

2019



Tahoe/Suburban

Guide du propriétaire



Français
chevrolet.ca

Contenu

Introduction	2
En bref	5
Clés, portes et glaces	32
Sièges et appuis-têtes	74
Remisage	147
Instruments et commandes	153
Éclairage	211
Système infodivertissement ...	221
Commandes de climatisation	222
Conduite et fonctionnement ...	231
Entretien du véhicule	347
Entretien et maintenance	463
Données techniques	480
Information du client	484
Déclaration des défauts compromettant la sécurité ...	496
OnStar	501
Services connectés	511
Index	516

Introduction



Les noms, logos, écussons de marque, slogans, noms des modèles de véhicules et conceptions de carrosserie de véhicule apparaissant dans ce manuel, y compris, sans toutefois s'y limiter, GM, le logo GM, CHEVROLET, l'écusson de marque CHEVROLET, TAHOE, SUBURBAN et Z71 sont des marques de commerce et/ou des marques de service de General Motors LLC, ses filiales, ses affiliés ou ses donneurs de licence.

Pour les véhicules vendus au Canada à l'origine, remplacer le nom « Compagnie General Motors

du Canada » par Division Chevrolet Motor lorsqu'il apparaît dans ce guide.

Ce guide décrit les fonctions qui peuvent équiper ou ne pas équiper le véhicule en raison de l'équipement en option qui n'a pas été commandé lors de l'achat du véhicule, des variantes de modèle, des spécifications de pays, des caractéristiques/applications qui peuvent ne pas être disponibles dans votre région, ou des modifications ultérieures à l'impression de ce guide du propriétaire.

Reportez-vous à la documentation d'achat de votre véhicule spécifique pour en vérifier les caractéristiques.

Conservez ce guide dans le véhicule pour vous y référer rapidement.

Propriétaires de véhicules canadiens

A French language manual can be obtained from your dealer, at www.helminc.com, or from:

Propriétaires Canadiens

On peut obtenir un exemplaire de ce guide en français auprès du concessionnaire ou à l'adresse suivante :

Helm, Incorporated
Attention : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170
États-Unis

Utilisation de ce manuel

L'index, à la fin du guide, permet de trouver rapidement des renseignements sur le véhicule. Il s'agit d'une liste alphabétique des articles du guide, avec le numéro de la page comportant l'article en question.

Danger, Avertissements et Attentions

Les messages d'avertissement des étiquettes du véhicule signalent des dangers et les précautions à prendre.



Danger

Danger signale un danger qui présente un risque élevé pouvant entraîner des graves blessures ou le décès.



Avertissement

Avertissement signale un danger pouvant entraîner des blessures ou la mort.

Attention

Attention signale un danger pouvant entraîner des dégâts matériels ou au véhicule.



Une ligne diagonale en travers d'un cercle est un symbole de sécurité signifiant « Interdiction », « Interdiction de faire ceci » ou « Ne pas laisser ceci se produire. »

Symboles

Le véhicule peut être équipé de composants et d'étiquettes sur lesquels apparaissent des symboles plutôt qu'un texte. Les symboles apparaissent avec le texte fournissant des renseignements sur un composant, une commande, un message, une jauge ou un témoin précis ou décrivant le fonctionnement de ceux-ci.

: S'affiche quand le guide du propriétaire comporte des instructions ou des informations supplémentaires.

: Affiché lorsque le manuel d'entretien comporte des instructions ou des informations supplémentaires.

: Affiché lorsque des informations supplémentaires se trouvent sur une autre page — « se reporter à la page. »

Tableau des symboles du véhicule

Voici certains symboles additionnels pouvant être présents sur le véhicule et leur signification. Se référer aux rubriques de ce manuel pour de plus amples informations.

: Climatisation

: Fluide frigorigène de climatisation, huile

: Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

: Système de freinage antiblocage (ABS)

: Témoin du système de freinage

: Mettre au rebut correctement les composants usagés.

4 Introduction

 : Ne pas appliquer d'eau sous haute pression.

 : Température du liquide de refroidissement du moteur

 : Flamme/feu interdits

 : Inflammable

 : Alerte de collision avant

 : Remplacement du verrou du couvercle du boîtier à fusibles

 : Fusibles

 : Sièges pour enfant à système ISOFIX/LATCH

 : Les couvercles de boîtier à fusibles doivent être installés correctement.

 : Alerte de changement de voie

 : Avertissement de changement de voie

 : Assistance au maintien de trajectoire

 : Témoin de défaillance

 : Pression d'huile

 : Assistant stationnement

 : Indicateur de piéton à l'avant

 : Alimentation

 : Alerte de circulation transversale à l'arrière

 : Technicien enregistré

 : Démarrage à distance du véhicule

 : Rappels de ceinture de sécurité

 : Alerte d'angle mort latéral

 : Arrêt/démarrage

 : Surveillance de la pression des pneus

 : Anti-patinage/StabiliTrak/Contrôle de la stabilité électronique (ESC)

 : Sous pression

 : Indicateur d'obstacle devant le véhicule

En bref

Tableau de bord

Aperçu du tableau de bord	6
---------------------------------	---

Informations sur l'entraînement initial

Information sur la conduite initiale	8
Système de télédéverrouillage	8
Démarrage à distance du véhicule	9
Serrures de porte	10
Hayon	11
Glaces	12
Réglage de siège	12
Fonctions de mémoire	13
Sièges de deuxième rangée ...	13
Sièges de la troisième rangée	14
Sièges chauffants et aérés	14
Réglage d'appui-tête	14
Ceintures de sécurité	15
Système de détection des occupants	15
Réglage de rétroviseur	15
Réglage de volant de direction	17

Réglage de la pédale de frein et du papillon	18
Éclairage intérieur	18
Éclairage extérieur	19
Essuie-glace/Lave-glace	20
Commandes de climatisation	20
Boîte de vitesses	21
Quatre roues motrices	22

Caractéristiques du véhicule

Système Infodivertissement	23
Commandes de volant de direction	23
Régulateur de vitesse automatique	23
Centralisateur informatique de bord (CIB)	24
Système d'alerte de collision avant	24
Freinage automatique en marche avant (FAB)	25
Assistance au maintien de trajectoire (LKA) (Série 1500)	25
Alerte de changement de voie (LCA)	25
Caméra à vision arrière	25
Système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA)	26

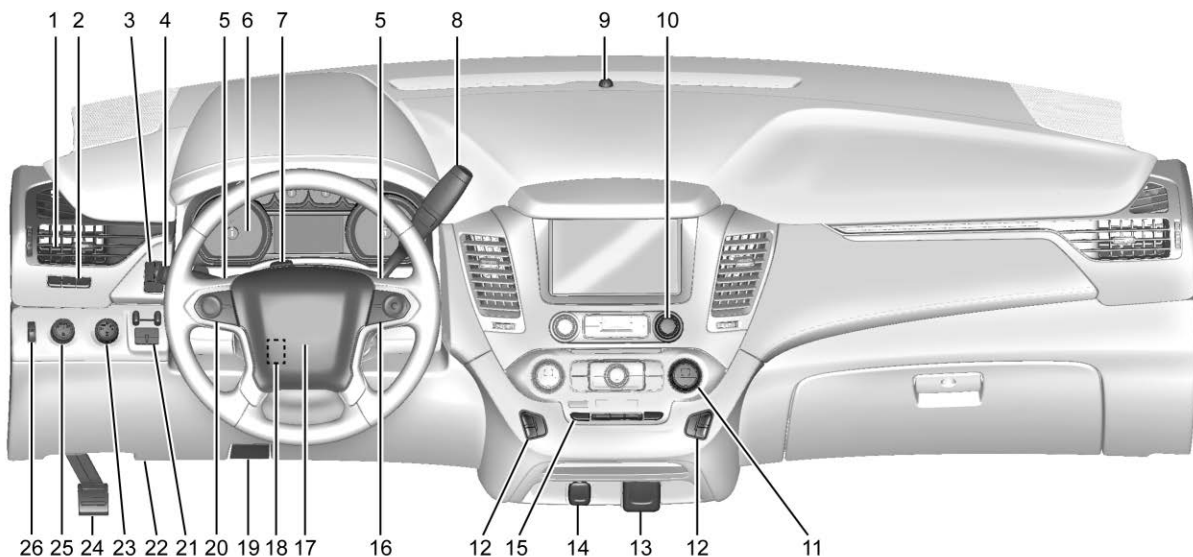
Assistant stationnement	26
Prises d'alimentation	26
Système à distance universel	27
Toit ouvrant	27

Performances et entretien

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique	28
Surv pression pneus	29
Carburant (Moteur 5.3L V8)	29
Carburant (Moteur V8 de 6.2 L)	30
E85 ou carburant mixte	30
Indicateur d'usure d'huile à moteur	30
Conduite pour une meilleure économie de carburant	31
Programme d'assistance routière	31

Tableau de bord

Aperçu du tableau de bord



1. *Bouches d'aération* ⇨ 228.
 2. *Affichage à tête haute (HUD)*
⇨ 192 (selon l'équipement).
 3.  *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 284.
 *Marchepied à commande électrique* ⇨ 60 (selon l'équipement).
-  *Bouton d'assistance au stationnement* (selon l'équipement). Se reporter à *Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 301.
-  *Assistance au maintien de trajectoire (LKA) (Série 1500)* ⇨ 313 (selon l'équipement).
-  *Commutateur de réglage de pédale* (selon l'équipement). Se reporter à *Accélérateur et pédale de frein ajustable* ⇨ 252.
4. *Levier de clignotants*. Se reporter à *Signaux de changement de direction et de changement de voies* ⇨ 216.
Essuie-glace/Lave-glace ⇨ 155.
 5. *Favoris commute* (hors de la vue). Se reporter à *Commandes de volant de direction* ⇨ 155.

Volume commute (hors de la vue). Se reporter à *Commandes de volant de direction* ⇨ 155.
 6. *Combiné d'instruments* ⇨ 167.
 7. *Feux de détresse* ⇨ 215.
 8. *Levier de vitesses*. Se reporter à *Boîte de vitesses automatique* ⇨ 266.

Bouton de sélection de mode Remorquage. Se reporter à la rubrique *Mode de remorquage* ⇨ 274.

Mode de sélection de gamme (selon l'équipement). Se reporter à *Mode manuel* ⇨ 270 ou *Mode manuel* ⇨ 271.
 9. *Capteur de lumière*. Se reporter à *Système de phares automatiques* ⇨ 215.
 10. *Info-divertissement* ⇨ 221.
 11. *Commande de climatisation automatique à deux zones* ⇨ 222.
 12. *Sièges avant chauffés et aérés* ⇨ 85 (selon l'équipement).
 13. *Prise de courant 110/120 Volts* (selon l'équipement). Se reporter à *Prises d'alimentation* ⇨ 160.
 14. *Prises d'alimentation* ⇨ 160 (selon l'équipement).
 15. *Boutons de commande de climatisation arrière*. Se reporter à *Commande de climatisation automatique à deux zones* ⇨ 222.
 16. *Commandes de volant de direction* ⇨ 155.
 17. *Klaxon* ⇨ 155.
 18. *Réglage de volant de direction* ⇨ 154.

8 En bref

19. Ouverture du capot. Se reporter à la rubrique *Capot* ⇨ 351.
20. *Régulateur de vitesse automatique* ⇨ 289.
Régulateur de vitesse à commande adaptative ⇨ 292 (selon l'équipement).
Système d'alerte de collision avant ⇨ 305 (selon l'équipement).
Volant de direction chauffant ⇨ 155 (selon l'équipement).
21. Panneau de commande du frein de remorque. Se reporter à *Équipement de remorquage* ⇨ 333.
22. Connecteur de diagnostic (DLC) (invisible). Se reporter à *Témoin d'anomalie* ⇨ 178.
23. *Quatre roues motrices* ⇨ 276 (selon l'équipement).
24. *Frein de stationnement* ⇨ 283.
25. *Commandes de feux extérieurs* ⇨ 211.
Phares antibrouillard ⇨ 216 (selon l'équipement).
26. *Commande d'éclairage de tableau de bord* ⇨ 218.

Informations sur l'entraînement initial

Information sur la conduite initiale

Cette section présente brièvement d'importantes caractéristiques qui peuvent ou non faire partie de votre véhicule.

Pour des informations plus détaillées, se reporter à chacune des caractéristiques décrites plus loin dans ce guide du propriétaire.

Système de télédéverrouillage

L'émetteur de télédéverrouillage (RKE) est utilisé pour verrouiller et déverrouiller les portes à distance et il peut fonctionner jusqu'à une distance de 60 m (197 pi) du véhicule.



**Émetteur RKE d'accès sans clé
avec démarrage à distance**



**Émetteur d'accès sans clé RKE
avec démarrage à distance**

 : Appuyer pour déverrouiller la porte du conducteur. Réappuyer sur  dans les trois secondes pour déverrouiller les autres portes.

 : Presser pour verrouiller toutes les portes.

La confirmation de verrouillage et de déverrouillage peut être personnalisée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

 : Appuyer deux fois pour ouvrir ou fermer le hayon. Appuyer une fois pour arrêter le déplacement du hayon.

 : Appuyer deux fois pour ouvrir la vitre du hayon.

 : Presser et relâcher pour lancer la localisation du véhicule. Les feux de direction clignotent et l'avertisseur sonore retentit trois fois.

Appuyer sur  et le maintenir enfoncé pendant plus de trois secondes pour faire retentir l'alarme de panique.

Presser  à nouveau pour arrêter l'alarme de panique.

Se reporter à *Clés (Accès sans clé)* ⇨ 33 ou *Clés (Accès avec clé)* ⇨ 34 et à *Système de télédéverrouillage* ⇨ 37.

Démarrage à distance du véhicule

Si l'équipement le prévoit, le moteur peut être démarré depuis l'extérieur du véhicule.

Démarrage du véhicule

1. Enfoncer et relâcher le bouton  sur l'émetteur de télédéverrouillage.
2. Appuyer immédiatement sur  et le maintenir enfoncé pendant au moins quatre secondes, ou jusqu'à ce que les clignotants s'allument.

Démarrer normalement le véhicule après être entré.

Lorsque le véhicule démarre, les feux de stationnement s'allument.

Le démarrage à distance peut être prolongé.

Arrêt d'un démarrage à distance

Pour annuler un télé démarrage véhicule, appliquer l'une des procédures suivantes :

- Maintenir enfoncé  jusqu'à l'extinction des feux de stationnement.
- Allumer les feux de détresse.
- Mettre puis couper le contact.

Voir *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ 49.

Serrures de porte

Pour verrouiller ou déverrouiller les portes depuis l'intérieur du véhicule :

- Appuyer sur  ou  du commutateur de verrouillage électrique des portes.
- L'enfoncement du bouton de verrouillage manuel de la porte du conducteur verrouille toutes les portes. L'enfoncement du bouton de verrouillage d'une porte passager verrouille uniquement cette porte.
- Tirer une fois sur la poignée de porte pour déverrouiller cette porte. Tirer une seconde fois sur la poignée pour l'ouvrir.

Pour verrouiller ou déverrouiller les portes depuis l'extérieur du véhicule, appuyer sur  ou  sur l'émetteur de la télédéverrouillage

(RKE). Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès sans clé)* ⇨ 38 ou *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès avec clé)* ⇨ 46.

Portes à verrouillage électrique



 : Presser pour verrouiller les portes.

 : Presser pour déverrouiller les portes.

Se reporter à *Serrures de porte* ⇨ 50.

Accès sans clé

En cas d'accès sans clé, l'émetteur RKE doit se trouver à une distance de 1 m (3 pi) de la porte du conducteur. Une pression sur le bouton de la poignée de porte du conducteur déverrouille la porte du conducteur. Si le bouton de la poignée est pressé une seconde fois dans les cinq secondes, les portes de passager et de hayon se déverrouillent. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès sans clé)* ⇨ 38 ou *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès avec clé)* ⇨ 46.

Hayon



Pour ouvrir le hayon, appuyer sur  sur le commutateur de serrure de porte à commande électrique ou appuyer sur  sur la télécommande d'accès sans clé à distance (RKE) deux fois pour déverrouiller toutes les portes. Appuyer sur le patin tactile du dessous de la poignée du hayon et lever le hayon. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès sans clé)* ⇨ 38 ou *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès avec clé)* ⇨ 46.

Utiliser la poignée pour baisser et fermer le hayon. Ne pas appuyer sur le pavé tactile en fermant le hayon. Ceci entraînerait l'ouverture du hayon.

Fonctionnement électrique du hayon

En cas de hayon à commande électrique, le commutateur se trouve sur la console suspendue. Le véhicule doit occuper la position de stationnement (P).

Choisir le mode de hayon à commande électrique en sélectionnant MAX ou 3/4. Presser  sur la console de plafond.

Presser deux fois rapidement  sur l'émetteur RKE.

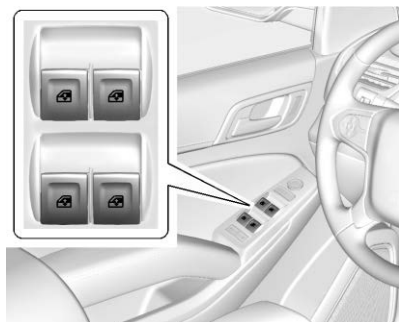
Presser et relâcher  pendant que le hayon se déplace pour l'arrêter. Une nouvelle pression inverse le sens du déplacement.

Pour fermer, appuyer sur  sur le bas du hayon, près du loquet.

12 En bref

Pour désactiver la fonction de commande électrique du hayon, sélectionner OFF (arrêt) sur le commutateur du hayon. Se reporter à *Hayon* ⇨ 54

Glaces



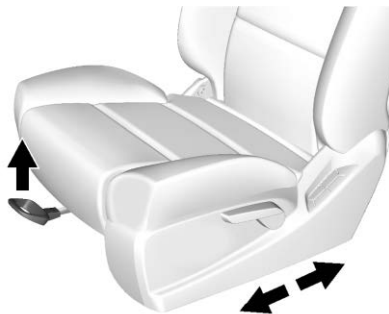
Les lève-vitres électriques fonctionnent lorsque le contact est mis, en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou lorsque la prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est active. Voir *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 261.

Au moyen du commutateur de glaces, appuyer pour ouvrir ou tirer pour fermer la glace.

Les glaces peuvent être désactivées temporairement si elles sont utilisées de manière répétitive dans un court laps de temps.

Réglage de siège

Sièges à commande manuelle



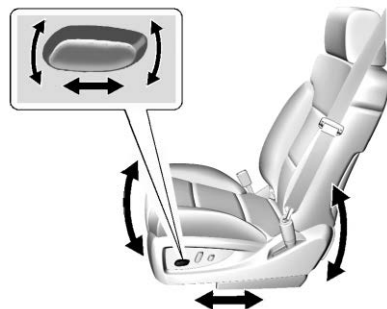
Pour régler un siège à commande manuelle :

1. Tirer sur la poignée placée à l'avant du siège.

2. Faire glisser le siège à la position désirée et relâcher la poignée.
3. Essayer de déplacer le siège en arrière et en avant pour s'assurer qu'il est verrouillé.

Voir *Réglage de siège* ⇨ 77.

Sièges à commande électrique



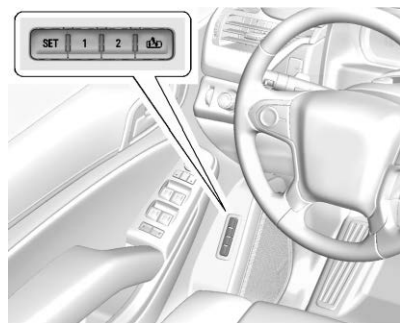
Pour régler un siège à commande électrique, selon l'équipement :

- Pour déplacer le siège vers l'avant ou l'arrière, glisser la commande vers l'avant ou vers l'arrière.

- Selon l'équipement, lever ou abaisser la partie avant de l'assise de siège en déplaçant l'avant de la commande vers le haut ou le bas.
- Selon l'équipement, relever ou rabaisser le siège en déplaçant l'arrière de la commande vers le haut ou le bas.

Voir *Réglage de siège à commande électrique* ⇨ 77.

Fonctions de mémoire



Selon l'équipement, les sièges à mémoire permettent à deux conducteurs de sauvegarder leur propre position du siège pour conduire le véhicule, ainsi qu'une position commune de sortie du véhicule. La position d'autres accessoires peut également être sauvegardée, comme les rétroviseurs à commande électrique et la direction assistée, selon l'équipement. Les positions en mémoire sont reliées à l'émetteur RKE 1 ou 2 pour des rappels de mémoire automatiques.

Avant la sauvegarde, régler toutes les positions des accessoires en mémoire disponibles. Allumer le contact puis appuyer sur SET et relâcher; un bip sonore retentit. Enfoncer et maintenir ensuite immédiatement 1, 2 ou (Quitter) jusqu'à entendre deux bips sonores. Pour rappeler manuellement ces positions, enfoncer et maintenir 1, 2 ou jusqu'à atteindre la position mémorisée.

Lorsque le rappel de mémoire automatique est activé dans la personnalisation du véhicule, les positions préalablement sauvegardées pour les boutons 1 et 2 sont rappelées lorsque l'on modifie l'allumage de off (arrêt) à on (en fonction) ou ACC/ACCESSORY (accessoires).

Lorsque l'option de sortie aisée est activée dans la personnalisation du véhicule, la fonction rappelle automatiquement la position de sortie précédemment sauvegardée en quittant le véhicule.

Les réglages de mémoire peuvent être indisponibles à la livraison ou après une intervention avant l'exécution des étapes de la section « Sauvegarde des positions de mémoire ». Voir *Sièges à mémoire* ⇨ 81.

Sièges de deuxième rangée

Les dossiers de siège de seconde rangée peuvent être rabattus pour augmenter l'espace de chargement.

Les sièges peuvent être rabattus et indexés pour un accès/une sortie aisée ou sièges de troisième rangée (option). Les dossiers de siège s'inclinent également.

Voir *Sièges de deuxième rangée* ⇨ 87.

Sièges de la troisième rangée

Les dossiers de siège de troisième rangée peuvent être rabattus. Se reporter à *Sièges de la troisième rangée* ⇨ 92.

Sièges chauffants et aérés



Les boutons se trouvent sur l'empilement central, sous le système de commande de climatisation. Pour fonctionner, le moteur du véhicule doit tourner.

Appuyer sur  pour chauffer uniquement le dossier de siège du conducteur ou du passager.

Appuyer sur  pour chauffer l'assise et le dossier du siège du conducteur ou du passager.

Appuyer sur  pour ventiler le siège du conducteur ou du passager.

Voir *Sièges avant chauffés et aérés* ⇨ 85.

Réglage d'appui-tête

Ne pas conduire avant l'installation et le réglage de l'appui-tête pour tous les occupants.

Pour trouver une position assise confortable, modifier aussi peu que possible l'angle d'inclinaison du dossier de siège tout en gardant le siège et la hauteur de l'appui-tête dans une position appropriée.

Se reporter à *Appuis-têtes* ⇨ 75 et à *Réglage de siège* ⇨ 77.

Ceintures de sécurité



Se reporter aux sections suivantes pour une importante information sur l'utilisation correcte des ceintures de sécurité :

- *Ceintures de sécurité* ⇨ 96
- *Port adéquat des ceintures de sécurité* ⇨ 98
- *ceinture à triple point d'appui* ⇨ 100
- *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ 132

Système de détection des occupants



États-Unis



Canada et Mexique

Le système de détection de passager désactive le sac gonflable frontal de passager extérieur avant dans certaines conditions. Le système de détection des occupants n'a d'incidence sur aucun autre sac gonflable. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ 116

Le témoin d'état de sac gonflable du passager s'allumera sur la console de pavillon au démarrage du véhicule. Se reporter à *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ⇨ 176.

Réglage de rétroviseur

Rétroviseur intérieur

Réglage

Régler le rétroviseur pour avoir une vision claire de la zone située à l'arrière du véhicule.

Rétroviseur manuel

Pousser la patte vers l'avant pour l'utilisation diurne et la tirer vers l'arrière pour l'utilisation nocturne, afin d'éviter l'éblouissement des phares venant de l'arrière.

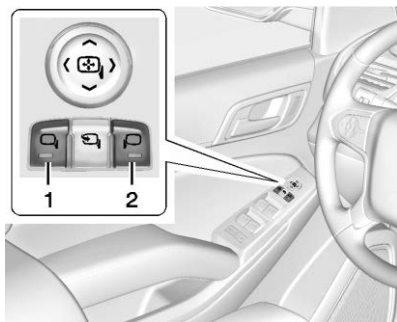
Rétroviseur à gradation automatique

Selon l'équipement, le rétroviseur s'atténue automatiquement pour réduire l'éblouissement des phares

des véhicules derrière vous. La fonction d'atténuation automatique s'active au démarrage du véhicule.

Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs électriques



Illustré avec rétroviseurs rabattables électriquement. Les rétroviseurs rabattables manuellement sont similaires

Pour régler les rétroviseurs :

1. Appuyer sur 1 ou sur 2 pour sélectionner le rétroviseur côté conducteur ou le rétroviseur côté passager.

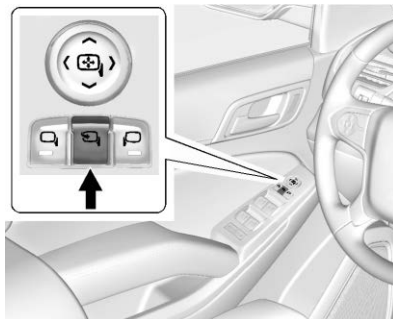
2. Appuyer sur les flèches du pavé de commande pour déplacer chaque rétroviseur dans la direction souhaitée.
3. Appuyer sur (1) ou (2) à nouveau pour désélectionner le rétroviseur.

Voir *Rétroviseurs électriques* ⇨ 65.

Rétroviseurs rabattables

Les rétroviseurs extérieurs peuvent être rabattus pour éviter les dégâts en traversant une station de lavage automatique. Pour rabattre les rétroviseurs, les tirer vers le véhicule. Se reporter à *Rétroviseurs rabattables* ⇨ 66.

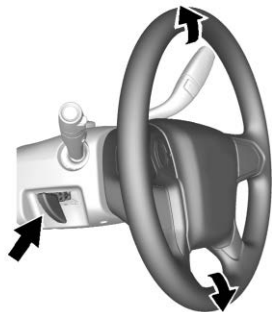
Rétroviseurs à rabattement électrique



Selon l'équipement, pour régler les rétroviseurs rabattables électriquement :

1. Appuyer sur pour rabattre les rétroviseurs vers l'intérieur.
2. Appuyer sur à nouveau pour replacer les rétroviseurs en position de conduite.

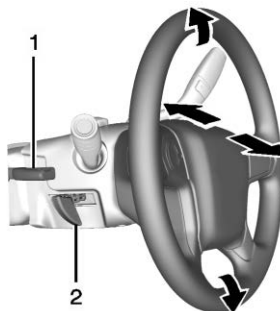
Réglage de volant de direction



Pour régler le volant de direction :

1. Maintenir le volant et tirer le levier.
2. Déplacer le volant vers le haut ou vers le bas.
3. Relâcher le levier pour verrouiller le volant en place.

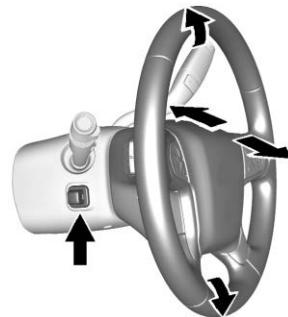
Volant télescopique inclinable



Pour régler le volant inclinable et télescopique, selon l'équipement :

1. Pousser vers le bas le levier (1) pour déplacer le volant vers l'avant ou l'arrière. Le relever (1) pour verrouiller le volant en place.
2. Maintenir le volant et tirer le levier (2) vers vous pour déplacer le volant vers le haut ou le bas, Relâcher le levier (2) pour verrouiller le volant en place.

Volant inclinable et télescopique à commande électrique



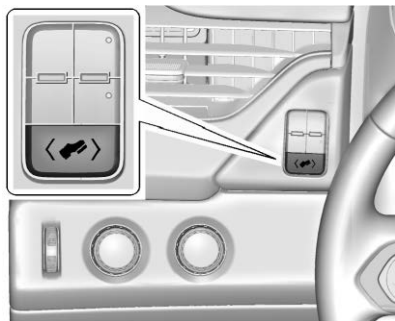
Pour régler le volant inclinable électriquement et télescopique (option) :

Appuyer sur la commande pour placer le volant vers le haut et vers le bas, ou vers l'avant et vers l'arrière.

Ne pas régler le volant en roulant.

Réglage de la pédale de frein et du papillon

La position des pédales d'accélérateur et de frein peut être modifiée (option).



La commande utilisée pour régler les pédales à gauche du volant.

Appuyer sur le commutateur à gauche pour rapprocher les pédales de votre corps. Appuyer sur le commutateur à droite pour écarter les pédales.

Se reporter à *Accélérateur et pédale de frein ajustable* ➔ 252.

Le véhicule peut être doté d'une fonction de mémoire permettant la sauvegarde et le rappel des réglages de positions de pédale. Se reporter à *Sièges à mémoire* ➔ 81.

Éclairage intérieur

Plafonniers



Des plafonniers de console suspendue et de garniture du pavillon peuvent être disponibles (option).

Pour modifier les paramètres de plafonnier, agir comme suit :

OFF (arrêt) : Éteint les lampes, même si une porte est ouverte.

DOOR : Les lampes s'allument automatiquement lorsqu'une porte est ouverte.

ON (marche) : Allumer tous les plafonniers.

Lampes de lecture



Des lampes de lecture sont logées dans la console de plafond et la garniture de pavillon, selon l'équipement. Pour les activer, le contact doit être mis ou sur ACC/

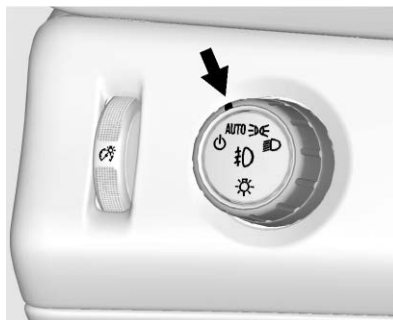
ACCESSORY (accessoires), ou il faut utiliser l'alimentation prolongée des accessoires (RAP).



Appuyer sur ☞ ou ☞ à côté de chaque lampe de lecture pour l'allumer ou l'éteindre.

Pour plus d'informations au sujet de l'éclairage intérieur, se reporter à *Commande d'éclairage de tableau de bord* ⇨ 218.

Éclairage extérieur



La commande d'éclairage extérieur se trouve sur le tableau de bord, à gauche du volant.

Il existe quatre positions.

☞ : Éteint les phares automatiques et les feux de circulation de jour (FCJ). Tourner à nouveau la commande des phares vers ☞ pour rallumer les phares automatiques ou les feux de circulation de jour (FCJ).

Pour les véhicules vendus initialement au Canada, la position hors fonction fonctionne uniquement quand la boîte est en position de stationnement (P).

AUTO (automatique) : Allume automatiquement les phares, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage du tableau de bord, les feux de gabarit du toit (selon l'équipement) et l'éclairage de la plaque d'immatriculation.

☞ : Allume les feux de stationnement avec tous les feux, sauf les phares.

☞ : Allume les phares avec les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord.

Se reporter à :

- *Commandes de feux extérieurs* ⇨ 211
- *Phares antibrouillard* ⇨ 216

Essuie-glace/Lave-glace

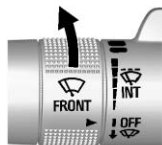


La commande de l'essuie-glace se trouve sur le levier de clignotants.

L'essuie-glace avant est commandé en tournant l'anneau portant FRONT.

: Balayages rapides.

: Balayages lents.



INT : Utiliser ce réglage pour des balayages intermittents ou le Rainsense^{MC}. Pour des balayages intermittents, faire tourner la bande FRONT vers le haut pour des

balayages plus fréquents ou vers le bas pour des balayages moins fréquents.

Pour activer le Rainsense, presser AUTO sur le levier, puis faire tourner la bande FRONT sur le levier d'essuie-glace afin de régler la sensibilité.

- Pour augmenter la sensibilité à l'humidité, tourner la bande vers une plus haute fréquence de balayage INT (intermittent).
- Pour diminuer la sensibilité à l'humidité, tourner la bande vers la fréquence de balayage INT (intermittent) inférieure.

Déplacer la bande hors de la position INT pour désactiver le détecteur de pluie Rainsense.

OFF (arrêt) : Met les essuie-glaces hors fonction.

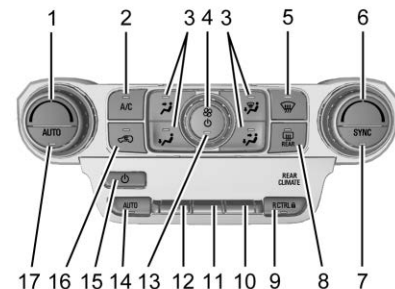
: Pour un seul balayage, tourner la bande vers le bas, puis relâcher. Pour plusieurs balayages, maintenir la bande baissée.

↑ : Pousser la palette au sommet du levier pour pulvériser du liquide lave-glace sur le pare-brise.

Voir *Essuie-glace/Lave-glace* ⇨ 155.

Commandes de climatisation

Ce système commande le chauffage, le refroidissement et la ventilation.



1. Commande de la température côté conducteur
2. A/C (climatisation)

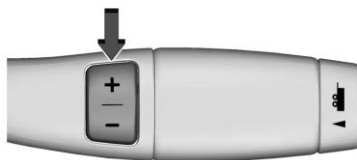
3. Commandes de mode de distribution d'air
4. Commande du ventilateur
5. Dégivrage
6. Climatisation à deux zones
7. SYNC (température synchronisée)
8. Désembueur de lunette arrière
9. RCTRL (verrouillage de commande de climatisation arrière)
10. Commande de la température arrière
11. Commande de mode de distribution d'air arrière
12. Commande de ventilateur arrière
13. Bouton d'alimentation de commande de climatisation avant
14. AUTO arrière (fonctionnement automatique)
15. Bouton d'alimentation de commande de climatisation arrière

16. Recyclage d'air
17. AUTO (fonctionnement automatique)

Se reporter à *Commande de climatisation automatique à deux zones* ⇨ 222 et *Système de régulation de la climatisation arrière* ⇨ 227 (si le véhicule en est équipé).

Boîte de vitesses

Mode de sélection de gamme



Le commutateur de mode de sélection de gamme, selon l'équipement, est sur le levier de changement de rapport.

1. Pour activer la fonction de sélection de gamme, déplacer le levier de changement de rapport sur la position L (mode manuel). La gamme en cours

s'affiche à côté de l'indication L. C'est la gamme la plus élevée qui peut être atteinte avec tous les rapports inférieurs accessibles. Par exemple, lorsque le rapport 5 (cinquième) est sélectionné, les rapports 1 (première) à 5 (cinquième) sont disponibles.

2. Appuyer sur les boutons plus/moins du levier de changement de vitesses pour sélectionner la gamme de vitesses désirée pour les conditions de conduite actuelles. Se reporter à *Mode manuel* ⇨ 270 ou *Mode manuel* ⇨ 271.

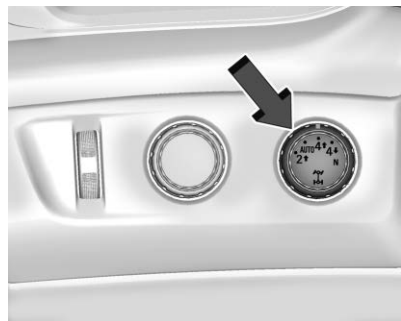
En mode de sélection de gamme, il est possible d'utiliser le régulateur de vitesse automatique et le mode remorquage/traction.

Le freinage de rapport n'est pas disponible quand le mode de sélection de gamme est actif. Se reporter à *Mode de remorquage* ⇨ 274.

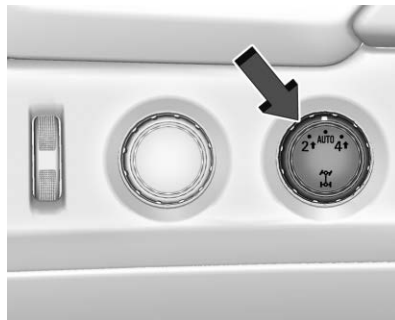
Quatre roues motrices

Selon l'équipement, la puissance d'entraînement du moteur peut être transmise aux quatre roues pour plus d'adhérence.

Boîte de transfert automatique



Boîte de transfert à deux rapports



Boîte de transfert à un rapport

Le bouton de la boîte de transfert est à gauche du volant. Utiliser ce bouton pour sélectionner ou non les différents modes quatre roues motrices.

2 ↑ : Ce réglage est utilisé pour la plupart des trajets citadins et routiers.

AUTO (automatique) : Ce réglage est idéal lorsque les conditions d'adhérence de la chaussée sont variables.

4 ↑ : Utiliser la position des quatre roues motrices/gamme haute lorsque vous avez besoin de capacité de traction supplémentaire, par exemple sur des routes enneigées ou verglacées ou dans la plupart des situations hors route.

4 ↓ : Les véhicules avec boîte de transfert automatique à deux rapports offrent une position quatre roues motrices, gamme basse. Ce réglage envoie le maximum de puissance aux quatre roues. Choisir le réglage 4 ↓ si vous conduisez hors route dans du sable profond, de la boue ou de la neige et lorsque vous montez ou descendez des pentes raides.

N (point mort) : Les véhicules avec boîte de transfert automatique à deux rapports ont une position N (point mort). Placer la boîte de transfert sur N (point mort) uniquement lorsque le véhicule est remorqué. Se reporter à

Remorquage d'un véhicule récréatif

⇨ 445 ou *Remorquage du véhicule*

⇨ 445.

Voir *Quatre roues motrices* ⇨ 276.

Caractéristiques du véhicule

Système Infodivertissement

Se reporter au manuel d'infodivertissement pour des informations sur la radio, les lecteurs audio, le téléphone, le système de navigation, divertissement de siège arrière (RSE) et la reconnaissance vocale, selon l'équipement. Ce manuel comprend également des informations sur les réglages.

Commandes de volant de direction

Le système Infodivertissement peut être actionné en utilisant les commandes au volant. Se reporter à la description des commandes au volant du manuel Infodivertissement.

Régulateur de vitesse automatique



 : Appuyer pour activer ou désactiver le régulateur de vitesse. La lampe indicatrice est blanche lorsque le régulateur est activé et s'éteint lorsqu'il ne l'est pas.

SET- (réglage) : Appuyer brièvement pour régler la vitesse et activer le régulateur de vitesse. Si le régulateur de vitesse est déjà actif, utiliser pour diminuer la vitesse du véhicule.

+RES (reprise) : Si une vitesse de consigne est mémorisée, appuyer pour revenir à cette vitesse ou appuyer et maintenir enfoncé pour accélérer. Si le régulateur de vitesse automatique est déjà actif, l'utiliser pour augmenter la vitesse du véhicule.

 : Appuyer pour désactiver le régulateur de vitesse sans effacer les paramètres de la vitesse de la mémoire.

Voir *Régulateur de vitesse automatique* ⇨ 289 ou *Régulateur de vitesse à commande adaptative* ⇨ 292 (selon l'équipement).

Centralisateur informatique de bord (CIB)

L'écran du centralisateur informatique de bord (CIB) se trouve sur le tableau de bord. Il indique le statut de nombreux systèmes du véhicule.

Si le véhicule est équipé du groupe d'instruments de base, la tige de réinitialisation du compteur journalier est utilisée pour commander le centralisateur informatique de bord (CIB).

En cas de groupe d'instruments haut de gamme, les commandes placées à droite du volant sont utilisées pour commander le centralisateur informatique de bord (CIB).



 ou  : Appuyer pour faire défiler une liste vers le haut ou vers le bas.

 ou  : Appuyer pour se déplacer entre les zones interactives d'affichage du groupe d'instruments.

✓ : Appuyer pour ouvrir un menu ou sélectionner un élément du menu. Presser et maintenir pour réinitialiser des valeurs sur certains écrans.

Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 187 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 189.

Système d'alerte de collision avant

Selon l'équipement, le FCA (alerte de collision frontale) peut prévenir ou réduire les dommages causés par des chocs frontaux. Le FCA déclenche un indicateur vert, , lorsqu'il détecte qu'un véhicule vous précède. Cet indicateur s'affiche en orange en suivant un véhicule de trop près. Lorsque vous approchez trop rapidement d'un véhicule qui vous précède, le FCA déclenche une alerte clignotante rouge affichée

sur le pare-brise et il active très rapidement un signal sonore ou la vibration du siège conducteur.

Voir *Système d'alerte de collision avant* ⇨ 305.

Freinage automatique en marche avant (FAB)

Si le véhicule est équipé d'un système d'alerte de collision avant (FCA), il est également équipé du freinage automatique avant FAB qui inclut l'assistance au freinage intelligent (IBA). Lorsque le système détecte un véhicule à l'avant, se déplaçant dans la même direction et avec lequel vous pouvez entrer en collision, il peut renforcer le freinage ou freiner automatiquement le véhicule. Ceci permet d'éviter les accidents ou de diminuer leur gravité en roulant en marche avant.

Voir *Freinage automatique en marche avant (FAB)* ⇨ 308.

Assistance au maintien de trajectoire (LKA) (Série 1500)

S'il figure parmi l'équipement, le LKA peut aider à éviter les accidents dus à des changements de voie involontaires. Il peut aider en tournant légèrement le volant si le véhicule s'approche d'un marquage de voie détecté sans qu'un clignotant n'ait été activé dans cette direction. Il peut également émettre un avertissement de sortie de voie (LDW) lorsque le marquage de voie est franchi. Le système n'aide pas ou n'avertit pas s'il détecte que vous tournez volontairement le volant. Ignorez le LKA en tournant le volant. Le LKA utilise une caméra pour détecter les marquages au sol à une vitesse comprise entre 60 km/h (37 mi/h) et 180 km/h (112 mi/h).

Se reporter à *Témoin de sortie de ligne* ⇨ 313 et à *Assistance au maintien de trajectoire (LKA) (Série 1500)* ⇨ 313.

Alerte de changement de voie (LCA)

Selon l'équipement, le système LCA est une assistance au changement de voie qui aide les conducteurs à éviter les collisions pendant un changement de voie pouvant survenir avec des véhicules en mouvement dans l'angle mort ou avec des véhicules qui approchent rapidement de ces zones depuis l'arrière. L'avertissement LCA s'allume dans le rétroviseur extérieur correspondant et clignote si le clignotant est activé. Le système d'avertissement d'angle mort (SBZA) fait partie du système LCA.

Se reporter à *Alerte d'angle mort latéral* ⇨ 310 et à *Alerte de changement de voie (LCA)* ⇨ 311.

Caméra à vision arrière

Selon l'équipement, la caméra de recul (RVC) montre une vue de la zone derrière le véhicule sur l'écran d'infodivertissement lorsque le véhicule est mis en marche

arrière (R), pour faciliter les manœuvres de stationnement et de recul à petite vitesse.

Voir *Systèmes d'assistance pour les manœuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 301.

Système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA)

S'il figure parmi l'équipement, le système RCTA affiche un triangle fléché sur l'écran d'infodivertissement pour vous avertir de la présence de circulation arrière pouvant croiser la trajectoire de votre véhicule lorsque le rapport R (marche arrière) est engagé. Des signaux sonores sont simultanément émis, ou le siège conducteur se met à vibrer.

Voir *Systèmes d'assistance pour les manœuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 301.

Assistant stationnement

S'il fait partie de l'équipement, le système d'assistance au stationnement arrière (RPA) utilise des capteurs situés sur le pare-chocs arrière pour aider au stationnement et éviter des obstacles lors du déplacement en marche arrière. Il fonctionne à des vitesses inférieures à 8 km/h (5 mi/h). Le RPA peut afficher un triangle d'avertissement sur l'écran d'infodivertissement et un graphique sur le tableau de bord pour indiquer la distance à laquelle l'obstacle se situe. En outre, plusieurs bips ou impulsions de siège peuvent se produire si l'obstacle est très proche.

Le véhicule peut également être équipé du système d'assistance au stationnement avant.

Voir *Systèmes d'assistance pour les manœuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 301.

Prises d'alimentation

Prises électriques 12 volts en courant continu

Les prises de courant pour accessoires peuvent être utilisées pour brancher des appareils électriques comme un téléphone cellulaire, un lecteur MP3, etc.

Le véhicule peut avoir jusqu'à cinq prises électriques pour accessoires :

Véhicules équipés d'une console centrale

- Une faisant face aux porte-gobelets de la console centrale
- Une à l'intérieur de la console de rangement centrale
- Une à l'arrière de la console de rangement centrale
- Une dans le siège de troisième rangée, côté conducteur
- Une dans l'espace utilitaire arrière, côté passager

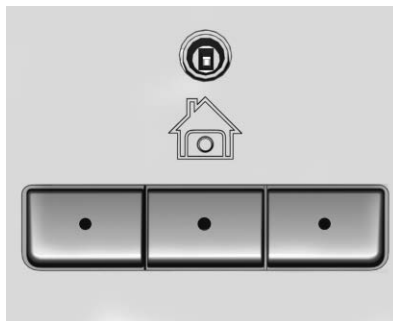
Véhicules équipés de banquettes

- Une sur la colonne centrale, au-dessous de la commande du système de climatisation
- Une dans le compartiment de rangement, sur la banquette
- Une à l'arrière du rangement de l'accoudoir central
- Une dans la zone de siège de troisième rangée, côté conducteur
- Une dans l'espace utilitaire arrière, côté passager

Soulever le couvercle pour y accéder et le replacer en cas d'inutilisation.

Voir *Prises d'alimentation* ➔ 160.

Système à distance universel



Si l'équipement comprend le système de télécommande universelle, ces boutons sont dans la console de plafond avant.

Ce système permet de remplacer jusqu'à trois télécommandes utilisées pour activer des dispositifs tels qu'une porte de garage, un système de sécurité et un éclairage de la maison.

Voir *Système à distance universel* ➔ 207.

Toit ouvrant



1. Commutateur SLIDE (coulissement)
2. Commutateur TILT (inclinaison)

Selon l'équipement, le toit ouvrant électrique ne fonctionne que lorsque le contact est mis ou quand le commutateur d'allumage occupe la position ACC/ACCESSORY (accessoires), ou quand la fonction de prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est active.

Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 261.

Commutateur de coulissement

Ouverture express/fermeture express : Pour ouvrir rapidement le toit ouvrant, appuyer à fond sur  (1) et le relâcher. Pour fermer rapidement le toit ouvrant, appuyer à fond sur  (1) et le relâcher. Appuyer à nouveau sur le commutateur pour arrêter le mouvement.

Ouverture/fermeture (mode manuel) : Pour ouvrir le toit ouvrant, appuyer longuement sur  (1). Relâcher le commutateur lorsque le toit ouvrant est à la position désirée. Appuyer longuement sur  (1) pour fermer le toit ouvrant. Relâcher le commutateur lorsque le toit ouvrant est à la position désirée.

Commutateur d'inclinaison

Ventilation : Lorsque le toit ouvrant est fermé, appuyer sur  (2) pour incliner le toit ouvrant en position de ventilation. Appuyer sur  (2) pour rabattre le toit ouvrant en position fermée.

Lorsque le toit ouvrant est ouvert, un déflecteur d'air sortira automatiquement. Le déflecteur d'air se rentrera lors de la fermeture du toit ouvrant.

Le toit ouvrant possède également un store qui peut être tiré vers l'avant pour bloquer les rayons du soleil. Le store peut être ouvert et fermé manuellement.

Si un objet se trouve dans la trajectoire du toit ouvrant lorsqu'il se ferme, le système d'inversion automatique détecte un objet et interrompt la fermeture du toit ouvrant.

Voir *Toit ouvrant* ⇨ 72.

Performances et entretien

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique

Le véhicule est équipé d'un système de traction asservie, qui limite le patinage de roues, et du système StabiliTrak, qui assiste la commande de direction du véhicule dans les situations difficiles. Les deux systèmes sont mis en fonction automatiquement au démarrage du véhicule et commencent à bouger.

- Pour désactiver la commande de traction, presser et relâcher  au panneau d'instrument à gauche du volant de direction. Le témoin de commande de traction désactivée  s'affiche au groupe d'instruments. Le message CIB concerné s'affiche.
- Pour désactiver la traction asservie et StabiliTrak, maintenir enfoncé  jusqu'à ce que  et

 s'allument dans le groupe d'instruments et que le message adéquat s'affiche au CIB.

- Presser et relâcher à nouveau  pour réactiver les deux systèmes.

La fonction StabiliTrak est activée automatiquement si le véhicule dépasse 56 km/h (35 mi/h). La commande de traction reste désactivée.

Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 284.

Surv pression pneus

Ce véhicule peut être équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).



Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) signale une perte importante de pression de l'un des pneus du véhicule. Si le témoin s'allume, arrêtez-vous le plus tôt possible et gonflez le pneu à la pression recommandée, figurant dans l'étiquette d'information sur les des pneus et le chargement du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 246. Le témoin demeure allumé tant que la pression du pneu n'a pas été corrigée.

Le témoin de faible pression des pneus peut s'allumer par temps froid, lors du premier démarrage du véhicule, puis s'éteindre pendant la conduite. Ceci peut être une première indication que la pression des pneus diminue et qu'il convient de gonfler les pneus à la pression correcte.

Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien mensuel normal des pneus. Maintenir la bonne pression des pneus.

Voir *Système de surveillance de la pression des pneus* ⇨ 411.

Alerte de gonflage des pneus (selon l'équipement)

Ce dispositif délivre des alertes visuelles et sonores à l'extérieur du véhicule pour aider à gonfler un pneu sous-gonflé à la pression de pneu à froid recommandée. Se reporter à « Alerte de gonflage des pneus (selon l'équipement) » sous *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 413.

Carburant (Moteur 5.3L V8)



Essence sans plomb ordinaire

Utiliser de l'essence sans plomb ordinaire à l'indice d'octane 87 - (R +M)/2 - ou une essence sans plomb

supérieure, dans votre véhicule. L'essence détergente TOP TIER est recommandée. Ne pas utiliser d'essence d'un indice d'octane inférieur car cela réduit les performances et augmente la consommation de carburant. Voir *Carburant recommandé (Moteur 5.3L V8)* ⇨ 316 ou *Carburant recommandé (Moteur V8 de 6.2 L)* ⇨ 316.

Carburant (Moteur V8 de 6.2 L)



Premium recommandé

Utiliser de l'essence super à indice d'octane 93 — $(R+M)/2$ — sans plomb pour votre véhicule. L'essence détergente TOP TIER est recommandée. Utiliser de l'essence sans plomb à indice d'octane aussi bas que 87 est possible, mais cela

réduira la performance et l'économie d'essence. Voir *Carburant recommandé (Moteur 5.3L V8)* ⇨ 316 ou *Carburant recommandé (Moteur V8 de 6.2 L)* ⇨ 316.

E85 ou carburant mixte



Carburant mixte possible

Certains modèles sont compatibles avec le carburant E85. Se reporter à *E85 ou carburant mixte* ⇨ 317.

Indicateur d'usure d'huile à moteur

Le système de durée de vie de l'huile moteur calcule la durée de vie de l'huile sur base de l'utilisation du véhicule et, sur la plupart des véhicules, affiche un message au CIB lorsqu'il est temps de vidanger l'huile moteur et de remplacer le

filtre. Le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé à 100% uniquement après une vidange.

Réinitialisation du système de durée de vie de l'huile

Comment réinitialiser le système de durée de vie de l'huile moteur :

1. Afficher DURÉE DE VIE RESTANTE DE L'HUILE au CIB. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 187 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 189. Si le véhicule n'est pas doté de boutons CIB, il doit être à la position P (de stationnement) pour pouvoir accéder à cet écran.
2. Appuyer sur ✓ (réglage/remise à zéro) du CIB et le maintenir enfoncé, ou bien appuyer sur la commande de remise à zéro du compteur journalier pendant plusieurs secondes si le véhicule ne dispose pas de boutons CIB. La durée de vie de l'huile passe à 100%.

Le système de durée de vie de l'huile peut être réinitialisé aussi comme suit :

1. Affichage DURÉE DE VIE RESTANTE DE L'HUILE sur le CIB. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 187 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 189.
2. Enfoncer lentement et complètement la pédale d'accélérateur, trois fois en cinq secondes.
3. Si l'affichage passe à 100%, cela indique que le système est réinitialisé.

Voir *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ 360.

Conduite pour une meilleure économie de carburant

Les habitudes de conduite peuvent affecter la consommation. Voici quelques conseils de conduite

permettant de diminuer au mieux la consommation :

- Régler les commandes de climatisation à la température désirée après le démarrage du moteur ou désactiver la climatisation lorsqu'elle est superflue.
- Éviter les départs rapides et accélérer en douceur.
- Freiner progressivement et éviter les arrêts brusques.
- Éviter de faire tourner le moteur au ralenti pendant de longues périodes.
- Lorsque les conditions routières et météorologiques le permettent, utiliser le régulateur de vitesse.
- Respecter toujours les limitations de vitesse ou rouler plus lentement lorsque les conditions l'exigent.
- Maintenir les pneus à la pression correcte.
- Combiner plusieurs trajets en un seul.

- Remplacer les pneus du véhicule par des pneus de même spécification TPC, qui figure sur la paroi du pneu, à côté de la taille.
- Respecter les programmes d'entretien préconisés.

Programme d'assistance routière

États-Unis : 1-800-243-8872

Utilisateurs TTY (États-Unis seulement) : 1-888-889-2438

Canada : 1-800-268-6800

Les nouveaux propriétaires de Chevrolet sont automatiquement inscrits au Programme d'assistance routière.

Se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ 489.

Clés, portes et glaces

Clés et serrures

Clés (Accès sans clé)	33
Clés (Accès avec clé)	34
Système de télédéverrouillage	37
Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès sans clé)	38
Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès avec clé)	46
Démarrage à distance du véhicule	49
Serrures de porte	50
Portes à verrouillage électrique	52
Verrouillage temporisé	52
Serrures de portes automatiques	53
Dispositif antiverrouillage	53
Serrures de sécurité	54

Portes

Hayon	54
-------------	----

Marchepied à commande électrique	60
--	----

Sécurité du véhicule

Sécurité du véhicule	61
Système d'alarme du véhicule	61
Dispositif antidémarrage	64
Fonctionnement du dispositif antidémarrage	64

Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs convexes	65
Rétroviseurs électriques	65
Rétroviseurs rabattables	66
Rétroviseurs chauffants	67
Rétroviseurs de points morts	67
Rétroviseurs inclinables marche arrière	68

Rétroviseur intérieur

Rétroviseurs intérieurs	68
Rétroviseur à commande manuelle	68
Rétroviseur à gradation automatique	69
Enfant-Rétroviseur	69

Glaces

Glaces	69
Glaces électriques	69
Pare-soleil	71

Toit

Toit ouvrant	72
--------------------	----

Clés et serrures

Clés (Accès sans clé)

Avertissement

Laisser des enfants dans un véhicule avec la clé de contact ou l'émetteur d'accès sans clé (RKE) est dangereux et les enfants ou d'autres occupants peuvent être grièvement blessés ou tués. Ils risquent d'actionner les glaces électriques ou d'autres commandes ou de déplacer le véhicule. Les glaces fonctionnent avec la clé dans le commutateur d'allumage ou l'émetteur RKE dans le véhicule et les enfants ou les occupants peuvent être coincés par une glace se fermant. Ne pas laisser des enfants dans un véhicule avec une clé de contact ou un émetteur RKE.



Si le véhicule est équipé d'un système d'accès sans clé, l'émetteur contient une clé.

Cette clé peut être utilisée pour la porte du conducteur et pour la boîte à gants.



Si le véhicule est équipé d'un système d'accès sans clé, l'émetteur comporte un bouton sur le côté de l'émetteur utilisé pour enlever la clé. Ne pas tenter de retirer la clé sans appuyer sur le bouton.

Votre concessionnaire peut vous fournir une clé de rechange ou une clé supplémentaire.

34 Clés, portes et glaces

S'il devient difficile de tourner une clé, vérifier la présence de débris sur la lame de clé. La nettoyer périodiquement à l'aide d'une brosse ou d'une pointe.

Avec un abonnement OnStar actif ou connecté, un conseiller OnStar peut déverrouiller le véhicule à distance. Se reporter à *Vue d'ensemble d'OnStar* ➔ 501.

Si le véhicule est verrouillé avec les clés à l'intérieur, se reporter à *Programme d'assistance routière* ➔ 489.

En cas de sièges à mémoire, les télécommandes 1 et 2 sont liées aux positions d'assise des mémoires 1 ou 2. Voir *Sièges à mémoire* ➔ 81.

Clés (Accès avec clé)

Avertissement

Laisser des enfants dans un véhicule avec la clé de contact ou l'émetteur d'accès sans clé (RKE)

(Suite)

Avertissement (Suite)

est dangereux et les enfants ou d'autres occupants peuvent être grièvement blessés ou tués. Ils risquent d'actionner les glaces électriques ou d'autres commandes ou de déplacer le véhicule. Les glaces fonctionnent avec la clé dans le commutateur d'allumage ou l'émetteur RKE dans le véhicule et les enfants ou les occupants peuvent être coincés par une glace se fermant. Ne pas laisser des enfants dans un véhicule avec une clé de contact ou un émetteur RKE.



Avertissement

Si la clé est tournée involontairement quand le véhicule est en marche, le contact peut quitter la position RUN (marche). Cela peut être provoqué par des objets lourds suspendus à l'anneau du porte-clés, ou par des objets longs ou de grande taille attachés à cet anneau, qui pourraient entrer en contact avec le conducteur ou avec le volant. Si le contact quitte la position

(Suite)

Avertissement (Suite)

RUN (marche), le moteur se coupe, cela peut avoir un impact sur le freinage ainsi que sur l'assistance de direction et les coussins gonflables peuvent ne pas se déployer. Afin de réduire le risque de rotation involontaire de la clé de contact, ne modifiez pas la manière dont cette clé et l'émetteur de télédéverrouillage (RKE), selon l'équipement, sont attachés aux anneaux de porte-clés fournis.

La clé de contact et les anneaux de porte-clés, ainsi que l'émetteur RKE, selon l'équipement, sont conçus pour fonctionner ensemble, comme un système, afin de réduire le risque de déplacement involontaire de la clé en dehors de la position RUN (marche). La clé de contact comporte un petit trou pour permettre la fixation de l'anneau de porte-clés fourni. Il est important que toute clé de contact de

remplacement comporte un petit trou. Consultez votre concessionnaire si une clé de remplacement est nécessaire.

La combinaison et la taille des anneaux fournis avec vos clés ont été spécialement sélectionnées pour votre véhicule. Les anneaux sont reliés à la clé comme deux maillons d'une chaîne afin de diminuer le risque de déplacement involontaire de la clé hors de la position RUN (marche). N'ajoutez pas d'objet à l'anneau attaché à la clé de contact. N'ajoutez d'objet que sur le second d'anneau. Limitez les objets ajoutés à quelques clés essentielles ou à de petits objets légers dont la taille ne dépasse pas celle de l'émetteur RKE.



Les interférences provenant des balises d'identification de fréquence radio (RFID) peuvent empêcher le démarrage du véhicule au moyen

de la clé. Conserver les balises RFID à l'écart de la clé lors du démarrage du véhicule.

La clé peut être utilisée pour la porte côté conducteur, pour l'allumage et pour la boîte à gants.

En cas de sièges à mémoire, les clés 1 et 2 sont liées aux positions d'assise des mémoires 1 ou 2. Voir *Sièges à mémoire* ➔ 81.

Programmation de clés pour le véhicule

Pour les ensembles d'entretien spécial Tahoe Police et Tahoe, se reporter au supplément sur les ensembles d'entretien spécial Tahoe Police et Tahoe.

Agir comme suit pour programmer jusqu'à huit clés pour le véhicule.

Programmation avec deux clés reconnues

Pour programmer une nouvelle clé :

1. Insérer la clé d'origine, déjà programmée, dans le commutateur d'allumage et mettre le contact sans démarrer le moteur.
2. Couper le contact et extraire la clé.
3. Rapidement, dans les cinq secondes, insérer la deuxième clé d'origine déjà programmée dans le commutateur d'allumage et mettre le contact sans démarrer le moteur.
4. Couper le contact et extraire la clé.
5. Insérer la nouvelle clé à programmer et, dans les cinq secondes qui suivent, mettre le contact sans démarrer le moteur.

Le témoin de sécurité s'éteint une fois la clé programmée.

6. Répéter les étapes 1 à 5 si d'autres clés doivent être programmées.

Si une clé est perdue ou endommagée, adressez-vous à votre concessionnaire pour en faire produire une nouvelle.

Programmation sans les deux clés reconnues

Programmer une nouvelle clé sur le véhicule lorsqu'aucune clé n'est reconnue. La réglementation canadienne exige que les Canadian (canadiens) propriétaires consultent leur concessionnaire.

Si deux clés reconnues actuellement ne sont pas disponibles, suivre cette procédure pour programmer la première clé.

Cette procédure prend environ 30 minutes pour la première clé. Le véhicule doit être coupé et vous devez disposer de toutes les clés.

1. Insérer la nouvelle clé du véhicule dans le contact.

2. Mettre le contact sans démarrer le moteur. Le témoin de sécurité s'allume alors.
3. Attendre 10 minutes jusqu'à ce que le témoin de sécurité s'éteigne.
4. Couper le contact.
5. Recommencer les étapes 2–4 deux fois supplémentaires. Après la troisième fois, mettre le contact; la clé est apprise et toutes les clés précédemment connues ne fonctionnent plus sur ce véhicule.
6. Pour l'apprentissage de la deuxième clé, couper le contact et insérer la deuxième clé à programmer et mettre le contact sans démarrer le moteur.

Une fois la programmation de deux clés terminée, les clés restantes peuvent être programmées selon la procédure décrite à la section « Programmation avec deux clés reconnues (véhicules à clé uniquement) ».

La clé possède une étiquette avec code à barres qui peut être utilisé par votre concessionnaire ou un serrurier qualifié pour fabriquer de nouvelles clés. Conserver cette information dans un endroit sûr, et non pas dans le véhicule.

Votre concessionnaire peut vous fournir une clé de rechange ou une clé supplémentaire.

S'il devient difficile de tourner une clé, vérifier la présence de débris sur la lame de clé. La nettoyer périodiquement à l'aide d'une brosse ou d'une pointe.

Si le véhicule est verrouillé avec les clés à l'intérieur, se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ 489.

Avec un abonnement OnStar actif ou connecté, un conseiller OnStar peut déverrouiller le véhicule à distance. Se reporter à *Vue d'ensemble d'OnStar* ⇨ 501.

Système de télédéverrouillage

Voir *Énoncé de fréquence radio* ⇨ 496.

Si la portée de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) diminue :

- Vérifier la distance. L'émetteur peut être trop loin du véhicule.
- Vérifier l'emplacement. D'autres véhicules ou objets pourraient bloquer le signal.
- Contrôler la pile de l'émetteur. Se reporter à « Remplacement de pile » plus loin dans cette section.
- Si l'émetteur ne fonctionne toujours pas bien, consulter votre concessionnaire ou un technicien qualifié pour le faire réparer.

Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès sans clé)

Le système d'accès sans clé permet d'entrer dans le véhicule lorsque l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) se trouve à moins de 1 m (3 pi) du véhicule. Voir « Fonctionnement de l'accès sans clé » plus bas dans cette section.

Les fonctions de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) peuvent fonctionner jusqu'à une distance de 60 m (197 pi) du véhicule.

D'autres circonstances peuvent affecter le fonctionnement de l'émetteur, voir *Système de télédéverrouillage* ⇨ 37.



Avec démarrage à distance, sans démarrage à distance similaire

🔒 : Presser pour verrouiller toutes les portes.

Si cette fonction a été activée, les clignotants clignotent une fois à la deuxième pression pour indiquer que le verrouillage a été effectué. Si cette fonction a été activée, l'avertisseur sonore retentit lorsque **🔒** est à nouveau pressé dans les trois secondes. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

La porte du conducteur est ouverte lorsque **🔒** est enfoncé et que l'anti-verrouillage de porte

déverrouillée est activé, toutes les portes se verrouillent et la porte du conducteur se déverrouille immédiatement. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198. Si la porte passager est ouverte lorsque **🔒** est pressé, toutes les portes se verrouillent.

Une pression sur **🔒** arme le système d'alarme. Voir *Système d'alarme du véhicule* ⇨ 61.

En cas de rétroviseurs rabattables automatiques, appuyer et maintenir **🔒** enfoncé pendant une seconde pour rabattre les rétroviseurs, s'ils sont activés. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

🔓 : Appuyer une fois pour déverrouiller la porte du conducteur. Si **🔓** est pressé à nouveau dans les trois secondes, toutes les autres portes se déverrouillent. L'éclairage intérieur s'allume et reste allumé pendant 20 secondes ou jusqu'à ce que le contact soit mis.

Si cette fonction a été activée, les feux de direction clignotent deux fois pour indiquer que le déverrouillage est effectué. Si cette fonction a été activée, les feux extérieurs peuvent s'allumer brièvement. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

Une pression de  sur l'émetteur RKE désarme le système d'alarme. Voir *Système d'alarme du véhicule* ⇨ 61.

En cas de rétroviseurs rabattables automatiques, appuyer et maintenir  enfoncé pendant une seconde pour déplier les rétroviseurs, si la fonction est activée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

Appuyer et maintenir  enfoncé jusqu'à ce que les glaces soient complètement ouvertes, si le fonctionnement des glaces à distance est activé. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

 : Appuyer deux fois pour ouvrir ou fermer le hayon. Appuyer une fois pour arrêter le déplacement du hayon.

 : Appuyer deux fois pour ouvrir la vitre du hayon.

 : Appuyer et relâcher pour activer le localisateur de véhicule. Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit à trois reprises.

Presser de façon prolongée  pendant plus de trois secondes pour activer l'alarme d'urgence. Les feux de direction clignotent et le klaxon retentit de manière répétée pendant 30 secondes. L'alarme est désactivée lorsque le contact est mis ou lorsque  est pressé à nouveau. Le contact doit être coupé pour que l'alarme d'urgence fonctionne.

 : Selon l'équipement, appuyer sur  et le relâcher, puis immédiatement presser et maintenir

 enfoncé jusqu'à ce que les feux clignotants clignotent pendant au moins quatre secondes. Le moteur

peut être démarré depuis l'extérieur du véhicule au moyen de l'émetteur RKE. Voir *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ 49.

Fonctionnement du système d'accès sans clé

Le système d'accès sans clé permet d'accéder aux portes et au hayon sans appuyer sur le bouton de l'émetteur RKE. L'émetteur RKE doit se trouver à 1 m (3 pi) du hayon ou de la porte à ouvrir. Si le véhicule est équipé de cette fonction, les poignées de portes extérieures comportent le bouton correspondant.

L'accès sans clé peut être programmé pour déverrouiller toutes les portes à la première pression du bouton de verrouillage/déverrouillage de la porte du conducteur. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

En cas de sièges à mémoire, les télécommandes 1 et 2 sont liées aux positions d'assise des mémoires 1 ou 2. Voir *Sièges à mémoire* ⇨ 81.

Déverrouillage/Verrouillage sans clé depuis la porte du conducteur

Lorsque les portes sont verrouillées et que l'émetteur RKE est à moins de 1 m (3 pi) de la poignée de porte, une pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller de la poignée de porte conducteur déverrouille la porte conducteur. En cas de nouvelle pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller dans les cinq secondes, toutes les portes passagers et le hayon se déverrouillent.



Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Une pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller entraîne le verrouillage de toutes les portes dans n'importe lequel des cas suivants :

- Il ne s'est pas écoulé plus de cinq secondes depuis la première pression du bouton de verrouillage/déverrouillage.
- Deux pressions du bouton de verrouillage/déverrouillage ont été utilisées pour déverrouiller toutes les portes.

- Une porte du véhicule a été ouverte et toutes les portes sont maintenant fermées.

Déverrouillage/Verrouillage sans clé depuis les portes passagers

Lorsque les portes sont verrouillées et que l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) se trouve à moins de 1 m (3 pi) de la poignée de porte, une pression sur le bouton de verrouillage/déverrouillage de la poignée de porte de passager déverrouille toutes les portes. Une pression du bouton de verrouillage/déverrouillage provoquera le verrouillage de toutes les portes si l'une des situations suivantes se produit :

- Le bouton de verrouillage/déverrouillage a été utilisé pour déverrouiller toutes les portes.
- Une porte du véhicule a été ouverte et toutes les portes sont maintenant fermées.

Activer/Désactiver le déverrouillage sans clé des poignées de porte extérieures et du hayon

Selon l'équipement, le déverrouillage sans clé des poignées extérieures de porte et du hayon peut être désactivé et activé.

Désactivation du déverrouillage sans clé :

Le véhicule étant coupé, maintenir la pression simultanément sur  et sur , sur l'émetteur RKE, pendant environ trois secondes. Les clignotants clignotent rapidement quatre fois pour indiquer que l'accès est désactivé. L'utilisation de n'importe quelle poignée extérieure pour déverrouiller les portes ou ouvrir le hayon provoque quatre clignotements rapides des clignotants, indiquant que l'accès est désactivé. En cas de désactivation, désarmer le système d'alarme avant de démarrer le véhicule.

Activation du déverrouillage sans clé :

Le véhicule étant coupé, maintenir la pression simultanément sur  et sur , sur l'émetteur RKE, pendant environ trois secondes. Les clignotants clignotent rapidement deux fois pour indiquer que l'accès est activé.

Verrouillage passif

Si le véhicule est équipé d'un accès sans clé, cette fonction verrouille le véhicule quelques secondes après la fermeture des portes si le véhicule est arrêté et si au moins un émetteur RKE a été retiré du véhicule ou s'il n'en reste aucun à l'intérieur.

Si d'autres dispositifs électroniques interfèrent avec le signal de l'émetteur RKE, le véhicule peut ne pas détecter la télécommande RKE à l'intérieur du véhicule. Si le verrouillage passif est activé, les portes peuvent se verrouiller avec l'émetteur RKE à l'intérieur du

véhicule. Ne pas laisser l'émetteur RKE dans un véhicule sans surveillance.

Pour déterminer si les portes se verrouillent automatiquement lorsque vous quittez le véhicule, se reporter à « Verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance » sous *Personnalisation du véhicule* ➔ 198.

Désactivation temporaire du verrouillage passif

Désactiver temporairement le verrouillage passif en maintenant  enfoncé sur le commutateur intérieur de porte, avec une porte ouverte pendant au moins quatre secondes, ou jusqu'à entendre trois avertissements sonores. Le verrouillage passif reste ensuite désactivé jusqu'à ce que le  intérieur de la porte soit enfoncé, ou jusqu'à ce que le contact du véhicule soit allumé.

Alarme de télécommande laissée dans le véhicule

Lorsque le contact du véhicule est coupé et qu'un émetteur RKE est laissé dans le véhicule, l'avertisseur sonore retentit à trois reprises une fois les portes fermées. Pour activer ou désactiver cette fonction, se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

La télécommande n'est plus en mode alerte du véhicule

Si le véhicule est en marche avec une porte ouverte et que toutes les portes sont ensuite fermées, le véhicule effectue une recherche d'émetteurs RKE à l'intérieur. En l'absence d'émetteur(s) détecté(s), le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche AUCUNE TÉLÉCOMMANDE DÉTECTÉE (aucune télécommande détectée) et l'avertisseur sonore retentit trois fois. Cela ne se produit qu'une seule fois à chaque utilisation du véhicule. Pour activer ou désactiver, voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

Ouverture du hayon sans clé

Appuyer sur le patin tactile du dessous de la poignée du hayon pour ouvrir le hayon lorsque toutes les portes sont déverrouillées ou lorsque l'émetteur se trouve à une distance de 1 m (3 pi).

Ouverture de la glace du hayon sans clé

Appuyer sur le bouton extérieur de la vitre du hayon pour ouvrir la vitre du hayon lorsque toutes les portes sont déverrouillées ou lorsque l'émetteur se trouve à une distance de 1 m (3 pi).

Voir *Hayon* ⇨ 54.

Accès avec clé

Pour accéder au véhicule quand la pile de l'émetteur est faible, se reporter à *Serrures de porte* ⇨ 50.

Programmation d'émetteurs pour le véhicule

Seuls les émetteurs de télédéverrouillage (RKE) programmés pour ce véhicule fonctionnent. Si un émetteur est

perdu ou volé, vous pouvez acheter et faire programmer un émetteur de rechange auprès de votre concessionnaire. Le véhicule peut être reprogrammé de sorte que les émetteurs perdus ou volés ne fonctionnent plus. Jusqu'à huit émetteurs peuvent être programmés pour un véhicule.

Programmation d'émetteurs reconnus

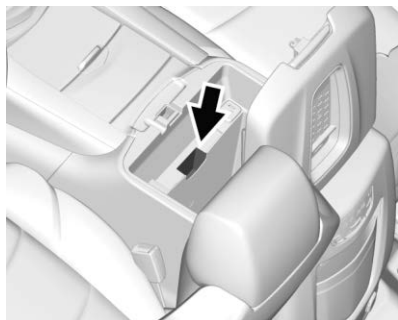
Un nouvel émetteur peut être programmé pour le véhicule lorsque deux émetteurs reconnus sont présents.

Le contact doit être coupé et toutes les télécommandes, y compris celles déjà reconnues et les nouvelles, doivent vous accompagner.

1. Déposer la clé de l'émetteur reconnu.
2. Placer les deux émetteurs reconnus dans le porte-gobelet ou sur le siège du passager.

3. Introduire la clé de véhicule dans le barillet de serrure extérieure de la porte du conducteur. Puis tourner la clé dans le sens antihoraire, en position de déverrouillage cinq fois en moins de 10 secondes.

Le CIB affiche PRÊT POUR TÉLÉCOMMANDE. n° 2, 3, 4, ETC.



4. Placer l'émetteur neuf dans la pochette/insert d'émetteur.
Ouvrir la zone de rangement de la console centrale et le tiroir de rangement. La pochette/insert d'émetteur se

trouve à l'avant de la zone de rangement, près de la zone de rangement de console centrale, entre les sièges de conducteur et de passager.

5. Appuyer sur ENGINE START/STOP. À l'issue de l'apprentissage de l'émetteur, le CIB indique qu'il est prêt à programmer l'émetteur suivant.
6. Retirer l'émetteur de la pochette et appuyer sur  ou  sur l'émetteur.

Répéter les étapes 4 à 6 pour programmer d'autres émetteurs.

Lorsque tous les émetteurs sont programmés, maintenir enfoncé ENGINE START/STOP pendant approximativement 12 secondes pour quitter le mode de programmation.

7. Replacer la clé dans l'émetteur.

Programmation sans émetteur reconnu

Si deux émetteurs actuellement reconnus ne sont pas disponibles, agir comme suit pour programmer jusqu'à huit émetteurs. Cette fonctionnalité n'est pas disponible au Canada. Cette procédure peut prendre à 30 minutes environ. Le contact doit être coupé et vous devez être en possession de tous les émetteurs à programmer.

1. Déposer la clé du véhicule de l'émetteur.
2. Introduire la clé du véhicule dans le barillet de serrure extérieure de la porte du conducteur; puis tourner la clé dans le sens antihoraire, en position de déverrouillage cinq fois en moins de 10 secondes.

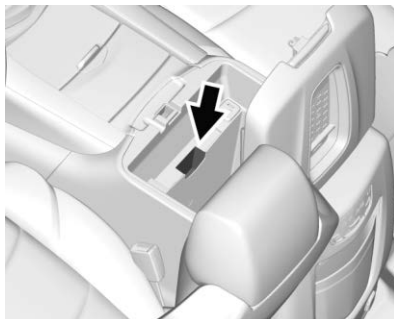
Le CIB affiche CONFIGURATION DE LA TÉLÉCOMMANDE EN COURS. VEUILLEZ PATIENTER.

3. Attendre pendant 10 minutes jusqu'à ce que le CIB affiche APPUYER SUR BOUTON START POUR CONFIGURER, presser ensuite ENGINE START/STOP.

Le CIB affiche à nouveau CONFIGURATION DE LA TÉLÉCOMMANDE EN COURS. VEUILLEZ PATIENTER.

4. Répéter l'étape 3 à deux reprises. Après la troisième fois, aucun des émetteurs reconnus antérieurement ne fonctionnera plus avec le véhicule. Les émetteurs restants peuvent être réappris pendant les étapes suivantes.

À présent, le CIB doit afficher PRÊT POUR TÉLÉCOMMANDE n° 1.



5. Placer l'émetteur neuf dans la pochette/insert d'émetteur.

Ouvrir la zone de rangement de la console centrale et le tiroir de rangement. La pochette/insert d'émetteur se trouve à l'avant de la zone de rangement, près de la zone de rangement de console centrale, entre les sièges de conducteur et de passager.

6. Appuyer sur ENGINE START/STOP. À l'issue de l'apprentissage de l'émetteur, le CIB indique qu'il est prêt à programmer l'émetteur suivant.

7. Retirer l'émetteur de la pochette/insert et appuyer sur  ou  sur l'émetteur.

Répéter les étapes 5 à 7 pour programmer d'autres émetteurs.

Lorsque tous les émetteurs sont programmés, maintenir enfoncé ENGINE START/STOP pendant approximativement 12 secondes pour quitter le mode de programmation.

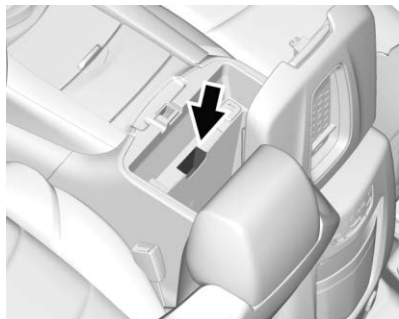
8. Replacer la clé dans l'émetteur.

Démarrage du véhicule avec une pile d'émetteur faible

En cas de faible charge de la pile de l'émetteur, ou s'il y a des interférences avec le signal, le CIB peut afficher AUCUNE TÉLÉCOMMANDE DÉTECTÉE ou AUCUNE TÉLÉCOMMANDE DÉTECTÉE. PLACEZ LA CLÉ DANS POCHE DE L'ÉMETTEUR, PUIS DÉMARRER VÉHICULE. lorsque vous démarrez le véhicule.

Pour démarrer le véhicule :

1. Ouvrir la zone de rangement de la console centrale et le plateau de rangement.



2. Placer l'émetteur dans la pochette/insert d'émetteur.
3. En position de stationnement (P) ou de point mort (N), appuyer sur la pédale de frein et sur ENGINE START/STOP (Démarrage/Arrêt du moteur).

Remplacer la pile de l'émetteur dès que possible.

Remplacement de la pile

Remplacer la batterie dans l'émetteur dès que le message **REPLACER PILE DANS TÉLÉCOMMANDE** s'affiche sur le CIB.

Attention

Lors du remplacement de la pile, ne pas toucher les circuits de la télécommande. L'électricité statique du corps pourrait endommager la télécommande.

Pour remplacer la pile :



1. Appuyer sur le bouton latéral de la l'émetteur RKE et retirer la clé. Ne jamais tirer la clé sans avoir appuyé sur le bouton.



2. Lorsque la clé est déposée, introduire un objet plat et mince au centre de l'émetteur pour les séparer et déposer le couvercle du dos.



3. Soulever la pile au moyen d'un objet plat.
4. Retirer la pile.
5. Introduire la pile neuve, côté positif vers le couvercle arrière. Utiliser une pile CR2032 ou l'équivalent.
6. Refermer l'émetteur.

Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès avec clé)

Les fonctions de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) peuvent fonctionner jusqu'à une distance de 60 m (197 pi) du véhicule.

D'autres circonstances peuvent affecter le fonctionnement de l'émetteur, voir *Système de télédéverrouillage* ⇨ 37.



Avec démarrage à distance, sans démarrage à distance similaire

Q : Selon l'équipement, appuyer sur **Q** et le relâcher, puis immédiatement presser et maintenir **Q** enfoncé jusqu'à ce que les feux clignotants clignotent pendant au moins quatre secondes. Le moteur peut être démarré depuis l'extérieur du véhicule au moyen de l'émetteur RKE. Voir *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ 49.

Q : Presser pour verrouiller toutes les portes.

Si cette fonction a été activée dans la personnalisation du véhicule, les feux clignotants clignotent une fois pour indiquer que le verrouillage a été effectué. Si elle a été activée par l'entremise de la personnalisation du véhicule, l'avertisseur sonore retentit lorsque **Q** est à nouveau pressé dans les trois secondes. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

Une pression sur **Q** arme le système d'alarme. Voir *Système d'alarme du véhicule* ⇨ 61.

En cas de rétroviseurs rabattables automatiques, appuyer et maintenir **Q** enfoncé pendant une seconde pour rabattre les rétroviseurs, s'ils sont activés. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

Q : Appuyer une fois pour déverrouiller la porte du conducteur. Si **Q** est pressé à nouveau dans les trois secondes, toutes les autres portes se déverrouillent. L'éclairage intérieur s'allume et reste allumé pendant 20 secondes ou jusqu'à ce que le contact soit activé.

Si cette fonction a été activée, les feux de direction clignotent deux fois pour indiquer que le déverrouillage est effectué. Si cette fonction a été activée, les feux extérieurs peuvent s'allumer brièvement. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

Une pression de **Q** sur l'émetteur RKE désarme le système d'alarme. Voir *Système d'alarme du véhicule* ⇨ 61.

En cas de rétroviseurs rabattables automatiques, appuyer et maintenir **Q** enfoncé pendant une seconde pour déplier les rétroviseurs, si la fonction est activée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

Appuyer et maintenir **Q** enfoncé jusqu'à ce que les glaces soient complètement ouvertes, si le fonctionnement des glaces à distance est activé. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

 : Appuyer deux fois pour ouvrir ou fermer le hayon. Appuyer une fois pour arrêter le déplacement du hayon.

 : Appuyer deux fois pour ouvrir la vitre du hayon.

 : Appuyer et relâcher pour activer le localisateur de véhicule. Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit à trois reprises.

Presser de façon prolongée  pendant plus de trois secondes pour activer l'alarme d'urgence. Les feux de direction clignotent et le klaxon retentit de manière répétée pendant 30 secondes. L'alarme est désactivée lorsque le contact est mis ou lorsque  est pressé à nouveau. Le contact doit être coupé pour que l'alarme d'urgence fonctionne.

Programmation d'émetteurs pour le véhicule

Seuls les émetteurs RKE programmés pour ce véhicule fonctionnent. Si un émetteur est perdu ou volé, un émetteur de

rechange peut être acheté et programmé chez votre concessionnaire. Chaque véhicule peut posséder jusqu'à huit émetteurs programmés pour lui. Consulter votre concessionnaire pour la programmation des émetteurs.

Pour les ensembles d'entretien spécial Tahoe Police et Tahoe, se reporter au supplément des ensembles d'entretien spécial Tahoe Police et Tahoe.

Remplacement de la pile

Remplacer bientôt la batterie dans l'émetteur si le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche REPLACE BATTERY IN REMOTE KEY (Remplacer la batterie de la télécommande).

Attention

Lors du remplacement de la pile, ne pas toucher les circuits de la télécommande. L'électricité statique du corps pourrait endommager la télécommande.

Pour remplacer la pile :



1. Séparer et déposer le couvercle arrière de l'émetteur au moyen d'un objet plat et mince tel qu'une pièce de monnaie.



2. Presser et faire glisser la pile vers le bas en direction de la pochette de l'émetteur, dans le sens de l'anneau de la clé. Ne pas utiliser d'objet métallique.
3. Retirer la pile.
4. Introduire la pile neuve, côté positif vers le haut. Utiliser une pile CR2032 ou l'équivalent.
5. Pousser ensemble le haut du couvercle du dos de l'émetteur latéralement d'abord puis le bas vers l'anneau de la clé.

Démarrage à distance du véhicule

Si l'équipement comprend un dispositif de démarrage à distance, le système de commande de climatisation est activé, selon la température extérieure, lorsque le véhicule est démarré à distance.

Le désembueur de lunette arrière ainsi que les sièges chauffants et ventilés, selon l'équipement, peuvent aussi être activés. Se reporter à *Sièges avant chauffés et aérés* ⇨ 85 et *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

Les lois en vigueur dans certaines communautés peuvent limiter l'utilisation des démarreurs à distance. Vérifier les réglementations locales pour prendre connaissance de toutes les exigences relatives au démarrage à distance des véhicules.

Ne pas utiliser le démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas. Votre véhicule pourrait manquer de carburant.

Le véhicule ne peut pas être démarré à distance si :

- La clé est dans le contact (accès avec clé) ou si l'émetteur est dans le véhicule (accès sans clé).
- Le capot n'est pas fermé.
- Le système de contrôle des émissions présente une défaillance et le témoin de défaillance est allumé.
- Les clignotants de détresse sont allumés.
- Deux télédémarrages véhicule, ou un démarrage avec extension, ont déjà été utilisés.
- Le véhicule n'est pas en position de stationnement (P).

Le moteur est coupé lors d'un démarrage à distance du véhicule si :

- La température du liquide de refroidissement monte trop haut.
- La pression d'huile baisse.

La portée de l'émetteur RKE peut être réduite pendant que le véhicule fonctionne.

D'autres circonstances peuvent affecter le fonctionnement de l'émetteur. Se reporter à *Système de télédéverrouillage* ⇨ 37 ou *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

Démarrage du véhicule en utilisant la fonction de télédémarrage

1. Presser et relâcher .
2. Maintenir enfoncé immédiatement  jusqu'au clignotement des clignotants ou pendant au moins quatre secondes.

Lorsque le véhicule démarre, les feux de stationnement s'allument. Les portes se verrouillent et le système de commande de climatisation peut s'activer.

Le moteur continue à fonctionner pendant 15 minutes. Répéter les étapes 1 et 2 pour une prolongation de délai de 15 minutes.

Mettre le contact pour faire fonctionner le véhicule.

Temps de fonctionnement prolongé du moteur

La durée de fonctionnement du moteur peut être prolongée de 15 minutes, pour un total de 30 minutes, si les étapes 1 et 2 sont répétées au cours des 15 premières minutes pendant que le moteur est encore en marche. Une prolongation peut être demandée 30 secondes après le démarrage.

Il est possible d'effectuer au maximum deux télédémarrages (ou un seul télédémarrage et une extension) entre les cycles d'allumage.

Le contact du véhicule doit être activé puis désactivé pour utiliser à nouveau le démarrage à distance.

Arrêt d'un démarrage à distance

Pour annuler un télédémarrage véhicule, faire l'une des actions suivantes :

- Maintenir enfoncé  jusqu'à l'extinction des feux de stationnement.
- Allumer les feux de détresse.
- Mettre le contact puis le couper.

Serrures de porte

Avertissement

Des portes non verrouillées peuvent être dangereuses.

- Des passagers, et spécialement des enfants, peuvent facilement ouvrir les portes et tomber à l'extérieur d'un véhicule en mouvement. Les portes peuvent être déverrouillées et ouvertes lorsque le véhicule est en mouvement. Les probabilités d'éjection

(Suite)

Avertissement (Suite)

hors du véhicule lors d'une collision augmentent si les portes ne sont pas verrouillées. Par conséquent, tous les passagers devraient porter correctement leur ceinture de sécurité et les portes devraient être verrouillées chaque fois que le véhicule roule.

- De jeunes enfants se trouvant dans des véhicules déverrouillés peuvent se trouver dans l'impossibilité d'en sortir. Un enfant peut avoir à subir une chaleur extrême et souffrir de blessures définitives ou même mourir d'un coup de chaleur. Toujours verrouiller le véhicule en le quittant.
- Des gens de l'extérieur peuvent facilement pénétrer dans le véhicule dont les

(Suite)

Avertissement (Suite)

portes ne sont pas verrouillées lorsque celui-ci ralentit ou s'arrête. Le verrouillage des portes peut empêcher que cela ne se produise.

Pour verrouiller ou déverrouiller les portes depuis l'extérieur du véhicule :

- Appuyer sur  ou  sur l'émetteur de télédéverrouillage.
- Insérer la clé dans la porte du conducteur.

Pour verrouiller ou déverrouiller les portes depuis l'intérieur du véhicule :

- Appuyer sur  ou  du commutateur de verrouillage électrique des portes.
- L'enfoncement du bouton de verrouillage manuel de la porte du conducteur verrouille toutes les portes. L'enfoncement du

bouton de verrouillage manuel d'une porte de passager verrouille uniquement cette porte.

- En tirant sur une manette intérieure de porte, la porte se verrouille. Une deuxième traction sur la manette de porte ouvre la porte.

Accès sans clé

Selon l'équipement, l'émetteur RKE doit se trouver dans un rayon de 1 m (3 pi) du hayon ou de la porte à ouvrir. Appuyer sur le bouton de la poignée de porte pour l'ouvrir. Se reporter à « Fonctionnement du système d'accès sans clé » dans *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès sans clé)* ⇨ 38 ou *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès avec clé)* ⇨ 46.

Serrures à libre rotation

Le barillet de serrure de clé de porte tourne librement si une clé incorrecte est utilisée ou si la clé correcte n'est pas insérée à fond. Le dispositif de serrure de porte à

rotation libre empêche de forcer la serrure. Pour réinitialiser la serrure, la tourner à la position verticale avec la clé correcte complètement insérée. Retirer la clé et l'insérer à nouveau. Si cette action ne réinitialise pas la serrure, faire tourner la clé d'un demi-tour dans le barillet et répéter la procédure de réinitialisation.

Portes à verrouillage électrique

Appuyer sur  ou  sur l'émetteur de télédéverrouillage. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès sans clé)* ⇨ 38 ou *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès avec clé)* ⇨ 46.



 : Presser pour verrouiller les portes.

 : Presser pour déverrouiller les portes.

Verrouillage temporisé

Cette fonction diffère le verrouillage des portes de cinq secondes après la fermeture de toutes les portes.

Le verrouillage temporisé n'est activé que lorsque la fonction Anti-blocage de porte déverrouillé a été désactivée.

Lorsque  est pressé sur le commutateur de serrure électrique de porte pendant que la porte est ouverte, une sonnerie retentit trois fois pour indiquer que le verrouillage différé est actif.

Les portes se verrouillent automatiquement cinq secondes après la fermeture de toutes les portes. Si une porte est rouverte avant ce temps, la minuterie de cinq secondes est réinitialisée quand toutes les portes sont fermées à nouveau.

Appuyer à nouveau sur  sur le commutateur de serrure de porte ou appuyer sur  sur l'émetteur RKE pour verrouiller les portes immédiatement.

Cette fonction peut être programmée. Se reporter à la rubrique « Verrouillage temporisé des portes » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

Serrures de portes automatiques

Les portes sont verrouillées automatiquement lorsqu'elles sont toutes fermées, que le contact est mis et que le véhicule est déplacé en dehors de la position de stationnement (P).

Si une porte du véhicule est déverrouillée, et qu'elle est ensuite ouverte puis fermée, les portes se verrouillent lorsque le conducteur retire son pied de la pédale de frein, ou lorsque la vitesse du véhicule dépasse 13 km/h (8 mi/h).

Pour déverrouiller les portes :

- Appuyer sur  sur le commutateur de verrouillage électrique des portes.
- Mettre la boîte de vitesses en position de stationnement (P).

Le verrouillage automatique des portes ne peut pas être désactivé. Le déverrouillage automatique des portes peut être programmé. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

Dispositif antiverrouillage

Pour les ensembles d'entretien spécial Tahoe Police et Tahoe, se reporter au supplément sur les ensembles d'entretien spécial Tahoe Police et Tahoe.

Accès avec clé : Lorsque le verrouillage est demandé alors que la porte conducteur est ouverte et que la clé est dans le contact, toutes les portes se verrouillent, puis la porte conducteur se déverrouille.

Ceci peut être modifié manuellement en appuyant sur  du commutateur de verrouillage électrique des portes.

Accès sans clé : Lorsque le verrouillage est demandé alors que la porte conducteur est ouverte et que le contact est mis ou en position ACC/ACCESSORY (accessoires), toutes les portes se verrouillent et la porte conducteur se déverrouille ensuite.

Si le véhicule est arrêté et si le verrouillage est nécessaire pendant qu'une porte est ouverte, lorsque toutes les portes sont fermées, le véhicule vérifie si des émetteurs RKE se trouvent dans l'habitacle. Si un émetteur RKE est détecté et si le nombre d'émetteurs RKE dans l'habitacle n'a pas diminué, la porte du conducteur se déverrouille et l'avertisseur sonore retentit trois fois.

Ceci peut être modifié manuellement en appuyant sur  du commutateur de verrouillage électrique des portes.

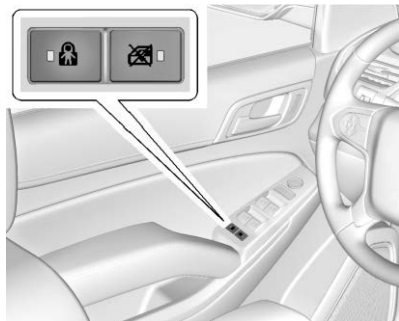
Antiblocage de porte déverrouillée

Si la fonction d'anti-verrouillage de porte déverrouillée est activée et que le contact du véhicule est coupé, la porte du conducteur est déverrouillée, et le verrouillage est demandé, toutes les portes se verrouillent et la porte du conducteur reste ouverte. Pousser à nouveau le bouton pour verrouiller la porte du conducteur. La fonction d'anti-verrouillage de porte

déverrouillée peut être activée ou désactivée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

Serrures de sécurité

Les serrures de sécurité des portes arrière empêchent les passagers d'ouvrir les portes arrière depuis l'intérieur du véhicule.



Appuyer sur  pour activer les serrures de sécurité des portes arrière. Le témoin s'allume.

Appuyer de nouveau sur  pour désactiver les serrures de sécurité.

Portes

Hayon

Avertissement

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer dans le véhicule s'il est conduit avec le hayon ou le coffre ouvert, ou avec un objet qui traverse le joint entre la carrosserie et le coffre ou le hayon. L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO), gaz invisible et inodore. Celui-ci peut provoquer un évanouissement et même la mort.

Si le véhicule doit être conduit avec le hayon ou le coffre ouvert :

- Fermer toutes les glaces.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord

(Suite)

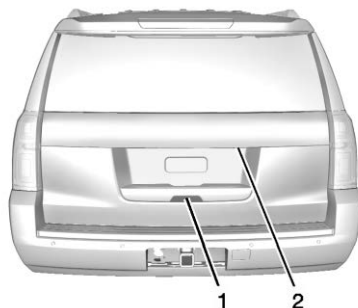
Avertissement (Suite)

- Régler le système de climatisation de sorte qu'il n'amène que de l'air extérieur et régler le ventilateur à la vitesse maximale. Voir « Système de climatisation » dans l'index.
- Si le véhicule est équipé d'un hayon à commande électrique, désactiver le fonctionnement électrique du hayon.

Pour plus de renseignements sur le monoxyde de carbone, se reporter à *Échappement du moteur* ⇨ 265.

Attention

Pour éviter d'endommager le hayon ou sa glace, vérifier que la zone derrière et au-dessus du hayon est dégagée avant de l'ouvrir.

Hayon manuel

Pour ouvrir le hayon, appuyer sur  sur le commutateur de serrure de porte à commande électrique ou appuyer sur  sur l'émetteur RKE deux fois pour déverrouiller toutes

les portes. Appuyer sur le patin tactile (1) du dessous de la poignée du hayon et lever le hayon.

Appuyer sur le bouton (2) au-dessus de la plaque minéralogique pour ouvrir la vitre du hayon, ou appuyer rapidement deux fois sur  de l'émetteur RKE. Ne pas laisser la vitre de hayon ouverte en levant le hayon.

Il existe un retard dans la libération de la vitre du hayon en cas de tentative de l'ouvrir pendant que l'essuie-glace arrière fonctionne.

Utiliser la cuvette de traction pour abaisser et fermer le hayon. Ne pas appuyer sur le pavé tactile lors de la fermeture. Cela laissera le hayon ouvert.

Le hayon peut être ouvert lorsqu'il est verrouillé si l'émetteur RKE est à moins de 1 m (3 pi) du patin tactile. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès sans clé)* ⇨ 38 ou *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès avec clé)* ⇨ 46.

Le hayon est doté d'un loquet électrique. Si la batterie est débranchée ou si sa tension est faible, le hayon ne s'ouvrira pas. Le hayon fonctionnera à nouveau lorsque la batterie sera rebranchée et rechargée.

Fonctionnement du hayon à commande électrique**Avertissement**

Vous-même ou d'autres personnes pouvez être blessés si vous vous trouvez sur le chemin du hayon électrique. S'assurer que personne ne se trouve sur le chemin du hayon électrique lors de sa ouverture et fermeture.

Attention

Conduire avec un hayon ouvert et mal fixé risque d'endommager les composants du hayon à commande électrique.



Selon l'équipement, le commutateur de hayon électrique est sur la console de plafond. Le véhicule doit être en position de stationnement (P).

Les modes sont :

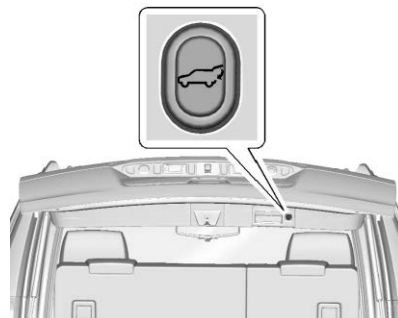
MAX : S'ouvre à la hauteur maximum.

3/4 : S'ouvre à une hauteur réduite qui peut être programmée du 3/4 à l'ouverture complète. À utiliser pour éviter l'ouverture du hayon jusqu'à une porte de garage ou un chargement placé sur la galerie de toit. Le hayon peut être complètement ouvert manuellement.

OFF (ARRÊT) : S'ouvre manuellement uniquement.

Pour ouvrir ou fermer électriquement le hayon, sélectionner le mode MAX ou 3/4, puis :

- Appuyer rapidement deux fois sur  sur l'émetteur RKE jusqu'à ce que le hayon se déplace.
- Appuyer sur  de la console de plafond. La porte conducteur doit être déverrouillée ou verrouillée, sans que la sécurité soit armée.
- Appuyer sur le patin tactile, sur la face intérieure de la poignée du hayon, après le déverrouillage de toutes les portes. S'il est équipé de l'accès sans clé, un véhicule verrouillé peut être ouvert si l'émetteur RKE se trouve à 1 m (3 pi) du patin tactile.



- Appuyer sur  au bord inférieur du hayon à côté du verrou de fermeture.

Pour arrêter le hayon pendant qu'il se déplace, appuyer sur l'un des boutons de commande du hayon, le patin tactile, ou sur  de l'émetteur RKE. En appuyant sur l'un des boutons de commande du hayon ou en appuyant rapidement deux fois sur  de l'émetteur RKE, le hayon se déplace à nouveau dans le sens inverse. En appuyant sur le patin tactile de la poignée du hayon, le

hayon se déplace à nouveau, mais seulement dans le sens de l'ouverture.

Attention

Forcer manuellement l'ouverture ou la fermeture du hayon durant un cycle électrique peut endommager le véhicule. Laisser le cycle électrique se terminer.

Le hayon à commande électrique peut être temporairement désactivé par temps extrêmement froid ou après un fonctionnement électrique répété pendant un bref laps de temps. Dans ce cas, le hayon peut toujours être commandé manuellement. Sélectionner OFF (arrêt) sur le commutateur de hayon.

Si le véhicule sort de la position de stationnement (P) pendant que la fonction électrique est en cours, le hayon continue à fonctionner. Si le véhicule accélère avant que le hayon ne se soit complètement déplacé, le hayon peut s'arrêter ou

retourner en sens inverse. Vérifier les messages du centralisateur informatique de bord (CIB) et s'assurer que le hayon est fermé et verrouillé avant de conduire.

Détection de hayon défaillant

Si le hayon à commande électrique se ferme automatiquement après un cycle d'ouverture par commande électrique, cela indique que le système a détecté une surcharge du hayon ou une éventuelle défaillance de la bécaille de hayon. Retirer tout poids en excès. Un carillon retentit de manière répétée lorsque la détection de hayon défaillant est en cours. Si le hayon continue à se fermer automatiquement après l'ouverture, ne pas utiliser le hayon à commande électrique et consulter le concessionnaire pour le faire réparer.

Le fait d'entraver le déplacement du hayon à commande électrique ou de le fermer manuellement trop rapidement après son ouverture par commande électrique peut être assimilé à une défaillance de la

bécaille de hayon et, dans ce cas, la fonction de détection de hayon défaillant peut également être activée par le système. Laisser le hayon terminer son déplacement et attendre quelques secondes avant de fermer manuellement le hayon.

Fonctions de détection d'obstacles

Si le hayon rencontre un obstacle pendant un cycle d'ouverture ou de fermeture, le sens de déplacement du hayon sera automatiquement inversé et le hayon se déplacera à une courte distance par rapport à l'obstacle. Après avoir éliminé l'obstacle, le hayon électrique peut être à nouveau utilisé. Si le hayon rencontre plusieurs obstacles sur le même cycle, le fonctionnement électrique sera désactivé. Après avoir éliminé les obstacles, fermer manuellement le hayon. Ce qui permettra la reprise des fonctions normales du fonctionnement électrique.

Si le véhicule est verrouillé pendant que le hayon se ferme, et qu'un obstacle est rencontré qui empêche le hayon de se fermer complètement, l'avertisseur sonore retentit à titre d'alerte sur le fait que le hayon ne s'est pas fermé.

Des capteurs de pincement sont sur les bords latéraux du hayon. Si un objet est coincé entre le hayon et le véhicule et appuie sur un capteur, le hayon repart en sens inverse et s'arrête en position d'ouverture partielle. Le hayon reste ouvert jusqu'à ce qu'il soit actionné de nouveau ou fermé manuellement.

Réglage de mode 3/4

Pour modifier la position à laquelle le hayon s'arrête pendant l'ouverture :

1. Sélectionner le mode MAX ou 3/4 et ouvrir le hayon électriquement.

2. Arrêter le déplacement du hayon à la hauteur désirée en appuyant sur l'un des boutons. Régler manuellement la position du hayon au besoin.
3. Maintenir enfoncé  sur le bord inférieur du hayon près du loquet à l'extérieur du hayon jusqu'à ce que les clignotants clignotent et qu'un bip retentisse. Ceci indique que le réglage a été enregistré.

Le hayon ne peut être réglé sous une hauteur programmable minimum. En cas d'absence de clignotement ou de sonnerie, le réglage de hauteur peut être trop bas.

Fonctionnement manuel

Sélectionner OFF (arrêt) pour actionner manuellement le hayon. Se reporter à la description du hayon manuel du début de cette section.

Attention

Tenter de déplacer le hayon trop rapidement et avec une force excessive peut endommager le véhicule.

Actionner manuellement le hayon, lentement et sans heurt. Le système comprend un dispositif qui limite la vitesse de fermeture manuelle afin de protéger les composants.

Fonctionnement mains libres

En cas d'accès du véhicule mains libres, le hayon peut être actionné au moyen d'un mouvement de coup de pied sous le pare-chocs arrière.

Le hayon ne peut pas fonctionner si l'émetteur RKE n'est pas à 1 m (3 pi).

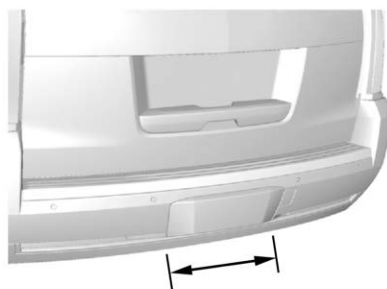
Le dispositif mains libres ne fonctionne pas quand le hayon se déplace. Pour arrêter le mouvement du hayon, actionner l'un des commutateurs du hayon.

Le dispositif mains libres peut être personnalisé. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198. Choisir parmi ce qui suit :

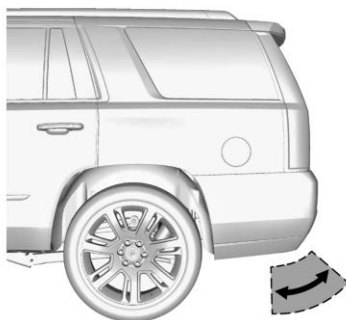
Actionnement de l'ouverture et de la fermeture : La détection de mouvement de coup de pied est activée pour ouvrir et fermer le hayon.

Actionnement de l'ouverture uniquement : La détection de mouvement de coup de pied n'est activée que pour ouvrir le hayon.

Off (Arrêt) : Le dispositif est désactivé.



Longueur de la zone de coup de pied



Pour l'actionner, déplacer le pied dans un mouvement de coup de pied vers l'avant sous le centre du pare-chocs arrière, puis retirer le pied.

Attention

Les éclaboussures d'eau peuvent provoquer l'ouverture du hayon. Éloigner l'émetteur RKE de la zone de détection du pare-chocs arrière ou placer à OFF (arrêt) le mode de hayon en cas de nettoyage ou d'intervention à proximité du pare-chocs arrière pour éviter une ouverture accidentelle.

- Ne pas faire glisser votre pied d'un côté à l'autre.
- Ne pas laisser votre pied sous le pare-chocs; le hayon ne sera pas actionné.
- Ne pas toucher le hayon avant son arrêt complet.

- Ce dispositif peut être temporairement désactivé dans certaines conditions. Si le hayon ne réagit pas au coup de pied, ouvrir ou fermer le hayon au moyen d'une autre méthode ou démarrer le véhicule. Le dispositif sera réactivé.

Lors de la fermeture du hayon avec ce dispositif, il y aura un court délai. Les feux arrière clignotent et un carillon retentit. Se tenir à l'écart du hayon avant qu'il ne commence à se déplacer.

Marchepied à commande électrique

Avertissement

Ne jamais placer les mains ou autres parties du corps entre les marchepieds déployés et la carrosserie du véhicule. Vous ou d'autres personnes risquez de subir de graves blessures.

Avertissement

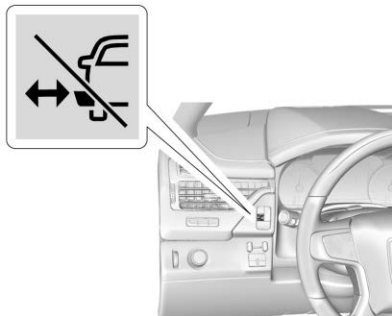
Ne jamais monter sur un marchepied en mouvement. Vous ou d'autres personnes risquez de subir de graves blessures.

Les marche-pieds électriques se déploient lorsque la porte est ouverte et se rétractent automatiquement trois secondes après la fermeture de la porte. Les marche-pieds électriques se rétractent immédiatement si le véhicule commence à se déplacer.

Désactiver les marchepieds électriques avant de placer un cric ou un objet sous le véhicule. Une accumulation trop importante de glace peut empêcher le déploiement des marchepieds électriques. Vérifier la position du marchepied avant de sortir du véhicule. En cas de blocage, désactiver les marchepieds électriques, éliminer la glace, puis réactiver ces

marchepieds et vérifier leur fonctionnement normal avant de les utiliser.

Les mains, les enfants, les animaux domestiques, les objets et les vêtements doivent être dégagés des marche-pieds électriques pendant leur déplacement. Les marche-pieds inversent leur déplacement s'ils rencontrent une obstruction en s'ouvrant ou en se fermant. Éliminer l'obstruction puis ouvrir et fermer la porte du même côté pour achever le déplacement des marche-pieds. Si l'obstruction n'est pas éliminée, les marche-pieds restent étirés pendant la conduite.



Pour étirer les deux marche-pieds électriques en vue du nettoyage, appuyer sur  pendant que le véhicule est en position de stationnement (P) ou de point mort (N). Appuyer sur  à nouveau pour les rétracter. Le CIB affiche un message.

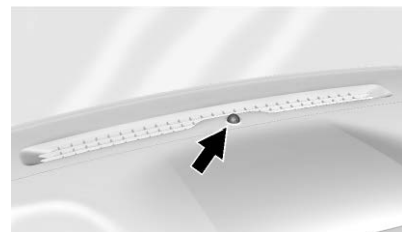
Activer/désactiver

Maintenir enfoncé  pendant quatre secondes pour verrouiller et désactiver les marche-pieds électriques. Maintenir enfoncé  pendant quatre secondes à nouveau pour les activer. Le CIB affiche un message.

Sécurité du véhicule

Ce véhicule comporte des fonctions antivol; toutefois, elles ne rendent pas le véhicule impossible à voler.

Système d'alarme du véhicule



La lampe indicatrice du panneau d'instruments près du pare-brise indique le statut du système.

Off (arrêt) : Le système d'alarme est désarmé.

Allumée en continu : Le véhicule est sécurisé pendant le délai d'armement du système.

Clignotement rapide : Le véhicule n'est pas en sécurité. Une porte, un hayon ou le capot est ouvert(e).

Clignotement lent : Le système d'alarme est armé.

Armement du système d'alarme

1. Arrêter le véhicule.
2. Verrouiller le véhicule par l'une des trois méthodes :
 - Utiliser l'émetteur RKE.
 - Utiliser le système d'accès sans clé.
 - En ayant ouvert une porte, appuyer sur  à l'intérieur de la porte.
3. Après 30 secondes, le système d'alarme s'arme et le témoin lumineux commence à clignoter lentement. En appuyant sur  de l'émetteur RKE une deuxième fois, le retard de 30 secondes est évité et le système d'alarme est immédiatement armé.

Le système d'alarme du véhicule ne s'arme pas si les portes sont verrouillées avec la clé.

Si la porte du conducteur est ouverte sans avoir d'abord déverrouillé avec l'émetteur RKE, l'avertisseur sonore retentit et les feux clignotent pour indiquer la pré-alarme. Si le véhicule n'est pas mis en marche ou si la porte n'est pas déverrouillée en appuyant sur  sur la télécommande RKE pendant les 10 secondes de pré-alarme, l'alarme est activée.

L'alarme est également activée si une porte de passager, le hayon ou le capot est ouvert sans commencer par désarmer le système. Lorsque l'alarme est activée, les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit pendant 30 secondes environ. Le système d'alarme est ensuite armé à nouveau pour surveiller le prochain événement non autorisé.

Désarmement du système d'alarme

Pour désarmer le système d'alarme ou pour désactiver l'alarme si elle a été activée :

- Presser  sur l'émetteur RKE.
- Déverrouiller le véhicule à l'aide du système d'accès sans clé.
- Démarrer le véhicule.

Pour éviter de déclencher l'alarme par mégarde :

- Verrouiller le véhicule après la sortie de tous les occupants.
- Toujours déverrouiller une porte avec la télécommande RKE ou utiliser le système d'accès sans clé.

Le déverrouillage de la porte du conducteur avec la clé ne désarme pas le système et ne désactive pas l'alarme.

Détection de tentative de vol

Si l'on appuie sur  de la télécommande RKE et que l'avertisseur sonore retentit trois

fois, une alarme s'est produite précédemment alors que le système d'alarme était armé.

Si l'alarme a été activée, un message s'affiche au CIB.

Avertisseur sonore, capteur d'inclinaison et capteur d'intrusion

Outre les fonctions normales d'antivol, ce système peut également être doté d'un avertisseur sonore, d'un capteur d'inclinaison et d'un capteur d'intrusion.

Une alarme audible retentit qui diffère de l'avertisseur sonore du véhicule. Il possède sa propre source d'alimentation et peut faire retentir une alarme même si la batterie du véhicule est hors d'état.

Le capteur d'inclinaison peut désactiver l'alarme s'il détecte un mouvement du véhicule tel qu'un changement d'orientation du véhicule.

Le capteur d'intrusion surveille l'habitacle du véhicule et peut activer l'alarme s'il détecte une entrée non autorisée dans le véhicule. Ne pas laisser de passager ou d'animaux domestiques dans le véhicule lorsque le capteur d'intrusion est activé.

Avant d'armer le système antivol et d'activer le capteur d'intrusion :

- S'assurer que toutes les portes et les vitres sont complètement fermées.
- Immobiliser tous les objets mobiles, comme les pare-soleil.
- Vérifier l'absence d'obstruction bloquant les capteurs dans la console suspendue avant.
- Fermer les écrans DVD avant de quitter le véhicule.

Interrupteur de désactivation des capteurs d'intrusion et d'inclinaison



Il est recommandé de désactiver les capteurs d'intrusion et d'inclinaison si des animaux domestiques sont laissés dans le véhicule ou si le véhicule est transporté.

Le véhicule étant arrêté, appuyer sur  à la console suspendue avant pour arrêter cette fonction.

La lampe indicatrice s'allume momentanément pour indiquer que ces capteurs ont été désactivés jusqu'au prochain armement du système d'alarme.

Dispositif antidémarrage

Se reporter à *Énoncé de fréquence radio* ⇨ 496.

Fonctionnement du dispositif antidémarrage



Le véhicule est équipé d'un antivol passif.

Le système ne doit pas être armé ou désarmé manuellement.

Le véhicule est immobilisé automatiquement lorsque le contact est coupé.

Le système est automatiquement désarmé lorsque le commutateur d'allumage est passé de la position off (arrêt) à on (marche).

Le témoin de sécurité, dans le groupe d'instruments, s'allume en cas de problème d'armement ou de désarmement du système antivol.

Lors du démarrage du véhicule, le témoin de sécurité s'allume brièvement lorsque le contact est mis.

Si le moteur ne démarre pas et si le témoin de sécurité reste allumé, c'est l'indice d'un problème dans le système. Couper le contact et essayer à nouveau.

Si le moteur ne démarre toujours pas et que la clé ne semble pas être endommagée, utiliser une autre clé de contact. Il serait nécessaire de vérifier le fusible. Se reporter à *Fusibles et disjoncteurs* ⇨ 390. Si le moteur ne démarre pas avec l'autre clé, le véhicule a besoin d'être réparé. Si le moteur démarre, il se

peut que la première clé de contact soit défectueuse. S'adresser au concessionnaire.

Le dispositif antidémarrage peut apprendre les clés neuves ou de remplacement. Jusqu'à huit clés peuvent être programmées pour le véhicule. Pour programmer des clés individuelles, se reporter à *Clés (Accès sans clé)* ⇨ 33 ou *Clés (Accès avec clé)* ⇨ 34. Pour programmer des émetteurs additionnels, consulter votre concessionnaire.

Ne pas laisser dans le véhicule la clé ou le dispositif qui désarme ou désactive le système anti-intrusion du véhicule.

Consulter votre concessionnaire pour obtenir une nouvelle clé vierge coupée exactement comme la clé de contact qui fait fonctionner le système.

Rétroviseurs extérieurs

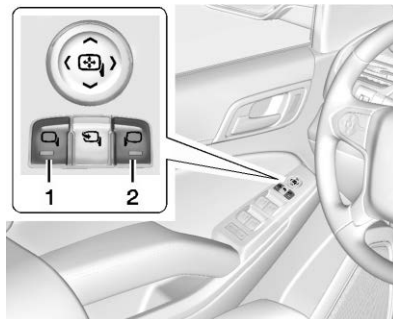
Rétroviseurs convexes

Avertissement

Un rétroviseur convexe peut faire paraître les objets, comme d'autres véhicules, plus éloignés qu'ils ne le sont. Si l'on s'engage sur la voie de droite trop brusquement, on peut heurter un véhicule roulant à droite. Regarder dans le rétroviseur intérieur ou par dessus son épaule avant de changer de voie.

Le rétroviseur du côté passager est convexe. Sa surface est courbée de façon à élargir le champ de vision du conducteur.

Rétroviseurs électriques



Illustré avec rétroviseurs rabattables électriquement, les rétroviseurs qui se rabattent manuellement sont similaires.

Pour régler les rétroviseurs :

1. Appuyer sur (1) ou (2) pour sélectionner le rétroviseur de conducteur ou de passager. La lampe indicatrice s'allume.
2. Presser les flèches du panneau de commande pour déplacer le rétroviseur vers le haut, vers le bas, vers la droite ou vers la gauche.

3. Régler le rétroviseur extérieur de façon à pouvoir voir les côtés et l'arrière du véhicule.
4. Appuyer sur (1) ou (2) à nouveau pour désélectionner le rétroviseur. La lampe indicatrice s'éteint.

Rétroviseur extérieur à atténuation automatique

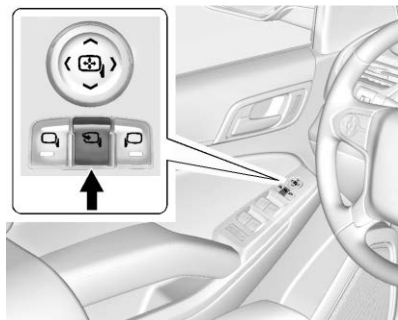
Selon l'équipement, le rétroviseur extérieur du conducteur s'atténue automatiquement afin de réduire l'éblouissement des phares du véhicule derrière. Cette fonction s'active lors du démarrage du véhicule. Se reporter à *Rétroviseur à gradation automatique* ➔ 69.

Clignotant

Le véhicule peut également être équipé d'un témoin de clignotant placé sur le rétroviseur. Une flèche clignote sur le rétroviseur dans le sens du changement de direction ou de voie.

Rétroviseurs rabattables

Rabattable électrique



Selon l'équipement, pour régler les rétroviseurs rabattables :

1. Appuyer sur  pour rabattre les rétroviseurs vers l'intérieur.
2. Appuyer sur  à nouveau pour replacer les rétroviseurs en position de conduite.

Remise en place des rétroviseurs à rabattement électrique

Réinitialiser les rétroviseurs rabattables à commande électrique si :

- Les rétroviseurs sont accidentellement gênés dans leur mouvement de repli.
- Ils ont été rabattus ou déployés manuellement par inadvertance.
- Les rétroviseurs ne demeurent pas en position déployée.
- Les rétroviseurs vibrent à des vitesses normales.

Rabattre et déployer une fois les rétroviseurs à l'aide des commandes de rétroviseur pour les ramener à leur position de déploiement normale.

Un claquement peut être entendu lors de la réinitialisation des rétroviseurs rabattables à commandes électriques. Ce bruit est normal après un rabattement manuel.

Rétroviseur à escamotage automatique

Selon l'équipement, maintenir enfoncé  sur l'émetteur RKE pendant environ une seconde pour escamoter automatiquement les rétroviseurs extérieurs. Maintenir enfoncé  sur l'émetteur RKE pendant environ une seconde pour déployer les rétroviseurs. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès sans clé)* ⇨ 38 ou *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès avec clé)* ⇨ 46.

Cette fonction est activée ou désactivée dans Personnalisation du véhicule. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

Rabattement manuel

Rabattre les rétroviseurs pour éviter qu'ils soient endommagés dans les stations de lavage automatiques. Pour cela, les tirer vers le véhicule.

Pour les déployer à leur position d'origine, les repousser vers l'extérieur.

Rétroviseurs chauffants



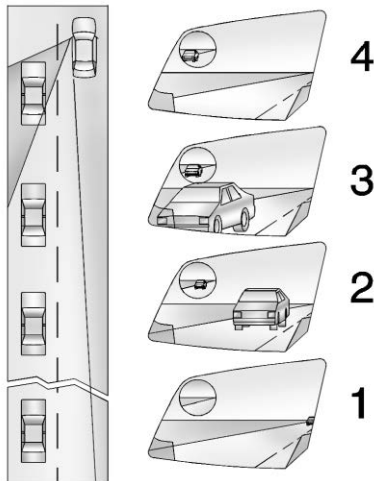
REAR : Appuyer pour chauffer les rétroviseurs.

Voir « Désembueur de lunette arrière » sous *Commande de climatisation automatique à deux zones* ➔ 222.

Rétroviseurs de points morts

Selon l'équipement, il existe un petit miroir convexe intégré au coin supérieur et extérieur du rétroviseur extérieur du conducteur. Il peut montrer les objets qui pourraient se trouver dans l'angle mort du véhicule.

Conduire avec le rétroviseur d'angle mort



Déflexion réelle du rétroviseur

1. Lorsque le véhicule qui s'approche est très éloigné, l'image dans le rétroviseur principal est petite et près du bord intérieur du rétroviseur.
2. Au fur et à mesure que le véhicule se rapproche, l'image dans le rétroviseur principal grandit et se déplace vers l'extérieur.
3. Lorsque le véhicule pénètre dans l'angle mort, l'image passe du rétroviseur principal au rétroviseur d'angle mort.
4. Lorsque le véhicule se trouve dans l'angle mort, l'image se reflète uniquement dans le rétroviseur d'angle mort.

Utilisation du rétroviseur extérieur avec le rétroviseur d'angle mort

1. Régler le rétroviseur principal de façon à voir à peine votre véhicule et à obtenir une vue claire et dégagée dans le rétroviseur d'angle mort.

2. Pour vérifier la circulation ou avant de changer de voie, regarder le rétroviseur extérieur côté conducteur ou passager pour observer la circulation sur la voie adjacente derrière votre véhicule. Vérifier la présence d'un véhicule dans l'angle mort au moyen du rétroviseur d'angle mort. Ensuite, jeter un coup d'oeil par dessus votre épaule avant de vous déplacer lentement dans la voie adjacente.

Rétroviseurs inclinables marche arrière

Si le véhicule est équipé de sièges à mémoire de position, les rétroviseurs des côtés passager et conducteur adoptent une position présélectionnée quand le véhicule

est en position de marche arrière (R). Cela offre une meilleure visibilité lors du stationnement.

Le ou les rétroviseurs reviennent à leur position d'origine lorsque :

- La marche arrière (R) du véhicule est ôtée, ou lorsqu'elle reste enclenchée pendant environ 30 secondes.
- Le contact est coupé.
- Le véhicule est conduit en marche arrière (R) au-dessus d'une vitesse prédéfinie.

Pour activer ou désactiver cette fonctionnalité, se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

Rétroviseur intérieur

Rétroviseurs intérieurs

Ajuster le rétroviseur pour obtenir une vision claire de la zone située à l'arrière du véhicule.

Si le véhicule est équipé du OnStar, il peut exister trois boutons sur le bas du miroir. Voir *Vue d'ensemble d'OnStar* ⇨ 501.

Pour éviter des appels OnStar accidentels, nettoyer le rétroviseur pendant que le contact est coupé. Ne pas vaporiser de produits de nettoyage pour le verre directement sur le rétroviseur mais utiliser une serviette douce humectée d'eau.

Rétroviseur à commande manuelle

Pousser la languette vers l'avant pour la conduite de jour et la tirer vers l'arrière pour la conduite nocturne afin d'éviter d'être ébloui par les phares du véhicule suivant.

Rétroviseur à gradation automatique

Selon l'équipement, l'atténuation automatique réduit l'éblouissement des phares du véhicule qui suit. La fonction d'atténuation s'active au démarrage du véhicule.

Enfant-Rétroviseur



Selon l'équipement, le rétroviseur enfant se trouve dans la console de plafond. Appuyer sur le bouton fixe sur le couvercle pour le dégager. Remettre le rétroviseur en place lorsqu'il n'est pas utilisé.

Glaces

Avertissement

Ne jamais laisser un enfant, un adulte non autonome ou un animal seul dans le véhicule, particulièrement lorsque les glaces sont fermées par temps chaud ou très chaud. Ils peuvent faiblir sous la chaleur extrême et subir des blessures permanentes, voire la mort causée par un coup de chaleur.

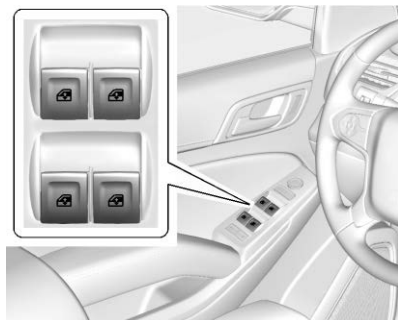


Les qualités aérodynamiques du véhicule sont conçues pour améliorer l'économie de carburant. Elles peuvent entraîner un son modulé lorsque l'une ou l'autre des glaces arrière est baissée et que les glaces avant sont levées. Pour atténuer le son, ouvrir l'une ou l'autre des glaces avant ou le toit ouvrant, selon l'équipement.

Glaces électriques

Avertissement

Des enfants pourraient être sérieusement blessés, voire tués, s'ils sont pris dans la course de fermeture d'une glace. Ne jamais laisser l'émetteur RKE ou des clés dans un véhicule avec des enfants seuls. Si des enfants sont assis à l'arrière, utiliser le bouton de verrouillage des glaces pour empêcher le fonctionnement des glaces. Voir *Clés (Accès sans clé)* ➔ 33 ou *Clés (Accès avec clé)* ➔ 34.



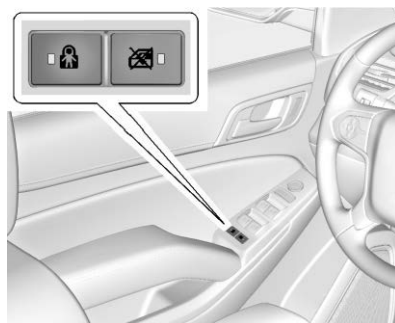
Les lève-vitres électriques fonctionnent lorsque le contact est mis, en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou lorsque la prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est active. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ➔ 261.

Appuyer sur le commutateur de la glace pour ouvrir celle-ci ou tirer le commutateur pour la fermer.

Il se peut que les glaces soient temporairement désactivées si elles sont utilisées de façon répétée dans un court laps de temps.

Blocage des glaces

Cette fonction désactive le fonctionnement des commutateurs de glaces arrière passagers.



- Appuyer sur  pour engager la fonctionnalité de verrouillage des glaces arrière. Le témoin lumineux est allumé lorsqu'elle est engagée.
- Presser  à nouveau pour la désengager.

Abaissement/remontée rapide des glaces

Toutes les glaces peuvent être ouvertes sans avoir à maintenir le commutateur de glace. Enfoncer complètement le commutateur et le relâcher rapidement pour ouvrir rapidement la glace.

Selon l'équipement, tirer complètement le commutateur de glace vers le haut et le relâcher rapidement pour fermer rapidement la glace.

Presser ou tirer brièvement le commutateur de glace dans la même direction pour arrêter le mouvement rapide de cette glace.

Système d'inversion automatique de glace

La fonction de fermeture rapide de glace inverse automatiquement le sens de déplacement d'une glace lorsqu'elle entre en contact avec un obstacle. Une très basse température ou le gel peut provoquer l'inversion automatique du sens de déplacement. Le

fonctionnement normal de la glace est rétabli une fois que l'obstacle est extrait ou que la température remonte.

Neutralisation du système d'inversion automatique

Avertissement

Si l'annulation du système d'inversion automatique est activée, l'inversion de la glace ne se produira pas automatiquement. Vous ou vos passagers risquez d'être blessés et la glace risque d'être endommagée. Avant d'utiliser l'annulation du système d'inversion automatique, s'assurer que personne et aucun objet ne se trouvent dans le trajet de la glace.

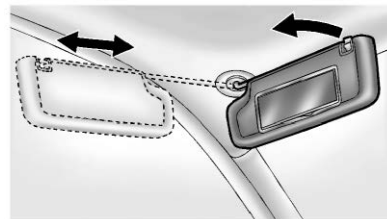
Lorsque le moteur tourne, neutraliser le système d'inversion automatique en tirant longuement le commutateur de glace si des conditions empêchent la fermeture de la glace.

Programmation des lève-glaces électriques

Une programmation pourrait être nécessaire si la batterie du véhicule a été débranchée ou déchargée. Si la glace n'arrive pas à remonter rapidement, programmer chaque glace à fermeture rapide :

1. Fermer toutes les portes.
2. Mettre le contact ou sélectionner la position ACC/ACCESSORY (accessoires).
3. Ouvrir partiellement la glace à programmer. Ensuite, la fermer et continuer à tirer brièvement sur le commutateur une fois que la glace est complètement fermée.
4. Ouvrir la glace et continuer à presser brièvement le commutateur après l'ouverture complète de la glace.

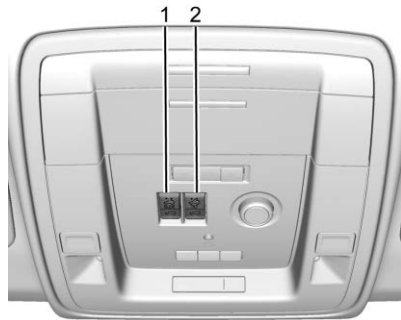
Pare-soleil



Abaisser le pare-soleil pour bloquer la lumière éblouissante. Dégager le pare-soleil du support central afin de le faire pivoter vers la vitre latérale et, selon l'équipement, de l'étendre le long de la tige.

Toit

Toit ouvrant



1. Commutateur SLIDE (coulissement)
2. Commutateur TILT (inclinaison)

Selon l'équipement, le toit ouvrant électrique ne fonctionne que lorsque le contact est mis ou quand le commutateur d'allumage occupe la position ACC/ACCESSORY (accessoires), ou lorsque le mode de prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est actif. Se

reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 261.

Commutateur à glissière

Ouverture express/fermeture express

Pour ouvrir rapidement le toit ouvrant, appuyer à fond sur  (1) et le relâcher. Pour fermer rapidement le toit ouvrant, appuyer à fond sur  (1) et le relâcher. Appuyer à nouveau sur le commutateur pour arrêter le mouvement.

Ouverture/fermeture (mode manuel)

Pour ouvrir le toit ouvrant, appuyer longuement sur  (1). Relâcher le commutateur lorsque le toit ouvrant est à la position désirée. Appuyer longuement sur  (1) pour fermer le toit ouvrant. Relâcher le commutateur lorsque le toit ouvrant est à la position désirée.

Contacteur de basculement

Ventilation : Lorsque le toit ouvrant est fermé, appuyer sur  (2) pour incliner le toit ouvrant en position de ventilation. Appuyer sur  (2) pour rabattre le toit ouvrant en position fermée.

Lorsque le toit ouvrant est ouvert, un déflecteur d'air sortira automatiquement. Le déflecteur d'air se rentrera lors de la fermeture du toit ouvrant.

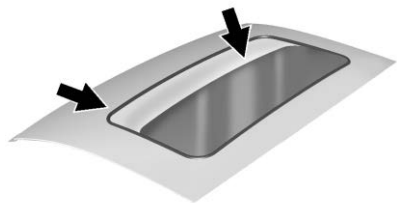
Le toit ouvrant est également doté d'un store pare-soleil qui peut être tiré vers l'avant pour occulter les rayons du soleil. Le store pare-soleil doit être ouvert et fermé manuellement lorsque le toit ouvrant est en position de ventilation ou rabattu en position complètement fermé.

Système d'inversion automatique

Le toit ouvrant possède un système d'inversion automatique qui est actif uniquement lorsque le toit ouvrant est actionné en mode fermeture rapide.

En cas d'obstruction pendant la fermeture rapide, le système d'inversion détecte un objet, arrête et ouvre à nouveau le toit ouvrant.

Si le gel ou d'autres circonstances empêchent la fermeture, contourner la fonction en fermant le toit ouvrant manuellement. Pour arrêter le mouvement, relâcher le commutateur.



Des saletés et débris peuvent s'accumuler sur le joint d'étanchéité ou dans les glissières et peuvent causer un problème de fonctionnement du toit ouvrant, du bruit ou l'obturation du système d'évacuation d'eau. Ouvrir le toit ouvrant périodiquement et enlever tout obstacle ou débris. Essuyer le joint et les surfaces d'étanchéité du toit ouvrant à l'aide d'un chiffon propre, de savon doux et d'eau. Ne pas enlever la graisse du toit ouvrant.

L'écoulement d'eau visible dans le système d'évacuation de l'eau est normal.

Sièges et appuis-têtes

Appuis-têtes

Appuis-têtes	75
--------------------	----

Sièges avant

Réglage de siège	77
Siège central	77
Réglage de siège à commande électrique	77
Réglage de support lombaire	78
Sièges à dossier inclinable	79
Sièges à mémoire	81
Sièges avant chauffés et aérés	85

Sièges arrière

Sièges arrière	86
Sièges arrière chauffants	86
Sièges de deuxième rangée ...	87
Sièges de la troisième rangée	92

Ceintures de sécurité

Ceintures de sécurité	96
Port adéquat des ceintures de sécurité	98

ceinture à triple point d'appui	100
Utilisation de ceinture de sécurité pendant la grossesse	105
Ceinture ventrale	106
Rallonge de ceinture de sécurité	106
Vérification de système de sécurité	107
Entretien de ceinture de sécurité	107
Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision	108

Système de sac gonflable

Système de sac gonflable	108
Où se trouvent les sacs gonflables?	111
Quand un sac gonflable doit-il se déployer?	112
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?	114
De quelle façon le sac gonflable retient-il?	114
Que voit-on une fois qu'un sac gonflable se gonfle ?	114

Système de détection de passager	116
Réparation de véhicule équipé de sac gonflable	121
Ajout d'équipement au véhicule équipé de sac gonflable	121
Vérification de système de sac gonflable	122
Remplacement de pièces du système de sac gonflable après une collision	123

Sièges pour enfants

Enfants plus âgés	124
Bébés et jeunes enfants	126
Appareils de retenue pour enfant	128
Où installer l'appareil de retenue	130
Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)	132
Remplacement de pièce de système LATCH après une collision	140
Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)	141

Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant central) 143

Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège passager avant) 144

Appuis-têtes

Sièges avant

Les sièges avant du véhicule sont équipés d'appuie-tête réglables aux positions d'assise extérieures.

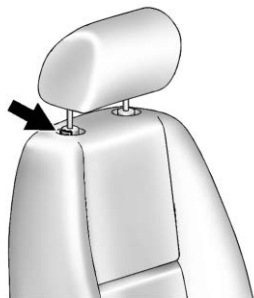


Avertissement

Si les appuie-tête ne sont pas posés et réglés correctement, les risques de lésions du cou/de la moelle épinière seront plus importants en cas d'accident. Ne pas rouler sans poser et régler correctement les appuie-tête de tous les occupants.



Régler l'appuie-tête de sorte que sa partie supérieure arrive au niveau du haut de la tête de l'occupant. Cette position réduit les risques de blessure à la nuque lors d'une collision.



La hauteur de l'appui-tête est réglable. Tirer l'appui-tête vers le haut pour le soulever. Essayer de déplacer l'appui-tête pour s'assurer qu'il est verrouillé.

Pour abaisser l'appui-tête, appuyer sur le bouton situé sur le dessus du siège et pousser l'appui-tête vers le bas. Essayer de déplacer l'appui-tête après avoir relâché le bouton afin de s'assurer qu'il est bien enclenché.

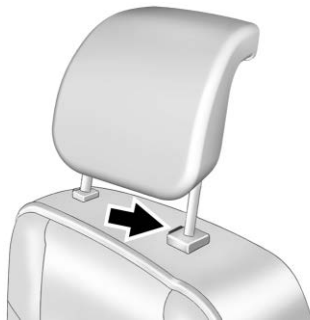
Les appui-têtes latéraux de siège avant ne sont pas démontables.

Sièges de deuxième rangée

Les sièges de deuxième rangée du véhicule sont équipés d'appui-têtes non réglables aux positions d'assise extérieures.

Les appui-têtes latéraux de deuxième rangée de sièges avant ne sont pas démontables.

Sièges de la troisième rangée



L'appui-tête du siège de troisième rangée peut être abaissé pour une meilleure visibilité lorsque le siège arrière n'est pas occupé.

Pour abaisser l'appui-tête, appuyer sur le bouton situé sur le haut du dossier et pousser l'appui-tête vers le bas.

Replacer l'appui-tête abaissé en position redressée jusqu'à ce qu'il se verrouille en place. Pousser et tirer sur l'appui-tête pour s'assurer qu'il est verrouillé.

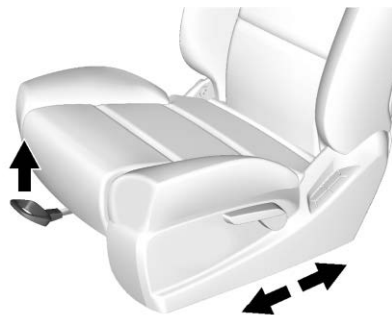
Pour la pose d'un siège d'enfant sur la troisième rangée de siège, voir « Fixation d'un siège pour enfant conçu pour être utilisé avec le système LATCH » sous *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ 132.

Sièges avant

Réglage de siège

Avertissement

Si l'on essaie de régler le siège du conducteur lorsque le véhicule est en mouvement, on risque de perdre le contrôle du véhicule. Le déplacement brusque du siège peut en effet faire sursauter, dérouter ou faire actionner une pédale sans le vouloir. Il faut donc régler le siège du conducteur seulement quand le véhicule est immobile.



Pour régler un siège à commande manuelle :

1. Tirer sur la poignée à l'avant du siège.
2. Faire glisser le siège à la position désirée et relâcher la poignée.
3. Essayer de déplacer le siège en arrière et en avant pour s'assurer qu'il est verrouillé.

Pour régler le dossier, voir *Sièges à dossier inclinable* ⇨ 79.

Pour régler le soutien lombaire, selon l'équipement, voir *Réglage de support lombaire* ⇨ 78.

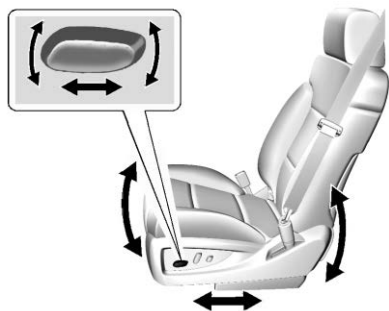
Siège central

Lorsque le siège avant central (option) est inoccupé, son dossier se transforme en accoudoir et en zone de rangement ou de porte-gobelet pour le conducteur et le passager. Ne pas l'utiliser en position d'assise normale lorsque le dossier de siège est rabattu.

Réglage de siège à commande électrique

Avertissement

Les sièges à commande électrique fonctionnent avec le contact coupé. Des enfants pourraient actionner les sièges à commande électrique et se blesser. Ne jamais laisser d'enfants seuls dans le véhicule.



Pour ajuster un siège électrique, selon l'équipement :

- Pour déplacer le siège vers l'avant ou l'arrière, glisser la commande vers l'avant ou vers l'arrière.

- Selon l'équipement, lever ou abaisser la partie avant du coussin en déplaçant la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas.
- Selon l'équipement, lever ou rabaisser le siège en plaçant la partie arrière de la commande vers le haut ou le bas.

Pour régler le dossier, voir *Sièges à dossier inclinable* ⇨ 79.

Pour régler le soutien lombaire, voir *Réglage de support lombaire* ⇨ 78.

Certains véhicules sont équipés d'une fonction qui active une alerte par impulsion de vibrations dans le siège du conducteur afin d'aider le conducteur à éviter les accidents. Voir *Systèmes d'aide au conducteur* ⇨ 299.

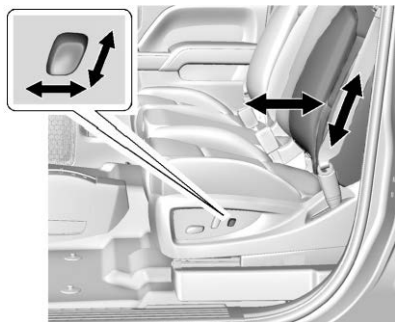
Réglage de support lombaire

Soutien lombaire à réglage manuel



Selon l'équipement, déplacer le levier vers le haut ou le bas à plusieurs reprises pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire.

Soutien lombaire électrique de sièges arrière



Pour ajuster le soutien lombaire électrique, selon l'équipement :

- Maintenir enfoncée la commande vers l'avant pour augmenter ou vers l'arrière pour diminuer le soutien lombaire supérieur et inférieur, simultanément.
- Selon l'équipement, maintenir enfoncée la commande vers le haut pour augmenter le soutien lombaire supérieur et diminuer le soutien lombaire inférieur.

Maintenir enfoncée la commande vers le bas pour augmenter le soutien lombaire inférieur et diminuer le soutien lombaire supérieur.

Sièges à dossier inclinable



Avertissement

Il peut être dangereux de s'asseoir en position inclinée lorsque le véhicule est en mouvement. Même attachées, les ceintures de sécurité peuvent ne pas être efficaces.

La ceinture épaulière ne sera pas placée contre le corps, mais plutôt devant. Lors d'une collision, on risque d'être projeté contre la ceinture et de se blesser à la nuque ou aillours.

(Suite)

Avertissement (Suite)

La ceinture ventrale pourrait exercer sa force sur l'abdomen, et non sur les os du bassin. Cela pourrait entraîner de graves blessures internes.

Pour être bien protégé quand le véhicule est en mouvement, placer le dossier en position verticale. Se caler ensuite dans le siège et porter convenablement la ceinture de sécurité.



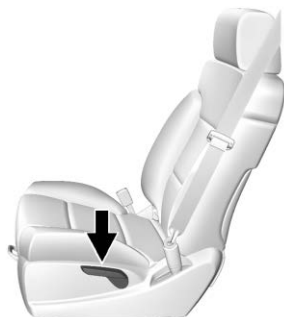
80 Sièges et appuis-têtes

Ne pas conduire avec le dossier de siège incliné.

Sièges à dossier inclinable à commande manuelle

Avertissement

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.



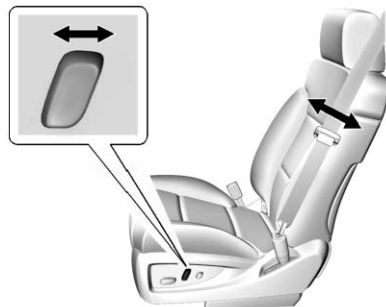
Pour régler un dossier de siège à commande manuelle :

1. Soulever le levier.
Le dossier de siège se repliera automatiquement vers l'avant.
2. Pour incliner, déplacer le dossier de siège vers l'arrière à la position désirée, puis relâcher le levier pour verrouiller le dossier de siège en place.
3. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Pour redresser le dossier de siège en position verticale :

1. Lever complètement le levier sans appliquer de pression sur le dossier de siège, et le dossier de siège reviendra en position verticale.
2. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

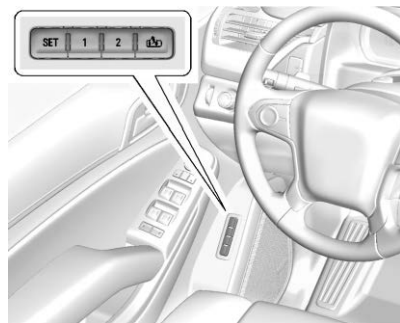
Sièges à dossier inclinable à commande électrique



Pour incliner un dossier électrique, selon l'équipement :

- Incliner le haut de la commande vers l'arrière pour incliner le dossier de siège.
- Incliner le haut de la commande vers l'avant pour relever le dossier de siège.

Sièges à mémoire



Selon l'équipement, les sièges à mémoire de position permettent à deux conducteurs de sauvegarder et rappeler, leurs positions individuelles de siège pour conduire

le véhicule, et une position commune de sortie pour quitter le véhicule. Les positions d'autres dispositifs à mémoire tels que les rétroviseurs à commande électriques et le volant de direction à commande électrique peuvent également être sauvegardées, selon l'équipement. Les positions mémorisées sont associées à l'émetteur RKE 1 ou 2 pour les rappels automatiques des positions mémorisées.

Avant la sauvegarde, régler les positions de tous les dispositifs à mémoire disponibles. Positionner le commutateur d'allumage sur ON (en fonction), puis appuyer brièvement sur SET (régler); un signal sonore retentit. Immédiatement, appuyer longuement sur 1, 2 ou  (sortie) jusqu'à ce que deux signaux sonores retentissent. Pour rappeler manuellement ces positions, appuyer longuement sur 1, 2, ou  jusqu'à atteindre la position mémorisée. Suivre les consignes de la section « Sauvegarde des positions en mémoire ».

Le véhicule identifie le numéro d'émetteur RKE (1 à 8) du conducteur actuel. Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès sans clé)* ⇨ 38 ou *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès avec clé)* ⇨ 46. Seuls les émetteurs RKE 1 et 2 peuvent être utilisés pour les rappels automatiques des positions mémorisées. Après un changement d'émetteur, un message d'accueil du centralisateur informatique de bord (CIB) indiquant le numéro d'émetteur peut s'afficher lors des premiers cycles d'allumage. Pour que le rappel automatique des positions mémorisées fonctionne correctement, mémoriser les positions sur le bouton de mémoire (1 ou 2) correspondant au numéro d'émetteur RKE affiché sur le message d'accueil du CIB. Porter l'émetteur RKE correspondant en entrant dans le véhicule.

Les réglages de mémoire peuvent ne pas être disponibles à la livraison ou après une intervention,

avant d'avoir effectué les opérations de la section « Sauvegarde des positions en mémoire ».

Réglages de personnalisation du véhicule

- Pour que le mouvement de rappel automatique des positions mémorisées commence lors du démarrage du véhicule, sélectionner le menu Paramètres, puis Véhicule, puis Confort et commodité, et ensuite Rappel de mémoire automatique. Sélectionner Activé ou Désactivé. Voir « Rappel de mémoire automatique » plus loin dans cette section.
- Pour entamer le mouvement de rappel de sortie aisée lorsque le contact est coupé, puis que la porte du conducteur est ouverte ou lorsque le contact est coupé alors que la porte du conducteur est déjà ouverte, sélectionner le menu des paramètres, puis cliquer sur Véhicule, sur Confort et commodité, puis sur Options sortie aisée. Sélectionner On

(activé) ou Off (désactivé). Se reporter à « Rappel de sortie aisée » plus loin dans cette section.

- Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198 pour de plus amples renseignements sur les réglages.

Identification du numéro de conducteur

Pour identifier le numéro du conducteur :

1. Faire démarrer le véhicule avec une clé ou une télécommande différente. Le CIB doit afficher le numéro de conducteur (1 ou 2). Couper le contact et retirer la clé ou la télécommande du véhicule.
2. Faire démarrer le véhicule avec la clé initiale ou la télécommande. Le CIB doit afficher l'autre numéro de conducteur qui n'a pas été affiché à l'étape 1.

Sauvegarde des positions en mémoire

Lire complètement ces consignes avant de sauvegarder les positions en mémoire.

Pour sauvegarder les positions de conduite préférées 1 et 2 :

1. Tourner la clé de contact en position ON (en fonction) ou ACC/ACCESSORY (accessoires).
Un message de bienvenue au CIB peut indiquer le numéro de conducteur 1 ou 2.
2. Régler tous les dispositifs à mémoire disponibles dans la position de conduite souhaitée.
3. Appuyer brièvement sur SET (régler); un signal sonore retentit.
4. Immédiatement, appuyer longuement sur le bouton de mémoire 1 ou 2 correspondant au message d'accueil du CIB susmentionné jusqu'à ce que deux signaux sonores retentissent.

Si trop de temps s'écoule entre le relâchement de SET (régler) et l'appui sur 1, la position de mémoire n'est pas sauvegardée et les deux signaux sonores ne retentissent pas. Répéter les étapes 3 et 4.

1 ou 2 correspond au numéro du conducteur. Voir « Identification du numéro de conducteur », plus haut dans cette section.

5. Répéter les étapes 1 à 4 pour un deuxième conducteur, à l'aide du bouton 1 ou 2.

Pour mémoriser la position pour  et la sortie aisée, répéter les étapes 1–4 en utilisant . Ceci sauvegarde la position de sortie du véhicule.

Sauvegarder les positions préférées en mémoire pour les conducteurs 1 et 2 si vous êtes le seul conducteur.

Rappel manuel des positions en mémoire

Presser et maintenir enfoncé le bouton 1, 2 ou  pour revenir aux positions précédemment sauvegardées.

Pour arrêter le mouvement manuel de rappel de mémoire, relâcher 1, 2 ou  ou appuyer sur l'une des commandes suivantes :

- Siège électrique
- RÉGLAGE de mémoire
- Rétroviseur à commande électrique, avec le rétroviseur côté conducteur ou passager sélectionné
- Volant de direction à commande électrique, selon l'équipement

Rappel de mémoire automatique

Le véhicule identifie le numéro d'émetteur RKE (1 à 8) du conducteur actuel. Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès sans clé)* ⇨ 38 ou *Fonctionnement du système de télédéverrouillage*

(Accès avec clé) ⇨ 46. Si l'émetteur RKE est le 1 ou le 2 et que la fonction Rappel de mémoire automatique est activée dans le menu de personnalisation du véhicule, les positions sauvegardées sur le même numéro de touche de mémoire de l'émetteur 1 ou 2 sont rappelées automatiquement lorsque le commutateur d'allumage est positionné sur ON (en fonction) ou déplacé de la position off (arrêt) à la position ACC/ACCESSORY (accessoires). Les émetteurs RKE 3 à 8 n'activent pas le rappel automatique des positions mémorisées.

Pour activer ou désactiver la fonction Rappel de mémoire automatique, voir « Réglages de personnalisation » précédemment dans cette section et *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

Le levier de vitesses doit être positionné sur P (stationnement) pour lancer le rappel automatique de position mémorisée. Le rappel automatique de position mémorisée

s'interrompt si le levier de vitesses est déplacé de la position P (stationnement) avant d'atteindre la position enregistrée.

Pour arrêter le mouvement de rappel automatique de position mémorisée, couper le contact ou appuyer sur l'une des commandes suivantes :

- Siège électrique
- Mémorisation SET (régler), 1, 2, ou 
- Rétroviseur à commande électrique, avec le rétroviseur côté conducteur ou passager sélectionné
- Volant de direction à commande électrique, selon l'équipement

Si les positions enregistrées du siège à mémoire ne se rappellent pas automatiquement ou se rappellent sur des positions erronées, le numéro de l'émetteur RKE du conducteur (1 ou 2) peut ne pas correspondre au numéro du bouton mémoire sur lequel ces positions ont été mémorisées.

Essayer d'enregistrer ces positions sur l'autre bouton de mémoire ou essayer l'autre émetteur RKE.

Siège à recul automatique

Le rappel de position de sortie aisée n'est pas associé à un émetteur RKE. La position sauvegardée sur  est utilisée pour tous les conducteurs. Pour activer ou désactiver le rappel de position de sortie aisée, voir « Réglages de personnalisation du véhicule » précédemment dans cette section et *Personnalisation du véhicule* ➔ 198.

Si activée, la position mémorisée sur  est rappelée automatiquement dans l'une des circonstances suivantes :

- Le véhicule est arrêté et la porte du conducteur est rapidement ouverte dans un court délai.
- Le véhicule est arrêté et la porte du conducteur ouverte.

Pour arrêter le mouvement de rappel automatique de position de sortie aisée, appuyer sur l'un des boutons de mémoire suivants :

- Siège électrique
- Mémorisation SET (régler), 1, 2, ou 
- Rétroviseur à commande électrique, avec le rétroviseur côté conducteur ou passager sélectionné
- Volant de direction à commande électrique, selon l'équipement

Obstructions

Si un objet venait bloquer le siège conducteur et/ou le volant de direction à commande électrique pendant le rappel d'une position mémorisée, le mouvement de rappel peut s'arrêter. Retirer l'objet et essayer de réactiver le rappel. Si la position mémorisée ne se rappelle toujours pas, consulter votre concessionnaire.

Sièges avant chauffés et aérés

Avertissement

En l'absence de perception de changement de température ou de douleur cutanée, le chauffage de siège risque de causer des brûlures. Pour réduire le risque de brûlure, le chauffage de siège doit être utilisé avec prudence, spécialement en cas d'utilisation longue. Ne rien placer sur les sièges qui isolerait de la chaleur, comme une couverture, un coussin, un recouvrement quelconque ou un autre objet. Ceci risque de causer une surchauffe du siège. Une telle surchauffe peut brûler et endommager le siège.



Les boutons se trouvent sur l'empilement central, sous le système de commande de climatisation. Pour fonctionner, le moteur du véhicule doit tourner.

Appuyer  sur pour chauffer uniquement le dossier du conducteur ou du passager.

Appuyer sur  pour chauffer le coussin et le dossier de siège du conducteur ou du passager.

Appuyer sur  pour ventiler le siège de conducteur ou de passager.

Le témoin du bouton s'allume lorsque cette fonction est activée.

Appuyer une fois pour le réglage le plus élevé. À chaque pression sur le bouton, le siège passe au réglage inférieur puis à l'arrêt. Les témoins à côté des boutons sont trois pour le réglage le plus élevé et un pour le plus bas. Si les sièges chauffés sont allumés pendant une période prolongée, leurs niveau peut automatiquement s'abaisser.

Le réchauffement du siège du passager peut prendre plus de temps.

Sièges chauffants et ventilés automatiquement au démarrage à distance

Durant un démarrage à distance, les sièges chauffés ou ventilés peuvent être activés automatiquement. Quand il fait froid, les sièges chauffés s'allument et quand il fait chaud, les sièges ventilés s'allument. Ces fonctions sont annulées à la mise en marche du moteur. Appuyer sur le bouton de

siège chauffé ou ventilé pour utiliser les sièges chauffés ou ventilés après le démarrage du véhicule.

Les témoins de siège chauffant ou ventilé ne s'allument pas au cours d'un démarrage à distance.

La performance de température d'un siège inoccupé peut être réduite. Ceci est normal.

Les sièges chauffants ou ventilés ne se mettent pas en marche lors d'un démarrage à distance à moins d'être activés dans le menu de personnalisation du véhicule. Se reporter à *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ 49 et *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

Sièges arrière

Alerte de siège arrière

Selon l'équipement, le message RAPPEL DE REGARDER SUR LE SIÈGE ARRIÈRE apparaît dans certaines conditions et sert à indiquer qu'un passager ou un objet se trouve sur le siège arrière. Jeter un œil aux sièges arrière avant de sortir du véhicule.

Cette fonction s'active lorsqu'une porte arrière est ouverte pendant que le véhicule est en marche ou jusqu'à 10 minutes avant que le véhicule ne démarre. Une alerte sonore retentit lorsque le contact est coupé. Le système d'alerte de siège arrière ne détecte pas directement les objets qui se trouvent sur le siège arrière, dans certaines conditions, le système détecte plutôt l'ouverture ou la fermeture d'une porte arrière, ce qui indique que quelqu'un ou quelque chose se trouve possiblement sur la banquette arrière.

Cette fonctionnalité n'est active qu'une seule fois à chaque démarrage et mise à l'arrêt du véhicule et devra être réactivée en ouvrant et en fermant les portes arrière. Il pourrait y avoir une alerte même lorsqu'il n'y a rien sur le siège arrière, par exemple, si un enfant est monté dans le véhicule par l'une des portes arrière et en est ressorti sans que le moteur du véhicule ne soit coupé.

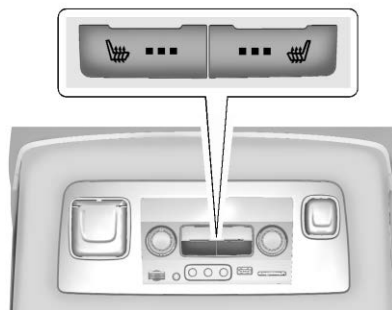
Cette fonction peut être activée ou désactivée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

Sièges arrière chauffants



Avertissement

Si la température change ou que la douleur sur la peau ne peut être ressentie, le chauffage de siège peut causer des brûlures. Se reporter à Avertissement sous *Sièges avant chauffés et aérés* ⇨ 85.



Selon l'équipement, les boutons sont à l'arrière de la console centrale.

Appuyer sur ou pour réchauffer l'assise de siège extérieur gauche ou droit.

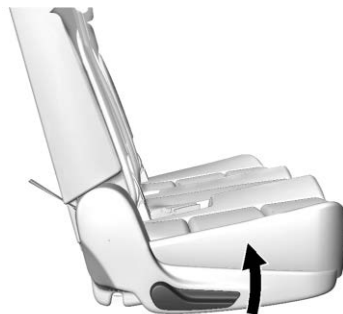
Appuyer une fois sur le bouton hors la température la plus élevée. La température diminue à chaque pression, jusqu'à la désactivation. Les lumières indicatrices sur le bouton indiquent le réglage : trois pour élevé, deux pour moyen et un pour bas.

Si les sièges chauffants sont en position haute pendant longtemps, le niveau de chauffage peut s'abaisser automatiquement.

Sièges de deuxième rangée

Sièges à dossier inclinable

Pour incliner le dossier de siège :



1. Lever le levier du côté extérieur du siège.

2. Déplacer le dossier de siège à la position désirée, puis relâcher le levier pour verrouiller le dossier en place.
3. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Pour redresser le dossier de siège en position verticale :

Avertissement

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

1. Lever complètement le levier en appliquant une pression sur le dossier de siège, et le dossier de siège reviendra en position verticale.

Si le levier est levé sans appliquer de pression, le siège quitte la position rabattue.

2. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Les sièges de seconde rangée peuvent être rabattus pour augmenter l'espace de chargement ou rabattus et inclinés pour faciliter l'accès et la sortie au siège de troisième rangée (option).

Sièges pliants et basculants manuels

Avertissement

Ne pas laisser le siège de seconde rangée en position inclinée pendant que le véhicule roule. Un siège incliné n'est pas verrouillé. Il peut se déplacer lorsque le véhicule se déplace. Les occupants du véhicule risquent des blessures en cas d'arrêt brutal ou de collision.

(Suite)

Avertissement (Suite)

S'assurer de replacer le siège en position d'assise de passager avant de rouler. Pousser et tirer sur le siège pour vérifier son verrouillage en place.

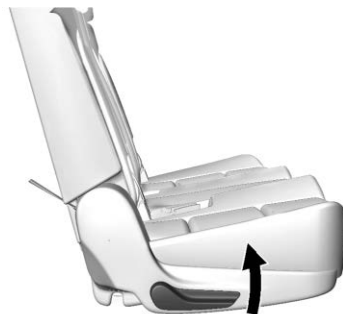
Attention

Replier un siège arrière lorsque les ceintures de sécurité sont encore bouclées peut endommager le siège ou les ceintures de sécurité. Toujours déboucler les ceintures et les remettre en position de rangement normale avant de replier un siège arrière.

Plier et faire basculer le siège

Pour replier et basculer le siège :

1. S'assurer qu'aucun objet ne se trouve sous ou devant le siège.



2. Lever le levier sur le côté extérieur du siège pour déverrouiller le dossier.



Le dossier de siège se replie vers l'avant pour crier un plancher plat de chargement.

Si le dossier ne veut pas se rabattre à plat, essayer de déplacer le siège avant vers l'avant et/ou remettre le dossier en position relevée.



3. Lever ce levier à nouveau pour libérer du plancher l'arrière du siège. Le siège se rabattra vers l'avant.
4. La sangle de traction arrière peut également être utilisée pour rabattre ou rabattre et basculer le siège. Il est plus

facile de rabattre le siège à partir de la sangle de traction arrière lorsque le siège est déjà rabattu.

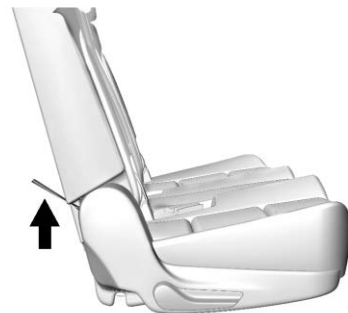
Rabattre et basculer le siège de la troisième rangée

Avertissement

Utiliser la troisième rangée de sièges si la seconde rangée est rabattue ou rabattue et basculée peut provoquer des blessures lors d'un arrêt soudain ou d'une collision. S'assurer de redresser le siège en position d'assise. Tirer et pousser sur le siège pour s'assurer qu'il est bien bloqué.

Pour plier et basculer le siège de troisième rangée (option) :

1. S'assurer qu'aucun objet ne se trouve sous ou devant le siège.



2. Tirer sur la sangle se trouvant en bas à l'arrière du siège de la deuxième rangée, pour relâcher le dossier. Le dossier se rabat vers l'avant.



3. Tirer à nouveau sur la sangle pour libérer du plancher l'arrière du siège. Le siège se rabattra vers l'avant.

Fonctionnalité de rabattement et de basculement automatique (selon l'équipement)



Avertissement

Ne pas laisser le siège de seconde rangée en position inclinée pendant que le véhicule

(Suite)

Avertissement (Suite)

roule. Un siège incliné n'est pas verrouillé. Il peut se déplacer lorsque le véhicule se déplace. Les occupants du véhicule risquent des blessures en cas d'arrêt brutal ou de collision. S'assurer de replacer le siège en position d'assise de passager avant de rouler. Pousser et tirer sur le siège pour vérifier son verrouillage en place.



Avertissement

Rabattre et basculer automatiquement un siège, alors que quelqu'un s'y trouve assis peut causer des blessures à cette personne. Il faut toujours s'assurer que personne ne se trouve assis sur le siège avant d'appuyer sur le commutateur qui relâche le siège automatiquement.

Attention

Replier un siège arrière lorsque les ceintures de sécurité sont encore bouclées peut endommager le siège ou les ceintures de sécurité. Toujours déboucler les ceintures et les remettre en position de rangement normale avant de replier un siège arrière.

Cette option ne fonctionnera que lorsque le levier de vitesses du véhicule sera en position de stationnement (P).

Rabattre le siège pour effectuer le chargement. Rabattre et basculer le siège pour accéder à la troisième rangée.

Plier et faire basculer le siège

Pour replier et basculer le siège :

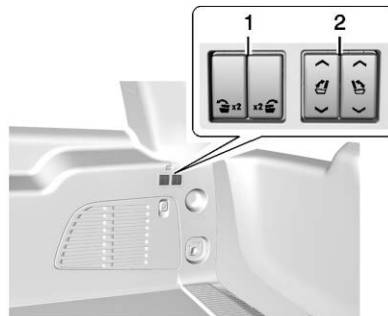
1. S'assurer qu'aucun objet ne se trouve sous ou devant le siège.



Commutateur sur le panneau arrière côté conducteur

2. Appuyer sur le commutateur de déverrouillage automatique de siège sur le panneau placé derrière les portes arrière. Le dossier de siège se rabat automatiquement à plat.
3. Appuyer à nouveau sur le commutateur pour libérer du plancher l'arrière du siège. Le siège se rabattra vers l'avant.

Rabat et inclinaison de siège depuis la zone de chargement



1. Commutateurs de sièges électriques de deuxième rangée, selon l'équipement
2. Commutateurs de sièges électriques de troisième rangée, selon l'équipement

Pour rabattre et basculer le siège depuis la zone de chargement :

1. S'assurer qu'aucun objet ne se trouve sous ou devant le siège.

2. Appuyer sur le commutateur (1) sur la garniture latérale de la zone de chargement pour rabattre le dossier de siège.

Le commutateur du côté gauche rabat le dossier de siège du côté gauche, et le commutateur du côté droit rabat le dossier de siège du côté droit.

3. Appuyer à nouveau sur le commutateur pour libérer du plancher l'arrière du siège. Le siège se rabattra vers l'avant.

Les commutateurs (2) peuvent être utilisés pour rabattre ou rabattre et déplier le dossier de siège de troisième rangée à partir de la zone de chargement. Se reporter à *Sièges de la troisième rangée* ⇨ 92.

Replacer le siège en position d'assise



Avertissement

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

Pour replacer le siège en position assise normale lorsqu'il est en position basculée :

1. Tirer le siège vers le bas jusqu'à ce que les deux côtés du siège soient verrouillés au plancher. S'assurer que le siège est verrouillé convenablement au plancher avant de lever le dossier de siège. Si les deux côtés ne sont pas verrouillés au plancher, le dossier de siège ne se relève pas.

2. Soulever le dossier et le repousser en arrière. Faire avancer et reculer le siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

Sièges de la troisième rangée

Pour rabattre le dossier de siège

Attention

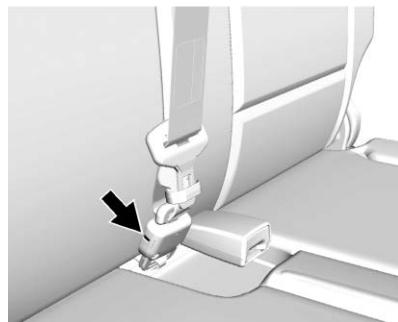
Replier un siège arrière lorsque les ceintures de sécurité sont encore bouclées peut endommager le siège ou les ceintures de sécurité. Toujours déboucler les ceintures et les remettre en position de rangement normale avant de replier un siège arrière.

Sur les sièges de troisième rangée, selon l'équipement, les dossiers de siège peuvent être rabattus pour augmenter l'espace de chargement.

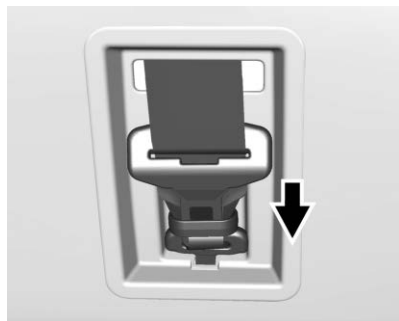
Fonctionnement manuel

Pour rabattre le dossier de siège, selon l'équipement :

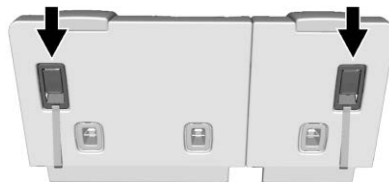
1. Ouvrir le hayon.
2. S'assurer qu'aucun objet ne se trouve sous ou devant le siège.
3. S'assurer que les dossiers de sièges de deuxième rangée sont en position verticale.
4. Abaisser totalement les appuis-têtes. Se reporter à *Appuis-têtes* ➔ 75.



5. Détacher le mini-loquet de la ceinture de sécurité arrière, en insérant une clé dans la fente de la mini-boucle, et laisser la ceinture se rétracter dans la garniture de pavillon.



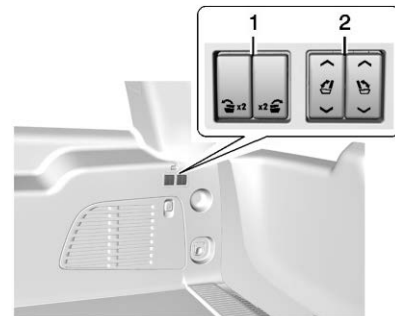
7. Ranger la mini languette dans le support de la garniture de pavillon.



8. Tirer vers le haut sur le levier à l'arrière du siège pour relâcher les dossiers de siège.
9. Pousser le dossier de siège vers l'avant pour le mettre à plat.
10. Au besoin, répéter les étapes pour l'autre dossier de siège.

Fonctionnement automatique

Cette option ne fonctionnera que lorsque le levier de vitesses du véhicule sera en position de stationnement (P).

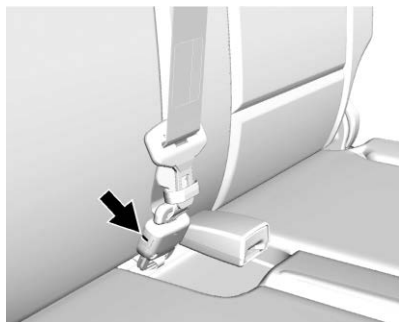


1. Commutateurs de sièges électriques de deuxième rangée, selon l'équipement
2. Commutateurs de sièges électriques de troisième rangée, selon l'équipement

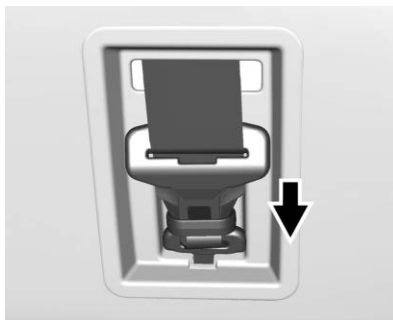
Pour rabattre le dossier de siège, selon l'équipement :

1. Ouvrir le hayon pour accéder aux commandes des sièges.
2. S'assurer qu'aucun objet ne se trouve sous ou devant le siège.
3. Abaisser complètement les appuis-têtes. Voir *Appuis-têtes* ➔ 75. Placer les dossiers de

siège de deuxième rangée en position verticale. Voir *Sièges de deuxième rangée* ⇨ 87.



4. Débrancher le mini-loquet de la ceinture de sécurité arrière, en insérant une clé dans la fente de la mini-boucle, et laisser la ceinture se rétracter dans la garniture de pavillon.



5. Ranger la mini languette dans le support de la garniture de pavillon.
6. Appuyer et maintenir enfoncé le commutateur (2) sur la garniture latérale de la zone de chargement pour rabattre le dossier de siège.

Le commutateur du côté gauche rabat le dossier de siège du côté gauche, et le commutateur du côté droit rabat le dossier de siège du côté droit.

7. Au besoin, répéter les étapes pour l'autre dossier de siège.

Les commutateurs (1) peuvent être utilisés pour rabattre ou rabattre et culbuter les sièges de seconde rangée à partir de la zone de chargement. Se reporter à *Sièges de deuxième rangée* ⇨ 87.

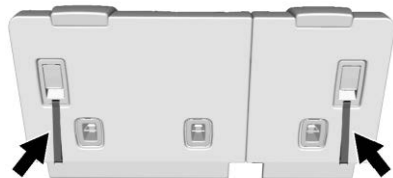
Pour redresser le dossier de siège en position verticale

Fonctionnement manuel

Avertissement

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

Pour redresser le dossier de siège en position verticale :



1. Depuis l'arrière du véhicule, redresser le dossier à l'aide de la sangle de traction placée au dos du siège, ou lever le dossier puis le pousser en place depuis l'intérieur du véhicule.
2. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

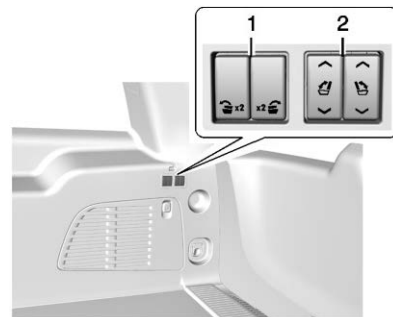


Avertissement

Une ceinture de sécurité mal acheminée, mal attachée ou tordue n'offre pas la protection nécessaire en cas d'accident. La personne portant la ceinture pourrait être gravement blessée. Après avoir relevé le dossier de siège arrière, toujours s'assurer que les ceintures de sécurité sont correctement acheminées et fixées et ne sont pas tordues.

3. Reconnecter le mini-loquet de ceinture de sécurité centrale à la mini-boucle. Ne pas la laisser se tordre.
4. Tirer sur la ceinture de sécurité pour vérifier si la mini-plaque est bien fixée.
5. Au besoin, répéter les étapes pour l'autre dossier de siège.

Fonctionnement automatique



1. Commutateurs de siège à commande électrique de seconde rangée
2. Commutateurs de siège à commande électrique de troisième rangée

Pour redresser le dossier de siège en position verticale :

1. Ouvrir le hayon pour accéder aux commandes des sièges.

2. Appuyer et maintenir enfoncé le commutateur (2) sur la garniture latérale de la zone de chargement pour soulever le dossier de siège.

Le commutateur du côté gauche soulève le dossier de siège du côté gauche, et le commutateur du côté droit soulève le dossier de siège du côté droit.

 Avertissement

Une ceinture de sécurité mal acheminée, mal attachée ou tordue n'offre pas la protection nécessaire en cas d'accident. La personne portant la ceinture pourrait être gravement blessée. Après avoir relevé le dossier de siège arrière, toujours s'assurer que les ceintures de sécurité sont correctement acheminées et fixées et ne sont pas tordues.

3. Reconnecter le mini-loquet de ceinture de sécurité centrale à la mini-boucle. Ne pas la laisser se tordre.
4. Tirer sur la ceinture de sécurité pour vérifier si la mini-plaque est bien fixée.
5. Au besoin, répéter les étapes pour l'autre dossier de siège.

Ceintures de sécurité

Cette section décrit comment utiliser correctement les ceintures de sécurité, et certaines choses à ne pas faire.

 Avertissement

Tous les occupants de la voiture doivent utiliser une ceinture de sécurité portée correctement. En cas de collision, si vous-même ou vos passagers ne portent pas les ceintures de sécurité, les blessures peuvent être pires qu'en portant les ceintures. Vous pouvez être gravement blessé voire tué en heurtant des objets à l'intérieur du véhicule de manière plus brutale ou être éjecté du véhicule. En outre, une personne non bouclée peut heurter d'autres passagers dans le véhicule.

Il est extrêmement dangereux de se placer dans une zone de chargement, à l'intérieur ou à

(Suite)

Avertissement (Suite)

l'extérieur d'un véhicule. En cas de collision, les passagers occupant ces zones risquent davantage d'être blessés ou tués. Ne pas laisser de passagers installés dans une zone du véhicule qui n'est pas équipée de sièges et de ceintures de sécurité.

Toujours porter une ceinture de sécurité et vérifier si tous les passagers sont correctement sangleés.

Ce véhicule est équipé de témoins destinés à rappeler de boucler les ceinture de sécurité. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité* ➔ 175.

Efficacité des ceintures de sécurité

Dans un véhicule en mouvement, vous vous déplacez à la vitesse du véhicule. Si le véhicule s'arrête brutalement, vous êtes emporté jusqu'à ce que quelque chose vous arrête. Ce peut être le pare-brise, le tableau de bord ou les ceintures de sécurité!

Lorsque vous portez une ceinture de sécurité, vous et le véhicule ralentissez ensemble. La durée d'arrêt est plus longue parce que vous vous arrêtez sur une plus longue distance et, lorsque la

ceinture est portée correctement, vos os les plus résistants amortissent les forces des ceintures de sécurité. C'est pourquoi il est utile de porter des ceintures de sécurité.

Questions et réponses au sujet des ceintures de sécurité

- Q: Ne vais-je pas rester coincé dans le véhicule après un accident si je porte une ceinture de sécurité?**
- A:** Vous *pourriez* l'être - que vous portiez une ceinture de sécurité ou non. Vos chances de demeurer conscient pendant et après une collision, et *d'être en mesure* de déboucler votre ceinture et de sortir, sont *plus grandes* si vous êtes sangleé.
- Q: Si mon véhicule est équipé de sacs gonflables, pourquoi devrais-je porter une ceinture de sécurité?**
- A:** Les sacs gonflables sont des systèmes supplémentaires uniquement. Ils agissent *en coordination* avec les ceintures

de sécurité — ils ne les remplacent pas. Avec ou sans sac gonflable, tous les occupants doivent toujours boucler la ceinture de sécurité pour obtenir le maximum de protection.

Dans la plupart des états et dans toutes les provinces canadiennes, la loi exige le port des ceintures de sécurité.

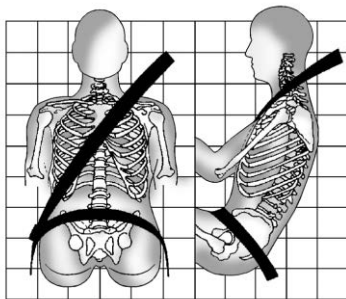
Port adéquat des ceintures de sécurité

Respecter ces règles pour la protection de tous.

Il existe d'autres choses à savoir au sujet des ceintures de sécurité des enfants, y compris les petits enfants et les nourrissons. Si un enfant est dans le véhicule, se reporter à *Enfants plus âgés* ⇨ 124 ou *Bébés et jeunes enfants* ⇨ 126. Consulter et suivre les règles au sujet des enfants en plus des règles suivantes.

Il est très important que tous les occupants bouclent leur ceinture de sécurité. Les statistiques des accidents indiquent que les personnes ne portant pas de ceintures de sécurité sont plus souvent blessées lors d'une collision que celles qui en portent une.

Des informations importantes sont à connaître quant au bouclage correct d'une ceinture de sécurité.

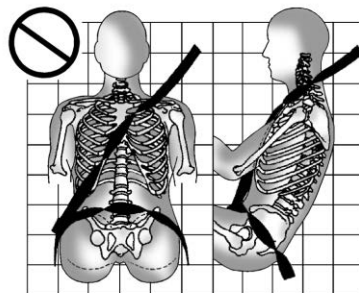
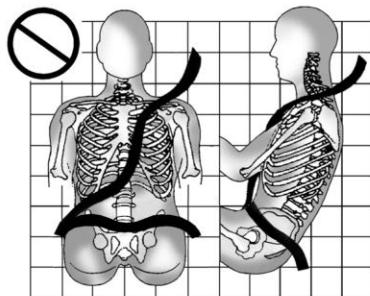


- S'asseoir droit et toujours garder les pieds sur le plancher devant soi (si possible).

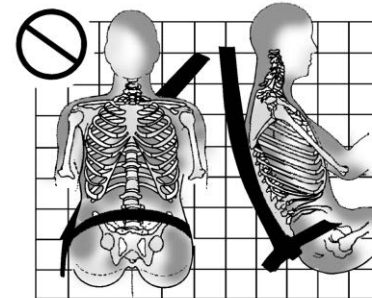
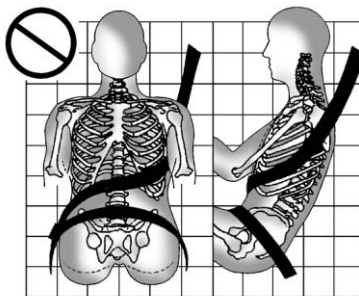
- Toujours utiliser la boucle correcte pour votre position d'assise.
- La partie abdominale de la ceinture doit être portée dans le bas et serrée sur les hanches, juste en touchant les hanches. En cas de collision, ceci applique la force aux os pelviens robustes et vous risquez moins de glisser sous la ceinture abdominale. Si vous glissez sous la ceinture abdominale, la ceinture applique la force à votre abdomen. Ceci peut causer des blessures graves voire fatales.
- Porter la ceinture épaulière par-dessus l'épaule et à travers la poitrine. Ces parties du corps sont les mieux à même d'amortir les forces de la ceinture. La ceinture abdominale se verrouille en cas d'arrêt brutal ou de collision.

⚠ Avertissement

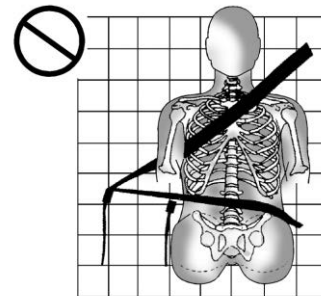
Vous pouvez être gravement blessé voire tué si votre ceinture de sécurité est portée de manière incorrecte.



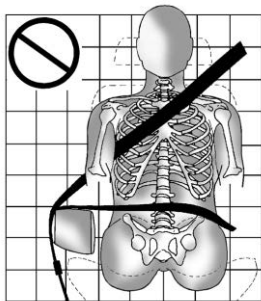
La ceinture abdominale ou épaulière ne peut jamais être ni desserrée ni tordue.



Ne jamais porter la ceinture épaulière sous les bras ou derrière votre dos.



Toujours utiliser la boucle correcte pour votre position d'assise.



Ne jamais acheminer la ceinture abdominale ou épaulière par-dessus un accoudoir.

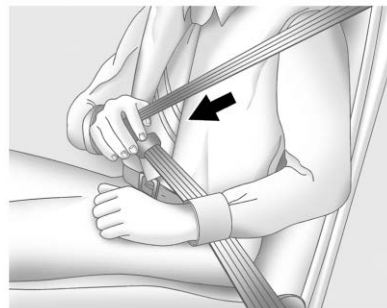
ceinture à triple point d'appui

Toutes les positions d'assise sont équipées d'une ceinture de sécurité à trois points, sauf la position avant centrale, si le véhicule en est doté, qui est équipée d'une ceinture abdominale. Voir *Ceinture ventrale* ➔ 106.

Si vous êtes assis à l'arrière avec une ceinture de sécurité amovible, et si la ceinture de sécurité n'est pas fixée, se reporter à *Sièges de la troisième rangée* ➔ 92 pour les instructions de reconnexion de la ceinture de sécurité à la mini-boucle.

Les instructions suivantes expliquent comment porter correctement une ceinture sous-abdominale/ baudrier.

1. Régler le siège, si celui-ci est réglable, de façon à être assis droit. Pour plus de détails, se reporter à « Sièges » dans l'index.



2. Prendre la plaque de blocage et dérouler la ceinture en la ramenant sur vous. Veiller à ce qu'elle ne soit pas vrillée.

La ceinture sous-abdominale/ baudrier peut se bloquer si vous la tirez très rapidement. Si cela se produit, laisser la ceinture revenir légèrement vers l'arrière pour la débloquer. Tirer ensuite la ceinture plus lentement.

Si la ceinture-baudrier d'une ceinture de sécurité de passager est entièrement étirée, le dispositif de blocage de siège pour enfant peut être

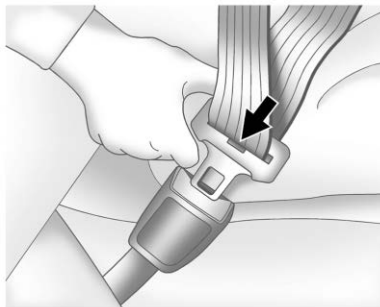
engagé. Si ceci se produit, laisser la ceinture s'enrouler complètement et recommencer.

L'engagement du dispositif de blocage de siège enfant à la position d'assise extérieure avant peut affecter le système de détection de passager. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ 116.



Pour les positions d'assise avant, si la sonde se bloque dans la plaque de verrouillage avant d'atteindre la boucle,

incliner le méplat de la plaque de verrouillage pour le déverrouillage.

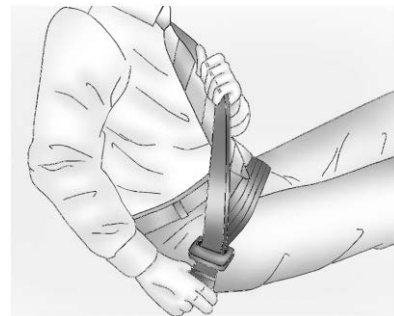


3. Pousser la plaque de blocage dans la boucle jusqu'au déclic. Si la plaque de blocage n'entre pas complètement dans la boucle, vérifier si la boucle correcte est utilisée.

Tirer sur la languette pour s'assurer qu'elle est bien en place. Si la ceinture n'est pas assez longue, se reporter à *Rallonge de ceinture de sécurité* ⇨ 106.

Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture de sécurité en cas de besoin.

4. Si le véhicule est doté d'un dispositif de réglage de la hauteur de ceinture épaulière, le déplacer jusqu'à la position adéquate. Se reporter à « Réglage de hauteur de ceinture épaulière » dans cette section pour les instructions d'utilisation et d'importantes informations relatives à la sécurité.



5. Pour serrer la ceinture abdominale, tirer la ceinture épaulière vers le haut.

Pour les sièges de troisième rangée, il peut s'avérer nécessaire de tirer la couture de la ceinture de sécurité à travers la plaque de blocage pour serrer complètement la ceinture ventrale sur les occupants de plus petite taille.



Pour détacher la ceinture, appuyer sur le bouton situé sur la boucle. La ceinture devrait revenir en position de rangement.

Pour les sièges de troisième rangée, relever la plaque de verrouillage sur la sangle lorsque la ceinture de sécurité n'est pas utilisée. La plaque de verrouillage doit reposer sur la couture de la ceinture de sécurité.

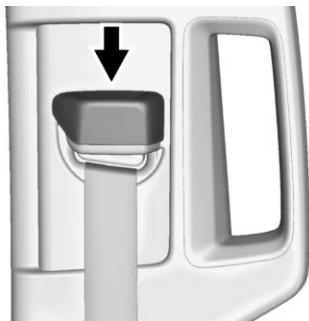
Toujours ranger lentement la ceinture de sécurité. Si la sangle de la ceinture de sécurité revient rapidement en position de rangement, le rétracteur peut se bloquer et ne plus pouvoir être retiré. Le cas échéant, tirer fermement la ceinture de sécurité pour débloquer la sangle, puis la relâcher. Si la sangle est toujours bloquée dans le rétracteur, contacter votre concessionnaire.

Avant de fermer une porte, vérifier si la ceinture de sécurité ne se trouve pas dans le chemin. Si une porte est claquée contre une ceinture, la ceinture ainsi que le véhicule peuvent être endommagés.

Ceinture épaulière réglable en hauteur

Le véhicule est équipé d'un dispositif de réglage de hauteur de ceinture épaulière pour le conducteur et le passager extérieur avant.

Régler la hauteur de sorte que la ceinture épaulière repose sur l'épaule et n'en glisse pas. La ceinture devrait passer près du cou, sans le toucher. Un réglage incorrect de la hauteur de la ceinture épaulière pourrait réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité en cas de collision. Voir *Port adéquat des ceintures de sécurité* ➔ 98.



Enfoncer le bouton de déverrouillage pour déplacer le dispositif de réglage de hauteur à la position souhaitée.

Déplacer le dispositif de réglage en poussant vers le haut le guide du dispositif de réglage de ceinture.

Lorsque le dispositif de réglage est réglé à la position désirée, essayer de le déplacer vers le bas sans pousser le bouton de dégagement afin de vérifier s'il est bien bloqué.

Prétendeurs de ceinture de sécurité

Le véhicule est équipé de prétendeurs de ceintures de sécurité aux places extérieures avant. Bien qu'ils soient invisibles, ils font partie de l'ensemble de ceinture de sécurité. Ils peuvent contribuer à serrer les ceintures de sécurité lors des premiers instants d'un impact frontal ou quasi frontal modéré à fort ou impact arrière si les conditions d'activation des tendeurs sont rencontrées. Les prétendeurs de ceintures de sécurité peuvent également contribuer à serrer les ceintures de sécurité en cas d'impact latéral ou de tonneau.

Les prétendeurs ne fonctionnent qu'une seule fois. S'ils sont activés lors d'une collision, les prétendeurs et probablement d'autres pièces du système de ceintures de sécurité du véhicule doivent être remplacés. Se reporter à *Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision* ➔ 108.

Ne pas s'asseoir sur la ceinture de sécurité extérieure en entrant dans le véhicule en le quittant ou en s'asseyant dans le siège. S'asseoir sur la ceinture de sécurité peut endommager la sangle et le matériel.

Guides de confort de ceinture de sécurité arrière

Avertissement

Une ceinture de sécurité qui n'est pas portée correctement n'assure pas une protection suffisante en cas de collision. La personne qui utilise cette ceinture pourrait être sérieusement blessée. La ceinture épaulière doit passer par dessus l'épaule puis en diagonale sur la poitrine. Ce sont ces parties du corps qui sont les plus aptes à absorber les forces générées par l'action de retenue de la ceinture.

104 Sièges et appuis-têtes

Les guides de confort des ceintures de sécurité arrière rendent le port des ceintures de sécurité plus confortables pour les enfants qui sont trop grands pour s'asseoir dans les sièges d'appoint ainsi que pour certains adultes. Lorsque les guides de confort sont installés sur une ceinture épaulière, ils éloignent cette dernière de la nuque et de la tête.

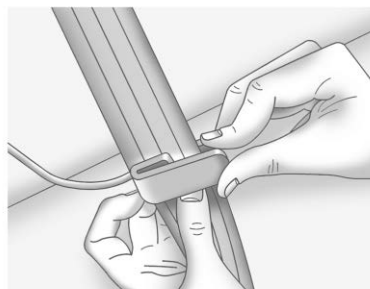
Positions aux sièges latéraux de la deuxième rangée

Ce véhicule est muni de guides de confort pour les positions aux sièges latéraux de la deuxième rangée. Les guides de confort se trouvent sur une attache de rangement sur la garniture intérieure proche du dossier de siège latéral.

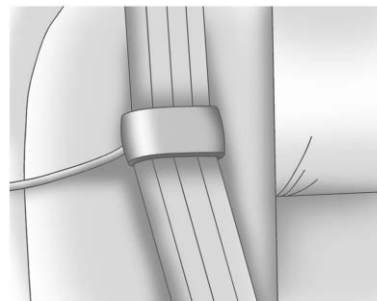
Pour leur installation :



1. Détacher le guide de son attache de rangement sur la garniture intérieure proche du dossier de siège latéral.



2. Placer le guide sur la ceinture et introduire les deux bords de la ceinture dans les encoches du guide.



3. S'assurer que la ceinture n'est pas vrillée et qu'elle repose à plat. Le cordon élastique doit se trouver à l'arrière la ceinture et le guide de confort en plastique à l'avant.



4. Boucler, placer et relâcher la ceinture de sécurité de la manière décrite plus haut dans cette section. S'assurer que la ceinture épaulière repose sur l'épaule et n'en glisse pas. La ceinture devrait passer près du cou, sans le toucher.

Pour enlever et ranger le guide de confort, presser les bords de la ceinture de sécurité l'un contre l'autre pour pouvoir extraire la ceinture de sécurité du guide. Glisser le guide sur son attache de rangement.

Positions aux sièges de la troisième rangée

Des guides de confort pour la troisième rangée de sièges sont disponibles auprès de votre concessionnaire. Les instructions sont incluses avec les guides.

Utilisation de ceinture de sécurité pendant la grossesse

Les ceintures de sécurité sont efficaces pour tout le monde, y compris les femmes enceintes. Comme tous les autres occupants du véhicule, elles risquent d'être gravement blessées si elles n'en portent pas.



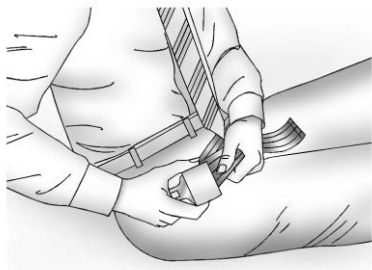
Une femme enceinte devrait porter une ceinture-baudrier et la ceinture ventrale devrait être portée sous le ventre aussi bas que possible tout au long de la grossesse.

La meilleure façon de protéger le fœtus est de protéger la mère. Quand la ceinture de sécurité est portée comme il faut, il est vraisemblable que le fœtus ne sera pas blessé lors d'une collision. Pour les femmes enceintes, comme pour tout le monde, le secret de l'efficacité des ceintures de sécurité est de les porter comme il faut.

Ceinture ventrale

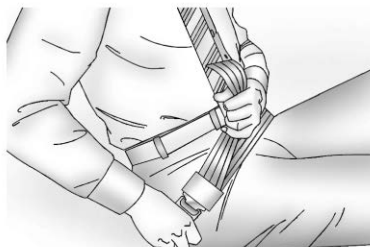
Cette section concerne uniquement la sangle abdominale. Pour savoir comment porter une ceinture de sécurité trois points, se reporter à *ceinture à triple point d'appui* ⇨ 100.

Le véhicule peut avoir un siège central muni d'une ceinture ventrale. La ceinture ventrale n'a pas d'enrouleur.



Pour allonger la ceinture, pencher la plaque de blocage et la tirer le long de la ceinture.

La boucler, la régler et la détacher de la même façon que la partie ventrale d'une ceinture-baudrier.



Pour raccourcir la ceinture, tirer sur son extrémité libre, comme illustré, jusqu'à ce que la ceinture soit ajustée.

Si la ceinture n'est pas assez longue, se reporter à *Rallonge de ceinture de sécurité* ⇨ 106.

S'assurer que le bouton de déblocage de la boucle est placé de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture de sécurité en cas de besoin.

Si la plaque de blocage ne s'insère pas complètement dans la boucle, vérifier que la boucle utilisée est la bonne. S'assurer que chaque plaque de blocage s'insère dans la boucle en produisant un clic.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité du véhicule peut s'attacher autour de vous, utilisez-la.

Mais si la ceinture de sécurité n'est pas assez longue, votre concessionnaire vous permettra d'obtenir une rallonge. Lorsque vous passez votre commande, portez le plus gros manteau que vous ayez pour être certain que la ceinture sera adaptée à vous. Pour éviter les blessures, ne laisser personne d'autre s'en servir et l'utiliser seulement sur le siège auquel elle est destinée. La rallonge est conçue pour les adultes; ne jamais l'utiliser pour fixer un dispositif de protection pour enfants. Pour de plus amples informations sur l'utilisation correcte

et le montage des rallonges de ceinture de sécurité, se reporter au mode d'emploi de la rallonge.

Vérification de système de sécurité

Vérifier périodiquement le rappel de ceinture de sécurité, les ceintures de sécurité, les boucles, les plaques de verrouillage, les enrouleurs, les dispositifs de réglage de hauteur des sangles épaulières (option) et les ancrages des ceintures de sécurité, pour s'assurer que tout est en état de fonctionnement. Rechercher d'autres pièces détachées ou endommagées du système de ceinture de sécurité susceptibles d'empêcher le fonctionnement du système de ceinture de sécurité. Consulter votre concessionnaire pour les réparations. Des ceintures de sécurité déchirées, effilochées ou tordues peuvent ne pas protéger en cas d'accident. Les ceintures de sécurité déchirées ou effilochées peuvent se déchirer sous la force des impacts. Si une ceinture est

déchirée ou effilochée, la faire remplacer immédiatement. Si une courroie est torsadée, il est possible de la redresser en inversant la plaque de verrouillage sur la sangle. Si la torsion ne peut être corrigée, demander une réparation à votre concessionnaire.

S'assurer que le témoin de rappel des ceintures de sécurité fonctionne. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité* ⇨ 175.

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches. Se reporter à *Entretien de ceinture de sécurité* ⇨ 107.

Entretien de ceinture de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

Les ceintures de sécurité doivent être soigneusement entretenues.

Le matériel de ceinture de sécurité doit être sec et exempt de poussières ou de débris.

Si nécessaire, les surfaces dures et

la sangle de ceinture de sécurité peuvent être nettoyées avec du savon doux et de l'eau. Veiller à l'absence de poussières ou de débris dans le mécanisme. Si le système comporte des poussières ou des débris, contacter le concessionnaire. Il se peut que des pièces doivent être remplacées pour que le système fonctionne correctement.



Avertissement

Ne pas blanchir ni teindre les sangles des ceintures de sécurité : cela pourrait les fragiliser et elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate en cas de collision. N'utiliser que du savon doux et de l'eau tiède pour laver et rincer les sangles des ceintures de sécurité. Laisser sécher les sangles.

Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision

Avertissement

Le système de ceinture de sécurité peut être endommagé si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de ceinture de sécurité endommagé peut ne pas fonctionner convenablement et ne pas protéger la personne qui l'utilise en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire mortelles. Afin de s'assurer que le système de ceinture de sécurité fonctionne de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Après un accident peu important, le remplacement des ceintures de sécurité peut s'avérer inutile. Mais les ensembles de ceinture utilisés au cours d'un accident peuvent avoir été soumis à de fortes tensions ou endommagés. Consulter votre concessionnaire pour faire inspecter ou remplacer les ensembles de ceinture de sécurité.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système de ceinture de sécurité n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Faire vérifier les prétendeurs de ceinture de sécurité si le véhicule a été impliqué dans un accident, ou si le témoin de disponibilité de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume en roulant. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ⇨ 176.

Système de sac gonflable

Le véhicule est doté des sacs gonflables suivants :

- Un sac gonflable frontal pour le conducteur
- Un sac gonflable frontal pour le passager avant extérieur
- Un sac gonflable latéral intégré au siège pour le conducteur
- Un sac gonflable d'impact latéral intégré au siège pour le passager avant extérieur
- Un sac gonflable de longeron de toit pour le conducteur ainsi que pour les passagers de seconde et troisième rangées assis directement derrière le conducteur
- Un sac gonflable de longeron de toit pour le passager avant extérieur et pour les passagers de seconde et troisième rangées assis directement derrière le passager extérieur avant

Le véhicule peut être équipé du sac gonflable suivant :

- Un sac gonflable central avant pour le conducteur et pour le passager extérieur avant

Tous les sacs gonflables du véhicule possèdent le mot AIRBAG (sac gonflable) sur le garnissage ou apposé sur une étiquette près de l'ouverture de déploiement.

Pour les sacs gonflables avant, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au centre du volant pour le conducteur et au tableau de bord pour le passager avant extérieur.

Pour le sac gonflable central avant, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve du côté interne du dossier de siège conducteur.

Pour les sacs gonflables d'impact latéral intégrés aux sièges, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve sur le côté du dossier de siège, le plus proche de la porte.

Pour les sacs gonflables de longeron de toit, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au plafond ou sur le garnissage.

Les sacs gonflables sont conçus pour compléter la protection apportée par les ceintures de sécurité. Même si les sacs gonflables d'aujourd'hui sont conçus pour réduire les risques de blessures causées par leur force de déploiement, tous les sacs gonflables doivent se déployer très rapidement pour être efficaces.

Voici ce que vous devez savoir à propos des sacs gonflables :



Avertissement

Même si votre véhicule est équipé de sacs gonflables, si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité lors d'une collision, vous risquez d'être blessé grièvement ou tué. Les sacs gonflables sont conçus pour fonctionner avec les ceintures de

(Suite)

Avertissement (Suite)

sécurité mais ne les remplacent pas. En outre, les sacs gonflables ne sont pas conçus pour se déployer dans tous les cas d'accidents. Dans certains cas seules les ceintures de sécurité vous protégeront. Se reporter à *Quand un sac gonflable doit-il se déployer?* ⇨ 112.

Le port de votre ceinture de sécurité lors d'une collision aide à réduire les risques de heurter les objets à l'intérieur du véhicule ou d'en être éjecté. Les sacs gonflables sont des « dispositifs supplémentaires de protection » aux ceintures de sécurité. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.

⚠ Avertissement

Les sacs gonflables se déploient avec une grande pression, plus rapidement qu'en un clin d'œil. Toute personne reposant contre, ou se trouvant très proche d'un sac gonflable qui se gonfle peut être gravement blessée, voire tuée. Ne pas se placer sans raison à proximité d'un sac gonflable, comme par exemple en vous asseyant au bord du siège ou en vous penchant vers l'avant. Les ceintures de sécurité contribuent à vous maintenir dans une bonne position avant et pendant une collision. Porter toujours une ceinture de sécurité, même si le véhicule est doté de sacs gonflables. Le conducteur devrait s'asseoir le plus en arrière possible tout en gardant la maîtrise du véhicule. Les ceintures de sécurité et les sacs gonflables du passager latéral

(Suite)

Avertissement (Suite)

avant sont plus efficaces quand on s'assied au fond du siège et bien droit, les deux pieds posés sur le sol.

Les occupants ne peuvent pas se pencher ni dormir contre la console ou l'accoudoir central avant dans les véhicules équipés d'un sac gonflable central avant.

Les occupants assis à proximité des sacs gonflables latéraux montés dans le siège et/ou des sacs gonflables de longeron de toit ne devraient pas s'appuyer ou s'assoupir contre les portes ou les glaces latérales.

⚠ Avertissement

Des enfants se tenant à proximité de n'importe quel sac gonflable quand il se déploie peuvent être

(Suite)

Avertissement (Suite)

gravement blessés ou tués. Toujours attacher correctement les enfants dans le véhicule. Pour savoir comment, voir *Enfants plus âgés* ⇨ 124 ou *Bébés et jeunes enfants* ⇨ 126.



Un témoin de sac gonflable situé sur le tableau de bord montre le symbole d'un sac gonflable.

Le système procède à une vérification du système électrique des sacs gonflables pour repérer les défaillances. Le témoin vous avertit en cas de défaillance électrique. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ⇨ 176.

Où se trouvent les sacs gonflables?



Le sac gonflable frontal du conducteur se trouve au centre du volant de direction.



Le sac gonflable avant de passager avant extérieur se trouve dans le tableau de bord du côté passager.



Si le véhicule est équipé d'un sac gonflable central avant, il se situe dans le côté interne du dossier de siège conducteur.



Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Les sacs gonflables d'impact latéral intégrés aux sièges du conducteur et du passager avant extérieur se trouvent dans le côté des dossiers de siège les plus proches de la porte.



Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Les sacs gonflables de longeron de toit pour le conducteur, le passager avant extérieur et les positions d'assise extérieure de seconde et troisième rangées se trouvent dans le plafond, au-dessus des vitres latérales.



Avertissement

Si un objet quelconque se retrouve entre un occupant et le sac gonflable, il risque de nuire

(Suite)

Avertissement (Suite)

au déploiement ou le déploiement peut projeter l'objet sur cette personne. La trajectoire de déploiement d'un sac gonflable doit être libre. Ne pas fixer ou placer quoi que ce soit sur le moyeu du volant ou sur ou près d'un couvercle de sac gonflable.

Ne pas utiliser d'accessoires de siège ou de console qui bloquent la trajectoire de gonflage d'un sac gonflable latéral monté dans le siège ou d'un sac gonflable central avant, selon l'équipement.

Si votre véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit, ne jamais fixer quelque chose sur le toit de votre véhicule en faisant passer une corde ou une sangle par une ouverture de porte ou de glace. Sinon le déploiement d'un sac gonflable de longeron de toit pourrait être empêché.

Quand un sac gonflable doit-il se déployer?

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Voir *Système de sac gonflable* ⇨ 108. Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer si l'impact dépasse le seuil de déploiement du système de sac gonflable spécifique. Les seuils de déploiement sont utilisés pour prévoir la gravité d'un accident afin de déployer les sacs gonflables à temps et de protéger les occupants. Le véhicule comporte des capteurs électroniques qui permettent au système de sacs gonflables de déterminer la gravité de l'impact. Les seuils de déploiement peuvent varier selon la conception du véhicule spécifique.

Les sacs gonflables frontaux sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale ou quasi frontale modérée à forte afin de réduire le risque de blessures graves à la tête et à la poitrine du conducteur et du passager extérieur avant.

La détermination du moment où les sacs gonflables frontaux se déploieront ne repose pas principalement sur la vitesse du véhicule. Elle dépend de ce qui est heurté, de l'orientation de l'impact et de la vitesse de décélération du véhicule.

Les sacs gonflables frontaux peuvent se gonfler à des vitesses de collision différentes selon que le véhicule heurte un objet de front ou latéralement et selon que l'objet est fixe ou mobile, rigide ou déformable, étroit ou large.

Les sacs gonflables frontaux ne sont pas conçus pour se déployer lors des tonneaux, des collisions arrière et dans de nombreux cas de collisions latérales.

En outre, le véhicule est équipé de sacs gonflables frontaux issus de la technologie de pointe. Ces sacs gonflables frontaux de la technologie de pointe adaptent la protection en fonction de la gravité de l'accident.

Le véhicule possède également un capteur de position de siège qui active le système de détection pour la surveillance de la position du siège du conducteur. Le capteur de position de siège fournit l'information utilisée pour régler le déploiement du coussin gonflable frontal du conducteur.

Le sac gonflable central avant, selon l'équipement, est conçu pour se gonfler lors de chocs latéraux modérés à graves, suivant l'emplacement de l'impact, lorsque l'un des côtés du véhicule est heurté. En outre, le sac gonflable central avant est conçu pour se gonfler lorsque le système de détection anticipe un retournement latéral du véhicule. Le sac gonflable central avant n'est pas conçu pour se gonfler en cas de chocs frontaux, de chocs quasi frontaux ou de chocs à l'arrière.

Les sacs gonflables d'impact latéral montés sur le siège sont conçus pour se déployer lors des collisions latérales modérées à graves, selon l'emplacement de l'impact. Les sacs

gonflables latéraux montés dans le siège ne sont pas conçus pour se déployer lors des impacts frontaux, des impacts presque frontaux, des retournements ou des impacts arrière. Un sac gonflable d'impact latéral monté dans le siège est conçu pour se déployer du côté du véhicule qui est embouti.

Les sacs gonflables de longeron de toit sont conçus pour se déployer lors des collisions latérales modérées à graves, selon l'emplacement de l'impact. De plus, ces sacs gonflables de longeron de toit sont conçus pour se déployer en cas de retournement ou d'impact frontal grave. Les sacs gonflables de longeron de toit ne sont pas conçus pour se déployer lors des impacts arrière. Les deux sacs gonflables de longeron de toit se déploient quand l'un ou l'autre côté du véhicule est embouti, si le système de détection prévoit que le véhicule est sur le point de se retourner sur son flanc, ou en cas d'impact frontal grave.

Lors de n'importe quel accident particulier, personne ne peut dire si un sac gonflable devrait s'être déployé simplement sur base des dégâts au véhicule ou des coûts de réparation.

Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?

Au cours d'un déploiement, le système de détection envoie un signal électrique déclenchant la libération d'un gaz par le gonfleur. Ce gaz remplit le sac gonflable, ce qui provoque le bris du couvercle. L'appareil de gonflage, le sac gonflable et les éléments connexes font tous partie du module de sac gonflable.

Pour les emplacements des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ⇨ 111.

De quelle façon le sac gonflable retient-il?

En cas de collision frontale ou quasi-frontale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter le volant ou le tableau de bord. En cas de collision latérale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter l'intérieur du véhicule.

Les sacs gonflables augmentent la protection fournie par les ceintures de sécurité en répartissant la force de l'impact de manière plus uniforme par-dessus le corps de l'occupant.

Les sacs gonflables des longerons de toit anti-tonneaux sont conçus pour maintenir la tête et la poitrine des occupants des sièges extérieurs des première, deuxième et troisième rangées. Ces sacs gonflables sont conçus pour réduire le risque d'éjection totale ou partielle en cas de tonneau, bien

qu'aucun système ne puisse totalement empêcher de telles éjections.

Mais les sacs gonflables ne seront pas utiles dans de nombreux types de collisions, principalement parce que l'orientation du déplacement des occupants ne correspondra pas à l'emplacement de ces sacs gonflables. Voir *Quand un sac gonflable doit-il se déployer?* ⇨ 112.

Les sacs gonflables doivent toujours n'être considérés que comme un dispositif de protection complémentaire des ceintures de sécurité.

Que voit-on une fois qu'un sac gonflable se gonfle ?

Après le déploiement des sacs gonflables frontaux et des sacs gonflables latéraux intégrés aux sièges, ceux-ci se dégonflent rapidement, tellement vite que certaines personnes ne réalisent même pas que des sacs se sont gonflés. Le sac gonflable frontal

central et les sacs gonflables des longerons de toit peuvent rester partiellement gonflés pendant un certain temps après le gonflage. Certains composants du module de sac gonflable peuvent rester chauds pendant plusieurs minutes. Pour l'emplacement des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ➔ 111.

Les pièces du sac gonflable qui entrent en contact avec l'occupant peuvent être chaudes, mais pas trop chaudes au toucher. De la fumée et de la poussière peuvent sortir des événements des sacs dégonflés. Le déploiement des sacs gonflables n'entrave pas la vision du conducteur à travers le pare-brise ou sa capacité de diriger le véhicule, ni n'empêche les occupants de quitter le véhicule.



Avertissement

Lors du déploiement d'un sac gonflable, il y a peut être des particules de poussière dans l'air.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Les personnes souffrant d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires auront peut-être de la difficulté à respirer. Pour éviter ceci, tous les occupants devraient sortir du véhicule dès qu'ils peuvent le faire en toute sécurité. Si vous souffrez de problèmes respiratoires et que vous ne pouvez pas sortir du véhicule après le déploiement du sac, vous pouvez ouvrir une glace ou une porte pour laisser entrer de l'air frais dans le véhicule. En cas de problèmes de respiration après le déploiement d'un sac gonflable, il faut consulter un médecin.

Le véhicule est doté d'une fonction qui peut automatiquement déverrouiller les portes, allumer l'éclairage intérieur et les feux de détresse, et couper le système d'alimentation en carburant après le déploiement des sacs gonflables.

La fonction peut également s'activer, sans déploiement des sacs gonflables, après un événement qui dépasse un seuil prédéterminé. Après avoir coupé puis remis le contact, le système d'alimentation en carburant reprend un fonctionnement normal; les portes peuvent être verrouillées, l'éclairage intérieur peut être éteint, et les feux de détresse peuvent être éteints à l'aide de leurs commandes respectives. Si un de ces systèmes est endommagé au cours de l'accident il peut ne pas fonctionner normalement.



Avertissement

Une collision suffisamment sévère pour déployer les sacs gonflables risque d'avoir endommagé des fonctions importantes du véhicule, comme le circuit d'alimentation en carburant, le circuit de freinage et la direction, etc. Même si le véhicule peut rouler après une

(Suite)

Avertissement (Suite)

collision modérée, des dégâts peuvent être dissimulés alors qu'ils réduisent la sécurité du véhicule.

Agir avec prudence en tentant de faire redémarrer le moteur après une collision.

Lors de collisions assez graves pour déployer le sac gonflable, le pare-brise se brise habituellement à cause de la déformation du véhicule. Le sac gonflable de passager avant extérieur peut également causer la rupture du pare-brise.

- Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer une seule fois. Après le déploiement d'un sac gonflable, vous devez vous procurer certaines pièces de remplacement. Si vous ne changez pas ces pièces, les sacs gonflables ne pourront pas vous protéger lors d'une autre collision. Un nouveau système

comprend des modules de sacs gonflables et probablement d'autres pièces. Le manuel d'entretien du véhicule porte sur la nécessité de remplacer les autres pièces.

- Le véhicule est équipé d'un module de détection de collision et de diagnostic qui enregistre les données après une collision. Se reporter à *Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée* ⇨ 498 et *Enregistreurs de données d'événement* ⇨ 498.
- Seuls les techniciens qualifiés pourraient réparer ou entretenir vos sacs gonflables. Un mauvais entretien peut empêcher le bon fonctionnement du sac gonflable. Consulter votre concessionnaire pour tout service d'entretien.

Système de détection de passager

Ce véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant extérieur. Le témoin d'état du sac gonflable de passager s'allume sur la console de pavillon lors du démarrage du véhicule.

**États-Unis****Canada et Mexique**

Les mots ON (marche) et OFF (arrêt) ou les symboles correspondants sont visibles pendant la vérification du système.

Lorsque la vérification du système est terminée, seul le mot ON ou OFF ou le symbole correspondant, demeure visible. Se reporter à *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ⇨ 176.

Le système de détection des occupants désactive le sac gonflable frontal du passager avant extérieur dans certaines situations. Le système de détection des occupants n'a d'effet sur aucun autre sac gonflable.

Le système de détection de passager fonctionne avec des capteurs incorporés au siège du passager extérieur avant et à la ceinture de sécurité. Les capteurs sont conçus pour détecter la présence d'un passager correctement assis sur son siège et déterminent si le sac gonflable frontal du passager avant extérieur doit se déployer ou non.

Selon les statistiques d'accident, les enfants sont plus en sécurité quand ils sont retenus aux sièges arrière dans des dispositifs adaptés à leur taille et leur poids.

Autant que possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être attachés dans une position d'assise à l'arrière.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.



Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. Un enfant assis dans le siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se

(Suite)

Avertissement (Suite)

déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant, même si le sac gonflable est désactivé. Toujours placer un siège orienté vers l'avant le plus près possible du siège du passager. Il est préférable de fixer ce type de siège sur la banquette arrière. Envisager l'utilisation d'un second véhicule si la banquette arrière n'est pas disponible à cet effet.

Le système de détection du passager est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal de passager extérieur avant droit dans les cas suivants :

- Le siège de passager avant extérieur est inoccupé.
- Le système détermine qu'un bébé est assis dans un siège pour bébé.
- Le passager qui occupe le siège avant extérieur se lève, et son poids ne pèse plus sur le siège pendant un certain temps.
- Le système de sacs gonflables ou le système de détection de passager présente une défectuosité importante.

Lorsque le système de détection de passager a désactivé le sac gonflable frontal de passager extérieur avant droit, le témoin de désactivation s'allume et demeure allumé pour rappeler l'état de désactivation du sac gonflable. Se reporter à la rubrique *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ➤ 176.

Le système de détection du passager est conçu pour activer le sac gonflable frontal de passager avant chaque fois qu'il détecte qu'une personne de taille adulte est correctement assise dans le siège de passager extérieur avant.

Lorsque le système de détection du passager active le sac gonflable, le témoin d'activation s'allume et reste allumé comme rappel que le sac gonflable est activé.

Dans le cas de certains enfants, y compris des enfants attachés à un siège pour enfant, ou dans le cas d'adultes de très petite taille, il est possible que le système de détection du passager désactive parfois le sac gonflable frontal extérieur avant. Cela dépend de la posture et de la stature de la personne. Toute personne dans le véhicule qui n'est plus en âge d'être attachée à un siège pour enfant doit porter correctement une ceinture de sécurité — que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.



Avertissement

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ➤ 176 pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Si le témoin d'activation est allumé pour un siège d'enfant

Le système de détection de passager est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager extérieur avant, s'il détermine qu'un enfant en bas âge est présent dans

un siège pour enfant. Si un siège pour enfant a été installé et si le témoin d'activation est allumé :

1. Couper le contact.
2. Enlever le siège pour enfant du véhicule.
3. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
4. Reposer le siège d'enfant en suivant les instructions du fabricant du siège d'enfant et se référer à *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant central)* ⇨ 143 ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)* ⇨ 141 ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège passager avant)* ⇨ 144.

Lors de l'installation du siège pour enfant, s'assurer que l'enrouleur de ceinture de sécurité est verrouillé en tirant la ceinture épaulière entièrement hors de l'enrouleur, même si le siège pour enfant est équipé d'un verrouillage de ceinture de sécurité. Lorsque le verrou de l'enrouleur est activé, la ceinture peut être serrée mais pas tirée hors de l'enrouleur.

5. Si, après la réinstallation du siège pour enfant et le redémarrage du véhicule, le témoin d'activation est toujours allumé, couper le contact. Incliner ensuite légèrement le coussin du siège, s'il est réglable, pour vérifier si le dossier de siège ne pousse pas le siège pour enfant dans le coussin de siège.

Vérifier également si le siège pour enfant n'est pas coincé sous l'appui-tête. Si tel est le cas, ajuster l'appui-tête. Se reporter à *Appuis-têtes* ⇨ 75.

6. Démarrer le véhicule.

Le système de détection de passager peut désactiver le sac gonflable de l'enfant dans un siège pour enfant, selon la taille de l'enfant. Il est préférable de fixer le siège sur un siège arrière. Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant, et ce, même si l'indicateur ON (marche) est éteint.

Si le témoin d'activation est éteint en présence d'un occupant de taille adulte



Si une personne de taille adulte est assise sur le siège du passager avant extérieur, mais que le témoin de désactivation est allumé, il se peut que la personne ne soit pas correctement assise sur le siège ou que le dispositif de verrouillage du siège pour enfant soit engagé. Exécuter les étapes suivantes pour permettre au système de détecter la personne et activer le sac gonflable frontal du passager avant extérieur :

1. Couper le contact.
2. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
3. S'assurer que le dossier de siège est totalement redressé.
4. Faire s'asseoir la personne droite sur le siège, centrée sur le coussin de siège, les jambes confortablement étendues.
5. Si la ceinture épaulière est complètement tirée, le dispositif de verrouillage de siège d'enfant sera engagé. Ceci

peut amener par erreur le système de détection de passager à désengager le sac gonflable destiné aux occupants de taille adulte. Dans ce cas, déboucler la ceinture, laisser la sangle se rembobiner complètement puis boucler la ceinture de nouveau sans tirer sur la ceinture complètement.

6. Redémarrer le véhicule et laisser cette personne assise dans cette position pendant deux à trois minutes après l'éclairement du témoin d'activation.



Avertissement

Si le sac gonflable du passager extérieur avant est désactivé pour un occupant de taille adulte, le sac gonflable ne pourra pas se déployer et protéger cette personne en cas d'accident, ce qui augmente le risque de

(Suite)

Avertissement (Suite)

blessures graves, voire de mort. Aucun occupant de taille adulte ne doit se trouver sur le siège du passager extérieur avant si le témoin de désactivation du sac gonflable du passager est allumé.

Facteurs additionnels affectant le fonctionnement du système

Les ceintures de sécurité contribuent à maintenir le passager en position dans le siège pendant les manœuvres du véhicule et le freinage. Ceci aide le système de détection de passager à maintenir le statut du sac gonflable passager. Se reporter à « Ceintures de sécurité » et « Sièges pour enfants », dans l'index, pour plus d'informations au sujet de l'importance de l'utilisation correcte du siège pour enfant.

Une couche épaisse de matériau supplémentaire tel qu'une couverture ou un coussin, ou un équipement d'après-vente tel qu'une housse de siège, un dispositif de

chauffage ou de massage peut entraver le bon fonctionnement du système de détection de passager. Nous vous recommandons de ne pas utiliser de housses de sièges ou équipements d'après-vente à l'exception de ceux approuvés par GM pour votre véhicule. Consulter *Ajout d'équipement au véhicule équipé de sac gonflable* ➔ 121 pour plus d'informations au sujet des modifications qui peuvent affecter le fonctionnement du système.

Le témoin d'activation peut être allumé si un objet, par exemple une mallette, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique, est placé sur un siège inoccupé. Si cela vous gêne, retirer l'objet du siège.



Avertissement

Le fait de ranger certains articles sous le siège du passager ou entre le coussin de siège du passager et le dossier du siège

(Suite)

Avertissement (Suite)

peut entraver le fonctionnement adéquat du système de détection de passager.

Réparation de véhicule équipé de sac gonflable

Les sacs gonflables modifient les conditions d'entretien du véhicule, car leurs éléments sont répartis en divers endroits du véhicule. Votre concessionnaire et le manuel d'entretien vous fourniront des renseignements sur l'entretien du véhicule et des sacs gonflables. Pour acheter un manuel d'entretien, se reporter à *Informations au sujet de la commande des publications* ➔ 495.



Avertissement

Un sac gonflable peut encore se déployer au cours d'un entretien mal effectué jusqu'à 10 secondes

(Suite)

Avertissement (Suite)

après l'arrêt du véhicule et le débranchement de la batterie. Vous pouvez être blessé si vous êtes près d'un sac gonflable lorsqu'il se déploie. Éviter les connecteurs jaunes. Ils sont probablement partie du système de sacs gonflables. S'assurer que les méthodes appropriées d'entretien sont suivies et que le travail est effectué par une personne dûment qualifiée.

Ajout d'équipement au véhicule équipé de sac gonflable

L'ajout d'accessoires qui modifient le cadre du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle avant ou latérale peut nuire au bon fonctionnement du système de sacs gonflables.

Le fonctionnement du système de sac gonflable peut également être affecté par la modification, incluant une réparation ou un remplacement incorrect des pièces suivantes :

- Système de sac gonflable, incluant les modules de sac gonflable, les capteurs d'impact avant ou latéraux, le module de détection et de diagnostic, le câblage de sac gonflable ou la console centrale avant.
- Sièges avant, incluant les coutures ou les fermetures éclair
- Ceintures de sécurité
- Volant de direction, tableau de bord, console de plafond, garniture du plafond ou garniture des montants
- Joints intérieurs de porte, incluant les haut-parleurs

Votre revendeur et le matériel d'entretien contiennent des informations sur l'emplacement des modules et capteurs de coussin gonflable, le module de détection et de diagnostic, le câblage des

coussins gonflables ainsi que les procédures de remplacement concernées.

En outre, le véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant, qui comprend des capteurs intégrés au siège du passager. Le système de détection de passager peut ne pas fonctionner correctement si la garniture originale du siège est remplacée par une housse ou un revêtement ne provenant pas de GM ou d'une garniture ou d'un revêtement GM conçu pour un véhicule différent. Tout élément, comme par exemple un chauffage de siège ou un coussin ou dispositif d'amélioration du confort, installé sur ou sous le revêtement du siège, peut également interférer avec le fonctionnement du système de détection de passager. Cet élément peut empêcher le déploiement correct du(des) sac(s) gonflable(s) du passager ou empêcher que le système de détection des occupants ne désactive correctement le(s) sac(s)

gonflable(s) du passager. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ 116.

Si le véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit anti-tonneaux, consulter *Pneus et roues de dimensions variées* ⇨ 423 pour d'importantes informations supplémentaires.

Si le véhicule doit être modifié suite à un handicap et que vous avez des questions à poser au sujet des conséquences des modifications sur le système de sac gonflable du véhicule, ou si vous avez des questions au sujet de l'influence des modifications sur le système de sac gonflable pour une raison quelconque, appeler l'assistance à la clientèle. Se reporter à *Bureaux d'assistance à la clientèle* ⇨ 486.

Vérification de système de sac gonflable

Le système de sacs gonflables n'a pas besoin d'entretien régulier ou de remplacement. S'assurer que le témoin de disponibilité de sac

gonflable fonctionne. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ➔ 176.

Attention

Si un recouvrement de sac gonflable est endommagé, ouvert ou brisé, le sac gonflable peut ne pas fonctionner correctement. Ne pas ouvrir ou briser les recouvrements de sac gonflable. S'il existe des recouvrements de sac gonflable ouverts ou brisés, faire remplacer le recouvrement et/ou le module de sac gonflable. Pour l'emplacement des modules de sac gonflable, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ➔ 111. Consulter votre concessionnaire pour la réparation.

Remplacement de pièces du système de sac gonflable après une collision



Avertissement

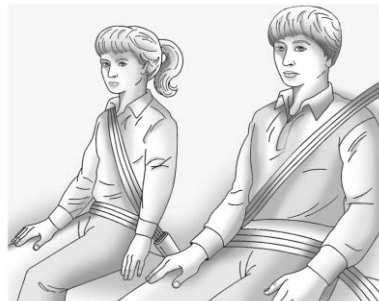
Les systèmes de sacs gonflables peuvent être endommagés si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de sac gonflable endommagé peut ne pas vous protéger convenablement et ne pas protéger les occupants d'un véhicule en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Afin de vous assurer que les systèmes de sacs gonflables fonctionnent de manière adéquate après un accident, les faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si un sac gonflable se déploie, il vous faudra remplacer certaines pièces du système de sacs gonflables. Consulter votre concessionnaire pour une intervention.

Si le témoin de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume en cours de route, il se peut que le système de sacs gonflables ne fonctionne pas correctement. Faire procéder immédiatement à l'entretien du véhicule. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ➔ 176.

Sièges pour enfants

Enfants plus âgés



Les enfants qui sont trop grands pour des sièges d'appoint devraient porter les ceintures de sécurité du véhicule.

Les instructions du fabricant accompagnant le siège d'appoint indiquent les limites de poids et de taille de ce siège. Utiliser un siège d'appoint et une ceinture-baudrier jusqu'à ce que l'enfant passe le test d'ajustement ci-dessous :

- L'asseoir en le reculant complètement sur le siège. Ses genoux se plient-ils au bord du siège? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
 - Boucler la ceinture-baudrier. La ceinture épaulière repose-t-elle sur l'épaule? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, essayer d'utiliser le guide de confort de ceinture de sécurité arrière, s'il est disponible. Se reporter à « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *ceinture à triple point d'appui* ➔ 100. En l'absence de guide de confort, ou si la ceinture épaulière ne repose toujours pas sur l'épaule, revenir au siège d'appoint.
 - La ceinture abdominale s'ajuste-t-elle le plus bas possible sur le bassin, juste au-dessus des cuisses? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
 - L'ajustement correct de la ceinture de sécurité peut-il être maintenu pendant tout le trajet? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- Dans la mesure du possible, un enfant devrait occuper un siège muni d'une ceinture trois points et bénéficier de la protection supplémentaire d'une ceinture épaulière.
- Q: Quelle est la façon appropriée de porter des ceintures de sécurité?**
- A:** Un enfant plus âgé devrait porter une ceinture-baudrier et bénéficier de la protection supplémentaire d'une ceinture épaulière. La ceinture épaulière ne devrait pas passer devant le

visage ou le cou. La ceinture ventrale devrait être portée bas sur les hanches, bien ajustée et touchant à peine les cuisses. Ceci applique la force de la ceinture sur le bassin de l'enfant en cas d'accident. Elle ne devrait jamais être portée sur l'abdomen. Ceci pourrait causer des blessures graves et même des blessures internes fatales lors d'une collision.

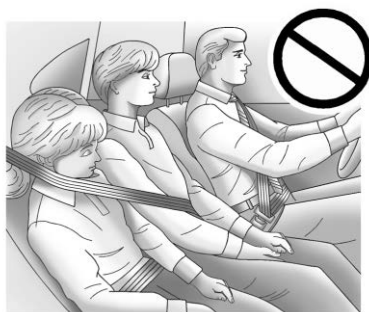
Consulter également « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *ceinture à triple point d'appui* ➔ 100.

Les statistiques des accidents démontrent que les enfants sont en plus grande sécurité quand ils sont attachés dans une position d'assise arrière.

Lors d'une collision, les enfants qui ne sont pas attachés peuvent heurter d'autres occupants qui le sont ou peuvent être éjectés du véhicule. Les enfants plus âgés doivent bien porter les ceintures de sécurité.

Avertissement

Ne jamais laisser plus d'un enfant partager la même ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité ne peut pas bien répartir les forces d'impact. Lors d'une collision, les enfants peuvent s'écraser l'un contre l'autre et être grièvement blessés. Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une personne à la fois.



Avertissement

Un enfant ne peut porter la ceinture de sécurité avec la ceinture épaulière derrière son dos au risque de blessure par manque de retenue par la ceinture épaulière. L'enfant risque de se déplacer trop loin et de se blesser la tête et le cou. Il risque aussi de glisser sous la ceinture abdominale. La force de la ceinture s'appliquerait directement sur l'abdomen, causant une blessure grave ou fatale. La ceinture épaulière doit passer par-dessus l'épaule et à travers la poitrine.



Bébés et jeunes enfants

Tout le monde dans un véhicule a besoin de protection y compris les bébés et les enfants! Ni la distance parcourue, ni l'âge ni la taille de l'occupant ne changent le besoin, pour tout le monde, d'utiliser les dispositifs de protection. En effet, la loi de chaque province canadienne et de chaque État américain exige que les enfants, jusqu'à un certain âge, soient attachés dans un véhicule.

Avertissement

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si une ceinture épaulière est enroulée autour de leur cou. La ceinture épaulière peut serrer mais ne peut pas être desserrée si elle est verrouillée. La ceinture épaulière se verrouille lorsqu'elle est entièrement déroulée hors de l'enrouleur. Elle se déverrouille lorsqu'il lui est possible de se rétracter entièrement dans l'enrouleur, mais elle ne peut pas se rétracter si elle est enroulée autour du cou d'un enfant. Si la ceinture épaulière est verrouillée et serrée autour du cou d'un enfant, la seule solution pour desserrer la ceinture consiste à la couper.

Ne jamais laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule et ne jamais laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité.

Chaque fois que des enfants en bas âge et de jeunes enfants circulent dans les véhicules, il doivent bénéficier de la protection apportée par des sièges pour enfants adéquats. Ni le système de ceinture de sécurité du véhicule ni le système de sacs gonflables ne sont conçus pour eux.

Les enfants qui ne sont pas attachés correctement peuvent heurter d'autres personnes ou être éjectés du véhicule.

Avertissement

Une personne ne devrait jamais tenir un bébé ou un enfant dans ses bras quand elle prend place à bord d'un véhicule. En effet, lors d'une collision, le poids d'un bébé est tel qu'il sera impossible de le retenir. Par exemple, lors d'une collision à une vitesse de 40 km/h (25 mi/h) seulement, le poids d'un bébé de 5,5 kg (12 lb) exercera soudainement une force de

(Suite)

Avertissement (Suite)

110 kg (240 lb) sur les bras de la personne qui le transporte. Un bébé ou un enfant devrait être attaché dans un dispositif de protection adéquat.

**⚠ Avertissement**

Les enfants proches d'un coussin gonflable qui se déploie peuvent être grièvement blessés ou même
(Suite)

Avertissement (Suite)

tués. Ne jamais placer un siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans le siège latéral avant. Le placer dans un siège arrière. Un siège d'enfant dirigé vers l'avant doit aussi être placé dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège latéral avant, toujours reculer au maximum le siège du passager.



Les sièges pour enfants sont des dispositifs utilisés pour retenir, asseoir ou installer des enfants dans le véhicule. Ils sont parfois appelés sièges auto pour enfants.

Il existe trois types de sièges pour enfants :

- Sièges pour enfant orientés vers l'avant
- Sièges pour enfant orientés vers l'arrière
- Rehausseurs

Le siège adapté à votre enfant dépend de sa taille, de son poids et de son âge, et aussi de la compatibilité du siège avec le véhicule dans lequel il sera utilisé.

Pour chaque type de siège pour enfant, différents modèles sont disponibles. Lors de l'achat d'un siège pour enfant, vérifier s'il est conçu pour être utilisé dans un véhicule à moteur. Si c'est le cas, il doit comporter une étiquette indiquant qu'il respecte les normes fédérales concernant la sécurité des véhicules à moteur. Les instructions

du fabricant de sièges pour enfant, livrées avec le siège, comportent les limitations de poids et de hauteur d'un siège pour enfant donné. En outre, plusieurs types de sièges pour enfant sont disponibles en fonction des besoins particuliers.

Avertissement

Pour réduire le risque de blessures au cou et à la tête lors d'un accident, les bébés et les tout-petits doivent être installés dans des sièges pour enfants orientés vers l'arrière jusqu'à l'âge de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent les limites de hauteur et de poids maximales de leur siège pour enfant.

Avertissement

Les os du bassin d'un jeune enfant sont encore si petits que la ceinture de sécurité ordinaire du

(Suite)

Avertissement (Suite)

véhicule pourrait ne pas rester sur les os du bassin comme elle le devrait. Au contraire, elle pourrait remonter sur l'abdomen de l'enfant. Lors d'une collision, la ceinture exercerait alors la force de l'impact sur une partie du corps qui n'est pas protégée par aucune ossature, ce qui pourrait entraîner des blessures graves ou fatales. Un jeune enfant devrait toujours être attaché dans un siège d'enfant approprié.

Appareils de retenue pour enfant



Siège pour enfant orienté vers l'arrière

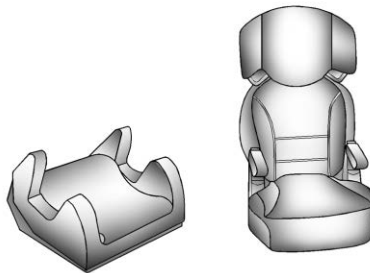
Un siège pour enfants orienté vers l'arrière assure une retenue en maintenant le dos de l'enfant plaqué contre la surface d'assise du siège.

Le harnais retient le bébé en place dans le siège lors d'une collision.



Siège pour enfant orienté vers l'avant

Un siège pour enfants orienté vers l'avant permet de retenir le corps de l'enfant par l'intermédiaire du harnais.



Sièges d'appoint

Un siège d'appoint permet aux enfants n'ayant plus besoin d'un siège pour enfant orienté vers l'avant d'utiliser le système de ceintures de sécurité du véhicule. Les sièges d'appoint sont conçus pour améliorer l'ajustement d'une ceinture de sécurité du véhicule sur le corps de l'enfant en attendant que l'enfant soit assez grand pour que les ceintures de sécurité du véhicule s'ajustent au bon endroit sur son corps sans utiliser un siège d'appoint. Se reporter au test d'ajustement de ceinture de sécurité sous *Enfants plus âgés* ➔ 124.

Fixation d'un siège d'enfant supplémentaire dans le véhicule

Avertissement

En cas de collision, si le siège pour enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule, un enfant risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer le siège pour enfant correctement dans le véhicule grâce à la ceinture de sécurité ou au système LATCH, selon les instructions fournies avec le siège pour enfant et celles contenues dans le présent manuel.

Pour réduire les risques de blessure, le siège pour enfant doit être sécurisé à l'intérieur du véhicule. Les sièges pour enfant doivent être sécurisés sur les sièges du véhicule au moyen des ceintures ventrales, de la section ceinture ventrale d'une ceinture-baudrier ou du système LATCH. Pour plus d'informations, se reporter à

Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)

⇒ 132. En cas de collision, les enfants peuvent être en danger si le siège pour enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule.

Lors de l'installation d'un siège pour enfant d'appoint, se reporter aux instructions fournies avec le siège pour enfant et qui se trouvent sur le siège pour enfant et/ou dans une brochure ainsi que dans le présent manuel. Les instructions fournies avec le siège pour enfant sont importantes. Aussi, si elles ne sont pas disponibles, en obtenir une copie auprès du fabricant.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule. S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans le véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Dans certaines régions des États-Unis et du Canada, des techniciens certifiés de sécurité pour passagers enfants (CPST) peuvent inspecter et montrer

comment utiliser et installer correctement les sièges d'enfants. Aux États-Unis, se référer au site internet de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) pour trouver la station d'inspection de sièges d'enfants la plus proche. Pour la disponibilité de CPST au Canada, vérifier avec Transport Canada ou avec le bureau provincial du ministère des transports.

Installation de l'enfant sur le siège d'enfant



Avertissement

En cas de collision, si l'enfant n'est pas correctement attaché dans le siège d'enfant, il risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer l'enfant correctement selon les instructions fournies avec ce siège d'enfant.

Où installer l'appareil de retenue

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé approprié fixé sur un siège arrière.

Autant que possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être attachés dans une position d'assise à l'arrière.

Le véhicule peut être équipé d'un sac gonflable central avant dans le côté interne du siège conducteur. Même avec un sac gonflable central avant, un siège pour enfant peut être installé dans n'importe quelle position d'assise de la seconde rangée.

Ne jamais mettre un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis dans un siège pour enfant orienté vers l'arrière est important en cas de déploiement du sac gonflable.

**Avertissement**

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable du passager avant se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. S'assurer que le sac gonflable est désactivé avant d'utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager avant, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière. S'il est nécessaire

(Suite)

Avertissement (Suite)

d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant, toujours reculer au maximum le siège du passager. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Se reporter à la rubrique *Système de détection de passager* ⇨ 116 pour obtenir de plus amples renseignements.

**Avertissement**

Un enfant placé dans un dispositif de protection pour enfant, du siège central avant, risque d'être gravement blessé ou tué par le sac gonflable avant lors du déploiement. Ne jamais fixer un dispositif de protection pour enfant sur un siège central avant. Il est toujours préférable de fixer le dispositif sur un siège arrière.

Ne pas fixer de dispositif de retenue pour enfant à la position de siège central avant.

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière à l'aide des ceintures de sécurité, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

La taille des sièges pour enfant et des sièges d'appoint varie énormément, et certains d'entre eux s'installent mieux sur certains sièges que d'autres.

Selon l'endroit où vous placez le siège pour enfant et la taille de celui-ci, vous pouvez ne pas pouvoir accéder aux ceintures de sécurité adjacentes ou aux systèmes LATCH pour des passagers ou des sièges enfant supplémentaires. Les positions de sièges adjacentes ne doivent pas être utilisées si le siège pour enfant empêche l'accès ou interfère avec le passage de la ceinture de sécurité.

Quel que soit l'emplacement d'installation du siège pour enfant, veiller à bien suivre ses instructions et fixer correctement le dispositif de retenue pour enfant.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule. S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans le véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)

Le système LATCH fixe un siège pour enfant en toute sécurité pendant la conduite ou en cas d'accident. Les accessoires LATCH du siège pour enfant sont utilisés pour fixer le siège pour enfant aux points d'ancrages du véhicule. Le système LATCH est conçu pour faciliter l'installation d'un siège pour enfant.

Pour utiliser le système LATCH de votre véhicule, un siège pour enfant avec des fixations LATCH est nécessaire. Les sièges pour enfant orientés vers l'arrière et vers l'avant compatibles avec le système LATCH peuvent être correctement installés avec les ancrages LATCH ou les ceintures de sécurité du véhicule. Ne pas utiliser les ceintures de sécurité et le système d'ancrage LATCH pour fixer un siège pour enfant orienté vers l'arrière ou vers l'avant.

Les sièges rehausseurs utilisent les ceintures de sécurité du véhicule pour attacher l'enfant et le siège rehausseur. Si le fabricant recommande de fixer le siège rehausseur avec le système LATCH, ceci est possible à condition que le siège rehausseur puisse être correctement positionné et en l'absence d'interférence avec le positionnement correct de la ceinture à trois points sur l'enfant.

Veiller à suivre les instructions fournies avec le siège pour enfant ainsi que les instructions de ce manuel.

En installant un siège pour enfant avec une fixation supérieure, vous devez également utiliser les ancrages inférieurs ou les ceintures de sécurité pour le fixer correctement. Un siège pour enfant ne doit jamais être installé en utilisant uniquement la fixation et l'ancrage supérieurs.

Le système d'ancrage LATCH peut être utilisé aussi longtemps que le poids combiné de l'enfant et du siège pour enfant ne dépasse pas 29,5 kg (65 lb). Utiliser uniquement la ceinture de sécurité au lieu du système d'ancrage LATCH lorsque ce poids combiné dépasse 29,5 kg (65 lb).

Voir *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant central)* ⇨ 143 ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)* ⇨ 141 ou *Fixation des*

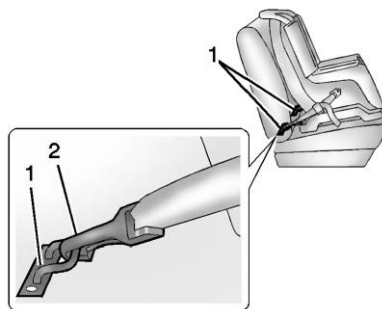
dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège passager avant) ⇨ 144.

Les sièges pour enfants construits après Mars 2014 comportent une étiquette mentionnant le poids corporel maximum admissible d'un enfant pour installer le siège avec le système LATCH.

La suite explique comment fixer un siège pour enfant avec ces fixations dans le véhicule.

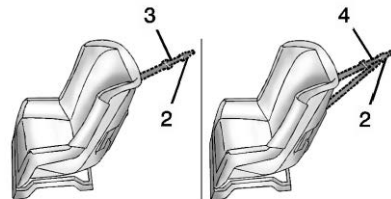
Les places assises du véhicule ne disposent pas toutes d'ancrages inférieurs. Dans ce cas, la ceinture de sécurité doit être utilisée (avec l'ancrage supérieur, le cas échéant) pour fixer le siège pour enfants. Voir *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant central) ⇨ 143* ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière) ⇨ 141* ou *Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège passager avant) ⇨ 144.*

Ancrages inférieurs



Les ancrages inférieurs (1) consistent en des barres métalliques construites dans le véhicule. Chaque place assise équipée du système LATCH et susceptible de recevoir un siège d'enfant muni de fixations inférieures dispose de deux ancrages inférieurs (2).

Ancrage de sangle supérieure

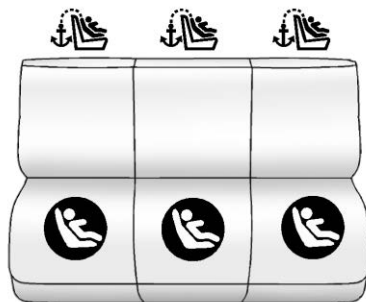


Une sangle supérieure (3,4) est utilisée pour fixer la partie supérieure du siège d'enfant au véhicule. Un ancrage de sangle supérieure est intégré dans le véhicule. Le crochet de fixation de la sangle supérieure (2) situé sur le siège d'enfant est raccordé à l'ancrage de sangle supérieure situé dans le véhicule, ce qui permet de réduire le mouvement vers l'avant et la rotation du siège d'enfant pendant la conduite ou en cas de collision.

Il est possible que le siège pour enfant dispose d'une sangle simple (3) ou d'une sangle double (4). Chacune sera munie d'un seul crochet de fixation (2) permettant de fixer la sangle supérieure à l'ancrage.

Certains sièges d'enfant équipés de sangle supérieure sont conçus pour être utilisés avec une sangle supérieure fixée ou non. D'autres exigent la fixation permanente de la sangle supérieure. Au Canada, la loi stipule que les sièges d'enfant orientés vers l'avant doivent disposer d'une sangle supérieure et que la sangle doit être fixée. Veiller à lire et suivre les instructions relatives à votre siège d'enfant.

Emplacements de l'ancrage inférieur et de l'ancrage de sangle supérieure



Seconde rangée — 60/40

 : Places assises munies de deux ancrages inférieurs.

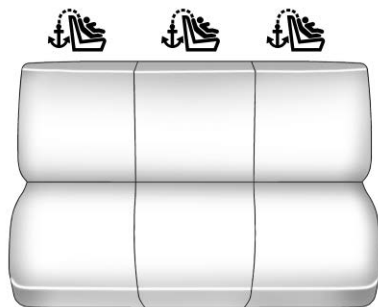
 : Places assises avec ancrages de sangle supérieure.



Deuxième rangée — Siège baquet

 : Places assises munies de deux ancrages inférieurs.

 : Places assises avec ancrages de sangle supérieure.



Sièges de la troisième rangée

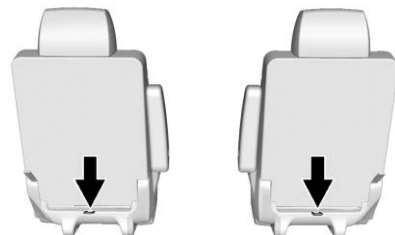
 : Places assises avec ancrages de sangle supérieure.



Pour vous permettre de repérer les ancrages inférieurs, chaque place assise équipée d'ancrages inférieurs comporte deux étiquettes situées près de la nervure médiane de capot, entre le dossier du siège et le coussin du siège.

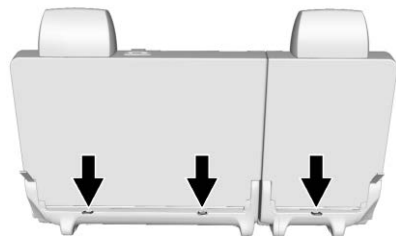


Pour localiser les ancrages d'attache supérieure, le symbole d'attache d'attache supérieure se trouve près des ancrages d'attache supérieure des sièges de deuxième rangée. Pour les sièges de troisième rangée (option), le symbole d'attache d'attache supérieure se trouve sur le panneau basculant.



Deuxième rangée de sièges — Siège baquet

Pour les modèles avec sièges baquet sur la deuxième rangée de sièges, les points d'ancrage pour sangles supérieures se trouvent au bas de l'arrière du coussin de siège, à chaque place assise de la deuxième rangée. S'assurer d'utiliser le point d'ancrage se trouvant du même côté du véhicule que l'emplacement où le siège pour enfant sera placé.



**Deuxième rangée de sièges —
60/40**

Pour les modèles avec sièges 60/40 sur la deuxième rangée de sièges, les points d'ancrage pour sangles supérieures se trouvent au bas de l'arrière du coussin de siège, à chaque place assise de la deuxième rangée. S'assurer d'utiliser un ancrage de sangle supérieure directement derrière la position d'assise où le siège pour enfant sera placé.



Sièges de la troisième rangée

Pour les modèles équipés d'un siège de troisième rangée, les ancrages d'attache supérieure se trouvent sur l'arrière du dossier de siège. Déplacer le panneau basculant vers l'arrière pour accéder aux ancrages. Utiliser un ancrage d'attache supérieure directement derrière la position d'assise où le siège pour enfant est placé.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position dépourvue d'ancrage d'attache supérieure si la loi exige que l'attache supérieure

soit fixée, ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que l'attache supérieure doit être fixée.

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé fixé sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer l'appareil de retenue* ⇨ 130 pour de plus amples informations.

Fixation d'un siège pour enfant conçu pour être utilisé avec le système LATCH

⚠ Avertissement

Un enfant risque être gravement blessé, voire tué, dans un accident si le siège pour enfants n'est pas correctement fixé dans le véhicule au moyen des ancrages LATCH ou de la ceinture de sécurité du véhicule. Suivre les instructions fournies avec le siège pour enfants et les instructions contenues dans ce manuel.

**Avertissement**

Pour réduire le risque de blessures graves ou mortelles lors d'une collision, ne pas attacher plus d'un siège pour enfants à un seul point d'ancrage. Le fait d'attacher plus d'un siège pour enfants sur un seul point d'ancrage pourrait provoquer le desserrage du point d'ancrage ou de la fixation, voir même leur rupture, lors d'une collision. Un enfant ou d'autres occupants pourraient être blessés.

**Avertissement**

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si une ceinture épaulière est enroulée autour de leur cou. La ceinture épaulière peut serrer mais ne peut pas être desserrée si elle est verrouillée. La ceinture

(Suite)

Avertissement (Suite)

épaulière se verrouille lorsqu'elle est entièrement déroulée hors de l'enrouleur. Elle se déverrouille lorsqu'il lui est possible de se rétracter entièrement dans l'enrouleur, mais elle ne peut pas se rétracter si elle est enroulée autour du cou d'un enfant. Si la ceinture épaulière est verrouillée et serrée autour du cou d'un enfant, la seule solution pour desserrer la ceinture consiste à la couper.

Boucler toutes les ceinture de sécurité non utilisées derrière le dispositif de retenue pour enfants afin que les enfants ne puissent pas les atteindre. Tirer entièrement la ceinture épaulière hors de l'enrouleur pour activer le verrouillage et serrer la ceinture derrière le dispositif de retenue pour enfants une fois que le dispositif de retenue pour enfants a été installé.

Attention

Les fixations LATCH ne peuvent frotter contre les ceintures de sécurité au risque de les endommager. Au besoin, déplacer les ceintures de sécurité pour éviter le frottement contre les fixations LATCH.

Ne pas replier le dossier de siège arrière lorsqu'il est occupé. Ne pas replier le siège arrière vide avec une ceinture de sécurité bouclée, au risque d'endommager la ceinture ou le siège. Déboucler la ceinture de sécurité et la replacer en position de rangement avant de replier le siège.

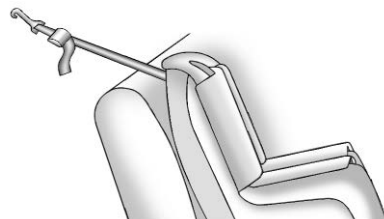
Le véhicule peut être équipé d'un sac gonflable central avant dans le côté interne du siège conducteur. Même avec un sac gonflable central avant, un siège pour enfant peut être installé dans n'importe quelle position d'assise de la seconde rangée.

Si vous devez fixer plus d'un siège pour enfant sur le siège arrière, se reporter à *Où installer l'appareil de retenue* ⇨ 130.

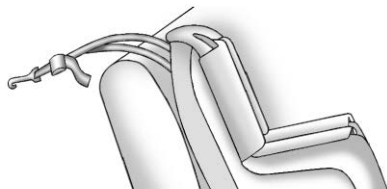
1. Fixer et serrer les fixations inférieures aux ancrages inférieurs. Si le siège pour enfant ne comporte pas de fixations inférieures ou si la position d'assise désirée ne comporte pas d'ancrages inférieurs, fixer le siège pour enfant avec les ceintures de sécurité et l'ancrage supérieur lorsque le fabricant du siège le recommande. Se reporter aux instructions du fabricant du siège pour enfant et aux instructions du présent manuel. Pour les positions assises externes de troisième rangée, si l'appuie-tête empêche l'installation adéquate du siège pour enfant, déposer l'appuie-tête. Voir « Dépose et repose de l'appuie-tête » sous *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ 132.

- 1.1. Repérer les ancrages inférieurs correspondant à la position assise désirée.
 - 1.2. Placer le siège d'enfant sur le siège.
 - 1.3. Attacher et serrer les fixations inférieures du siège pour enfant aux ancrages inférieurs.
2. Si le fabricant du siège pour enfant recommande de fixer la sangle supérieure, l'attacher et la serrer à l'ancrage de sangle supérieur. Se reporter au mode d'emploi du siège pour enfant et aux étapes qui suivent :
 - 2.1. Repérer l'ancrage de sangle supérieure.
Pour les modèles avec siège de troisième rangée, déplacer le panneau basculant vers l'arrière pour accéder aux ancrages d'attache supérieure.

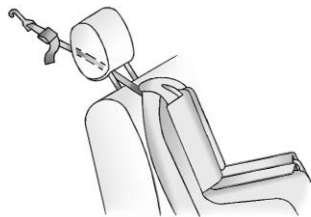
- 2.2. Acheminer, fixer et serrer la sangle supérieure conformément aux instructions fournies avec votre siège d'enfant et suivre les instructions suivantes :



Si la position utilisée ne possède pas d'appuie-tête et si vous utilisez une attache simple, acheminer l'attache par-dessus le dossier du siège.



Si la position utilisée ne possède pas d'appui-tête et si vous utilisez une attache double, acheminer l'attache par-dessus le dossier du siège.

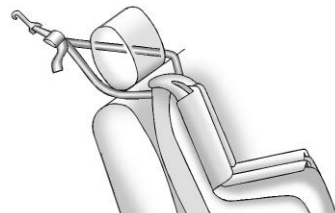


Si la position utilisée comporte un appui-tête réglable et qu'une sangle unique est utilisée,

relever l'appui-tête et acheminer la sangle sous l'appui-tête et entre ses tiges.



Si la position utilisée comporte un appui-tête fixe ou un appui-tête réglable et qu'une attache unique est utilisée, acheminer l'attache au retour de l'intérieur ou de l'extérieur de l'appui-tête.

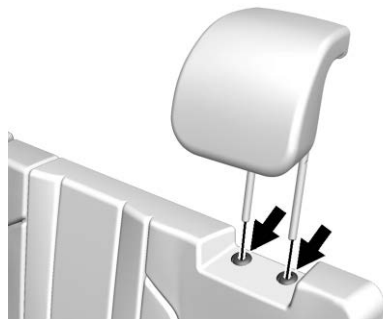


Si la place utilisée comporte un appui-tête fixe ou un réglable et que vous utilisiez une sangle double, faire passer la sangle autour de l'appui-tête.

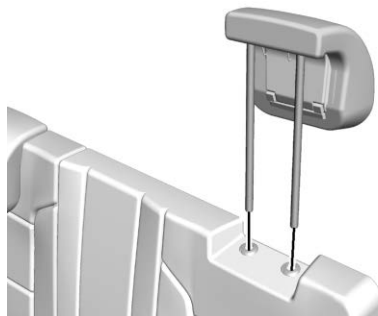
3. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire du système LATCH et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Une installation correcte du siège d'enfant ne devrait pas laisser un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Dépose et repose de l'appui-tête

1. Replier partiellement le dossier vers l'avant. Voir *Sièges de la troisième rangée* ➔ 92 pour de plus amples renseignements.



2. Presser les boutons sur les tiges de l'appui-tête et tirer l'appui-tête vers le haut.
3. Acheminer l'attache de siège pour enfant sous l'appui-tête.



4. Avec l'appui-tête dirigé vers l'arrière, introduire les montants d'appui-tête dans les orifices du haut du dossier de siège.
5. Pousser l'appui-tête vers le bas.
6. Essayer de déplacer l'appui-tête pour vous assurer qu'il est bloqué en place.
7. Lorsque le siège d'enfant est retiré, reposer l'appui-tête avant d'utiliser la position assise.



Avertissement

Si les appui-tête ne sont pas posés et réglés correctement, les risques de lésions du cou/de la moelle épinière seront plus importants en cas d'accident. Ne pas rouler sans poser et régler correctement les appui-tête de tous les occupants.

Remplacement de pièce de système LATCH après une collision



Avertissement

Le système LATCH peut être endommagé si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système LATCH endommagé peut ne pas retenir convenablement un siège pour enfant en cas d'accident, entraînant des blessures graves,

(Suite)

Avertissement (Suite)

voire la mort. Afin de s'assurer que le système LATCH fonctionne de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si le véhicule est équipé du système LATCH et s'il était utilisé au cours d'un accident, certaines pièces du système LATCH devront être remplacées.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système LATCH n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière à l'aide des ceintures de sécurité, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

Si le siège pour enfant est doté d'un système LATCH, se reporter à *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)*

⇒ 132 pour connaître la méthode de pose du siège et où l'installer en utilisant le LATCH. Si le siège est fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité et utilise une sangle supérieure, se reporter à *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇒ 132 pour connaître les emplacements des ancrages de sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que l'attache supérieure doit être ancrée.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Si le siège pour enfant ou la position du siège du véhicule ne comporte pas de système LATCH, utiliser la ceinture de sécurité pour fixer le siège pour enfant. Veiller à bien suivre les instructions d'installations livrées avec le siège.

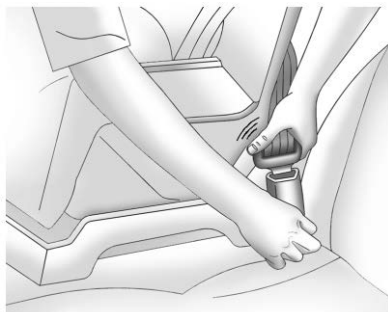
S'il faut installer plusieurs sièges pour enfant à l'arrière, veiller à lire *Où installer l'appareil de retenue* ⇒ 130.

1. Placer le siège d'enfant sur le siège.

Pour les positions d'assise extérieure de troisième rangée de siège, si l'appui-tête

interfère avec la bonne installation du siège enfant, l'appuie-tête peut être retiré. Voir « Dépose et repose de l'appuie-tête » sous *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ 132.

2. Prendre la plaque de blocage et passer les parties ventrale et épaulière de la ceinture de sécurité du véhicule au travers ou autour du siège pour enfant. Les directives accompagnant le siège pour enfant indiquent la façon de procéder.



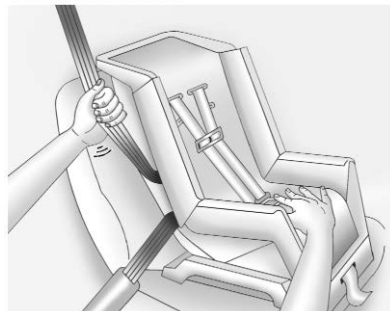
3. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Si la plaque de verrouillage ne s'enfonce pas complètement dans la boucle, vérifier pour voir si la boucle correcte est utilisée.

Positionner le bouton de déblocage de la boucle, à l'écart du siège pour enfants, de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture de sécurité en cas de besoin.



4. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.



5. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège pour enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège pour enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou

pour appuyer sur le siège pour enfant tout en serrant la ceinture.

Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 4 et 5.

6. Si le siège pour enfant possède une attache supérieure, suivre les consignes du fabricant du siège pour enfant au sujet de l'utilisation de l'attache supérieure. Se reporter aux consignes qui accompagnent le siège pour enfant et voir *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ➔ 132.
7. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire de la ceinture de sécurité et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Lorsque le siège pour enfant est correctement

installé, il ne devrait pas y avoir un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement. Si la sangle supérieure est fixée à un ancrage de sangle supérieure, la déconnecter.

Si l'appui-tête a été déposé pour une position d'assise extérieure de troisième rangée, le réinstaller avant d'utiliser la position d'assise. Se reporter à la description de la dépose et de la réinstallation de l'appui-tête, sous *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ➔ 132 pour plus d'information sur la réinstallation correcte de l'appui-tête.

Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant central)



Avertissement

Un enfant placé dans un dispositif de protection pour enfant, du siège central avant, risque d'être gravement blessé ou tué par le sac gonflable avant lors du déploiement. Ne jamais fixer un dispositif de protection pour enfant sur un siège central avant. Il est toujours préférable de fixer le dispositif sur un siège arrière.

Ne pas fixer de dispositif de retenue pour enfant à la position de siège central avant.

Fixation des dispositifs de sécurité pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège passager avant)

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Il est plus sécuritaire de fixer un siège pour enfant orienté vers l'avant sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer l'appareil de retenue* ⇨ 130.

De plus, le véhicule est équipé d'un système de détection de passager qui est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager extérieur avant dans certaines conditions. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ 116 et *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ⇨ 176 pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur

un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.



Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager latéral avant se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé.

Un enfant assis dans le siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager latéral avant se déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager extérieur avant, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac

(Suite)

Avertissement (Suite)

gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière, même si le sac gonflable est désactivé. Si vous fixez un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant extérieur, toujours reculer au maximum le siège. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Se reporter à la rubrique *Système de détection de passager* ⇨ 116 pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le siège pour enfant utilise une sangle supérieur, voir *Ancrages et amarrages inférieurs pour enfants (système LATCH)* ⇨ 132 pour connaître les emplacements de la sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que l'attache supérieure doit être ancrée.

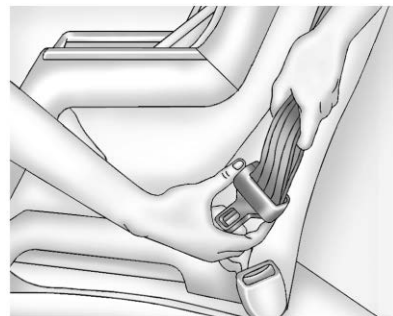
Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Lors de l'utilisation de la ceinture-baudrier pour fixer le siège pour enfant dans cette position, suivre les directives jointes au siège pour enfant et les instructions suivantes :

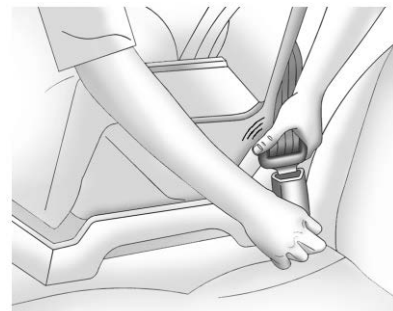
1. Déplacer le siège vers l'arrière aussi loin que possible avant de fixer un siège pour enfant en position vers l'avant. Déplacer le siège vers le haut ou relever le dossier, au besoin, pour installer solidement le siège.

Quand le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable de passager extérieur avant, le témoin de sac gonflable hors fonction de la lampe indicatrice de statut de sac gonflable de passager doit s'allumer et rester allumé quand vous démarrez. Se reporter à *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ⇨ 176.

2. Placer le siège d'enfant sur le siège.
3. Prendre la plaque de blocage et passer les parties ventrale et épaulière de la ceinture de sécurité du véhicule au travers ou autour du siège pour enfant. Les directives accompagnant le siège pour enfant indiquent la façon de procéder.



Pencher la plaque de blocage pour régler la ceinture, au besoin.

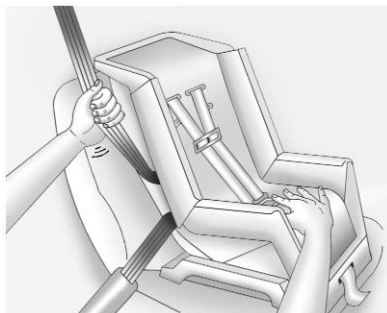


4. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Positionner le bouton de déblocage de la boucle, à l'écart du siège pour enfants, de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture de sécurité en cas de besoin.



5. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.



6. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 5 et 6.

7. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire de la ceinture de sécurité et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Lorsque le siège pour enfant est correctement installé, il ne devrait pas y avoir un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Si le sac gonflable est désactivé, le témoin de désactivation du témoin de statut du sac gonflable du passager s'allume et reste allumé lorsque le véhicule démarre.

Si un siège pour enfant a été installé et que le témoin d'activation est allumé, se reporter à « Si le témoin d'activation est allumé avec un siège pour enfant » sous *Système de détection de passager* ➔ 116.

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser revenir en position de rangement.

Remisage

Compartiments de rangement

Compartiments de rangement	147
Rangement de tableau de bord	147
Boîte à gants	148
Porte-gobelets	148
Rangement de lunettes de soleil	148
Rangement à l'accoudoir	148
Rangement arrière	149
Rangement de console centrale	149
Rangement de console au plancher	150

Caractéristiques additionnelles de rangement

Points d'arrimage de l'espace utilitaire	150
Filet d'arrimage	151

Porte-bagages de toit

Porte-bagages de toit	151
-----------------------------	-----

Compartiments de rangement



Avertissement

Ne pas placer d'objets lourds ou tranchants dans les compartiments de rangement. En cas d'accident, ces objets peuvent provoquer l'ouverture du couvercle et occasionner des blessures.

Rangement de tableau de bord



Si l'équipement comprend un compartiment de rangement derrière la radio, presser et maintenir  pour ouvrir. Un port USB se trouve à l'intérieur. Voir le manuel d'infodivertissement.

Presser et maintenir  à nouveau pour fermer.

Garder la zone de rangement fermée lorsqu'elle n'est pas utilisée.

La zone de rangement ne peut pas être utilisée avec  quand le mode voiturier est activé. Consulter le manuel d'infodivertissement.

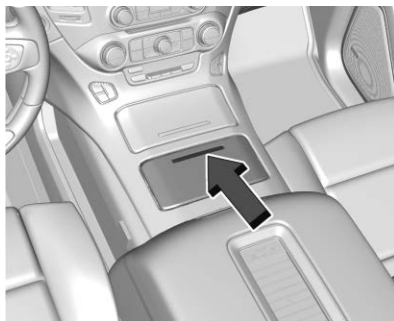
La zone de rangement peut être commandée manuellement.

Boîte à gants

Pour ouvrir la boîte à gants, soulever le levier.

Porte-gobelets

Les porte-gobelets se trouvent devant la zone de rangement de la console centrale.



Appuyer sur le bouton pour ouvrir la porte, selon l'équipement.

Si le volet du porte-gobelets est fermé, il se verrouille en cas d'accident. Contacter votre concessionnaire pour faire déverrouiller le volet.

Selon l'équipement, des porte-gobelets se trouvent dans les accoudoirs des sièges de deuxième et de troisième rangée.

Rangement de lunettes de soleil

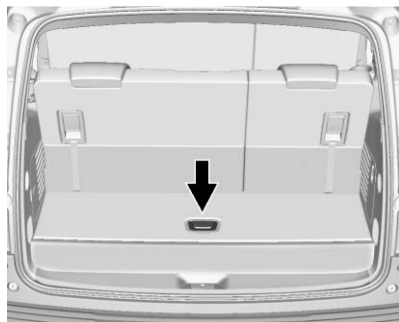


Un espace de rangement pour lunettes de soleil peut équiper la console suspendue. Appuyer sur le bouton fixe du couvercle et le relâcher pour accéder aux lunettes.

Rangement à l'accoudoir

Pour accéder aux porte-gobelets sur les véhicules équipés d'un accoudoir de siège arrière, tirer la boucle située en haut de l'accoudoir vers le bas.

Rangement arrière



Il existe du rangement au plancher de la zone de chargement arrière. Lever la poignée pour l'accès. Il existe un diviseur amovible pour contribuer à l'organisation de l'espace.

Rangement de console centrale



Banquette

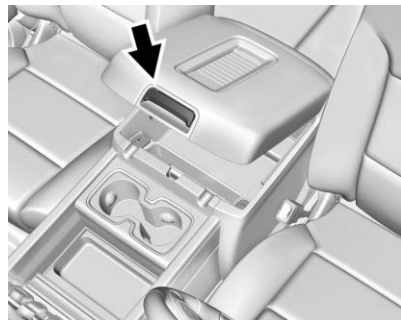
Selon l'équipement, tirer l'accoudoir central avant pour accéder à la zone de rangement.



Banquette

Abaisser l'accoudoir de siège avant central (option) pour accéder à la zone de rangement avec porte-gobelets.

Presser le bouton et soulever pour ouvrir. Une cloison amovible s'y trouve.



Siège baquet

Selon l'équipement, appuyer sur le loquet et soulever pour ouvrir. Selon les options, il peut exister un compartiment fourre-tout, une prise électrique accessoire, un jack auxiliaire et un ou plusieurs ports USB à l'intérieur.

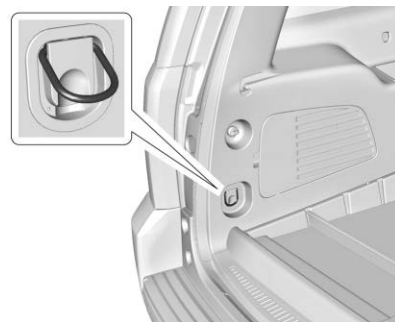
Rangement de console au plancher



Si le véhicule est équipé d'un rangement de siège central, déverrouiller avec la clé de contact, appuyer sur le loquet et soulever pour ouvrir.

Caractéristiques additionnelles de rangement

Points d'arrimage de l'espace utilitaire



L'espace de chargement arrière est doté d'œillets d'arrimage de chargement. Ceux-ci peuvent être utilisés pour attacher le chargement et l'empêcher de se déplacer à l'intérieur du véhicule.

Filet d'arrimage

Utiliser le filet de commodité placé à l'arrière, pour ranger des charges légères le plus en avant possible. Le filet ne doit pas être utilisé pour ranger des charges lourdes

Porte-bagages de toit



Avertissement

Si un objet dépasse en longueur ou en largeur le porte-bagages du véhicule - comme des panneaux de lambris, des feuilles de contre-plaqué, un matelas, etc. - le vent peut le soulever en cours de route. L'objet transporté peut être brusquement arraché par le vent, ce qui peut provoquer une collision et endommager le véhicule. Ne jamais transporter quoi que ce soit qui dépasse en longueur ou en largeur le porte-bagages du toit du véhicule, sauf en cas d'utilisation d'un porte-bagages accessoire certifié par GM.

Selon l'équipement, la galerie de toit permet de transporter des objets. Pour les galeries de toit qui ne sont pas dotées de traverses, des traverses agréées GM peuvent être

achetées comme accessoires. Consulter le concessionnaire pour plus d'informations.

Attention

Un chargement sur le porte-bagages de toit de plus de 100 kg (220 lb) ou dépassant à l'arrière ou sur les côtés du véhicule peut endommager le véhicule. Placer le chargement de manière à ce qu'il repose uniformément sur les traverses, en veillant à le fixer le plus solidement possible.

Pour éviter d'endommager ou de perdre le chargement en roulant, vérifier si les traverses et le chargement sont toujours solidement fixées. Le chargement du porte-bagages de toit élèvera le centre de gravité du véhicule. Éviter les vitesses élevées, les démarrages brutaux, les virages serrés, les freinages soudains et les manoeuvres abruptes, sous peine de perdre le contrôle du véhicule.

En cas de trajet long, sur route cahoteuse ou à grande vitesse, s'arrêter de temps en temps pour vérifier si le chargement reste en place.

Ne pas dépasser la capacité de charge maximale du véhicule. Pour obtenir plus de renseignements sur la capacité de charge du véhicule et le chargement, se reporter à la rubrique *Limites de charge du véhicule* ⇨ 246.

Le véhicule est équipé d'un feu d'arrêt central surélevé monté au-dessus de la lunette arrière. Si vous chargez des articles sur le toit du véhicule, prendre soin de ne pas bloquer ou endommager ce feu d'arrêt.

Instruments et commandes

Commandes

Réglage de volant de direction	154
Commandes de volant de direction	155
Volant de direction chauffant	155
Klaxon	155
Essuie-glace/Lave-glace	155
Essuie-glace/lave-glace arrière	158
Boussole	159
Horloge	159
Prises d'alimentation	160
Charge sans fil	163

Témoins, jauges et indicateurs

Feux de détresses, jauges et témoins	166
Combiné d'instruments	167
Compteur de vitesse	171
Compteur kilométrique	171
Totalisateur partiel	171
Tachymètre	172
Jauge de carburant	172

Manomètre de pression d'huile du moteur	173
Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur	174
Indicateur de voltmètre	174
Rappels de ceinture de sécurité	175
Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)	176
Témoin de l'état du sac gonflable du passager	176
Témoin du système de charge	177
Témoin d'anomalie	178
Témoin du système de freinage	180
Témoin de système de freinage antiblocage	181
Témoin de mode de remorquage/transport	181
Indicateur du limiteur de vitesse en descente	182
Témoin d'assistance au maintien de trajectoire (LKA) (Série 1500)	182
Indicateur d'obstacle devant le véhicule	182
Indicateur de traction désactivée	183

Témoin de désactivation de StabiliTrak	183
Témoin du système de traction asservie (TCS)/ StabiliTrak	183
Témoin de pression des pneus	184
Témoin de bas niveau de carburant	184
Témoin de sécurité	185
Témoin de feux de route allumés	185
Éclairage de phare antibrouillard avant	185
Rappel de lumière allumée ...	185
Indicateur du régulateur de vitesse automatique	186
Témoin de porte ouverte	186

Affichages d'information

Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)	187
Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)	189
Affichage à tête haute (HUD)	192

Messages du véhicule

Messages du véhicule	196
----------------------------	-----

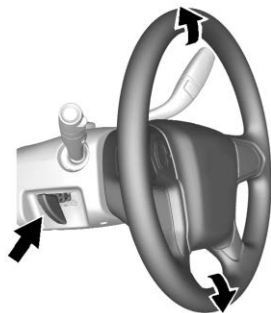
Messages de puissance de moteur	197
Messages de vitesse du véhicule	197

Personnalisation du véhicule

Personnalisation du véhicule	198
------------------------------------	-----

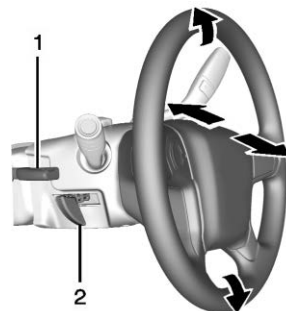
Système de télécommande universelle

Système à distance universel	207
Programmation de système à distance universel	207
Fonctionnement de système à distance universel	210

Commandes**Réglage de volant de direction**

Pour régler le volant de direction :

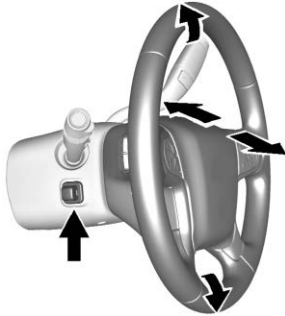
1. Maintenir le volant et tirer le levier.
2. Déplacer le volant vers le haut ou vers le bas.
3. Relâcher le levier pour verrouiller le volant en place.

Volant télescopique inclinable

Pour régler le volant inclinable et télescopique, selon l'équipement :

1. Pousser vers le bas le levier (1) pour déplacer le volant vers l'avant ou l'arrière. Le relever (1) pour verrouiller le volant en place.
2. Maintenir le volant et tirer le levier (2) vers vous pour déplacer le volant vers le haut ou le bas, Relâcher le levier (2) pour verrouiller le volant en place.

Volant inclinable et télescopique à commande électrique



Pour régler le volant inclinable électriquement et télescopique (option) :

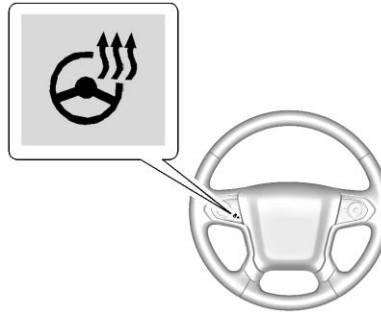
Appuyer sur la commande pour placer le volant vers le haut et vers le bas, ou vers l'avant et vers l'arrière.

Ne pas régler le volant en roulant.

Commandes de volant de direction

Le système Infodivertissement peut être actionné en utilisant les commandes au volant. Se reporter à la description des commandes au volant du manuel Infodivertissement.

Volant de direction chauffant



 : Selon l'équipement, appuyer pour activer ou désactiver. Un témoin lumineux près du bouton s'allume quand la fonction est activée.

Il faut environ trois minutes au volant pour commencer à chauffer.

Klaxon

Pour faire retentir l'avertisseur, appuyer sur  au volant.

Essuie-glace/Lave-glace



La commande de l'essuie-glace se trouve sur le levier de clignotants.

L'essuie-glace avant est commandé en tournant l'anneau portant  FRONT.

 : Balayages rapides.

■ : Balayages lents.

☒ **INT** : Si le système Rainsense est désactivé, tourner la bague rotative ☒ **FRONT** vers le haut pour augmenter la fréquence de balayages ou vers le bas pour la diminuer. Si le système Rainsense est activé, se reporter à « Rainsense » plus loin dans cette section.

OFF (désactivé) : Met les essuie-glaces hors fonction.

☒ : Pour un balayage unique, tourner la bande vers le bas, puis relâcher. Pour plusieurs balayages, maintenir la bande abaissée.

Éliminer la glace et la neige des balais d'essuie-glace avant de les utiliser. Si les balais sont gelés sur le pare-brise, les dégager prudemment ou les dégeler. Si les balais sont endommagés, en poser de nouveaux. Se reporter à *Remplacement de lame d'essuie-glace* ➔ 381.

La neige épaisse ou la glace peut surcharger le moteur des essuie-glaces. Un disjoncteur interne au moteur arrête le moteur jusqu'à ce qu'il refroidisse.

Position de repos de l'essuie-glace

Si le contact est coupé pendant que les essuie-glaces se trouvent en position ■, ■ ou ☒ **INT**, les essuie-glaces s'arrêtent immédiatement.

Si ☒ **FRONT** est ensuite placé en position **OFF** avant l'ouverture de la porte du conducteur ou dans les 10 minutes, l'essuie-glace recommence à fonctionner et se place à la base du pare-brise.

Si le contact est coupé pendant que les essuie-glaces effectuent des balayages suite à l'activation du lavage de pare-brise ou à la détection de pluie, il continue à fonctionner pour atteindre la base du pare-brise.

Rainsense

Avec la fonction Rainsense (détection de pluie), un capteur placé au centre du haut du pare-brise détecte la quantité d'eau sur le pare-brise et contrôle la fréquence de l'essuie-glace avant.

Le système fonctionne de manière optimale lorsque cette zone du pare-brise est exempte de débris.

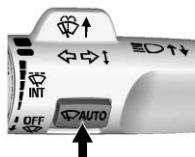
☒ **INT** : Faire tourner la bande ☒ **FRONT** du levier d'essuie-glace pour régler la sensibilité lorsque la fonction Rainsense (détection de pluie) est activée.



- Faire tourner la bande vers le haut pour plus de sensibilité à l'humidité.

- Faire tourner la bande vers le bas à la position INT (intermittent) pour réduire la sensibilité à l'humidité.

Déplacer la bande hors de la position  INT pour désactiver le détecteur de pluie.



 **AUTO (automatique)** : Appuyer pour activer ou désactiver la détection de pluie. Si la détection est activée et si  FRONT se trouve dans une position de sensibilité d'essuie-glace à détection de pluie, l'essuie-glace peut être réglé pour une sensibilité plus ou moins grande à l'humidité. Si la sensibilité est désactivée, l'essuie-glace fonctionne par intermittence et peut être réglé pour des balayages plus ou moins fréquents.

Si  AUTO est activé lorsque le contact est mis, ou si le contact est mis et que la bague rotative  FRONT est positionnée sur un des réglages de sensibilité lorsque  AUTO est activé ou désactivé, un message peut s'afficher indiquant si le système Rainsense était activé ou désactivé.

Si le contact est mis et que  FRONT n'est pas positionné sur l'un des réglages de sensibilité lorsque  AUTO est activé, un message peut s'afficher, indiquant que la bague rotative d'essuie-glaces doit être positionnée sur l'un des réglages de sensibilité pour que le système Rainsense fonctionne.

Protection de l'ensemble de bras d'essuie-glace

En cas de passage dans une station de lavage automatique, mettre le levier d'essuie-glace avant en position OFF. Ceci désactive les essuie-glaces avant automatiques à détection de pluie.

Avec le système Rainsense, si le point mort (N) est sélectionné et si la vitesse du véhicule est très basse, les essuie-glaces s'arrêtent automatiquement à la base du pare-brise.

Le fonctionnement de l'essuie-glace redevient normal lorsque le point mort (N) est quitté ou quand la vitesse du véhicule augmente.

Lave-glace avant

Avertissement

Par temps de gel, attendre le réchauffement du pare-brise pour utiliser le lave-glace. Sinon le liquide risque de geler sur le pare-brise et de vous dissimuler la route.

 ↑ : Pousser la palette portant le symbole de lave-glace dans la partie supérieure du levier de clignotant pour vaporiser du liquide de lave-glace et activer des essuie-glaces. Les essuie-glaces n'arrêteront pas tant que la palette

ne sera pas relâchée ou que le temps maximum de lavage ait été atteint. Lorsque la palette est relâchée, des balayages supplémentaires peuvent se poursuivre selon le temps d'activation du lave-glace. Voir *Liquide lave-glace* ⇨ 373 pour obtenir des renseignements sur la façon de remplir le réservoir de liquide de lave-glace.

Essuie-glace/lave-glace arrière



La commande de l'essuie-glace arrière se trouve sur le levier de clignotants.

Pour allumer l'essuie-glace arrière, faire glisser le levier sur la position essuie-glace.

OFF (désactivé) : Coupe l'essuie-glace.

INT : Mettre en position de marche l'essuie-glace arrière avec un délai entre les balayages.

ON (activé) : Active l'essuie-glace arrière.

ARRIÈRE : Presser ce bouton à l'extrémité du levier pour pulvériser du liquide lave-glace sur la glace arrière. L'essuie-glace nettoiera la glace arrière et s'arrêtera ou se remettra à la vitesse présélectionnée. Pour effectuer plusieurs cycles de nettoyage maintenir le bouton enfoncé.

Le lave-glace/essuie-glace arrière ne pourra pas fonctionner si le hayon ou la lunette sont ouverts ou entrouverts. Si le hayon ou la lunette se trouvent ouverts, l'essuie-glace se remettra en position d'arrêt et s'arrêtera.

Protection de l'ensemble de bras d'essuie-glace arrière

En cas de passage dans une station de lavage automatique, mettre le levier d'essuie-glace avant en position OFF (arrêt) pour désactiver l'essuie-glace arrière. Sur certains véhicules, si la boîte de vitesses est au point mort (N) et si la vitesse de véhicule est très basse, l'essuie-glace arrière s'arrête automatiquement sous l'aileron arrière.

Le fonctionnement de l'essuie-glace redevient normal lorsque le point mort (N) est quitté ou quand la vitesse du véhicule augmente.

Essuie-glace arrière

Si la commande d'essuie-glace arrière est désactivée, l'essuie-glace arrière fonctionne automatiquement de manière continue lorsque le levier de changement de rapport est mis en position de marche arrière (R) et l'essuie-glace avant fonctionne à petite ou à grande vitesse. Si la commande d'essuie-glace arrière est

désactivée et que le levier de changement de rapport occupe la position de marche arrière (R) et que l'essuie-glace avant fonctionne par intermittence, l'essuie-glace arrière fonctionne également par intermittence.

Cette fonction peut être activée ou désactivée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

Le réservoir de liquide de lave-glace avant est utilisé pour le pare-brise et la lunette arrière. Vérifier le niveau de liquide dans le réservoir et le bon fonctionnement des lave-glaces. Se reporter à *Liquide lave-glace* ⇨ 373.

Boussole

Une boussole peut être affichée au centralisateur informatique de bord (CIB). La boussole reçoit ses indications et d'autres informations depuis l'antenne du système de positionnement global (GPS), commande StabiliTrak/stabilité électronique (ESC) et de la vitesse du véhicule.

Le système de boussole est conçu pour fonctionner sur un certain nombre de kilomètres ou de degrés de rotation avant d'avoir besoin d'un signal provenant des satellites GPS. Lorsque l'écran de la boussole affiche CAL, rouler sur une courte distance dans une zone dégagée où le véhicule peut capter un signal GPS. Le système de boussole déterminera automatiquement la restauration du signal GPS et fournira à nouveau un cap.

Horloge

Réglage de l'heure et de la date avec les commandes de la console centrale

Pour régler l'heure ou la date :

1. Sélectionner PARAMÈTRES sur la page d'accueil, sélectionner ensuite Heure et date.
2. Sélectionner la fonction voulue.
3. Faire tourner le bouton MENU pour augmenter ou diminuer la valeur.

4. Appuyer sur le bouton MENU pour passer à la valeur suivante. Après avoir sélectionné la dernière valeur, le système se met à jour et revient au menu Paramètres. Appuyer sur  BACK pour revenir au dernier menu et enregistrer les modifications.

Le réglage automatique exige un abonnement OnStar actif ou connecté.

Si l'heure automatique est paramétrée, l'heure qui s'affiche à l'horloge peut être mise à jour après un délai en circulant dans une nouvelle zone horaire.

Pour régler l'affichage de l'horloge :

1. Sélectionner PARAMÈTRES sur la page d'accueil, sélectionner ensuite Heure et date.
2. Sélectionner Affichage de l'heure.
3. Faire tourner le bouton MENU sur Off (hors fonction) ou On (en fonction).

- Appuyer sur le bouton MENU pour sélectionner.

Appuyer sur  BACK pour revenir au dernier menu et enregistrer les modifications.

Réglage de l'heure et de la date avec les commandes d'affichage d'infodivertissement

Pour régler l'heure :

- Toucher PARAMÈTRES sur la page d'accueil, puis toucher Heure et date.
- Toucher Régler l'heure puis  ou  pour augmenter ou diminuer les minutes, et sur AM ou PM. Toucher 12-24 h pour un affichage de l'horloge au format 12 ou 24 heures.
- Toucher  pour revenir au menu précédent.

Le réglage automatique exige un abonnement OnStar actif ou connecté.

Si l'heure automatique est paramétrée, l'heure qui s'affiche à l'horloge peut être mise à jour après un délai en circulant dans une nouvelle zone horaire.

Pour régler la date :

- Toucher PARAMÈTRES sur la page d'accueil, puis toucher Heure et date.
- Toucher Régler la date puis  ou  pour augmenter ou diminuer le mois, le jour ou l'année.
- Toucher  pour revenir au menu précédent.

Pour régler l'affichage de l'horloge :

- Toucher PARAMÈTRES sur la page d'accueil, puis toucher Heure et date.
- Toucher Affichage de l'heure puis Désactivé ou Activé pour activer ou désactiver l'affichage de l'horloge.
- Toucher  pour revenir au menu précédent.

Prises d'alimentation

Prises électriques 12 Volts courant continu

Vous pouvez utiliser les prises de courant auxiliaires pour brancher des appareils électriques comme un téléphone cellulaire, un lecteur MP3, etc.

Le véhicule peut être équipé jusqu'à cinq prises d'alimentation pour accessoires :

Véhicules équipés d'une console centrale

- Une faisant face aux porte-gobelets sur la console centrale
- Une à l'intérieur de la console centrale de rangement
- Une à l'arrière de la console centrale de rangement
- Une dans le siège de troisième rangée, côté conducteur
- Une dans l'espace utilitaire arrière, côté passager

Véhicules avec banquettes

- Une sur la colonne centrale, au-dessous du système de commande de climatisation
- Une dans la zone de rangement sur la banquette
- Une à l'arrière du rangement d'accoudoir central
- Une dans la zone de siège de troisième rangée, côté conducteur
- Une dans l'espace utilitaire arrière, côté passager

Soulever le capuchon pour utiliser la prise et le remettre en place lorsque la prise n'est pas utilisée.

Les prises électriques pour les accessoires sont alimentées de la manière suivante :

- La prise électrique près des porte-gobelets pour les véhicules avec console central ou empilement central pour les véhicules avec sièges banquette, peut être configurée pour fonctionner en utilisant l'alimentation différée des

accessoires (RAP) ou les modes d'alimentation batterie. Si ces prises électriques sont utilisées en mode d'alimentation de batterie, ceci peut causer une interférence entre l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) et le véhicule, et le véhicule risque de ne pas démarrer. Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage (Accès avec clé)* ⇨ 252 ou *Positions du commutateur d'allumage (Accès sans clé)* ⇨ 255.

- Les prises électriques de la zone de siège de troisième rangée ou de la zone de chargement arrière sont alimentées en permanence. Les prises électriques à l'intérieur de la zone de rangement, sur l'arrière de la console, ou sur le siège banquette sont alimentées uniquement lorsque le commutateur d'allumage est activé ou sur ACC/ACCESSORY (accessoires) ou lorsque la fonction d'alimentation prolongée des accessoires (RAP) est active.

**Avertissement**

L'alimentation est toujours fournie à la prise, si configurée en conséquence. Ne pas laisser les équipements électriques branchés lorsque le véhicule n'est pas utilisé car le véhicule pourrait prendre feu ce qui pourrait entraîner des blessures ou la mort.

Attention

Si un équipement électrique reste longtemps branché lorsque le contact est coupé, la batterie se décharge. Toujours débrancher les équipements électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés et ne pas brancher un équipement dépassant la valeur maximale de 15 ampères.

Certains accessoires ne sont pas compatibles avec la prise électrique des accessoires et risquent de surcharger le véhicule ou les fusibles. En cas de problème, consulter votre concessionnaire.

Lors du branchement d'un appareil électrique, suivre à la lettre les directives d'installation jointes à l'appareil. Se reporter à *Équipement électrique complémentaire* ⇨ 346.

Attention

La suspension d'un équipement lourd à la prise électrique peut causer des dégâts qui ne sont pas couverts par la garantie sur le véhicule. Les prises électriques sont conçues uniquement pour brancher des accessoires tels que les cordons de chargement de téléphone portable.

Prise électrique alimentée en courant alternatif 110/120 V

Si équipé de cette prise de courant, elle peut être utilisée pour brancher un équipement électrique utilisant 150 watts au maximum.

Pour les véhicules disposant d'une console centrale, la prise de courant de 110/120 volts se trouve à l'arrière de la console centrale.

Pour les véhicules avec banquettes, la prise de courant de 110/120 volts se trouve sur la colonne centrale en dessous des commandes de climatisation.

Un témoin intégré à la prise s'allume pour indiquer qu'elle est utilisée. Le témoin s'allume lorsque le contact est mis, un équipement requérant moins de 150 watts est branché dans la prise sans détection de défaillance du système.

Le témoin ne s'allume pas lorsque le contact est en position OFF (arrêt) ou que l'équipement n'est pas entièrement branché dans la prise.

Si un équipement utilisant plus de 150 watts est connecté ou si une défaillance du système est détectée, un circuit de protection coupe l'alimentation et le témoin s'éteint. Pour réinitialiser le circuit, débrancher l'équipement et le rebrancher ou couper le contact puis le remettre en marche. L'alimentation est rétablie lorsqu'un équipement utilisant 150 watts ou moins est branché dans la prise et qu'une défaillance du système n'est pas détectée.

La prise de courant n'est pas conçue pour le branchement des appareils ci-dessous et peut ne pas fonctionner correctement si ils sont branchés :

- Appareils à pic de consommation initiale élevé, tels que des réfrigérateurs à compresseur et des outils électriques
- Autres appareils exigeant une alimentation extrêmement régulière, tels que les

couvertures électriques à microprocesseur et les lampes tactiles

- Équipement médical

Charge sans fil

Le véhicule peut être équipé d'un système de charge sans fil sur le haut de la console centrale. Se reporter à *Rangement de console centrale* ⇨ 149. Le système fonctionne à 145 kHz et peut charger sans fil un smartphone compatible Qi. La puissance de sortie du système permet de charger jusqu'à 1 A (5 W), selon les besoins du smartphone compatible. Se reporter à *Énoncé de fréquence radio* ⇨ 496.



Avertissement

La charge sans fil peut affecter le fonctionnement d'un stimulateur cardiaque implanté ou d'autres dispositifs médicaux. Si vous en portez un, il est recommandé de

(Suite)

Avertissement (Suite)

consulter votre médecin avant d'utiliser le système de charge sans fil.

Le contact doit être mis, en position ACC/ACCESSORY (accessoires), ou la fonction Prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) doit être active. La fonction de charge sans fil peut ne pas signaler correctement la charge lorsque le véhicule est en Prolongation d'alimentation des accessoires. Voir *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 261.

La température de fonctionnement du système de charge est comprise entre -20 °C (-4 °F) et 60 °C (140 °F) et celle du smartphone entre 0 °C (32 °F) et 35 °C (95 °F).



Avertissement

Retirer tous les objets du tapis de recharge avant de charger votre téléphone intelligent. Les objets tels que les pièces, clés, bagues, trombones ou cartes, entre le téléphone intelligent et le tapis de recharge vont chauffer. Dans les rares cas où le système de charge ne détecte pas d'objet et que l'objet se retrouve coincé entre le téléphone intelligent et le chargeur, retirer le téléphone intelligent et laisser l'objet refroidir avant de le retirer du tapis de recharge pour éviter les brûlures.



Pour charger un téléphone intelligent compatible :

1. Retirer tous les objets métalliques du bloc de charge. Le système peut ne pas charger si des objets se trouvent entre le smartphone et le bloc de charge.
2. Placer le smartphone tourné vers le haut contre la nervure d'alignement sur le bloc de charge.

Pour le meilleur taux de chargement, le smartphone doit être complètement en place et centré dans le support

sans rien en dessous de lui. Un boîtier de smartphone épais peut empêcher le fonctionnement du chargeur sans fil ou peut réduire le rendement du chargement. Consulter votre concessionnaire pour plus d'information.

3. ⚡ apparaît sur le , sur l'écran d'infodivertissement. Cela indique que le smartphone est correctement positionné et en charge. Si un smartphone est placé sur le bloc de charge et si ⚡ ne s'affiche pas, retirer le smartphone du bloc de charge, le faire pivoter de 180 degrés, puis attendre trois secondes avant de replacer/positionner le smartphone sur le bloc.

Mentions relatives au logiciel

Certains modules de charge sans fil produits par LG Electronics, Inc. (« LGE ») comportent le logiciel open source (à code source ouvert) présenté en détail ci-dessous. Se

reporter aux licences open source indiquées (telles qu'elles figurent à la suite de cet avis) pour prendre connaissance des termes et conditions de leur utilisation.

Information relative au logiciel libre (OSS)

Pour obtenir le code source compris dans ce produit, veuillez visiter le site <http://opensource.lge.com>. Outre le code source, tous les termes faisant référence à la licence, ainsi que les exclusions de responsabilité et les droits d'auteur, sont disponibles au téléchargement. LG Electronics vous fournira également un code open source sur CD-ROM pour un montant couvrant le coût de cet envoi (notamment le coût du support, des frais de port et de prise en charge) sur demande par courriel à opensource@lge.com. Cette offre est valable pendant trois (3) ans à partir de la date d'achat du produit.

Logithèque Freescale-WCT

Copyright (c) 2012-2014 Freescale Semiconductor, Inc. Tous droits réservés.

1. Les redistributions du code source doivent conserver la notice de droits d'auteur ci-dessus, la présente liste de conditions et la clause de non-responsabilité suivante.
2. Les redistributions de code sous forme binaire doivent reproduire la mention des droits d'auteur ci-dessus, cette liste de conditions et la limitation de responsabilité suivantes dans la documentation et/ou d'autres documentations fournies avec la distribution.
3. Ni le nom du titulaire des droits d'auteur ni le nom de ses contributeurs ne peuvent être utilisés pour endosser ou promouvoir les produits dérivés de ce logiciel sans autorisation écrite préalable spécifique.

CE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ÉTAT » PAR LES TITULAIRES DES DROITS D'AUTEUR ET LES CONTRIBUTEURS ET TOUTES LES GARANTIES EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE, SONT EXCLUES. EN AUCUN CAS, LE TITULAIRE DES DROITS D'AUTEUR OU LES CONTRIBUTEURS NE PEUVENT ÊTRE TENUS POUR RESPONSABLES D'UN QUELCONQUE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER, EXEMPLAIRE, OU CONSÉCUTIF (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, L'OBTENTION DE BIENS OU DE SERVICES DE SUBSTITUTION; LA PERTE DE JOUISSANCE, DE DONNÉES OU DE BÉNÉFICES; OU LES PERTES D'EXPLOITATION) QUELLES QU'EN SOIENT LES CAUSES ET QUEL QUE SOIT LE TYPE DE RESPONSABILITÉ, CONTRACTUELLE, SANS FAUTE

OU FONDÉE SUR UN DÉLIT CIVIL (Y COMPRIS PAR NÉGLIGENCE OU POUR TOUTE AUTRE CAUSE) RÉSULTANT D'UNE MANIÈRE OU D'UNE AUTRE DE L'UTILISATION DE CE LOGICIEL, MÊME SI MENTION A ÉTÉ FAITE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

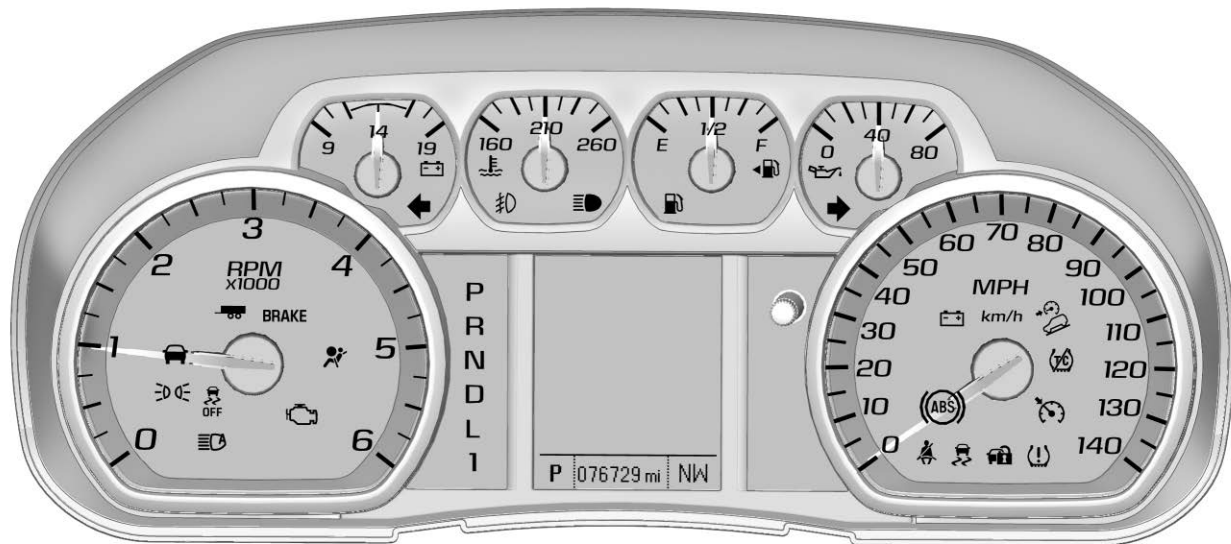
Témoins, jauges et indicateurs

Feux de détresses, jauges et témoins

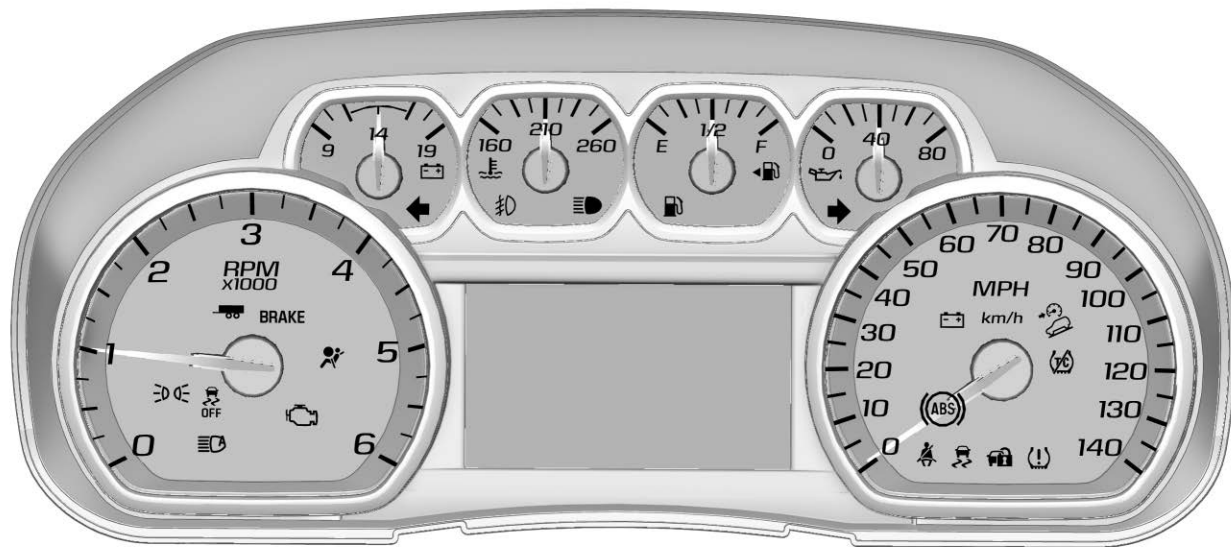
Les témoins et indicateurs peuvent signaler une défaillance avant qu'elle ne devienne assez grave pour nécessiter une réparation ou un remplacement coûteux. Vous pouvez réduire les risques de blessures en prêtant attention à ces témoins et indicateurs.

Certains témoins s'allument brièvement lors du démarrage du moteur pour indiquer qu'ils fonctionnent. Lorsque l'un des témoins s'allume et reste allumé pendant la conduite, ou lorsque l'un des indicateurs signale qu'il peut y avoir un problème, vérifier la section expliquant ce qu'il faut faire. Il peut s'avérer coûteux voire dangereux d'attendre avant d'effectuer des réparations.

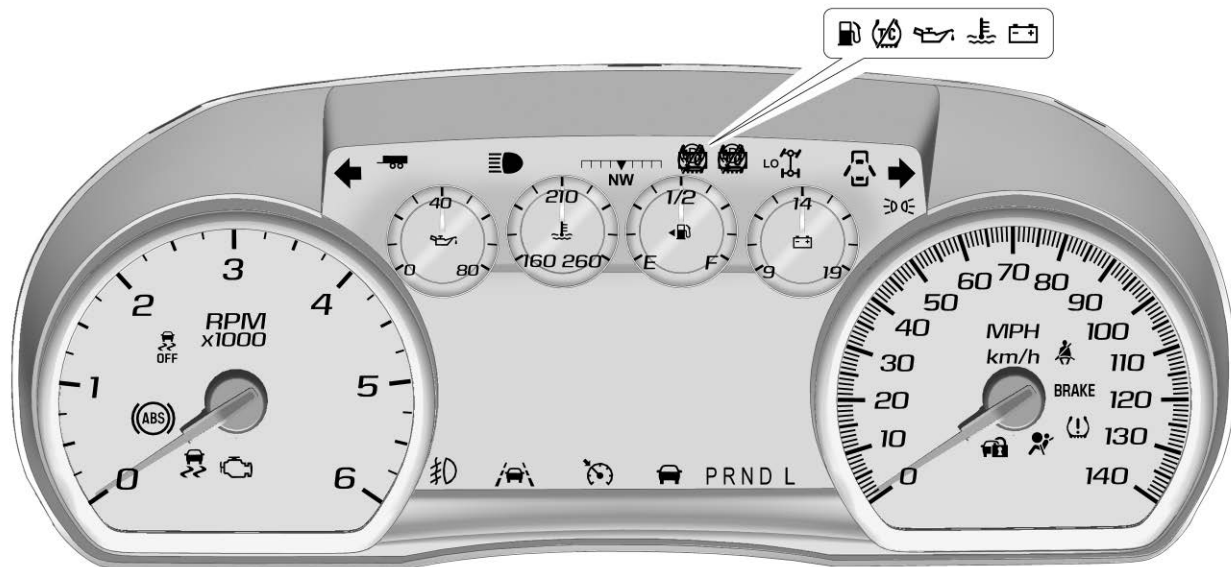
Combiné d'instruments



Groupe d'instruments de base (unité anglaise illustrée, unités métriques similaires)



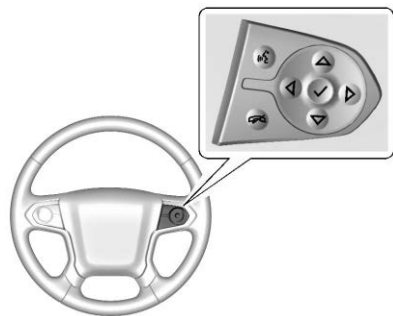
Groupe d'instruments de moyenne gamme (unité anglaise illustrée, unités métriques similaires)



Groupe d'instruments de niveau supérieur (unité anglaise illustrée, unités métriques similaires)

Menu du groupe d'instruments (groupe d'instruments haut de gamme)

Une zone d'affichage interactif se trouve au centre du groupe d'instruments.



Utiliser la commande du volant du côté droit pour ouvrir et parcourir les différents éléments et affichages.

Appuyer sur ◀ pour accéder aux applications du groupe d'instruments. Utiliser ▲ ou ▼ pour parcourir la liste des applications

disponibles. Toutes les applications ne sont pas disponibles sur tous les véhicules.

- Info App. C'est là que les affichages du centralisateur informatique de bord (CIB) sont visibles. Dans l'index, se reporter au centralisateur informatique de bord (CIB) (haut de gamme).
- Audio
- Téléphone
- Navigation
- Options

Audio

Appuyer sur ✓ pour sélectionner l'application audio. Ensuite, appuyer sur ▶ pour accéder au menu Audio. Au menu Audio, parcourir la musique. Sélectionner les favoris ou modifier la source audio. Dans la vue de l'application principale, utiliser ▲ ou ▼ pour changer d'émetteur ou pour passer à la piste suivante ou précédente.

Téléphone

Appuyer sur ✓ pour sélectionner l'application du téléphone. Ensuite, appuyer sur ▶ pour accéder au menu du téléphone. Dans le menu du téléphone, si aucun appel téléphonique n'est actif, afficher les appels récents, parcourir les contacts, sélectionner des favoris ou changer le téléphone source. Si un appel est actif, mettre le téléphone en sourdine ou basculer au mode de combiné.

Navigation

Appuyer sur ✓ pour sélectionner l'application de navigation. Ensuite, appuyer sur ▶ pour accéder au menu de navigation. Si aucun itinéraire n'est actif, vous pouvez reprendre le dernier itinéraire et activer/désactiver les invites vocales. Si un itinéraire est actif, vous pouvez annuler le guidage d'itinéraire.

Options

Appuyer sur ✓ pour sélectionner l'application Settings (paramètres). Utiliser △ ou ▽ pour faire défiler les éléments du menu Options.

Unités : Appuyer sur ▷ lorsque Unités est affiché pour entrer dans le menu Unités. Sélectionner les unités anglaises ou métriques en appuyant sur ✓ lorsque l'élément désiré est en surbrillance. Une coche sera affichée à côté de l'élément sélectionné.

Pages d'information : Appuyer sur ▷, quand Info Pages (pages d'information) est affiché, pour accéder au menu des pages d'information et sélectionner les éléments à afficher dans l'application d'information. Voir Centralisateur informatique de bord (CIB) haut de gamme dans l'index.

Rotation de l'affichage tête-haute (HUD) : Cette fonction permet de régler l'angle de l'image de l'affichage tête-haute. Appuyer sur ▷ des commandes au volant

pendant que Rotation de l'affichage tête-haute est en surbrillance, pour accéder au mode Réglage. Appuyer sur △ ou ▽ pour régler l'angle de l'affichage tête-haute. Appuyer sur ✓ pour confirmer et mémoriser le réglage. Pour annuler le réglage, appuyer sur ◀. Le véhicule doit être sur la position de stationnement (P).

Avertissement de vitesse : L'écran Avertissement de vitesse permet au conducteur de déterminer une vitesse à ne pas dépasser. Pour régler l'avertissement de vitesse, appuyer sur ▷ lorsque cet écran est affiché ou appuyer sur ✓ sur l'écran principal pour définir la valeur de la vitesse. Appuyer sur △ ou ▽ pour régler la valeur. Appuyer sur ✓ pour régler la vitesse. Quand la vitesse est réglée, cette fonction peut être désactivée en appuyant sur ✓ lorsque cette page est affichée. Si la limite de vitesse sélectionnée est dépassée, une fenêtre contextuelle d'avertissement s'affiche et un signal sonore retentit.

Info logiciel : Appuyer sur ▷ pendant que Software Information (informations sur le logiciel) est en surbrillance pour afficher l'information de logiciel en source ouverte.

Compteur de vitesse

Le compteur de vitesse indique la vitesse du véhicule en kilomètres à l'heure (km/h) ou en milles à l'heure (milles/h).

Compteur kilométrique

Le compteur kilométrique indique la distance parcourue par le véhicule en kilomètres ou en milles.

Totalisateur partiel

Le compteur journalier affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro.

Le compteur de trajet est accessible et réinitialisé via le Centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 187 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 189.

Tachymètre

Le tachymètre affiche le régime du moteur en tours par minute (tr/min).

Jauge de carburant



Unités métriques



Unités anglaises

Lorsque le contact est mis, l'indicateur de niveau de carburant signale la quantité approximative de carburant restant dans le réservoir.

Une flèche à proximité de l'indicateur de carburant indique le côté où se trouve la trappe de carburant du véhicule.

Lorsque l'indicateur montre que le réservoir est presque vide, le témoin de bas niveau de carburant s'allume. Il reste encore un peu de carburant mais un appoint sera bientôt nécessaire.

De quatre situations qui semblent préoccuper certains automobilistes, aucune n'est liée à un problème d'indicateur de carburant :

- À la station-service, la pompe s'arrête avant que l'aiguille n'indique que le réservoir est plein.
- Il faut un peu plus ou un peu moins de carburant pour remplir le réservoir que ce qu'indique l'aiguille. Par exemple, l'aiguille indique que le réservoir est à moitié plein, mais pour faire le plein il faut ajouter un peu plus ou un peu moins de carburant que la moitié de la capacité du réservoir.
- L'aiguille de l'indicateur oscille un peu dans les virages ou à l'accélération.
- L'indicateur a besoin de quelques secondes pour se stabiliser après que le contact est mis, mais il revient au niveau vide une fois que le contact est coupé.

Manomètre de pression d'huile du moteur



Unités métriques



Unités anglaises

L'indicateur de pression d'huile montre la pression d'huile moteur en kPa (kilopascals) ou en psi (livres par pouce carré) lorsque le moteur tourne.

La pression d'huile peut varier avec le régime du moteur, la température extérieure, la température du liquide de refroidissement, et la viscosité de l'huile.

Dans certains modèles, la pompe à huile fera varier la pression d'huile en fonction des besoins du moteur. La pression d'huile peut alors changer rapidement selon les

variations de régime ou de charge du moteur. Cela est normal. Si le témoin lumineux de pression d'huile s'allume ou si le message du centralisateur informatique de bord (CIB) indique une pression d'huile au-delà de la plage de fonctionnement acceptable, vérifier l'huile du véhicule dès que possible.

Voir *Huile à moteur* ➔ 357.

Attention

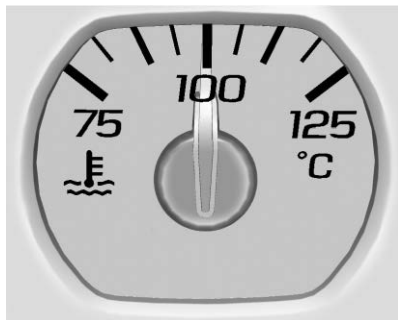
Un mauvais entretien de l'huile moteur peut endommager le moteur. Conduire avec un bas niveau d'huile moteur peut également endommager le moteur. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Vérifier le niveau d'huile dès que possible. Ajouter de l'huile au besoin. Toutefois, si le niveau de huile que dans la plage de fonctionnement et que la pression d'huile est toujours basse, faire

(Suite)

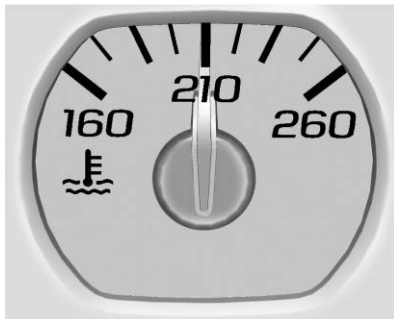
Attention (Suite)

réparer le véhicule. Il faut toujours respecter le programme d'entretien relatif aux vidanges d'huile moteur.

Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur



Unités métriques



Unités anglaises

Cette jauge mesure la température du liquide de refroidissement du moteur du véhicule.

Pendant la conduite sous des conditions normales de fonctionnement, si l'aiguille entre dans la zone d'avertissement rouge elle indique que le moteur est trop chaud. Sortir de la route, arrêter le véhicule et couper aussi rapidement que possible le moteur.

Indicateur de voltmètre

Quand le commutateur d'allumage est en position de marche, cet indicateur indique la tension de la batterie.

Quand le moteur tourne cet indicateur indique le circuit de charge. L'indicateur peut osciller entre des indications hautes et basses : ceci est normal. Si votre véhicule fonctionne hors de la plage normale de fonctionnement, le témoin du circuit de charge s'allume. Voir *Témoin du système de charge* ⇨ 177 pour plus d'information. L'indicateur de

tension peut également indiquer une tension inférieure en mode économique de consommation de carburant. Ceci est normal.

L'indicateur peut présenter des indications qui sortent de la plage normale de fonctionnement si de nombreux accessoires électriques fonctionnent en même temps et que le moteur tourne au ralenti pendant une période prolongée. Cette situation est normale, car le système de charge ne peut pas fournir la puissance maximale lorsque le moteur tourne au ralenti. À mesure que le régime du moteur augmente, cette situation devrait se corriger d'elle-même, car un régime du moteur élevé permet au système de charge de produire sa puissance maximale.

Si l'affichage indique une anomalie par rapport à la normale, le véhicule ne peut être conduit que pendant une courte durée. Si vous devez conduire le véhicule, couper tous les accessoires tels que la radio et le climatiseur.

Les indications hors norme indiquent un problème possible du circuit électrique. Le véhicule doit être examiné dès que possible.

Rappels de ceinture de sécurité

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur se trouve dans le combiné d'instruments.



Au démarrage, ce témoin clignote et une sonnerie peut retentir pour rappeler au conducteur de boucler sa ceinture de sécurité. Ensuite, le témoin reste allumé jusqu'au bouclage. Ce cycle peut se reproduire plusieurs fois si le

conducteur ne boucle pas ou déboucle sa ceinture pendant le trajet.

Le carillon ne retentit pas et le témoin ne s'allume pas si le conducteur a déjà attaché sa ceinture.

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager peut se trouver près du témoin d'état du sac gonflable passager. Se reporter à *Système de détection de passager* ➔ 116.



Pour les véhicules équipés du témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager, au démarrage, ce témoin clignote et une sonnerie peut retentir pour

rappeler au conducteur de boucler sa ceinture de sécurité. Ensuite, le témoin reste allumé jusqu'au bouclage. Ce cycle se reproduit plusieurs fois si le passager ne boucle pas sa ceinture ou la déboucle pendant le trajet.

Le carillon ne retentit pas et le témoin ne s'allume pas si le passager a déjà attaché sa ceinture.

Le carillon et le témoin de rappel de ceinture de sécurité peuvent se déclencher si un objet est placé sur le siège, comme par exemple une mallette, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique. Pour désactiver le témoin de rappel et/ou le carillon, retirer l'objet du siège ou boucler la ceinture de sécurité.

Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

Ce témoin indique l'existence d'un problème électrique dans le système de sacs gonflables. La

vérification du système inclut les capteurs de sac gonflable, le système de détection des occupants (si le véhicule en est équipé), les prétendeurs, les modules de sacs gonflables, le câblage et le module de détection d'accident et de diagnostic. Pour de plus amples renseignements sur le système de sacs gonflables, se reporter à *Système de sac gonflable* ⇨ 108.



Le témoin de disponibilité de sac gonflable s'allume pendant quelques secondes lors du démarrage. Si le témoin ne s'allume pas à ce moment, le faire réparer immédiatement.



Avertissement

Si le témoin de disponibilité des sacs gonflables reste allumé après le démarrage du véhicule, le système de sac gonflable ne fonctionne peut-être pas de manière correcte. Les sacs gonflables du véhicule risquent de ne pas se gonfler lors d'une collision ou même de se gonfler sans collision. Afin d'éviter toute blessure, faire réparer le véhicule immédiatement.

Si le système de sacs gonflables présente un problème, un message peut s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB).

Témoin de l'état du sac gonflable du passager

Le véhicule possède un système de détection des occupants. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ 116 pour des informations importantes sur la

sécurité. Le témoin d'état de sac gonflable se trouve sur la console du pavillon.



États-Unis



Canada et Mexique

Lorsque le véhicule a démarré, le témoin de statut de sac gonflable de passager affiche ON (activé) et OFF (désactivé) ou les symboles correspondants pendant quelques secondes à titre de vérification du système. Puis, quelques secondes plus tard, le témoin affiche soit ON soit OFF ou le symbole

correspondant, afin de signaler le statut du sac gonflable frontal du passager avant extérieur.

Si le mot ON ou le symbole de marche est allumé pour le témoin de statut de sac du passager, cela signifie que le sac gonflable frontal du passager extérieur peut se déployer.

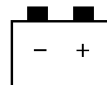
Si le mot OFF (désactivé) ou le symbole correspondant du témoin de sac gonflable est allumé, cela signifie que le système de détection de passager a désactivé le sac gonflable frontal du passager avant extérieur.

Si, quelques secondes plus tard, les deux témoins d'état restent allumés ou s'ils ne s'allument pas du tout, cela peut indiquer l'existence d'un problème relatif aux témoins ou au système de détection du passager. Consulter le concessionnaire pour tout service d'entretien.

⚠ Avertissement

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)* ➔ 176 pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Témoin du système de charge



Le témoin du système de charge s'allume brièvement lorsque le contact est mis mais que le moteur ne tourne pas; afin de vérifier son fonctionnement. Il doit s'éteindre lorsque le moteur a démarré.

S'il reste allumé, ou s'il s'allume pendant la conduite, il peut y avoir un problème relatif au système de charge électrique. Le faire inspecter par votre concessionnaire. La batterie risque de se décharger si le véhicule est utilisé lorsque ce témoin est allumé.

Lorsque ce témoin s'allume ou clignote, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche également un message.

Si vous devez conduire sur une courte distance avec ce témoin allumé, couper tous les accessoires tels que la radio et le climatiseur.

Témoin d'anomalie

Ce témoin fait partie du système de diagnostic antipollution embarqué. Si ce témoin est allumé pendant que le moteur est en marche, une

défaillance a été détectée et le véhicule peut nécessiter un entretien. Le témoin doit s'allumer pour montrer qu'il fonctionne lorsque le contact est en mis et que le moteur ne fonctionne pas pour l'accès avec clé ou que le moteur est en mode d'entretien pour l'accès sans clé. Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage (Accès avec clé)* ⇨ 252 ou *Positions du commutateur d'allumage (Accès sans clé)* ⇨ 255.



Le système indique généralement les dysfonctionnements avant qu'un problème apparaisse. Surveiller le témoin et faire réviser le véhicule rapidement pour éviter des dégâts.

Attention

Si le véhicule roule continuellement avec ce témoin allumé, le système antipollution risque de ne plus fonctionner comme il se doit, la consommation de carburant peut augmenter et le véhicule risque de ne plus fonctionner correctement. Ceci pourrait entraîner des réparations coûteuses qui ne sont pas forcément couvertes par la garantie du véhicule.

Attention

Des modifications sur le moteur, la boîte de vitesses, l'échappement, l'admission ou le système d'alimentation, ou l'utilisation de pneus de secours non conformes aux spécifications d'origine, peuvent

(Suite)

Attention (Suite)

allumer ce témoin. Ceci peut entraîner des réparations coûteuses non couvertes par la garantie du véhicule. Ceci pourrait également empêcher le véhicule de subir avec succès un essai d'inspection des émissions/ de maintenance. Se reporter à *Accessoires et modifications* ⇨ 349.

Si le témoin clignote : Une défaillance a été détectée et pourrait endommager le système antipollution et augmenter les émissions du véhicule. Un diagnostic et un entretien peuvent être nécessaires.

Afin de ne pas endommager le véhicule, réduire la vitesse et éviter les accélérations fortes et les pentes raides. Si le véhicule tire une remorque, réduire la charge tractée dès que possible.

Si le témoin continue à clignoter, rechercher un stationnement sécurisé. Couper le contact et attendre au moins 10 secondes avant de redémarrer le moteur. Si le témoin clignote toujours, suivre les recommandations précédentes et se rendre dès que possible chez le concessionnaire pour faire réparer le véhicule.

Si le témoin est allumé en permanence : Une défaillance a été détectée. Un diagnostic et un entretien peuvent être nécessaires.

Vérifier ce qui suit :

- Si du carburant a été ajouté au véhicule à l'aide de l'adaptateur d'entonnoir sans bouchon, s'assurer qu'il a été retiré. Voir « Remplissage du réservoir au moyen d'un bidon d'essence » dans la rubrique *Remplissage du réservoir* ⇨ 318. Le système de diagnostic peut détecter si l'adaptateur est resté sur le véhicule, ce qui permet au carburant de s'évaporer dans

l'atmosphère. Quelques trajets avec l'adaptateur retiré devraient éteindre le témoin.

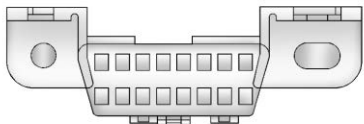
- Une mauvaise qualité du carburant peut entraîner un fonctionnement inefficace du moteur et une mauvaise motricité, qui devrait disparaître une fois que le moteur est monté en température. Si cela se produit, changer de marque de carburant. Au moins un plein complet avec le carburant approprié peut être nécessaire pour que le témoin s'éteigne. Se reporter à *Carburant recommandé (Moteur 5.3L V8)* ⇨ 316 ou *Carburant recommandé (Moteur V8 de 6.2 L)* ⇨ 316.

Si le témoin reste allumé, contacter votre concessionnaire.

Inspection des émissions gazeuses et programmes de maintenance

Si le véhicule nécessite un essai d'inspection des émissions/de maintenance, l'équipement d'essai

se connectera probablement au connecteur de liaison de données (DLC) du véhicule.



Le connecteur de liaison de données (DLC) se trouve sous le tableau de bord, à gauche du volant de direction. Le fait de connecter des dispositifs qui ne sont pas utilisés pour effectuer un essai d'inspection des émissions/de maintenance ou d'entretenir le véhicule peut affecter son fonctionnement. Se reporter à *Équipement électrique complémentaire* ➔ 346. Contacter votre concessionnaire si une assistance est nécessaire.

Le véhicule risque de ne pas passer l'inspection si :

- Le témoin est allumé pendant que le moteur est en marche.

- Le témoin ne doit pas s'allumer lorsque le contact est en mis et que le moteur ne fonctionne pas pour l'accès avec clé, ou que le moteur est en mode d'entretien pour l'accès sans clé.
- Les systèmes antipollution essentiels n'ont pas été complètement diagnostiqués. Si cela se produit, le véhicule ne sera pas prêt pour une inspection et nécessitera plusieurs jours de conduite ordinaire avant que le système soit prêt pour l'inspection. Cela peut se produire si la batterie 12 volts a été récemment remplacée ou s'est déchargée, ou si le véhicule a récemment été entretenu.

Contactez votre concessionnaire si le véhicule ne passe ou ne peut pas être prêt pour l'essai.

Témoin du système de freinage

Le système de freinage du véhicule se compose de deux circuits hydrauliques. Si l'un ne fonctionne pas, l'autre permet encore d'arrêter le véhicule. Pour permettre un freinage optimal, les deux circuits doivent fonctionner.

Si le témoin d'avertissement s'allume, cela signifie que le système de freinage est défectueux. Le faire vérifier immédiatement.



BRAKE

Unités métriques

**Mesures
impériales**

Ce témoin devrait s'allumer brièvement au démarrage du moteur. S'il ne s'allume pas à ce moment-là, le faire réparer de façon à pouvoir être averti en cas de problème.

Quand le contact est mis, le témoin du système de freinage s'allume aussi lorsque le frein de stationnement est serré. Ce témoin reste allumé si le frein de stationnement n'est pas complètement desserré. S'il reste allumé une fois le frein de stationnement desserré, cela signale un problème de freins.

Si le témoin s'allume en cours de route, quitter la route et immobiliser le véhicule prudemment. Il est peut-être plus difficile de pousser sur la pédale ou celle-ci peut être plus proche du plancher. Le temps nécessaire à l'arrêt aura peut-être augmenté. Si le témoin reste allumé, faire remorquer et réparer le véhicule. Se reporter à la rubrique *Remorquage du véhicule* ➤ 445.



Avertissement

Le système de freinage peut ne pas fonctionner correctement si le témoin du système de freinage est allumé. Conduire avec ce

(Suite)

Avertissement (Suite)

témoin allumé peut causer une collision. Si le témoin est toujours allumé après le rangement et l'arrêt du véhicule, faire remorquer celui-ci pour intervention.

Témoin de système de freinage antiblochage



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage.

Si le témoin ne s'allume pas, le faire réparer pour qu'il puisse vous avertir de la présence d'une défaillance.

Si le témoin reste allumé pendant le trajet, arrêter dès que possible en sécurité et couper le contact. Redémarrer pour réinitialiser le

système. Si le témoin ABS reste allumé ou se rallume en roulant, le véhicule doit être réparé. Un carillon peut également retentir pendant que le témoin reste allumé.

Si le témoin ABS est seul allumé, le véhicule peut freiner mais l'antiblochage est en panne.

Si les témoins de l'ABS et du système de freinage sont tous deux allumés, l'antiblochage des freins du véhicule ne fonctionne pas et les freins normaux présentent un problème. Consulter le concessionnaire pour une réparation.

Voir *Témoin du système de freinage* ➤ 180.

Témoin de mode de remorquage/transport



Sur les véhicules équipés du mode de remorquage/transport, ce témoin s'allume lorsque ce mode est activé.

Se reporter à *Mode de remorquage* ⇨ 274.

Indicateur du limiteur de vitesse en descente



Selon l'équipement, le témoin du système de commande de descente en côte s'allume quand le système est prêt à fonctionner. Lorsque le témoin clignote, le système est activé.

Se reporter à *Aide au démarrage en côte (HDC)* ⇨ 286.

Témoin d'assistance au maintien de trajectoire (LKA) (Série 1500)



S'il est disponible, ce témoin s'allume brièvement au démarrage du véhicule.

S'il ne s'allume pas, faire réparer le véhicule.

Ce témoin est vert si l'assistance au maintien dans la trajectoire (LKA) est opérationnelle.

Le système LKA peut assister le conducteur en tournant légèrement le volant si le véhicule approche un marquage de voie détecté sans que le clignotant n'ait été utilisé dans cette direction. Le témoin LKA passe à la couleur ambre.

Ce témoin est de couleur ambre et clignote en tant qu'alerte en présence d'un avertissement de sortie de voie (LDW), pour indiquer que le marquage de voie a été franchi.

Voir *Assistance au maintien de trajectoire (LKA) (Série 1500)* ⇨ 313.

Indicateur d'obstacle devant le véhicule



Selon l'équipement, ce témoin s'affiche en vert lorsqu'un véhicule est détecté à l'avant et orange quand vous suivez un véhicule devant vous de beaucoup trop près.

Voir *Système d'alerte de collision avant* ⇨ 305.

Indicateur de traction désactivée



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Le témoin de désactivation de la traction asservie s'allume lorsque le système de traction asservie (TCS) a été désactivé en pressant et relâchant le bouton TCS/StabiliTrak/ESC.

Ce témoin et le témoin de désactivation du StabiliTrak/de l'ESC s'allument lorsque le StabiliTrak/Contrôle électronique de la stabilité (ESC) est désactivé.

Si le système de traction asservie (TCS) est désactivée, le patinage des roues n'est pas limité. Adapter sa conduite en conséquence.

Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 284.

Témoin de désactivation de StabiliTrak



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur. Sinon, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire.

Ce témoin s'allume lorsque le StabiliTrak/Contrôle électronique de la stabilité (ESC) est désactivé. Si le StabiliTrak/ESC est désactivé, le système antipatinage (TCS) est également désactivé.

Si le StabiliTrak/ESC et le TCS sont désactivés, le système n'assiste pas le contrôle du véhicule. Activer les systèmes TCS et StabiliTrak/ESC, et le témoin d'avertissement s'éteint.

Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 284.

Témoin du système de traction asservie (TCS)/StabiliTrak



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage.

Si le témoin ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire. Si le système fonctionne normalement, le témoin s'éteint.

Si le témoin est allumé sans clignoter, le système d'antipatinage et potentiellement le système StabiliTrak/ECS ont été désactivés. Un message du Centralisateur informatique de bord (CIB) pourrait apparaître. Vérifier les messages du CIB pour déterminer la panne et la nécessité d'une intervention sur le véhicule.

Si le témoin est allumé et clignote, le TCS et/ou le système StabiliTrak/ESC sont actifs.

Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 284.

Témoin de pression des pneus



Sur les véhicules dotés d'une surveillance de pression des pneus (TPMS), ce témoin s'allume

brèvement lorsque le moteur démarre et fournit des informations sur les pressions des pneus et le système de surveillance de la pression des pneus.

Lorsque le témoin est allumé en permanence

Ceci indique qu'un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés.

Un message de pression des pneus peut également s'afficher au Centralisateur informatique de bord (CIB). Arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression indiquée sur l'étiquette d'information sur le chargement et les pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 409.

Lorsque le témoin commence par clignoter puis reste allumé

Si le témoin clignote pendant une minute environ puis reste allumé, il existe un problème de TPMS. Si le problème n'est pas résolu, le témoin s'allume à chaque cycle d'allumage. Se reporter à

Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu ⇨ 413.

Témoin de bas niveau de carburant



Ce témoin est placé près de l'indicateur de carburant et s'allume brièvement lorsque le contact est mis pour vous indiquer qu'il fonctionne.

Ce témoin s'allume également lorsque le niveau de carburant du réservoir est bas. Il doit s'éteindre dès que du carburant est ajouté. Si ce n'est pas le cas, faire vérifier le véhicule.

Témoin de sécurité

Le témoin de sécurité s'allume brièvement au démarrage du moteur. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Si le témoin ne s'éteint pas et si le moteur ne démarre pas, il s'agit peut-être d'un problème de Estème antivol. Voir *Fonctionnement du dispositif antidémarrage* ⇨ 64.

Témoin de feux de route allumés

Ce témoin s'allume lorsque les feux de route sont utilisés.

Voir *Commande de feux de route et feux de croisement* ⇨ 213.

Témoin d'IntelliBeam

Ce témoin s'allume lorsque le système IntelliBeam est activé, selon l'équipement.

Voir *Commandes de feux extérieurs* ⇨ 211.

Éclairage de phare antibrouillard avant

En cas de phares antibrouillard, ce témoin s'allume lorsque les phares antibrouillard sont allumés.

Le témoin s'éteint lorsque les phares antibrouillard sont désactivés. Voir *Phares antibrouillard* ⇨ 216.

Rappel de lumière allumée

Ce témoin s'allume lorsque les feux extérieurs fonctionnent, sauf lorsque les feux de circulation de jour (FCJ) seuls sont activés. Se reporter à *Commandes de feux extérieurs* ⇨ 211.

Indicateur du régulateur de vitesse automatique



Le témoin du régulateur de vitesse automatique est blanc si le régulateur de vitesse est en fonction et prêt et devient vert lorsque le régulateur de vitesse est réglé et actif.

Voir *Régulateur de vitesse automatique* ⇨ 289.

Témoin du régulateur de vitesse adaptatif



Ce témoin est blanc si le régulateur de vitesse adaptatif (ACC, en option) est en fonction et prêt. Il devient vert lorsque l'ACC est réglé et actif. Voir *Régulateur de vitesse à commande adaptative* ⇨ 292.

Témoin de porte ouverte



Selon l'équipement, ce témoin s'allume lorsqu'une porte est ouverte ou mal fermée. Avant de conduire, vérifier que toutes les portes sont bien fermées.

Affichages d'information

Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)

Les affichages du CIB se trouvent au centre du groupe d'instruments. Les affichages montrent le statut de nombreux systèmes du véhicule. La tige de réinitialisation du compteur journalier du groupe d'instruments est utilisée pour accéder aux options du menu CIB.

Éléments du menu du centralisateur informatique de bord (CIB)

Faire tourner la tige de réinitialisation du compteur journalier pour faire défiler les options de menu suivantes :

- Compteur de vitesse numérique
- Journalier
- Autonomie

- Consommation d'essence moyenne
- Pression des pneus
- Durée de vie utile restante de l'huile moteur
- Température du liquide de boîte de vitesses
- Frein de remorque
- Horomètre
- Unité

Compteur de vitesse numérique

Le compteur de vitesse affiche la vitesse du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou en milles par heure (mi/h). Le compteur de vitesse ne peut être réinitialisé.

Journalier

Faire tourner la tige de réinitialisation du compteur journalier jusqu'à l'affichage de TRIP (trajet). La distance parcourue actuellement, en kilomètres (km) ou en milles (mi), depuis la dernière réinitialisation du compteur journalier s'affiche. Le compteur

journalier peut être remis à zéro en maintenant enfoncée la tige de réinitialisation du compteur journalier pendant l'affichage du compteur journalier.

Autonomie

Cet écran affiche la distance approximative pouvant être parcourue par le véhicule sans appoint de carburant. L'estimation de l'autonomie est basée sur une moyenne de consommation du véhicule au cours des trajets récents et sur le volume de carburant restant dans le réservoir. L'autonomie ne peut être réinitialisée.

Consommation d'essence moyenne

L'affichage Économie moyenne de carburant indique la moyenne approximatives de litres pour 100 kilomètres (L/100 km) ou de miles par gallon (mpg). Ce nombre ne reflète que l'économie approximative moyenne de carburant du véhicule au moment de la lecture, et il varie en fonction

du changement de conditions de conduite. Ce nombre est basé sur le nombre de L/100 km (mpg) mémorisés depuis la dernière fois que cet élément de menu a été réinitialisé. Supprimer cet affichage en appuyant sur la tige de remise à zéro compteur journalier.

Pression des pneus

Tourner la tige de remise à zéro du compteur kilométrique d'un véhicule jusqu'à ce que les pressions approximatives de tous les quatre pneus s'affichent. Les pressions sont affichées en kilopascals (kPa) ou en livres par pied carré (psi).

Se reporter à *Système de surveillance de la pression des pneus* ⇨ 411 et *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 413.

Durée de vie utile restante de l'huile moteur

Faire tourner la tige de réinitialisation du compteur journalier jusqu'à l'affichage de DURÉE DE VIE RESTANTE DE L'HUILE. Une estimation de la

durée de vie restante de l'huile s'affiche. DURÉE DE VIE RESTANTE DE L'HUILE 99% signifie que 99% de la durée de vie de l'huile restent disponibles.

Lorsque la durée de vie utile restante de l'huile est faible, le message VIDANGER L'HUILE MOTEUR SOUS PEU s'affiche. Vidanger l'huile le plus tôt possible. Se reporter à *Huile à moteur* ⇨ 357. En plus du système de durée de vie de l'huile moteur surveillant la durée de vie de l'huile, le programme d'entretien recommande d'autres opérations d'entretien. Se reporter à *Programme entretien* ⇨ 465.

L'affichage de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange, car il ne se réinitialise pas tout seul. Ne pas réinitialiser l'écran de durée de vie de l'huile moteur à un moment autre que celui de la vidange. Il ne peut pas être réinitialisé précisément jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur. Pour réinitialiser l'indicateur

d'usure de l'huile moteur, se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ 360.

Température du liquide de boîte de vitesses

La température du liquide de boîte de vitesses automatique s'affiche en degrés Celsius (°C) ou Fahrenheit (°F).

Frein de remorque

En cas de commande intégrée de frein de remorque (ITBC), faire tourner la tige de réinitialisation du compteur journalier jusqu'à l'affichage de TRAILER GAIN (gain de remorque) et TRAILER OUTPUT (sortie de remorque).

TRAILER GAIN (gain de remorque) montre le réglage du gain de remorque. Ce réglage peut être réglé de 0.0 à 10.0 avec une remorque attachée ou détachée.

TRAILER OUTPUT (sortie de remorque) indique la puissance effective à la remorque à chaque fois qu'une remorque à freins électriques est attelée. La sortie

s'affiche en tant qu'indicateur à barres lumineuses. Des tirets peuvent être affichés dans l'affichage TRAILER OUTPUT (sortie de remorque) si une remorque n'est pas attelée.

Horomètre

Cet écran indique le nombre total des heures pendant lesquelles le moteur a tourné.

Unité

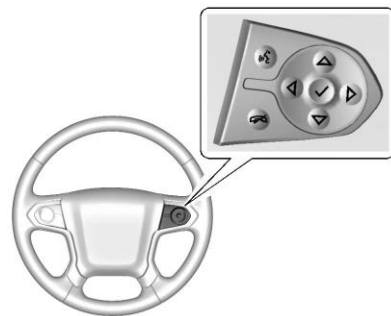
Ceci modifie l'affichage du groupe d'instruments et du centralisateur informatique de bord (CIB) entre les unités métriques ou anglo-saxonnes. Pour changer d'unité, appuyer sur la tige de réinitialisation du compteur journalier pendant l'affichage de UNITS (unités) pour accéder au menu des unités. Faire tourner la tige de réinitialisation du compteur journalier pour commuter entre les unités anglo-saxonnes et métriques. Appuyer sur la tige de réinitialisation du compteur journalier lorsque l'unité désirée est affichée.

Boussole

Le centralisateur informatique de bord (CIB) peut afficher une boussole. Voir *Boussole* ⇨ 159 pour plus informations.

Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)

Les écrans du CIB s'affichent au centre du groupe d'instruments, dans l'application d'information. Voir *Combiné d'instruments* ⇨ 167. Les écrans affichent l'état du statut de nombreux systèmes du véhicule. Les commandes du CIB se trouvent sur la commande du côté droit du volant.



△ ou ▽ : Appuyer pour parcourir une liste vers le haut ou vers le bas. Dans la vue principale, appuyer vers le haut ou vers le bas pour parcourir les différentes pages d'applications.

◁ ou ▷ : Appuyer pour se déplacer entre les zones interactives d'affichage du groupe d'instruments.

✓ : Appuyer pour ouvrir un menu ou sélectionner un élément de menu. Appuyer et maintenir pour réinitialiser les valeurs sur certains écrans.

Options de page d'information du CIB

Les pages d'informations au CIB peuvent être activées ou désactivées dans le menu Options.

1. Appuyer sur  pour accéder aux applications du combiné d'instruments.
2. Appuyer sur  ou  pour défiler jusqu'à l'application Options.
3. Appuyer sur  pour accéder au menu Options.
4. Faire défiler jusqu'aux pages d'information et appuyer sur .
5. Appuyer sur  ou  pour parcourir la liste des informations affichables.
6. Appuyer sur  lorsqu'un élément est en surbrillance pour sélectionner ou désélectionner cet élément. Lorsqu'un élément est sélectionné, une coche s'affiche à côté de lui.

Pages d'information du CIB

Ci-dessous se trouve une liste de tous les écrans de page d'information du CIB possibles. Certains d'entre eux peuvent ne pas être offerts sur votre véhicule spécifique. Certains éléments peuvent ne pas être activés par défaut mais peuvent l'être au moyen de l'application Options. Voir « Options de page d'information du CIB », plus haut dans cette section.

Vitesse : Indique la vitesse du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou en milles par heure (milles/h). Selon l'équipement, appuyer sur  pour ouvrir le menu et sélectionner l'activation de l'affichage des panneaux de limite de vitesse.

Trajet A ou trajet B : Affiche la distance parcourue, soit en kilomètres (km) ou en milles (mi), depuis la dernière réinitialisation du compteur journalier.

Ceci indique aussi l'économie moyenne approximative en nombre de litres aux 100 kilomètres

(l/100 km) ou en milles par gallon (mpg). Ce chiffre est calculé sur base des valeurs enregistrées en l/100 km (mpg) depuis la dernière réinitialisation de cet élément de menu. Ce chiffre reflète uniquement l'économie moyenne approximative actuelle de carburant du véhicule et il varie en fonction du changement de conditions de conduite.

Appuyer et maintenir enfoncé  pendant que cet affichage est actif pour réinitialiser le compteur journalier ainsi que l'économie moyenne de carburant. Trajet A et Trajet B peuvent de même être réinitialisés en appuyant sur  et en choisissant Réinitialiser.

Autonomie : Indique la distance approximative pouvant être parcourue par le véhicule sans appoint de carburant. BAS s'affiche lorsque le niveau de carburant du véhicule est bas. L'estimation de l'autonomie est basée sur une moyenne des consommations récentes du véhicule et sur le volume de carburant restant dans le réservoir.

Durée de vie de l'huile moteur :

Indique une estimation de la vie utile restante de l'huile. Si DURÉE DE VIE RESTANTE D'HUILE 99 % est affiché, cela signifie qu'il reste 99 % de durée de vie de l'huile.

Lorsque la durée de vie utile restante de l'huile est faible, le message VIDANGER L'HUILE MOTEUR SOUS PEU s'affiche. Vidanger l'huile le plus tôt possible. Se reporter à *Huile à moteur* ⇨ 357. En plus du système de durée de vie de l'huile moteur surveillant la durée de vie de l'huile, le programme d'entretien recommande d'autres opérations d'entretien. Se reporter à *Programme entretien* ⇨ 465.

Ne pas oublier que l'affichage de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange, car il ne se réinitialise pas tout seul. Veiller également à ne pas réinitialiser l'écran de durée de vie de l'huile moteur accidentellement à un moment autre que celui de la vidange. Il ne peut pas être réinitialisé précisément jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur.

Pour réinitialiser l'indicateur d'usure de l'huile moteur, appuyer et maintenir ✓ pendant plusieurs secondes pendant que l'affichage de durée de vie de l'huile est actif. Se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ 360.

Pression des pneus : Indique les pressions approximatives des quatre pneus. La pression est affichée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi). Si la pression est faible, la valeur correspondant à ce pneu est affichée en orange. Se reporter à *Système de surveillance de la pression des pneus* ⇨ 411 et *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 413.

Économie de carburant :

L'économie instantanée approximative de carburant s'affiche au centre sous forme de nombre et de graphique à barre. La consommation moyenne de carburant s'affiche au-dessus du graphique à barre pour la distance sélectionnée parcourue le plus

récemment. La meilleure consommation moyenne de carburant s'affiche sous le graphique à barre pour la distance sélectionnée. La distance sélectionnée s'affiche dans le haut de la page sous la forme « derniers xxx mi/km ». À côté du compteur kilométrique s'affiche le nombre de cylindres en fonctionnement du véhicule pour la gestion active de carburant. Se reporter à *Active Fuel Management (gestion active de carburant)* ⇨ 263.

Appuyer sur ▷ pour sélectionner la distance ou réinitialiser la meilleure valeur. Utiliser △ et ▽ pour sélectionner la distance et appuyer sur ✓. Appuyer sur △ et ▽ pour sélectionner « Réinitialiser le meilleur résultat ». Appuyer sur ✓ pour réinitialiser la meilleure consommation moyenne de carburant. Après la réinitialisation, la consommation de carburant moyenne instantanée s'affiche.

L'écran affiche l'information sur l'influence du comportement de conduite actuel sur la consommation moyenne et la comparaison entre la conduite récente par rapport à la meilleure conduite qui a été obtenue pour la distance sélectionnée.

Chronomètre : Cet écran peut être utilisé comme minuterie. Pour lancer le chronomètre, appuyer sur ✓ lorsque cet écran est actif. L'écran affichera le temps passé depuis la dernière réinitialisation du chronomètre. Pour arrêter le chronomètre, appuyer brièvement sur ✓ lorsque cet écran est actif et que le chronomètre fonctionne. Pour remettre le chronomètre à zéro, appuyer sur ✓ et le maintenir lorsque cet écran est actif ou appuyer sur ▷ et sélectionner réinitialisation.

Limiteur de vitesse (selon l'équipement) : Indique l'information des panneaux, qui

provient d'une base de données routières dans la navigation embarquée.

Heures de fonctionnement du moteur : Indique le nombre total des heures pendant lesquelles le moteur a tourné.

Température du liquide de boîte de vitesses : Indique la température du liquide de boîte de vitesses automatique en degrés Celsius (°C) ou Fahrenheit (°F).

Frein de remorque (selon l'équipement) : En cas de commande intégrée de frein de remorque (ITBC), le frein de remorque s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB).

TRAILER GAIN (gain de remorque) montre le réglage du gain de remorque. Ce réglage peut être réglé de 0,0 à 10,0 avec une remorque attachée ou détachée.

TRAILER OUTPUT (sortie de remorque) indique la puissance effective à la remorque à chaque fois qu'une remorque à freins électriques est attelée. La sortie

s'affiche en tant qu'indicateur à barres lumineuses. Des tirets peuvent être affichés dans l'affichage OUTPUT (sortie) si une remorque n'est pas attelée.

Hors route : Affiche les informations de tangage et de roulis du véhicule, l'angle des roues et l'état du système quatre roues motrices (4WD).

Page vierge : N'indique pas d'informations.

Affichage à tête haute (HUD)

Avertissement

Si l'image HUD est trop brillante ou trop haute dans votre champ de vision, les informations affichées pourraient être difficiles à lire lorsqu'il fait sombre à l'extérieur. L'image HUD doit rester atténuée et placée bas dans votre champ de vision.

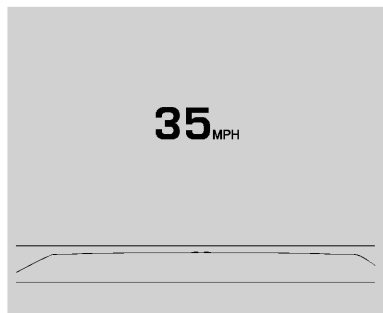
Si l'équipement comprend un HUD (affichage tête haute), certaines informations relatives au fonctionnement du véhicule sont projetées sur le pare-brise. L'image est projetée à travers la lentille HUD du haut du tableau de bord. L'information apparaît sous la forme d'une image centrée vers l'avant du véhicule.

Attention

Si vous utilisez l'image de l'affichage tête haute comme aide au stationnement, vous pouvez sous-évaluer la distance et endommager le véhicule. Ne pas utiliser l'image de l'affichage tête haute comme aide au stationnement.

Les informations du HUD peuvent s'afficher dans diverses langues. La lecture du compteur de vitesse et les autres valeurs numériques peuvent s'afficher en unités anglaises ou métriques.

La sélection de langue s'effectue via la radio et celle des unités de mesure via le groupe d'instruments. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198 et « Options » sous *Combiné d'instruments* ⇨ 167.



Affichage du HUD sur le pare-brise

Le HUD peut afficher certaines des informations suivantes au sujet du véhicule ainsi que des messages et des alertes au sujet du véhicule :

- Vitesse
- Tachymètre
- Audio

- Téléphone
- Navigation
- Alerte de collision
- Régulateur de vitesse adaptatif et réglage de la vitesse
- Avertissement de sortie de voie/assistance au maintien sur la voie
- Bas niveau de carburant

Certains messages et alertes du véhicule affichés dans le HUD peuvent être effacés en utilisant les commandes au volant. Se reporter à *Messages du véhicule* ⇨ 196.

Les informations illustrées peuvent ne pas être disponibles sur votre véhicule s'il n'est pas équipé de ces fonctions.



La commande du HUD se trouve à gauche du volant.

Pour régler l'image du HUD :

1. Régler le siège du conducteur.
2. Démarrer le moteur.
3. Utiliser les réglages suivants pour régler le HUD.

HUD : Enfoncer ou lever pour centrer l'image HUD. Celle-ci ne peut être ajustée que verticalement et non pas horizontalement.

INFO : Appuyer pour sélectionner l'affichage. Chaque pression modifie l'affichage.

± : Maintenir levé pour augmenter la luminosité de l'affichage.
 Maintenir enfoncé pour assombrir

l'affichage. Poursuivre le mouvement pour désactiver l'affichage.

L'image du HUD s'atténuera ou s'intensifiera automatiquement pour compenser l'éclairage extérieur. La commande de luminosité du HUD peut également au besoin être réglée.

L'image du HUD peut s'éclaircir momentanément selon l'angle et la position des rayons du soleil sur l'écran du HUD. Ceci est normal.

Des lunettes à verres polarisés peuvent rendre l'image du HUD difficile à voir.

Option de rotation de l'affichage tête-haute (HUD)

Cette fonction permet de régler l'angle de l'image du HUD.

Appuyer sur des commandes au volant pendant que Rotation de l'affichage tête-haute est en surbrillance, pour accéder au mode Réglage. Appuyer sur ou pour régler l'angle de l'affichage

tête-haute. Appuyer sur pour confirmer et mémoriser le réglage. Pour annuler le réglage, appuyer sur . Le véhicule doit être sur la position de stationnement (P). Se reporter à *Combiné d'instruments* 167.

Vues HUD

Il existe quatre vues dans le HUD. Certaines informations au sujet du véhicule et certains messages ou alertes du véhicule peuvent s'afficher dans n'importe quelle vue.



Unités métriques



Unités anglaises

Affichage de la vitesse : Cet affichage indique la vitesse du véhicule (en unités anglo-saxonnes ou métriques), la limite de vitesse, la vitesse du régulateur de vitesse adaptatif, l'avertissement de changement de voie et l'indicateur d'obstacle devant le véhicule. Certaines informations s'affichent uniquement sur les véhicules qui sont équipés de ces fonctions et lorsqu'elles sont actives.



Unités métriques



Unités anglaises

Système audio/Téléphone : Il affiche les informations des indicateurs de vitesse, ainsi que des informations audio/téléphone. La station radio actuelle, le type de média et les appels entrants seront affichés.

Toutes les vues HUD peuvent afficher brièvement l'information audio lorsque le conducteur utilise les commandes au volant pour régler les paramètres audio qui apparaissent dans le groupe d'instruments.

Les appels téléphoniques entrants qui s'affichent au groupe d'instruments peuvent également s'afficher dans n'importe quelle vue HUD.



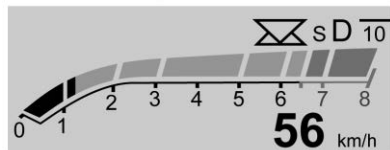
Unités métriques



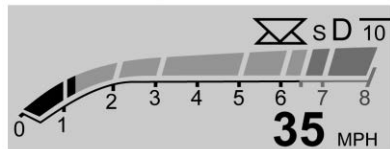
Unités anglaises

Navigation : Elle affiche les informations sur les indicateurs de vitesse, ainsi que les informations de navigation de virage après virage. Le cap de la boussole est affiché lorsqu'un itinéraire de navigation n'est pas actif.

Les alertes de changement de direction de navigation affichées au groupe d'instruments peuvent également s'afficher dans n'importe quelle vue HUD.



Unités métriques



Unités anglaises

Performances : Elles affichent les informations des indicateurs de vitesse avec le régime moteur, les positions de la boîte de vitesses et le témoin de changement de rapport.

Entretien du HUD

Nettoyer l'intérieur du pare-brise pour éliminer toute saleté ou pellicule risquant de diminuer la clarté ou la netteté de l'image du HUD.

Nettoyer la lentille du HUD à l'aide d'un chiffon doux imbibé de produit de nettoyage pour vitres. Frotter délicatement la lentille puis l'essuyer.

Dépistage des pannes de HUD

Si vous ne pouvez pas voir l'image du HUD quand le contact est mis, vérifier :

- Rien ne recouvre la lentille du HUD.
- Le réglage de luminosité du HUD n'est pas trop faible ou trop fort.
- Le HUD est réglé à la bonne hauteur.
- Des lunettes à verres polarisés ne sont pas utilisées.
- Le pare-brise et la lentille du HUD sont propres.

Si l'image du dispositif d'affichage à tête haute est incorrecte, contacter votre concessionnaire.

Le pare-brise fait partie du système HUD. Voir *Remplacement de pare-brise* ⇨ 383.

Messages du véhicule

Les messages affichés sur le centralisateur informatique de bord (CIB) indiquent l'état du véhicule ou certaines mesures nécessaires pour corriger une condition. De multiples messages peuvent s'afficher l'un après l'autre.

Il est possible d'accuser réception des messages ne nécessitant pas d'action immédiate et de les effacer en appuyant sur ✓. Les messages nécessitant une action immédiate ne peuvent pas être effacés jusqu'à ce que cette action soit effectuée.

Tous les messages doivent être pris au sérieux : le fait d'effacer le message ne résout pas le problème.

Si un message SERVICE (entretien) apparaît, contacter votre concessionnaire.

Suivre les instructions contenues dans les messages. Le système affiche des messages concernant les sujets suivants :

- Messages d'entretien

- Niveaux de liquide
- Sécurité du véhicule
- Freins
- Direction
- Systèmes de commande de suspension
- Systèmes d'assistance au conducteur
- Régulateur automatique de vitesse
- Éclairage et remplacement d'ampoules
- Systèmes d'essuie-glace/lave-glace
- Portes et glaces
- Ceintures de sécurité
- Systèmes de sac gonflable
- Moteur et boîte de vitesses
- Pression des pneus
- Batterie

Messages de puissance de moteur

LA PUISSANCE DU MOTEUR EST RÉDUITE

Ce message s'affiche lorsque la puissance de propulsion du véhicule est réduite. Une puissance de propulsion réduite peut affecter la capacité d'accélération du véhicule. Si ce message apparaît sans qu'il y ait une constatation de réduction des performances, se rendre à la destination. Les performances pourront être réduites la prochaine fois que vous conduirez le véhicule. Vous pouvez conduire le véhicule lorsque ce message est affiché mais l'accélération et la vitesse maximales peuvent être limitées. Chaque fois que ce message reste affiché, ou s'affiche à répétition, amener votre véhicule chez votre concessionnaire pour le faire réparer dans les meilleurs délais.

Messages de vitesse du véhicule

VITESSE LIMITÉE À XXX KM/H (MPH)

Ce message indique que la vitesse du véhicule a été limitée à la vitesse affichée. La vitesse limitée est une protection pour divers systèmes de propulsion et de véhicule, tels que la lubrification, le chauffage, la suspension, le système Jeune conducteur, si équipé, ou les pneus.

Personnalisation du véhicule

Utiliser les commandes du système audio pour accéder au menu de personnalisation des caractéristiques du véhicule.

Voici toutes les fonctions de personnalisation possibles. Selon le véhicule, certaines d'entre elles peuvent ne pas être disponibles.

Commandes du système audio de l'autoradio

1. Toucher la fonction désirée pour afficher une liste des options disponibles.
2. Toucher pour sélectionner le réglage de fonction voulu.
3. Presser  BACK sur la colonne centrale ou toucher  sur l'affichage d'infodivertissement pour revenir au menu précédent ou quitter.

Mettre le contact du véhicule pour accéder au menu Paramètres, puis sélectionner PARAMÈTRES à partir de la Page d'accueil sur l'affichage d'infodivertissement.

Menus de personnalisation

Voici la liste des éléments de menu pouvant être disponibles :

- Heure et date
- Langue (Language)
- Rappel siège arrière
- Annonce vocale
- Jeune conducteur
- Mode de verrouillage
- Radio
- Véhicule
- Bluetooth
- Apple CarPlay
- Android Auto
- Vocal
- Écran
- Caméra de recul
- Rétablir réglages usine

- Info logiciel
- WIFI

Des informations détaillées pour chaque menu suivent.

Heure et date

Régler manuellement l'heure et la date. Voir *Horloge* ⇨ 159.

Langue (Language)

Sélectionner Langue puis sélectionner parmi les langues disponibles.

La langue sélectionnée s'affiche sur le système et la reconnaissance vocale fonctionne avec la langue sélectionnée.

Rappel siège arrière

Une alerte sonore retentit et un message apparaît lorsque l'une des portes arrière a été ouverte avant ou pendant la mise ne marche du véhicule.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Annonce vocale

Lorsque la fonction est activée, RSI lit clairement les titres de menu, les listes de menu, les affichages instantanés, les alertes et les titres de fichier des médias audio et vidéo.

Sélectionner Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Jeune conducteur

Voir « Conducteur adolescent » à la section « Paramètres » dans le manuel du système d'infodivertissement.

Mode de verrouillage

Le système Infodivertissement et les commandes au volant seront verrouillés. L'accès aux emplacements de rangement du véhicule peut également être limité, selon l'équipement.

Pour activer le mode de verrouillage :

1. Saisir un code à quatre chiffres sur le clavier.

2. Sélectionner Confirmer pour aller à l'écran de confirmation.
3. Saisir le code à quatre chiffres de nouveau.

Sélectionner Verrouiller ou Déverrouiller pour verrouiller ou déverrouiller le système. Toucher Retour pour revenir au menu précédent.

Radio

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Gérer les favoris
- Nombre de favoris affichés
- Confirmation tactile audible
- Volume auto.
- Volume max. à la mise en marche
- Volume du signal sonore

Gérer les favoris

Ceci permet de modifier les favoris. Se reporter à Gérer les favoris dans Paramètres sous Radio dans le guide du système infodivertissement.

Nombre de favoris affichés

Sélectionner pour paramétrer le nombre des éléments favoris à afficher.

Sélectionner le nombre désiré ou sélectionner Auto et le système infodivertissement ajuste automatiquement le nombre de favoris affichés.

Confirmation tactile audible

Cela permet d'activer ou de désactiver le retour de touche audible.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Volume auto.

Cette fonction permet de régler le volume en fonction de la vitesse du véhicule et du bruit ambiant.

Sélectionner Désactivé, Bas, Moyen-bas, Moyen, Moyen-haut ou Haut.

Volume max. à la mise en marche

Cette fonction permet de définir le volume maximum au démarrage. Si le véhicule est démarré alors que

le volume est supérieur à ce niveau, le volume est réglé sur ce niveau. Pour définir le volume maximum au démarrage, toucher + ou - pour l'augmenter ou le diminuer.

Volume du signal sonore

Cette fonction définit le volume des fichiers audio lus au démarrage du système et à l'arrêt.

Sélectionner Activé, puis toucher + ou - pour augmenter ou diminuer le volume.

Véhicule

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Climatisation et qualité d'air
- Systèmes collision/détection
- Confort et commodité
- Éclairage
- Verrouillage électrique portes
- Verr., déverr., démarrage à distance

Climatisation et qualité d'air

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Vitesse de ventilateur automatique
- Désembuage automatique
- Désembuage automatique arrière

Vitesse de ventilateur automatique

Cette fonction règle la vitesse du ventilateur automatique.

Sélectionner Bas, Moyen ou Haut.

Désembuage automatique

Lorsqu'il est réglé sur Activé, le désembuage automatique se déclenche lorsque le capteur de commande de climatisation détecte un niveau d'humidité élevé dans l'habitacle. L'air sera dirigé vers le pare-brise.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Désembuage automatique arrière

Selon l'équipement, cette fonction active automatiquement le désembueur de lunette arrière

lorsque le véhicule démarre pour la première fois par temps froid et le désactive lorsque le véhicule est réchauffé.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Systèmes collision/détection

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Type d'alerte
- Alerte de collision frontale
- Avertissement "Voie libre"
- Assistant stationnement
- Alerte changement de voie
- Alerte circulation arrière
- Alerte angle mort

Type d'alerte

Ce réglage détermine le type de rétroaction du système de sécurité du véhicule, soit un signal sonore ou une vibration du siège, en présence d'un danger de collision avec un obstacle.

Sélectionner Alerte sonore ou Alerte sous le siège.

Alerte de collision frontale

Cette fonction active ou désactive l'alerte de collision frontale (FCA) et le freinage automatique en marche avant (FAB). Le réglage Désactivé désactive les fonctions FCA et FAB. Avec les réglages Alerte et Freinage, les fonctions FCA et FAB sont toutes deux disponibles. Le réglage Alerte désactive cependant le FAB. Se reporter à *Freinage automatique en marche avant (FAB)* ⇨ 308.

Sélectionner Désactivé, Alerte et freinage ou Alerte.

Avertissement "Voie libre"

Ce dispositif fournit un rappel émis par Régulateur de vitesse adaptatif lorsqu'il a arrêté complètement le véhicule derrière un autre véhicule à l'arrêt et que le véhicule roule.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Assistant stationnement

Selon l'équipement, ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction. Se reporter à *Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 301.

Sélectionner Désactivé, Activé, ou Activé avec barre de remorque attachée.

Alerte changement de voie

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction. Se reporter à *Alerte de changement de voie (LCA)* ⇨ 311.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Alerte circulation arrière

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction. Se reporter à *Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 301.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Alerte angle mort

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction. Se reporter à *Alerte d'angle mort latéral* ⇨ 310.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Confort et commodité

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Rappel automatique de mémorisation
- Options sortie aisée
- Volume carillon
- Hayon à ouverture à mains-libres
- Rétroviseur basculant marche arr.
- Rabattement automat. rétroviseurs
- Essuyage automat. en marche arrière

Rappel automatique de mémorisation

Cette fonction rappelle automatiquement les positions précédemment mémorisées par le

bouton 1 ou 2 lorsque le commutateur d'allumage passe de la position éteinte à la position de marche ou ACC/ACCESSORY (accessoires). Se reporter à *Sièges à mémoire* ⇨ 81.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Options sortie aisée

Cette fonction rappelle automatiquement la position précédemment mémorisée par le bouton Sortie en sortant du véhicule. Voir *Sièges à mémoire* ⇨ 81.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Volume carillon

Ceci permet la sélection du volume du carillon.

Toucher + ou - pour régler le volume.

Hayon à ouverture à mains-libres

Le hayon peut être actionné par un mouvement du pied sous le pare-chocs arrière. Se reporter à *Hayon* ⇨ 54.

Sélectionner Arrêt, Marche-Ouvrir et fermer, ou Marche-Ouvrir seulement.

Rétroviseur basculant marche arr.

Lorsque la fonction est active, les rétroviseurs de conducteur et/ou de passager s'inclinent vers le bas lorsque la marche arrière (R) est sélectionnée pour améliorer la visibilité du sol près des roues arrière. Voir *Rétroviseurs inclinables marche arrière* ⇨ 68.

Sélectionner Désactivé, Activé - conducteur et passager, Activé - Conducteur ou Activé - passager.

Rabattement automat. rétroviseurs

Lorsque la fonction est activée, les rétroviseurs extérieurs se rabattent ou se déploient automatiquement en maintenant enfoncé  ou  de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE). Se reporter à *Rétroviseurs rabattables* ⇨ 66.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Essuyage automat. en marche arrière

Lorsqu'il est activé ainsi que l'essuie-glace avant et qu'il balaye, l'essuie-glace arrière est automatiquement activé quand le véhicule passe en marche arrière (R).

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Éclairage

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Lumières pour localiser véh.
- Éclairage à la descente

Lumières pour localiser véh.

Cette fonction fait clignoter les feux extérieurs et permet à certains feux extérieurs ainsi qu'à la plupart de l'éclairage intérieur de s'allumer brièvement lorsque la touche  de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) est pressée, afin de localiser le véhicule.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Éclairage à la descente

Ceci permet la sélection de la durée de fonctionnement des feux en quittant le véhicule dans l'obscurité.

Sélectionner Désactivé, 30 secondes, 60 secondes ou 120 secondes.

Verrouillage électrique portes

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Ne pas verrouiller porte ouverte
- Déverrouillage automat. des portes
- Verrouillage retardé des portes

Ne pas verrouiller porte ouverte

Lorsqu'elle est activée, cette fonction empêche le verrouillage de la porte du conducteur lorsque le contact est coupé, la porte du conducteur est ouverte et le verrouillage est demandé.

Si Désactivé est sélectionné, le menu Verrouillage retardé des portes est disponible.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Déverrouillage automat. des portes

Ceci permet la sélection des portes qui sont déverrouillées automatiquement en sélectionnant la position de stationnement (P).

Sélectionner Désactivé, Toutes les portes ou Porte conducteur.

Verrouillage retardé des portes

Lorsqu'elle est activée, cette fonction retarde le verrouillage des portes. Pour neutraliser le délai, appuyer sur le commutateur de verrouillage électrique de porte de la porte.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Verr., déverr., démarrage à distance

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Déverrouill. à distance signal lumineux
- Confirmation verrouillage à distance
- Déverrouillage portes à distance

- Sièges refroidis automatiquement sur démarrage à distance
- Chauff. siège au démarr. à distance
- Télécommande des fenêtres
- Déverrouillage passif portes
- Verrouillage passif des portes
- Alerte télécommande dans véhicule

Déverrouill. à distance signal lumineux

Si la fonction est activée, les feux extérieurs clignotent lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de l'émetteur RKE.

Sélectionner Désactivé ou Appel de feux.

Confirmation verrouillage à distance

Ceci permet de choisir le type de rétroaction lors du verrouillage du véhicule au moyen de l'émetteur de télédéverrouillage.

Sélectionner Désactivé, Éclairage et klaxon, Seulement éclairage ou Seulement klaxon.

Déverrouillage portes à distance

Ceci permet de choisir les portes qui seront déverrouillées en appuyant sur le bouton  de l'émetteur de télédéverrouillage.

Sélectionner Toutes les portes ou Porte du conducteur uniquement.

Sièges refroidis automatiquement sur démarrage à distance

Selon l'équipement et si elle est activée, cette fonction active les sièges ventilés lors d'un démarrage à distance par temps chaud.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Chauff. siège au démarr. à distance

Si cette fonction en option est en marche, elle commande le chauffage de siège en utilisant le démarrage à distance par temps froid.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Télécommande des fenêtres

Ceci permet d'ouvrir les glaces en appuyant longuement sur  de l'émetteur RKE. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès sans clé)* ⇨ 38 ou *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès avec clé)* ⇨ 46.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Déverrouillage passif portes

Ceci permet de sélectionner les portes à déverrouiller en utilisant le bouton de la porte du conducteur pour déverrouiller le véhicule.

Sélectionner Toutes les portes ou Porte conducteur.

Verrouillage passif des portes

Ceci permet d'activer et de désactiver le verrouillage passif et de sélectionner la rétroaction. Se reporter *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès sans clé)* ⇨ 38 ou

Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès avec clé) ⇨ 46.

Sélectionner Désactivé, Verrouillage confirmé par klaxon ou Activé.

Alerte télécommande dans véhicule

Cette fonctionnalité émet un signal sonore lorsque l'émetteur RKE est laissé dans le véhicule. Ce menu désactive également l'alarme indiquant que la télécommande n'est plus dans le véhicule.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Bluetooth

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Jumeler nouvel appareil
- Gestion des appareils
- Sonneries
- Numéros de messagerie vocale
- Alertes par message texte

Jumeler nouvel appareil

Sélectionner pour jumeler un nouvel appareil. Se reporter à « Jumelage » dans la section « Bluetooth (commandes d'infodivertissement) » du manuel d'infodivertissement.

Gestion des appareils

Sélectionner pour se connecter à une source téléphonique différente, déconnecter un téléphone ou supprimer un téléphone.

Sonneries

Sélectionner pour modifier la sonnerie téléphonique du téléphone spécifique. Le téléphone n'a pas besoin d'être connecté pour modifier la tonalité.

Numéros de messagerie vocale

Cette fonction affiche le numéro de messagerie vocale de tous les téléphones connectés. Pour changer le numéro de messagerie vocale, sélectionner MODIFIER. Taper un nouveau numéro puis sélectionner ENR..

Alertes par message texte

Cette fonction permet de recevoir les messages texte. Se reporter à « Messages texte » sous « Téléphone » dans le manuel d'infodivertissement.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Apple CarPlay

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Apple CarPlay
- Gérer appareils Apple CarPlay

Apple CarPlay

Cette fonction permet de connecter les dispositifs Apple au système Infodivertissement par un port USB.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Gérer appareils Apple CarPlay

Sélectionner pour gérer les dispositifs Apple. Apple CarPlay doit être activé pour accéder à cette fonction.

Android Auto

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Android Auto
- Gestion appareils Android Auto

Android Auto

Cette fonction permet de connecter les dispositifs Android au système Infodivertissement par un port USB.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Gestion appareils Android Auto

Sélectionner pour gérer les dispositifs Android. Android Auto doit être activé pour accéder à cette fonction.

Vocal

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Seuil de fiabilité
- Longueur de l'invite
- Confirmation vocale, vitesse
- Aff. « Qu'est-ce que je peux dire? »

Seuil de fiabilité

Cette fonction permet d'ajuster la sensibilité du système de reconnaissance vocale.

Sélectionner Confirmer fréquemment ou Confirmer moins fréquemment.

Longueur de l'invite

Cette fonction règle la longueur des invites vocales.

Sélectionner Court ou Long.

Confirmation vocale, vitesse

Cette fonction permet de régler la vitesse de réaction audio.

Sélectionner Lent, Moyen ou Rapide.

Aff. « Qu'est-ce que je peux dire? »

Cette fonction présente des conseils relatifs aux commandes vocales.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Écran

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Calibrer écran tactile
- Éteindre l'écran

Calibrer écran tactile

Sélectionner pour étalonner l'écran tactile. Ensuite, suivre les invites.

Éteindre l'écran

Sélectionner pour désactiver l'affichage. Toucher n'importe où sur l'affichage d'infodivertissement ou appuyer sur l'une des commande d'infodivertissement, sur la colonne centrale, pour réactiver l'affichage.

Caméra de recul

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Lignes de guidage
- Symboles aide stationnement arrière

Lignes de guidage

Sélectionner pour désactiver ou activer. Voir *Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 301.

Symboles aide stationnement arrière

Sélectionner pour désactiver ou activer. Voir *Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 301.

Rétablir réglages usine

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Restaurer réglages véhicule
- Supprimer données personnelles
- Restaurer réglages radio

Restaurer réglages véhicule

Ceci permet la sélection de la restauration des paramètres du véhicule.

Sélectionner Restaurer ou Annuler.

Supprimer données personnelles

Ceci permet la sélection de l'effacement de toute l'information personnelle du véhicule.

Sélectionner Supprimer ou Annuler.

Restaurer réglages radio

Ceci permet la sélection de la restauration des paramètres de radio.

Sélectionner Restaurer ou Annuler.

Info logiciel

Sélectionner pour afficher ou mettre à jour les informations du logiciel actuel du système infodivertissement.

WIFI

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- WIFI
- Gérer les réseaux WIFI

WIFI

Cette fonction permet de désactiver ou d'activer des réseaux Wi-Fi.

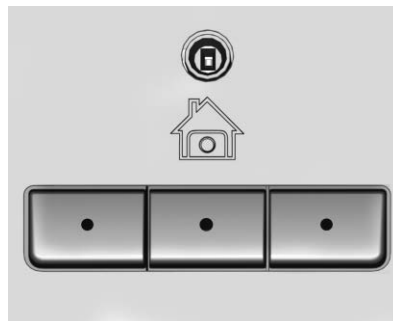
Sélectionner Désactivé ou Activé.

Gérer les réseaux WIFI

Sélectionner pour gérer les réseaux Wi-Fi. Le Wi-Fi doit être activé pour pouvoir accéder à cette fonction.

Système de télécommande universelle**Système à distance universel**

Se reporter à *Énoncé de fréquence radio* ➔ 496.

Programmation de système à distance universel

S'ils font partie de l'équipement, ces boutons se trouvent dans la console de plafond.

Ce système peut remplacer jusqu'à trois émetteurs de commande à distance utilisés pour activer des dispositifs comme des appareils d'ouverture de garage, des systèmes de sécurité et des dispositifs domotiques. Ces instructions font référence à un dispositif d'ouverture de porte de garage mais peuvent être utilisées pour d'autres dispositifs.

Ne pas utiliser le système le système de télécommande universel avec un ouvre-porte de garage qui ne possède pas de fonction d'arrêt et d'inversion. Ceci inclut tout modèle d'ouvre-porte de garage construit avant le 1er avril 1982.

Lire ces instructions complètement avant de programmer le système de télécommande universelle. La présence d'un assistant peut être utile lors de la programmation.

Conserver l'émetteur portatif d'origine pour toute utilisation dans d'autres véhicules ainsi que pour toute programmation ultérieure. Effacer la programmation en cas de revente du véhicule. Voir « Effacement des boutons du système de télécommande universelle », plus loin dans cette section.

Pour programmer un dispositif d'ouverture de porte de garage, se stationner à l'extérieur dans l'alignement du récepteur du dispositif et face à lui. Éloigner toute personne et tout objet de la porte de garage.

S'assurer que l'émetteur portatif contient une pile neuve pour une transmission plus rapide et plus précise du signal de fréquence radio.

Programmation de la télécommande universelle

Pour des questions ou une aide à la programmation, consulter www.homelink.com/gm ou appeler le 1-800-355-3515. Pour les appels

provenant de pays autres que les États-Unis, le Canada ou Porto-Rico, les tarifs internationaux s'appliquent et peuvent différer selon qu'il s'agit d'un téléphone fixe ou d'un téléphone mobile.

La programmation comprend des actions sensibles au temps. En cas de dépassement de délai, la procédure doit être recommencée.

Pour programmer jusqu'à trois appareils :

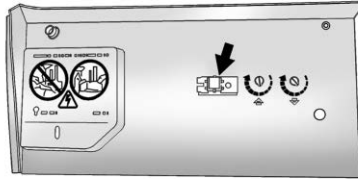
1. Maintenir l'extrémité de l'émetteur portatif à environ 3 à 8 cm (1 à 3 pouces) des boutons du système de télécommande universelle, avec un œil sur le témoin. L'émetteur a été fourni par le fabricant du récepteur d'ouvre-porte de garage.
2. Simultanément, maintenir enfoncés à la fois le bouton de l'émetteur portatif et l'un des trois boutons du système de télécommande universelle. Ne relâcher aucun bouton avant que le témoin ne passe d'un

clignotement lent à un clignotement rapide. Ensuite, relâcher les deux boutons.

Pour certains dispositifs d'ouverture de porte de garage, l'étape 2 doit être remplacée par la procédure de la rubrique « Signaux radio pour certains dispositifs d'ouverture de porte », plus loin dans cette section.

3. Presser et maintenir le bouton du système de télécommande universelle qui vient d'être programmé pendant cinq secondes, tout en observant le témoin et l'activation de la porte de garage.
 - Si le témoin reste allumé en permanence ou si la porte de garage se déplace quand le bouton est pressé, la programmation est terminée. Il n'est pas nécessaire d'effectuer les étapes 4-6.

- Si le témoin ne s'allume pas ou si la porte de garage ne se déplace pas, une seconde pression sur le bouton peut être nécessaire. Pour la seconde fois, presser et maintenir le bouton qui vient d'être programmé pendant cinq secondes. Si le témoin reste allumé ou si la porte de garage se déplace, la programmation est terminée.
- Si le témoin clignote rapidement pendant deux secondes, puis reste allumé, sans que la porte de garage ne se déplace, poursuivre la programmation par les étapes 4-6.



Bouton Apprentissage ou Mémoire

4. Après avoir effectué les étapes 1 à 3, repérer les boutons Apprentissage ou Mémoire à l'intérieur du garage, sur le récepteur de l'ouvre-porte de garage. Le nom et la teinte du bouton peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
5. Presser et relâcher le bouton Apprentissage ou Mémoire. L'étape 6 doit être achevée dans les 30 secondes suivant la pression sur ce bouton.
6. À l'intérieur du véhicule, presser et maintenir le bouton du système de télécommande universel qui vient d'être programmé pendant

deux secondes, puis le relâcher. Si la porte du garage ne se déplace pas ou si la lampe du récepteur de l'ouvre-porte de garage ne clignote pas, maintenir enfoncé le même bouton une seconde fois pendant deux secondes puis le relâcher. À nouveau, si la porte ne se déplace pas ou si sa lampe ne clignote pas, maintenir enfoncé le même bouton une troisième fois pendant deux secondes puis le relâcher.

Le système de télécommande universel doit maintenant activer la porte du garage.

Recommencer la programmation pour les deux boutons restants.

Signaux radio pour certains dispositifs d'ouverture de porte

Pour des questions ou une aide à la programmation, consulter www.homelink.com/gm ou appeler le 1-800-355-3515. Pour les appels provenant de pays autres que les

États-Unis, le Canada ou Porto-Rico, les tarifs internationaux s'appliquent et peuvent différer selon qu'il s'agit d'un téléphone fixe ou d'un téléphone mobile.

Certaines lois sur la radiofréquence et certains dispositifs d'ouverture de porte exigent l'expiration du délai des signaux de l'émetteur ou leur arrêt après plusieurs secondes de transmission. Ce délai peut être insuffisant pour que le système de télécommande universelle capte le signal pendant la programmation.

Si la programmation n'a pas fonctionné, remplacer l'étape 2 de la procédure « Programmation de la télécommande universelle » par ceci :

Appuyer sur le bouton du système de télécommande universelle et le maintenir enfoncé tout en pressant et en relâchant le bouton de l'émetteur portatif toutes les deux secondes jusqu'à ce que le signal ait été accepté par le système de télécommande universelle. Le témoin du système de télécommande universelle

clignote lentement au début puis plus rapidement. Exécuter l'étape 3 décrite dans la rubrique « Programmation du système de télécommande universelle » pour terminer la programmation.

Fonctionnement de système à distance universel

Utilisation du système de télécommande universel

Appuyer sur le bouton approprié du système de télécommande universelle et le maintenir enfoncé pendant au moins une demi-seconde. Le témoin s'allume pendant la transmission du signal.

Effacement des touches du système de télécommande universel

Effacer tous les boutons programmés en cas de revente du véhicule.

Pour effacer :

1. Maintenir les deux boutons extérieurs enfoncés jusqu'au clignotement du témoin. Ceci doit prendre environ 10 secondes.
2. Relâcher les deux touches.

Reprogrammation d'une seule touche du système de télécommande universel

Pour reprogrammer n'importe quel bouton du système :

1. Maintenir n'importe quel bouton enfoncé. Ne pas le relâcher.
2. Le témoin commence à clignoter au bout de 20 secondes. Tout en maintenant enfoncé le bouton du système d'accueil universel à distance, exécuter l'étape 1 de « Programmation du système de télécommande universel ».

Éclairage

Éclairage extérieur

Commandes de feux extérieurs	211
Rappel d'éclairage extérieur éteint	213
Commande de feux de route et feux de croisement	213
Clignotant de dépassement	214
Feux de circulation de jour (FCJ)	214
Système de phares automatiques	215
Feux de détresse	215
Signaux de changement de direction et de changement de voies	216
Phares antibrouillard	216
Toit auxiliaire-fixé à la lampe	217

Éclairage intérieur

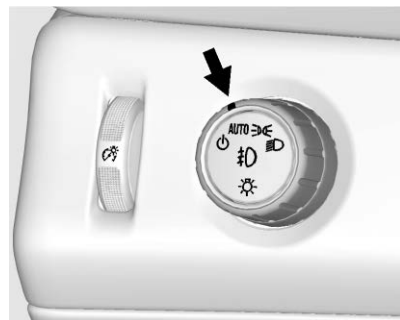
Commande d'éclairage de tableau de bord	218
Plafonniers	218
Lampes de lecture	218

Fonctions d'éclairage

Éclairage d'entrée	219
Éclairage de sortie	219
Gestion de la charge de la batterie	219
Protection électrique de la batterie	220
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur	220

Éclairage extérieur

Commandes de feux extérieurs



La commande d'éclairage extérieur se trouve sur le tableau de bord, à gauche du volant.

Il y a quatre positions :

⏻ : Éteint les phares automatiques et les feux de circulation de jour (FCJ). Tourner à nouveau la commande des phares vers ⏻ pour rallumer les phares automatiques ou les feux de circulation de jour (FCJ).

Pour les véhicules vendus initialement au Canada, la position hors fonction fonctionne uniquement quand la boîte est en position de stationnement (P).

AUTO (automatique) : Allume automatiquement les phares, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage du tableau de bord, les feux de gabarit sur le toit (option) et l'éclairage de la plaque d'immatriculation.

 : Permet d'allumer les feux de stationnement et tous les feux, sauf les phares.

 : Allume les phares avec les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord.

Quand les phares sont allumés et que le véhicule fonctionne, ils s'éteignent automatiquement 10 minutes après que le contact est coupé. Quand les phares sont allumés et que le véhicule ne fonctionne pas, ils restent allumés pendant 10 minutes avant de se couper pour éviter une décharge de la batterie. Placer la commande des

phares en position hors fonction puis à nouveau en fonction pour obtenir un délai supplémentaire de 10 minutes.

Pour maintenir les lampes allumées pendant plus de 10 minutes, le contact doit être allumé ou sur ACC/ACCESSORY (accessoire).

Système IntelliBeam

Si équipé, ce système allume et éteint les feux de route en fonction des conditions de circulation alentours.

Ce système allume les feux de route quand il fait assez sombre et qu'aucun autre véhicule n'est présent.



Ce témoin s'allume sur le combiné d'instruments quand le système IntelliBeam est activé.

Mise en fonction et activation d'IntelliBeam

Pour activer le système IntelliBeam, avec le levier de clignotant de voie en position neutre, tourner la commande de feux extérieurs sur AUTO. Le témoin de feux de route allumés apparaît sur le combiné d'instruments quand les feux de route sont allumés.

Conduire avec IntelliBeam

Le système n'active les feux de route que si vous roulez à plus de 40 km/h (25 mi/h).

Un capteur près de la partie supérieure centrale du pare-brise contrôle automatiquement le système. Maintenir cette zone du pare-brise exempte de débris pour permettre au système de fonctionner au mieux.

Les feux de route restent allumés, sous le contrôle automatique, jusqu'à ce qu'une de ces situations se produise :

- Le système détecte les phares d'un véhicule qui approche.

- Le système détecte les feux arrière d'un véhicule qui vous précède.
- La luminosité extérieure est suffisante pour que les feux de route ne soient pas nécessaires.
- La vitesse du véhicule descend en-dessous de 20 km/h (12 mi/h).
- Le système IntelliBeam peut être désactivé par l'inverseur de feu de route/croisement ou la fonction d'appel de phare. Dans ce cas, l'inverseur de feu de route/croisement doit être activé puis désactivé en deux secondes pour réactiver le système IntelliBeam. Le témoin du groupe d'instruments s'allume pour indiquer la réactivation du système IntelliBeam. Voir *Commande de feux de route et feux de croisement* ⇨ 213 et *Clignotant de dépassement* ⇨ 214.

Les feux de route peuvent ne pas s'éteindre automatiquement si le système ne peut pas détecter les phares d'un autre véhicule dans l'un des cas suivants :

- Les phares de l'autre véhicule manquent, sont endommagés, masqués à la vue ou non détectés pour une autre raison.
- Les phares de l'autre véhicule sont couverts de saleté, de neige et/ou d'éclaboussures de la route.
- Les phares de l'autre véhicule ne peuvent pas être détectés à cause d'une épaisse fumée d'échappement, de la fumée, du brouillard, de la neige, des éclaboussures de la route, de l'humidité ou d'autres raisons atmosphériques.
- Le pare-brise de votre véhicule est sale, fendu ou quelque chose bouche la vue du capteur de luminosité.
- Le véhicule est chargé de telle façon que l'avant pointe vers le haut, impliquant que le capteur

de luminosité vise trop haut et ne détecte pas les phares et les feux arrière.

- Le véhicule circule sur des routes sinueuses ou montagneuses.

Les feux de route automatiques doivent peut-être être désactivés dans l'une des conditions ci-dessus.

Rappel d'éclairage extérieur éteint

Un signal sonore retentit lorsque les phares ou les feux de stationnement sont allumés manuellement, que l'allumage est coupé et qu'une porte est ouverte. Pour désactiver le signal sonore, éteindre les feux.

Commande de feux de route et feux de croisement

Pousser le levier des clignotants vers le tableau de bord pour passer des feux de croisement aux feux de route.

Tirer vers soi le levier des clignotants et le relâcher pour repasser aux feux de croisement.



Lorsque les feux de route sont allumés, ce témoin s'allume également dans le groupe d'instruments.

Clignotant de dépassement

Cette fonctionnalité vous permet d'utiliser vos phares de route afin de signaler à un conducteur qui vous précède que vous désirez le dépasser. Elle fonctionne même si les phares sont en mode automatique.

Pour l'utiliser, tirer le levier du clignotant vers vous, puis le relâcher.

Si les phares sont en mode automatique ou si les feux de croisement sont allumés, les feux de route s'allument. En fonction du type de phares, ils s'éteignent après une courte durée ou demeurent allumés tant que vous tenez le levier vers vous. Le témoin des feux de route s'allume dans le groupe d'instruments. Il faut le relâcher pour retourner au mode normal.

Feux de circulation de jour (FCJ)

Les FCJ améliorent la vision qu'ont les autres conducteurs de l'avant du véhicule en plein jour. Des feux de circulation de jour complètement fonctionnels sont requis sur tous les véhicules vendus pour la première fois au Canada.

Le système FCJ entre en fonction quand les conditions suivantes sont satisfaites :

- Le contact est mis.
- La commande d'éclairage extérieur est sur AUTO.

- La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).
- Le capteur de luminosité détermine qu'il fait jour.

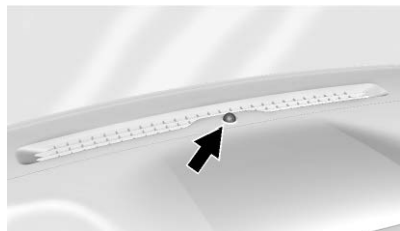
Lorsque le système FCJ est en fonction, seuls les FCJ sont allumés. Les feux arrière, les feux de position latéraux et les autres feux ne sont pas allumés. L'éclairage du tableau de bord ne s'allume pas non plus.

Lorsqu'il commence à faire sombre, les phares automatiques allumeront les phares à la place des feux de circulation de jour (FCJ).

Pour désactiver les FCJ, tourner la commande de feux extérieurs sur , puis la relâcher. Pour les véhicules vendus en premier lieu au Canada, la désactivation ne fonctionne que lorsque le véhicule est stationné.

Système de phares automatiques

Lorsque la commande de l'éclairage extérieur est tournée sur AUTO (automatique) et qu'il fait suffisamment sombre au-dehors, les phares s'allument automatiquement.



Un capteur de luminosité se trouve sur le dessus du tableau de bord. Ne pas le couvrir, sans quoi les phares s'allumeront alors qu'ils sont superflus.

Le système peut également allumer les phares lorsque vous roulez dans un tunnel ou un garage étagé.

Si le véhicule démarre dans un garage sombre, le système d'allumage automatique des phares

entre immédiatement en fonction. Une fois sorti du garage, s'il fait jour à l'extérieur, un bref délai s'écoulera avant que le système d'allumage automatique des phares passe en éclairage de jour. Pendant ce délai, il est possible que le tableau de bord ne soit pas aussi lumineux qu'à l'habitude. S'assurer que la commande de luminosité du tableau de bord est dans la position pleine intensité. Se reporter à *Commande d'éclairage de tableau de bord* ➔ 218.

Lorsqu'il fait suffisamment clair à l'extérieur, les phares s'éteignent et les feux de circulation de jour (FCJ) s'allument.

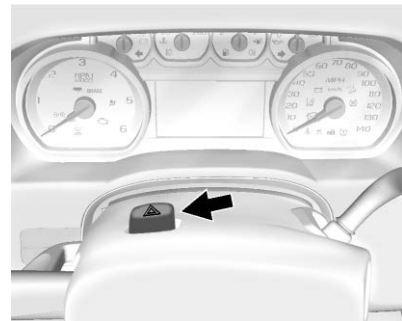
Le système de phares automatiques est désactivé lorsque la commande des feux est mise en position ☺ et lorsque le contact est coupé.

Éclairage allumé avec essuie-glaces

Si les essuie-glaces de pare-brise sont mis en marche le jour pendant que le moteur est en marche et que la commande d'éclairage extérieur

est en position AUTO, les phares, les feux de stationnement et les autres feux extérieurs s'allument. La vitesse à laquelle l'éclairage s'allume varie en fonction de la vitesse des essuie-glaces. Lorsque les essuie-glaces sont arrêtés, l'éclairage extérieur s'éteint. Mettre la commande d'éclairage extérieur à ☺ ou ☹ pour désactiver cette fonction.

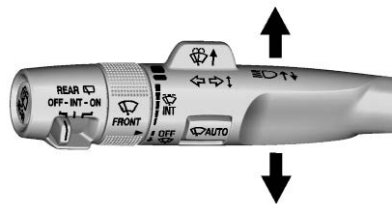
Feux de détresse



△ : Appuyer sur ce bouton pour mettre en marche les feux de détresse. Pour les arrêter, appuyer de nouveau sur le bouton.

Quand les feux de détresse clignent, les clignotants ne fonctionnent pas.

Signaux de changement de direction et de changement de voies



Une flèche située dans le groupe d'instruments clignote pour indiquer la direction du changement de direction ou de voie.

Pour signaler un virage, lever ou abaisser complètement le levier de clignotants.

Pour signaler un changement de voie, soulever ou appuyer sur le levier pendant moins d'une seconde, jusqu'à ce que la flèche commence à clignoter. Cela actionnera automatiquement trois fois les clignotants. Ils clignoteront six fois si le mode remorquer/tracter est activé. Tenir le levier de clignotants pendant plus d'une seconde actionnera les clignotants jusqu'à ce que le levier est relâché.

Le levier revient à sa position de départ lorsqu'il est relâché.

Si après avoir signalé un virage ou un changement de voie les flèches clignent rapidement ou ne s'allument pas, une ampoule de clignotant peut être grillée.

Remplacer toutes les ampoules grillées. Si l'ampoule n'est pas grillée, vérifier les fusibles. Se reporter à *Fusibles et disjoncteurs* ⇨ 390.

Carillon de rappel des clignotants

Si le clignotant reste activé pendant plus de 1,2 km (0,75 mille), un carillon retentit à chaque clignotement. Le message TURN SIGNAL ON (clignotant activé) s'affiche également sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Pour arrêter le carillon et effacer le message, déplacer le levier de clignotants à la position d'arrêt.

Phares antibrouillard



Si équipé de phares antibrouillard, le bouton se trouve sur la commande d'éclairage extérieur, à gauche de la colonne de direction.

Le contact doit être établi pour que les phares antibrouillard s'activent.

☺ : Appuyer sur le bouton pour allumer ou éteindre les phares antibrouillard. Un témoin s'allume dans le groupe d'instruments.

Quand les feux antibrouillard sont allumés, les feux de croisement s'allument automatiquement.

Les phares antibrouillard s'éteignent lorsque les feux de route sont activés. Quand les feux de route sont éteints, les phares antibrouillard se rallument.

Certaines réglementations locales exigent que les phares soient allumés avec des phares antibrouillard.

Toit auxiliaire-fixé à la lampe

Selon l'équipement, ce bouton comporte d'autres possibilités de câblage pour qu'un concessionnaire ou un centre de service qualifié puisse installer un feu auxiliaire surélevé.



Ce bouton se trouve sur la console de plafond.

Quand le câblage est connecté à un projecteur auxiliaire fixé sur le toit, une pression sur le bas du bouton active le projecteur et éclaire un témoin à la base de ce bouton. Appuyer sur le sommet du bouton pour éteindre le projecteur et son témoin.

Le circuit de projecteur de secours du toit est protégé par un fusible de 30 A. La consommation totale de courant des lampes doit être inférieure à cette valeur. Les points de fixation des circuits du projecteur du toit consistent en deux fils aux bouts arrondis placés au-dessus de la console suspendue : un fil d'alimentation commutée vert foncé à une bande bleue et un fil de masse noir.

Pour plus d'informations sur l'installation du feu d'urgence monté sur le toit, visitez le site www.gmupfitter.com ou contactez votre concessionnaire.

Si le véhicule est doté de ce bouton, il se peut qu'il soit équipé d'un ensemble de préparation pour chasse-neige. Se reporter à *Équipement électrique* ➔ 346.

Éclairage intérieur

Commande d'éclairage de tableau de bord



Ce dispositif contrôle l'intensité d'éclairage du tableau de bord et se trouve près de la commande d'éclairage extérieur.

 : Déplacer la molette vers le haut ou vers le bas pour accroître ou réduire l'intensité des lampes.

Plafonniers



Des plafonniers peuvent équiper en option la console suspendue et la garniture du pavillon.

Pour modifier les paramètres de plafonnier, agir comme suit :

OFF (ARRÊT) : Éteint les lampes même si une porte est ouverte.

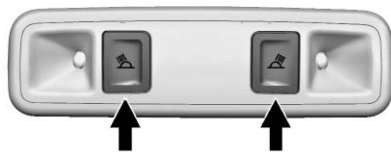
DOOR : Les lampes s'allument automatiquement lorsqu'une porte est ouverte.

ON (ACTIVÉ) : Allumer tous les plafonniers.

Lampes de lecture



Des lampes de lecture sont logées dans la console de plafond et la garniture de pavillon, selon l'équipement. Pour les commander, le contact doit être mis sur ACC/ACCESSORY (accessoires), ou il faut utiliser l'alimentation prolongée des accessoires (RAP).



Appuyer sur  ou  à côté de chaque lampe de lecture pour l'allumer ou l'éteindre.

Fonctions d'éclairage

Éclairage d'entrée

Certains feux extérieurs et intérieurs s'allument brièvement le soir ou dans les zones peu éclairées lorsque  est pressé sur l'émetteur de télédéverrouillage (RKE). Lorsqu'une porte est ouverte, l'éclairage intérieur s'allume si la commande des plafonniers est en position DOOR. Après 30 secondes environ, les feux extérieurs s'éteignent. L'éclairage d'entrée peut être désactivé manuellement en coupant le contact ou en pressant le bouton  de l'émetteur RKE.

Cette fonction peut être modifiée. Se reporter à « Éclairage de localisation de véhicule » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

Éclairage de sortie

Certains feux extérieurs et l'éclairage intérieur s'allument lorsque la clé est retirée du

commutateur d'allumage. Les feux extérieurs et l'éclairage intérieur restent allumés pendant une durée déterminée, puis s'éteignent automatiquement.

Si l'accès sans clé figure parmi l'équipement, les feux extérieurs s'allument automatiquement lorsque la porte du conducteur est ouverte après avoir coupé le contact. L'éclairage intérieur s'allume lorsque le contact est coupé.

Les feux s'éteignent immédiatement en mettant la commande des lampes extérieures hors fonction.

Cette fonction peut être modifiée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

Gestion de la charge de la batterie

Le véhicule possède une fonction de gestion de l'alimentation électrique (EPM) qui estime la température de la batterie et son état de charge. La tension est

régulée pour le meilleur rendement et la meilleure durée de vie de la batterie.

Quand la batterie est peu chargée, la tension est légèrement augmentée pour la recharger rapidement. Quand la batterie est très chargée, la tension est légèrement diminuée pour éviter une surcharge. Si la jauge du voltmètre ou l'affichage de la tension au centralisateur informatique de bord (CIB), selon l'équipement, peut afficher la tension vers le haut ou vers le bas. Ceci est normal. S'il existe un problème, une alerte s'affiche.

Comme pour tous les véhicules, la batterie peut être déchargée au ralenti en cas de charge électrique très élevée car l'alternateur ne peut tourner assez vite au ralenti pour produire le courant nécessaire.

La charge est élevée en cas d'utilisation des éléments suivants : phares, feux de route, feux antibrouillard, dégivrage arrière, ventilateur de climatisation à grande vitesse, chauffage des sièges,

ventilateurs de refroidissement du moteur, feux de remorque, accessoires branchés aux prises de courant.

L'EPM évite les décharges excessives en équilibrant la production de l'alternateur et les besoins électriques du véhicule. Il peut augmenter le régime de ralenti pour générer plus de courant chaque fois que nécessaire. Il peut réduire temporairement la consommation de certains accessoires.

Normalement, ces actions sont progressives et imperceptibles, sauf en de rares cas. Un message peut alors s'afficher au CIB et il est recommandé de réduire la consommation électrique.

Protection électrique de la batterie

Cette fonction éteint le plafonnier et les liseuses s'ils restent allumées plus de 10 minutes après que le contact a été coupé ce qui évite la décharge de la batterie.

Économiseur de batterie d'éclairage extérieur

Les feux extérieurs s'éteignent au bout de 10 minutes environ après la coupure du contact, si les feux de stationnement ou les phares ont été laissés allumés manuellement. Cela évite la décharge de la batterie. Pour redémarrer la minuterie de 10 minutes, tourner la commande de lampes extérieures en position  puis revenir en position  ou .

Pour maintenir les lampes allumées pendant plus de 10 minutes, le contact doit être allumé ou sur ACC/ACCESSORY (accessoire).

Système infodivertissement

Introduction

Info-divertissement 221

Introduction

Info-divertissement

Se reporter au manuel d'infodivertissement pour des informations sur la radio, les lecteurs audio, le téléphone, le système de navigation, le divertissement de sièges arrière (RSE) et la reconnaissance vocale ou de parole, selon l'équipement. Il comprend également des informations sur les réglages.

Annulation active du bruit (ANC)

En cas d'équipement, l'ANC réduit le bruit du moteur dans l'habitacle. L'ANC nécessite le système audio installé en usine, la radio, les haut-parleurs, l'amplificateur (option), le système à induction et le système d'échappement pour fonctionner correctement. La désactivation est requise par votre concessionnaire si l'équipement de rechange connexe est installé.

Commandes de climatisation

Systèmes de climatisation

Commande de climatisation automatique à deux zones	222
Système de régulation de la climatisation arrière	227

Bouches d'aération

Bouches d'aération	228
--------------------------	-----

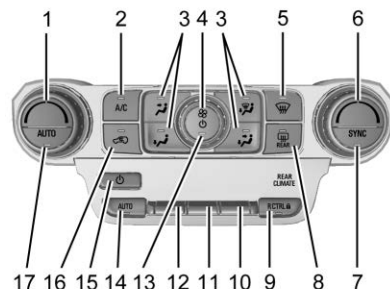
Entretien

Filtre à air de l'habitacle	229
Entretien	230

Systèmes de climatisation

Commande de climatisation automatique à deux zones

Avec ce système, le chauffage, le rafraîchissement et la ventilation du véhicule peuvent être commandés. Certains paramétrages de commande de climatisation peuvent être modifiés. Se reporter à la description « climat et qualité de l'air » sous *Personnalisation du véhicule* ➔ 198.



1. Commande de la température côté conducteur
2. A/C (climatisation)
3. Commandes de mode de distribution d'air
4. Commande du ventilateur
5. Dégivrage
6. Climatisation à deux zones
7. SYNC (température synchronisée)
8. Désembueur de lunette arrière
9. RCTRL (verrouillage de commande de climatisation arrière)

10. Commande de la température arrière
11. Commande de mode de distribution d'air arrière
12. Commande du ventilateur arrière
13. Bouton d'alimentation de commande de climatisation avant
14. AUTO arrière (Fonctionnement automatique)
15. Bouton d'alimentation de commande de climatisation arrière
16. Recyclage d'air
17. AUTO (Fonctionnement automatique)

Commandes de climatisation avant

Fonctionnement automatique

Le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, le débit d'air, la

climatisation et le recyclage afin de chauffer ou rafraîchir le véhicule à la température désirée.

Lorsque le témoin AUTO est allumé, toutes les quatre fonctions fonctionnent automatiquement. Chaque fonction peut également être réglée manuellement et le réglage est affiché. Les fonctions non réglées manuellement continuent d'être commandées automatiquement, même si le témoin AUTO est éteint.

Pour placer le système en mode automatique :

1. Presser AUTO.
2. Régler la température du côté conducteur et du côté passager.

Pour trouver votre réglage de confort, commencer à 22 °C (72 °F) puis laisser le temps au système de se stabiliser. Ensuite, régler la température selon vos besoins de confort.

Pour améliorer l'économie de carburant et refroidir le véhicule plus rapidement, le recyclage peut être sélectionné automatiquement par temps chaud.

Le témoin de recyclage ne s'allume pas en cas de commande automatique. Appuyer sur  pour sélectionner manuellement le recyclage. Appuyer à nouveau pour sélectionner l'air extérieur.

Ne pas couvrir la sonde solaire au sommet du tableau de bord, près du pare-brise. Cette sonde régule la température de l'air sur base de la charge solaire. Se reporter à « Capteurs » plus loin dans cette section.

Fonctionnement manuel

 : Appuyer pour activer ou désactiver le système de commande de climatisation. Lorsque la désactivation est sélectionnée, le système empêche l'air de circuler dans l'habitacle. Si l'activation est sélectionnée, un bouton est enfoncé ou une molette est tournée, le système de

commande de climatisation s'active et fonctionne selon le réglage actuel.

 : Tourner en sens horaire ou antihoraire pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur. Appuyer sur AUTO pour revenir au fonctionnement normal.

La vitesse maximale du ventilateur automatique peut être ajustée. Se reporter à « Climatisation et qualité de l'air » sous *Personnalisation du véhicule* ➔ 198.

Commande de température côtés conducteur et passager : On peut régler la température séparément pour le conducteur et le passager.

Tourner le bouton dans le sens horaire ou antihoraire pour augmenter ou baisser la température pour le conducteur ou le passager.

SYNC : Presser pour lier tous les réglages de température de climatisation arrière et de passager au réglage de conducteur. Le témoin SYNC s'allume. Lorsque les

réglages de passager ou de climatisation arrière sont effectués, le témoin SYNC s'éteint.

Bouton de mode de distribution

d'air : Presser , ,  ou  pour modifier la direction du flux d'air. Un témoin s'allume dans le bouton du mode sélectionné.

Le fait de modifier le mode annule le fonctionnement automatique du mode. Appuyer sur AUTO pour retourner au fonctionnement automatique.

 : L'air est dirigé vers les bouches d'aération du tableau de bord.

 : L'air est réparti entre les bouches du tableau de bord et celles du plancher.

 : La majeure partie de l'air est dirigée vers les bouches d'aération du plancher et une partie vers les bouches d'aération du pare-brise, des glaces latérales et du plancher de la deuxième rangée.

 : Ce mode désembue les glaces. L'air est dirigé vers le pare-brise, les bouches du plancher et les bouches des glaces latérales.

 : Appuyer pour désembuer plus rapidement le pare-brise. L'air est dirigé vers le pare-brise et les bouches latérales des glaces. Le système force automatiquement l'air extérieur dans le véhicule et le compresseur de climatisation fonctionne, sauf si la température extérieure est proche de zéro.

Ne pas conduire avant que les glaces soient dégagées.

Voir *Bouches d'aération* ➔ 228.

Climatisation : Appuyer pour activer ou désactiver la climatisation. Une lampe indicatrice s'allume pour montrer que la climatisation est activée. Si le ventilateur est arrêté, le climatiseur ne fonctionne pas. Le témoin de climatisation reste allumé même si la température extérieure est inférieure à zéro.

 : Appuyer pour mettre en marche le recyclage. Un témoin lumineux s'allume. L'air est recyclé pour refroidir rapidement l'intérieur du véhicule. Il peut également être utilisé pour aider à diminuer l'apport d'air extérieur ainsi que les odeurs qui pénètrent dans le véhicule. Le compresseur d'air conditionné est aussi activé lorsque ce mode est activé.

Dégivrage automatique : Le système de commande de la climatisation utilise un capteur pour détecter automatiquement un haut degré d'humidité dans l'habitacle. Lorsqu'un haut degré d'humidité est détecté, le système de commande de climatisation peut régler l'admission d'air extérieur, mettre en fonction le climatiseur et diriger plus d'air vers le pare-brise. Si le système de commande de climatisation ne détecte pas de risque d'embuage des vitres, il repasse en fonctionnement normal. Pour activer ou désactiver le désembuage automatique, se

reporter à « Climatisation et qualité de l'air » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

Désembueur de lunette arrière

Le désembueur de lunette arrière utilise un réseau de fils chauffants pour éliminer la buée de la lunette.



 : Appuyer sur ce bouton pour activer ou désactiver le désembueur de lunette arrière. Un témoin intégré au bouton s'allume pour signaler que le désembueur de lunette arrière est activé.

Le désembueur de lunette arrière ne fonctionne que si le contact est mis. Le désembueur s'arrête lorsque le contact est coupé ou sur ACC/ACCESSORY (accessoires).

Le désembueur de lunette arrière peut être réglé en fonctionnement automatique. Lorsque le désembuage arrière automatique est sélectionné, le désembueur de lunette arrière se déclenche automatiquement à chaque premier démarrage du véhicule par temps froid et se coupe lorsque le véhicule est réchauffé. Pour activer ou

désactiver le désembuage arrière automatique, se reporter à « Climatisation et qualité de l'air » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

Attention

Ne pas utiliser de lame de rasoir ou un autre objet tranchant pour nettoyer la face interne de la lunette arrière, sous peine d'endommager le désembueur de lunette arrière. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Ne pas nettoyer la face interne de la lunette arrière à l'aide d'un objet tranchant.

Rétroviseur chauffe : Si équipé de rétroviseurs extérieurs chauffants, ces derniers chauffent pour éliminer la buée ou le givre de leur surface lorsque l'on appuie sur le bouton de désembuage de lunette arrière. Se reporter à *Rétroviseurs chauffants* ⇨ 67.

Commandes de climatisation arrière

☺ : Presser pour activer ou désactiver la climatisation arrière.

AUTO : Appuyer sur AUTO pour commander la température, la distribution d'air et le régime de ventilateur de passager arrière. AUTO s'affiche à l'écran lorsque le fonctionnement automatique est actif. Si l'un des réglages de commande de climatisation à l'exception de la température arrière est réglé manuellement, ceci annule le fonctionnement entièrement automatique.

Commande du ventilateur : Appuyer vers le haut ou vers le bas pour augmenter ou diminuer le régime de ventilateur de zone de passager arrière.

Bouton de mode de distribution d'air : Appuyer vers le haut ou vers le bas pour changer la direction du flux d'air du passager arrière. Presser le commutateur de façon répétée jusqu'à ce que le mode désiré apparaisse sur l'écran. Les

pressions répétées permettent de passer par les fonctions de distribution.

Régulateur de température : Appuyer vers le haut ou vers le bas pour augmenter ou diminuer la température du débit d'air dans la zone de passager arrière.

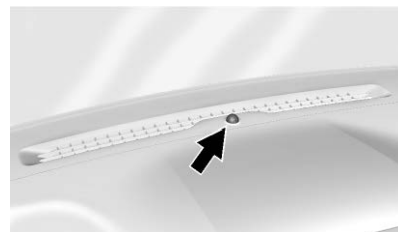
RCTRL (verrouillage du système de commande de climatisation arrière) : Presser pour verrouiller ou déverrouiller la commande du système de commande de climatisation arrière depuis les sièges arrière passager. Lorsqu'elle est verrouillée, la commande de climatisation arrière ne peut être réglée qu'à partir du siège avant.

Fonctionnement de la climatisation en cas de démarrage à distance

En cas de démarrage à distance, le système de commande de climatisation se met en marche lorsque le véhicule est démarré à distance, en fonction de la température extérieure. Le désembueur de lunettes arrière

ainsi que les sièges chauffants peuvent également être activés. Se reporter à *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ 49 et *Sièges avant chauffés et aérés* ⇨ 85.

Capteurs



La sonde solaire surveille la chaleur solaire. Ne pas couvrir la sonde solaire sinon le système ne peut fonctionner correctement.

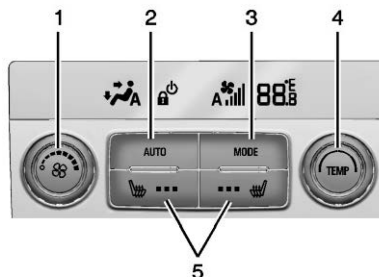
Une sonde de température extérieure se trouve aussi derrière la calandre du véhicule. Cette sonde lit la température de l'air extérieur et aide à maintenir la température à l'intérieur du véhicule. Toute obstruction à l'avant du

véhicule comportant un chasse-neige peut fausser la température affichée.

Le système de commande de climatisation utilise l'information de ces sondes pour maintenir le réglage de confort en réglant la température de sortie, le régime du ventilateur et le mode de délivrance d'air. Le système peut également fournir plus de l'air de refroidisseur vers le côté du véhicule qui fait face au soleil. Le mode de recyclage peut également être utilisé selon les besoins pour maintenir la température des bouches d'aération.

Système de régulation de la climatisation arrière

Le système de commande de climatisation arrière se trouve sur l'arrière du rangement de la console centrale. Les réglages de climatisation arrière peuvent être réglés avec ce système.



1. Commande du ventilateur
2. AUTO (Fonctionnement automatique)
3. MODE (bouton de mode de distribution d'air)
4. TEMP (régulation de température)
5. Sièges chauffants arrière (si montés)

Si la fonction de verrouillage de commande de climatisation arrière du système de commande automatique double de climatisation est verrouillée, les paramétrages de

commande de climatisation arrière peuvent être réglés uniquement à partir du siège avant.

Fonctionnement automatique

AUTO : Appuyer sur AUTO pour commander automatiquement la température, la distribution d'air et la vitesse de ventilateur des sièges de passagers arrière. A est affiché à l'écran lorsque le fonctionnement automatique est activé.

Si l'un des réglages de commande de climatisation arrière est modifié manuellement, le fonctionnement entièrement automatique est désactivé. Appuyer sur AUTO pour réactiver le fonctionnement entièrement automatique.

L'écran n'indique les fonctions des commandes du climatiseur que si le système est en mode indépendant à l'arrière.

Fonctionnement manuel

 : Tourner en sens horaire ou antihoraire pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur.

Tourner en sens horaire ou antihoraire pour désactiver le ventilateur/l'alimentation.

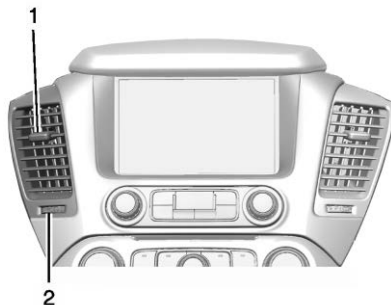
TEMP : Tourner dans le sens horaire ou antihoraire pour augmenter ou diminuer la température du flux d'air dans la zone de passager. Si le bouton SYNC est pressé sur les commandes de climatisation avant, la température de climatisation arrière est liée au réglage de température du conducteur.

MODE : Appuyer pour changer la direction du flux d'air dans le véhicule. Presser le bouton de façon répétée jusqu'à ce que le mode désiré apparaisse sur l'écran. Les pressions répétées permettent de passer par les fonctions de distribution.

 ou  : Selon l'équipement, presser  ou  pour chauffer le coussin de siège extérieur gauche ou droit. Se reporter à *Sièges arrière chauffants* ⇨ 86.

Bouches d'aération

Les bouches d'aération réglables se trouvent au centre et sur le côté du tableau de bord.



1. Bouton coulissant
2. Molette

Déplacer les boutons coulissants (1) pour changer la direction du débit d'air.

Utiliser les molettes (2) près des bouches d'aération pour ouvrir ou fermer le débit d'air.

Conseils d'utilisation

- Dégager les prises d'air prévues à la base du pare-brise de l'accumulation éventuelle de glace, de neige ou de feuilles susceptible de bloquer l'entrée d'air dans l'habitacle.
- Éliminer la neige du capot pour améliorer la visibilité et aider à réduire l'humidité aspirée dans le véhicule.
- Lorsque vous entrez dans un véhicule par temps froid, sélectionner la vitesse maximale du ventilateur avant de partir. Cela contribue à débarrasser les conduites d'air de la neige et de l'humidité et réduit les risques d'embruyage de votre pare-brise.
- Ne rien mettre sous les sièges avant afin de permettre à l'air de circuler librement dans tout l'habitacle.

- L'utilisation de déflecteurs de capot non autorisés par GM peut compromettre le rendement du système. Vérifier avec votre concessionnaire avant d'ajouter un équipement à l'extérieur de votre véhicule.

Entretien

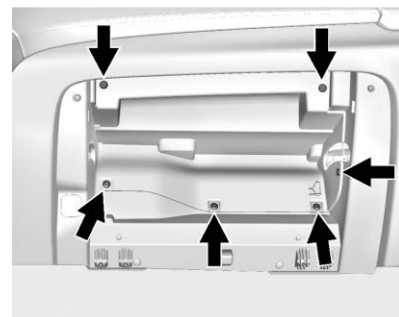
Filtre à air de l'habitacle

Le filtre réduit la poussière, le pollen et les autres irritants en suspension dans l'air extérieur aspiré dans le véhicule.

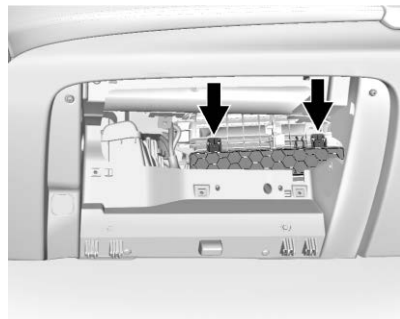
Le filtre doit être changé dans le cadre de l'entretien de routine régulier. Se reporter à *Programme entretien* ⇨ 465. Pour savoir quel type de filtre utiliser, se reporter à la rubrique *Pièces de remplacement d'entretien* ⇨ 478.



1. Ouvrir complètement la boîte à gants.
2. Déconnecter la chaîne de l'amortisseur de volet de boîte à gants de l'ensemble de volet de boîte à gants. Un crayon ou un stylo peut être inséré dans l'extrémité de la chaîne de l'amortisseur pour éviter que celle-ci ne glisse dans l'ensemble de volet.



3. Déposer les six vis et déposer la plaque d'accès.



4. Relâcher les deux languettes maintenant le volet d'entretien. Ouvrir le volet d'entretien et déposer le filtre usagé.
5. Poser le filtre à air neuf.
6. Fermer le volet d'entretien et fixer les languettes.
7. Inverser les étapes pour reposer la boîte à gants.

Consulter votre concessionnaire pour toute assistance supplémentaire.

Entretien

Tous les véhicules possèdent une étiquette sous le capot qui identifie le réfrigérant utilisé dans le véhicule. Le système de réfrigérant ne doit être entretenu que par des techniciens formés et certifiés. L'évaporateur de la climatisation ne doit jamais être réparé ou remplacé par un évaporateur issu d'un véhicule de récupération. Il doit être uniquement remplacé par un évaporateur neuf afin d'assurer un fonctionnement correct en toute sécurité.

Durant l'entretien, tous les réfrigérants doivent être régénérés au moyen de l'équipement correct. Décharger des réfrigérants directement dans l'atmosphère est nocif pour l'environnement et peut également créer des conditions dangereuses basées sur l'inhalation, la combustion, le gel, ou d'autres problèmes de santé.

La climatisation exige une maintenance périodique. Voir *Programme entretien* ⇨ 465.

Conduite et fonctionnement

Information sur la conduite

Conduite distraite	232
Conduite défensive	233
Conduite en état d'ébriété	233
Contrôle du véhicule	234
Freinage	234
Direction	234
Contrôle d'un dérapage sur l'accotement	235
Perte de contrôle	235
Conduite tout terrain	236
Conduite sur chaussées mouillées	242
Routes onduleuses et de montagne	243
Conduite hivernale	243
Si le véhicule est coincé	245
Limites de charge du véhicule	246

Démarrage de fonctionnement

Rodage de véhicule neuf	251
Accélérateur et pédale de frein ajustable	252

Positions du commutateur d'allumage (Accès avec clé)	252
Positions du commutateur d'allumage (Accès sans clé)	255
Démarrage du moteur	257
Ch chauffe-moteur	259
Prolongation d'alimentation des accessoires	261
Changement à la position de stationnement	261
Retrait de la position de stationnement (park)	263
Stationnement au-dessus de matières qui brûlent	263
Active Fuel Management (gestion active de carburant)	263
Stationnement prolongé	264

Échappement du moteur

Échappement du moteur	265
Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement	265

Boîte de vitesses automatique

Boîte de vitesses automatique	266
Mode manuel	270

Mode manuel	271
Mode de remorquage	274

Systèmes de conduite

Quatre roues motrices	276
-----------------------------	-----

Freins

Système de freinage antiblocage (ABS)	282
Frein de stationnement	283
Aide au freinage	283
Aide au démarrage sur pente	284

Systèmes de commande de suspension

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique	284
Aide au démarrage en côte (HDC)	286
Commande de suspension magnétique	287
Essieu arrière verrouillable ...	288
Correcteur d'assiette automatique	288

Régulateur de vitesse

Régulateur de vitesse automatique	289
Régulateur de vitesse à commande adaptative	292

Systèmes d'assistance au conducteur

Systèmes d'aide au conducteur	299
Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul ...	301
Systèmes d'assistance pour la conduite	305
Système d'alerte de collision avant	305
Freinage automatique en marche avant (FAB)	308
Alerte d'angle mort latéral	310
Alerte de changement de voie (LCA)	311
Témoin de sortie de ligne	313
Assistance au maintien de trajectoire (LKA) (Série 1500)	313

Carburant

Carburant Top Tier	315
Carburant recommandé (Moteur 5.3L V8)	316
Carburant recommandé (Moteur V8 de 6.2 L)	316
Carburants interdits	316
Carburants dans les pays étrangers	317

Additifs de carburant	317
E85 ou carburant mixte	317
Remplissage du réservoir	318
Remplissage d'un bidon de carburant	320

Traction de remorque

Généralités sur la remorque	321
Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage	321
Traction de remorque	327
Équipement de remorquage	333
Commande de roulis de remorque	343

Conversions et compléments

Équipement électrique complémentaire	346
--	-----

Information sur la conduite

Conduite distraite

La distraction peut prendre diverses formes et peut vous empêcher de vous concentrer sur la conduite. Agir avec discernement et ne pas se laisser distraire de la conduite. De nombreux gouvernements nationaux interdisent la distraction du conducteur. Se familiariser avec les lois de votre pays.

Pour éviter d'être distrait en conduisant, gardez les yeux sur la route, gardez les mains sur le volant et concentrez votre attention sur la conduite.

- Ne pas téléphoner en roulant. Utiliser une méthode à mains libres pour placer ou recevoir les appels téléphoniques nécessaires.
- Observer la route. Ni lire, ni prendre de notes, ni lire l'information des appareils téléphoniques ou électroniques.

- Désigner un passager de siège avant pour gérer les distractions potentielles.
- Se familiariser avec les caractéristiques du véhicule en roulant telles que la programmation des émetteurs favoris de radio et le réglage des commandes de climatisation et des sièges. Programmer toute l'information de trajet dans un appareil quelconque de navigation avant de prendre le départ.
- Attendre l'arrêt du véhicule en position de stationnement pour récupérer les objets qui sont tombés sur le plancher.
- Arrêter ou faire stationner le véhicule pour s'occuper des enfants.
- Les animaux domestiques doivent être transportés dans un dispositif de retenue adéquat.
- Éviter les conversations difficiles en roulant que ce soit avec un passager ou au téléphone.



Avertissement

Ne pas regarder la route trop longtemps ou trop souvent peut causer une collision, des blessures ou le décès. Concentrer votre attention en roulant.

Se reporter à la section Infodivertissement pour plus d'informations sur l'utilisation de ce système et du système de navigation, y compris sur le jumelage et l'utilisation d'un téléphone cellulaire.

Conduite défensive

Une conduite défensive signifie « toujours s'attendre à l'imprévu ». La première étape d'une conduite défensive consiste à porter la ceinture de sécurité. Se reporter à *Ceintures de sécurité* ➔ 96.

- Toujours s'attendre à ce que les autres usagers de la route (piétons, cyclistes et autres conducteurs) soient imprudents

et fassent des erreurs. Anticiper ce qu'ils pourraient faire et être prêt à faire face à leurs erreurs.

- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Se concentrer sur la conduite.

Conduite en état d'ébriété

La mort et les blessures associées à la conduite en état d'ébriété constituent une tragédie globale.



Avertissement

Le fait de boire et de conduire ensuite est très dangereux. Même une petite quantité d'alcool peut affecter vos réflexes, vos perceptions, votre attention et votre jugement. Vous pourriez avoir un accident grave, voire fatal, si vous conduisez après avoir consommé de l'alcool.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Ne pas boire et conduire ou ne pas monter avec un conducteur qui a consommé de l'alcool. Prenez un taxi ou, si vous êtes en groupe, nommez un conducteur qui ne consommera pas d'alcool.

Contrôle du véhicule

Le freinage, le contrôle de la direction et l'accélération sont des facteurs importants de contribution au contrôle d'un véhicule en déplacement.

Freinage

Un freinage implique un temps de perception et un temps de réaction. La décision d'appuyer sur la pédale de frein correspond au temps de perception. Le faire réellement correspond au temps de réaction.

Le temps moyen de réaction d'un conducteur est d'environ trois quarts de seconde. Dans ce laps de temps, un véhicule se déplaçant à

100 km/h (60 mi/h) parcourt 20 m (66 pi), ce qui peut être beaucoup en cas d'urgence.

Conseils utiles de freinage à garder en mémoire :

- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Il faut éviter de freiner très fort inutilement.
- Tenir compte de la circulation.

Si le moteur s'arrête de tourner en roulant, freiner normalement sans pomper les freins. En cas de pompage, la pédale pourra être plus difficile à enfoncer. Si le moteur s'arrête, une certaine assistance au freinage subsistera, mais celle-ci sera utilisée lors du freinage. Une fois que l'assistance est épuisée, le freinage sera plus lent et la pédale de frein sera plus dure à appuyer.

Direction**Direction à assistance électrique**

Ce véhicule est équipé d'une direction assistée électrique. Ce système fonctionne sans liquide de direction assistée. Un entretien régulier est inutile.

Si l'assistance de direction est perdue à la suite d'une défaillance, le véhicule peut être dirigé mais exige un effort supplémentaire.

Se reporter à votre concessionnaire en cas de problème.

Si l'assistance de direction est utilisée pendant longtemps à l'arrêt, l'assistance peut être réduite.

Si l'on tourne le volant jusqu'en butée et qu'on le maintient dans cette position pendant une période prolongée, l'assistance de la direction peut être réduite.

Le fonctionnement normal de l'assistance de direction devrait se rétablir lorsque le système refroidit.

Se reporter à votre concessionnaire en cas de problème.

Conseils en virage

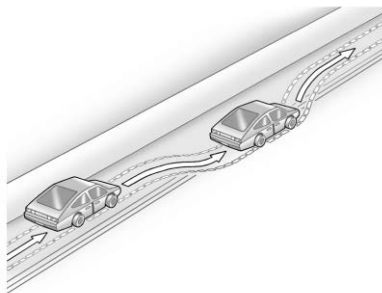
- Prendre les virages à une vitesse raisonnable.
- Réduire la vitesse avant d'entrer dans une courbe.
- Maintenir une vitesse constante raisonnable tout au long de la courbe.
- Attendre que le véhicule soit sorti de la sortie du virage pour accélérer prudemment dans la section en ligne droite.

Manipulation du volant en situations d'urgence

- Dans certaines situations, il est plus efficace d'éviter un obstacle que de freiner.
- Le fait de tenir les deux côtés du volant vous permet de tourner sur 180 degrés sans retirer une main du volant.

- Le système de freinage antiblocage (ABS) vous permet de diriger le véhicule pendant le freinage.

Contrôle d'un dérapage sur l'accotement



Les roues droites du véhicule peuvent se déporter du bord de la route sur l'accotement en roulant. Agir comme suit :

1. Relâcher l'accélérateur puis, si la voie est libre, diriger le véhicule de telle manière qu'il franchisse le bord de la chaussée.
2. Faire tourner le volant sur environ un huitième de tour jusqu'à ce que la roue avant droite touche le bord de la chaussée.
3. Tourner le volant pour suivre la chaussée en ligne droite.

Perte de contrôle

Dérapiage

Trois types de dérapages correspondent aux trois systèmes de commande du véhicule :

- Dérapiage de freinage - les roues sont immobilisées.

- Dérapage de direction ou en virage - une trop grande vitesse dans une courbe fait que les pneus glissent ou perdent leur force de virage.
- Dérapage en accélération - une trop grande accélération fait que les roues motrices patinent.

Les conducteurs qui conduisent sur la défensive sont en mesure d'éviter la plupart des dérapages en adaptant leur conduite aux conditions existantes et en ralentissant. Cependant, des dérapages restent toujours possibles.

Si le véhicule commence à glisser, agir comme suit :

- Relever le pied de la pédale d'accélérateur et braquer dans le sens de déplacement désiré du véhicule. Le véhicule peut se redresser. Se préparer à un second dérapage éventuel.
- Ralentir et régler votre conduite en fonction de la météo. La distance d'arrêt peut être plus grande et le contrôle du véhicule

peut être affecté lorsque l'adhérence est réduite par l'eau, la neige, la glace, le gravier ou d'autres matériaux sur la chaussée. Apprendre à reconnaître les signes d'avertissement tels que l'eau, la glace ou la neige sur la chaussée qui rendent la surface brillante et ralentir en cas de doute.

- Éviter la brusquerie dans la direction, l'accélération ou le freinage, y compris la réduction de la vitesse en rétrogradant. De tels changements brusques peuvent entraîner un dérapage.

Se rappeler que l'antiblocage (ABS) ne vous aide à éviter que le dérapage au freinage.

Conduite tout terrain

Les véhicules à quatre roues motrices peuvent être utilisés en conduite hors route. Les véhicules sans quatre roues motrices et les véhicules qui ne sont pas équipés de pneus tout-terrain (AT) ou de

pneus route-hors route (OOR) ne doivent pas être utilisés hors route sauf sur une surface de niveau et ferme. Pour de plus amples renseignements sur les pneus d'origine, se reporter au manuel de garantie.

Une des meilleures manières de conduire hors route est de contrôler la vitesse.



Avertissement

En conduite hors route, les bonds et les changements de direction rapides peuvent facilement vous projeter hors position. Vous pourriez ainsi perdre la maîtrise du véhicule et faire une collision. Tous les occupants du véhicule doit toujours porter les ceintures de sécurité.

Avant la conduite hors route

- Procéder aux réparations et entretiens nécessaires.

- Faire le plein de carburant, ajuster les niveaux de liquide et vérifier la pression de gonflage de tous les pneus, incluant la roue de secours si le véhicule en est équipé.
- Lire tous les renseignements relatifs aux véhicules tout terrain du présent manuel.
- Déposer les déflecteurs d'air éventuels du soubassement et les replacer après la conduite hors route.
- Connaître les lois locales qui s'appliquent à la conduite hors route.

Pour augmenter la garde au sol si les conditions l'exigent, il peut être nécessaire de déposer le déflecteur d'air inférieur de bouclier avant, selon l'équipement. Toutefois, la conduite sans le déflecteur d'air réduit l'économie de carburant.

Attention

La conduite du véhicule sans déflecteur avant inférieur sur le carénage avant pendant de longues périodes peut causer un problème d'écoulement de l'air vers le moteur. Remettre le déflecteur avant en place après la conduite hors route.

Chargement du véhicule pour la conduite hors route



Avertissement

- Un chargement errant sur le plancher de chargement peut vous heurter ou heurter vos passagers et doit donc être arrimé.
- Maintenir le chargement dans l'espace de chargement le plus loin vers l'avant et le plus bas possible. Les éléments les

(Suite)

Avertissement (Suite)

plus lourds doivent être sur le plancher, à l'avant de l'essieu arrière.

- Des objets lourds placés sur la galerie de toit relèvent le centre de gravité du véhicule, augmentant le risque de capotage et de blessure, voire de décès. Placer les objets lourds à l'intérieur de l'espace de chargement et non sur la galerie de toit.

Pour de plus amples renseignements sur le chargement du véhicule, se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 246 et *Pneus* ⇨ 401.

Questions environnementales

- Toujours conduire dans des régions, sur des pistes, des routes, réservées à la conduite tout terrain récréative. Obéir aux règlements affichés.

- Ne pas abîmer les arbustes, les fleurs, les arbres ou les herbes et ne pas déranger les animaux.
- Ne pas garer le véhicule au-dessus d'objets inflammables. Se reporter à *Stationnement au-dessus de matières qui brûlent* ⇨ 263.

Conduite sur les côtes

Pour conduire prudemment sur les côtes, il faut faire preuve de jugement et bien connaître les limites du véhicule.

Avertissement

De nombreuses collines sont simplement trop abruptes pour tout type de véhicule. Le véhicule peut caler en gravissant les pentes. Vous pouvez perdre la maîtrise du véhicule en descendant les pentes. Le véhicule pourrait partir en tonneau si vous conduisez à travers les pentes. Vous pourriez

(Suite)

Avertissement (Suite)

être blessé ou tué. Ne pas conduire dans les pentes abruptes.

Avant de conduire dans une pente, évaluer son inclinaison, la traction et les obstacles. S'il n'est pas possible de voir le terrain situé en avant, descendre du véhicule et marcher dans la pente avant de poursuivre la route.

Conduite dans les pentes :

- Utiliser une position de basse vitesse et tenir fermement le volant.
- Maintenir une base vitesse.
- Lorsque cela est possible, monter ou descendre la pente en ligne droite.
- Ralentir lorsque vous approchez du sommet de la pente.
- Allumer les phares même pendant la journée pour rendre votre véhicule plus visible.

Avertissement

Le franchissement d'un col à vitesse élevée peut provoquer un accident. Le sommet peut dissimuler un abaissement de la route, un talus, une falaise ou un autre véhicule. Vous risqueriez des blessures graves, voire le décès. En approchant du col, ralentir et rester vigilant.

- Ne jamais descendre une pente en marche avant ou en marche arrière lorsque la boîte de vitesses ou la boîte de transfert est au point mort (N). Les freins pourraient surchauffer et vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.

Avertissement

Si le véhicule est équipé de la boîte de transfert électronique ou automatique à deux vitesses, le véhicule peut se mettre à rouler si

(Suite)

Avertissement (Suite)

la boîte de transfert est mise au point mort (N) même si la boîte de vitesse est en position de stationnement (P). Cela se produit parce que le point mort (N) de la boîte de transfert neutralise la boîte de vitesses. Vous ou quelqu'un d'autre pourrait être blessé. Si vous quittez le véhicule, serrer le frein de stationnement et mettre la boîte de vitesses en position de stationnement (P). Mettre la boîte de transfert dans n'importe quelle vitesse sauf le point mort (N).

- Lorsque vous descendez une pente, maintenir le véhicule en ligne droite. Utiliser une base vitesse pour que le moteur travaille avec les freins pour ralentir le véhicule et vous aider à garder la maîtrise du véhicule.



Avertissement

Un freinage brutal dans une descente peut surchauffer et affaiblir les freins. Ceci peut entraîner une perte de contrôle et vous ou les autres occupants pourriez être blessés ou tués. Serrer les freins légèrement en descente et rétrograder pour garder le contrôle de la vitesse du véhicule.

Si le véhicule cale dans une pente :

1. Serrer les freins pour arrêter le véhicule, puis serrer le frein de stationnement.
2. Passer en position P (stationnement) puis redémarrer le moteur.
 - Si le véhicule cale lorsque vous montez une pente, passer en marche arrière (R), relâcher le frein de stationnement et descendre en ligne droite.

- Ne jamais essayer de faire demi-tour. Si la côte est assez raide pour que le moteur cale, elle est aussi assez raide pour faire capoter le véhicule si vous essayez de faire demi-tour.
 - Si vous ne pouvez pas monter la côte, vous devez la descendre en reculant en ligne droite.
 - Ne jamais descendre une pente en position de point mort (N) en utilisant uniquement les freins. Le véhicule peut dévaler rapidement la pente et vous pourriez perdre le contrôle.
 - Si le véhicule cale lorsque vous descendez une pente, rétrograder, relâcher le frein de stationnement et descendre la pente en ligne droite.
3. S'il n'est pas possible de redémarrer le véhicule après qu'il ait calé, serrer le frein de

stationnement, mettre en position de stationnement (P) et couper le contact.

- 3.1. Quitter le véhicule et chercher de l'aide.
 - 3.2. Demeurer à l'écart du chemin que le véhicule prendrait s'il roulait vers le bas de la pente.
- Éviter les virages qui placeraient le véhicule à travers l'inclinaison d'une pente. Une pente qu'il est possible de monter ou descendre peut être trop abrupte pour être traversée. Le fait de conduire en travers d'une pente ajoute du poids sur les roues qui donnent vers le bas de la pente, ce qui pourrait entraîner une glissade ou un capotage.
 - L'état du terrain peut aussi présenter un problème quand vous croisez une pente. En effet, le gravier meuble, la boue ou même l'herbe mouillée peuvent faire glisser les pneus de côté, vers le bas. Si le véhicule glisse

de côté, il peut heurter quelque chose (une roche, une ornière, etc.) qui le fera capoter.

- Les obstacles cachés peuvent accentuer la raideur d'une pente. Si les roues du côté du haut de la pente roulent sur une roche ou si les roues du côté du bas tombent dans une ornière ou une dépression, votre véhicule peut pencher davantage.
- S'il faut conduire en travers d'une pente et que le véhicule commence à glisser, tourner en direction du bas de la pente. Cela devrait ramener le véhicule en ligne droite et éviter une glissade latérale.



Avertissement

En quittant un véhicule arrêté en travers d'une pente du côté de la pente, vous risquez d'être écrasé ou tué par le véhicule qui se renverse. Toujours quitter le

(Suite)

Avertissement (Suite)

véhicule du côté le plus élevé et rester à l'écart du chemin de capotage éventuel.

Conduite dans la boue, le sable, la neige ou sur la glace

Utiliser une basse vitesse lorsque le véhicule roule dans la boue. Plus la boue est profonde, plus la vitesse doit être basse. Maintenir le véhicule en mouvement pour éviter un enlèvement.

La traction change lorsque l'on conduit sur du sable. Sur le sable meuble, comme sur les plages ou les dunes de sable, les pneus ont tendance à s'enfoncer dans le sable, ce qui affectera la direction, l'accélération et le freinage. Conduire à une vitesse réduite et éviter les virages brusques et les manœuvres rudes.

La traction est réduite sur la neige compacte et sur la glace, et il est facile de perdre la maîtrise du

véhicule. Réduire la vitesse du véhicule lorsqu'on conduit sur de la neige compacte ou de la glace.



Avertissement

Il peut être dangereux de conduire sur des lacs, des étangs ou des rivières gelées. Les conditions de la glace varient grandement et le véhicule pourrait faire céder la glace et tomber ; vous et vos passagers pourriez vous noyer. Conduire le véhicule uniquement sur des surfaces sécuritaires.

Conduite dans l'eau



Avertissement

Il peut s'avérer dangereux de traverser un cours d'eau à gué. L'eau profonde peut entraîner votre véhicule en aval, au risque de vous noyer et de noyer vos passagers. Si l'eau est peu

(Suite)

Avertissement (Suite)

profonde, elle peut rendre le sol glissant sous vos roues. Vous pourriez perdre l'adhérence et le véhicule pourrait capoter. Ne pas rouler à travers l'eau à gué.

Attention

Ne pas conduire dans de l'eau stagnante si elle est assez profonde pour couvrir les moyeux de roue, les essieux ou le tuyau d'échappement. L'eau profonde peut endommager les essieux et les autres pièces du véhicule.

Si l'eau stagnante n'est pas trop profonde, traversez-la lentement. À vitesse élevée, l'eau peut pénétrer dans le moteur et provoquer son calage. Le calage peut se produire si le tuyau d'échappement et sous l'eau. Ne coupez pas le contact lorsque vous conduisez dans l'eau. Si le tuyau d'échappement et sous

l'eau, le moteur ne démarrera pas. Lorsque vous roulez dans l'eau, les freins se mouillent et la distance d'arrêt peut être plus longue. Se reporter à « Conduite sur des routes mouillées », plus loin dans cette section.

Après la conduite tout terrain

Enlever toute broussaille ou les débris qui se seraient accumulés sous la carrosserie, le châssis, ou le capot. Ces éléments présentent un risque d'incendie.

Après la conduite dans la boue ou le sable, faire nettoyer et vérifier les garnitures de freins. Ces éléments peuvent former une pellicule et donner un freinage irrégulier. Vérifier la structure de la carrosserie, la chaîne cinématique, la direction, la suspension, les roues, les pneus et le système d'échappement afin de repérer tout dommage. De plus, inspecter les canalisations de carburant et le système de refroidissement pour repérer les fuites.

Un entretien plus fréquent est nécessaire. Se reporter à *Programme entretien* ⇨ 465.

Conduite sur chaussées mouillées

La pluie ou un sol mouillé peuvent diminuer l'adhérence du véhicule et sa capacité à s'arrêter et accélérer. Conduire toujours plus lentement dans ces conditions et éviter de traverser de grandes flaques, de profondes étendues d'eau ou des eaux vives.



Avertissement

Les freins humides peuvent causer des accidents. Ils peuvent fonctionner moins bien lors d'un arrêt rapide et peuvent entraîner une déviation d'un côté. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Après avoir traversé une grande flaque d'eau ou une station de lavage automobile, enfoncer légèrement la pédale de frein jusqu'à ce que les freins fonctionnent normalement.

Un courant d'eau vive génère une force importante. Il peut emporter le véhicule et provoquer la noyade des occupants du véhicule. Ne pas ignorer les avertissements de la police et se montrer extrêmement prudent lors d'une tentative de traversée d'un courant d'eau vive.

Aquaplanage

L'aquaplanage est dangereux. De l'eau peut s'amasser sous les pneus du véhicule et rouler par conséquent sur de l'eau. Une telle situation peut se produire si la route est assez mouillée et si vous conduisez suffisamment

rapidement. En aquaplanage, il y a peu ou pas de contact entre le véhicule et la route.

Il est impossible de toujours prévoir l'aquaplanage. Le meilleur conseil est de ralentir quand la route est mouillée.

Autres conseils pour la conduite sous la pluie

Outre le fait de ralentir, en cas de conduite sous la pluie il est toujours bon :

- D'accroître la distance entre les véhicules.
- De dépasser avec prudence.
- De maintenir les essuie-glaces en bon état.
- De remplir le réservoir de liquide lave-glace.
- Garder toujours les pneus en bon état, avec une semelle d'une profondeur adéquate. Se reporter à la rubrique *Pneus* ⇨ 401.
- Désactiver le régulateur de vitesse.

Routes onduleuses et de montagne

La conduite sur les pentes abruptes ou les routes de montagne diffère de la conduite sur un terrain plat ou vallonné. Quelques conseils :

- Le véhicule doit être maintenu en bon état.
- Vérifier tous les niveaux, les freins, les pneus, le circuit de refroidissement et la boîte de vitesses.
- Rétrograder en descendant une pente abrupte ou longue.



Avertissement

L'utilisation des freins pour freiner le véhicule dans une longue descente peut causer une surchauffe des freins, réduire le rendement des freins et même causer une perte de freinage. Rétrograder pour que le frein moteur aide les freins dans les fortes pentes.



Avertissement

Descendre un côté au point mort (N) ou avec le contact coupé est dangereux. Ceci peut causer une surchauffe des freins et une perte d'assistance de direction. Le moteur doit toujours tourner et le véhicule doit rester en prise.

- Conduire à des vitesses qui permettent de maintenir le véhicule sur sa trajectoire. Ne pas faire d'embardées, ni traverser la ligne centrale.
- Rester prudent en approchant d'une crête car quelque chose peut se trouver sur votre voie (par ex. une voiture arrêtée ou une collision).
- Rester attentif aux signaux routiers spéciaux (par ex. une zone de chute de pierres, des routes sinueuses, de longues pentes, des zones avec interdiction de dépassement) et s'y conformer.

Conduite hivernale

Conduite dans la neige ou sur la glace

La neige ou la glace entre les pneus et la route diminuent la traction ou l'adhérence : il faut donc conduire prudemment. La glace fond à environ 0°C (32°F) lorsque la pluie verglaçante commence à tomber. Éviter de conduire sur de la glace mouillée ou sous la pluie verglaçante jusqu'à ce que les routes puissent être entretenues.

Pour la conduite sur routes glissantes :

- Accélérer en douceur. Une accélération trop rapide peut faire patiner les roues et rendre la surface glissante sous les pneus.
- Activer l'antipatinage. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 284.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) améliore la stabilité du véhicule pendant les

arrêts brusques, mais les freins doivent être appliqués plus tôt que sur un revêtement sec. Se reporter à *Système de freinage antiblocage (ABS)* ⇨ 282.

- Maintenir une distance plus grande par rapport au véhicule précédent et être attentif aux endroits glissants. Même sur une route dégagée, des plaques de glace peuvent se former en des endroits ombragés. Une courbe ou un viaduc peut rester glacé alors que la zone environnante ne l'est plus. Éviter les manœuvres et freinages brusques sur la glace.
- Désactiver le régulateur de vitesse.

Tempête de neige

Arrêter le véhicule dans un endroit sécuritaire et actionner les feux de détresse. Demeurer près du véhicule à moins que de l'aide soit à proximité. Si possible, utiliser le service d'assistance routière. Voir *Programme d'assistance routière*

⇨ 489. Pour obtenir de l'aide tout en préservant la sécurité des passagers :

- Allumer les feux de détresse.
- Accrocher un tissu rouge au rétroviseur extérieur.



Avertissement

La neige peut obturer l'échappement sous le véhicule. Ceci peut entraîner une pénétration de gaz d'échappement dans l'habitacle. Les gaz d'échappement du moteur peuvent pénétrer dans le véhicule. Ceux-ci contiennent du monoxyde de carbone (CO), qui est invisible et inodore. Il peut entraîner une perte de conscience, voire la mort.

Si le véhicule est bloqué dans la neige :

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Dégager la neige de la base du véhicule, particulièrement celle qui obstrue le tuyau d'échappement.
- Ouvrir d'environ 5 cm (2 po) la glace du côté abrité du vent du véhicule, pour faire entrer de l'air frais.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord.
- Régler le système de commande de climatisation pour faire circuler l'air dans le véhicule et régler le ventilateur à la vitesse maximale. Se reporter à « Systèmes de commande de climatisation ».

Pour d'autres informations sur le CO, se reporter à *Échappement du moteur* ⇨ 265.

Pour économiser du carburant, faire tourner le moteur pendant de courtes périodes pour chauffer le véhicule, puis couper le moteur et fermer partiellement la glace. Le fait de bouger aide également à se réchauffer.

S'il faut du temps pour que les secours arrivent, en faisant tourner le moteur, enfoncer légèrement la pédale d'accélérateur pour que le moteur tourne à un régime supérieur au ralenti. Ceci permet de maintenir la charge de la batterie afin de pouvoir redémarrer le véhicule et d'utiliser les phares pour demander de l'aide. Effectuer ceci le moins souvent possible pour économiser le carburant.

Si le véhicule est coincé

Tourner lentement et avec précaution les roues pour libérer le véhicule s'il est enlisé dans du sable, de la boue, de la glace ou de la neige. Se reporter à « Balancement du véhicule pour le désenliser », plus loin dans cette section.

Le système antipatinage (TCS) permet souvent de désenliser un véhicule enlisé. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ➔ 284. Si la fonction TCS ne peut désenliser le véhicule, se reporter ci-après à « Balancement du véhicule pour le désenliser ».



Avertissement

Si les roues du véhicule patinent à grande vitesse, ils peuvent éclater et vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Le véhicule peut surchauffer, entraînant un incendie dans le compartiment moteur ou d'autres dommages. Éviter autant que possible le patinage des roues et éviter de dépasser 56 km/h (35 mi/h).

Pour plus d'informations sur l'utilisation de chaînes à neige sur le véhicule, se reporter à *Chaînes à neige* ➔ 426.

Désembourbement du véhicule

Faire tourner le volant à gauche et à droite pour dégager la zone autour des roues avant. Pour les véhicules à quatre roues motrices, sélectionner le mode quatre roues motrices et gamme haute. Désactiver la fonction TCS. Alternner entre la marche arrière (R) et la marche avant en faisant tourner les roues le plus lentement possible. Pour éviter l'usure de la boîte de vitesses, attendre l'arrêt des roues avant de changer de rapport. Faire patiner lentement les roues en avant et en arrière provoque un mouvement de bascule qui peut libérer le véhicule. Si plusieurs essais se révèlent infructueux, un remorquage est peut-être nécessaire. Se reporter à *Remorquage du véhicule* ➔ 445. Les crochets de remorquage peuvent être utilisés, selon l'équipement.

Crochets de récupération

Avertissement

Ne jamais tirer sur les crochets de récupération à partir du côté. Les crochets pourraient se briser et vous et les autres pourriez être blessés. Il faut toujours tirer le véhicule de l'avant lorsqu'on utilise les crochets de récupération.



Attention

Ne jamais utiliser de crochets de récupération pour remorquer le véhicule. Le véhicule risquerait d'être endommagé, et les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

Si le véhicule possède des crochets de récupération qui se trouvent à l'avant du véhicule, utiliser-les si vous êtes immobilisé hors route et que vous avez besoin d'être remorqué pour conduire à nouveau.

Limites de charge du véhicule

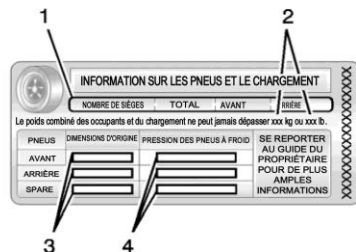
Il est très important que vous connaissiez le poids que votre véhicule peut transporter. Ce poids est appelé capacité nominale du véhicule et comprend le poids des occupants, du chargement et de tous les accessoires

d'après-vente installés. Deux étiquettes affichées sur votre véhicule peuvent indiquer le poids qui peut être transporté de manière sécuritaire, l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement et l'étiquette de conformité et de pneus.

Avertissement

Ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule), ni le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu), tant à l'avant qu'à l'arrière. Ceci peut occasionner des bris de pièces, et cela peut modifier le comportement du véhicule. Ceci peut provoquer une perte du contrôle et causer une collision. De plus, la surcharge peut réduire la distance de freinage, endommager les pneus et réduire la durée de vie du véhicule.

Étiquette d'information sur les pneus et le chargement



Exemple d'étiquette

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement, spécifique au véhicule est fixée sur le montant central (montant B). L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique le nombre de places assises (1) et la capacité nominale du véhicule (2) en kilogrammes et en livres.

L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique également les dimensions des pneus d'origine (3) et la pression de gonflage à froid recommandée (4). Pour plus de renseignements sur les pneus et gonflage, se reporter à *Pneus* ⇨ 401 et *Pression des pneus* ⇨ 409.

L'étiquette de conformité renferme aussi des renseignements importants relatifs à la charge. Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) et le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) pour les essieux avant et arrière peuvent y être reportés. Se reporter à la rubrique « Étiquette de conformité/Pneus » plus loin dans cette section.

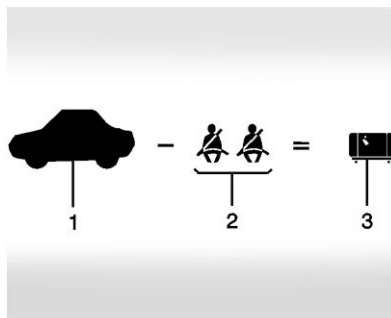
« Étapes permettant de déterminer la limite correcte de charge

1. Rechercher la mention « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXXkg or XXXlbs » (le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais excéder XXX kg ou XXX lb) située sur l'étiquette de votre véhicule.
2. Déterminer le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustraire le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.
4. Le poids obtenu représente le poids de la charge et des bagages disponible. Par exemple, si le poids XXX

égale 1400 lb et que cinq occupants pesant 150 lb chacun prendront place dans le véhicule, le poids de la charge et des bagages disponible sera de 650 lb ($1400 - 750 (5 \times 150) = 650 \text{ lb}$).

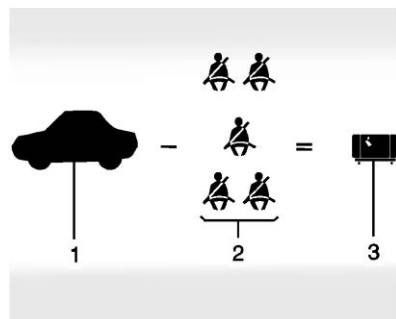
5. Déterminer le poids combiné des bagages et de la charge ajoutés au véhicule. Ce poids ne peut excéder pas le poids de la charge et des bagages déterminé à l'étape 4.
6. Si vous tractez une remorque à l'aide de votre véhicule, la charge de cette remorque sera transférée à votre véhicule. Consulter ce manuel afin de connaître l'incidence du tractage d'une remorque sur le poids de la charge et des bagages que votre véhicule peut transporter.

Se à *Traction de remorque* ⇨ 327 pour obtenir des renseignements importants sur la façon de tracter une remorque de manière sécuritaire.



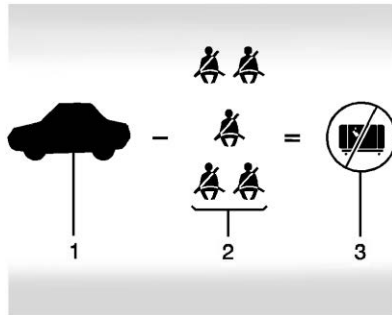
Exemple 1

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 1 = 453 kg (1 000 lb)
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg ($150 \text{ lb} \times 2 = 136 \text{ kg}$ (300 lb))
3. Poids disponible pour les occupants et le chargement = 317 kg (700 lb)



Exemple 2

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 2 = 453 kg (1 000 lb)
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg ($150 \text{ lb} \times 5 = 750 \text{ lb}$)
3. Poids disponible pour le chargement = 113 kg (250 lb)



Exemple 3

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 3 = 453 kg (1 000 lb)
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 91 kg (200 lb) x 5 = 453 kg (1 000 lb)
3. Poids disponible pour le chargement = 0 kg (0 lb)

Se reporter à l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement afin de connaître les renseignements relatifs à la capacité nominale du véhicule et aux places. Le poids combiné

du conducteur, des passagers et de la charge ne doit jamais dépasser la capacité nominale du véhicule.

Étiquette de conformité

The image shows a rectangular compliance label with the following fields:

- GVWR: KG LB
- GAWR FRT: KG LB
- GAWR RR: KG LB
- TYPE:
- TIRE SIZE:
- RIM:
- MODEL:
- FRT:
- RR:
- SPA:

Une étiquette de conformité/pneus propre au véhicule est fixée au montant du milieu (montant B). L'étiquette peut indiquer la taille des pneus d'origine du véhicule et les pressions de gonflage nécessaires pour obtenir la capacité de poids brut de votre véhicule. Ce poids est appelé

poids nominal brut du véhicule (PNBV). Le PNBV comprend le poids du véhicule, de tous les occupants, du carburant et de la charge.

L'étiquette de conformité peut indiquer également le poids nominal sur l'essieu (PNBE), c'est-à-dire les poids maximaux pour les essieux avant et arrière. Pour trouver ces charges, faire peser le véhicule à un poste de pesée. Votre concessionnaire peut apporter son aide. S'assurer de bien répartir votre charge uniformément de part et d'autre de la ligne médiane.

L'étiquette de conformité/pneus peut comprendre également des renseignements importants sur la capacité de réserve de l'essieu avant.

**Avertissement**

Ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule), ni le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu), tant à l'avant qu'à l'arrière. Ceci peut occasionner des bris de pièces, et cela peut modifier le comportement du véhicule. Ceci peut provoquer une perte du contrôle et causer une collision. De plus, la surcharge peut réduire la distance de freinage, endommager les pneus et réduire la durée de vie du véhicule.

Attention

Surcharger le véhicule peut l'endommager. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie sur le véhicule. Ne pas surcharger le véhicule.

Cette étiquette aidera à déterminer le poids de la charge et de l'équipement installé que votre camionnette peut transporter.

L'utilisation de pièces de suspension plus lourdes pour augmenter la durabilité peut ne pas modifier les poids nominaux du véhicule. Demander au concessionnaire de vous expliquer la façon appropriée de charger le véhicule.

**Avertissement**

Les objets dans le véhicule peuvent heurter et blesser des personnes pendant un arrêt brusque, un virage soudain ou une collision.

- Placer les objets dans l'espace de chargement du véhicule. Tenter de répartir le poids uniformément.
- Ne jamais empiler d'objets lourds, comme des valises, dans le véhicule plus haut que les dossiers des sièges.
- Ne pas laisser de dispositif de protection pour enfant non fixé dans le véhicule.
- Lorsque vous transportez un objet dans le véhicule, le fixer si possible.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Ne pas laisser un siège plié vers le bas sans nécessité.

Ce manuel comprend également des renseignements importants sur la charge en conduite tout-terrain. Se reporter à la rubrique « Chargement du véhicule pour la conduite tout terrain » sous *Conduite tout terrain* ⇨ 236.

Démarrage de fonctionnement**Rodage de véhicule neuf****Attention**

Le véhicule n'exige pas de rodage complexe. Toutefois, il ne s'en portera que mieux à long terme si vous suivez les recommandations suivantes :

- Conduire le véhicule à une vitesse inférieure ou égale à 88 km/h (55 mi/h) pendant les premiers 805 km (500 mi).
- Ne pas conduire à vitesse constante, rapide ou lente, pendant les 805 premiers kilomètres (500 milles). Ne pas démarrer pleins gaz. Il faut éviter de rétrograder pour freiner ou ralentir le véhicule.

(Suite)

Attention (Suite)

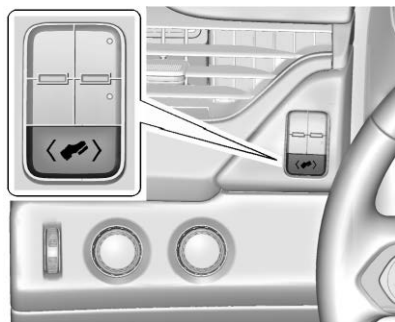
- Au cours des 322 premiers kilomètres (200 milles) environ, il faut éviter de freiner brusquement, car les nouvelles garnitures de frein ne sont pas encore rodées. Le fait d'effectuer des arrêts brusques alors que les garnitures sont neuves peut provoquer l'usure prématurée des garnitures qui devront être remplacées plus tôt que prévu. Suivre ces directives chaque fois que de nouvelles garnitures des freins sont installées.
- Ne pas tracter de remorque pendant le rodage. Pour connaître les capacités de traction de remorque du véhicule et obtenir plus d'informations, se reporter à *Traction de remorque* ⇨ 327.

Suite au rodage, la vitesse du moteur et la charge peuvent être augmentées progressivement.

Accélérateur et pédale de frein ajustable

En option, la position des pédales d'accélérateur et de frein peut être modifiée.

Le réglage des pédales n'est possible que lorsque le véhicule est en position de stationnement (P).



La commande utilisée pour régler les pédales est à gauche du volant.

Appuyer sur le commutateur vers la gauche pour déplacer les pédales plus près de votre corps. Appuyer sur le commutateur vers la droite pour déplacer les pédales à l'écart.

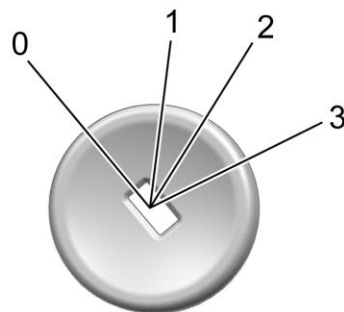
Avant de commencer à conduire, enfoncer complètement la pédale de frein pour confirmer que le réglage vous convient.

Le véhicule peut être équipé d'une fonction de mémoire permettant la sauvegarde et le rappel des réglages de position des pédales.

Se reporter à *Sièges à mémoire*

⇨ 81.

Positions du commutateur d'allumage (Accès avec clé)



0. Arrêt du moteur/
VERROUILLAGE/ARRÊT

1. ACC/ACCESSORY
[ACCESSOIRES]

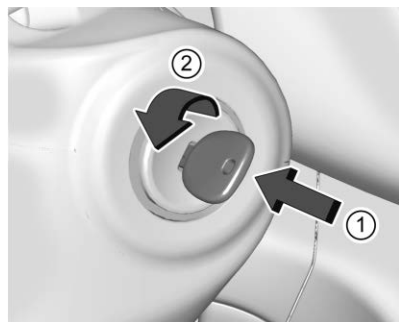
2. ON/RUN [MARCHÉ]

3. START [DÉMARRAGE]

Le contacteur d'allumage comporte quatre positions.

Pour sortir de la position de stationnement (P), la clé de contact doit être en position ON/RUN (marche) et la pédale de frein doit être enfoncée.

0 (arrêt du moteur/ VERROUILLAGE/ARRÊT) : Cette position met le véhicule hors tension. Elle verrouille également le contact, la boîte de vitesses et la colonne de direction, si le véhicule est équipé d'une colonne de direction verrouillable.



Pour éteindre le véhicule :

1. S'assurer que le véhicule est arrêté.

2. Passer en position de stationnement (P).
3. Continuer à maintenir la pédale de frein, puis serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement* ⇨ 283.
4. Pousser la clé à fond dans la colonne de direction (1), puis tourner la clé vers LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) (2).
5. Retirer la clé.
6. Relâcher la pédale de frein.

Consulter votre concessionnaire s'il n'est pas possible de retirer la clé dans une autre position.

La prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) restera activée. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 261.

Un carillon d'avertissement retentit lorsque la porte du conducteur est ouverte et que la clé se trouve dans le contacteur d'allumage.

Si le véhicule est équipé d'une colonne de direction verrouillable, la direction peut se lier aux roues

avant décalées de la position centrale, ce qui peut empêcher la clé de tourner hors de la position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt). Dans ce cas, déplacer le volant de droite à gauche en tournant la clé vers la position ACC/ACCESSORY (accessoires). Si cela ne fonctionne pas, le véhicule doit être réparé.

Avertissement

Le fait d'arrêter le moteur du véhicule en roulant peut provoquer une perte de l'assistance dans les systèmes de frein et de direction et désactiver les coussins gonflables. En roulant, ne couper le contact qu'en cas d'urgence.

En cas d'urgence, si le véhicule ne peut pas être mis de côté et doit être éteint en roulant :

1. Pousser la clé à fond vers la colonne de direction, puis tourner la clé vers ACC/ACCESSORY (accessoires).

2. Freiner en exerçant une pression ferme et uniforme. Ne pas pomper les freins à répétition, ce qui peut réduire l'assistance au freinage et exiger de peser avec plus de force sur la pédale de frein.
3. Mettre le véhicule au point mort (N). Ceci peut se faire pendant que le véhicule se déplace. Continuer à freiner et à diriger le véhicule vers un emplacement sûr.
4. Effectuer un arrêt complet.
5. Passer en position de stationnement (P) avec une boîte de vitesses automatique ou en position de point mort avec une boîte de vitesses manuelle.
6. Continuer à maintenir la pédale de frein, puis serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement* ⇨ 283.
7. Pousser la clé à fond vers la colonne de direction, puis tourner le contact vers LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

8. Retirer la clé.
9. Relâcher la pédale de frein.

Attention

Utiliser la bonne clé, s'assurer qu'elle est complètement enfoncée - ou poussée à fond vers la colonne de direction en coupant le moteur - et ne la tourner qu'à la main.

1 (ACC/ACCESSORY [ACCESSOIRES]) : Cette position permet de faire fonctionner des fonctions comme le système Infodivertissement lorsque le véhicule est à l'arrêt. Elle permet également de déverrouiller la colonne de direction, si le véhicule est équipé d'une colonne de direction verrouillable. Utiliser cette position si le véhicule doit être poussé ou remorqué. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 261.

Depuis la position ON/RUN (marche), pousser la clé à fond vers la colonne de direction, puis tourner la clé vers ACC/ACCESSORY (accessoires).

Si la clé est laissée en position ACC/ACCESSORY avec le moteur coupé, la batterie peut se décharger et le véhicule peut ne pas démarrer.

Un carillon d'avertissement retentit lorsque la porte du conducteur est ouverte et que la clé se trouve dans le contacteur d'allumage.

2 (ON/RUN [MARCHE]) : Cette position peut être utilisée pour faire fonctionner les accessoires électriques et afficher certains témoins et indicateurs du groupe d'instruments. Cette position peut également être utilisée pour l'entretien et les diagnostics, et pour la vérification du bon fonctionnement du témoin d'anomalie, comme peut l'exiger l'inspection du dispositif antipollution. Le commutateur reste dans cette position lorsque le

moteur tourne. La boîte de vitesses est également déverrouillée dans cette position.

Si la clé est laissée en position ON/RUN (marche) avec le moteur coupé, la batterie peut se décharger et le véhicule peut ne pas démarrer.

3 (START [DÉMARRAGE]) : Cette position fait démarrer le moteur. Quand le moteur démarre, il faut relâcher la clé. L'allumage revient à la position ON/RUN (en fonction/marche) pour la conduite.

Positions du commutateur d'allumage (Accès sans clé)



Les véhicules équipés d'un accès sans clé possèdent un démarrage à bouton-poussoir.

L'émetteur de télédéverrouillage (RKE) doit se trouver dans le véhicule pour que le système fonctionne. Si le démarrage par bouton-poussoir ne fonctionne pas, le véhicule est peut-être proche d'un émetteur radio puissant causant une interférence avec le système de télédéverrouillage. Se reporter à

Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès sans clé) ⇨ 38 ou Fonctionnement du système de télédéverrouillage (Accès avec clé) ⇨ 46.

Pour quitter la position de stationnement (P), la clé de contact doit être en position ON/RUN (marche), et la pédale de frein doit être enfoncée.

Arrêt du moteur/LOCK (verrouillage)/OFF (hors fonction)

: Lorsque le véhicule est arrêté, presser une fois ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ ARRÊT DU MOTEUR) pour couper le moteur.

Si le véhicule est en position de stationnement (P), le contact se coupe et l'alimentation prolongée des accessoires (RAP) reste active. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 261.

Si le véhicule n'occupe pas la position de stationnement (P), l'allumage retourne en position ACC/ACCESSORY (accessoires) et

le message EMBRAYER À LA POSITION STATIONNEMENT s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB). Lorsque la position de stationnement (P) est sélectionnée, le système d'allumage se coupe.

Ne pas éteindre le moteur lorsque le véhicule est en mouvement, ce qui réduit l'assistance au freinage et à la direction et désactive les sacs gonflables.

Le véhicule peut être équipé d'un verrou de colonne de direction électrique. Le verrou est activé lorsque le contact est coupé et qu'une porte avant est ouverte. On peut entendre un son lorsque le verrou s'engage ou se relâche. La colonne de direction ne peut pas se déverrouiller si les roues ne sont pas centrées. Si cela se produit, le véhicule ne peut pas démarrer. Faire tourner le volant de gauche à droite en essayant de faire démarrer le véhicule. Si cela ne fonctionne pas, le véhicule doit être réparé.

Si le véhicule doit être arrêté dans une situation d'urgence :

1. Freiner en exerçant une pression ferme et uniforme. Ne pas pomper les freins à répétition, ce qui peut réduire l'assistance au freinage et exiger de peser avec plus de force sur la pédale de frein.
2. Passer le levier de vitesses au point mort (N). Il est possible de passer au point mort pendant que le véhicule roule. Ensuite, freiner fermement et conduire le véhicule en lieu sûr.
3. Arrêter complètement le véhicule, passer à la position P (Stationnement) et couper le contact. Le levier de vitesses doit être sur P (Stationnement) pour couper le contact.
4. Serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement* ⇨ 283.



Avertissement

Arrêter le moteur du véhicule en roulant peut amener la perte de l'assistance dans les systèmes de frein et de direction et désactiver les coussins gonflables. En roulant, ne couper le contact qu'en cas d'urgence.

S'il n'est pas possible de ranger le véhicule sur le côté et qu'il doit être désactivé en roulant, appuyer sur ENGINE START/STOP sans le relâcher pendant plus de deux secondes, ou appuyer dessus deux fois en cinq secondes.

Accessoires (témoin de couleur ambre) : Ce mode permet d'utiliser certains accessoires électriques pendant que le moteur est arrêté.

Lorsque le contact est coupé, le fait d'appuyer une fois sur le bouton sans appuyer sur la pédale de frein aura pour effet de placer le système d'allumage en position Accessoires.

L'allumage passe de la position Accessoires à off (hors fonction) après cinq minutes pour éviter la décharge de la batterie.

ON/RUN/START (en fonction/marche/départ) (témoin vert) : Ce mode s'utilise pour démarrer et rouler. Lorsque le contact est coupé et que la pédale de frein est enfoncée, appuyer une fois sur le bouton pour mettre le contact. Dès le début du lancement du moteur, relâcher le bouton. Le lancement du moteur se poursuit jusqu'au démarrage du moteur. Se reporter à *Démarrage du moteur* ⇨ 257.

Mode Entretien

Ce mode d'alimentation peut être utilisé pour l'entretien et les diagnostics, et pour la vérification du bon fonctionnement du témoin de défaillance, comme peut l'exiger l'inspection du dispositif antipollution. Lorsque le véhicule est arrêté et que la pédale de frein n'est pas enfoncée, le fait de maintenir le bouton enfoncé pendant plus de cinq secondes mettra le véhicule en mode Entretien. Les instruments et

le système audio fonctionnent comme lorsque le contact est mis, mais il ne sera pas possible de conduire le véhicule. Le moteur ne démarre pas en mode Entretien. Appuyer sur le bouton à nouveau pour couper le contact.

Démarrage du moteur

Pour un Suburban pour service sévère, se reporter au supplément Ensemble pour service sévère Suburban.

Placer le levier de sélection en position de stationnement (P) ou au point mort (N). Le démarrage à toute autre position est impossible. Pour redémarrer alors que le véhicule roule, utiliser uniquement le point mort (N).

Attention

Ne pas tenter de passer en position de stationnement (P) lorsque le véhicule est en mouvement. Vous pourriez

(Suite)

Attention (Suite)

endommager la boîte de vitesses. Passer en position de stationnement (P) uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Attention

Si vous ajoutez des pièces électriques ou des accessoires, vous pourriez modifier le fonctionnement du moteur. Tout dommage causé par ces pièces ou accessoires ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Lr à *Équipement électrique complémentaire* ⇨ 346.

Méthode de démarrage (accès avec clé)

1. Sans le pied sur l'accélérateur, mettre la clé à la position START (DÉMARRAGE). Lorsque le moteur démarre, relâcher la clé. Le régime du

ralenti diminuera au fur et à mesure que le moteur réchauffe. Ne pas lancer le moteur immédiatement après le démarrage. Faire fonctionner le moteur et la boîte de vitesses suffisamment pour permettre à l'huile de se réchauffer et de lubrifier tous les organes mobiles.

Lorsque le témoin de bas niveau de carburant est allumé et que le message NIVEAU DE CARBURANT BAS est affiché dans le centralisateur informatique de bord (CIB), maintenir le commutateur d'allumage sur la position START (démarrage) pour continuer le lancement du moteur.

Attention

Si vous tentez de démarrer le moteur pendant une longue période en replaçant la clé de contact en position START

(Suite)

Attention (Suite)

(démarrage) immédiatement après avoir essayé de le démarrer, vous risquez de provoquer une surchauffe, d'endommager le moteur et de décharger la batterie. Attendre au moins 15 secondes entre chaque tentative afin de permettre au démarreur de refroidir.

2. Si le moteur ne démarre pas après 5 à 10 secondes, en particulier par temps très froid (moins de -18°C ou 0°F), il peut être noyé par un excès d'essence. Essayer d'enfoncer complètement la pédale d'accélérateur et la maintenir au plancher tout en plaçant la clé de contact à la position START (DÉPART) pendant 15 secondes maximum. Attendre au moins 15 secondes entre chaque essai afin de permettre le refroidissement du démarreur.

Une fois le moteur démarré, relâcher la clé et l'accélérateur. Si le véhicule démarre brièvement puis s'arrête, recommencer. Cela élimine le carburant en excès dans le moteur. Ne pas emballer le moteur juste après le démarrage. Faire fonctionner le moteur et la boîte de vitesses avec douceur jusqu'à ce que l'huile soit chaude et lubrifie tous les organes mobiles.

Méthode de démarrage (accès sans clé)

1. Avec le système d'accès sans clé, l'émetteur RKE doit se trouver dans le véhicule. Appuyer sur ENGINE START/STOP avec la pédale de frein enfoncée. Lorsque le moteur du véhicule est lancé, relâcher le bouton.

Le régime de ralenti diminue lorsque le moteur du véhicule se réchauffe. Ne pas lancer le

moteur du véhicule immédiatement après son démarrage.

Si l'émetteur RKE n'est pas dans le véhicule, si la pile du RKE est déchargée, ou en présence d'interférence, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche un message.

Attention

Si vous tentez de démarrer le moteur pendant une longue période en replaçant la clé de contact en position START (démarrage) immédiatement après avoir essayé de le démarrer, vous risquez de provoquer une surchauffe, d'endommager le moteur et de décharger la batterie. Attendre au moins 15 secondes entre chaque tentative afin de permettre au démarreur de refroidir.

2. Si le moteur ne démarre pas après 5 à 10 secondes, spécialement par temps très froid (moins de -18°C ou 0°F), il peut être noyé par un excès d'essence. Enfoncer complètement la pédale d'accélérateur jusqu'au plancher et la maintenir enfoncée en appuyant sur ENGINE START/STOP pendant 15 secondes maximum. Attendre au moins 15 secondes entre chaque essai pour permettre le refroidissement du démarreur. Une fois le moteur en marche, relâcher le bouton et l'accélérateur. Si le véhicule démarre brièvement, puis s'arrête à nouveau, effectuer la même procédure. Ceci élimine le carburant excessif du moteur. Ne pas emballer le moteur immédiatement après le démarrage. Faire fonctionner en douceur le moteur et la boîte de vitesses jusqu'à ce

que l'huile soit chaude et lubrifie tous les organes mobiles.

Chauffe-moteur



Avertissement

Ne pas brancher le chauffe-bloc moteur lorsque le véhicule est stationné dans un garage ou sous un abri d'auto. Il peut en résulter des dommages matériels ou des blessures corporelles. Toujours stationner le véhicule dans un endroit dégagé, à l'écart de bâtiments ou de structures.

Selon l'équipement, le chauffe-bloc moteur facilite le démarrage et diminue la consommation pendant la phase de réchauffement du moteur par temps froid, à des températures inférieures ou égales à -18°C (0°F). Le chauffage du moteur doit être branché au moins quatre heures avant de démarrer. Il peut exister un thermostat interne au cordon, qui empêche le

fonctionnement du chauffe-bloc moteur lorsque la température est supérieure à -18°C (0°F).

Pour utiliser le chauffe-liquide de refroidissement

1. Arrêter le moteur.
2. Lever le capot et dérouler le cordon électrique. Le cordon se trouve près de l'aile avant gauche, près du boîtier à fusibles de compartiment moteur.

Vérifier que le cordon de réchauffeur n'est pas endommagé. S'il est endommagé, ne pas l'utiliser. Contacter votre concessionnaire pour le remplacer. Une fois par an, vérifier que le cordon n'est pas endommagé.
3. Le brancher sur une prise de courant alternatif de 110 volts avec mise à la terre.



Avertissement

Une mauvaise utilisation du cordon de réchauffeur ou d'une rallonge peut endommager le cordon et de ce fait entraîner une surchauffe et un incendie.

- Brancher le cordon dans une prise à trois plots de service public d'électricité protégée par une fonction de détection de défaut de mise à la terre. Une prise sans mise à la terre peut provoquer un choc électrique.
- Au besoin, utiliser un cordon de rallonge étanche, à haute résistance, d'une intensité nominale de 15 A. Le fait de ne pas utiliser le cordon de rallonge recommandé en bon état de fonctionnement, ou l'utilisation d'un cordon de réchauffeur ou d'une rallonge en mauvais état,

(Suite)

Avertissement (Suite)

- pourrait le faire surchauffer et provoquer un incendie, des dommages matériels, un choc électrique et de blessures.
- Ne pas faire fonctionner le véhicule avec le cordon de réchauffeur raccordé en permanence au véhicule. Cela pourrait provoquer un endommagement du cordon de réchauffeur ou du thermostat.
 - En cours d'utilisation, ne pas laisser le cordon de réchauffeur en contact avec les pièces ou les arêtes vives du véhicule. Ne jamais refermer le capot sur le cordon de réchauffeur.
 - Avant de démarrer le véhicule, débrancher le cordon, remplacer le couvercle de la prise et fixer

(Suite)

Avertissement (Suite)

solidement le cordon.
Maintenir le cordon éloigné
des pièces en mouvement.

- Avant de démarrer le moteur, s'assurer de débrancher le fil électrique et de le ranger tel qu'il était pour le tenir loin des pièces mobiles du moteur, sinon il risque d'être endommagé.

Le temps de branchement du chauffe-liquide de refroidissement dépend de plusieurs facteurs. Demander conseil à un concessionnaire de la région où le véhicule sera stationné.

Prolongation d'alimentation des accessoires

Certains accessoires du véhicule peuvent être utilisés après la coupure du contact.

Les glaces électriques et le toit ouvrant, si le véhicule en est équipé, restent opérationnels jusqu'à 10 minutes ou jusqu'à ce qu'une porte soit ouverte.

Le système infodivertissement continue à fonctionner pendant 10 minutes, jusqu'à ce que la porte du conducteur soit ouverte ou jusqu'à ce que le contact soit mis ou placé sur ACC/ACCESSORY (accessoires).

Changement à la position de stationnement



Avertissement

Il est dangereux de quitter le véhicule si le levier de vitesses n'est pas complètement engagé à la position de stationnement (P) et si le frein de stationnement n'est pas fermement serré. Le véhicule peut rouler. Si vous quittez le véhicule alors que le moteur tourne, le véhicule peut se

(Suite)

Avertissement (Suite)

déplacer soudainement. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même si vous êtes sur un terrain relativement plat, observer les consignes suivantes. Dans le cas d'un véhicule à quatre roues motrices à boîte de transfert avec une position de point mort (N), si la boîte de transfert est au point mort (N), le véhicule est libre de rouler, même si le levier de vitesses est à la position de stationnement (P). S'assurer que la boîte de transfert est en prise. Si vous tractez une remorque, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage* ⇨ 321.

- Maintenir la pédale de frein enfoncée, puis serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement* ⇨ 283.

2. Placer le levier de vitesses en position de stationnement (P) en le tirant vers vous et en le déplaçant le plus haut possible.
3. S'assurer que la boîte de transfert est à une vitesse de marche avant et non au point mort (N).
4. Couper le contact.

Quitter le véhicule en laissant tourner le moteur**Avertissement**

Il peut être dangereux de quitter votre véhicule pendant que le moteur tourne. Votre véhicule pourrait soudainement se déplacer si le levier de vitesses n'est pas parfaitement engagé à la position de stationnement (P) et le frein de stationnement solidement serré.

Si la boîte de transfert de votre véhicule à quatre roues motrices est au point mort (N), le véhicule

(Suite)

Avertissement (Suite)

peut se mettre à rouler même si le levier sélecteur se trouve à la position de stationnement (P). S'assurer donc que la boîte de transfert est engagée dans une vitesse de marche avant et non au point mort (N).

De plus, si vous quittez le véhicule pendant que le moteur tourne, ce dernier risque de surchauffer et même de prendre feu. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Ne jamais quitter le véhicule lorsque le moteur tourne, à moins d'en être absolument obligé.

Si vous devez quitter le véhicule alors que le moteur tourne, s'assurer que le levier de sélection est en position de stationnement (P) et que le frein de stationnement est bien serré. Après avoir déplacé le levier de sélection en position de stationnement (P), maintenir la pédale de frein ordinaire enfoncée.

Ensuite, vérifier si le levier de sélection peut être déplacé hors de la position de stationnement (P) sans d'abord le tirer vers soi. Si tel est le cas, cela signifie que le levier de sélection n'est pas totalement bloqué en position de stationnement (P).

Blocage de couple

Si vous stationnez en pente et que vous n'engagez pas correctement la boîte de vitesses en position P (stationnement), le poids du véhicule peut exercer trop de force sur le cliquet de stationnement de la boîte de vitesses. Il vous sera peut-être difficile de déplacer le levier de sélection hors de la position P (stationnement). C'est ce qu'on appelle le blocage de couple. Pour éviter le blocage de couple, serrer le frein de stationnement, puis déplacer correctement le levier de sélection en position P (stationnement) avant de sortir du véhicule.

Quand vous êtes prêt à reprendre la route, déplacer le levier de sélection hors de la position de stationnement (P) avant de desserrer le frein de stationnement.

Si un blocage de couple survient, il peut être nécessaire de vous faire pousser par un autre véhicule pour remonter légèrement la pente afin de diminuer la pression exercée sur le cliquet de stationnement de la boîte de vitesses. Vous pourrez ensuite déplacer le levier de vitesses hors de la position P (stationnement).

Retrait de la position de stationnement (park)

Ce véhicule est doté d'un système de déverrouillage électronique du levier de sélection. Ce système est conçu pour empêcher le déplacement du levier hors de la position de stationnement (P) à moins que le commutateur d'allumage soit en position on (marche) et que la pédale de frein soit enfoncée.

Le déverrouillage du levier de sélection fonctionne en permanence excepté lorsque la batterie est déchargée ou que sa tension est faible (moins de 9 V).

Si la batterie du véhicule est déchargée ou faible, essayer de la recharger ou de démarrer le moteur à l'aide de câbles. Se reporter à. *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 440.

Pour sortir de la position de stationnement (P) :

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. Déplacer le levier de sélection vers la position désirée.

S'il n'est toujours pas possible de quitter la position de stationnement (P) :

1. Relâcher la pression sur le levier de sélection.
2. Tout en maintenant enfoncée la pédale de freins, pousser complètement le levier de sélection en position de stationnement (P).

3. Déplacer le levier de sélection vers la position désirée.

Si le problème de changement de rapport subsiste, le véhicule doit être réparé dès que possible.

Stationnement au-dessus de matières qui brûlent



Avertissement

Des matières inflammables sont susceptibles de toucher des pièces chaudes du système d'échappement situées sous le véhicule et de s'enflammer. Ne pas se garer sur des papiers, des feuilles, de l'herbe sèche ou d'autres matières inflammables.

Active Fuel Management (gestion active de carburant)

Le moteur V8 de certains véhicules est équipé du système Active Fuel Management (gestion active du carburant). Ce système permet au

moteur de fonctionner avec la totalité des cylindres ou seulement la moitié d'entre eux, selon les situations de conduite.

Lorsque vous avez besoin de moins de puissance, par exemple, à vitesse de croisière constante, le véhicule utilisera la moitié de ses cylindres, permettant ainsi d'économiser du carburant. Si un surcroît de puissance est nécessaire, par exemple, en cas d'accélération après un arrêt, de dépassement ou d'entrée sur une autoroute, le système maintiendra le fonctionnement de tous les cylindres.

Si le véhicule est doté d'une lampe indicatrice Active Fuel Management (gestion active du carburant), se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 187 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 189 pour plus d'informations au sujet de cet écran.

Stationnement prolongé

Il est préférable de ne pas laisser le moteur en marche lorsque le véhicule est stationné. Si le véhicule est laissé en marche, s'assurer qu'il ne puisse pas se déplacer et que l'emplacement de stationnement est suffisamment ventilé.

Voir les rubriques *Changement à la position de stationnement* ⇨ 261 et *Échappement du moteur* ⇨ 265.

Si le véhicule tourne en stationnement avec l'émetteur RKE en dehors du véhicule, il continue à tourner pendant une demi heure au maximum.

Si le véhicule tourne en stationnement avec l'émetteur RKE à l'intérieur du véhicule, il continue à tourner pendant une heure au maximum.

Le véhicule peut s'arrêter plus tôt s'il est stationné en pente, en raison d'un manque de carburant.

La temporisation d'arrêt du moteur se réinitialise si la position de stationnement (P) est désengagée pendant que le véhicule est en marche.

Échappement du moteur



Avertissement

L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO), qui est invisible et inodore. L'exposition au CO peut provoquer une perte de conscience et même la mort.

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer le véhicule si :

- Le véhicule tourne au ralenti dans des zones mal ventilées (garages, tunnels, neige profonde qui peut bloquer la circulation de l'air sous la carrosserie ou dans les tuyaux arrière).
- L'échappement sent mauvais ou émet un bruit étrange ou différent.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Le système d'échappement fuit en raison de la corrosion ou d'un dégât.
- Le système d'échappement a été modifié, endommagé ou réparé de manière incorrecte.
- La carrosserie du véhicule présente des trous ou des ouvertures causés par des dommages ou des modifications après-vente qui ne sont pas complètement bouchés.

Si vous détectez des émanations inhabituelles ou si vous suspectez que des gaz d'échappement pénètrent dans le véhicule :

- Ne conduire qu'avec toutes les glaces complètement abaissées.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Faire réparer le véhicule immédiatement.

Ne jamais garer le véhicule moteur tournant dans un lieu clos tel qu'un garage ou un immeuble sans ventilation d'air frais.

Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement

Il est préférable de ne pas stationner le véhicule en laissant le moteur en marche.

Si vous quittez le véhicule et laissez le moteur en marche, vous devez suivre les bonnes étapes pour vous assurer que le véhicule ne se déplacera pas. Se reporter à *Changement à la position de stationnement* ⇨ 261 et *Échappement du moteur* ⇨ 265.

En cas de stationnement en pente et de traction d'une remorque, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage* ⇨ 321.

Boîte de vitesses automatique

Il existe un témoin électronique de levier de position de boîte de vitesses placé dans le groupe d'instruments. Cet écran s'allume quand le contact est mis ou est sur ACC/ACCESSORY (accessoires).

Il y a plusieurs positions du levier de sélection.



Se reporter à « Sélection de gamme de vitesses » sous la rubrique *Mode manuel* ⇨ 270 ou *Mode manuel* ⇨ 271.

P : Cette position verrouille les roues motrices. Utiliser la position de stationnement (P) en démarrant le moteur parce que le véhicule ne peut se déplacer facilement. En côte, spécialement si le véhicule est

très chargé, vous pourriez constater une augmentation de l'effort nécessaire pour quitter la position de stationnement (P). Se reporter à « verrouillage de couple », sous *Changement à la position de stationnement* ⇨ 261.

Avertissement

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si le levier de sélection n'est pas complètement en position de stationnement (p) avec le frein de stationnement fermement serré. Le véhicule peut rouler.

Ne pas quitter le véhicule lorsque le moteur est en marche. Si vous laissez le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous vous trouvez sur un terrain relativement plat, toujours serrer

(Suite)

Avertissement (Suite)

le frein de stationnement et placer le levier de vitesses en position de stationnement (P). Se reporter à *Changement à la position de stationnement* ⇨ 261 et *Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage* ⇨ 321.



Avertissement

En quatre roues motrices, le véhicule pourra rouler librement — même si le levier de vitesses est à la position P (stationnement) — si la boîte de transfert est à la position N (point mort). Il faut donc s'assurer que la boîte de transfert est engagée sur un rapport de conduite, deux roues motrices High ou quatre roues motrices High ou quatre roues motrices Low — et non pas à la position N (point mort). Se

(Suite)

Avertissement (Suite)

reporter à la rubrique *Changement à la position de stationnement* ⇨ 261.

R : Utiliser cette position pour reculer.

Attention

Le passage en position R (marche arrière) lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule. Passer en position R (marche arrière) uniquement après l'arrêt du véhicule.

Pour déplacer le véhicule d'avant en arrière lorsqu'il est embourbé dans la neige, la glace ou le sable sans endommager la boîte de vitesse, se reporter à *Si le véhicule est coincé* ⇨ 245.

N : Dans cette position, le moteur n'est pas relié aux roues. Pour redémarrer lorsque le véhicule roule déjà, utiliser uniquement le point mort (N).



Avertissement

Passer en vitesse lorsque le moteur tourne à un régime élevé est dangereux. Si le pied ne presse pas fermement la pédale de frein, le véhicule peut se déplacer très rapidement. Il peut en résulter une perte de contrôle et le véhicule peut heurter des personnes ou des objets. Ne pas passer en vitesse lorsque le moteur tourne à haut régime.

Attention

Quitter la position de stationnement (P) ou point mort (N) alors que le moteur tourne à une vitesse élevée peut

(Suite)

Attention (Suite)

endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. S'assurer que le moteur ne tourne pas à vitesse élevée lorsque vous changez de rapport.

Attention

Un message de température élevée de la boîte de vitesses peut s'afficher si le liquide de boîte automatique est trop chaud. Conduire dans ces conditions peut endommager le véhicule. Arrêter le moteur et le faire tourner au ralenti pour refroidir le liquide de boîte automatique. Ce message disparaît quand le liquide de boîte automatique a suffisamment refroidi.

D : C'est la position de conduite normale. Si davantage de puissance est nécessaire pour dépasser, enfoncer la pédale d'accélérateur.

Utiliser la position de marche avant (D) et le mode Traction/remorquage pour tracter une remorque, transporter une charge lourde, conduire dans des côtes raides ou en conditions tout terrain. Passer à une vitesse inférieure si la boîte change trop souvent de vitesse.

La rétrogradation de la boîte de vitesses sur une route glissante peut entraîner un dérapage. Se reporter à « Dérapage », sous *Perte de contrôle* ➔ 235.

Le véhicule possède une fonction de stabilisation de changement de rapport qui ajuste les changements de rapport aux conditions du trajet afin de réduire la fréquence des changements de rapport. Cette fonction de stabilisation est conçue pour déterminer avant un passage au rapport supérieur si le moteur est capable de maintenir la vitesse du véhicule en analysant les

paramètres tels que la vitesse du véhicule, la position du papillon et la charge du véhicule. Si la fonction de stabilisation détermine que la vitesse actuelle du véhicule ne peut être maintenue, la boîte ne passe pas au rapport supérieur mais maintient le rapport en cours. Dans certains cas, ceci peut sembler un retard de changement de rapport alors que la boîte fonctionne normalement.

La boîte de vitesses utilise des commandes adaptatives de changement de rapport. Ces commandes adaptatives comparent en permanence les principaux paramètres de changement de rapport aux changements idéaux préprogrammés enregistrés dans l'ordinateur de la boîte de vitesses. La boîte effectue en permanence des adaptations pour améliorer le rendement du véhicule en fonction de son mode d'utilisation, de la charge du véhicule et des changements de température. Pendant ces commandes adaptatives, le changement des

rapports peut sembler différent étant donné que la boîte de vitesses détermine les meilleurs réglages.

En cas de très basses températures, le changement de vitesses peut être temporisé, permettant des changements de vitesse plus stables jusqu'au réchauffement du moteur. Les changements de vitesse peuvent être davantage perceptibles avec une boîte de vitesses froide. Cette différence est normale.

L : Cette position permet la sélection d'une gamme de rapports adaptés aux circonstances actuelles du trajet. Dans le cas de cette option, se reporter à la description du mode de sélection de gamme, sous *Mode manuel* ⇨ 270 ou *Mode manuel* ⇨ 271.

Attention

Le patinage des roues ou le maintien du véhicule en place sur un plan incliné en utilisant

(Suite)

Attention (Suite)

uniquement la pédale d'accélérateur peut d'endommager la boîte de vitesses. Cette réparation ne serait pas couverte par la garantie du véhicule. Si le véhicule est embourbé, ne pas faire patiner les roues. En arrêtant en côte, vous pouvez utiliser les freins pour immobiliser le véhicule.

Mode normal de freinage en pente

Ce mode est activé lorsque le véhicule est démarré, mais n'est pas activé en mode de sélection de gamme. Il aide à maintenir la vitesse du véhicule désirée lors de la conduite en pente descendante en utilisant le moteur et la boîte de vitesses pour ralentir le véhicule. La première fois que le système s'active pour chaque cycle d'allumage, un message du CIB est affiché.

Pour désactiver ou activer le freinage en pente en mode normal pendant le cycle actuel d'allumage, maintenir enfoncée la touche Tow/Haul (remorquage) pendant cinq secondes. Lorsque la touche est relâchée, le mode demandé change. Un message s'affiche au CIB.

Pour connaître les autres formes de freinage en pente, se reporter à *Mode de remorquage* ⇨ 274 et *Régulateur de vitesse automatique* ⇨ 289.

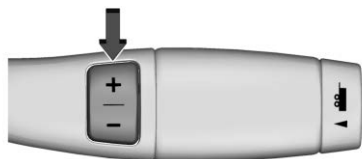
Mode de rétrogradation forcée

La pédale d'accélérateur fournit une rétrogradation supplémentaire après pression grâce à la fonction de rétrogradation forcée.

Son engagement requiert une pression supplémentaire de la pédale à proximité de la fin de sa course.

Mode manuel

Mode de sélection de gamme



Ce mode (option) contribue à commander la boîte de vitesses et la vitesse du véhicule en montagne ou lors de la traction d'une remorque en vous permettant de sélectionner une plage désirée de rapports.

Mode d'emploi :

1. Déplacer le levier de vitesses en position L (mode manuel).
2. Appuyer sur les boutons +/- du sélecteur pour sélectionner la gamme de rapports désirée en fonction des conditions de circulation.

Maintenir enfoncés les boutons +/- du sélecteur de vitesses pour sélectionner la gamme la plus haute ou la plus basse disponible pour la vitesse actuelle du véhicule.

Lorsque le levier de changement de rapport est déplacé de la position D (marche avant) à la position L (mode manuel), un chiffre s'affiche à côté de la lettre L, indiquant la gamme actuelle de la boîte de vitesses.

Ce chiffre représente le rapport le plus élevé que la boîte de vitesses commandera en fonctionnant en mode manuel (L). Tous les rapports inférieurs à ce chiffre sont disponibles. Lorsque les circonstances du trajet changent, la boîte de vitesses peut rétrograder automatiquement. Par exemple, lorsque 5 (5ème) est sélectionné, 1 (1ère) à 5 (5ème) est sélectionné automatiquement par la boîte de vitesses. Cependant, 6 (6ème) ne peut être utilisé avant d'utiliser le bouton plus/moins du levier sélecteur pour changer de gamme.

Lorsque le levier sélecteur est déplacé de la position D (marche avant) à L (mode manuel), une rétrogradation peut se produire. Le rapport en cours pendant le déplacement du levier sélecteur est déplacé de D (marche avant) à L (mode manuel) détermine l'opportunité d'une rétrogradation. Se reporter au tableau qui suit.

Le freinage de rapport n'est pas disponible quand le mode de sélection de gamme est actif. Se reporter à *Mode de remorquage* ➔ 274.

L'utilisation de la fonction de sélection de gamme de vitesses est compatible avec l'utilisation des modes régulateur de vitesse automatique et remorquer/tracter.

Attention

Le patinage des roues ou le maintien du véhicule en place sur un plan incliné en utilisant uniquement la pédale

(Suite)

Attention (Suite)

d'accélérateur peut d'endommager la boîte de vitesses. Cette réparation ne serait pas couverte par la garantie du véhicule. Si le véhicule est embourbé, ne pas faire patiner les roues. En arrêtant en côte, vous pouvez utiliser les freins pour immobiliser le véhicule.

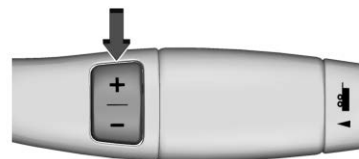
Rapport avant déplacement de la position D (marche avant) à la position L (mode manuel)	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère
Gamme après déplacement de la position D (marche avant) à la position L (mode manuel)	L4	L4	L3	L2	L2	L1

Mode traction réduite

Le mode de fonctionnement en cas de faible adhérence contribue à l'accélération du véhicule lorsque la route est glissante, sur le verglas ou dans la neige. Pendant l'arrêt du véhicule, sélectionner L2 en utilisant le mode sélection de gamme. Ceci limite le couple transmis aux roues et contribue à éviter le patinage des pneus.

Mode manuel

Mode de sélection de gamme



Ce mode (option) contribue à commander la boîte de vitesses et la vitesse du véhicule en montagne ou lors de la traction d'une remorque en vous permettant de sélectionner une plage désirée de rapports.

Mode d'emploi :

1. Déplacer le levier de vitesses en position L (mode manuel).
2. Appuyer sur les boutons +/- du sélecteur pour sélectionner la gamme de rapports désirée en fonction des conditions de circulation.

Maintenir enfoncés les boutons +/- du sélecteur de vitesses pour sélectionner la gamme la plus haute ou la plus basse disponible pour la vitesse actuelle du véhicule.

Lorsque le levier de changement de rapport est déplacé de la position D (marche avant) à la position L (mode manuel), un chiffre s'affiche à côté de la lettre L, indiquant la gamme actuelle de la boîte de vitesses.

Ce chiffre représente le rapport le plus élevé que la boîte de vitesses commandera en fonctionnant en mode manuel (L). Tous les rapports inférieurs à ce chiffre sont disponibles. Lorsque les circonstances du trajet changent, la boîte de vitesses peut rétrograder automatiquement. Par exemple, lorsque 5 (5ème) est sélectionné, 1 (1ère) à 5 (5ème) est sélectionné automatiquement par la boîte de vitesses. Cependant, 6 (6ème) ne peut être utilisé avant d'utiliser le bouton plus/moins du levier sélecteur pour changer de gamme.

Lorsque le levier sélecteur est déplacé de la position D (marche avant) à L (mode manuel), une rétrogradation peut se produire. Le rapport en cours pendant le déplacement du levier sélecteur est déplacé de D (marche avant) à L (mode manuel) détermine l'opportunité d'une rétrogradation. Se reporter au tableau qui suit.

Boîte de vitesses à six rapports

Rapport avant déplacement de la position D (marche avant) à la position L (mode manuel)	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère
Gamme après déplacement de la position D (marche avant) à la position L (mode manuel)	L4	L4	L3	L2	L2	L1

Mode traction réduite

Le mode de fonctionnement en cas de faible adhérence contribue à l'accélération du véhicule lorsque la route est glissante, sur le verglas ou dans la neige. Pendant l'arrêt du véhicule, sélectionner L2 en utilisant le mode sélection de gamme. Ceci limite le couple transmis aux roues et contribue à éviter le patinage des pneus.

Boîte de vitesses à 10 rapports

Rapport avant déplacement de la position D (marche avant) à la position L (mode manuel)	10ème	9ème	8ème	7ème	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère
Gamme après déplacement de la position D (marche avant) à la position L (mode manuel) – Remorquage/transport non engagé	L7	L7	L7	L6	L5	L4	L3	L3	L2	L1
Gamme après déplacement de la position D (marche avant) à la position L (mode manuel) – Remorquage/transport engagé	L7	L7	L6	L5	L4	L3	L3	L3	L2	L1

Le freinage de rapport n'est pas disponible quand le mode de sélection de gamme est actif. Se reporter à *Mode de remorquage* ⇨ 274.

L'utilisation de la fonction de sélection de gamme de vitesses est compatible avec l'utilisation des modes régulateur de vitesse automatique et remorquer/tracter.

Attention

Le patinage des roues ou le maintien du véhicule en place sur un plan incliné en utilisant uniquement la pédale d'accélérateur peut d'endommager la boîte de vitesses. Cette réparation ne serait pas couverte par la garantie du véhicule. Si le véhicule est embourbé, ne pas faire patiner les roues. En arrêtant

(Suite)

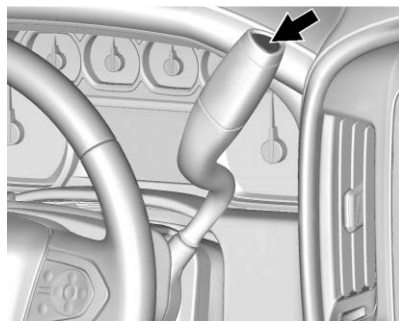
Attention (Suite)

en côte, vous pouvez utiliser les freins pour immobiliser le véhicule.

Mode de remorquage

Le mode Remorquage ajuste la configuration de la boîte de vitesses pour réduire la fréquence des changements de rapports. Cela améliore les performances, la maîtrise du véhicule et le refroidissement de la boîte de vitesses et du moteur lors de la

conduite sur de fortes descentes, d'un remorquage ou du transport de lourdes charges.



Activer et désactiver le mode remorquage en appuyant sur le bouton de la colonne centrale. Quand le mode de remorquage est activé, un témoin s'allume sur le groupe d'instruments.

Voir les rubriques *Témoin de mode de remorquage/transport* ⇨ 181 et *Routes onduleuses et de montagne* ⇨ 243.

Se reporter également à « Mode remorquage » sous *Équipement de remorquage* ⇨ 333.

Freinage en pente en mode remorquage

Le freinage en pente en mode remorquage est seulement activé lorsque le mode remorquage est sélectionné et que le véhicule n'est pas en mode de sélection de gamme. Se reporter à « mode remorquage » détaillé ci-dessus et *Mode manuel* ⇨ 270 ou *Mode manuel* ⇨ 271. Le freinage en pente en mode remorquage aide à maintenir la vitesse de véhicule désirée lors de la conduite dans une pente descendante en utilisant le moteur et la boîte de vitesses pour ralentir le véhicule.

Pour désactiver ou activer le freinage en pente en mode Remorquage pendant le cycle actuel d'allumage, maintenir enfoncée la touche Tow/Haul (remorquage) pendant cinq secondes. Lorsque la touche est relâchée, le mode demandé change. Un message est affiché sur le CIB.

Voir *Équipement de remorquage* ⇨ 333.

Pour connaître les autres formes de freinage en pente, se reporter à *Boîte de vitesses automatique* ⇨ 266 et *Régulateur de vitesse automatique* ⇨ 289.

Systèmes de conduite

Quatre roues motrices

Selon l'équipement, les quatre roues motrices engagent l'essieu avant pour une traction supplémentaire.

Attention

Ne pas conduire sur des routes sèches et lisses en modes 4 ↑ et 4 ↓ (option) pendant une période prolongée. Ces conditions peuvent causer une usure prématurée du groupe motopropulseur du véhicule.

La conduite en ↑ (4 roues motrices gamme haute) ou ↓ (4 roues motrices gamme basse) sur une chaussée propre et sèche peut :

- Provoquer une vibration ressentie dans le système de direction.

- Provoquer une usure prématurée des pneus.
- Provoquer des difficultés de sélection de la boîte de transfert, ainsi qu'un fonctionnement moins silencieux.



Avertissement

Régler la boîte de transfert au point mort (N) risque de faire rouler le véhicule même si la boîte de vitesses est à la position de stationnement (P). Vous ou une autre personne risquez d'être gravement blessé. S'assurer de serrer le frein de stationnement avant de mettre la boîte de transfert au point mort (N). Se reporter à *Frein de stationnement* ⇨ 283.

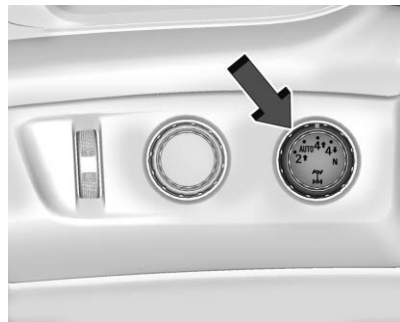
Attention

Un fonctionnement prolongé à grande vitesse en 4 ↓ peut endommager la transmission ou en réduire la durée de vie.

Le bruit et l'à-coup d'engagement en déplaçant le sélecteur entre la position 4 ↓ et la position 4 ↑, ou à partir de la position N (point mort) lorsque le moteur est en marche, est normal.

Le passage en 4 ↓ désactive l'antipatinage et le StabiliTrak/Contrôle de la stabilité électronique (ESC). Se reporter à *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 284.

Boîte de transfert automatique à deux vitesses



Selon l'équipement, utiliser le bouton rotatif de la boîte de transfert proche du volant pour engager ou désengager le mode Quatre roues motrices.

Tous les témoins lumineux clignotent puis s'éteignent momentanément lorsque le contact est mis. Le témoin lumineux qui reste allumé indique l'état de la boîte de transfert.

Si le repère indicateur sur la molette ne correspond pas au témoin lumineux, la molette a très probablement été déplacée alors que le contact était coupé.

Le repère indicateur sur la molette doit être aligné avec le témoin lumineux avant qu'un changement de rapport puisse être commandé. Pour commander un changement de rapport, tourner la molette de la boîte de transfert vers la nouvelle position souhaitée. Le témoin lumineux clignote pour indiquer que le changement est en cours. Lorsque le changement de rapport est effectué, le témoin lumineux de la nouvelle position s'allume. Si la boîte de transfert ne peut pas effectuer un changement de rapport commandé, elle revient à son dernier réglage choisi.

Les paramétrages sont :

N (point mort) : N'utiliser que lorsque le véhicule doit être remorqué. Se reporter à *Remorquage d'un véhicule récréatif*
 ⇨ 445 ou *Remorquage du véhicule*
 ⇨ 445.

2 ↑ (deux roues motrices, gamme haute) : Utiliser pour la conduite sur la plupart des voies et des autoroutes. L'essieu avant n'est pas engagé. Ce réglage offre la meilleure économie de carburant.

AUTO (quatre roues motrices automatique) : Utiliser lorsque les conditions d'adhérence de la chaussée sont variables. En conduisant en position AUTO, l'essieu avant est engagé et la puissance du véhicule est automatiquement transmise aux roues avant et arrière en fonction des conditions de conduite. Ce réglage offre une économie de carburant légèrement inférieure à la position 2 ↑.

Ne pas utiliser le mode AUTO, selon l'équipement, pour stationner sur une pente raide à faible adhérence recouverte par exemple de glace, de neige, de boue ou de gravier. En mode AUTO, seules les roues arrière maintiennent le véhicule pour éviter qu'il glisse lorsqu'il est stationné. Lors d'un

stationnement sur une pente raide, utiliser 4 ↑ pour maintenir les quatre roues engagées.

4 ↑ (quatre roues motrices, gamme haute) : Utiliser cette position lorsqu'une traction supplémentaire est nécessaire, tel que lors de la conduite sur des routes enneigées ou verglacées, lors de la conduite en tout terrain, ou lors du déneigement.

4 ↓ (quatre roues motrices, gamme basse) : Ce réglage engage l'essieu avant et délivre un couple supplémentaire. Choisir 4 ↓ lors de la conduite en tout-terrain dans le sable profond, la boue profonde, ou la neige profonde, et en montant ou descendant des pentes raides.

Le passage en 4 ↓ désactive l'antipatinage et le StabiliTrak/ESC. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 284.

Sélection de la position 4 ↑ ou AUTO (automatique)

Tourner le bouton sur la position 4 ↑ ou AUTO à n'importe quelle vitesse, sauf à partir de la position 4 ↓. Le témoin lumineux clignote pendant la sélection et se stabilise lorsque le rapport est engagé.

Sélection de la position 2 ↑

Tourner le bouton sur 2 ↑ à n'importe quelle vitesse, sauf lors d'un changement de rapport à partir de la position 4 ↓. Le témoin lumineux clignote pendant la sélection et se stabilise lorsque le rapport est engagé.

Sélection de la position 4 ↓

Lorsque la position 4 ↓ est engagée, maintenir la vitesse du véhicule au-dessous de 72 km/h (45 mph).

Pour sélectionner un rapport :

1. Le contact doit être mis et le véhicule doit être arrêté ou se déplacer à moins de 5 km/h

(3 mi/h) avec la boîte de vitesses sur N (point mort). Il est préférable que le véhicule se déplace entre 1,6 et 3,2 km/h (1 à 2 mi/h).

2. Tourner le bouton sur la position 4 ↓. Attendre que le témoin lumineux de position 4 ↓ cesse de clignoter avant de sélectionner un rapport de boîte de vitesses.

Attention

L'engagement d'un rapport de boîte de vitesses avant que le témoin lumineux du mode requis n'ait cessé de clignoter peut endommager la boîte de transfert.

Si un rapport de boîte de vitesses est engagé et/ou que le véhicule se déplace à plus de 5 km/h (3 mi/h), le témoin lumineux 4 ↓ clignote pendant 30 secondes et le changement de rapport ne se fait pas. Après 30 secondes, la boîte de transfert se déplace sur la position

4 ↑. Tourner le bouton sur la position 4 ↑ pour afficher le témoin. Le véhicule se déplaçant à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mi/h), et la boîte de vitesses étant sur la position N (point mort), tenter à nouveau d'engager le rapport.

Pour quitter la position 4 ↓

Pour sélectionner un rapport :

1. Le véhicule doit être arrêté ou se déplacer à moins de 5 km/h (3 mi/h) avec la boîte de vitesses sur N (point mort) et le contact mis. Il est préférable que le véhicule se déplace entre 1,6 et 3,2 km/h (1 à 2 mi/h).
2. Tourner le bouton sur la position 4 ↑, AUTO ou 2 ↑. Attendre que le témoin lumineux de position 4 ↑, AUTO ou 2 ↑ cesse de clignoter avant de sélectionner un rapport de boîte de vitesses.

Attention

L'engagement d'un rapport de boîte de vitesses avant que le témoin lumineux du mode requis n'ait cessé de clignoter peut endommager la boîte de transfert.

Si un rapport de boîte de vitesses est engagé et/ou que le véhicule se déplace à plus de 5 km/h (3 mi/h), le témoin lumineux 4 ↑, AUTO ou 2 ↑ clignote pendant 30 secondes, mais le changement de rapport ne se fait pas. Le véhicule se déplaçant à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mi/h), et la boîte de vitesses étant sur la position N (point mort), tenter à nouveau de changer de rapport.

Passage au point mort (N)

Pour engager le point mort (N) :

1. Garer le véhicule sur une surface plate.

2. Serrer le frein de stationnement, puis enfoncer et maintenir la pédale de frein. Se reporter à *Frein de stationnement* ⇨ 283.
3. Démarrer le véhicule ou mettre le contact.
4. Mettre le levier de vitesses au point mort (N).
5. Embrayer la boîte de transfert à la position 2 ↑.
6. Faire tourner la molette de la boîte de transfert dans le sens horaire sur (point mort) jusqu'à la butée et la maintenir dans cette position jusqu'à ce que le témoin de point mort (N) commence à clignoter. Ceci prend au moins 10 secondes. Ensuite, relâcher lentement la molette vers la position 4 ↓. Le témoin de point mort (N) s'allume quand le passage au point mort (N) est effectué.
7. Le moteur étant en marche, vérifier que la boîte de transfert est sur la position N (point

mort) en engageant la boîte de vitesses sur la position R (marche arrière), engager ensuite la boîte de vitesses sur la position D (marche avant). Aucun mouvement du véhicule ne doit être perceptible lors du déplacement du levier de boîte de vitesses.

8. Couper le moteur et mettre le contact sur la position ACC/ACCESSORY (accessoires).
9. Placer le levier de vitesses en position de stationnement (P). Se reporter à *Remorquage d'un véhicule récréatif* ➔ 445.
10. Couper le contact.

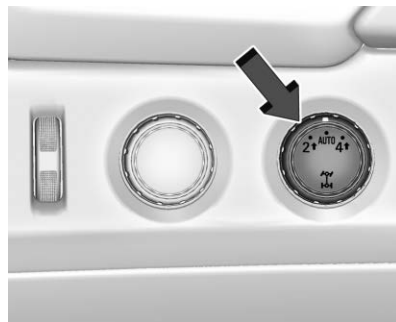
Sortie du point mort (N)

Pour quitter la position de point mort (N) :

1. Serrer le frein de stationnement et appuyer sur la pédale des freins.
2. Mettre le contact sans faire démarrer le moteur.

3. Mettre le levier de vitesses au point mort (N).
4. Tourner le bouton de boîte de transfert sur la position choisie.
Lorsque la boîte de transfert quitte la position de point mort (N), le témoin de point mort (N) s'éteint.
5. Desserrer le frein de stationnement.
6. Démarrer le moteur et passer au rapport de vitesse voulu.

Boîte de transfert automatique à une seule vitesse



Utiliser le bouton de la boîte de transfert, proche du volant, pour engager ou désengager le mode Quatre roues motrices et bénéficier d'une traction supplémentaire.

Tous les témoins lumineux clignotent puis s'éteignent momentanément lorsque le contact est mis. Le témoin lumineux qui reste allumé indique l'état de la boîte de transfert.

Si le repère indicateur sur la molette ne correspond pas au témoin lumineux, la molette a très probablement été déplacée alors que le contact était coupé.

Le repère indicateur sur la molette doit être aligné avec le témoin lumineux avant qu'un changement de rapport puisse être commandé. Pour commander un changement de rapport, tourner la molette de la boîte de transfert vers la nouvelle position souhaitée. Le témoin lumineux clignote pour indiquer que le changement est en cours. Lorsque le changement de rapport est effectué, le témoin lumineux de la nouvelle position s'allume. Si la

boîte de transfert ne peut pas effectuer un changement de rapport commandé, elle revient à son dernier réglage choisi.

Les paramétrages sont :

2 ↑ (deux roues motrices, gamme haute) : Utiliser pour la conduite sur la plupart des voies et des autoroutes. L'essieu avant n'est pas engagé. Ce réglage offre la meilleure économie de carburant.

AUTO (quatre roues motrices automatique) : Utiliser lorsque les conditions d'adhérence de la chaussée sont variables. En conduisant en position AUTO, l'essieu avant est engagé et la puissance du véhicule est automatiquement transmise aux roues avant et arrière en fonction des conditions de conduite. Ce réglage offre une économie de carburant légèrement inférieure à la position 2 ↑.

Ne pas utiliser le mode AUTO pour stationner sur une pente raide à faible adhérence recouverte par exemple de glace, de neige, de

boue, ou de gravier. En mode AUTO, seules les roues arrière maintiennent le véhicule pour éviter qu'il glisse lorsqu'il est stationné. Lors d'un stationnement en pente raide, utiliser 4 ↑ pour maintenir les quatre roues engagées.

4 ↑ (quatre roues motrices, gamme haute) : Utiliser cette position lorsqu'une traction supplémentaire est nécessaire, tel que lors de la conduite sur des routes enneigées ou verglacées, lors de la conduite en tout terrain, ou lors du déneigement.

Sélection de la position 4 ↑ ou AUTO (automatique)

Tourner le bouton sur la position 4 ↑ ou AUTO. Cela peut être effectué à n'importe quelle vitesse. Le témoin lumineux clignote pendant la sélection. Il se stabilise lorsque le rapport est engagé.

Sélection de la position 2 ↑

Tourner le bouton sur la position 2 ↑. Cela peut être effectué à n'importe quelle vitesse. Le témoin lumineux clignote pendant la sélection. Il se stabilise lorsque le rapport est engagé.

Freins

Système de freinage antiblocage (ABS)

Ce véhicule est équipé d'un système de freinage antiblocage (ABS). Ce système de freinage antiblocage est un système perfectionné de freinage électronique contribuant à éviter un dérapage à la suite d'un freinage.

Lorsque le véhicule commence à rouler, l'ABS se vérifie lui-même. Un bruit de moteur ou un déclic momentané peut se faire entendre pendant cette vérification et on peut même constater un léger mouvement de la pédale de frein. Ceci est normal.



En cas de défaillance de l'ABS, ce témoin restera allumé. Se reporter à *Témoin de système de freinage antiblocage* ⇨ 181.

En roulant en sécurité sur une chaussée humide, s'il devient nécessaire de freiner brusquement et de continuer à freiner pour éviter un obstacle imprévu, un ordinateur détecte que les roues tournent moins vite. Si une roue est sur le point d'arrêter de tourner, l'ordinateur actionne séparément les freins de chaque roue.

L'ABS peut modifier la pression des freins sur chaque roue, selon les besoins, plus vite que ne pourrait le faire le conducteur. Ceci peut permettre de contourner un obstacle tout en freinant fort.

Lors d'un freinage, l'ordinateur continue à recevoir des mises à jour sur la vitesse des roues et contrôle la pression de freinage en fonction de ces données.

Se rappeler que l'ABS ne modifie pas le temps nécessaire à la pose du pied sur la pédale de frein et ne

diminue pas toujours la distance d'arrêt. Si vous suivez de trop près le véhicule devant vous, vous n'aurez pas le temps de freiner si ce véhicule ralentit ou s'arrête soudainement. La distance séparant votre véhicule des autres doit être suffisante pour vous permettre de vous arrêter, même si votre véhicule est équipé d'un ABS.

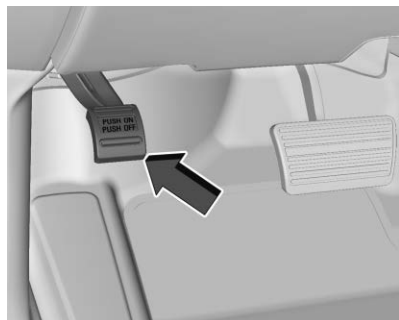
Utilisation de l'ABS

Ne pas pomper les freins. Tenir la pédale de frein solidement enfoncée et laisser le dispositif d'antiblocage travailler. Vous pouvez entendre fonctionner la pompe ou le moteur du système de freinage antiblocage et ressentir une pulsation de la pédale de freinage. C'est normal.

Freinage d'urgence

L'ABS vous permet de braquer les roues et freiner en même temps. Dans de nombreuses situations d'urgence, le fait de pouvoir diriger le véhicule sera plus utile que le meilleur des freinages.

Frein de stationnement



Pour serrer le frein de stationnement, maintenir la pédale des freins ordinaires enfoncée, puis enfoncer la pédale du frein de stationnement.

Si le contact est mis, le témoin du système de freinage s'allumera. Se reporter à la rubrique *Témoin du système de freinage* ⇨ 180.

Attention

Conduire alors que le frein de stationnement est serré peut causer la surchauffe du système de freinage et de l'usure prématurée ou des dommages aux pièces du système. S'assurer que le frein de stationnement est complètement desserré et que le témoin du frein est éteint avant de conduire.

Pour desserrer le frein de stationnement, maintenir la pédale de freinage ordinaire enfoncée, puis enfoncer brièvement la pédale du frein de stationnement jusqu'à sentir le relâchement de la pédale. Retirer lentement le pied de la pédale de frein de stationnement. Si le frein de stationnement n'est pas desserré lorsque vous commencez à conduire, un message s'affiche sur le CIB et un carillon retentit pour vous avertir que le frein de stationnement est encore serré.

Aide au freinage

Le système d'assistance au freinage conçu pour aider le conducteur lors d'un arrêt ou d'un ralentissement du véhicule en cas d'urgence. Ce système utilise le module de commande hydraulique des freins du système de stabilité pour compléter le système d'assistance des freins lorsque le conducteur a enfoncé rapidement et avec force la pédale de frein afin de ralentir ou arrêter rapidement le véhicule. Le module de commande hydraulique des freins du système de stabilité augmente la pression des quatre freins du véhicule jusqu'à ce que l'ABS soit activé. De légères trépidations de la pédale de frein sont normales et le conducteur doit continuer à appuyer sur la pédale lorsque les conditions l'exigent. Le système d'assistance au freinage se désengage automatiquement lorsque la pédale de frein est relâchée ou que la pression sur la pédale de frein diminue rapidement.

Aide au démarrage sur pente

Les véhicules équipés du système StabiliTrak possèdent une fonction d'aide au démarrage en côte (HSA), qui peut être utile lorsque le véhicule est arrêté dans une pente. Cette caractéristique est conçue pour empêcher le véhicule de rouler, soit vers l'avant soit vers l'arrière, lorsqu'il est sur un départ. Une fois que le conducteur a arrêté le véhicule et qu'il l'immobilise dans une pente, le système HSA s'active automatiquement. Pendant la période de transition entre le moment où le conducteur relâche la pédale de frein et commence à accélérer pour démarrer dans une pente, le système HSA maintient la

pression de freinage pendant un maximum de deux secondes pour empêcher le véhicule de se déplacer. Les freins se desserrent automatiquement lorsque la pédale d'accélération est enfoncée à l'intérieur des deux secondes allouées. Si le véhicule est équipé du système de commande intégrée du frein de remorque (ITBC), le système HSA peut aussi serrer les freins de remorque. Le système ne s'active pas si le véhicule est en marche avant (D) et fait face au bas de la pente ou si le véhicule est en marche arrière (R) et fait face au haut de la pente. Lorsqu'un véhicule est chargé ou tire une remorque, il se peut, dans des pentes de moins de 5 % de déclivité, que le système HSA s'active.

Systèmes de commande de suspension

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique

Fonctionnement du système

Le véhicule est équipé d'un système antipatinage (TCS) et StabiliTrak^{MD}, un système de contrôle électronique de la stabilité. Ces systèmes contribuent à limiter le patinage des roues et aident le conducteur à garder le contrôle, spécialement sur des routes glissantes.

La fonction TCS s'active en cas de détection du patinage ou d'un début de perte d'adhérence de l'une des roues motrices. Lorsque ceci arrive, la fonction TCS applique les freins aux roues qui patinent et réduit la puissance du moteur pour limiter le patinage.

StabiliTrak est activé lorsque le véhicule détecte une différence entre la trajectoire prévue et la

direction que le véhicule est en train de prendre. StabiliTrak applique de manière sélective une pression de freinage sur l'un des freins de roue du véhicule pour aider le conducteur à diriger le véhicule dans la direction voulue. Le dispositif anti-louvoiement (TSC) s'active automatiquement au démarrage du véhicule. Se reporter à *Commande de roulis de remorque* ⇨ 343.

Si le régulateur automatique de vitesse est utilisé et si l'antipatinage ou la fonction StabiliTrak commence à limiter le patinage, le régulateur de vitesse automatique est désengagé. Le régulateur de vitesse automatique peut être remis en fonction lorsque l'état de la chaussée le permet.

Les deux systèmes sont mis en fonction automatiquement lorsque le véhicule démarre et commence à rouler. Les systèmes peuvent s'entendre ou se percevoir pendant le fonctionnement ou pendant les vérifications de diagnostic. Ceci est normal et ne signifie pas l'existence d'un problème du véhicule.

Il est recommandé de laisser les deux systèmes en fonction pendant les trajets normaux, mais il peut s'avérer nécessaire de désactiver la fonction TCS si le véhicule est embourbé dans le sable, la boue, la glace ou la neige. Se reporter à *Si le véhicule est coincé* ⇨ 245 et à la description de la désactivation et de l'activation de système, plus loin dans ce chapitre.

Lorsque la boîte de transfert est sur quatre roues motrices gamme basse, le système de stabilité est automatiquement désactivé,  s'allume et le message correspondant s'affiche sur le CIB. Dans ce cas, la commande de traction asservie et le StabiliTrak sont automatiquement désactivés.



La lampe indicatrice des deux systèmes se trouve dans le groupe d'instruments. Cette lampe :

- Clignote lorsque la fonction TCS limite le patinage des roues.
- Clignote lorsque la fonction StabiliTrak est activée.
- S'allume et reste allumé lorsqu'un système ne fonctionne pas.

Si un système ne s'allume pas ou n'est pas activé, un message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB) et  s'allume et reste allumé pour signaler que le système est désactivé et n'aide pas le conducteur à maintenir le contrôle. Le véhicule peut rouler mais la conduite doit être adaptée en conséquence.

Si  s'allume et reste allumé :

1. Arrêter le véhicule.
2. Couper le moteur et attendre 15 secondes.
3. Démarrer le moteur.

Conduire le véhicule. Si  s'allume et reste allumé, le véhicule peut exiger davantage de temps pour diagnostiquer le problème. Si la situation persiste, consulter votre concessionnaire.

Désactivation et activation du système



Le bouton du TCS et du StabiliTrak est sur le tableau de bord à gauche du volant.

Attention

Ne pas freiner ou accélérer fortement à plusieurs reprises quand le TCS est hors fonction. La transmission du véhicule peut être endommagée.

Pour désactiver le TCS uniquement, presser et relâcher . Le témoin de désactivation de l'antipatinage  s'affiche dans le groupe d'instruments. Le message approprié s'affiche sur le CIB. Pour réactiver le TCS, presser et relâcher . Le témoin de désactivation de l'antipatinage  affiché sur le groupe d'instruments s'éteint.

Si le TCS limite le patinage des roues lorsque  est enfoncé, le système n'est pas mis hors fonction avant l'arrêt du patinage des roues.

Pour désactiver le TCS et le StabiliTrak, appuyer sur  et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que le témoin de désactivation d'antipatinage  et le témoin d'arrêt (OFF)  du StabiliTrak s'allument et restent allumés dans le groupe d'instruments, puis le message approprié s'affiche sur le CIB.

Pour réactiver le TCS et le StabiliTrak, appuyer sur  et le relâcher. Le témoin de désactivation

de traction  et le témoin OFF (désactivation) du StabiliTrak  dans le groupe d'instruments s'éteignent.

La fonction StabiliTrak est activée automatiquement si le véhicule dépasse 56 km/h (35 mi/h). La commande de traction reste désactivée.

Le véhicule possède un dispositif anti-louvoiement (TSC) et une aide au démarrage en côte (HSA). Se reporter à *Commande de roulis de remorque* ⇨ 343 ou *Aide au démarrage sur pente* ⇨ 284.

L'ajout d'accessoires peut avoir un impact négatif sur le rendement du véhicule. Se reporter à *Accessoires et modifications* ⇨ 349.

Aide au démarrage en côte (HDC)

Selon l'équipement, la commande en descente (HDC) règle et maintient la vitesse du véhicule dans les descentes en marche avant ou en marche arrière. Le

commutateur de HDC se trouve sur le bloc central, sous les commandes de climatisation.

Appuyer sur  pour activer ou désactiver la fonction HDC. La vitesse du véhicule doit être inférieure à 50 km/h (31 mi/h).



Une fois activé, le témoin de HDC s'affiche sur le groupe d'instruments.

Un témoin de HDC clignotant indique que le système applique activement les freins pour maintenir la vitesse du véhicule. La HDC peut maintenir une vitesse du véhicule entre 1 et 30 km/h (1 à 19 mi/h) sur des pentes supérieures ou égales à 10%.

Un bruit provenant du module de commande des freins hydrauliques est normal lorsque la HDC est active.

Lorsque la fonction HDC est activée, la vitesse initiale de HDC est réglée sur la vitesse de conduite actuelle. Elle peut être augmentée ou diminuée en appuyant sur +RES ou SET- sur le volant, ou en appuyant sur la pédale d'accélérateur ou de frein. Cette vitesse modifiée devient la nouvelle vitesse sélectionnée.

La fonction HDC reste activée entre 30 et 60 km/h (19 et 37 mi/h). Cependant, la vitesse du véhicule ne peut être réglée ou maintenue dans cette plage. La HDC est désactivée automatiquement si la vitesse du véhicule dépasse 80 km/h (50 mi/h) ou 60 km/h (37 mi/h) pendant au moins 30 secondes.

 doit être à nouveau enfoncé pour réactiver la HDC. La HDC peut se désactiver après une période d'utilisation prolongée. Dans ce cas, la HDC met du temps à se refroidir.

La durée d'activation de la HDC dépend des conditions de la route, de la pente, de la vitesse définie, de la charge du véhicule et de la température extérieure.

Lorsque la fonction est activée, si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (19 mi/h) et inférieure à 60 km/h (37 mi/h), un message s'affiche sur le CIB.

Commande de suspension magnétique

Le véhicule peut être équipé d'un système d'amortissement semi-actif appelé Magnetic Ride Control^{MD}. Cette fonction améliore le confort et la maniabilité dans des circonstances variées d'occupation et de chargement du véhicule.

Le Magnetic Ride Control est entièrement automatique et utilise un contrôleur informatique pour surveiller continuellement la vitesse du véhicule, la position entre les roues et la carrosserie, la plongée/remontée et la position de la direction du véhicule. Le contrôleur

envoi ensuite des signaux à chaque amortisseur pour régler indépendamment le niveau d'amortissement afin d'obtenir une suspension optimale.

Le système Magnetic Ride Control interagit également avec le mode de remorquage qui, une fois activé, contrôle mieux les amortisseurs. Ce contrôle supplémentaire améliore la conduite et la tenue de route quand le véhicule est chargé ou quand il tire une remorque. Se reporter à « Mode de remorquage » sous *Équipement de remorquage* ➔ 333.

Essieu arrière verrouillable

Les véhicules à pont arrière verrouillable offrent une traction supplémentaire sur la neige, la boue, la glace, le sable et le gravier. L'essieu fonctionne la plupart du temps comme un essieu normal, mais lorsque la traction est faible, ce dispositif permet à la roue arrière ayant le plus de traction de faire rouler le véhicule.

Correcteur d'assiette automatique

La suspension arrière avec correcteur d'assiette automatique (ALC) est disponible sur les véhicules légers et fait partie du système de suspension Magnetic Ride Control (option). L'ALC peut également être disponible comme fonction indépendante.

Ce type de correcteur d'assiette est complètement automatique et offrira une position de suspension plus égale de même qu'une meilleure tenue de route dans diverses conditions de charge et de nombre de passagers. Un compresseur d'air raccordé aux amortisseurs arrière montera ou baissera l'arrière du véhicule pour garder la hauteur de véhicule appropriée. Le système est activé lorsque la clé de contact est mis et règle automatiquement la hauteur du véhicule par la suite. Le système peut libérer de l'air (baisser la hauteur du véhicule) pendant une durée maximale de 10 minutes après avoir coupé le contact. Il est

possible que vous entendiez le fonctionnement du compresseur d'air lorsqu'il règle la hauteur.

Si vous utilisez un attelage répartiteur de charge, il est conseillé de permettre aux amortisseurs de se gonfler pour corriger la hauteur du véhicule avant de régler l'attelage.

Régulateur de vitesse

Régulateur de vitesse automatique

Avertissement

L'utilisation du régulateur automatique de vitesse peut être dangereuse lorsque vous ne pouvez pas conduire en toute sécurité à une vitesse constante. Ne pas utiliser le régulateur de vitesse automatique sur des routes sinueuses ou dans des conditions de circulation dense.

Il peut être dangereux d'utiliser le régulateur automatique de vitesse sur des routes glissantes, car des changements rapides d'adhérence des pneus peuvent causer un glissement excessif des roues, et vous pourriez perdre le contrôle du véhicule. Ne pas utiliser le régulateur automatique de vitesse sur les routes glissantes.

Le régulateur de vitesse permet de maintenir une vitesse supérieure ou égale à 40 km/h (25 mi/h) sans avoir à laisser le pied sur l'accélérateur. Le régulateur de vitesse ne fonctionne pas à des vitesses inférieures à 40 km/h (25 mi/h).

Si vous freinez, le régulateur de vitesse se désengage.

Pour une explication de l'interaction du régulateur de vitesse avec le mode de sélection de gamme et les systèmes de remorquage et de freinage en pente, voir «Freinage en pente en mode de remorquage » sous *Mode de remorquage* ⇨ 274.

Si le véhicule est équipé du StabiliTrak et le système commence à limiter le patinage des roues, le régulateur de vitesse se désengage automatiquement. Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 284. Si une alerte de collision se produit lorsque le régulateur de vitesse est activé, le régulateur de vitesse se désactive. Se reporter à *Système d'alerte de collision avant* ⇨ 305. Lorsque l'état de la route

permet de l'utiliser à nouveau sans danger, il peut être remis en fonction.



 : Appuyer pour activer ou désactiver le système. Un témoin blanc s'affiche au groupe d'instruments lorsque le régulateur de vitesse est activé.

RÉGLAGE- : Appuyer brièvement pour sélectionner la vitesse et activer le régulateur de vitesse automatique. Si le régulateur de vitesse est déjà actif, utiliser la fonction pour diminuer la vitesse du véhicule.

+RES (reprise) : Si une vitesse de consigne est mémorisée, appuyer pour reprendre cette vitesse ou appuyer et maintenir enfoncé pour accélérer. Si le régulateur de vitesse est déjà actif, l'utiliser pour augmenter la vitesse du véhicule.

 : Presser pour désactiver le régulateur de vitesse sans effacer les paramètres de la vitesse de la mémoire.

Réglage du régulateur de vitesse

Si  est activé quand il n'est pas utilisé, SET- ou +RES pourrait être pressée et activer le régulateur.

Laisser le bouton du régulateur  désactivé lorsque le régulateur de vitesse n'est pas utilisé.

Le témoin du régulateur automatique de vitesse dans le groupe d'instruments s'allume en vert après que le régulateur de vitesse a été réglé à la vitesse voulue.

1. Appuyer sur  pour activer le régulateur de vitesse.

2. Accélérer jusqu'à la vitesse désirée.
3. Presser puis relâcher SET-. La vitesse sélectionnée s'affiche brièvement au groupe d'instruments.
4. Relever votre pied de l'accélérateur.

Le témoin du régulateur de vitesse automatique du groupe d'instruments devient vert après que le régulateur de vitesse a été réglé à la vitesse désirée. Se reporter à *Combiné d'instruments* ⇨ 167.

Reprise d'une vitesse mémorisée

Si le régulateur de vitesse est réglé à la vitesse voulue et que vous freinez ou que  est pressé, le régulateur de vitesse est désengagé, mais il n'efface pas la vitesse réglée de la mémoire.

Une fois que la vitesse atteint environ 40 km/h (25 mi/h) ou plus, appuyer brièvement sur +RES. Le véhicule revient à sa vitesse réglée précédente.

Accélération au moyen du régulateur de vitesse

Si le régulateur de vitesse est déjà activé :

- Maintenir enfoncé +RES au volant jusqu'à ce que le véhicule accélère jusqu'à la vitesse désirée, puis relâcher.
- Pour augmenter la vitesse du véhicule par petits incréments, appuyer brièvement sur +RES. À chaque pression, le véhicule accélère d'environ 1 km/h (1 mi/h).

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir *Combiné d'instruments* ⇨ 167. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Décélération au moyen du régulateur de vitesse

Si le régulateur de vitesse est déjà activé :

- Presser et maintenir SET– jusqu'à ce que la vitesse inférieure désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour ralentir par petits incréments, appuyer brièvement sur SET–. À chaque pression, le véhicule ralentit d'environ 1 km/h (1 mi/h).

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir *Combiné d'instruments* ⇨ 167. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Dépassement d'un véhicule avec le régulateur de vitesse

Utiliser la pédale d'accélérateur pour augmenter la vitesse du véhicule. En relâchant le pied de la pédale, le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse de croisière précédemment sélectionnée. Tout en appuyant sur

la pédale d'accélérateur ou peu après l'avoir relâchée pour désactiver le régulateur automatique de vitesse, une brève pression sur SET– rétablit le régulateur de vitesse automatique à la vitesse actuelle du véhicule.

Utilisation du régulateur de vitesse en côte

Le comportement du régulateur automatique de vitesse dans les côtes dépend de la vitesse du véhicule, de la charge et de la déclivité des côtes. Lorsque le véhicule monte des côtes abruptes, il peut être nécessaire d'appuyer sur la pédale d'accélérateur pour maintenir la vitesse du véhicule. Lorsque le véhicule descend, le freinage en pente de la régulation automatique de vitesse aide à maintenir la vitesse sélectionnée par le conducteur.

Le freinage en pente de la régulation automatique de vitesse est activé lorsque le véhicule est démarré et que le régulateur automatique de vitesse est activé. Il n'est pas activé en mode de

sélection de gamme. Il aide à maintenir la vitesse du véhicule sélectionnée par le conducteur lors de la conduite sur une pente descendante en utilisant le moteur et la boîte de vitesses pour ralentir le véhicule.

Pour activer et désactiver le mode de freinage en pente de la régulation automatique de vitesse dans le cycle d'allumage en cours, maintenir le bouton de remorquage enfoncé pendant cinq secondes. Un message du CIB s'affiche.

Pour connaître les autres formes de contrôle de descente, se reporter à *Aide au démarrage en côte (HDC)* ⇨ 286, *Boîte de vitesses automatique* ⇨ 266 et *Mode de remorquage* ⇨ 274.

Arrêt du régulateur de vitesse

Il existe quatre façons de désactiver le régulateur de vitesse :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein.
- Appuyer sur .

- Mettre le levier de vitesses au point mort (N).
- Pour désactiver le régulateur de vitesse automatique, appuyer sur .

Effacement de la mémoire du régulateur de vitesse

Appuyer sur le bouton , ou couper le contact, pour effacer la vitesse réglée du régulateur de vitesse de la mémoire.

Régulateur de vitesse à commande adaptative

Si le véhicule est équipé d'un régulateur de vitesse adaptatif (ACC), ce système permet de régler la vitesse du régulateur de vitesse automatique et l'écart entre les véhicules. L'ACC utilise une caméra et des capteurs radars pour détecter d'autres véhicules. Se reporter à *Énoncé de fréquence radio* ⇨ 496. L'écart entre les véhicules constitue le délai (ou la distance) entre votre véhicule et un véhicule détecté devant vous, dans la même

direction. Si aucun véhicule n'est détecté, l'ACC fonctionne comme un régulateur de vitesse automatique ordinaire.

Si un véhicule est détecté, l'ACC peut augmenter la vitesse du véhicule ou appliquer un freinage modéré léger pour maintenir l'écart sélectionné. Pour débrayer le régulateur de vitesse, appliquer les freins. Si le système de traction asservie (TCS) est activé pendant que l'ACC est en fonction, ce dernier peut se désengager automatiquement. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 284. Lorsque les conditions routières permettent le fonctionnement sécuritaire de l'ACC, l'ACC peut être réactivé.

La fonction ACC ne s'engage pas si la fonction TCS ou le système de contrôle de la stabilité électronique est désactivé.



Avertissement

L'ACC a une capacité de freinage limitée et peut ne pas avoir le temps de ralentir suffisamment le véhicule pour éviter une collision avec un autre véhicule devant vous. Cela peut se produire lorsque des véhicules freinent brusquement ou s'arrêtent ou pénètrent sur votre voie. Voir aussi « Alerte du conducteur » dans cette section. Votre attention complète est toujours requise quand vous conduisez et vous devez être prêt à intervenir et à freiner. Voir *Conduite défensive* ⇨ 233.



Avertissement

La fonction ACC ne détecte pas ou ne freine pas devant les enfants, les piétons, les animaux ou d'autres objets.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Ne pas utiliser la fonction ACC lorsque :

- Sur les routes sinueuses et montagneuses ou quand les capteurs sont bloqués par de la neige, de la glace ou de la saleté. Le système peut ne pas détecter un véhicule roulant devant. Maintenir propre tout l'avant du véhicule.
- La visibilité est faible, par exemple dans le brouillard, sous la pluie ou la neige. Le rendement du système ACC est limité dans ces conditions.
- Sur les routes glissantes, ou des changements rapides d'adhérence des pneus peuvent entraîner un dérapage excessif des roues.



 : Appuyer pour mettre le système en position de marche ou d'arrêt. L'indicateur devient blanc au groupe d'instruments lorsque la fonction ACC est tournée en position de marche.

RÉGLAGE- : Appuyer brièvement pour sélectionner la vitesse et activer l'ACC. Si le régulateur de vitesse automatique est déjà engagé, utiliser la fonction pour diminuer la vitesse du véhicule.

+RES (reprise) : Appuyer brièvement pour reprendre la vitesse sélectionnée précédemment ou la maintenir pour accélérer.

Si l'ACC est déjà engagé, l'utiliser pour augmenter la vitesse du véhicule.

 : Appuyer pour désactiver l'ACC sans effacer la vitesse sélectionnée.

 : Appuyer sur cette commande pour sélectionner un temps d'écart de suivi (ou une distance) pour l'ACC : Far, Medium ou Near (loin, moyen ou proche).

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir *Combiné d'instruments* ⇨ 167. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Réglage du régulateur de vitesse adaptatif

Si  est en marche quand il n'est pas utilisé, il pourrait être pressé et activer le régulateur involontairement. Laisser  désactivé lorsque le régulateur de vitesse n'est pas utilisé.

Sélectionner la vitesse désirée pour le régulateur. Il s'agit de la vitesse du véhicule quand aucun véhicule n'est détecté sur le chemin.

Le régulateur de vitesse adaptatif ne se règle pas et n'effectue pas de reprise à des vitesses inférieures à 25 km/h (16 mph).

Pour régler l'ACC :

1. Appuyer sur .
2. Accélérer jusqu'à la vitesse désirée.
3. Presser et relâcher SET– (RÉGLAGE).
4. Relever votre pied de l'accélérateur.

Après son réglage, l'ACC peut immédiatement appliquer les freins si un véhicule détecté à l'avant est plus proche que l'écart de suivi sélectionné.



Le témoin ACC s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB) au groupe d'instruments. Lorsque la fonction ACC est active, le témoin devient vert.

Respecter les limites de vitesse, les vitesses des véhicules alentours et les conditions météo lors du choix de la vitesse du régulateur.

Reprise d'une vitesse mémorisée

Si l'ACC est réglé à la vitesse voulue et que vous freinez, il est désengagé, mais il n'efface pas la vitesse réglée de la mémoire.

Pour commencer à réutiliser l'ACC, appuyer sur +RES sur le volant. Le véhicule revient à la vitesse réglée précédemment.

Accélération lorsque l'ACC fonctionne à une vitesse réglée

Effectuer l'une des actions suivantes :

- Utiliser l'accélérateur pour atteindre une vitesse plus élevée. Appuyer sur SET– (réglage). Le relâcher ainsi que l'accélérateur. La vitesse de croisière est maintenant plus élevée.

Lorsque la pédale d'accélérateur est actionnée, l'ACC ne freine pas car il est neutralisé. Le témoin ACC devient bleu sur le tableau d'instruments et l'affichage tête haute, selon l'équipement.

- Presser et maintenir le bouton +RES (reprise) jusqu'à ce que la vitesse désirée s'affiche, puis le relâcher.
- Pour augmenter la vitesse du véhicule par petits incréments, appuyer brièvement sur +RES. À chaque pression, la vitesse du véhicule augmente jusqu'au

repère suivant supérieur de 1 km/h (1 mi/h) du compteur de vitesse.

- Pour augmenter la vitesse par plus grands incréments, appuyer sur +RES et le maintenir brièvement. À chaque pression, la vitesse du véhicule monte jusqu'au repère suivant supérieur de 5 km/h (5 mi/h) du compteur de vitesse.

Quand il est déterminé qu'il n'existe pas de véhicule à l'avant ou que le véhicule en avant est derrière l'écart de suivi sélectionné, la vitesse du véhicule augmente jusqu'à la vitesse sélectionnée.

Décélération lorsque l'ACC fonctionne à une vitesse réglée

Effectuer l'une des actions suivantes :

- Utiliser le frein pour atteindre la vitesse souhaitée. Relâcher la pédale de frein et appuyer sur SET- . Le véhicule roule à la vitesse inférieure réglée.

- Presser et maintenir SET- jusqu'à ce que la vitesse inférieure désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour réduire la vitesse du véhicule par petits incréments, appuyer brièvement sur SET- . À chaque pression, la vitesse du véhicule descend jusqu'au repère suivant inférieur de 1 km/h (1 mi/h) du compteur de vitesse.
- Pour diminuer la vitesse par plus grands incréments, appuyer sur SET- et le maintenir brièvement. À chaque pression, la vitesse du véhicule descend jusqu'au repère suivant inférieur de 5 km/h (5 mi/h) du compteur de vitesse.

Sélection de l'écart de distance de suivi

Quand un véhicule plus lent est détecté à l'avant dans l'écart de suivi sélectionné, l'ACC ajuste la vitesse du véhicule et tente de maintenir l'écart de distance sélectionné.

Appuyer sur  au volant pour régler l'écart de suivi. Lorsqu'il est enfoncé, le réglage de l'écart actuel s'affiche brièvement sur le groupe d'instruments. Les pressions suivantes déplacent le bouton  à trois positions : éloigné, moyen ou proche. Le réglage de l'écart sera maintenu jusqu'à ce qu'il soit changé.

Dans la mesure où chaque réglage d'écart correspond à une durée de suivi (Far, Medium ou Near (loin, moyen ou proche)), la distance d'écart varie en fonction de la vitesse du véhicule. Plus le véhicule roule vite, plus votre véhicule restera éloigné de celui roulant devant vous. Tenir compte du trafic et des conditions météo lors de la sélection de l'écart de suivi. La gamme d'écarts sélectionnables peut ne pas convenir pour tous les conducteurs et toutes les conditions de circulation.

Le changement de réglage d'écart change automatiquement la sensibilité de durée d'alerte (Far, Medium ou Near (loin, moyen ou

proche)) ou la fonction d'alerte de collision avant (FCA). Se reporter à *Système d'alerte de collision avant* ➔ 305.

Alerte du conducteur



Si la fonction ACC est engagée, l'action du conducteur peut s'avérer nécessaire lorsque la fonction ACC ne peut appliquer un freinage suffisant en raison de l'approche trop rapide d'un véhicule.

Quand cette condition survient, six témoins rouges clignotent sur le pare-brise et soit huit bips retentissent depuis l'avant, soit les deux côtés du siège d'alerte de sécurité vibreront cinq fois. Voir « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule* ➔ 198.

Voir *Conduite défensive* ➔ 233.

Se rapprocher d'un véhicule et le suivre



Le témoin de véhicule à l'avant se trouve dans le groupe d'instruments.

Le témoin indiquant qu'un véhicule se trouve devant n'apparaît que lorsqu'un véhicule circulant dans la même direction est détecté sur votre trajectoire.

Si ce témoin n'apparaît pas, l'ACC ne réagira pas ou ne freinera pas en fonction des véhicules roulant devant.

L'ACC ralentit automatiquement le véhicule et règle ensuite votre vitesse afin de suivre le véhicule précédent à l'écart de suivi préréglé. Votre vitesse augmente ou diminue pour s'adapter au véhicule devant vous mais ne dépasse jamais la vitesse réglée. Un freinage modéré

peut être appliqué, au besoin. Lorsque le freinage est activé, vos feux stop s'allument. Le freinage automatique peut sembler différent de ce qu'il est lorsque vous freinez manuellement. Ceci est normal.

Objets stationnaires ou extrêmement lents

Avertissement

L'ACC peut ne pas détecter et réagir face à des véhicules arrêtés ou lents devant vous. Par exemple, le système peut ne pas freiner pour un véhicule qu'il n'a jamais détecté en mouvement. Ceci est possible dans un trafic embouteillé ou lorsqu'un véhicule apparaît subitement à l'avant en changeant de voie. Votre véhicule peut ne pas s'arrêter et provoquer un accident. Faire preuve de prudence avec l'ACC. Votre attention complète est toujours requise quand vous conduisez et vous devez être prêt à intervenir et à freiner.

Désengagement automatique de l'ACC

L'ACC se désengage automatiquement et vous devrez actionner manuellement les freins pour ralentir le véhicule si :

- La vitesse de votre véhicule devient inférieure à la vitesse minimum de 16 km/h (10 mi/h).
- Les capteurs sont bloqués.
- Le système de commande de traction (TCS) pour le système de contrôle de la stabilité électronique été activé ou désactivé.
- Le radar signale par erreur un blocage en roulant dans une zone désertique ou éloignée sans aucun autre véhicule ou objet sur le bord de la route. Un message sur le CIB peut s'afficher pour indiquer que l'ACC est temporairement indisponible.
- Le système est défectueux.

Un message s'affiche au CIB indiquant que la régulation automatique de vitesse est désengagée.

Le symbole ACC actif devient blanc lorsque la fonction ACC n'est plus active.

Ignorer l'ACC

En cas d'actionnement de la pédale d'accélérateur tandis que l'ACC est actif, le témoin ACC devient bleu dans le groupe d'instruments et sur le HUD (option) pour signaler la désactivation du freinage automatique. L'ACC reprend son fonctionnement quand la pédale d'accélérateur n'est pas actionnée.



Avertissement

L'ACC n'applique pas automatiquement les freins si votre pied repose sur la pédale d'accélérateur. Il y a un risque de collision avec le véhicule roulant devant vous.

Virages sur la route



Avertissement

Dans les virages, l'ACC peut ne pas détecter un véhicule roulant sur la même voie. Vous pourriez être surpris si le véhicule accélère jusqu'à la vitesse réglée, en particulier lorsque vous conduisez sur une voie d'accès ou une voie de sortie. Ne pas utiliser l'ACC sur une voie d'accès ou une voie de sortie. Être toujours prêt à freiner si nécessaire.



Avertissement

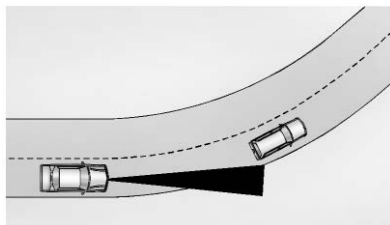
Dans les courbes, l'ACC peut réagir à un véhicule d'une autre file, ou ne pas avoir le temps de réagir à un véhicule dans votre file. Vous pourriez entrer en collision avec un véhicule devant de vous, ou perdre le contrôle de votre véhicule. Apporter une

(Suite)

Avertissement (Suite)

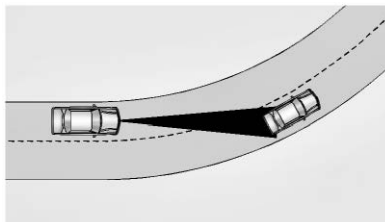
attention accrue dans les courbes et être prêt à freiner si nécessaire. Sélectionner une vitesse appropriée en conduisant dans des courbes.

L'ACC peut fonctionner différemment dans un virage prononcé. Il peut diminuer votre vitesse si le virage est trop serré.



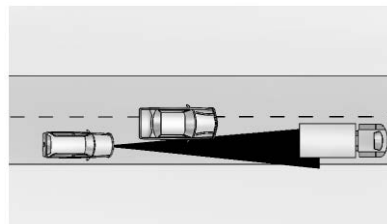
Lorsque vous suivez un véhicule et que vous entrez dans un virage, l'ACC pourrait ne pas détecter le véhicule roulant devant vous et

accélérer jusqu'à la vitesse réglée. Dans ce cas, le témoin de véhicule devant n'apparaît pas.

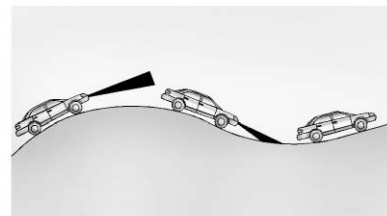


L'ACC peut détecter un véhicule qui n'est pas sur votre file et appliquer les freins.

L'ACC peut occasionnellement émettre une alerte et/ou effectuer un freinage considéré inutile. Il peut réagir à des véhicules roulant sur d'autres voies, des panneaux, des barrières de sécurité ou à d'autres objets stationnaires à l'entrée ou à la sortie d'un virage. Ceci est un fonctionnement normal. Le véhicule n'exige aucune réparation.

Changements de file des autres véhicules


L'ACC ne détecte pas un véhicule roulant devant avant qu'il ne soit complètement entré sur votre voie. Un freinage manuel peut s'avérer nécessaire.

Ne pas utiliser l'ACC en côte et en tractant une remorque


Ne pas utiliser l'ACC en côte ou en tractant une remorque. L'ACC ne détecte pas un véhicule dans la voie en roulant en côte. Le conducteur doit souvent accélérer et freiner en côte, spécialement en tractant une remorque. Si les freins sont appliqués, l'ACC est désengagé.

Désactiver l'ACC

Il existe trois façons de désengager l'ACC :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein.
- Appuyer sur .
- Appuyer sur .

Effacement de la mémoire du régulateur de vitesse

Appuyer sur le bouton  ou couper le contact pour effacer la vitesse réglée du régulateur de vitesse de la mémoire.

Nettoyage du système de détection

Le capteur de radar de l'avant du véhicule peut se bloquer par la neige, la glace, la saleté ou la boue. Ces zones doivent être nettoyées pour un fonctionnement correct de l'ACC.

Pour les instructions de nettoyage, voir « Lavage du véhicule » sous *Soin extérieur* ➔ 452.

Le fonctionnement du système peut être limité dans la neige, l'averse ou des éclaboussures.

Systèmes d'assistance au conducteur

Systèmes d'aide au conducteur

Ce véhicule peut être doté d'équipements travaillant conjointement pour contribuer à éviter des accidents ou à réduire les dégâts dus à des collisions pendant la conduite, une marche arrière et une manoeuvre de stationnement. Lire cette section avant d'utiliser ces systèmes.



Avertissement

Ne pas s'appuyer complètement sur les systèmes d'assistance au conducteur. Ils ne remplacent pas l'attention du conducteur et une conduite sûre. Vous pourriez ne pas entendre ou ressentir les avertissements émis par ces

(Suite)

Avertissement (Suite)

systèmes. Un manque d'attention pendant la conduite peut provoquer des blessures, la mort ou des dommages sur le véhicule. Voir *Conduite défensive* ⇨ 233.

Dans certaines conditions, ces systèmes ne vont pas :

- Détecter des enfants, des piétons, des cyclistes ou des animaux.
- Détecter des véhicules ou des objets en dehors de la zone de surveillance du système.
- Fonctionner à toutes les vitesses du véhicule.
- Vous avertir ou vous laisser assez de temps pour éviter une collision.
- Fonctionner dans des conditions de faible visibilité ou de mauvais temps.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Fonctionner si le capteur de détection n'est pas nettoyer ou s'il est couvert de glace, de neige, de boue ou de saleté.
- Fonctionner si la capteur de détection est recouvert par, p. ex., un autocollant, un aimant, ou une plaque métallique.
- Fonctionner si la zone périphérique du capteur de détection est endommagée ou incorrectement réparée.

La conduite nécessite une attention complète et vous devez toujours être prêt à intervenir et à freiner et/ou braquer pour éviter une collision.

Alerte sonore ou siège d'alerte de sécurité

Certaines fonctions d'assistance au conducteur signale des obstacles au conducteur en bipant. Pour en

modifier le volume, se reporter à « Confort et praticité » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

Si le véhicule est équipé du siège d'alerte de sécurité, l'assise du siège du conducteur émet une impulsion de vibration au lieu de biper. Pour changer ce réglage, se reporter à « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

Nettoyage

Selon les options du véhicule, maintenir ces zones du véhicule propres pour assurer le meilleur rendement de la fonction d'assistance au conducteur. Des messages au centralisateur informatique de bord (CIB) peuvent s'afficher lorsque les systèmes sont indisponibles ou bloqués.



- Pare-chocs avant et arrière et la zone sous les pare-chocs
- Calandre et phares

- Objectif de caméra avant dans la calandre ou près de l'emblème avant
- Panneaux latéraux avant et latéraux arrière
- Extérieur du pare-brise devant les rétroviseurs
- Objectif de caméra latérale sur le bas des rétroviseurs extérieurs
- Pare-chocs de coin latéral arrière
- Caméra arrière au-dessus de la plaque minéralogique

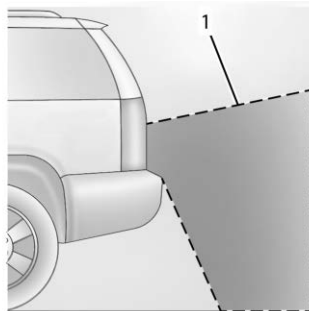
Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul

Selon l'équipement, la caméra de vision arrière (RVC), l'assistance au stationnement arrière (RPA), l'assistance au stationnement avant (FPA), la vision panoramique, la caméra de vision avant, et l'alerte de circulation transversale arrière

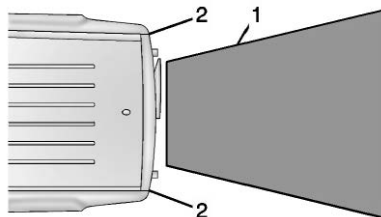
(RCTA) peuvent aider le conducteur à stationner ou à éviter les obstacles. Toujours vérifier les environs du véhicule en stationnant ou en reculant.

Caméra de vision arrière (RVC)

Lors de la sélection de la marche arrière R (marche arrière), le RVC affiche une image de la zone située derrière le véhicule, dans l'écran d'infodivertissement. L'écran précédent apparaît lorsque la position de marche arrière (R) est quittée après un bref délai. Pour retourner plus rapidement à l'écran précédent, appuyer sur l'un des boutons du système Infodivertissement, sélectionner la position de stationnement (P) ou atteindre une vitesse d'environ 12 km/h (8 mi/h). La caméra de vision arrière se trouve au-dessus de la plaque d'immatriculation.



1. Vue affichée par la caméra


1. Vue affichée par la caméra
2. Coins du pare-chocs arrière

Les images affichées peuvent être plus loin ou plus près qu'elles ne le paraissent. La zone affichée est

limitée et les objets qui se trouvent près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs n'apparaissent pas à l'écran.

Un triangle d'avertissement peut s'afficher pour indiquer que la fonction RPA a détecté un objet. Ce triangle passe de l'orange au rouge et s'agrandit au fur et à mesure que se rapproche l'objet.

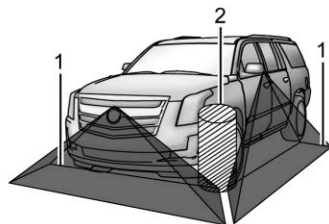
Vision panoramique

Selon l'équipement, la vision panoramique fournit une image de la zone entourant le véhicule, en plus des vues fournies par la caméra avant ou arrière et affichées sur l'écran d'infodivertissement. La caméra avant se trouve dans la calandre ou à proximité de l'écusson de marque avant, les caméras latérales se trouvent au bas des rétroviseurs extérieurs et la caméra arrière se trouve au-dessus de la plaque d'immatriculation.

⚠ Avertissement

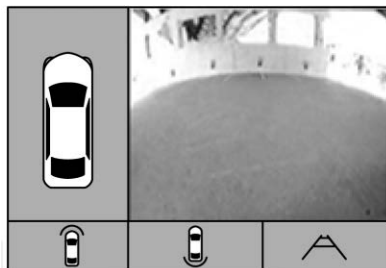
Les caméras Surround Vision présentent des angles morts et n'affichent pas tous les objets proches des coins du véhicule. Les rétroviseurs extérieurs rabattables qui sont hors de leur position peuvent ne pas afficher correctement la vue environnante. Toujours vérifier autour du véhicule pour se garer ou reculer.


1. Vues affichées par les caméras de vision panoramique
2. Zone non montrée



1. Vues affichées par les caméras de vision panoramique
2. Zone non montrée

Caméra de vision avant



Selon l'équipement, une vue de la zone à l'avant du véhicule apparaît dans l'écran d'infodivertissement. La vue s'affiche après avoir désengagé la position de marche arrière (R) et engagé un rapport de marche avant, ou en touchant CAMERA sur l'écran d'infodivertissement, et lorsque le véhicule roule en marche avant à moins de 8 km/h (5 mi/h). Selon l'équipement, la vue de la caméra de vision avant s'affiche également lorsque le système d'assistance au stationnement détecte un objet à moins de 30 cm (12 po).



Avertissement

La ou les caméras ne captent pas les enfants, les piétons, les cyclistes, la circulation transversale, les animaux et tous les objets situés hors de leur champ de vision, sous le pare-chocs ou sous le véhicule. Les distances indiquées peuvent être différentes des distances réelles. Ne pas conduire ou

(Suite)

Avertissement (Suite)

stationner le véhicule en utilisant uniquement cette ou ces caméras. Toujours vérifier derrière le véhicule et autour avant de conduire. Ne pas prendre les précautions appropriées peut causer des blessures pouvant être mortelles ou endommager le véhicule.

Assistance au stationnement

Avec le RPA, et s'il est équipé du FPA, pendant que le véhicule se déplace à des vitesses inférieures à 8 km/h (5 mi/h), les capteurs sur le pare-chocs peuvent détecter des objets jusqu'à 2,5 m (8 pi) à l'arrière et 1,2 m (4 pi) à l'avant du véhicule, dans une zone de 25 cm (10 po) au-dessus du sol et sous le niveau du pare-chocs. Ces distances de détection peuvent être réduites quand le climat est plus chaud ou plus humide. Des capteurs obstrués ne détecteront pas les objets et peuvent également occasionner de

fausses détections. Garder les capteurs exempts de boue, saletés, neige, glace et neige fondante; et nettoyer les capteurs après un lavage de la voiture par des températures glaciales.



Avertissement

Le système d'assistance au stationnement ne détecte pas des enfants, des piétons, des cyclistes, des animaux ou des objets situés sous le pare-chocs ou trop près ou trop loin du véhicule. Il n'est pas disponible à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h). Afin d'éviter tout risque de blessure, mort ou dégâts sur le véhicule, même avec l'assistance au stationnement, toujours vérifier la zone autour du véhicule et observer tous les rétroviseurs avant d'avancer ou de reculer.



Le groupe d'instruments peut être équipé d'un affichage d'assistance au stationnement avec des barres qui indiquent la distance vers l'objet et l'information d'emplacement d'objet pour la fonction RPA et, sur certains véhicules, de la fonction FPA. En approchant de l'objet, davantage de barres s'éclairent et les barres changent de couleur, en passant du jaune à l'ambre et au rouge.

Lorsqu'un objet est détecté la première fois à l'arrière, un bip provenant de l'arrière ou des deux côtés du système de siège avec alerte de sécurité retentit deux fois.

Lorsqu'un objet est très proche ($<0,6$ m (2 pi) de l'arrière du véhicule, ou $<0,3$ m (1 pi) à l'avant du véhicule), un bip continu venant de l'avant ou de l'arrière selon l'emplacement de l'objet retentit, ou les deux côtés du siège avec alerte de sécurité émettent cinq vibrations. Les alertes sonores de l'assistance au stationnement avant sont plus aiguës que celles de l'assistance au stationnement arrière.

Alerte de circulation transversale arrière (Rear Cross Traffic Alert/RCTA)

Lorsque le véhicule est en marche arrière (R) et selon l'équipement, le RTCA affiche un triangle d'avertissement rouge avec une flèche orientée vers la gauche ou vers la droite pour signaler un trafic venant de la gauche ou de la droite. Ce système détecte jusqu'à 20 m (65 pi) des objets venant de la gauche ou de la droite du véhicule. Quand un objet est détecté, il se produit soit trois bips à gauche ou à droite, soit trois vibrations d'alerte

de sécurité du siège du côté droit ou du côté gauche, selon la direction du véhicule détecté.

La prudence est requise en reculant pendant la traction d'une remorque étant donné que les zones de détection RCTA qui s'étendent vers l'extérieur à partir de l'arrière du véhicule ne se déplacent pas au-delà d'une remorque tractée.

Activation et désactivation des fonctions

Le bouton  à gauche du volant sert à activer ou désactiver conjointement l'assistance au stationnement avant ou arrière. Le témoin du bouton s'allume quand les fonctions sont activées et s'éteint quand elles sont désactivées.

L'assistance au stationnement avant et arrière peut être réglée sur Off (arrêt) ou On (marche) avec une barre de remorquage dans le menu de personnalisation du véhicule. Se reporter à « Assistance au stationnement » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198.

Si l'assistance au stationnement est désactivée dans le menu de personnalisation du véhicule, la touche d'assistance au stationnement est désactivée. Pour réactiver l'assistance au stationnement, sélectionner l'option On (en fonction) dans la personnalisation du véhicule. La position d'activation avec barre de remorquage permet un fonctionnement correct de l'assistance au stationnement avec un attelage de remorque fixé. Désactiver l'assistance au stationnement pour tracter une remorque.

Pour activer ou désactiver les symboles RPA, les lignes de guidage ou l'alerte de circulation transversale arrière, se reporter à « Caméra arrière » et à « Systèmes de collision/détection » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 198. Sur certains modèles, sélectionner le bouton de lignes de guidage sur l'affichage d'infodivertissement pour les activer ou les désactiver.

Systèmes d'assistance pour la conduite

Selon l'équipement, en conduisant avec un rapport de marche avant engagé, l'alerte de collision avant (FCA), l'avertissement de sortie de voie (LDW), l'assistance au maintien dans la trajectoire (LKA), l'avertissement d'angle mort (SBZA), l'avertissement de changement de voie (LCA) et/ou le freinage automatique en marche avant (FAB) peuvent contribuer à éviter une collision ou en réduire les dégâts.

Système d'alerte de collision avant

Selon l'équipement, le système FCA (alerte de collision frontale) peut prévenir ou réduire les dommages provoqués par des chocs frontaux. Lors d'une approche trop rapide d'un véhicule qui précède, FCA active une alerte rouge clignotante sur le pare-brise et déclenche rapidement une alerte sonore ou la vibration du siège conducteur. FCA

active également une alerte visuelle ambre jaune si le véhicule suit de trop près un autre véhicule.

Le FCA détecte les véhicules à une distance d'environ 60 m (197 pi) et fonctionne à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h). Si le véhicule est équipé du régulateur de vitesse adaptatif (ACC), il peut détecter des véhicules à des distances d'environ 110 m (360 pi) et fonctionne à toutes les vitesses. Se reporter à *Régulateur de vitesse à commande adaptative* ➔ 292.

**Avertissement**

Le système d'alerte de collision (FCA) est un système d'alerte et n'applique pas les freins. Lorsque le véhicule approche trop rapidement un autre véhicule se déplaçant plus lentement ou immobilisé devant, ou lorsqu'il suit de trop près un autre véhicule, le système d'alerte de collision (FCA) peut ne pas

(Suite)

Avertissement (Suite)

fournir suffisamment de temps pour éviter une collision. Il peut aussi ne fournir aucun avertissement. Le système d'alerte de collision ne signale les piétons, les animaux, les panneaux, les garde-fou, les ponts, les barils de construction ou tout autre objet. Il faut être prêt à réagir et appliquer les freins. Voir *Conduite défensive* ➔ 233.

La fonction FCA peut être désactivée avec la commande FCA au volant ou, si le véhicule en est équipé, par l'entremise de la personnalisation du véhicule. Consulter la section « Collision/ systèmes de détection » sous la rubrique *Personnalisation du véhicule* ➔ 198.

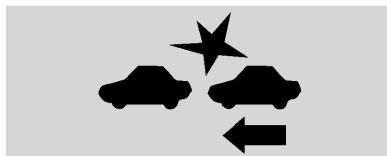
Détection du véhicule devant vous

Les avertissements du FCA n'apparaissent pas si le système FCA ne détecte pas de véhicule roulant devant. Quand un véhicule est détecté, l'indicateur de véhicule devant apparaît en vert. Des véhicules peuvent ne pas être détectés dans les courbes, les rampes de sorties d'autoroute ou les cotes, en raison d'une mauvaise visibilité; ou si un véhicule qui précède est partiellement bloqué par des piétons ou d'autres objets. Le FCA ne détecte pas un autre véhicule devant s'il ne se trouve pas entièrement dans la même voie de circulation.

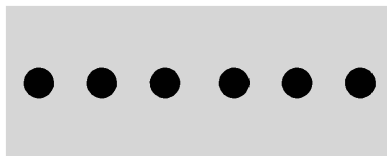
⚠ Avertissement

Le FCA ne fournit pas d'alerte pour éviter une collision s'il ne détecte pas un véhicule. Il peut ne pas détecter un véhicule roulant devant le capteur FCA est masqué par de la saleté, de la neige, de la glace ou si le pare-brise est endommagé. Il peut ne pas détecter un véhicule sur les routes en pente ou sinueuses ou dans des conditions de visibilité limitée telles que brouillard, pluie ou neige ou si les phares ou le pare-brise ne sont pas propres ou en bon état. Garder le pare-brise, les phares et les capteurs FCA propres et en bon état.

Alerte de collision



Avec affichage à tête haute



Sans affichage à tête haute

Lorsque votre véhicule s'approche trop rapidement d'un autre véhicule détecté, l'affichage rouge de FCA clignote sur le pare-brise. De même, huit alertes sonores aiguës retentissent rapidement à partir de l'avant, ou les deux côtés du siège à alerte de sécurité vibrent à cinq reprises. Lorsque cette alerte de collision se déclenche, le système de freinage anticipe le freinage du conducteur pour qu'il soit activé plus rapidement. Continuer à enfoncer la

pédale de frein selon les besoins. Il se peut que le régulateur de vitesse automatique soit désengagé lors du déclenchement de l'alerte de collision.

Alerte de talonnage



L'indicateur de véhicule devant s'affiche en orange quand vous suivez un véhicule de trop près.

Sélectionner le minutage de l'alerte

La commande d'alerte de collision est sur le volant de direction. Appuyer sur  pour régler la synchronisation du FCA sur Far (loin), Medium (moyen), Near (proche) ou Off (arrêt). Une première pression du bouton affiche le réglage actuel de la commande sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Des pressions

additionnelles du bouton changera ce réglage. Le réglage choisi demeurera le même jusqu'à ce qu'il soit changé et affectera le minutage des fonctions d'alerte de collision et d'alerte de talonnage. La minuterie de ces deux alertes variera selon la vitesse du véhicule. Plus la vitesse du véhicule est rapide, plus l'alerte se fera tôt. Considérer les conditions de la circulation et les conditions météorologiques lors de la sélection de la minuterie de l'alerte. La plage de minuterie d'alerte pouvant être sélectionnées peut ne pas être appropriée pour tous les conducteurs et toutes les conditions de conduite.

Si votre véhicule est équipé du régulateur de vitesse adaptatif (ACC), le changement du paramétrage de temporisation FCA modifie automatiquement le réglage de l'écart de suivi de l'ACC (lointain, moyen ou proche).

Alertes inutiles

Le système d'alerte de collision (FCA) peut émettre des alertes inutiles en présence de véhicules effectuant un virage, de véhicules sur d'autres voies, d'objets qui ne sont pas des véhicules et d'ombres. Ces alertes sont normales et le véhicule n'a pas besoin d'être réparé.

Nettoyage du système

Si le système FCA semble ne pas fonctionner correctement, ceci peut corriger le problème :

- Nettoyer l'extérieur du pare-brise devant le rétroviseur.
- Nettoyer tout l'avant du véhicule.
- Nettoyer les phares.

Pour les instructions de nettoyage, voir « Lavage du véhicule » sous *Soin extérieur* ⇨ 452.

Le fonctionnement du système peut être limité dans la neige, l'averse ou des éclaboussures.

Freinage automatique en marche avant (FAB)

Si le véhicule est équipé de du système d'alerte de collision frontale (FCA), il possède également le système FAB, qui comprend l'assistance au freinage intelligent (IBA). Lorsque le système détecte un véhicule devant sur votre voie et qui roule dans le même sens, avec lequel vous êtes sur le point d'entrer en collision, il peut augmenter le freinage ou freiner automatiquement le véhicule. Ceci permet d'éviter ou de réduire la gravité des accidents en roulant en marche avant. Selon la situation, le véhicule peut freiner automatiquement de façon modérée ou brusque. Ce freinage automatique en marche avant ne peut se produire que si un véhicule est détecté. Ceci est indiqué par le témoin FCA d'un véhicule devant qui s'allume. Se reporter à *Système d'alerte de collision avant* ⇨ 305.

Le système fonctionne lors de la conduite avec un rapport de marche avant engagé à une vitesse comprise entre 8 km/h (5 mph) et

80 km/h (50 mph) ou sur les véhicules avec régulateur de vitesse adaptatif (ACC) au-dessus de 4 km/h (2 mph). Il peut détecter les véhicules jusqu'à environ 60 m (197 pi).

Avertissement

Le FAB est une fonction d'urgence de préparation aux collisions qui n'est pas conçue pour éviter les accidents. Ne pas se fier au FAB pour freiner le véhicule. Le FAB ne freine pas hors de sa plage de vitesses de fonctionnement et ne réagit qu'aux véhicules détectés.

Le FAB peut ne pas :

- Détecter un véhicule roulant devant sur des routes sinueuses ou en pente.
- Détecter tous les véhicules, notamment ceux avec une remorque, des tracteurs, des véhicules boueux, etc.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Détecter un véhicule lorsque les intempéries réduisent la visibilité, comme dans le brouillard, sous la pluie ou sous la neige.
- Détecter un véhicule devant s'il est partiellement bloqué par des piétons ou d'autres objets.

La conduite nécessite une attention complète et vous devez toujours être prêt à intervenir et à freiner et/ou braquer pour éviter une collision.

Le FAB peut ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt complet pour tenter d'éviter une collision potentielle. Le véhicule est uniquement immobilisé brièvement. Une ferme pression sur l'accélérateur relâche également le FAB.

Avertissement

Le FAB peut automatiquement freiner le véhicule de manière brusque dans des situations inattendues et non souhaitées. Il peut réagir face à un véhicule qui tourne devant vous, des garde-fou, des panneaux de signalisation et d'autres objets immobiles. Pour neutraliser le FAB, appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur, si votre sécurité est assurée.

Assistance au freinage intelligente (IBA)

L'IBA peut s'activer quand la pédale de frein est actionnée rapidement en apportant un surplus de puissance au freinage, en fonction de la vitesse d'approche et de la distance avec un véhicule qui roule devant vous.

Il est normal de ressentir de légères pulsations de la pédale de frein ou un mouvement de la pédale à ce

moment-là et il ne faut pas cesser d'appuyer sur la pédale de frein, selon les besoins. L'IBA se désengage automatiquement uniquement lorsque la pédale de frein est relâchée.



Avertissement

L'IBA peut accroître le freinage dans des situations où cela peut ne pas être nécessaire. Vous pourriez bloquer le flux de circulation. Dans ce cas, retirer le pied de la pédale de frein puis réappuyer sur le frein en fonction des besoins.

Le FAB et le IBA peuvent être désactivés par la personnalisation du véhicule. Se reporter à « Collision/Systèmes de détection » sous *Personnalisation du véhicule* ➔ 198.



Avertissement

En utilisant le FAB ou le IBA en tractant une remorque, vous risquez la perte de contrôle du véhicule et une collision. Faire passer le système en fonction d'alerte ou si le véhicule est équipé de la fonction ACC en position d'arrêt en tirant une remorque.

Un message signalant l'indisponibilité du système peut s'afficher si :

- L'avant du véhicule ou le pare-brise n'est pas propre.
- Une forte pluie ou de la neige perturbe le système de détection d'objets.
- Le système StabiliTrak/Contrôle électronique de la stabilité (ESC) est défaillant.

Un entretien du système FAB n'est pas nécessaire.

Alerte d'angle mort latéral

Le système SBZA (option) est une aide au changement de voie qui permet au conducteur d'éviter des collisions qui surviennent lorsque des véhicules en mouvement dans la zone latérale aveugle. Lorsqu'un rapport de marche avant est engagé sur le véhicule, l'affichage de rétroviseur du côté gauche ou droit s'allume si un véhicule se déplaçant est détecté dans cette zone aveugle. Si le feu de direction est activé et qu'un véhicule est également détecté de même côté, l'affichage clignote pour un avertissement supplémentaire de ne pas changer de voie. Étant donné que ce système fait partie du système d'alerte de changement de voie (LCA), lire le chapitre entier au sujet de l'alerte de changement de voie avant d'utiliser cette fonction.

Alerte de changement de voie (LCA)

Selon l'équipement, le système LCA est une aide au changement de voie destinée à aider le conducteur à éviter un accident de changement de voie avec des véhicules se déplaçant qui se trouvent dans les angles morts ou avec des véhicules qui s'approchent rapidement de ces zones de l'arrière. L'afficheur d'avertissement LCA s'allume sur le rétroviseur extérieur correspondant et clignote si le clignotant est activé.

Avertissement

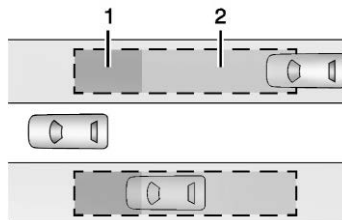
Le système LCA n'alerte pas le conducteur, de la présence de véhicules à l'extérieur des zones de détection du système, de piétons, de cyclistes ou d'animaux. Il ne peut pas délivrer des alertes lors de changement de voie, sous toutes les conditions de conduite. La prudence est de rigueur en

(Suite)

Avertissement (Suite)

changement de voie au risque de blessure, décès et dégâts au véhicule. Avant de changer de voie, toujours vérifier les rétroviseurs, regarder par dessus votre épaule et utiliser les feux de changement de direction.

Zone de détection du LCA



1. Zone de détection du SBZA
2. Zone de détection du LCA

Le capteur LCA couvre une zone d'environ une voie des deux côtés du véhicule, soit 3,5 m (11 pi). La hauteur de la zone est environ comprise entre 0,5 m (1,5 pi) et 2 m

(6 pi) du sol. La zone d'alerte de l'avertissement d'angle mort (SBZA) commence environ au milieu du véhicule et en arrière sur 5 m (16 pi). Les conducteurs sont également avertis de la rapidité du véhicule en approche jusqu'à 70 m (230 pi) derrière le véhicule.

Fonctionnement du système

Le symbole du système LCA s'allume dans les rétroviseurs extérieurs lorsque le système détecte un véhicule se déplaçant dans la voie qui se trouve à côté de l'angle mort ou qui s'approche rapidement de cette zone par l'arrière. Un symbole LCA s'allume pour indiquer qu'il pourrait être dangereux de changer de voie. Avant d'effectuer un changement de voie, vérifier l'écran LCA et les rétroviseurs, regarder par-dessus votre épaule et utiliser les clignotants.



**Écran du
rétroviseur
extérieur gauche**



**Écran du
rétroviseur
extérieur droit**

Au démarrage du véhicule, les écrans LCA des deux rétroviseurs vont s'allumer un court instant de façon à confirmer le bon fonctionnement du système. Lorsqu'un rapport de marche avant est engagé sur le véhicule, l'écran du rétroviseur extérieur gauche ou droit s'éclaire si un véhicule se déplaçant est détecté dans la prochaine voie dans l'angle mort ou s'approche rapidement de la zone. Si le clignotant est activé dans la direction d'un véhicule détecté, cet écran se met à clignoter pour vous avertir de ne pas changer de voie.

Le LCA peut être désactivé. Voir « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule*

⇒ 198. Si le conducteur a désactivé le LCA, les affichages de rétroviseur LCA ne s'allument pas.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Le système LCA exige un peu de conduite pour que le système s'étalonne au rendement maximum. Cet étalonnage survient plus rapidement si le véhicule est conduit sur une autoroute rectiligne comportant des panneaux routiers et des objets sur le bord de la route (des rails de protection, des barrières).

L'écran LCA peut ne pas s'allumer en dépassant rapidement un véhicule, en présence d'un véhicule à l'arrêt, ou en tractant une remorque. Les zones de détection LCA vers l'arrière du côté du véhicule ne reculent pas lorsqu'une remorque est tractée. Faire très attention en changeant de voie lorsque vous tractez une remorque. Le LCA peut vous avertir de la présence d'objets fixés au véhicule, comme une remorque, une

bicyclette ou un objet qui dépasse d'un côté ou de l'autre du véhicule. Les objets attachés peuvent interférer avec la détection des véhicules. Ce fonctionnement du système est normal et le véhicule ne nécessite pas de réparation.

Le LCA peut ne pas toujours signaler au conducteur les véhicules situés dans la voie suivante, en particulier par temps pluvieux ou en conduisant sur des virages serrés. Le système n'a pas besoin d'être réparé. Il peut s'allumer à cause de la présence de garde-fou, de panneaux de signalisation, d'arbres, de buissons et d'autres objets immobiles. Cela fait partie du fonctionnement normal du système, il est inutile d'amener le véhicule à l'atelier.

Le LCA peut ne pas fonctionner lorsque les capteurs LCA des angles droit ou gauche du pare-chocs arrière sont couverts de boue, de saleté, de neige, de glace, de neige fondante ou en cas de fortes pluies. Pour les instructions de nettoyage, se reporter à la

description du « Lavage du véhicule » sous *Soin extérieur*
 ⇨ 452. Si le centralisateur informatique de bord affiche le message de système non disponible après avoir nettoyé les deux côtés du véhicule en direction des coins arrière, consulter votre concessionnaire.

Si les affichages du LCA ne s'allument pas quand des véhicules en mouvement se trouvent dans l'angle mort de côté ou qu'ils s'approchent rapidement de cette zone et que le système est propre, le système peut nécessiter une réparation. Amener le véhicule chez votre concessionnaire.

Informations de fréquence radio

Voir *Énoncé de fréquence radio*
 ⇨ 496.

Témoin de sortie de ligne

S'il figure parmi l'équipement, le LDW peut aider à éviter les accidents dus à des sorties de voie involontaires. Il peut activer un

avertissement si le véhicule franchit un marquage de voie détecté sans qu'un clignotant n'ait été utilisé dans la direction de la sortie de voie. Ce système faisant partie du système d'assistance au maintien dans la trajectoire (LKA), lire toute la section relative au LKA avant d'utiliser ce dispositif.

Assistance au maintien de trajectoire (LKA) (Série 1500)

S'il figure parmi l'équipement, le LKA peut aider à éviter les accidents dus à des sorties de voie involontaires. Il peut fournir une assistance en contre-braquant légèrement le volant si le véhicule s'approche d'un marquage de voie détecté sans qu'un clignotant n'ait été utilisé dans cette direction. Il peut également activer une alerte du système d'avertissement de sortie de voie (LDW) dès que le marquage de la voie est franchi. Le système LKA ne peut pas fournir d'assistance ou activer une alerte de LDW s'il détecte que vous êtes

entraîné de tourner le volant. Neutraliser l'assistance du LKA en tournant le volant. Le LKA utilise une caméra pour détecter les marquages au sol à des vitesses comprises entre 60 km/h (37 mi/h) et 180 km/h (112 mi/h).

Avertissement

Le système LKA ne dirige pas le véhicule de façon continue. Il ne peut pas maintenir le véhicule sur la voie ou activer un avertissement de sortie de voie (LDW), même si un marquage de voie est détecté.

Les systèmes LKA et LDW ne peuvent pas :

- Activer une alerte ou fournir assez d'assistance du volant afin d'éviter une sortie de voie ou une collision.
- Détecter les marquages de voie dans des conditions météorologiques ou la

(Suite)

Avertissement (Suite)

visibilité est mauvaise. Cela peut se produire si le pare-brise ou les phares sont masqués par de la saleté, de la neige ou de la glace, s'ils ne sont pas en bon état, ou si le soleil brille directement dans la caméra.

- Détecter les bordures de route.
- Détecter les marquages de voie sur les routes sinueuses ou vallonnées.

Si le LKA ne détecte des marquages que d'un côté de la route, il ne fournira une assistance ou n'activera une alerte de LDW que si vous approchez la voie du côté où il a détecté un marquage de voie. Même lorsque le LKA et le LDW sont activés, vous devez diriger votre véhicule. Toujours vous concentrer sur la route et

(Suite)

Avertissement (Suite)

maintenir une position correcte du véhicule dans la voie, sous peine de générer un risque de dommages sur le véhicule, de blessures ou de mort. Toujours maintenir le pare-brise, les phares, et les capteurs de la caméra propre et en bon état. Ne pas utiliser le LKA par mauvais temps.

**Avertissement**

L'utilisation du LKA pendant le remorquage d'une remorque ou sur des routes glissantes pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule et un accident. Désactiver le système.

Fonctionnement du système

Le capteur de la caméra de l'assistance au maintien de trajectoire (LKA) est sur le pare-brise, devant le rétroviseur.

Pour activer ou désactiver le LKA, appuyer sur  à gauche du volant.

Lorsque le LKA est activé,  est allumé en vert si le système est disponible pour fournir une assistance et activer des alertes de LDW. Il peut fournir une assistance en contre-braquant légèrement le volant et en affichant  en orange si le véhicule s'approche d'un marquage de voie détecté sans qu'un clignotant n'ait été activé dans cette direction. Il peut également activer une alerte de LDW en faisant clignoter  en orange dès que le marquage de voie est franchi. Corrélativement, trois signaux sonores peuvent retentir, ou le siège du conducteur peut

vibrer à trois reprises, du côté droit ou gauche, selon la direction de la sortie de voie.

Prendre la direction

Le système LKA ne dirige pas le véhicule de façon continue. Si le LKA ne détecte pas une activation du volant par le conducteur, une alerte, une sonnerie ou un message sur le CIB peuvent être activés. Diriger le véhicule pour les ignorer.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Les performances du système peuvent être influencées par :

- Véhicules proches à l'avant.
- Changements brusques de luminosité, tel que lors de la conduite dans des tunnels.
- Routes escarpées.
- Les routes dont les marquages de voies sont limités, telles que les routes à deux voies.

Si le système LKA ne fonctionne pas correctement lorsque les marquages de voie sont bien

visibles, le nettoyage du pare-brise peut en améliorer le fonctionnement.

L'assistance du LKA et/ou les alertes de LDW peuvent être provoquées par la présence de traces, ombres portées, fissures sur le revêtement de chaussée, de marquages temporaires ou de marquages de voie en construction, ou d'autres imperfections de la chaussée. Il s'agit d'un fonctionnement normal du système; le véhicule ne nécessite pas d'entretien. Désactiver le LKA si ces conditions perdurent.

Carburant

Carburant Top Tier

GM recommande l'utilisation d'essence détergente TOP TIER pour conserver la propreté du moteur, réduire les dépôts et maintenir un rendement optimal du véhicule. Consulter le logo TOP TIER ou visiter le site www.toptiergas.com pour obtenir une liste des spécialistes de la commercialisation de l'essence détergente TOP TIER et des pays concernés.



Carburant recommandé (Moteur 5.3L V8)

Si un autocollant jaune est collé sur la trappe à carburant du véhicule, du E85 ou du FlexFuel peut être utilisé. Si le véhicule n'a pas d'autocollant jaune, ne pas utiliser d'essence avec un taux d'éthanol supérieur à 15% par volume. Se reporter à *E85 ou carburant mixte* ⇨ 317.

Utiliser de l'essence normale sans plomb répondant aux spécifications ASTM D4814 d'un indice d'octane affiché de 87 ou plus. Ne pas utiliser d'essence dont l'indice d'octane affiché est inférieur à 87 car elle peut provoquer un cliquetis du moteur et réduire l'économie de carburant.

Carburant recommandé (Moteur V8 de 6.2 L)

Si un autocollant jaune est collé sur la trappe à carburant du véhicule, du E85 ou du FlexFuel peut être utilisé. Si le véhicule n'a pas d'autocollant jaune, ne pas utiliser

d'essence avec un taux d'éthanol supérieur à 15% par volume. Se reporter à *E85 ou carburant mixte* ⇨ 317.

L'utilisation d'essence sans plomb Premium conforme à la norme D4814 de l'ASTM avec un indice d'octane de 93 est hautement recommandée pour obtenir optimiser le rendement et l'économie de carburant. De l'essence sans plomb dont l'indice d'octane est d'au moins 87 peut être utilisé. L'utilisation d'essence sans plomb dont l'indice d'octane est inférieur à 93 octane occasionnera cependant une accélération et une économie de carburant réduites. Si des cliquetis retentissent, utiliser de l'essence d'un indice d'octane de 93 dès que possible, sinon le moteur pourrait être endommagé. Si des cliquetis bruyants retentissent lorsque de l'essence d'un indice d'octane de 93 est utilisé, le moteur doit être réparé.

Carburants interdits

Attention

Ne pas utiliser de carburants présentant l'une des caractéristiques suivantes; cela pourrait endommager le véhicule et annuler sa garantie :

- Pour les véhicules non conçus pour fonctionner au Flex Fuel, carburant étiqueté à une concentration en éthanol supérieure à 15% en volume, tels que les mélanges d'éthanol à mi-niveau de concentration (16–50% d'éthanol), l'E85 ou le Flex Fuel.
- Carburant contenant toute quantité de méthanol, méthylal, ferrocène et aniline. Ces carburants peuvent corroder les pièces métalliques du circuit de

(Suite)

Attention (Suite)

carburant ou endommager les pièces en plastique et les pièces en caoutchouc.

- Carburant contenant des métaux tels que le manganèse méthylcyclopentadiényltricarbonyl (MMT), qui peut endommager le système de contrôle des émissions et les bougies.
- Carburant dont l'indice d'octane affiché est inférieur à celui du carburant recommandé. L'utilisation de ce type de carburant entraîne une diminution de l'économie de carburant et du rendement du moteur, et peut réduire la durée de vie du convertisseur catalytique.

Carburants dans les pays étrangers

Indices d'octane de carburants déterminant l'indice anti-cliquetis (AKI) aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Concernant le carburant à ne pas utiliser dans un pays étranger, voir *Carburants interdits* ⇨ 316.

Additifs de carburant

L'essence détergente TOP TIER est fortement recommandée pour l'utilisation avec votre véhicule. Si votre pays n'a pas d'essence détergente TOP TIER, ajouter le produit ACDelco Fuel System Treatment Plus—Gasoline au réservoir d'essence du véhicule à chaque vidange d'huile ou tous les 15 000 km (9000 mi), selon la première occurrence. L'essence détergente TOP TIER et le produit ACDelco Fuel System Treatment Plus—Gasoline aideront à maintenir le dépôt de carburant du moteur de votre véhicule libre et performant de façon optimale.

E85 ou carburant mixte

Les véhicules sur lesquels un autocollant jaune de carburant est apposé sur la trappe à carburant peuvent utiliser soit l'essence sans plomb soit le carburant contenant jusqu'à 85 % d'éthanol (E85). Tous les autres véhicules doivent utiliser uniquement l'essence sans plomb, comme décrit sous *Carburant recommandé (Moteur 5.3L V8)* ⇨ 316 ou *Carburant recommandé (Moteur V8 de 6.2 L)* ⇨ 316.

L'utilisation d'E85 ou de carburant mélangé est encouragée lorsque le véhicule est conçu à cet usage. E85 ou le carburant mélangé est réalisé à partir de sources renouvelables.

Pour contribuer à localiser les stations d'essence E85 ou de carburant mélangé, le département américain de l'énergie possède un site Internet au sujet des carburants alternatifs. Se reporter à www.afdc.energy.gov/afdc/locator/stations.

318 Conduite et fonctionnement

Les carburants E85 ou mélangés doivent satisfaire à la norme ASTM D 5798 ou CAN/CGSB-3.512 au Canada. Ne pas utiliser de carburant si le contenu en méthanol dépasse 85%. Les carburants mélangés qui ne satisfont pas aux normes ou CGSB peuvent affecter le comportement routier et causer l'éclaircissement du témoin de défaillance.

Les caractéristiques de démarrage des carburants E85 et mélangés les rendent impropres à l'utilisation lorsque la température extérieure tombe en dessous -18°C (0°F). Utiliser de l'essence ou ajouter de l'essence au carburant E85 ou mélangé.

Étant donné que les carburants E85 et les polycarburants ont moins d'énergie par litre (gallon) que l'essence, le véhicule doit être ravitaillé plus souvent. Se reporter à *Remplissage du réservoir* ➔ 318.

Le seul additif du marché de la revente approuvé par GM est l'ACDelco Fuel System Treatment Plus-FlexFuel. Pour en faire un

usage adéquat, suivre les instructions sur la bouteille. Ce produit est offert chez votre concessionnaire GM.

Attention

Certains additifs sont incompatibles avec les carburants E85 et mélangés qui peuvent endommager le circuit d'alimentation en carburant du véhicule. Utiliser uniquement des additifs approuvés par GM pour les véhicules acceptant les carburants E85 et FlexFuel. Les dommages causés par des additifs non approuvés ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Attention

Ne pas utiliser de carburant contenant du méthanol. Celui-ci peut corroder les pièces

(Suite)

Attention (Suite)

métalliques du système d'alimentation et détériorer les pièces de plastique et de caoutchouc. Ces dégâts ne sont pas couverts par votre garantie.

Remplissage du réservoir



Avertissement

Les vapeurs de carburant et les incendies causés par le carburant brûlent violemment et peuvent causer des blessures ou la mort.

- Afin d'éviter des blessures à vous-même et aux autres, suivre toutes les instructions sur l'îlot des pompes de la station service.
- Éteindre votre moteur pendant que vous faites le plein.

(Suite)

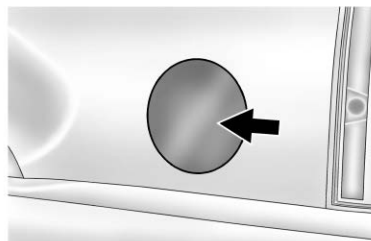
Avertissement (Suite)

- Tenir à l'écart du carburant les étincelles, les flammes ou les accessoires de fumeur.
- Ne pas laisser la pompe sans surveillance.
- Éviter d'utiliser des appareils électroniques pendant l'appoint de carburant.
- Ne pas retourner dans le véhicule pendant l'appoint de carburant.
- Tenir les enfants éloignés de la pompe à carburant et ne jamais laisser des enfants faire le plein de carburant.
- Du carburant peut être projeté à l'extérieur du réservoir si le pistolet de carburant est inséré trop rapidement. Cette projection peut se produire si le

(Suite)

Avertissement (Suite)

réservoir est presque plein, particulièrement par temps chaud. Insérer le pistolet de carburant lentement et attendre que le sifflement s'arrête avant de commencer à verser le carburant.



Pour ouvrir la trappe à carburant, pousser et relâcher le bord central arrière du volet.

Le véhicule est équipé d'un système d'approvisionnement en carburant sans bouchon et ne possède pas de bouchon de carburant. Le pistolet de carburant doit être entièrement inséré et sécurisé pour commencer à faire couler le carburant.

Avertissement

Un débordement du réservoir de carburant de plus de trois clics sur le pistolet de distribution peut provoquer :

- Des problèmes de rendement du véhicule, avec le calage du moteur et des dégâts au circuit d'alimentation.
- Des déversements de carburant.
- Des risques d'incendie de carburant.

Ne pas renverser de carburant. Attendre quelques secondes avant de retirer le pistolet. Nettoyer le plus

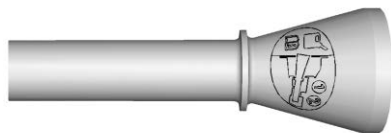
tôt possible le carburant déversé sur les surfaces peintes. Se reporter à *Soin extérieur* ⇨ 452.

Avertissement

Si un feu se déclare pendant que vous ravitaillez en carburant, ne pas retirer le pistolet. Arrêter le débit de carburant en coupant la pompe ou prévenir le préposé du poste d'essence. Quitter immédiatement la zone.

Remplissage du réservoir avec un bidon portatif

Si le véhicule tombe en panne de carburant et doit être approvisionné avec un bidon portatif :



1. Localiser l'adaptateur d'entonnoir sans capuchon depuis l'intérieur du véhicule.
2. Insérer et fixer l'entonnoir dans le système de carburant sans bouchon.

Avertissement

Tenter de faire le plein sans utiliser l'adaptateur d'entonnoir peut entraîner des éclaboussures de carburant et endommager le système de carburant sans bouchon. Cela peut provoquer un incendie et vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures et le véhicule pourrait être endommagé.

3. Retirer et nettoyer l'adaptateur d'entonnoir et le remettre dans son rangement.

Remplissage d'un bidon de carburant

Avertissement

Ne jamais remplir un bidon de carburant pendant qu'il est dans le véhicule. La décharge d'électricité statique du contenant peut faire enflammer les vapeurs de carburant. Si cela se produit, vous pouvez être gravement brûlé et le véhicule peut être endommagé. Pour aider à éviter des blessures à vous et à d'autres personnes :

- Mettre du carburant uniquement dans un bidon approuvé.
- Ne pas remplir un bidon pendant qu'il est à l'intérieur d'un véhicule, dans le coffre d'un véhicule, dans la caisse d'une camionnette ou sur toute surface autre que le sol.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Amener le bec de remplissage en contact avec l'intérieur de l'ouverture de remplissage avant d'actionner le bec. Le contact devrait être maintenu jusqu'à la fin du remplissage.
- Ne pas fumer pendant que vous faites le plein de carburant.
- Éviter d'utiliser des appareils électroniques.

Traction de remorque**Généralités sur la remorque**

Utiliser uniquement l'équipement de remorquage conçu pour le véhicule. Contacter votre concessionnaire ou le détaillant de dispositifs de remorquage pour vous aider à préparer le véhicule à la traction d'une remorque. Lire l'ensemble de cette section avant de tracter une remorque.

Pour la traction d'un véhicule en panne, se reporter à *Remorquage du véhicule* ⇨ 445. Pour la traction du véhicule derrière un autre véhicule, comme une autocaravane, se reporter à *Remorquage d'un véhicule récréatif* ⇨ 445.

Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage**Avertissement**

Vous pouvez perdre la maîtrise du véhicule en tirant une remorque si l'équipement approprié n'est pas utilisé ou si le véhicule n'est pas conduit de façon correcte. Par exemple, si la remorque est trop lourde ou si les freins de la remorque ne sont pas appropriés pour la charge, le véhicule peut ne pas s'arrêter comme prévu. Vous-mêmes et les autres passagers pourriez être gravement blessés. Le véhicule pourrait également être endommagé et les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Ne pas tracter de remorque sans respecter toutes les consignes de cette section. Demander conseil à votre concessionnaire.

Conduite avec une remorque

La conduite avec remorque est différente de celle sans remorque. Le remorquage modifie la maniabilité, l'accélération, le freinage, la durabilité et la consommation. Pour tracter une remorque correctement et de manière sécuritaire, il faut utiliser l'équipement et la méthode appropriés.

Cette rubrique donne des conseils importants sur la traction de remorque et présente des règles de sécurité ayant fait leurs preuves et qui assureront votre sécurité et celle de vos passagers. Lire cette section attentivement avant de tracter une remorque.

Lors de la traction d'une remorque :

- Prendre connaissance et respecter toutes les lois provinciales et locales en vigueur en matière de tractage de remorque. Ces réglementations diffèrent d'une province à l'autre.

- Les lois provinciales peuvent exiger l'utilisation de rétroviseurs extérieurs rallongés. Même s'ils ne sont pas obligatoires, vous devez installer des rétroviseurs extérieurs rallongés dans le cas où votre visibilité est limitée ou obstruée en tractant une remorque.
- Ne pas tracter de remorque au cours des premiers 800 km (500 mi) d'utilisation du véhicule, afin de préserver le moteur, l'essieu et d'autres pièces.
- Il est recommandé d'effectuer la première vidange d'huile avant de tirer une lourde remorque.
- Pendant les premiers 800 km (500 mi) de remorquage, ne pas rouler à plus de 80 km/h (50 mi/h) et ne pas démarrer à pleins gaz.
- Les véhicules peuvent remorquer en D (marche avant). Le mode Remorquage est recommandé pour des remorques plus lourdes. Se reporter à *Mode de remorquage*

⇒ 274. Si la boîte de vitesses rétrograde trop souvent, un rapport inférieur peut être sélectionné à l'aide du Mode manuel. Se reporter à *Mode manuel* ⇒ 270 ou *Mode manuel* ⇒ 271

Selon l'équipement, les fonctions suivantes d'assistance au conducteur doivent être désactivées en tractant une remorque :

- Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)
- Commande Super Cruise
- Assistance au maintien de trajectoire (LKA)
- Assistance au stationnement
- Assistance au stationnement automatique (APA)
- Freinage automatique en marche arrière (RAB)

Selon l'équipement, les fonctions suivantes d'assistance au conducteur doivent être réglées pour alerter le conducteur ou désactivées en tractant une remorque :

- Système de freinage automatique en marche avant (FAB)
- Assistance au freinage intelligente (IBA)
- Freinage en présence de piéton à l'avant (FPB)

Si le système d'alerte de changement de voie (LCA) fait partie de l'équipement, les zones de détection LCA qui s'étendent vers l'arrière à partir des côtés du véhicule ne s'éloignent pas davantage lorsqu'une remorque est tractée. En tractant une remorque, la prudence est de rigueur en changeant de voie.

Si le système d'alerte de circulation transversale à l'arrière (RCTA) fait partie de l'équipement, la prudence est de rigueur en marche arrière avec une remorque car les zones

de détection RCTA qui s'étendent à l'arrière du véhicule n'augmentent pas en présence d'une remorque.



Avertissement

En cas de traction d'une remorque, des gaz d'échappement peuvent s'accumuler à l'arrière du véhicule et y pénétrer par le hayon, le coffre ou la glace arrière, si ceux-ci sont ouverts.

Lors de la traction d'une remorque :

- Ne pas rouler avec le hayon, le coffre ou la glace arrière ouvert(e).
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord.
- Régler aussi le système de commande de climatisation sur un réglage ne laissant pénétrer que de l'air

(Suite)

Avertissement (Suite)

extérieur. Se reporter à « Systèmes de climatisation » dans l'index.

Pour plus de renseignements sur le monoxyde de carbone, se reporter à *Échappement du moteur* ⇨ 265.

Le tractage de remorque exige de l'expérience. La combinaison du véhicule et d'une remorque augmente la longueur et ce convoi n'est pas aussi réactif que le véhicule seul. S'habituer à manœuvrer et à freiner avec ce convoi en conduisant sur un revêtement routier horizontal avant de circuler sur la voie publique.

La structure de la remorque, ses pneus et ses freins doivent tous répondre aux spécifications et disposer des capacités nécessaires pour transporter la charge voulue. Un équipement de remorque inapproprié peut provoquer un comportement inattendu ou

dangereux du convoi. Avant de conduire, examiner toutes les pièces et fixations de l'attelage de remorque, les chaînes de sécurité, les connecteurs électriques, les feux, les pneus et les rétroviseurs. Voir *Équipement de remorquage* ⇨ 333. Si la remorque est équipée de freins électriques, mettre le convoi en mouvement puis appliquer manuellement le contrôleur de frein de remorque afin de vérifier le fonctionnement des freins de la remorque. Pendant le trajet, vérifier de temps en temps la sécurité du chargement et de la remorque ainsi que le fonctionnement des feux et des freins.

Remorquage avec système de contrôle de stabilité

En tractant une remorque, le système de contrôle de stabilité peut se faire entendre. Le système réagit aux mouvements du véhicule causés par la remorque, principalement en virage. Ceci est normal en cas de traction de remorques lourdes.

Distance entre les véhicules

Garder au moins deux fois plus de distance, entre votre véhicule et celui qui vous précède, que lorsque vous ne tractez pas de remorque. Cette mesure de sécurité permet d'éviter des freinages brusques et des virages inattendus.

Manoeuvre de dépassement

La distance nécessaire pour le dépassement augmente en tractant une remorque. Le convoi formé par le véhicule et la remorque n'accélère pas aussi rapidement et ce convoi est beaucoup plus long que le seul véhicule. Il faut aller beaucoup plus loin au-delà du véhicule dépassé avant de rejoindre la voie. Dépasser sur des chaussées planes. Si possible, éviter de dépasser en montée ou en descente.

Marche arrière

Tenir le bas du volant avec une main. Ensuite, pour faire reculer la remorque vers la gauche, tourner la main vers la gauche. Pour faire

reculer la remorque vers la droite, tourner cette main vers la droite. Toujours reculer lentement et, si possible, se faire guider.

Virages

Attention

Tourner plus lentement et décrire des arcs de cercle plus larges en tractant une remorque, afin d'éviter d'endommager votre véhicule. Prendre des virages très serrés peut faire entrer la remorque en contact avec le véhicule.

En tractant une remorque, prendre de plus larges virages afin que la remorque ne passe pas sur des accotements meubles ou des bordures et ne heurte pas de panneaux de signalisation, d'arbres ou d'autres objets. Toujours signaler les virages bien à l'avance. Ne pas braquer ni freiner brusquement.

Conduite en pente

Réduire la vitesse et passer dans un rapport inférieur avant d'entamer une longue ou forte descente. Si un rapport inférieur de boîte de vitesses n'est pas engagé, les freins peuvent surchauffer et l'efficacité du freinage peut être réduite.

Le véhicule peut tracter une remorque en position de marche avant (D). Sélectionner un rapport inférieur si la boîte de vitesses change trop souvent de rapport avec une lourde charge ou en montagne.

Lorsque vous tractez une remorque à haute altitude, le liquide de refroidissement du moteur bouillira à une température plus basse qu'à une altitude inférieure. Si le moteur est arrêté immédiatement après avoir tracté une remorque à haute altitude sur des pentes raides, le véhicule pourrait montrer des signes semblables à ceux d'une surchauffe du moteur. Pour éviter cette situation, laisser le moteur tourner quelques minutes, de préférence en terrain plat, avec la boîte de

vitesses en position de stationnement (P) avant de le couper. Si l'avertissement de surchauffe du moteur apparaît, voir *Surchauffe du moteur* ⇨ 371.

Stationnement en pente



Avertissement

Pour éviter des blessures graves ou la mort, toujours stationner votre véhicule et votre remorque sur une surface plane, si possible.

En stationnant votre véhicule et votre remorque en pente :

1. Serrer les freins ordinaires, mais ne pas déplacer immédiatement le levier des vitesses à la position de stationnement (P). Tourner ensuite les roues vers le trottoir si le véhicule est stationné dans le sens de la descente ou vers la route s'il est stationné vers le haut de la côte.

2. Faire placer des cales contre les roues de la remorque.
3. Quand les cales de roue sont en place, relâcher graduellement la pédale de frein pour permettre aux cales d'absorber la charge de la remorque.
4. Enfoncer à nouveau la pédale des freins. Serrer alors le frein de stationnement et passer en position de stationnement (P).
5. Relâcher la pédale de frein.

Démarrage après stationnement en pente

1. Maintenir enfoncée la pédale de frein.
 - Démarrer le moteur.
 - Passer en vitesse.
 - Desserrer le frein de stationnement.
2. Relâcher la pédale de frein.
3. Avancer lentement pour libérer les cales.

4. Arrêter, faire enlever et ranger les cales.

Lancement et récupération d'un bateau

Recul de la remorque dans l'eau



Avertissement

- Faire sortir tous les passagers du véhicule avant de reculer sur la partie inclinée de la rampe. Abaisser les glaces côté conducteur et passer avant de reculer sur la rampe. Cela permet de s'échapper au cas improbable où le véhicule déraperait dans l'eau.
- Si la surface de mise à l'eau des bateaux est glissante, le conducteur doit rester dans le véhicule avec la pédale de frein enfoncée lorsque le bateau est mis à l'eau. La mise à l'eau des

(Suite)

Avertissement (Suite)

bateaux peut être particulièrement glissante à marée basse lorsqu'une partie de la rampe a été précédemment submergée à marée haute. Ne pas reculer sur la rampe pour mettre à l'eau le bateau si vous n'êtes pas sûr que le véhicule puisse maintenir la traction.

- Ne pas déplacer le véhicule si une personne se trouve sur le trajet de la remorque. Certaines parties de la remorque peuvent être sous l'eau et ne pas être visible par les personnes qui aident à la mise à l'eau du bateau.

Débrancher le câblage de la remorque avant de la reculer dans l'eau pour éviter d'endommager les circuits électriques de la remorque. Rebrancher le câblage après avoir retiré la remorque de l'eau. Si la remorque possède des freins

électriques qui peuvent fonctionner lorsque la remorque est dans l'eau, cela peut permettre de laisser le connecteur électrique de la remorque attaché pour maintenir la fonctionnalité du frein de remorque sur la rampe de mise à l'eau.

Pour faire reculer la remorque dans l'eau :

1. Selon l'équipement, mettre le véhicule en quatre roues motrices haut.
2. Reculer lentement sur la rampe de mise à l'eau jusqu'à ce que le bateau flotte, mais pas plus que nécessaire.
3. Maintenir la pédale de frein enfoncée, sans passer encore en position de stationnement (P).
4. Mettre des cales sous les roues avant du véhicule.
5. Relâcher progressivement la pédale de frein pour permettre aux cales d'absorber la charge de la remorque.

6. Appuyer de nouveau sur la pédale de frein. Serrer ensuite le frein de stationnement et passer en position P (stationnement). Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, couper le moteur et mettre le levier de vitesses en position 1 (première).
7. Relâcher la pédale de frein.

Retrait d'une remorque de l'eau

1. Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
2. Démarrer le moteur et passer un rapport.
3. Desserrer le frein de stationnement.
4. Relâcher la pédale de frein.
5. Rouler lentement pour libérer les roues des cales.
6. Arrêter, faire enlever et ranger les cales.
7. Retirer lentement la remorque de l'eau.

8. Une fois que le véhicule et la remorque ont quitté la partie en pente de la rampe de mise à l'eau, le véhicule peut quitter la position quatre roues motrices. Passer en mode de marche avant approprié selon les conditions de circulation.

Attention

Si les pneus du véhicule commencent à patiner et que le véhicule commence à glisser vers l'eau, retirer le pied de la pédale d'accélérateur et serrer le frein de stationnement. Demander de l'aide pour faire remorquer le véhicule sur la rampe.

Entretien du véhicule lors de la traction d'une remorque

Le véhicule doit être entretenu plus souvent quand il est utilisé pour tracter des remorques. Voir *Programme entretien* ⇨ 465. Il est particulièrement important de contrôler le liquide de boîte de

vitesses automatique, l'huile moteur, le lubrifiant d'essieu, les courroies, le système de refroidissement et le système de freinage avant et pendant chaque trajet.

Vérifier régulièrement que tous les écrous et boulons de l'attelage de remorque sont serrés.

Refroidissement du moteur quand vous tractez une remorque

Le système de refroidissement du véhicule peut surchauffer temporairement lors des conditions de fonctionnement rigoureuses. Se reporter à la rubrique *Surchauffe du moteur* ⇨ 371.

Traction de remorque

Attention

Tracter une remorque incorrectement peut endommager le véhicule et entraîner des réparations coûteuses qui ne sont

(Suite)

Attention (Suite)

pas couvertes par la garantie du véhicule. Pour savoir comment tracter correctement une remorque, observer les instructions contenues dans cette section et consulter le concessionnaire pour obtenir plus de renseignements sur la façon de tracter une remorque à l'aide du véhicule.

Poids de la remorque



Avertissement

Ne jamais dépasser la capacité de remorquage de votre véhicule.

Le tractage de remorque en toute sécurité exige la surveillance du poids, de la vitesse, de l'altitude, de l'inclinaison de la route, de la température extérieure, des dimensions de l'avant de la

remorque et de la fréquence d'utilisation du véhicule pour tracter une remorque.

Poids nominaux en remorquage

En tractant une remorque, le poids combiné du véhicule, de son contenu, de la remorque et du contenu de la remorque doit être inférieur au poids nominal maximal du véhicule, y compris :

- PNBC : Poids nominal brut combiné
- PNBV : Poids nominal brut du véhicule
- Poids nominal maximum de la remorque
- PNBE-AR : Poids nominal brut sur l'essieu-Arrière
- Poids nominal maximum de la flèche de remorque

Se reporter à « Réglage de l'attelage répartiteur de poids » dans *Équipement de remorquage* ⇨ 333 pour déterminer si les barres de

répartition des charges sont nécessaires pour obtenir le poids nominal maximum de la remorque.

Se reporter à « Freins de remorque » sous *Équipement de remorquage* ⇨ 333 pour déterminer si les freins sont nécessaires selon le poids de votre remorque.

La seule manière d'être sûr que le poids ne dépasse pas l'un de ces poids nominaux est de peser la combinaison du tracteur et de la remorque, en pleine charge pour le trajet, en vérifiant les poids individuels de chacun de ces éléments.



Avertissement

Vous-mêmes et d'autres pourriez être gravement blessés ou tués si la remorque est trop lourde ou si les freins de remorque sont insuffisants pour la charge. Le véhicule pourrait être endommagé

(Suite)

Avertissement (Suite)

et les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

Ne tracter de remorque que si toutes les étapes de cette section ont été suivies. Consulter votre concessionnaire pour des conseils et des renseignements en matière de remorquage.

Poids nominal brut combiné (PNBC)

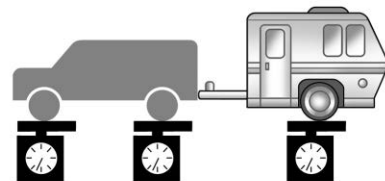
Le PNBC est le poids total autorisé du véhicule et de la remorque complètement chargés, y compris le carburant, les passagers, le chargement, l'équipement et les accessoires. Ne pas dépasser le PNBC de votre véhicule. Le PNBC du véhicule se trouve sur le tableau des spécifications de remorquage suivant.

Pour vérifier que le poids du véhicule et de la remorque correspondent au PNBC du véhicule, suivre ces étapes :

- Commencer par le « Poids à vide » sur l'étiquette d'informations sur le remorquage
- Ajouter le poids de la remorque chargée et prête pour le trajet
- Ajouter le poids de tous les passagers
- Ajouter le poids de tout le chargement dans le véhicule
- Ajouter le poids du matériel d'attelage, comme la barre de traction, la boule, les barres de répartition des charges ou les barres stabilisatrices
- Ajouter le poids de tous les accessoires de l'équipement du marché secondaire ajouté au véhicule

Le poids final ne doit pas dépasser le PNBC affiché sur l'étiquette d'informations sur le remorquage.

Le poids brut combiné peut également être confirmé en pesant le véhicule et la remorque sur une bascule publique. Le véhicule et la remorque doivent être chargés pour le trajet, avec les passagers et le chargement.



Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Pour de l'information concernant la capacité de charge maximale du véhicule, voir *Limites de charge du véhicule* ⇨ 246. Lors du calcul du PNBV avec une remorque attachée,

le poids de la flèche de la remorque doit être inclus dans le poids que le véhicule transporte.

Poids maximal de la remorque

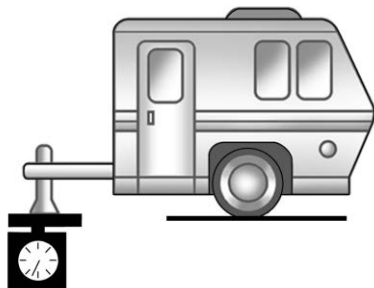
Le poids nominal maximal de la remorque est calculé en supposant que seul le conducteur prend place dans le véhicule remorqueur et que celui-ci est équipé de tout le matériel nécessaire à la traction de remorque. Le poids du matériel optionnel supplémentaire, des passagers et du chargement du véhicule remorqueur doit être soustrait du poids maximal de la remorque.

Utiliser le tableau des spécifications de remorquage pour déterminer quel poids peut atteindre la remorque, en fonction du modèle et des options du véhicule.

Véhicule	Rapport de pont	Poids maximal de la remorque	PNBC*
Série 1500 2 RM (empattement court)			
V8 5.3L	3,08	2 994 kg (6 600 lb)	5 443 kg (12 000 lb)
V8 5.3L	3,42	3 901 kg (8 600 lb)	6 350 kg (14 000 lb)
V8 6.2 L	3,23	3 810 kg (8 400 lb)	6 350 kg (14 000 lb)
Série 1500 2 RM (empattement long)			
V8 5.3L	3,08	2 858 kg (6 300 lb)	5 443 kg (12 000 lb)
V8 5.3L	3,42	3 765 kg (8 300 lb)	6 350 kg (14 000 lb)
V8 6.2 L	3,23	3 674 kg (8 100 lb)	6 350 kg (14 000 lb)
Série 1500 4 RM (empattement court)			
V8 5.3L	3,08	2 903 kg (6 400 lb)	5 443 kg (12 000 lb)
V8 5.3L	3,42	3 810 kg (8 400 lb)	6 350 kg (14 000 lb)
V8 6.2 L	3,23	3 674 kg (8 100 lb)	6 350 kg (14 000 lb)
Série 1500 4 RM (empattement long)			
V8 5.3L	3,08	2 722 kg (6 000 lb)	5 443 kg (12 000 lb)
V8 5.3L	3,42	3 629 kg (8 000 lb)	6 350 kg (14 000 lb)
V8 6.2 L	3,23	3 583 kg (7 900 lb)	6 350 kg (14 000 lb)
*Le poids nominal brut combiné (PNBC) est le poids total permis pour un véhicule et sa remorque entièrement chargés, c'est-à-dire avec tous les passagers, le chargement, l'équipement et les éléments de conversion. Le PNBC du véhicule ne devrait pas être dépassé.			

Poids nominal maximum de la flèche de remorque

Le poids nominal maximum de la flèche de la remorque est le poids admissible de la flèche que le véhicule peut supporter à l'aide d'un attelage de remorque conventionnel. Il pourrait être nécessaire de réduire le poids global de la remorque pour rester dans les limites du poids nominal maximum de la flèche de la remorque tout en maintenant l'équilibre adéquat de la charge de la remorque.



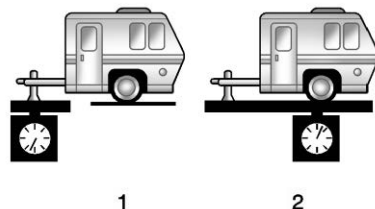
Série du véhicule	Type d'attelage	Poids au timon maximal
1500	Sellette d'attelage	272 kg (600 lb)
1500	Attelage répartiteur de charge	453 kg (1 000 lb)

Le poids de la flèche de remorque s'ajoute au poids brut du véhicule (PBV). Le PBV comprend le POIDS À VIDE de votre véhicule, les passagers, le chargement, l'équipement et le poids de la flèche de remorque. Les options du véhicule, les passagers, le chargement et l'équipement réduisent le poids maximum autorisé de la flèche que le véhicule peut transporter, ce qui réduit également le poids maximum autorisé de la remorque.

Équilibre de la charge de la remorque

L'équilibre correct de la charge de la remorque doit être conservé afin de garantir la stabilité de la remorque.

Le déséquilibre de la charge est une cause majeure de roulis de la remorque.



Le poids à la flèche de la remorque (1) doit être de 10-15% du poids total de la remorque chargée (2). Certaines remorques spécifiques, telles que les remorques de bateau, sortent de

cette plage. Toujours consulter le manuel d'utilisation de la remorque pour connaître le poids recommandé à la flèche de chaque remorque. Ne jamais dépasser les charges maximales de votre véhicule, de l'attelage et de la remorque.

Le pourcentage d'équilibre des charges de la remorque se calcule comme suit : poids (1) divisé par le poids (2) fois 100.

Après avoir chargé la remorque, peser séparément la remorque puis le timon de remorque et calculer le pourcentage d'équilibre des charges de remorque pour vérifier si les poids et la répartition conviennent pour votre véhicule.

Si le poids de la remorque est trop élevé, il est possible de transférer une partie de la charge dans votre véhicule. Si le poids du timon de remorque est trop élevé ou trop bas, une partie du chargement peut être redistribué dans la remorque.

Ne pas dépasser le poids maximal de la flèche autorisé pour votre véhicule. Utiliser la barre d'attelage

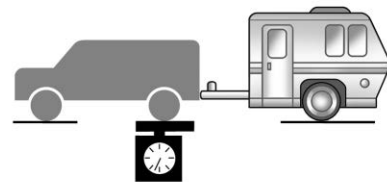
disponible la plus courte afin de positionner la boule d'attelage au plus près de votre véhicule. Cela permet de réduire l'effet du poids de la flèche de remorque sur l'attelage et l'essieu arrière.

Si un support de chargement est utilisé dans le récepteur d'attelage de la remorque, choisir un support qui place la charge aussi près que possible du véhicule. Le poids total, support compris, ne peut dépasser la moitié du poids total maximum autorisé sur l'attelage pour le véhicule ou 227 kg (500 lb) selon le poids le moins élevé.

Poids nominal brut sur l'essieu arrière (PNBE-AR)

Le PNBE-AR est le poids total que peut supporter l'essieu arrière du véhicule. Ne pas dépasser le PNBE-AR du véhicule, avec le tracteur et la remorque complètement chargée pour le trajet, y compris le poids du timon. Avec un attelage répartiteur de

poids, ne pas dépasser le PNBE-AR avant d'appliquer les barres de ressort de répartition du poids.



Consulter votre concessionnaire pour des renseignements ou de l'assistance en matière de remorquage.

Équipement de remorquage

Attelages

Toujours utiliser l'attelage correct correspondant à votre véhicule. Les vents latéraux, le passage de gros

camions et les routes irrégulières peuvent avoir un impact sur la remorque et sur l'attelage.

Un équipement d'attelage approprié pour votre véhicule contribue à maintenir le contrôle de la combinaison véhicule-remorque. De nombreuses remorques peuvent être tractées à l'aide d'une sellette d'attelage avec un coupleur verrouillé à la boule d'attelage ou d'un œil de dépannage verrouillé à un crochet d'attelage. D'autres remorques peuvent nécessiter un attelage répartiteur de charge qui utilise des barres de torsion pour répartir le poids du timon entre votre véhicule et les essieux de la remorque. Se reporter à « Poids nominal maximum au timon » sous la rubrique *Traction de remorque* ➔ 327 pour connaître les limites de poids avec divers types d'attelage.

Ne jamais attacher d'attelage de location ni d'autres attelages du type à montage sur le pare-chocs. N'utiliser que des attelages montés sur le châssis qui ne se fixent pas sur le pare-chocs.

Couvercle d'attelage



Pour déposer le couvercle d'attelage, selon l'équipement :

1. Retirer les deux attaches sur les pattes inférieures.

2. Tirer le bord inférieur du couvercle selon un angle d'environ 45 degrés.
3. Tirer le couvercle vers le bas pour désengager les fixations supérieures.

Pour reposer le couvercle d'attelage :

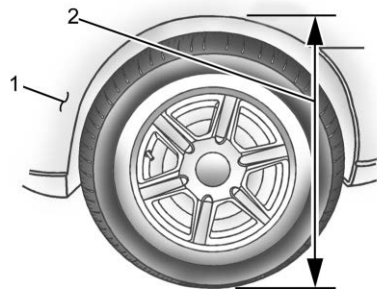
1. Tenir le couvercle à 45 degrés par rapport au véhicule et pousser les pattes supérieures dans les fentes du pare-chocs.
2. Pousser le bas du couvercle vers l'avant jusqu'à ce que les pattes inférieures soient alignées sur les fentes inférieures.
3. Emboîter le couvercle d'attelage en place en poussant les coins supérieurs vers l'avant.
4. Reposer les deux attaches sur les pattes inférieures.

Penser à utiliser des dispositifs anti-roulis mécaniques sur toute remorque. Consulter un professionnel du remorquage à propos des dispositifs anti-roulis ou se reporter aux recommandations et consignes du fabricant de la remorque.

Réglage de l'attelage répartiteur de charge

Un attelage répartiteur de charge peut être utile pour certaines remorques. Suivre les directives suivantes pour déterminer si un attelage répartiteur de charge pourrait être utilisé.

Série du véhicule	Poids de la remorque	Utilisation de l'attelage répartiteur de charge	Distribution de l'attelage
1500	Jusqu'à 3 175 kg (7 000 lb)	En option	Se reporter aux recommandations du fabricant de la remorque
1500	Supérieur à 3 175 kg (7 000 lb)	Requis	50%



1. Devant du véhicule
2. Distance de la carrosserie au sol

Avec un attelage répartiteur de poids, mesurer la hauteur de l'aile avant au-dessus de l'essieu

avant (2) avant et après le raccordement de la remorque. Régler les barres de ressort jusqu'à ce que la hauteur de l'aile avant (2) soit environ à mi-distance entre la première et la deuxième mesure.

Si le véhicule est équipé du *Correcteur d'assiette automatique* ⇨ 288, il est conseillé de laisser les cales pour gonfler et mettre le véhicule de niveau avant de régler l'attelage.

Pneus

- Ne pas tracter de remorque en utilisant une roue de secours compacte sur le véhicule.

- Les pneus doivent être correctement gonflés pour supporter les charges en tractant une remorque. Voir *Pneus* ⇨ 401 pour des instructions concernant le gonflage correct des pneus.

Chaînes de sécurité

Toujours attacher des chaînes entre le véhicule et la remorque, et attacher les chaînes dans les trous de la plate-forme de l'attelage de remorque. Des instructions concernant les chaînes de sécurité peuvent être fournies par le fabricant de l'attelage ou par le fabricant de la remorque.

Croiser ces chaînes sous la flèche de la remorque pour empêcher que celle-ci ne heurte la chaussée si elle se séparait de l'attelage. Toujours laisser assez de jeu pour pouvoir tourner avec l'ensemble véhicule-remorque. De plus, ne jamais laisser les chaînes de sécurité traîner sur le sol.

Freins de remorque

Les remorques chargées à plus de 900 kg (2 000 lb) doivent être équipées de systèmes de freinage avec des freins sur chaque essieu. Un équipement de freinage de remorque conforme à la norme CAN3-D313 de la Canadian Standards Association (CSA), ou un équivalent, est recommandé.

Les réglementations provinciales ou locales peuvent exiger que les remorques soient équipées de leur propre système de freinage si le poids de la remorque chargée dépasse certains minimas pouvant varier d'une province à l'autre. Lire et suivre les instructions concernant les freins de remorque afin qu'ils

soient installés, réglés et entretenus correctement. Ne jamais tenter de pontage sur le système hydraulique des freins du véhicule. Cela peut empêcher le fonctionnement des freins ABS du véhicule et des freins de la remorque, ce qui peut provoquer un accident.

Faisceau de câbles de remorque

Le connecteur de remorque à sept broches est monté dans le pare-chocs. Ce connecteur peut être branché dans un connecteur de remorque pour service sévère universel à sept broches, disponible chez votre concessionnaire.

Pour garantir une connectivité convenable, utiliser uniquement un connecteur rond à sept fils avec bornes à lames plates conforme aux spécifications SAE J2863.

Le faisceau à sept fils comprend les circuits de remorque suivants :

- Jaune/gris : feu d'arrêt/clignotant gauche

- Vert/violet : feu stop/clignotant du côté droit
- Gris/marron : feux arrière
- Blanc : masse
- Vert/Blanc : feux de recul
- Rouge/Vert : alimentation de batterie
- Bleu foncé : freins de la remorque

Pour améliorer la charge d'une batterie externe (autre que celle du véhicule), appuyer sur le bouton du mode Remorquage/Traction à l'extrémité du levier de vitesses. Si la remorque est trop légère pour ce mode, allumer les phares pour charger la batterie.

Pré-câblage de commande de frein électrique

Ces prédispositions sont incluses avec le véhicule dans l'ensemble de remorquage de remorque. Ces prédispositions concernent un contrôleur de freinage électrique.

Le faisceau de câbles doit être posé par votre concessionnaire ou par un centre de réparation qualifié.

Consulter le manuel d'utilisation du contrôleur de frein de remorque électrique d'après-vente pour déterminer le codage de couleur des fils du contrôleur de frein électrique de remorque. Les couleurs de fils du contrôleur de frein peuvent être différentes de celles du véhicule.

Feux de remorque

Toujours vérifier que tous les feux de remorque fonctionnent, au début de chaque trajet et régulièrement au cours des trajets les plus longs.

Les clignotants et le remorquage

Quand ils sont correctement branchés, les clignotants de la remorque s'allument pour indiquer que le véhicule tourne, change de voie ou s'arrête. En tractant une remorque, les flèches du groupe d'instruments s'allument même si la

remorque n'est pas correctement branchée ou si les ampoules sont grillées.

Mode remorquage

Pour des instructions sur la façon de passer en mode de remorquage, se reporter à *Mode de remorquage* ⇨ 274.

L'utilisation du mode de remorquage est recommandée lorsque le véhicule tire une remorque lourde, ou une charge lourde ou volumineuse.

Le mode de remorquage a été conçu de manière à fournir un rendement optimal lorsque le poids combiné du véhicule et de la remorque représente au moins 75% du poids nominal brut combiné (PNBC) du véhicule. Se reporter à « Poids maximum de la remorque » sous la rubrique *Traction de remorque* ⇨ 327.

Le mode de remorquage est le plus utile pour tracter une remorque lourde ou pour transporter une charge volumineuse ou lourde :

- en terrain vallonné
- lors d'arrêts fréquents
- dans des aires de stationnement encombrées

L'utilisation du véhicule en mode de remorquage lorsqu'il est légèrement chargé ou hors remorquage ne l'endommagera pas ; toutefois, ceci n'est pas conseillé et peut entraîner des caractéristiques désagréables du moteur et de la boîte de vitesses, ainsi qu'une consommation accrue de carburant.

Système intégré de commande de frein de remorque

Le véhicule peut être équipé d'un système intégré de frein de remorque (ITBC) pour les freins électriques de remorque ou la plupart des systèmes de frein de remorque électrique/hydraulique.

Ces instructions s'appliquent aux deux types de freins électriques de remorque.



Ce symbole se trouve sur le panneau de commande de freins de remorque sur les véhicules qui possèdent un système ITBC. La puissance de sortie vers les freins de remorque est proportionnelle au freinage du véhicule. Cette puissance de sortie disponible pour les freins de remorque peut être réglée pour une large gamme de situations de remorquage.

Le système ITBC est intégré au freins du véhicule, aux freins antiblocage et au système StabiliTrak. Dans les situations de remorquage qui peuvent activer les freins antiblocage ou le système StabiliTrak, la puissance transmise aux freins de remorque est réglée

automatiquement pour minimiser le blocage des roues de remorque. Ceci ne signifie pas que la remorque soit équipée du système StabiliTrak.

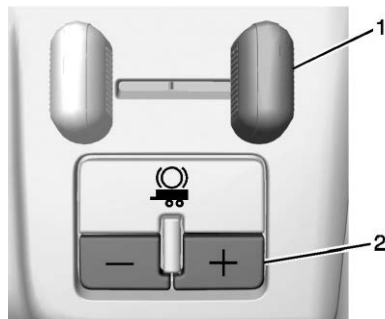
Si les freins du véhicule, le frein antiblocage ou le système StabiliTrak ne fonctionnent pas correctement, le système ITBC peut mal fonctionner ou ne pas fonctionner du tout. S'assurer que ces systèmes fonctionnent complètement pour que le système ITBC fonctionne correctement.

Le système ITBC est alimenté par le circuit électrique du véhicule. Quand le contact est coupé, le système ITBC est désactivé. Le système ITBC fonctionne complètement quand le commutateur d'allumage est en position ON (en fonction) / RUN (marche).

⚠ Avertissement

Le fait de connecter une remorque qui possède un système de freins pneumatiques peut causer une réduction ou une perte complète de freinage de la remorque, avec une distance d'arrêt accrue ou une instabilité de la remorque, qui peuvent entraîner de graves blessures, la mort ou des dégâts matériels. N'utiliser que le système ITBC avec des systèmes de freins électriques ou électriques/hydrauliques.

Panneau de commande de frein de remorque



1. Levier manuel d'application du frein de remorque
2. Boutons de réglage de gain de remorque

Le panneau de commande ITBC est sur le tableau de bord, à gauche de la colonne de direction. Le panneau permet de régler la puissance, appelée gain de remorque, disponible aux freins de la remorque et permet l'application manuelle des freins de la remorque. Utiliser le panneau de commande ITBC et la page de l'écran du frein de

remorque du CIB pour régler et afficher la puissance délivrée aux freins de la remorque.

Page d'affichage du CIB du frein de remorque

La page de l'écran ITBC indique:

- réglage du gain de remorque
- Sortie vers les freins de remorque
- Raccordement de remorque
- État opérationnel du système

Pour afficher:

- Faire défiler les pages de menu du CIB
- Appuyer sur un bouton de gain (+) ou (-)
- Activer le levier d'application manuel du frein de remorque

GAIN DE REMORQUE :

Appuyer sur un bouton de gain de remorque pour rappeler le réglage actuel du gain de remorque. Chaque pression et relâchement des boutons de gain changent alors le réglage du gain de remorque.

Appuyer sur le (+) ou le (-) du gain de remorque pour régler. Maintenir enfoncé pour régler de manière continue le gain de remorque. Pour désactiver la sortie vers la remorque, régler le gain de remorque sur 0.0. Ce réglage peut être effectué de 0.0 à 10.0 avec une remorque connectée ou non.

TRAILER OUTPUT (Sortie de remorque) : ceci s'affiche chaque fois qu'une remorque avec freins électriques est connectée. L'alimentation des freins de remorque est basée sur le freinage de véhicule présent et en rapport avec le réglage du gain de remorque. La sortie est affichée de 0 à 100% pour chaque nouveau réglage.

La sortie de remorque indiquera « - - - - » à l'écran de frein de remorque dans les cas suivants :

- Aucune remorque n'est connectée.
- Une remorque sans freins électriques est connectée, aucun message CIB ne s'affichera

- Une remorque avec freins électriques a été déconnectée, un message CHECK TRAILER WIRING (vérifier le câblage de la remorque) s'affiche sur le CIB
- Un défaut se trouve dans le câblage vers les freins de remorque, un message CHECK TRAILER WIRING (vérifier le câblage de la remorque) s'affiche sur le CIB
- Le système ITBC ne fonctionne pas suite à une panne, un message SERVICE TRAILER BRAKE SYSTEM (réparer le système de freins de remorque) s'affiche sur le CIB

Levier manuel d'application du frein de remorque

Faire glisser ce levier vers la gauche pour appliquer les freins électriques de remorque, indépendamment des freins du véhicule. Utiliser ce levier pour régler le gain de remorque et obtenir la bonne puissance de sortie vers les freins de remorque. Les feux de frein de la remorque et du

véhicule s'allument lorsque les freins du véhicule ou les freins manuels de remorque sont appliqués et correctement connectés.

Méthode de réglage du gain de frein de remorque

Le gain de freinage de remorque doit être établi pour une situation de remorquage précise et il doit être réajusté à chaque fois que la charge du véhicule, la charge de la remorque ou l'état de la chaussée change.



Avertissement

Les freins de remorque avec gain excessif ou insuffisant peuvent ne pas arrêter le véhicule et la remorque comme prévu en causant une collision. Toujours respecter les consignes pour régler le gain de remorque afin d'obtenir un rendement correct d'arrêt de remorque.

Pour régler le gain de frein de remorque pour chaque situation de remorquage :

1. Conduire le véhicule avec la remorque attachée sur une chaussée horizontale représentative de la situation de remorquage et sans circulation à environ 32 à 40 km/h (20 à 25 mi/h) et serrer complètement le frein de remorque au moyen du levier manuel.

Note

Le réglage du gain de freinage de remorque à des vitesses inférieures de 32 à 40 km/h (20 à 25 mi/h) peut entraîner un réglage incorrect du gain.

2. Régler le gain du freinage de remorque en utilisant les boutons de réglage du gain de remorque immédiatement sous le point de blocage des roues de remorque, indiqué par un crissement au niveau des roues de la remorque ou de la

fumée se dégageant des pneus en cas de blocage d'une roue de la remorque.

Note

Le blocage des roues de remorque ne peut se produire en cas de traction d'une remorque lourdement chargée. Dans ce cas, régler le gain du freinage de la remorque à la position la plus élevée admissible pour la situation de remorquage.

3. Régler à nouveau le freinage de remorque chaque fois que la charge du véhicule, la charge de la remorque ou l'état de la chaussée change ou si vous constatez un blocage des roues de la remorque à un moment quelconque du remorquage.

Autres messages du CIB relatifs à l'ITBC

TRAILER CONNECTED (remorque connectée) : Ce message s'affiche brièvement quand une remorque avec freins électriques est connectée la première fois au véhicule. Ce message s'efface

automatiquement après 10 secondes. Ce message peut être acquitté avant qu'il ne s'éteigne automatiquement.

CHECK TRAILER WIRING (vérifier le câblage de la remorque) – Ce message s'affiche dans les cas suivants :

- Le système ITBC commence par déterminer la connexion à une remorque avec freins électriques, ensuite le faisceau de remorque est débranché du véhicule.

Si la déconnexion se produit quand le véhicule est arrêté, ce message s'éteint automatiquement après 30 secondes. Ce message sera également éteint s'il est reconnu ou si le câble de remorque est reconnecté.

Si la déconnexion se produit alors que le véhicule est en mouvement, ce message continue jusqu'à ce que le contact est coupé. Ce message

sera également éteint s'il est reconnu ou si le câble de remorque est reconnecté.

- Il existe une panne dans le câblage vers le frein électrique de remorque. Ce message reste affiché aussi longtemps que la panne électrique du câblage de remorque subsiste. Ce message sera également éteint s'il est reconnu.

Pour déterminer si la panne électrique concerne ou non le côté véhicule ou le côté remorque de la connexion du faisceau de câblage de la remorque :

1. Débrancher du véhicule le faisceau de câblage de la remorque.
2. Couper le contact.
3. Attendre dix secondes, puis replacer le commutateur d'allumage en position RUN (marche).
4. Si le message CHECK TRAILER WIRING (vérifier le câblage de la remorque)

s'affiche à nouveau, la panne électrique concerne le côté véhicule.

Si le message CHECK TRAILER WIRING (vérifier le câblage de la remorque) réapparaît uniquement au moment de connecter le faisceau de câblage de la remorque au véhicule, la panne électrique concerne le côté remorque.

SERVICE TRAILER BRAKE SYSTEM (réparer le système de frein de remorque) : ce message s'affiche en cas de problème du système ITBC. Si ce message se poursuit pendant plusieurs cycles d'allumage, il existe un problème du système ITBC. Le véhicule doit être réparé.

Si ou le message CHECK TRAILER WIRING (vérifier câblage de la remorque) ou le message SERVICE TRAILER BRAKE SYSTEM (vérifier système de freinage de la remorque) s'affiche pendant un trajet, le dispositif ITBC ne peut pas être pleinement fonctionnel ou peut

ne pas fonctionner du tout. Dès que la circulation le permet ranger le véhicule sur le côté de la route et couper le contact. Vérifier la connexion du câblage à la remorque et remettre le contact. Si l'un des messages s'affiche à nouveau, cela signifie que le véhicule ou la remorque a besoin d'être réparé.

Un concessionnaire GM peut diagnostiquer et réparer la remorque. Cependant, ces interventions ne sont pas couvertes par la garantie GM. Contacter votre concessionnaire de la remorque pour vous informer au sujet des réparations et de la garantie concernant la remorque.

Commande de roulis de remorque

Les véhicules équipés du StabiliTrak sont dotés d'une fonction anti-louvoiemment de la remorque (TSC). Le louvoiemment de la remorque représente le déplacement bilatéral fortuit d'une remorque lorsqu'elle est tractée.

Si le véhicule tracte une remorque et que le TSC détecte un accroissement du louvoiemment, les freins du véhicule sont serrés sélectivement sur chaque roue, afin d'assister la réduction du louvoiemment excessif de la remorque. Si le véhicule est équipé du système intégré de commande des freins de remorque (ITBC) et que la remorque dispose d'un système de frein électrique, le StabiliTrak peut aussi serrer les freins de la remorque.



Si le TSC est activé, le témoin d'avertissement du système antipatinage (TCS)/StabiliTrak clignote sur le groupe d'instruments. Ralentir en retirant progressivement le pied de l'accélérateur. Si la remorque continue à louvoyer, le StabiliTrak peut réduire le couple moteur pour contribuer à ralentir le véhicule. Le TSC ne fonctionne pas si le StabiliTrak est désactivé. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique* ➔ 284.



Avertissement

Le louvoiement de la remorque peut entraîner un accident et de graves blessures ou la mort, même si le véhicule est équipé de l'ESC.

Si la remorque commence à louvoyer, ralentir en retirant progressivement le pied de l'accélérateur. Se garer ensuite pour vérifier la remorque et le véhicule, et corriger les causes

(Suite)

Avertissement (Suite)

possibles, y compris une remorque mal chargée ou surchargée, un chargement non fixé, une configuration incorrecte de l'attelage de remorque, des pneus du véhicule ou de la remorque mal ou incorrectement gonflés. Se reporter à *Équipement de remorquage* ➔ 333 pour les caractéristiques de la remorque et les recommandations d'installation de l'attelage.

Dispositifs de commande antiroulis électronique de remorque du marché secondaire

Certaines remorques peuvent être équipées d'un dispositif électronique conçu pour réduire ou contrôler l'antiroulis de la remorque. Les fabricants d'équipement d'après-vente proposent également des dispositifs similaires qui se

raccordent aux câbles entre la remorque et le véhicule. Ces dispositifs peuvent perturber les systèmes de freins de remorque du véhicule ou d'autres systèmes, dont les systèmes antiroulis intégrés, selon l'équipement. Des messages concernant les branchements de la remorque ou les freins de remorque peuvent s'afficher sur le CIB. Les effets de ces dispositifs du marché secondaire sur la maniabilité du véhicule ou les performances des freins de remorque ne sont pas connus.



Avertissement

L'usage de dispositifs de commande antiroulis électronique de remorque du marché secondaire peut entraîner une baisse des performances du frein de remorque, une perte des freins de remorque ou d'autres dysfonctionnements, et provoquer un accident. Vous ou d'autres personnes pourriez vous

(Suite)

Avertissement (Suite)

blessier gravement ou être tués. Avant d'utiliser l'un de ces dispositifs :

- Demander au fabricant du dispositif ou de la remorque si la compatibilité du dispositif avec la fabrication, le modèle et l'année de votre véhicule a été rigoureusement testée et tout l'équipement en option monté sur votre véhicule.
- Avant de conduire, vérifier si les freins de remorque fonctionnent correctement, le cas échéant. Conduire le véhicule avec la remorque attelée sur une route plane à faible circulation, à environ 32 à 40 km/h (20-25 mi/h) et actionner complètement le levier manuel de frein de remorque. Vérifier également que les feux

(Suite)

Avertissement (Suite)

d'arrêt de remorque et autres feux fonctionnent correctement.

- Si les freins de remorque ne fonctionnent pas toujours correctement, ou si un message du CIB signale des problèmes de connexion de la remorque ou des freins de remorque, amener prudemment le véhicule sur le bas-côté lorsque les conditions de circulation le permettent.

Pneus de la remorque

Les pneus spéciaux de remorque (ST) sont différents des pneus de véhicule. Les pneus de remorque sont conçus avec des flancs raides afin d'éviter le roulis et de supporter de lourdes charges. Ces caractéristiques compliquent l'évaluation des pressions des pneus sur base du seul examen visuel.

Toujours contrôler les pressions de tous les pneus de la remorque avant chaque trajet, quand ils sont froids. La basse pression dans les pneus de remorque est une cause majeure de l'explosion de ces pneus.

Les pneus de remorque se détériorent avec le temps. La semaine et l'année de fabrication sont indiquées sur le flanc des pneus de remorque. De nombreux fabricants de pneus de remorque recommandent de remplacer les pneus de plus de six ans.

La surcharge est une autre cause essentielle d'explosion des pneus de remorque. Ne jamais charger votre remorque avec plus de poids que les pneus ne peuvent en supporter selon leur conception. La charge nominale est indiquée sur le flanc des pneus de remorque.

Soyez toujours conscient de la vitesse nominale maximale des pneus de la remorque avant de conduire. Elle peut être très inférieure à la vitesse nominale des pneus du véhicule. La vitesse nominale peut être indiquée sur les flancs des pneus de remorque. Si cette vitesse nominale n'est pas indiquée, la vitesse nominale par défaut des pneus de remorque est de 105 km/h (65 mi/h).

Conversions et compléments

Équipement électrique complémentaire



Avertissement

Le connecteur de liaison de données (DLC) sert à l'entretien du véhicule et aux essais d'inspection/de maintenance des émissions. Se reporter à *Témoin d'anomalie* ↗ 178. Un dispositif raccordé au DLC, comme un dispositif de parc après-vente ou de suivi du comportement du conducteur, peut perturber les systèmes du véhicule. Ceci peut affecter le fonctionnement du véhicule et provoquer un accident. Ces dispositifs peuvent également accéder aux informations enregistrées dans les systèmes du véhicule.

Attention

Certains équipements électriques peuvent endommager le véhicule ou entraîner la défaillance d'un composant. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Toujours vérifier auprès du concessionnaire avant d'ajouter de l'équipement électrique.

Un équipement après-vente peut décharger la batterie 12 V même si votre véhicule ne fonctionne pas.

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Avant de l'équiper d'autres appareils électriques, se reporter à *Réparation de véhicule équipé de sac gonflable* ↗ 121 et *Ajout d'équipement au véhicule équipé de sac gonflable* ↗ 121.

Entretien du véhicule

Généralités

Information générale	348
Avertissement sur proposition 65 - Californie	349
Exigences en matière de matériaux au perchlorate - Californie	349
Accessoires et modifications	349

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire ...	350
Capot	351
Aperçu du compartiment moteur	351
Huile à moteur	357
Indicateur d'usure d'huile à moteur	360
Liquide de boîte de vitesses automatique (Boîte de vitesses à six rapports)	362
Liquide de boîte de vitesses automatique (Boîte de vitesses à 10 rapports)	365
Filtre à air du moteur	366

Système de refroidissement	367
Surchauffe du moteur	371
Ventilateur de moteur	373
Liquide de direction assistée	373
Liquide lave-glace	373
Freins	374
huile frein	375
Batterie - Amérique du Nord	377
Quatre roues motrices	377
Essieu avant	378
Essieu arrière	379
Vérification de contacteur de démarreur	380
Vérification de fonction de commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte automatique	380
Vérification du verrouillage de la boîte de vitesses à l'allumage	380
Vérification du mécanisme de frein de stationnement et de stationnement (P)	381
Remplacement de lame d'essuie-glace	381
Remplacement de glace	382

Remplacement de pare-brise	383
Vérin(s) à gaz	383

Réglage de la portée des phares

Réglage de la portée des phares	384
--	-----

Remplacement d'ampoules

Remplacement d'ampoules ...	385
Ampoules à halogène	385
Éclairage à haute intensité ...	385
Éclairage de DEL	385
Phares	385
Phares antibrouillard	386
Clignotants avant	386
Feux arrière, clignotants, feux d'arrêt et feux de recul	387
Feu de la plaque d'immatriculation	388

Réseau électrique

Surcharge de système électrique	389
Fusibles et disjoncteurs	390
Bloc-fusibles de compartiment moteur	390
Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments (Gauche)	395

Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments (Droit)	397
Bloc-fusibles de coffre	400

Roues et pneus

Pneus	401
Pneus toutes saisons	402
Pneus d'hiver	403
Pneus taille mi-basse	403
Pneus tout-terrain	404
Étiquette sur paroi latérale du pneu	404
Désignations des pneus	405
Terminologie et définitions de pneu	406
Pression des pneus	409
Pression des pneus pour le fonctionnement haute vitesse	411
Système de surveillance de la pression des pneus	411
Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu	413
Inspection des pneus	418
Permutation des pneus	418
Quand faut-il remplacer les pneus?	420
Achat de pneus neufs	421
Pneus et roues de dimensions variées	423

Classification uniforme de la qualité des pneus	423
Réglage de la géométrie et équilibre des pneus	425
Remplacement de roue	425
Chaînes à neige	426
Au cas d'un pneu à plat	427
Changement de pneu	429
Pneu de secours pleine dimension	439

Démarrage avec batterie auxiliaire

Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord	440
--	-----

Remorquage du véhicule

Remorquage du véhicule	445
Remorquage d'un véhicule récréatif	445

Entretien de l'apparence

Soin extérieur	452
Soin intérieur	458
Tapis de plancher	461

Généralités

Information générale

Pour tous vos besoins d'entretien et de pièces, s'adresser à votre concessionnaire. Celui-ci vous fournira des pièces GM d'origine et vous bénéficierez de l'assistance de personnes formées et soutenues par GM.

Les pièces d'origine GM portent l'une de ces marques :

ACDelco



GENUINE PARTS



ACCESSORIES

Avertissement sur proposition 65 - Californie

Avertissement

La plupart des véhicules, y compris celui-ci, ainsi que plusieurs de ses pièces de rechange et fluides, comportent et/ou émettent des produits ou émanations chimiques dont il a été prouvé en Californie qu'ils peuvent provoquer le cancer, des anomalies congénitales ou des troubles des fonctions reproductrices. L'échappement du moteur, ainsi que de nombreux systèmes et pièces, de nombreux liquides et certains sous-produits dus à l'usure des composants contiennent et/ou émettent ces produits chimiques. Pour plus d'information, consulter le site www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

Voir *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ 377 et *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 440 ainsi que la quatrième de couverture.

Exigences en matière de matériaux au perchlorate - Californie

Certains types d'équipements automobiles, tels que les déclencheurs de sacs gonflables, les prétendeurs de ceintures de sécurité et les piles au lithium des émetteurs de télédéverrouillage, peuvent contenir du perchlorate. Des précautions de manipulation spéciales sont requises. Pour de plus amples informations, consulter le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Accessoires et modifications

L'ajout d'accessoires autres que ceux de concessionnaire ou les modifications du véhicule peuvent affecter les performances et la

sécurité du véhicule, notamment, le sac gonflable, le freinage, la stabilité, la conduite et la maniabilité, les systèmes d'émissions, l'aérodynamisme, la durabilité et les systèmes électroniques tels que les freins antiblocage, la commande de traction asservie et la commande de stabilité. Ces accessoires ou modifications pourraient même entraîner des dysfonctionnements ou des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les dommages aux composants de suspension du véhicule causés par la modification de la hauteur de ce dernier au-delà des paramètres d'usine ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Les dommages aux composants du véhicule résultant de modifications ou de l'installation ou de l'utilisation de pièces non certifiées par GM, y compris des modifications de modules de commande ou de logiciels, ne sont pas couverts par

la garantie du véhicule et peuvent affecter la couverture de garantie restante des pièces en cause.

Les accessoires GM sont conçus pour compléter et fonctionner avec les autres systèmes du véhicule. Se reporter à votre concessionnaire pour faire installer les accessoires GM d'origine par un technicien du concessionnaire.

Se reporter également à *Ajout d'équipement au véhicule équipé de sac gonflable* ⇨ 121.

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire

Avertissement

Il peut être dangereux de travailler sur votre véhicule si vous ne disposez pas de la connaissance, du manuel d'atelier, des outils ou des pièces adéquats. Toujours suivre les procédures du guide du propriétaire et consulter le manuel d'entretien de votre véhicule avant tout travail d'entretien.

Si vous effectuez vous-même certains opérations d'entretien, utiliser le manuel d'entretien correct. Il vous renseignera beaucoup plus sur l'entretien de votre véhicule que ce guide. Pour commander le manuel d'entretien correct, se

reporter à *Informations au sujet de la commande des publications* ⇨ 495.

Le véhicule est équipé d'un système de sacs gonflables. Avant d'essayer d'effectuer vous-même l'entretien sur le véhicule, se reporter à *Réparation de véhicule équipé de sac gonflable* ⇨ 121.

Si le véhicule est équipé du démarrage à distance, ouvrir le capot avant d'effectuer toute intervention pour éviter un démarrage accidentel du véhicule. Voir *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ 49.

Garder tous les reçus des pièces et noter le kilométrage et la date de chaque opération d'entretien. Se reporter à la rubrique *Dossiers de maintenance* ⇨ 479.

Attention

Même une faible contamination peut causer des dommages aux systèmes du véhicule. Éviter que
(Suite)

Attention (Suite)

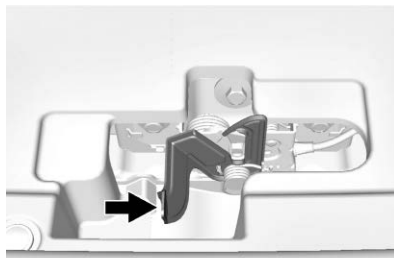
des contaminants entre en contact avec des liquides, des bouchons de réservoir ou des jauges de niveau.

Capot

Pour lever le capot :



1. Tirer sur la poignée comportant ce symbole. Elle est située à l'intérieur du véhicule, sous du volant.

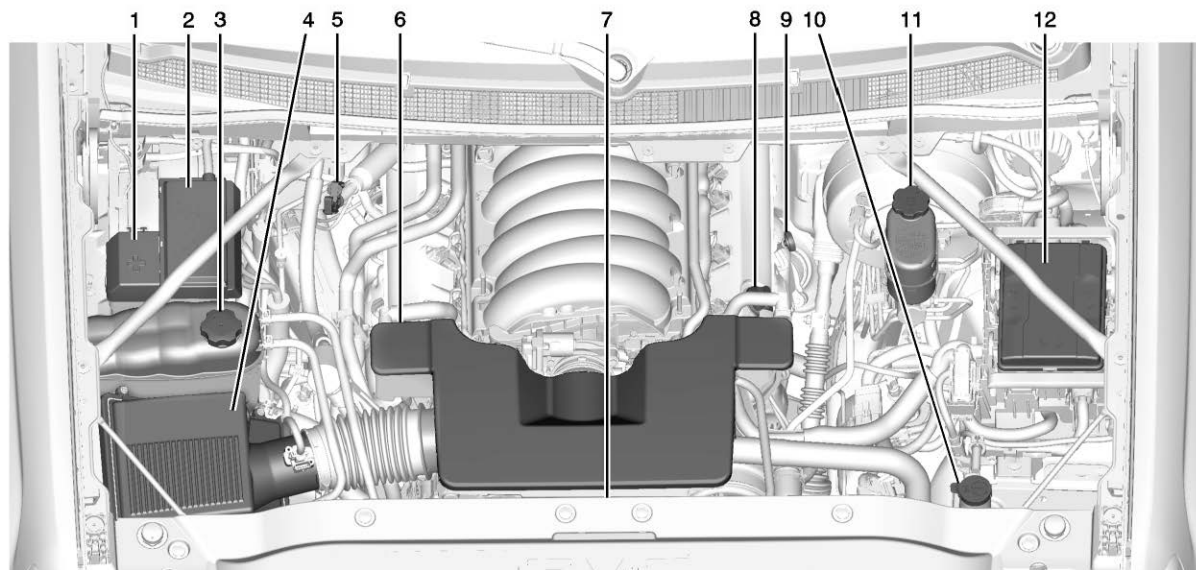


2. Passer devant le véhicule pour trouver le relâchement secondaire du capot. La manette se trouve sur le bord avant du capot, près du centre. Appuyer sur la manette vers la droite tout en levant le capot.

Avant de fermer le capot, vérifier si tous les bouchons de remplissage sont serrés. Ensuite, abaisser le capot jusqu'à 15 cm (6 po) de la position fermée, faire une pause puis pousser le centre avant du capot fermement vers le bas pour le fermer.

Aperçu du compartiment moteur

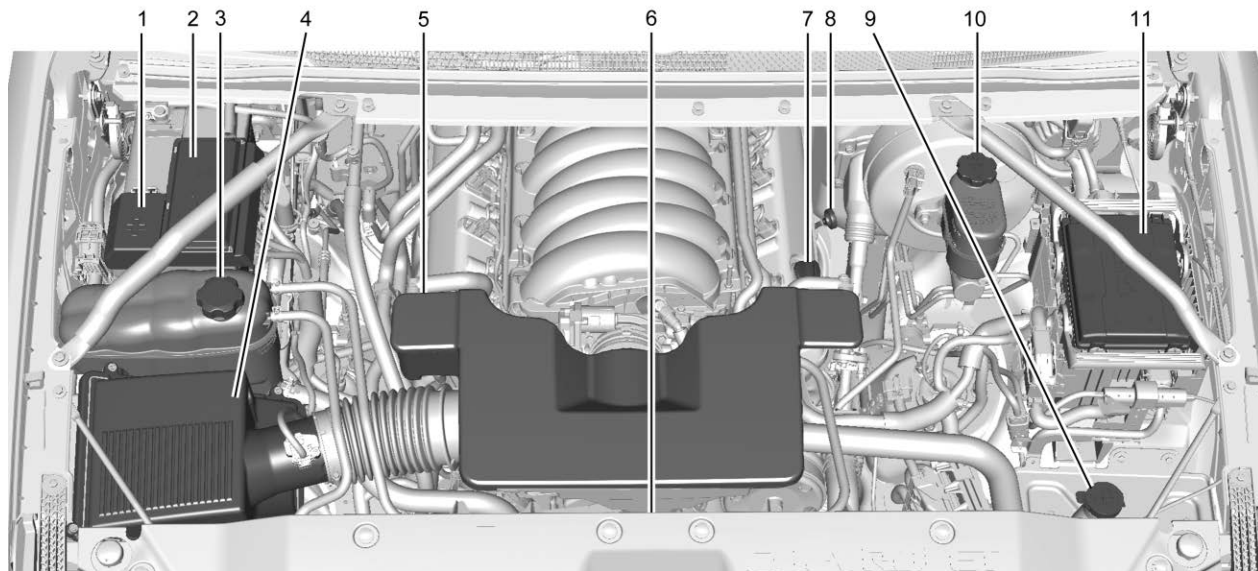
Pour un Suburban pour service sévère, se reporter au supplément ensemble pour service sévère pour Suburban.



Moteur 5.3L de Tahoe/Suburban 6 vitesses

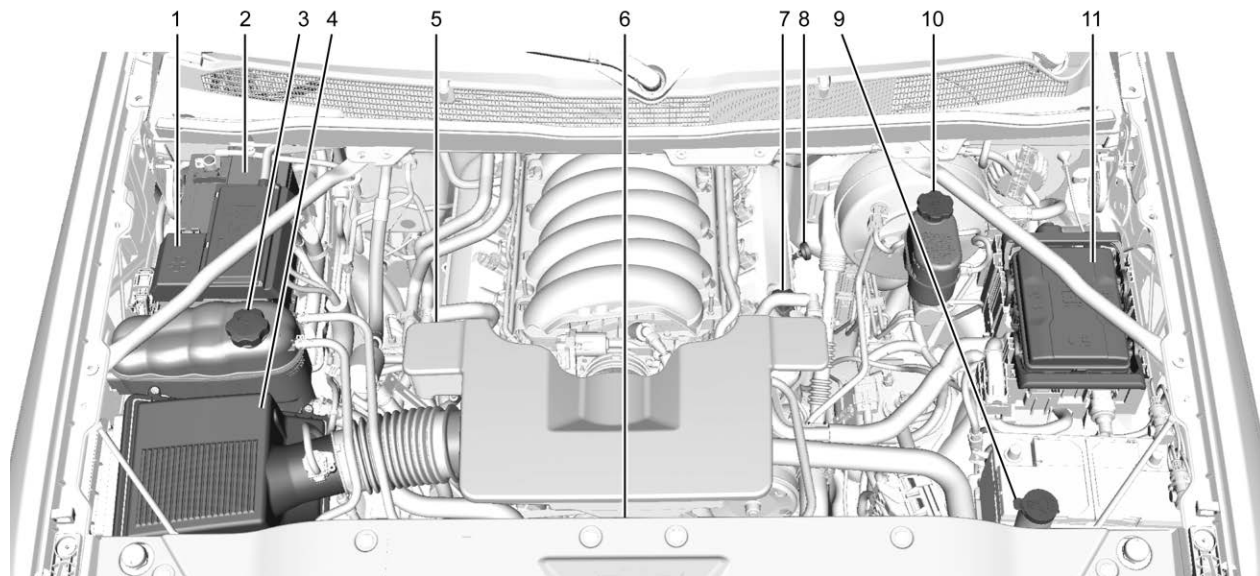
1. Borne positive (+). Se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 440.
2. Batterie - Amérique du Nord ⇨ 377.
3. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et bouchon de radiateur. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ 367.
4. Filtre à air du moteur ⇨ 366.
5. Jauge de boîte de vitesses automatique. Se reporter à la description de la vérification du liquide de la boîte de vitesses automatique, sous *Liquide de boîte de vitesses automatique (Boîte de vitesses à six rapports)* ⇨ 362 ou *Liquide de boîte de vitesses automatique (Boîte de vitesses à 10 rapports)* ⇨ 365.
6. Localisation négative (-) à distance (non visible). Se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 440.
7. Ventilateurs de refroidissement du moteur (non visibles). Se reporter à la rubrique *Système de refroidissement* ⇨ 367.
8. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à « Quand ajouter de l'huile moteur » sous *Huile à moteur* ⇨ 357.
9. Jauge d'huile moteur. Se reporter à « Vérification de l'huile moteur » à la rubrique *Huile à moteur* ⇨ 357.
10. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à « Ajout de liquide de lave-glace » sous *Liquide lave-glace* ⇨ 373.
11. Réservoir de liquide pour freins. Se reporter à la rubrique *huile frein* ⇨ 375.
12. Bloc-fusibles de compartiment moteur ⇨ 390.

Pour un Suburban pour service sévère, se reporter au supplément ensemble pour service sévère pour Suburban.



Moteur 5.3L de Tahoe/Sport 10 Vitesses

- | | |
|---|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Borne positive (+). Se reporter à <i>Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord</i> ⇨ 440.2. <i>Batterie - Amérique du Nord</i> ⇨ 377.3. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et bouchon de radiateur. Se reporter à <i>Système de refroidissement</i> ⇨ 367.4. <i>Filtre à air du moteur</i> ⇨ 366.5. Localisation négative (-) à distance (non visible). Se reporter à <i>Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord</i> ⇨ 440.6. Ventilateurs de refroidissement du moteur (non visibles). Se reporter à la rubrique <i>Système de refroidissement</i> ⇨ 367.7. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à « Quand ajouter de l'huile moteur » sous <i>Huile à moteur</i> ⇨ 357. | <ol style="list-style-type: none">8. Jauge d'huile moteur. Se reporter à « Vérification de l'huile moteur » à la rubrique <i>Huile à moteur</i> ⇨ 357.9. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à « Ajout de liquide de lave-glace » sous <i>Liquide lave-glace</i> ⇨ 373.10. Réservoir de liquide pour freins. Se reporter à la rubrique <i>huile frein</i> ⇨ 375.11. <i>Bloc-fusibles de compartiment moteur</i> ⇨ 390. |
|---|---|



Moteur 6.2L

1. Borne positive (+). Se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 440.
2. *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ 377.
3. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et bouchon de radiateur. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ 367.
4. *Filtre à air du moteur* ⇨ 366.
5. Localisation négative (-) à distance (non visible). Se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 440.
6. Ventilateurs de refroidissement du moteur (non visibles). Se reporter à la rubrique *Système de refroidissement* ⇨ 367.
7. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à « Quand ajouter de l'huile moteur » sous *Huile à moteur* ⇨ 357.

8. Jauge d'huile moteur. Se reporter à « Vérification de l'huile moteur » à la rubrique *Huile à moteur* ⇨ 357.
9. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à « Ajout de liquide de lave-glace » sous *Liquide lave-glace* ⇨ 373.
10. Réservoir de liquide pour freins. Se reporter à la rubrique *huile frein* ⇨ 375.
11. *Bloc-fusibles de compartiment moteur* ⇨ 390.

Huile à moteur

Pour un Suburban pour service sévère, se reporter à la rubrique « Huile moteur » dans le supplément d'ensemble pour service sévère pour Suburban.

Pour s'assurer d'un rendement moteur correct et durable, une attention toute particulière doit être portée à l'huile moteur. Suivre ces étapes suivantes simples, mais

néanmoins importantes, vous aideront à protéger votre investissement :

- Utiliser de l'huile moteur approuvée et conforme à la spécification appropriée et dont le grade de viscosité est approprié. Voir « Sélection de l'huile moteur correcte » dans cette section.
- Vérifier régulièrement le niveau d'huile moteur et maintenir un niveau d'huile correct. Voir « Vérification de l'huile moteur » et « Quand ajouter de l'huile moteur » dans cette section.
- Remplacer l'huile moteur au moment adéquat. Se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ 360.
- Toujours éliminer correctement l'huile moteur usagée. Se reporter à « Que faire de l'huile moteur usagée » dans cette section.

Vérification de l'huile moteur

Selon l'équipement, le message NIVEAU BAS POUR L'HUILE MOTEUR. AJOUTER DE L'HUILE s'affiche lorsque le niveau d'huile du moteur est trop bas. Vérifier le niveau d'huile avant le remplissage au niveau recommandé. Si le niveau d'huile n'est pas bas et si ce message reste allumé, consulter votre concessionnaire.

Vérifier le niveau d'huile moteur régulièrement, chaque 650 km (400 mi), surtout avant un long voyage. La poignée de la jauge d'huile moteur est en forme de boucle. Voir *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 351 pour connaître l'emplacement.



Avertissement

La poignée de la jauge d'huile moteur peut être chaude ; il y a un risque de brûlure. Utiliser une serviette ou porter un gant pour toucher la poignée de la jauge.

Suivre ces directives :

- Pour obtenir une lecture exacte, stationner le véhicule sur un terrain plat. Vérifier le niveau d'huile moteur après que le moteur ait été éteint depuis au moins deux heures. Vérifier le niveau d'huile moteur dans une pente abrupte ou trop peu de temps après que le moteur soit éteint peut occasionner des lectures incorrectes. La précision est améliorée lorsque la vérification est effectuée sur un moteur froid avant le démarrage. Retirer la jauge et vérifier le niveau d'huile.
- En cas d'impossibilité d'attendre deux heures, le moteur doit être éteint pendant au moins 15 minutes si le moteur est chaud, ou au moins 30 minutes s'il ne l'est pas. Retirer la jauge, l'essuyer avec un essuie-tout ou un chiffon propre, puis la remettre jusqu'au fond. La retirer à nouveau, en gardant la pointe vers le bas, et vérifier le niveau.

Ajout d'huile moteur



Si le niveau d'huile se situe au-dessous de la section quadrillée de la pointe de la jauge et que le moteur est éteint depuis au moins 15 minutes, ajouter 1 litre d'huile (1 pt) préconisée et vérifier encore le niveau. Se reporter à « Choix de l'huile moteur appropriée » plus loin dans cette section pour obtenir des explications sur le type d'huile à utiliser. Pour la capacité d'huile moteur du carter, se reporter à *Capacités et spécifications* ⇨ 482.

Attention

Ne pas ajouter une trop grande quantité d'huile. Les niveaux supérieurs ou inférieurs à la plage de fonctionnement acceptable indiquée sur la jauge d'huile sont nuisibles au moteur. Si vous remarquez que le niveau d'huile est supérieur à la gamme de fonctionnement, c'est à dire, que le moteur contient tellement d'huile que le niveau passe au-dessus de la zone hachurée qui indique la gamme de fonctionnement correcte, le moteur pourrait être endommagé. Vidanger l'huile en excès ou de limiter la conduite et de rechercher un professionnel pour retirer l'huile excédentaire.

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ➔ 351 pour connaître l'emplacement précis du bouchon de remplissage d'huile.

Ajouter assez d'huile pour amener le niveau dans la plage de fonctionnement appropriée. À la fin de l'opération, repousser complètement la jauge en place.

Sélection de l'huile moteur correcte

La sélection de l'huile moteur correcte dépend à la fois de la spécification et du grade de viscosité corrects. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ➔ 476.

Spécification

Utiliser des huiles moteur entièrement synthétiques répondant à la spécification dexos1.

Les huiles moteur ayant été approuvés par GM comme répondant aux spécifications dexos1 sont identifiées par le logo dexos1 approved. Consulter le site www.gmdexos.com.

**Attention**

Le fait de ne pas utiliser l'huile recommandée risque d'endommager le moteur et les dommages ne seraient pas couverts par votre garantie.

Degré de viscosité

Utiliser une huile moteur d'un grade de viscosité SAE 0W-20.

Lors de la sélection d'une huile de grade de viscosité approprié, il est recommandé de choisir une huile de la spécification correcte. Se reporter à « Spécifications » plus haut dans cette section.

**Additifs pour huile moteur/
Rinçage de l'huile moteur**

Ne rien ajouter à l'huile. Les huiles recommandées conformes à la spécification dexos1 représentent tout ce dont vous avez besoin pour assurer un bon rendement et une bonne protection du moteur.

Les rinçages du circuit d'huile moteur ne sont pas recommandés et peuvent entraîner des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Que faire de l'huile de rebut?

L'huile moteur usée renferme certains éléments qui peuvent être malsains pour la peau et qui risquent même de provoquer le cancer. Il faut donc éviter tout contact prolongé avec la peau. Nettoyer la peau et les ongles avec de l'eau savonneuse ou un nettoyant pour les mains de bonne qualité. Laver ou éliminer de façon appropriée les vêtements ou chiffons imbibés d'huile moteur usée. Se reporter aux

avertissements du fabricant sur l'utilisation et la mise au rebut des produits d'huile.

L'huile de rebut peut constituer une menace grave pour l'environnement. Si vous vidangez vous-même l'huile de votre véhicule, vous devez vous assurer de vider toute l'huile qui s'écoule du filtre à huile avant de vous en débarrasser. Ne jamais se débarrasser de l'huile en la jetant aux poubelles ou en la déversant sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou dans les cours d'eau. La recycler en l'apportant à un centre de récupération.

**Indicateur d'usure d'huile
à moteur****Intervalles de vidange d'huile
moteur**

Ce véhicule est équipé d'un ordinateur qui indique à quel moment vidanger l'huile moteur et remplacer le filtre. Ceci est calculé en fonction d'une combinaison de facteurs, parmi lesquels le régime moteur, la température du moteur et

les kilomètres parcourus. Selon les conditions de conduite, le kilométrage auquel la vidange d'huile est signalée peut varier considérablement. Pour que le système d'indicateur d'usure de l'huile moteur fonctionne correctement, il doit être réinitialisé à chaque vidange d'huile.

Sur certains véhicules, lorsque le système a calculé que la durée de vie de l'huile a diminué, un message CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT apparaît pour indiquer qu'une vidange est nécessaire. Vidanger l'huile le plus tôt possible dans les prochains 1 000 km (600 milles). Si vous conduisez dans des conditions idéales, il est possible que l'indicateur de vidange d'huile indique qu'il n'est pas nécessaire d'effectuer une vidange d'huile jusqu'à deux ans. L'huile moteur doit être vidangée et le filtre remplacé au moins une fois par an et le système doit être réinitialisé à ce moment-là. Pour les véhicules sans le message CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT, une vidange de l'huile est nécessaire

lorsque le pourcentage de DURÉE DE VIE RÉSIDUELLE DE L'HUILE est proche de 0%. Votre concessionnaire emploie des techniciens formés qui se chargeront d'effectuer cet entretien et de réinitialiser le système. Il est également important de vérifier l'huile régulièrement au cours de la période séparant deux vidanges et de la garder au niveau approprié.

Si l'indicateur a été réinitialisé par mégarde, l'huile doit être remplacée 5 000 km (3 000 mi) après la dernière vidange d'huile. Ne pas oublier de réinitialiser le système indicateur d'usure d'huile moteur lorsque la vidange d'huile est effectuée.

Comment réinitialiser l'indicateur d'usure d'huile moteur

Réinitialiser le système chaque fois que l'huile est vidangée afin qu'il puisse établir la prochaine vidange d'huile moteur. Toujours réinitialiser la durée de vie de l'huile moteur à 100 % après chaque vidange. Le

système ne se réinitialise pas par lui-même. Pour réinitialiser le système de durée de vie de l'huile moteur :

1. Affiche DURÉE DE VIE RÉSIDUELLE DE L'HUILE au CIB (centralisateur informatique de bord). Si le véhicule ne possède pas de boutons CIB, il doit être en position P (de stationnement) pour accéder à cet affichage. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 187 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 189.
2. Appuyer sur et maintenir enfoncé ✓, ou la commande de remise à zéro du compteur journalier pendant plusieurs secondes si le véhicule ne dispose pas de boutons CIB (centralisateur informatique de bord). La durée de vie de l'huile passe à 100%.

Le système de durée de vie de l'huile peut être réinitialisé aussi comme suit :

1. Afficher le DURÉE DE VIE RÉSIDUELLE DE L'HUILE sur le CIB. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 187 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 189.
2. Enfoncer lentement et complètement la pédale d'accélérateur, trois fois en cinq secondes.
3. Afficher DURÉE DE VIE RÉSIDUELLE DE L'HUILE au CIB. Si l'écran affiche 100 %, le système est réinitialisé.

Si le message CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT réapparaît au démarrage du moteur et/ou si DURÉE DE VIE RÉSIDUELLE DE L'HUILE est proche de 0%, la réinitialisation de l'indicateur de durée de vie de l'huile moteur a échoué. Répéter l'opération.

Liquide de boîte de vitesses automatique (Boîte de vitesses à six rapports)

Pour un Suburban pour service sévère, se reporter au supplément ensemble pour service sévère pour Suburban.

Quand vérifier et vidanger le liquide de boîte de vitesses automatique

Il est généralement superflu de vérifier le niveau de liquide de la boîte de vitesses. Une fuite de liquide de la boîte de vitesses ou une surchauffe de la boîte de vitesses sont les seules causes de perte de liquide. Si vous soupçonnez une petite fuite, adopter la méthode suivante pour vérifier le niveau. Cependant, en cas de fuite importante, il peut s'avérer nécessaire de faire remorquer le véhicule jusqu'à un concessionnaire et de le faire réparer avant de reprendre la route.

Attention

L'utilisation d'un liquide de boîte de vitesses automatique non approprié risque d'endommager le véhicule et d'entraîner des réparations qui ne seraient pas couvertes par votre garantie. Toujours utiliser le liquide correct de boîte de vitesses. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 476.

Remplacer le liquide et le filtre aux intervalles programmés indiqués dans *Programme entretien* ⇨ 465. Veiller à utiliser le liquide de boîte de vitesses indiqué dans *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 476.

Comment vérifier le liquide de boîte de vitesses automatique

Attention

Trop ou trop peu de liquide peut endommager la boîte de vitesses. Du liquide en excès peut tomber sur les organes chauds du moteur ou de l'échappement et causer un incendie. Un manque de liquide peut surchauffer la boîte de vitesses. S'assurer d'une lecture précise lors de la vérification du liquide.

Avant de vérifier le niveau de liquide, préparer votre véhicule :

1. Démarrer le moteur et arrêter le véhicule sur un sol horizontal. Laisser le moteur tourner.
2. Serrer le frein de stationnement et placer le levier de changement de vitesse à la position de stationnement (P).

3. Avec le pied sur la pédale de frein, déplacer le levier des vitesses à toutes les positions en le tenant à chaque position pendant 3 secondes. Ensuite, replacer le levier de vitesse à la position de stationnement (P).
4. Laisser le moteur tourner au ralenti (500 à 800 tr/min) pendant au moins une minute. Relâcher lentement la pédale de frein.
5. Laisser le moteur tourner et vérifier la température du liquide de boîte de vitesses au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 187 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 189.
6. Utiliser l'indication de température du liquide de transmission pour déterminer et effectuer la méthode de vérification adéquate. Si l'indication de température

de liquide de transmission sort des normes, laisser le véhicule refroidir ou utiliser le véhicule jusqu'à ce que la température adéquate de liquide de boîte de vitesses soit atteinte.

Procédure de vérification à froid

Utiliser cette méthode uniquement à titre de référence pour déterminer si la boîte de vitesses dispose de suffisamment de liquide pour un fonctionnement sûr jusqu'à ce qu'une vérification à chaud puisse être effectuée. La vérification à chaud est la plus précise. Effectuer la vérification à chaud à la première occasion. Utiliser cette vérification à froid pour vérifier le niveau de liquide quand la température de la boîte de vitesses est comprise entre 27°C et 32°C (80°F et 90°F).



1. Localiser la jauge de la boîte de vitesses à l'arrière du compartiment moteur, du côté passager du véhicule.

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 351.

2. Soulever la poignée, puis retirer la jauge et l'essuyer avec un chiffon propre ou un essuie-tout.
3. Placer la jauge graduée à sa place en la poussant jusqu'au fond; attendre trois secondes, puis la retirer de nouveau.
4. Vérifier les deux côtés de la jauge et lire le niveau inférieur. Répéter l'opération pour vérifier l'indication.



5. Si le niveau de liquide est inférieur à la bande de contrôle COLD, ajouter juste assez de

liquide pour amener le niveau dans la bande COLD. Ceci demande peu de liquide, généralement moins de 0,5 litre (1 pinte). Ne pas trop remplir.

6. Effectuer une vérification à chaud dès que possible après que la boîte de vitesses a atteint la température normale de fonctionnement comprise entre 71°C et 93°C (160°F et 200°F).
7. Si le niveau de liquide se trouve dans la gamme de fonctionnement appropriée, repousser la jauge complètement et abaisser la poignée pour bloquer la jauge en place.

Procédure de vérification à chaud

Utiliser cette méthode pour vérifier le niveau de liquide de boîte de vitesses lorsque sa température est comprise entre 71°C et 93°C (160°F et 200°F).

La vérification à chaud est la méthode la plus précise de vérification du niveau de liquide. La

vérification à chaud doit être effectuée dès que possible pour confirmer la vérification à froid. Le niveau de liquide s'élève avec l'augmentation de sa température, de sorte qu'il est important de confirmer que la température de la boîte de vitesses est dans les normes.



1. Localiser la jauge de la boîte de vitesses à l'arrière du compartiment moteur, du côté passager du véhicule.

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ➔ 351.

2. Soulever la poignée, puis retirer la jauge et l'essuyer avec un chiffon propre ou un essuie-tout.

3. Placer la jauge graduée à sa place en la poussant jusqu'au fond; attendre trois secondes, puis la retirer de nouveau.
4. Vérifier les deux côtés de la jauge et lire le niveau inférieur. Répéter l'opération pour vérifier l'indication.



5. Le niveau de fonctionnement sécurisant est compris dans la bande hachurée HOT de la jauge. Si le niveau de liquide n'est pas compris dans la bande HOT et si la température de la boîte de vitesses se situe entre 71°C et 93°C (160°F et 200°F), ajouter ou extraire du liquide selon les besoins pour amener le niveau dans la bande HOT. Si le niveau est bas ajouter juste assez de liquide pour amener le niveau

dans la bande HOT. Ceci exige peu de liquide, généralement moins de 0,5 litre (1 pinte). Ne pas trop remplir.

6. Si le niveau de liquide se trouve dans la gamme de fonctionnement appropriée, repousser la jauge complètement et abaisser la poignée pour bloquer la jauge en place.

Uniformité des lectures

Toujours vérifier au moins deux fois le niveau du liquide en suivant la procédure décrite précédemment. La constance des lectures (c'est-à-dire des lectures qui se répètent) est importante pour maintenir un niveau de liquide approprié. Si les lectures restent inconstantes, contacter le concessionnaire.

Liquide de boîte de vitesses automatique (Boîte de vitesses à 10 rapports)

Quand vérifier et vidanger le liquide de boîte de vitesses automatique

Il n'est généralement pas nécessaire de contrôler le niveau de liquide de boîte de vitesses. Le seul motif de perte de liquide est une fuite ou une surchauffe de la boîte de vitesses. Ce véhicule n'est pas équipé d'une jauge de niveau de liquide de boîte de vitesses. Il existe une procédure spéciale de vérification et de remplacement du liquide de boîte de vitesses dans ces véhicules. Comme cette procédure est délicate, elle devrait être exécutée par le concessionnaire. Contacter le concessionnaire pour de plus amples informations. La procédure figure également dans le manuel

d'entretien. Se reporter à *Informations au sujet de la commande des publications* ⇨ 495.

Attention

L'utilisation d'un liquide de boîte de vitesses automatique non approprié risque d'endommager le véhicule et d'entraîner des réparations qui ne seraient pas couvertes par votre garantie. Toujours utiliser le liquide correct de boîte de vitesses. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 476.

Remplacer le liquide et le filtre aux intervalles programmés indiqués dans *Programme entretien* ⇨ 465. Veiller à utiliser le liquide de boîte de vitesses indiqué dans *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 476.

Filtre à air du moteur

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 351 pour connaître l'emplacement du filtre à air du moteur.

Quand inspecter le filtre à air du moteur

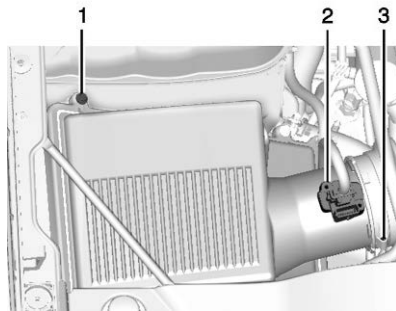
Pour les intervalles de changement et d'inspection du filtre à air du moteur, se reporter à *Programme entretien* ⇨ 465.

Comment inspecter le filtre à air du moteur

Ne pas démarrer ou laisser le moteur en marche avec le boîtier du filtre à air du moteur ouvert. Avant de déposer le filtre à air du moteur, s'assurer que le boîtier du filtre à air du moteur et les composants à proximité sont exempts de saletés et de débris. Déposer le filtre à air du moteur. Tapoter et secouer légèrement le filtre à air du moteur (loin du véhicule) pour éliminer les poussières et les saletés. Rechercher des dégâts sur le filtre à air du moteur et le remplacer le cas

échéant. Ne pas nettoyer le filtre à air du moteur ou les composants avec de l'eau ou à l'air comprimé.

Pour vérifier ou remplacer le filtre à air :



Moteur 5.3L illustré, moteur 6.2L similaire

1. Repérer l'ensemble du filtre à air. Se reporter à la rubrique *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 351.
2. Connecteur électrique
3. Collier de conduit d'air

2. Débrancher le conduit de sortie en desserrant le collier (3) du conduit d'air.
3. Débrancher le connecteur électrique (2) et le faisceau du connecteur, du couvercle.
4. Déposer les quatre vis (1) au dessus du couvercle du boîtier et soulever le couvercle.
5. Retirer le filtre à air du moteur du boîtier. Faire attention de déloger aussi peu de saleté que possible.
6. Nettoyer les joints et le boîtier du filtre à air.
7. Vérifier ou remplacer le filtre à air du moteur.
8. Pour la pose du couvercle du boîtier de filtre, inverser les étapes 2 à 4.

⚠ Avertissement

Faire tourner le moteur quand le filtre à air est retiré présente un risque de brûlure, pour

(Suite)

Avertissement (Suite)

vous-même ou pour les autres. La prudence est de rigueur en travaillant sur le moteur. Ne pas faire démarrer le moteur ni conduire le véhicule quand le filtre à air est retiré, car des flammes peuvent se présenter en cas de retour d'allumage du moteur.

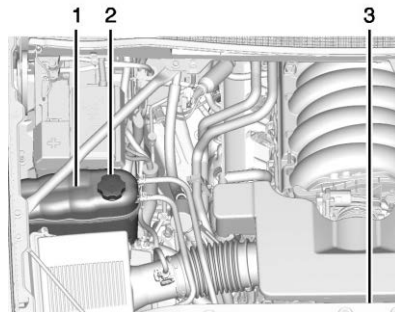
Attention

Si le filtre à air est retiré, la saleté peut pénétrer dans le moteur et l'endommager. Laisser toujours le filtre à air en place lorsque le véhicule est utilisé.

Système de refroidissement

Pour un Suburban pour service sévère, se reporter au supplément ensemble pour service sévère pour Suburban.

Le système de refroidissement permet le maintien de la température correcte de fonctionnement du moteur.



Moteur 5.3 L illustré, moteur 6.2L similaire

1. Réservoir d'expansion
2. Bouchon de réservoir d'expansion du liquide de refroidissement
3. Ventilateurs électrique de liquide de refroidissement

⚠ Avertissement

Un ventilateur électrique du compartiment moteur peut commencer à tourner même si le moteur est arrêté et provoquer des blessures. Garder les mains, les vêtements et les outils à l'écart du ventilateur électrique du compartiment moteur.

⚠ Avertissement

Ne pas toucher les flexibles du chauffage ou du radiateur ou d'autre pièces du moteur. Elles peuvent être très chaudes et vous brûler. Ne pas faire tourner le moteur en cas de fuite; tout le liquide de refroidissement fuirait. Ceci pourrait provoquer un incendie du moteur et vous brûler. Corriger toute fuite avant de conduire le véhicule.

Liquide de refroidissement

Le circuit de refroidissement du véhicule est rempli de liquide de refroidissement DEX-COOL. Ce liquide de refroidissement est conçu pour rester dans le véhicule pendant 5 ans ou 240 000 km (150 000 milles), selon la première occurrence.

Ce qui suit explique le fonctionnement du système de refroidissement et comment contrôler et ajouter du liquide de refroidissement quand le niveau est bas. Si le moteur surchauffe, se reporter à *Surchauffe du moteur* ➔ 371.

Utiliser ce qui suit**Avertissement**

De l'eau courante, ou d'autres liquides tels que de l'alcool, peuvent entrer en ébullition avant que le mélange de liquide de refroidissement correct ne le

(Suite)

Avertissement (Suite)

fasse. Avec de l'eau courante ou un mélange incorrect, le moteur peut devenir trop chaud sans qu'il n'y ait d'avertissement de surchauffe. Le moteur peut prendre feu et vous brûler ou brûler d'autres personnes.

Utiliser un mélange à 50/50 d'eau potable propre et de liquide de refroidissement DEX-COOL. Ce mélange :

- Protège contre le gel jusqu'à -37 °C (-34 °F), température extérieure
- Protège contre l'ébullition jusqu'à une température moteur de 129 °C (265 °F)
- Protège contre la rouille et la corrosion
- N'endommage pas les pièces en aluminium
- Aide à garder le moteur à la température appropriée

Attention

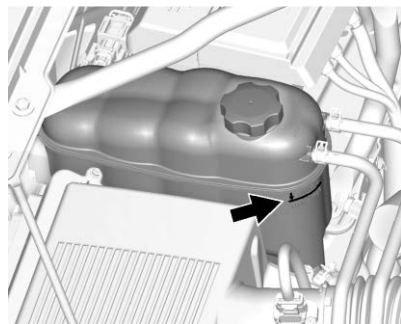
Ne pas utiliser autre chose qu'un mélange de liquide de refroidissement DEX-COOL répondant à la norme GM GMW3420 et d'eau potable pure. Tout autre produit peut endommager le système de refroidissement du moteur et le véhicule, ce qui ne sera pas couvert par la garantie du véhicule.

Ne jamais jeter le liquide de refroidissement dans la poubelle, ou en le répandant sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou les étendues d'eau. Faire changer le liquide de refroidissement par un centre de service autorisé, respectueux des exigences prévues par la loi en ce qui concerne la mise au rebut des liquides de refroidissement usagés. Ceci aidera à protéger l'environnement et votre santé.

Vérification du niveau de liquide de refroidissement

Le réservoir d'expansion de liquide de refroidissement est dans le compartiment moteur, côté passager. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ➔ 351.

Le véhicule doit se trouver sur une surface de niveau lors de la vérification du niveau du liquide de refroidissement.



Vérifier si le liquide de refroidissement est visible dans le vase d'expansion. Si le liquide bout dans le vase, attendre le

refroidissement. Le niveau de liquide de refroidissement doit atteindre ou dépasser le repère plein à froid. Sinon, il peut exister une fuite dans le circuit de refroidissement.

Si du liquide de refroidissement est visible mais si le niveau de liquide n'atteint pas le repère froid, se reporter à « Procédure d'appoint de liquide de refroidissement dans le vase d'expansion », qui suit.

Comment remplir le réservoir d'expansion de liquide de refroidissement

Avertissement

Renverser du liquide de refroidissement sur des pièces chaudes du moteur peut vous brûler. Le liquide de refroidissement contient de l'éthylène glycol et il peut s'enflammer si les pièces du moteur sont suffisamment chaudes.

Avertissement

De l'eau courante, ou d'autres liquides tels que de l'alcool, peuvent entrer en ébullition avant que le mélange de liquide de refroidissement correct ne le fasse. Avec de l'eau courante ou un mélange incorrect, le moteur peut devenir trop chaud sans qu'il n'y ait d'avertissement de surchauffe. Le moteur peut prendre feu et vous brûler ou brûler d'autres personnes.

Avertissement

La vapeur et les liquides bouillants d'un système de refroidissement chaud sont sous pression. Tourner même un petit peu le bouchon de pression peut les faire sortir à grande vitesse et vous pourriez être brûlé. Ne jamais tourner le bouchon lorsque

(Suite)

Avertissement (Suite)

le système de refroidissement, y compris le bouchon de pression, est chaud. Attendre que le système de refroidissement et le bouchon de pression refroidissent.

Attention

Ne pas respecter la procédure de remplissage spécifique du liquide de refroidissement peut causer une surchauffe du moteur et endommager le système. Si du liquide de refroidissement n'est pas visible dans le réservoir d'expansion, contacter le concessionnaire.

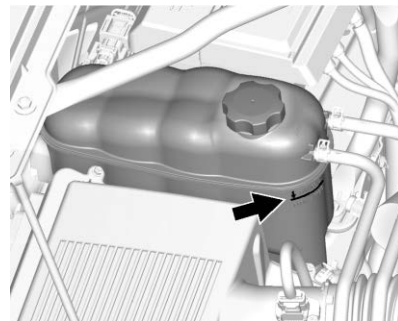
Si vous ne voyez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir d'expansion, en ajouter.



1. Retirer le bouchon de pression du réservoir d'expansion lorsque le système de refroidissement, y compris le bouchon de pression et la durite supérieure, ne sera plus chaud.

Tourner le bouchon de pression lentement dans le sens contraire des aiguilles d'une montre d'environ un tour complet. Si un sifflement se fait entendre, attendre jusqu'à ce qu'il s'arrête. Le sifflement indique qu'il y a toujours de la pression.

2. Continuer à faire tourner le bouchon de pression lentement et le retirer.



3. Remplir ensuite le réservoir d'expansion avec le mélange approprié jusqu'au repère plein à froid.
4. Le bouchon du réservoir d'expansion du liquide de refroidissement étant déposé, démarrer le moteur et le laisser tourner jusqu'à ce que l'indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur indique environ 90 °C (195 °F).

À ce moment, le niveau du liquide de refroidissement à l'intérieur du réservoir d'expansion pourrait être plus

bas. Si le niveau est plus bas, ajouter du mélange dans le réservoir d'expansion jusqu'à ce le niveau atteigne le repère plein à froid.

5. Revisser fermement le bouchon de pression.
6. Vérifier le niveau du liquide de refroidissement après avoir coupé le moteur et attendu que le liquide de refroidissement soit froid. Au besoin, répéter les étapes 1 à 6 de la procédure de remplissage du liquide de refroidissement.

Attention

Si le bouchon de pression n'est pas bien fermé, le liquide de refroidissement peut s'échapper et le moteur peut être endommagé. Prendre soin de toujours vérifier que le bouchon est correctement fermé.

Surchauffe du moteur

Pour un Suburban pour service sévère, se reporter au supplément ensemble pour service sévère pour Suburban.

Attention

Faire tourner le moteur sans liquide de refroidissement peut l'endommager ou provoquer un incendie. Les dommages du véhicule ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Le véhicule est doté de plusieurs témoins destinés à avertir d'une surchauffe du moteur.

Le groupe d'instruments du véhicule comprend un indicateur de température de liquide de refroidissement. Se reporter à *Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur* ⇨ 174.

De plus, les messages MOTEUR EN SURCHAUFFE ARRÊTER LE MOTEUR, MOTEUR EN SURCHAUFFE RALENTIR LE

MOTEUR, et PUISSANCE MOTEUR RÉDUITE sont présents dans le centralisateur informatique de bord (CIB).

Si vous décidez de ne pas lever le capot lors de l'affichage de cet avertissement, demander immédiatement une intervention.

Si vous décidez de soulever le capot, le véhicule doit stationner à l'horizontale.

Vérifier si le(s) ventilateur(s) de refroidissement du moteur fonctionne(ent). Si le moteur surchauffe, les ventilateurs devraient fonctionner. Si tel n'est pas le cas, ne pas continuer à faire tourner le moteur. Faire réparer le véhicule.

Attention

Ne pas faire tourner le moteur en cas de fuite du système de refroidissement du moteur. Ceci peut causer une perte de tout le liquide de refroidissement et peut

(Suite)

Attention (Suite)

endommager le système et le véhicule. Faire réparer immédiatement toute fuite.

Dégagement de vapeur du compartiment moteur**Avertissement**

La vapeur et les liquides bouillants d'un système de refroidissement chaud sont sous pression. Tourner même un petit peu le bouchon de pression peut les faire sortir à grande vitesse et vous pourriez être brûlé. Ne jamais tourner le bouchon lorsque le système de refroidissement, y compris le bouchon de pression, est chaud. Attendre que le système de refroidissement et le bouchon de pression refroidissent.

Pas de dégagement de vapeur du compartiment moteur

Le message MOTEUR EN SURCHAUFFE ARRÊTER LE MOTEUR ou MOTEUR EN SURCHAUFFE RALENTIR LE MOTEUR, accompagné d'un bas niveau de liquide de refroidissement, peut indiquer un problème grave.

S'il y a avertissement de surchauffe sans dégagement de vapeur visible ou audible, le problème n'est peut-être pas trop grave. Parfois, le moteur peut devenir un peu trop chaud lorsque le véhicule :

- Gravit une longue côte au cours d'une journée chaude.
- S'arrête après avoir roulé à grande vitesse.
- Roule au ralenti pendant de longues périodes dans un embouteillage.
- Tracte une remorque. Se reporter à *Traction de remorque* ➔ 327.

Si le message MOTEUR EN SURCHAUFFE ARRÊTER LE MOTEUR ou MOTEUR EN SURCHAUFFE RALENTIR LE MOTEUR apparaît sans émission de vapeur, essayer ceci pendant une minute ou deux :

1. Mettre la climatisation hors fonction.
2. Régler le chauffage et le ventilateur à la position maximale et ouvrir les glaces, au besoin.
3. Lorsqu'il s'avère prudent de le faire, quitter la route, engager la position P (stationnement) ou N (point mort) et laisser le moteur tourner au ralenti.

Si la jauge de température du liquide de refroidissement du moteur n'est plus dans la zone de surchauffe ou que l'avertissement de surchauffe n'est plus affiché, le véhicule peut rouler. Continuer à rouler lentement pendant 10 minutes environ. Conserver une bonne distance de sécurité par rapport au véhicule qui précède.

Si l'avertissement ne revient pas, continuer à rouler normalement et vérifier que le système de refroidissement est bien rempli de liquide et fonctionne correctement.

Si le témoin est toujours allumé, quitter la route, s'arrêter et garer le véhicule immédiatement.

S'il n'y a toujours pas de vapeur qui s'échappe et que le véhicule est doté d'un ventilateur de refroidissement entraîné par le moteur, appuyer sur l'accélérateur jusqu'à doubler le régime de ralenti normal pendant au moins cinq minutes tout en restant garé. Si l'avertissement est toujours présent, couper le contact et faire sortir tous les occupants du véhicule jusqu'à ce que le moteur refroidisse.

S'il n'y a pas de signe de vapeur, faire tourner le moteur au ralenti pendant cinq minutes en stationnement. Si le témoin d'avertissement s'allume toujours, arrêter le moteur jusqu'à ce qu'il ait refroidi.

Ventilateur de moteur

Si le véhicule est équipé de ventilateurs de refroidissement électriques du moteur, vous pouvez entendre les ventilateurs fonctionner à vitesse réduite en condition quotidienne de conduite. Les ventilateurs peuvent s'arrêter s'il n'est pas nécessaire de refroidir le moteur. En cas de charge importante du véhicule, de traction de remorques, de températures extérieures élevées, ou de fonctionnement du climatiseur, la vitesse des ventilateurs peut être augmentée et vous pouvez entendre une augmentation du bruit du ventilateur. Ce phénomène est normal et indique un fonctionnement correct du système de refroidissement. Lorsqu'il n'est pas nécessaire de refroidir davantage le moteur, les ventilateurs passent en vitesse réduite.

Les ventilateurs électriques de refroidissement du moteur peuvent fonctionner après l'arrêt du moteur. Ceci est normal et n'exige aucune réparation.

Liquide de direction assistée

Pour un Suburban pour service sévère, se reporter au supplément ensemble pour service sévère pour Suburban.

Liquide lave-glace

Utiliser ce qui suit

Lorsque du liquide de lave-glace avant doit être ajouté, lire les instructions du constructeur avant l'emploi. Utiliser un liquide dont la protection contre le gel est suffisante dans les zones où la température peut tomber sous le point de congélation.

Ajout de liquide de lave-glace

Votre véhicule affiche un message au CIB lorsque le niveau de liquide de lave-glace est bas. Ce message s'affiche pendant 15 secondes au démarrage de chaque cycle d'allumage. Lorsque le message LIQUIDE LAVE-GLACE BAS. AJOUTER DU LIQUIDE s'affiche,

du liquide de lave-glace doit être ajouté dans le réservoir de liquide de lave-glace du pare-brise.



Enlever le bouchon marqué du symbole de lave-glace. Ajouter du liquide jusqu'à ce que le réservoir soit plein. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ➔ 351 pour connaître l'emplacement du réservoir.

Attention

- Ne pas utiliser de liquide lave-glace contenant tout type d'additif à effet déperlant. Le film déposé sur le pare-brise peut provoquer un broutage ou une irrégularité d'essuyage des balais d'essuie-glace.

(Suite)

Attention (Suite)

- Ne pas utiliser de liquide de refroidissement du moteur (antigel) dans le lave-glace. Il peut endommager le système de lave-glace et la peinture.
- Ne pas mélanger d'eau à du liquide de lave-glace prêt à l'emploi. L'eau peut causer un gel de la solution et endommager le réservoir de lave-glace et d'autres parties du système de lave-glace.
- Si vous utilisez un concentré de liquide de lave-glace, respecter les instructions du fabricant relatives à l'ajout d'eau.
- Remplir le réservoir de liquide de lave-glace seulement aux trois quarts s'il fait très froid. Ceci permettra l'expansion du

(Suite)

Attention (Suite)

liquide en cas de gel, qui peut endommager le réservoir s'il est plein à ras bord.

Freins

Les plaquettes de freins à disque sont dotés d'indicateurs d'usure intégrés qui émettent un bruit d'avertissement aigu lorsque les plaquettes de freins sont usées et doivent être remplacées. Le bruit peut être intermittent ou peut être permanent lorsque le véhicule se déplace, sauf lorsque vous appliquez fermement la pédale de frein.



Avertissement

L'alerte sonore d'usure de frein signifie que les freins vont bientôt perdre leur efficacité. Ceci peut

(Suite)

Avertissement (Suite)

causer un accident. Faire réparer le véhicule dès que vous entendez cette alerte sonore.

Attention

En continuant à rouler avec des plaquettes de freins usées, la réparation peut être coûteuse.

Certaines conditions de conduite ou climatiques peuvent produire un crissement des freins lorsque vous serrez les freins pour la première fois ou légèrement. Ce crissement n'est pas un signe d'une défaillance des freins.

Il est nécessaire de serrer les écrous de roues au couple approprié pour éviter les pulsations des freins. Lors de la permutation des pneus, examiner l'état des plaquettes et serrer les écrous des roues uniformément dans l'ordre

correct au couple de serrage prescrit. Se reporter à *Capacités et spécifications* ➔ 482.

Les plaquettes de frein doivent être remplacées ensemble.

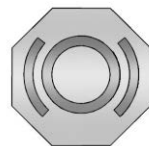
Course pédale frein

Consulter votre concessionnaire si la pédale de freinage ne revient pas à sa hauteur normale ou s'il y a une augmentation rapide de sa course. Cela pourrait indiquer que l'entretien des freins peut être nécessaire.

Remplacement des pièces du système de freinage

Toujours remplacer les pièces du système de freinage par des pièces de rechange neuves homologuées. L'utilisation de pièces de rechange non homologuées peut provoquer un dysfonctionnement des freins. Les performances de freinage peuvent, à divers niveaux d'efficacité, ne pas correspondre aux performances attendues si des pièces de rechange des freins

de mauvaise qualité sont installées ou si les pièces sont incorrectement installées.

huile frein

Le réservoir de maître-cylindre de frein est rempli de liquide pour frein DOT 3 homologué par GM, comme indiqué sur le bouchon du réservoir. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ➔ 351 pour connaître l'emplacement du réservoir.

Vérification du liquide de frein

Lorsque le véhicule est sur P (stationnement) sur une surface plane, le niveau de liquide de frein doit être compris entre les repères minimum et maximum du réservoir de liquide de frein.

Seules deux raisons peuvent provoquer la baisse de niveau de liquide de frein dans le réservoir :

- L'usure normale des garnitures de frein. Lorsque des garnitures neuves sont posées, le niveau du liquide remonte.
- Une fuite de liquide dans le système hydraulique de freinage. Faire réparer ce dernier. En cas de fuite, les freins ne fonctionnent pas bien.

Toujours laver le bouchon de réservoir de liquide de frein et la zone autour du bouchon avant de le retirer.

Ne pas ajouter de liquide de frein. L'ajout de liquide ne supprimera pas une fuite. Si du liquide est ajouté quand les garnitures de freins sont usées, le niveau de liquide sera trop élevé lorsque de nouvelles garnitures seront posées. Ajouter ou retirer du liquide au besoin, seulement lorsqu'un travail sur le système hydraulique de freinage est exécuté.



Avertissement

Si trop de liquide de frein est ajouté, celui-ci peut couler sur le moteur et s'enflammer si le moteur est assez chaud. Vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés et le véhicule pourrait être endommagé. Ajouter du liquide de freins seulement lorsque des travaux sont effectués sur le système hydraulique de freinage.

Lorsque le niveau du liquide de frein est bas, le témoin du système de freinage s'allume. Se reporter à la rubrique *Témoin du système de freinage* ⇨ 180.

Le liquide de frein absorbe l'eau au cours du temps ce qui diminue son efficacité. Remplacer le liquide de frein aux intervalles spécifiés pour empêcher une augmentation de la distance de freinage. Se reporter à *Programme entretien* ⇨ 465.

Liquide approprié

Utiliser uniquement le liquide de frein DOT 3 homologué par GM et provenant d'un récipient propre et étanche. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 476.



Avertissement

Un liquide de frein inapproprié ou souillé peut endommager le système de freinage. Il peut s'en suivre une perte du freinage et de possibles blessures. Toujours utiliser le liquide de frein approprié et approuvé par GM.

Attention

Si du liquide de frein est renversé sur les surfaces peintes du véhicule, la peinture de finition peut être endommagée. Laver immédiatement toutes les surfaces peintes.

Batterie - Amérique du Nord

La batterie qui équipe d'origine le véhicule est sans entretien. Ne pas enlever le bouchon et ne pas ajouter de liquide.

Se reporter au numéro de remplacement de l'étiquette de la batterie d'origine lorsqu'une nouvelle batterie est nécessaire. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ➔ 351 pour connaître l'emplacement de la batterie.



Avertissement

AVERTISSEMENT : les batteries, bornes et accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques considérés par l'État de Californie comme cancérigènes et pouvant provoquer des malformations congénitales ou autres problèmes de reproduction. Les batteries

(Suite)

Avertissement (Suite)

contiennent également d'autres produits chimiques considérés par l'État de Californie comme cancérigènes. **SE LAVER LES MAINS APRÈS MANIPULATION.** Pour plus d'information, visiter le site Internet www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

Se reporter à *Avertissement sur proposition 65 - Californie* ➔ 349 et à la quatrième de couverture.

Entreposage du véhicule



Avertissement

Les batteries contiennent de l'acide qui peut vous brûler et des gaz qui peuvent exploser. Vous pouvez être gravement blessé si vous n'y prêtez pas attention. Se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du*

(Suite)

Avertissement (Suite)

Nord ➔ 440 pour les conseils de travail à proximité d'une batterie sans risque de blessures.

Utilisation peu fréquente : débrancher le câble noir négatif (-) de la batterie afin d'éviter qu'elle se décharge.

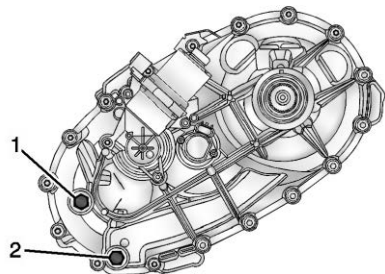
Entreposage prolongé : retirer le câble noir négatif (-) de la batterie ou utiliser un chargeur en régime d'entretien.

Quatre roues motrices

Boîte de transfert

Intervalle de vérification du lubrifiant

Se reporter à *Programme entretien* ➔ 465 pour déterminer quand vérifier le lubrifiant.

Vérification du niveau de lubrifiant


1. Bouchon de remplissage
2. Bouchon de vidange

Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être stationné sur une surface plate.

Si le niveau se situe sous la partie inférieure de l'orifice de remplissage (1) de la boîte de transfert, il sera peut-être nécessaire d'ajouter du lubrifiant. Ajouter suffisamment de lubrifiant pour amener le niveau au bas de

l'orifice du bouchon de remplissage (1). Veiller à ne pas trop serrer le bouchon

Intervalle de vidange du lubrifiant

Se reporter à *Programme entretien* ⇨ 465 pour déterminer la fréquence de remplacement du lubrifiant.

Utiliser ce qui suit

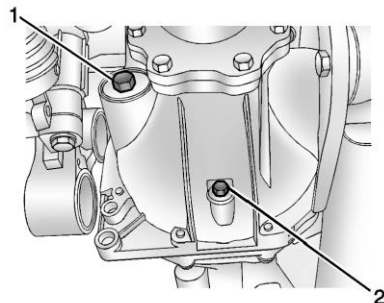
Pour déterminer quel type de lubrifiant utiliser, se reporter à la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 476.

Essieu avant
Intervalle de vérification et de vidange de lubrifiant

À moins de soupçonner une fuite ou d'entendre un bruit anormal, il n'est pas nécessaire de vérifier régulièrement le liquide d'essieu avant. Une perte de liquide pourrait indiquer un problème. Faire inspecter et réparer.

Vérification du niveau de lubrifiant

Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être stationné sur une surface plate.



1. Bouchon de remplissage
2. Bouchon de vidange

- Quand le différentiel est froid, ajouter suffisamment de lubrifiant pour amener le niveau de 0 mm (0 po) à 3,2 mm (1/8 po) sous l'orifice du bouchon de remplissage (1).
- Quand le différentiel est à la température de fonctionnement (chaud), ajouter suffisamment de

lubrifiant pour amener le niveau au bas de l'orifice du bouchon de remplissage (1).

Utiliser ce qui suit

Pour déterminer quel type de lubrifiant utiliser, se reporter à la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 476.

Essieu arrière

Intervalle de vérification du lubrifiant

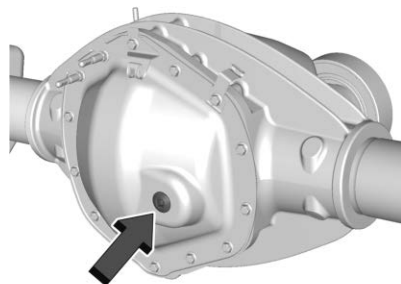
Il n'est pas nécessaire de vérifier régulièrement le liquide de l'essieu arrière, sauf si une fuite est suspectée ou si un bruit inhabituel se fait entendre. Une perte de liquide peut signaler un problème. Faire inspecter et réparer le véhicule.

Tous les ensembles d'essieu sont remplis d'un volume quelconque de liquide durant la production. Ce remplissage n'atteint cependant pas un niveau déterminé. Lorsque vous vérifiez le niveau de liquide d'un essieu quel qu'il soit, les variations

dans les relevés peuvent être attribuables aux volumes de liquide variables utilisés à l'usine. Par ailleurs, si le véhicule vient tout juste de s'arrêter avant qu'on en vérifie le niveau de liquide, il se peut que le niveau semble plus bas que la normale, car il s'est répandu le long des tubulures de l'essieu et n'a pas encore réintégré complètement le fond de carter. Par conséquent, un relevé effectué cinq minutes après que le véhicule s'est arrêté semblera indiquer un niveau de liquide plus bas que s'il s'agit d'un véhicule immobilisé depuis une ou deux heures. L'ensemble d'essieu arrière doit être supporté sur une surface plane pour garantir l'exactitude du relevé.

Vérification du niveau de lubrifiant

Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être stationné sur une surface plate.



Le niveau correct est de 1,0 mm à 19,0 mm (0,04 po et 0,7 po) sous le bas de l'orifice de remplissage, placé sur l'essieu arrière. Ajouter juste assez de liquide pour atteindre le niveau correct.

Utiliser ce qui suit

Pour déterminer quel type de lubrifiant utiliser, se reporter à la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 476.

Vérification de contacteur de démarreur



Avertissement

Au cours de cette inspection, le véhicule pourrait subitement se déplacer. Si tel est le cas, vous ou d'autres personnes pourraient être blessées.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule.
2. Serrer le frein de stationnement et le frein ordinaire.

N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur et soyez prêt à couper immédiatement le contact si le moteur démarre.

3. Essayer de faire démarrer le moteur à chaque rapport. Le véhicule ne doit démarrer qu'en position de stationnement (P) ou au point mort (N). Si le véhicule démarre à n'importe

quelle autre position, s'adresser au concessionnaire pour le faire réparer.

Vérification de fonction de commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte automatique



Avertissement

Au cours de cette inspection, le véhicule pourrait subitement se déplacer. Si tel est le cas, vous ou d'autres personnes pourraient être blessées.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule. Le véhicule doit se trouver sur une surface plane.

2. Serrer le frein de stationnement. Se préparer à serrer immédiatement le frein normal si le véhicule commence à avancer.
3. Le moteur étant arrêté, tourner la clé à ON (marche), sans démarrer le moteur. Les freins ordinaires n'étant pas appliqués, essayer d'enlever le levier de vitesses de la position de stationnement (P), sans forcer. S'il quitte la position de stationnement (P), s'adresser à votre concessionnaire pour le faire réparer.

Vérification du verrouillage de la boîte de vitesses à l'allumage

Si le véhicule est équipé d'un allumage à accès par clé, en position de stationnement et le frein de stationnement étant appliqué, essayer de couper le contact dans chaque position du levier sélecteur.

- Il ne devrait être possible de couper le contact que lorsque le levier de sélection est à la position de stationnement (P).
- La clé ne doit pouvoir être extraite que lorsque le contact est coupé.

Si une réparation s'impose, contacter votre concessionnaire.

Vérification du mécanisme de frein de stationnement et de stationnement (P)



Avertissement

Lors de cette vérification, le véhicule pourrait se mettre en branle. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés et des biens pourraient être endommagés. S'assurer de la présence d'espace à l'avant du véhicule au cas où il commencerait à rouler. Être prêt à
(Suite)

Avertissement (Suite)

appliquer immédiatement la pédale de frein si le véhicule se met en branle.

Arrêtez le véhicule sur une pente assez raide, le nez dans le sens de la descente. Tout en appuyant sur la pédale des freins ordinaires, serrez le frein de stationnement.

- Pour vérifier la capacité de retenue du frein de stationnement : avec le moteur en marche et la boîte de vitesses au point mort (N), retirer lentement le pied de la pédale de frein ordinaire. Continuer jusqu'à ce que le véhicule ne soit retenu que par le frein de stationnement.
- Pour vérifier la capacité de retenue du mécanisme de la position de stationnement (P) : le moteur tournant, amener le levier de sélection à la position

de stationnement (P). Desserrer le frein de stationnement puis les freins ordinaires.

Si une réparation s'impose, contacter votre concessionnaire.

Remplacement de lame d'essuie-glace

Les balais des essuie-glaces doivent être inspectés afin de vérifier qu'ils ne sont ni usés, ni fissurés.

Pour connaître le type et les dimensions appropriées, se reporter à *Pièces de remplacement d'entretien* ⇨ 478.

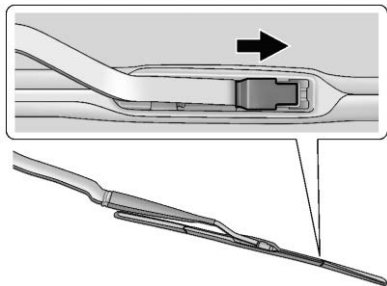
Attention

Le pare-brise peut subir des dommages si le bras d'essuie-glace le touche alors qu'il n'est pas muni de son balai. Les dommages ne seraient alors pas couverts par la garantie. Ne pas laisser le bras d'essuie-glace toucher le pare-brise.

Remplacement de balai d'essuie-glace avant

Pour remplacer l'ensemble de balai d'essuie-glace :

1. Écarter le bras de l'essuie-glace du pare-brise.



2. Lever le loquet du milieu de la raclette d'essuie-glace là où le bras est fixé.
3. Le loquet étant ouvert, tirer le balai d'essuie-glace suffisamment vers le bas vers le pare-brise pour le détacher du bras d'essuie-glace en forme de J.

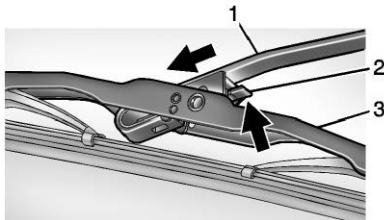
4. Retirer le balai d'essuie-glace.
5. Pour le remplacement du balai d'essuie-glace, inverser les étapes 1-3.

Remplacement du balai d'essuie-glace arrière

Pour remplacer le balai d'essuie-glace arrière :

1. L'essuie-glace arrière étant arrêté, ouvrir la glace relevable pour accéder au bras/balai d'essuie-glace arrière.

Le bras/balai d'essuie-glace arrière ne se verrouillera pas en position verticale; faire donc preuve de vigilance en l'éloignant du véhicule.



2. Pousser sur le levier de déverrouillage (2) pour dégager le crochet et pousser sur le bras d'essuie-glace (1) hors de l'ensemble de balai (3).
3. Pousser le nouvel ensemble de balai convenablement dans le crochet de bras d'essuie-glace jusqu'au déclic du levier de déverrouillage.
4. Remettre le bras et le balai d'essuie-glace en position de repos sur la glace.

Remplacement de glace

Si le pare-brise ou une glace latérale avant doit être remplacé(e), consultez votre concessionnaire pour déterminer la glace de remplacement correcte.

Remplacement de pare-brise

Système de visualisation tête haute (HUD)

Le pare-brise fait partie du système de visualisation tête haute (HUD). Si le pare-brise doit être remplacé, s'assurer que le nouveau pare-brise est conçu pour le système de visualisation tête haute, sinon l'image du système de visualisation tête haute risque d'être floue ou de manquer de définition.

Systèmes d'assistance au conducteur

Si le pare-brise doit être remplacé et si le véhicule est équipé d'un capteur de caméra avant pour les systèmes d'assistance au conducteur, un pare-brise de rechange GM est recommandé. Le pare-brise de rechange doit être posé conformément aux spécifications d'alignement de GM. Sinon, ces systèmes risquent de ne pas fonctionner correctement, ils peuvent afficher des messages,

ou peuvent ne pas fonctionner du tout. Consulter votre concessionnaire pour l'alignement correct du pare-brise.

Vérin(s) à gaz

Ce véhicule est équipé de vérin(s) à gaz facilitant le levage et le maintien en position de pleine ouverture du capot/coffre/hayon.



Avertissement

Si les vérins à gaz maintenant le capot, le coffre et/ou le hayon ouverts sont défectueux, vous ou d'autres personnes pouvez être gravement blessés. Amener immédiatement le véhicule chez le concessionnaire pour le faire réparer. Procéder régulièrement à une inspection visuelle des vérins à gaz pour rechercher des signes d'usure, de fissures ou d'autres dommages. Vérifier que le capot/coffre/hayon est maintenu ouvert avec une force suffisante. Si les

(Suite)

Avertissement (Suite)

vérins ne maintiennent pas le capot/coffre/hayon, ne pas actionner celui-ci et faire réparer le véhicule.

Attention

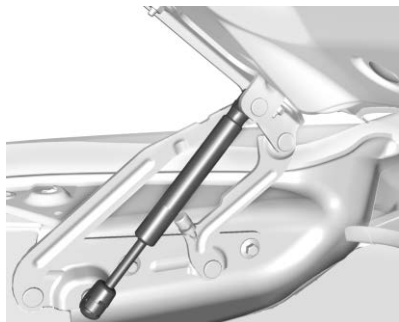
Ne pas appliquer de ruban adhésif ou suspendre des objets sur les vérins à gaz. Ne pas enfoncer ou étirer les vérins à gaz. Ceci pourrait endommager le véhicule.

Se reporter à *Programme entretien*

⇨ 465.



Capot



Coffre



Hayon

Réglage de la portée des phares

Le réglage de l'orientation des phares a été effectué et ne devrait nécessiter aucun autre ajustement.

Si le véhicule est endommagé lors d'une collision, l'orientation des phares pourrait être dérégulée. Si le réglage des phares est nécessaire, se rendre chez le concessionnaire.

Remplacement d'ampoules

Pour déterminer le type d'ampoules de rechange adéquat, ou pour toute procédure de remplacement d'ampoule ne figurant pas dans cette section, contacter votre concessionnaire.

Attention

Ne pas remplacer les ampoules incandescentes par des ampoules de rechange à diode après-vente. Ceci peut endommager le circuit électrique du véhicule.

Ampoules à halogène

⚠ Avertissement

Les ampoules halogènes renferment un gaz sous pression et peuvent exploser si vous les

(Suite)

Avertissement (Suite)

faites tomber ou si vous les rayez. Vous-même ou d'autres personnes pourraient se blesser. Veiller à lire et à suivre les instructions sur l'emballage des ampoules.

Éclairage à haute intensité

⚠ Avertissement

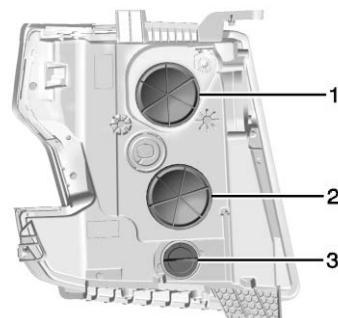
Le système d'éclairage à décharge à haute intensité (HID) fonctionne sous une tension très élevée. Si l'on tente d'intervenir sur l'un des composants de ce système, les risques de blessures graves sont importants. Faire réparer ce système par le concessionnaire ou un technicien qualifié.

Après le remplacement d'une ampoule de phare à décharge à haute intensité, la teinte du faisceau peut être légèrement différente. Cette situation est normale.

Éclairage de DEL

Ce véhicule possède plusieurs lumières DEL. Pour leur remplacement, s'adresser à votre concessionnaire.

Phares



Côté conducteur

1. Feu de croisement

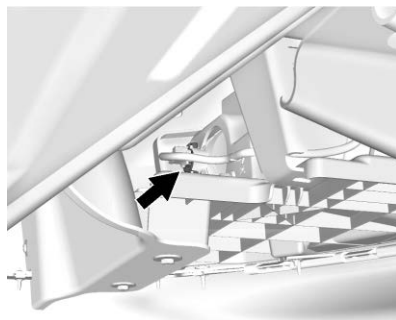
2. Feu de route
3. Clignotant

S'adresser à votre concessionnaire pour le remplacement côté passager.

Phares

1. Soulever le capot. Voir *Capot* ⇨ 351
2. Retirer le couvercle de l'ensemble à l'ampoule des phares en le tournant dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre.
3. Tourner la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour la retirer de l'ensemble de phare et tirer tout droit pour l'extraire.
4. Débrancher le connecteur électrique de l'ancienne ampoule en relâchant l'agrafe de la douille d'ampoule.
5. Remplacer l'ampoule et suivre les étapes 1 à 4 dans l'ordre inverse pour la reposer.

Phares antibrouillard



Pour remplacer l'ampoule de phare antibrouillard avant :

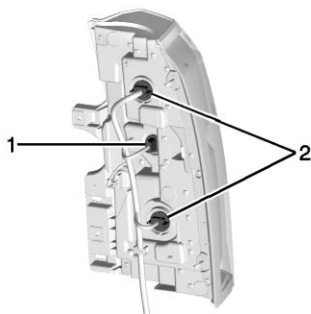
1. Localiser le phare antibrouillard, sous le bouclier avant.
2. Débrancher le connecteur électrique de l'ensemble d'ampoule de feu antibrouillard en appuyant sur l'élément de déverrouillage du connecteur.
3. Tourner l'ampoule dans le sens antihoraire pour la sortir du boîtier.

4. Remplacer l'ampoule et suivre les étapes 1 à 3 dans l'ordre inverse pour la reposer.

Clignotants avant

1. Soulever le capot. Voir *Capot* ⇨ 351
2. Accéder à la douille d'ampoule depuis l'intérieur du compartiment moteur.
3. Tourner la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour la retirer de l'ensemble de phare et tirer tout droit pour l'extraire.
4. Enlever la douille d'ampoule en la retirant directement de la douille.
5. La remplacer par une ampoule neuve.
6. Insérer la douille d'ampoule dans l'ensemble de phare, puis la tourner dans le sens horaire pour la fixer.

Feux arrière, clignotants, feux d'arrêt et feux de recul



1. Feu de recul
2. Feu d'arrêt/clignotant

Le feu arrière de ce véhicule est une diode. Pour le remplacement, s'adresser à votre concessionnaire.

Pour remplacer l'une de ces ampoules :

1. Ouvrir le hayon. Se reporter à *Hayon* ⇨ 54.



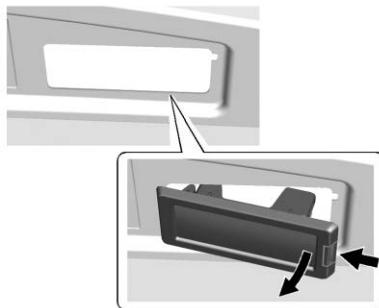
2. Retirer le couvercle de fermeture de feu arrière de l'ensemble de lampe en tirant vers l'arrière depuis le haut et le bas simultanément pour défaire les onglets qui se déboîtent.



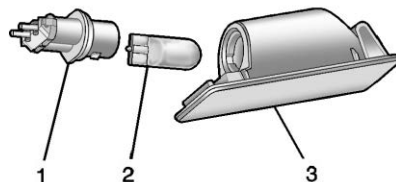
3. Enlever les deux vis de l'ensemble de feu arrière.
4. Retirer l'ensemble de feu arrière pour le déposer.
5. Tourner la douille d'ampoule vers la gauche pour la retirer de l'ensemble de feu arrière.
6. Retirer l'ampoule directement de la douille.
7. Mettre une ampoule neuve dans la douille, l'insérer dans l'ensemble de feux arrière, et tourner la douille d'ampoule vers la droite jusqu'à ce qu'un déclic se produise.

8. Réinstaller le feu arrière et serrer les vis.
9. Reposer le couvercle de feu arrière en l'emboîtant en place.

Feu de la plaque d'immatriculation



Côté passager illustré, côté conducteur similaire



1. Douille d'ampoule
2. Ampoule
3. Ensemble de lampe

Pour remplacer l'une de ces ampoules :

1. Pousser l'ensemble de lampe (3) vers le centre du véhicule.
2. Tirer l'ensemble de lampe vers le bas pour extraire.
3. Faire tourner la douille d'ampoule (1) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la retirer de l'ensemble de lampe (3).

4. Tirer tout droit sur l'ampoule (2) pour la retirer de la douille (1).
5. Enfoncer l'ampoule de rechange en ligne droite dans sa douille et faire tourner la douille dans le sens horaire pour la placer dans l'ensemble de phare.
6. Appuyer sur l'ensemble de feu pour le remettre en place jusqu'à ce que la languette de déverrouillage soit solidement fixée.

Réseau électrique

Surcharge de système électrique

Le véhicule possède des fusibles de protection contre une surcharge du circuit électrique. Les fusibles protègent également les dispositifs d'alimentation électrique du véhicule.

Remplacer un fusible grillé par un fusible neuf de dimension et de calibre identiques.

En cas de problème sur la route si un fusible doit être remplacé, il existe quelques fusibles de rechange et un extracteur de fusible dans le boîtier à fusibles gauche du tableau de bord. Un fusible de même ampérage doit être utilisé. Choisir un dispositif du véhicule inutilisé pour en reprendre le fusible qui devra être remplacé dès que possible.

Câblage des phares

Une surcharge électrique peut provoquer un clignotement des phares, voire leur extinction totale dans certains cas. Si ceci se produit, faire immédiatement vérifier le câblage des phares.

Essuie-glaces de pare-brise

Si le moteur d'essuie-glaces surchauffe à cause de neige lourde ou de glace, les essuie-glaces avant s'arrêteront jusqu'à ce que le moteur ait refroidi puis redémarreront.

Bien que le circuit soit protégé contre les surcharges électriques, une surcharge due à de la neige lourde ou de la glace peut endommager la timonerie d'essuie-glaces. Éliminer toujours la glace et la neige lourde du pare-brise avant d'utiliser les essuie-glaces.

Si la surcharge est due à un problème électrique et n'est pas causée par de la neige ou de la glace, faire corriger le problème.

Fusibles et disjoncteurs

Des fusibles et des disjoncteurs protègent les circuits électriques de votre véhicule contre les courts-circuits. Cette protection réduit fortement le risque de dommage provoqué par des problèmes électriques.

Danger

Les fusibles et disjoncteurs comportent une indication d'ampérage. Ne pas dépasser l'ampérage spécifié lors du remplacement des fusibles et disjoncteurs. L'utilisation d'un fusible ou d'un disjoncteur surdimensionné peut causer un incendie du véhicule. Ceci pourrait être cause de blessures graves, voire mortelles.

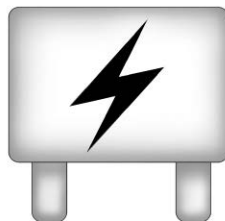
Pour vérifier un fusible, observer la bande argentée qui se trouve à l'intérieur du fusible. Si la bande est cassée ou fondue, remplacer le fusible. S'assurer de remplacer un

fusible endommagé par un fusible neuf de dimensions et de calibre identiques.

Des fusibles grillés peuvent temporairement être remplacés par d'autres fusibles de même ampérage retirés d'autres emplacements. Remplacer le fusible aussi rapidement que possible.

Bloc-fusibles de compartiment moteur

Le bloc-fusibles du compartiment moteur est dans le compartiment-moteur, côté conducteur du véhicule.

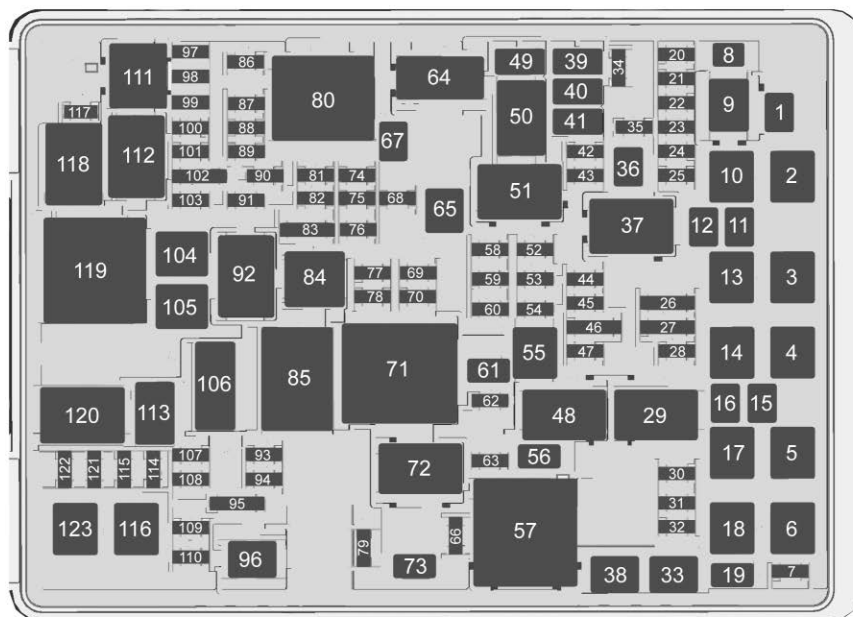


Soulever le couvercle pour accéder au bloc-fusibles.

Attention

Renverser du liquide sur des composants électriques du véhicule peut les endommager. Laisser toujours les couvercles sur les composants électriques.

Un extracteur de fusible est disponible dans le boîtier à fusibles du tableau de bord du côté gauche.



Fusibles	Usage	Fusibles	Usage	Fusibles	Usage
1	Barres de frottement électriques	15	—	26	Assistance hydraulique active/contrôle de tension régulée de batterie
2	Pompe de système de freinage antiblocage	16	—	27	—
3	Intérieur BEC LT1	17	Ceinture de sécurité motorisée du conducteur	28	Installateur 2
4	Ceinture de sécurité motorisée du passager	18	—	30	Essuie-glace
5	Compresseur de correction d'assiette	19	—	31	Module d'interface de remorque
6	Commande électronique de boîte de transfert 4RM	20	—	32	—
7	—	21	Réglage automatique des phares/solénoïde d'échappement	33	—
8	—	22	Pompe à carburant	34	Feux de recul
10	Frein de stationnement électrique/—	23	Module de commande du châssis intégré	35	Valve du système d'antiblocage des freins
11	—	24	Amortissement en temps réel	36	Freins de remorque
12	—	25	Module d'alimentation de la pompe à carburant	38	—
13	Intérieur BEC LT2			39	Feu d'arrêt/Clignotant droit de remorque
14	Arrière BEC 1			40	Feu d'arrêt/clignotant gauche de remorque

Fusibles	Usage	Fusibles	Usage	Fusibles	Usage
41	Feux de stationnement de la remorque	57	—	74	Module de commande du moteur/allumage
42	Feux de stationnement du côté droit	58	—	75	Divers/Allumage/—
43	Feux de stationnement du côté gauche	59	Remorque euro.	76	Boîte de vitesses/allumage
44	Installateur 3	60	Commande de climatisation	77	Installateur RC 1 et 2
45	Correcteur d'assiette automatique/Marche/Lancement	61	—	78	Installateur VBAT 1 et 2
46	—	62	—	79	—
47	Installateur 4	63	Installateur 1	80	—
49	Feux de recul	64	—	81	—
50	—	65	—	82	—
52	—	66	—	83	RC/remorque euro.
53	—	67	Batterie de remorque	85	—
54	—	68	Pompe à carburant secondaire	86	—
55	—	69	Installateur RC 3 et 4	87	Capteur MAF/IAT/Humidité/TIAP
56	—	70	Installateur VBAT 3 et 4	88	Injecteur A – impair
		71	—	89	Injecteur B – pair
		73	—	90	Sonde d'oxygène B

Fusibles Usage

91	Commande de papillon des gaz
93	Klaxon
94	Phares antibrouillard
95	Feux de route
96	—
97	—
98	—
99	—
100	Sonde d'oxygène A
101	Module de commande du moteur
102	Module de commande du moteur/module de commande de la boîte de vitesses
103	Chauffage intérieur auxiliaire
104	Démarrreur
105	—

Fusibles Usage

106	—
107	Volet aérodynamique
108	—
109	Installateur police
110	—
111	—
113	—
114	Lave-glace avant
115	Lave-glace arrière
116	Ventilateur de refroidissement gauche
117	Amorçage de la pompe à carburant
118	—
119	—
120	—
121	Phare HID du côté droit
122	Phare HID du côté gauche

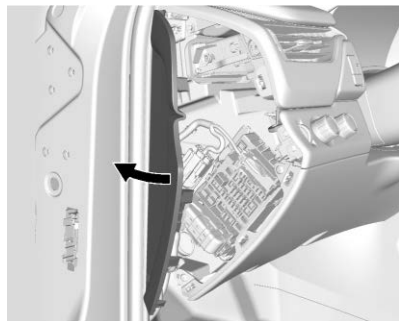
Fusibles Usage

123	Ventilateur de refroidissement droit
-----	--------------------------------------

Relais Usage

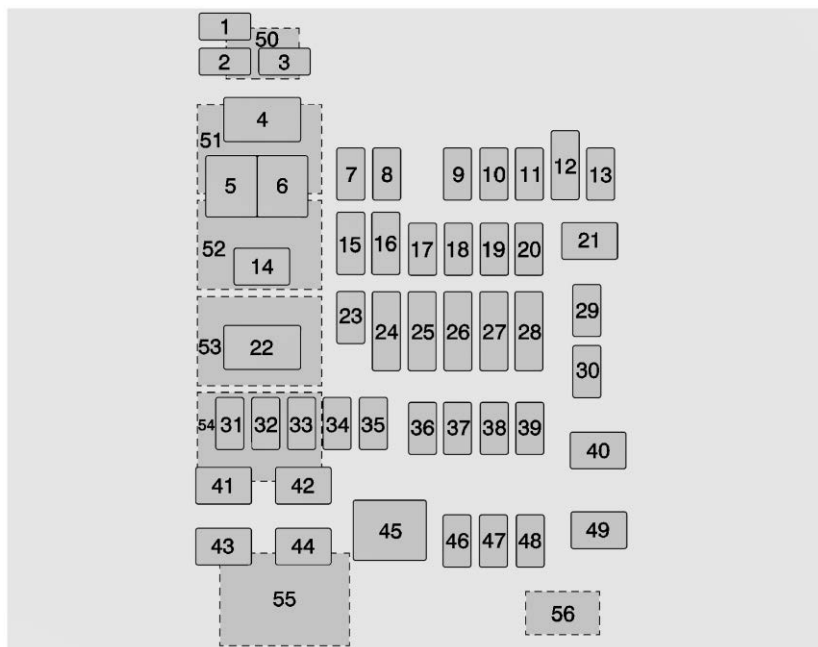
9	Pompe à carburant
29	Installateur 2
37	Installateur 3
48	Installateur 4
51	Feu de stationnement
64	Pompe à carburant secondaire
72	Installateur 1
84	Run/Crank (marche/démarrage)
92	Module de commande du moteur
112	Démarrreur
120	Amorçage de la pompe à carburant

Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments (Gauche)



Le volet d'accès au bloc-fusibles du côté gauche est sur le tableau de bord, côté conducteur.

Déposer le couvercle pour accéder au bloc-fusibles.



L'arrière du bloc-fusibles comporte des relais. Pour y accéder, appuyer sur les languettes et extraire le bloc-fusibles.

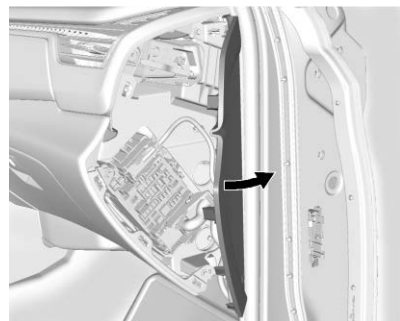
Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Fusibles	Usage	Fusibles	Usage	Fusibles	Usage
1	—	12	Rétroéclairage des commandes au volant	25	Allumage du groupe d'instruments/module de diagnostic de détection d'allumage
2	—	13	—	26	Colonne de direction inclinable/verrouillage de colonne de direction inclinable 1/Option d'équipement spécial (SEO) 1/SEO 2
3	—	14	—	27	Connecteur de liaison de données/module de siège de conducteur
4	Prise d'alimentation des accessoires 1	15	—	28	Verrouillage passif/système antivol passif/batterie de CVC
5	Prise électrique de l'alimentation prolongée des accessoires	16	Capteur d'allumage à logique discrète	29	Antivol de contenu
6	Prise électrique d'accessoire de l'alimentation de batterie	17	Module de traitement vidéo/module de clé virtuelle	30	—
7	Système de télécommande universelle/rétroviseur intérieur	18	Module de miroir de rétroviseur	31	—
8	SEO/Alimentation prolongée des accessoires	19	Module confort/commodité 1	32	—
9	—	20	Traversin avant	33	Option d'équipement spécial (SEO) correcteur d'assiette automatique/siège chauffant gauche
10	Module confort/commodité 3	21	—		
11	Module confort/commodité 5	22	—		
		23	—		
		24	Allumage de CVC/allumage de CVC auxiliaire		

Fusibles	Usage
34	Stationnement activé/ pédale réglable électriquement
35	—
36	Divers/Marche démarrage
37	Volant de direction chauffant
38	Verrouillage de la colonne de direction 2
39	Batterie de groupe d'instruments
40	—
41	—
42	Remorque euro.
43	Porte gauche
44	Siège de conducteur à commande électrique
45	—
46	Siège droit chauffant, refroidi ou ventilé

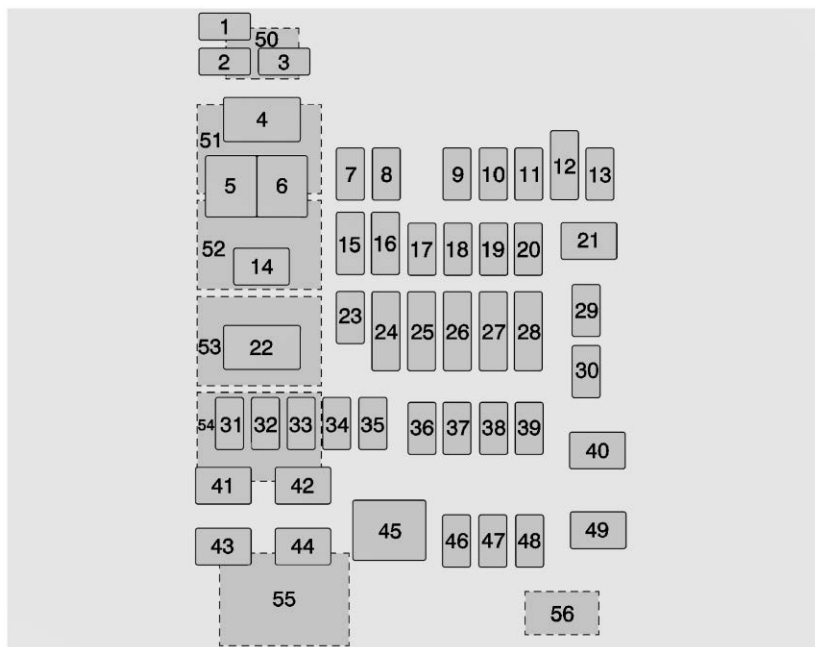
Fusibles	Usage
47	Siège chauffant gauche, refroidi ou ventilé
48	—
49	—
Relais	Usage
50	Prise d'alimentation des accessoires 2
51	—
52	Prolongation de l'alimentation des accessoires
53	Divers marche démarrage
54	—
55	—
56	—

Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments (Droit)



Le volet d'accès au bloc-fusibles du côté droit est sur le tableau de bord, côté passager.

Déposer le couvercle pour accéder au bloc-fusibles.



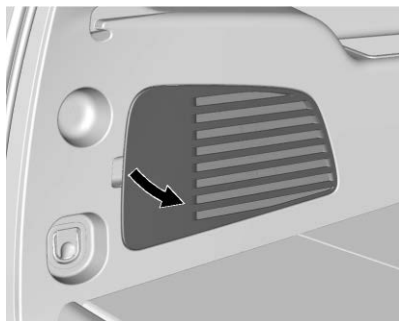
L'arrière du bloc-fusibles comporte des relais. Pour y accéder, appuyer sur les languettes et extraire le bloc-fusibles.

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Fusibles	Usage
1	—
2	—
3	—
4	Prise d'alimentation des accessoires 4
5	—
6	—
7	—
8	Boîte à gants
9	—
10	—
11	—
12	Commandes au volant
13	Module confort/ commodité 8
14	—
15	—
16	—
17	—
18	—

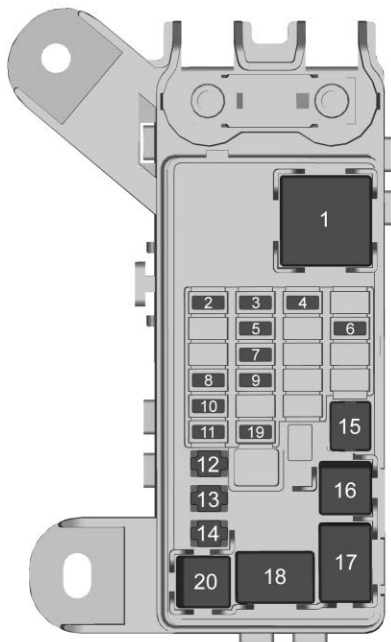
Fusibles	Usage	Fusibles	Usage	Fusibles	Usage
19	Module confort/ commodité 4	35	—	50	Prise d'alimentation d'accessoire 3
20	Divertissement de siège arrière	36	Équipement spécial en option B2	51	—
21	Toit ouvrant	37	Équipement facultatif spécial	53	—
22	—	38	Module confort/ commodité 2	54	—
23	—	39	Convertisseur CC en CA	55	—
24	—	40	—	56	—
25	—	41	—		
26	Infodivertissement/Sac gonflable	42	—	Relais	Usage
27	-/RF commutateur de glace/capteur de pluie	43	—	52	Prolongation de l'alimentation des accessoires
28	Détection d'obstacle / USB	44	Moteur de lève-vitre de porte du côté droit		
29	Radio	45	Soufflante avant		
30	—	46	Module confort/ commodité 6		
31	—	47	Module confort/ commodité 7		
32	—	48	Amplificateur		
33	—	49	Siège avant droit		
34	—				

Bloc-fusibles de coffre



Le boîtier à fusibles de coffre se trouve derrière le panneau d'accès, du côté gauche de la zone de chargement arrière.

Extraire le panneau en saisissant la fente d'accès de doigt au bord arrière.



Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Fusibles	Usage
2	—
3	Siège chauffant droit de deuxième rangée
4	Rétroviseurs chauffants
5	Hayon
6	Bris de glace
7	Lunette
8	Logique du module de hayon
9	Essuie-glace arrière
10	Chauffage, ventilation et soufflerie de climatisation arrière
11	Siège de deuxième rangée
12	Module de hayon
13	Sièges de troisième rangée
14	Prise d'alimentation des accessoires arrière
15	Désembueur de lunette arrière

Fusibles	Usage
19	Phare antibrouillard arrière
Relais	Usage
1	Désembueur de lunette arrière
16	Hayon
17	Lunette
18	Phare antibrouillard arrière
20	Rétroviseur chauffant

Roues et pneus

Pneus

Tous les véhicules GM neufs sont équipés de pneus de haute qualité provenant de l'un des plus importants fabricants de pneus. Reportez-vous au manuel de garantie pour de l'information concernant la garantie sur les pneus et le service après-vente. Pour de l'information supplémentaire, consulter le fabricant des pneus.



Avertissement

- Des pneus mal entretenus ou incorrectement utilisés sont dangereux.
- La surcharge des pneus peut les faire surchauffer par suite d'une courbure excessive. Ils peuvent

(Suite)

Avertissement (Suite)

éclater et provoquer un accident grave. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 246.

- Des pneus sous-gonflés posent le même danger que des pneus surchargés. Ceci pourrait entraîner un accident et causer des blessures graves. Vérifier fréquemment tous les pneus afin de maintenir la pression recommandée. La pression des pneus doit être vérifiée quand les pneus sont froids.
- Des pneus surgonflés risquent plus facilement d'être coupés, perforés ou déchirés en cas de

(Suite)

Avertissement (Suite)

choc brutal - comme lorsque vous passez sur un nid de poule. Garder les pneus à la pression recommandée.

- Les pneus usés ou les vieux pneus peuvent causer un accident. Si la bande de roulement des pneus est très usée, il faut les remplacer.
- Remplacer les pneus qui ont été endommagés suite à des impacts avec des nids de poule, des bordures, etc.
- Les pneus mal réparés peuvent causer un accident. Seul le concessionnaire ou un centre de service

(Suite)

Avertissement (Suite)

autorisé devrait réparer, remplacer, enlever ou poser les pneus.

- Ne pas faire patiner les pneus à une vitesse supérieure à 56 km/h (35 milles/h) sur les surfaces glissantes comme la neige, la boue, la glace, etc. Un patinage excessif peut faire éclater les pneus.

Se reporter à la rubrique *Pression des pneus pour le fonctionnement haute vitesse* ⇨ 411 pour connaître le réglage de pression de gonflage pour la conduite à haute vitesse.

Pneus toutes saisons

Ce véhicule peut être équipé de pneus toute saison. Ces pneus sont conçus pour offrir de bonnes

performances générales sur la plupart des revêtements routiers et dans la plupart des conditions météo. Les pneus d'origine fabriqués selon les critères de performance de pneus spécifiques à GM possèdent un code de spécification TPC marqué sur le flanc. Les pneus toute saison d'origine peuvent être identifiés au moyen des deux derniers caractères de ce code TPC, qui sont « MS ».

Envisager le montage de pneus d'hiver sur le véhicule dans le cas où une conduite fréquente sur des routes recouvertes de neige ou de glace est prévue. Les pneus toute saison offrent une performance générale adéquate dans la plupart des conditions de conduite hivernale, mais ils ne vous procureront peut-être pas le même niveau d'adhérence ou de performance que les pneus d'hiver sur des routes enneigées ou glacées. Se reporter à *Pneus d'hiver* ⇨ 403.

Pneus d'hiver

Ce véhicule n'est pas équipé de pneus d'hiver d'origine. Les pneus d'hiver sont conçus pour offrir une adhérence accrue sur les routes couvertes de neige ou de glace. Considérer poser des pneus d'hiver sur le véhicule si vous croyez conduire fréquemment sur des routes couvertes de glace ou de neige. Consulter le concessionnaire pour obtenir des renseignements sur les offres de pneus d'hiver et sur le bon choix de pneus. Se reporter également à *Achat de pneus neufs* ⇨ 421.

Lorsque le véhicule est équipé de pneus d'hiver, il pourrait y avoir une diminution de l'adhérence sur route sèche, une augmentation des bruits de route et une durée de vie de la bande de roulements plus courte. Après avoir posé des pneus d'hiver, porter attention aux changements de freinage et de comportement du véhicule

En cas d'utilisation de pneus d'hiver :

- Utiliser la même marque et le même type de semelle pour les quatre pneus.
- N'utiliser que des pneus à pli radial de même taille, de même limite de charge et de même cote de vitesse que les pneus d'origine.

Il est possible que vos pneus d'hiver présentant la même cote de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas offerts pour les pneus dont la côte de vitesse est H, V, W, Y et ZR. Si vous choisissez des pneus d'hiver présentant une cote de vitesse inférieure, ne jamais excéder la vitesse maximale des pneus.

Pneus taille mi-basse

Si le véhicule est muni de pneus P275/55R20 ou P285/45R22, ces derniers sont classés comme étant des pneus de tourisme et sont conçus pour

être utilisés sur la route. Le profil bas et la bande large des pneus ne conviennent pas pour une conduite tout terrain. Se reporter à *Conduite tout terrain* ⇨ 236 pour obtenir de plus amples renseignements.

Attention

Les pneus à profil bas sont plus susceptibles d'être endommagés par les avaries routières et les impacts sur la bordure de la chaussée que les pneus à profil standard. Les dommages aux pneus et aux ensembles de roue peuvent survenir par suite d'un contact avec des imperfections ou des obstacles sur la chaussée, comme des nids de poule, ou des objets tranchants, ou du frottement sur une bordure. La garantie ne couvre pas ce genre de dommage. Vous devez maintenir la pression de gonflage appropriée et, autant que

(Suite)

Attention (Suite)

possible, éviter le contact avec les bordures, les nids de poule, et autres avaries routières.

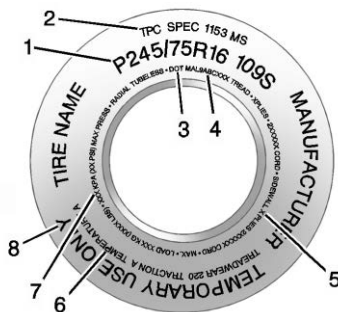
Pneus tout-terrain

Ce véhicule peut être équipé de pneus tout-terrain. Ces pneus ont un bon rendement sur la plupart des chaussées, des conditions climatiques et hors route. Se reporter à *Conduite tout terrain* ➔ 236.

Le motif de sculpture sur ces pneus peut s'user plus rapidement que les autres pneus. Envisager la permutation plus fréquente des pneus qu'à 12 000 km (7500 mi) en cas d'usure irrégulière constatée lors de l'examen des pneus. Se reporter à *Inspection des pneus* ➔ 418.

Étiquette sur paroi latérale du pneu

Des renseignements utiles sont moulés sur le flanc du pneu. L'exemple montre un flanc typique sur un pneu de tourisme.



**Pneu de rechange/passager
(grandeur « P-Metric »)**

(1) Dimensions des pneus : Le code de dimension du pneu est une combinaison de lettres et de chiffres qui définissent la largeur, la hauteur, le rapport d'aspect, le type de construction

et la description d'utilisation d'un pneu. Se reporter à l'illustration « Code de dimension du pneu » plus loin dans cette section pour de plus amples détails.

(2) Spécification TPC (Tire Performance Criteria, critère de performance d'un pneu) :

Les pneus d'origine montés sur les véhicules GM répondent aux exigences de performance établies par GM et le code TPC qui est moulé sur leurs flancs. Ces exigences de performance respectent les normes de sécurité établies par le gouvernement fédéral.

(3) DOT (Department of Transportation) (ministère des Transports) : Le code DOT indique que le pneu répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur établies par le ministère des transports des États-Unis.

Date de construction des pneus DOT : Les quatre derniers chiffres du TIN indiquent la date de construction du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine (01-52) et les deux derniers chiffres l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2010 sera indiquée par la date DOT à quatre chiffres 0310.

(4) Tire Identification Number (TIN) (numéro d'identification du pneu) : Les lettres et les chiffres à la suite du code DOT représentent le numéro d'identification du pneu. Ce numéro indique le nom du fabricant et le code d'usine, les dimensions du pneu et sa date de fabrication. Il est moulé sur les deux flancs du pneu, même si un seul côté porte la date de fabrication.

(5) Composition de la carcasse du pneu : Type de câble et nombre de plis sur les flancs et sous la bande de roulement.

(6) Normes UTQG (Uniform Tire Quality Grading) (système de classement uniforme de la qualité des pneus) : Les fabricants de pneus doivent coter les pneus en fonction de trois facteurs de performance : l'usure de la bande de roulement, l'adhérence et la résistance à la chaleur. Pour plus de renseignements, se reporter à *Classification uniforme de la qualité des pneus* ⇨ 423.

(7) Limite de charge de gonflage maximale à froid : Charge maximale pouvant être transportée et pression de gonflage maximale nécessaire pour supporter cette charge. Pour plus de renseignements

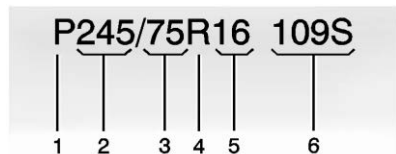
sur la pression de gonflage recommandée, se reporter aux rubriques *Pression des pneus* ⇨ 409 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 246.

(8) Usage temporaire seulement : Utiliser un pneu de rechange temporaire uniquement jusqu'à la réparation du pneu de route. La roue de secours ne peut être utilisée à plus de 112 km/h (70 mi/h) ou 88 km/h (55 mi/h) en tirant une remorque, et à la pression de gonflage correcte. Se reporter à *Pneu de secours pleine dimension* ⇨ 439.

Désignations des pneus

Dimensions des pneus

L'exemple montre une dimension de pneu typique pour un véhicule de tourisme.



Pneu de tourisme (grandeur
« P-Metric »)

(1) Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric ») :

Version américaine du système de dimensions métriques. La lettre P initiale indique un pneu de voiture de tourisme conforme aux normes de la Tire and Rim Association américaine.

(2) Largeur des pneus :

Mesure (trois premiers chiffres) indiquant la largeur de section du pneu en millimètres d'un flanc à l'autre.

(3) Rapport d'aspect : Nombre à deux chiffres indiquant le rapport hauteur/largeur du pneu. Par exemple, un rapport d'aspect de 75, tel qu'indiqué à

l'élément C de l'illustration du pneu, signifie que la hauteur du pneu équivaut à 75 % de sa largeur.

(4) Code de construction :

Lettre utilisée pour indiquer le type de construction de la carcasse du pneu. La lettre R indique qu'il s'agit d'un pneu à structure radiale, la lettre D indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale, la lettre B indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale ceinturée.

(5) Diamètre des jantes :

Diamètre de la roue en pouces.

(6) Description d'entretien :

Ces caractères indiquent l'indice de charge et la cote de vitesse d'un pneu. L'indice de charge représente la capacité de charge qu'un pneu peut transporter. La cote de vitesse indique la vitesse maximale à laquelle un pneu peut transporter une charge.

Terminologie et définitions de pneu

Pression d'air : Force exercée par l'air à l'intérieur du pneu exprimée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi).

Poids des accessoires : Poids combinés des accessoires en option. Quelques exemples d'accessoires en option : boîte de vitesses automatique, lève-vitres électriques, sièges à commande électrique et climatisation.

Rapport d'aspect : Rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.

Ceinture : Ensemble de câbles caoutchoutés entre les plis et la bande de roulement. Ces câbles peuvent être faits d'acier ou d'autres matériaux de renforcement.

Talon : Partie du pneu contenant les câbles d'acier et qui s'appuient contre la jante lorsqu'il est monté sur une roue.

Pneu à carcasse diagonale : Pneu dont les plis se croisent à un angle inférieur à 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Pression des pneus à froid :

La pression de l'air dans un pneu, mesurée en kPa (kilo Pascal) ou en psi (livres par pouces carrés), avant que le pneu n'ait accumulé de la chaleur pendant le trajet. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 409.

Poids de la courbe : Poids total du véhicule comprenant les équipements de série et les équipements en option, de même que la capacité maximale de carburant, d'huile moteur et

de liquide de refroidissement, mais sans passager ni chargement.

Marquage DOT : Code moulé sur le flanc d'un pneu signifiant qu'il répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur du U.S. Department of Transportation (DOT) (ministère des transports des États-Unis). Le marquage DOT comporte le numéro d'identification du pneu, une indication alphanumérique qui identifie également le fabricant, l'usine de fabrication, la marque et la date de fabrication.

PNBV : Poids nominal brut du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 246.

PNBE AVANT : Poids nominal brut sur l'essieu avant. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 246.

PNBE ARRIÈRE : Poids nominal brut sur l'essieu arrière. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 246.

Côté d'installation d'un pneu asymétrique : Côté d'un pneu asymétrique devant toujours être monté sur le côté extérieur du véhicule.

KiloPascal (kPa) : Unité métrique pour la pression d'air.

Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric ») : Pneu monté sur les camionnettes et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Indice de charge : Nombre situé entre 1 et 279 et représentant la capacité de charge d'un pneu.

Pression de gonflage maximale : Pression d'air maximale à laquelle un pneu

froid peut être gonflé. La pression d'air maximale est moulée sur le flanc du pneu.

Charge maximale : Limite de charge qu'un pneu gonflé à la pression d'air maximale permise peut supporter.

Poids maximal du véhicule en charge : Somme du poids à vide, du poids des accessoires, de la capacité nominale du véhicule et du poids des options d'usine.

Poids normal des occupants : Poids déterminé par le nombre de sièges, multiplié par 68 kg (150 livres). Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 246.

Répartition des occupants : Places assises désignées.

Côté d'installation d'un pneu asymétrique : Côté d'un pneu asymétrique devant toujours se trouver sur le côté extérieur du

véhicule. Côté du pneu dont le flanc est blanc et qui comporte des lettres blanches ou le nom du fabricant, la marque et/ou le modèle du pneu moulé sur le pneu et dont le relief est plus accentué que celui des mêmes renseignements indiqués sur l'autre flanc.

Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric ») : Pneu monté sur les voitures de tourisme et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Pression de gonflage recommandée : Pression de gonflage des pneus recommandée par le fabricant telle qu'elle est indiquée sur l'étiquette des pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 409 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 246.

Pneu radial : Pneu dont les plis de la carcasse se croisent à un angle de 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Jante : Support de métal d'un pneu et sur lequel s'appuie le talon.

Flanc : Partie du pneu située entre la bande de roulement et le talon.

Cote de vitesse : Système alphanumérique indiquant la capacité d'un pneu à rouler à une vitesse déterminée.

Adhérence : Friction entre le pneu et la chaussée. Degré d'adhérence fournie.

Bande de roulement : Partie du pneu en contact avec la chaussée.

Indicateurs d'usure : Bandes étroites, appelées parfois repères d'usure, qui apparaissent sur la bande de

roulement pour indiquer que la profondeur des sculptures n'est plus que de 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à la rubrique *Quand faut-il remplacer les pneus?*
 ⇨ 420.

Normes de qualité de pneus uniformes : Système d'information sur les pneus fournissant aux consommateurs des cotes sur la traction, la température et l'usure de la bande de roulement des pneus. Les cotes sont déterminées par chaque fabricant de pneus, selon les procédures d'essais gouvernementales. Ces cotes sont moulées sur le flanc des pneus. Se reporter à *Classification uniforme de la qualité des pneus* ⇨ 423.

Capacité nominale du véhicule : Nombre de places assises désignées, multiplié par 68 kg (150 livres), plus le poids

de la charge établi. Se reporter à *Limites de charge du véhicule*
 ⇨ 246.

Charge maximale sur le pneu : Charge exercée sur un pneu en raison du poids à vide, du poids des accessoires, du poids des occupants et du poids de la charge.

Étiquette du véhicule : Une étiquette, apposée en permanence à un véhicule, affichant la capacité nominale du véhicule et indiquant la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage recommandée. Se reporter à « Étiquette d'information sur les pneus et le chargement » sous *Limites de charge du véhicule*
 ⇨ 246.

Pression des pneus

Pour bien fonctionner, la pression d'air des pneus doit être adéquate.



Avertissement

Ni le sous-gonflage ni le surgonflage des pneus ne sont appropriés. Les pneus sous-gonflés, ou les pneus qui ne sont pas suffisamment remplis d'air, peuvent entraîner :

- Les pneus qui sont surchargés ou qui surchauffent pourraient éclater.
- S'use prématurément ou irrégulièrement.
- Réduit la maniabilité du véhicule.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Augmente la consommation de carburant.

Les pneus sur-gonflés, ou les pneus qui sont trop remplis d'air, peuvent amener :

- S'use prématurément.
- Réduit la maniabilité du véhicule.
- Rend la conduite inconfortable.
- Est plus vulnérable aux dangers routiers.

L'étiquette d'information sur les pneus et la charge, présente sur le véhicule, indique les pneus de l'équipement d'origine ainsi que les pressions de gonflage des pneus correctes à froid. La pression recommandée est la

pression d'air minimale nécessaire pour soutenir le véhicule en charge maximale.

Pour obtenir plus de renseignements sur la charge pouvant être transportée par le véhicule et un exemple de l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement, se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 246. La charge du véhicule influence la tenue de route du véhicule et le confort de la suspension. Ne jamais dépasser le poids prévu pour la charge du véhicule.

Quand les vérifier

Contrôler la pression des pneus au moins une fois par mois.

Ne pas oublier la roue de secours, si le véhicule en est doté. Se reporter à *Pneu de secours pleine dimension* ⇨ 439 pour de plus amples informations.

Comment procéder à la vérification

Utiliser un manomètre de poche de bonne qualité pour vérifier la pression des pneus. La pression correcte d'un pneu ne peut pas être déterminée en le regardant. Vérifier la pression des pneus quand ils sont froids, c'est-à-dire quand le véhicule n'a pas été conduit depuis au moins trois heures ou sur moins de 1,6 km (1 mille).

Retirer le bouchon de la tige de valve. Appuyer fermement le manomètre pour pneus contre la valve afin de mesurer la pression. Si la pression de gonflage à froid correspond à celle recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge, aucun réglage supplémentaire n'est requis. Si la pression de gonflage est faible, ajouter de l'air jusqu'à la pression de

gonflage recommandée. Si la pression de gonflage est trop élevée, appuyer sur la tige métallique au centre de la valve du pneu pour décharger de l'air.

Vérifier à nouveau la pression du pneu au moyen du manomètre.

Remettre les bouchons de valves sur les corps des valves pour les protéger des saletés et de l'humidité et pour empêcher les fuites. Utiliser uniquement des bouchons de valve conçus par GM pour le véhicule. Les capteurs TPMS pourraient être endommagés et ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Pression des pneus pour le fonctionnement haute vitesse



Avertissement

La conduite à haute vitesse, 160 km/h (100 mi/h) ou plus, ajoute une tension sur les pneus. Une conduite à haute vitesse soutenue entraîne une accumulation de chaleur excessive, ce qui peut causer une défaillance soudaine des pneus. Ceci pourrait causer un accident et vous risquez de vous tuer et de tuer d'autres personnes. Certains pneus cotés pour la haute vitesse exigent un réglage de pression de gonflage pour une utilisation à haute vitesse. Lorsque la limite de vitesse et les conditions routières permettent de conduire le véhicule à grande vitesse, s'assurer que les pneus sont cotés pour une utilisation à haute

(Suite)

Avertissement (Suite)

vitesse, sont en bon état et sont réglés à la bonne pression de gonflage des pneus froids pour la charge du véhicule.

Lorsque le véhicule roule à des vitesses égales ou supérieures à 160 km (100 mi/h), régler la pression de gonflage à froid à 20 kPa (3 psi) au-dessus de la pression recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Régler de nouveau la pression des pneus à la pression de gonflage à froid recommandée lorsque le véhicule ne roule plus à vitesse élevée. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 246 et *Pression des pneus* ⇨ 409.

Système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus (TPMS) utilise une technologie radio et des

capteurs pour vérifier le niveau de pression des pneus. Les capteurs TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (selon le cas), doit être vérifié mensuellement à froid et gonflé à la pression recommandée par le constructeur du véhicule mentionnée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule possède des pneus de taille différente de celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage correct pour ces pneus.)

À titre de fonction supplémentaire de sécurité, votre véhicule a été équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de basse pression des pneus ou si un ou plusieurs pneus sont significativement dégonflés.

Par conséquent, quand le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez arrêter et vérifier vos pneus dès que possible, et les gonfler à la pression correcte. Le fait de conduire avec un pneu dégonflé de manière significative, peut entraîner un échauffement de pneu et sa défaillance. Un gonflement insuffisant peut également réduire l'économie de carburant et la durée de vie de la bande de roulement, et peut empêcher un bon comportement du véhicule ainsi que réduire sa capacité de freinage.

Veillez noter que le système TPMS n'est pas un substitut à un entretien correcte des pneus et qu'il en va de la responsabilité du conducteur de maintenir une pression correcte des pneus, même si le sous-gonflage n'a pas atteint le niveau de déclenchement du témoin de basse pression des pneus TPMS.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie TPMS indiquant lorsque le système ne fonctionne pas correctement. Le

témoin d'anomalie TPMS est associé à la lampe témoin de basse pression de gonflage des pneus. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, la lampe témoin clignote pendant environ une minute, puis reste allumée en permanence. Cette séquence se poursuit jusqu'aux prochains démarrages du véhicule pendant toute la durée du dysfonctionnement.

Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou signaler une basse pression de gonflage des pneus comme prévu. Les dysfonctionnements TPMS peuvent se produire pour de nombreuses raisons, telles que l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de type différent empêchant le fonctionnement correct du système de surveillance de pression des pneus. Toujours vérifier la lampe témoin de dysfonctionnement du système de surveillance de pression des pneus après le remplacement d'un(e) ou plusieurs pneus ou roues

sur votre véhicule afin de vous assurer que les pneus et roues de rechange permettent au système TPMS de continuer à fonctionner correctement.

Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 413.

Se reporter à *Énoncé de fréquence radio* ⇨ 496.

Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu

Ce véhicule peut être équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Le TPMS est conçu pour avertir le conducteur en cas de basse pression de pneu. Les capteurs du TPMS sont montés sur chaque ensemble de roue, à l'exception de l'ensemble de roue de secours. Les capteurs du TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.



Si une pression basse de pneu est détectée, le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) allume le témoin d'avertissement de basse pression de pneu du groupe d'instruments du tableau de bord. Si le témoin s'allume, s'arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression recommandée mentionnée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 246.

Un message de contrôle de la pression d'un pneu précis s'affiche à l'écran du Centralisateur Informatique de Bord (CIB). Le témoin d'avertissement de basse pression de pneu et le message d'avertissement du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que les pneus soient gonflés à la pression appropriée. Si le véhicule

est équipé de boutons de CIB, on peut consulter les pressions des pneus. Pour de plus amples renseignements et des détails sur le fonctionnement et les écrans du CIB, se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 187 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 189.

Le témoin de faible pression des pneus peut s'allumer par temps froid, lors du premier démarrage du véhicule, puis s'éteindre pendant la conduite. Ceci peut être une première indication que la pression d'air diminue et qu'il convient de gonfler à la pression correcte.

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique la taille des pneus d'origine du véhicule et la pression de gonflage correcte à froid. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 246 pour un exemple d'étiquette d'information sur les pneus et le chargement ainsi que pour

connaître son emplacement. Se reporter également à *Pression des pneus* ⇨ 409.

Le TPMS peut vous avertir en cas de basse pression d'un pneu, mais ne remplace pas l'entretien normal des pneus. Se reporter aux rubriques *Inspection des pneus* ⇨ 418, *Permutation des pneus* ⇨ 418 et *Pneus* ⇨ 401.

Attention

Les enduits d'étanchéité pour pneu ne sont pas tous identiques. Un enduit d'étanchéité pour pneu non approuvé pourrait endommager les capteurs du système TPMS. Les dommages aux capteurs du TPMS sont causés en raison de l'utilisation d'un mauvais enduit d'étanchéité qui n'est pas couvert par la garantie du véhicule. Utiliser toujours et uniquement l'enduit d'étanchéité pour pneus approuvé

(Suite)

Attention (Suite)

par GM disponible chez votre concessionnaire ou fourni avec le véhicule.

Témoin et message de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)

Le TPMS ne fonctionnera pas correctement si un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou inopérants. Lorsque le système détecte une défaillance, le témoin de pression basse de pneu clignote pendant une minute environ puis reste allumé pendant le restant du cycle d'allumage. Un message d'avertissement s'affiche également au CIB. Le témoin de panne et le message du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce

que le problème soit corrigé. Les conditions d'activation sont notamment :

- Un des pneus de route a été remplacé par le pneu de secours. Le pneu de secours n'est pas équipé du capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Le témoin d'anomalie et le message du CIB devraient s'éteindre après le remplacement de la roue et une fois que le processus d'appariement de capteur TPMS s'est déroulé avec succès. Se reporter à la rubrique « Processus d'appariement de capteur TPMS » plus loin dans cette section.
- Le processus d'appariement de capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) n'a pas été effectué ou n'a pas réussi après permutation des pneus. Le témoin de défaillance et le message du CIB doivent disparaître une fois que le

processus d'appariement de capteur a réussi. Se reporter à « Processus d'appariement de capteur TPMS » plus loin dans cette section.

- Un ou plusieurs capteurs du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) sont manquants ou endommagés. Le témoin de défaillance et le message du CIB disparaîtront une fois que les capteurs TPMS seront posés et que le processus d'appariement de capteur aura réussi. Consulter votre concessionnaire pour intervention.
- Les pneus ou roues de remplacement ne correspondent pas aux pneus ou roues d'origine. Des pneus et roues différents de ceux recommandés peuvent empêcher le fonctionnement correct du TPMS. Se reporter à *Achat de pneus neufs* ➔ 421.
- Le fonctionnement d'appareils électroniques ou la proximité d'installations utilisant des ondes

radio de fréquences similaires à celles du TPMS peut entraîner une défaillance des capteurs du TPMS.

Si le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne fonctionne pas correctement, il ne peut pas détecter ou signaler une basse pression de pneu. Consulter votre concessionnaire si le témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) et le message du CIB apparaissent et restent allumés.

Alerte de remplissage de pneu (selon l'équipement)

Ce dispositif fournit des alertes visuelles et sonores à l'extérieur du véhicule pour faciliter le gonflage d'un pneu sous-gonflé à la pression de gonflage à froid recommandée.

Lorsque le témoin d'avertissement de basse pression de pneu s'allume :

1. Stationner le véhicule dans un endroit plat et sûr.

2. Serrer fermement le frein de stationnement.
3. Placer le véhicule en position de stationnement (P).
4. Ajouter de l'air au pneu sous-gonflé. Le feu clignotant se met à clignoter.

Lorsque la pression recommandée est atteinte, l'avertisseur sonore retentit une fois, le feu clignotant arrête de clignoter et reste allumé fixement un court moment.

Répéter ces étapes pour tous les pneus dont le sous-gonflage a activé l'allumage du témoin de basse pression des pneus.



Avertissement

Le surgonflage d'un pneu peut provoquer sa rupture et présente un risque de blessures, pour vous-même ou pour les autres. Ne pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du

(Suite)

Avertissement (Suite)

pneu. Voir *Étiquette sur paroi latérale du pneu* ⇨ 404 ou *Limites de charge du véhicule* ⇨ 246.

Si le pneu est sous-gonflé de plus de 35 kPa (5 psi), l'avertisseur sonore retentit plusieurs fois et le feu clignotant continue à clignoter pendant plusieurs secondes après l'arrêt du gonflage. Pour relâcher et corriger la pression alors que le feu clignotant clignote encore, presser brièvement le centre de la tige de valve. Lorsque la pression recommandée est atteinte, l'avertisseur sonore retentit une fois.

Si le feu clignotant ne clignote pas dans les 15 secondes suivant le début du gonflage du pneu, l'alerte de remplissage de pneu n'est pas activée ou ne fonctionne pas.

Si les feux de détresse sont en fonction, le retour visuel de l'alerte de remplissage de pneu ne fonctionnera pas correctement.

Le TPMS n'activera pas correctement l'alerte de remplissage de pneu dans les conditions suivantes :

- Il y a une interférence provenant d'un appareil ou émetteur externe.
- La pression d'air provenant du dispositif de gonflage n'est pas suffisante pour gonfler le pneu.
- Il y a une défaillance du TPMS.
- Il y a une défaillance de l'avertisseur sonore ou des clignotants.
- Le code d'identification du capteur TPMS n'est pas enregistré dans le système.
- La batterie du capteur TPMS est faible.

Si l'alerte de remplissage de pneu ne fonctionne pas à cause d'une interférence du TPMS, déplacer le véhicule de 1 m (3 pi) en avant ou en arrière et réessayer. Si l'alerte de remplissage de pneu ne fonctionne pas, utiliser une jauge de pression de pneu.

Processus d'appariement de capteur TPMS

Chaque capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) possède un code unique d'identification. Le code d'identification doit être apparié avec une nouvelle position de pneu/roue après la permutation des pneus du véhicule ou le remplacement d'un ou de plusieurs capteurs TPMS. De plus, le processus d'appariement de capteur TPMS doit être effectué après le remplacement d'un pneu de réserve par un pneu de route contenant un capteur TPMS. Le témoin de panne et le message du CIB doivent s'éteindre lors du cycle d'allumage suivant. Les capteurs sont appariés aux positions de pneu/roue, à l'aide d'un outil de réapprentissage TPMS, dans l'ordre suivant : pneu avant du côté du conducteur, pneu avant du côté du passager, pneu arrière du côté du passager et pneu arrière du côté du conducteur. Consulter votre concessionnaire pour une intervention ou pour l'achat d'un

outil de réapprentissage. Un outil de réapprentissage TPMS peut également être acheté. Consulter Outil d'activation du capteur d'analyseur-contrôleur de pression des pneus sur www.gmtoolsandequipment.com ou appeler le 1-800-GM TOOLS (1-800-468-6657).

Il faut deux minutes pour associer la première position de pneu/roue et cinq minutes en tout pour associer les quatre positions de pneus/roues. Si ces délais sont dépassés, le processus d'appariement est interrompu et doit être recommencé.

Le processus d'appariement de capteur TPMS s'effectue de la façon suivante :

1. Serrer le frein de stationnement.
2. Mettre le contact sans démarrer le véhicule ou placer le véhicule en mode Entretien.
3. CIB de niveau supérieur uniquement : s'assurer que l'option de page d'information sur la pression des pneus est

activée. Les pages d'information du CIB peuvent être activées et désactivées au menu des paramètres. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base) ⇨ 187* ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure) ⇨ 189*.

4. Si le véhicule est équipé d'un CIB de niveau supérieur, utiliser les commandes du CIB du côté droit du volant pour faire défiler l'écran de pression des pneus, sous la page d'informations du CIB.

Si le véhicule possède un CIB de base, utiliser la tige de réinitialisation du compteur journalier pour faire défiler l'écran de pression des pneus.

5. Si le véhicule possède un CIB haut de gamme, maintenir enfoncée ✓ au centre des commandes du CIB.

Si le véhicule est équipé d'un CIB de base, maintenir enfoncée la tige de

réinitialisation du compteur journalier pendant cinq secondes environ. Un message demandant si le processus doit commencer s'affiche. Sélectionner yes (oui) et appuyer sur la tige de réinitialisation du compteur journalier pour confirmer la sélection.

L'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer que le récepteur est en mode d'apprentissage et le message APPRENTISSAGE PNEU EN COURS s'affiche à l'écran du CIB.

6. Commencer par le pneu avant côté conducteur.
7. Placer l'outil de réapprentissage contre le flanc du pneu, à proximité de la tige de valve. Ensuite, appuyer sur le bouton pour activer le capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Un pialement de l'avertisseur sonore confirme que le code

d'identification du capteur a été associé à cette position de pneu et de roue.

8. Passer au pneu avant côté passager et répéter la procédure de l'étape 7.
9. Passer au pneu arrière côté passager et répéter la procédure de l'étape 7.
10. Passer au pneu arrière côté conducteur et répéter la procédure de l'étape 7.
L'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer que le code d'identification de capteur a été apparié avec le pneu arrière côté conducteur et que le processus d'appariement des capteurs TPMS n'est plus actif. Le message APPRENTISSAGE PNEU EN COURS (apprentissage des pneus) s'efface de l'écran du CIB.
11. Couper le contact.
12. Régler les quatre pneus au niveau de pression d'air recommandé selon les

indications figurant sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement.

Inspection des pneus

Nous préconisons une inspection des pneus, y compris du pneu de secours, si le véhicule en a un, afin de vérifier s'ils ne sont pas usés ou endommagés, au moins une fois par mois.

Remplacer le pneu dans les cas suivants :

- Les témoins sont visibles à trois endroits ou plus sur le pourtour du pneu.
- De la corde ou du tissu est visible à travers le caoutchouc du pneu.
- La semelle ou le flanc est fendillé, coupé ou entaillé suffisamment pour exposer le câblé ou la trame.

- Le pneu a une bosse, un ballonnement ou une déchirure.
- Le pneu est crevé, entaillé ou a des dommages impossibles à réparer de façon satisfaisante du fait de leur importance ou de leur emplacement.

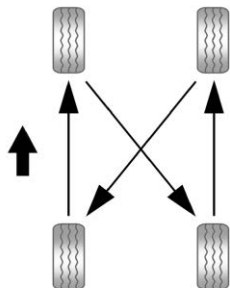
Permutation des pneus

Les pneus doivent être permutés tous les 12 000 km (7 500 milles). Se reporter à *Programme entretien* ⇨ 465.

Les pneus sont permutés pour obtenir une usure uniforme de tous les pneus. La première permutation est la plus importante.

Chaque fois qu'on remarque de l'usure anormale, effectuer une permutation des pneus dès que possible, vérifier la bonne pression de gonflage des pneus et rechercher des dommages

aux pneus ou aux roues.
Si l'usure anormale se poursuit après la permutation, vérifier l'alignement des roues. Se reporter à *Quand faut-il remplacer les pneus?* ⇨ 420 et *Remplacement de roue* ⇨ 425.



Utiliser ce schéma pour la permutation des pneus.
Ne pas inclure le pneu de secours dans la permutation des pneus.

Après la permutation des pneus, régler les pneus avant et arrière à la pression de gonflage recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 409 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 246.

Réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 413.

Vérifier que tous les écrous de roue sont bien serrés. Se reporter à « Couple de serrage des écrous de roue » sous *Capacités et spécifications* ⇨ 482, et « Démontage de la roue dégonflée et pose de la roue de secours » sous *Changement de pneu* ⇨ 429.

Avertissement

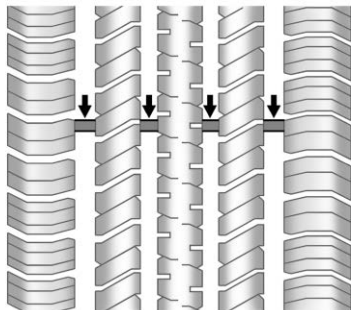
S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent à la longue se desserrer. La roue pourrait alors se détacher et provoquer un accident. Lors du remplacement d'une roue, enlever toute rouille ou toute saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence, utiliser un linge ou un essuie-tout pour le faire, mais utiliser un grattoir ou une brosse à poils métalliques ultérieurement pour supprimer la rouille et la saleté.

Appliquer une légère couche de graisse pour roulement de roues au diamètre interne de l'ouverture du moyeu de la roue après un changement de roue ou une permutation des pneus pour empêcher la corrosion ou

l'accumulation de rouille. Éviter de graisser la surface de montage de la roue, et les écrous ou boulons de roue.

Quand faut-il remplacer les pneus?

Des facteurs tels que l'entretien, les températures, les vitesses de conduite, la charge du véhicule et l'état des routes influencent le rythme d'usure des pneus.



Les indicateurs d'usure sont une manière de savoir à quel moment il est nécessaire de changer les

pneus. Ils apparaissent lorsque la bande de roulement restante est inférieure ou égale à 1,6 mm (1/16 po). Certains pneus de camion peuvent ne pas disposer d'indicateurs d'usure. Se reporter aux rubriques *Inspection des pneus* ⇨ 418 et *Permutation des pneus* ⇨ 418 pour de plus amples renseignements.

Le caoutchouc du pneu vieillit avec le temps. Cela s'applique également à la roue de secours, si le véhicule en est équipé, même si elle n'est jamais utilisée. De nombreux facteurs notamment, les températures, les conditions de chargement et le maintien de la pression de gonflage ont une incidence sur la rapidité du vieillissement. GM recommande que les pneus, y compris la roue de secours si le véhicule en est équipé, soient remplacés tous les six ans, peu importe l'usure de la bande de roulement. Pour déterminer l'âge d'un pneu, utiliser la date de fabrication du pneu donnée par les quatre derniers chiffres du numéro d'identification de pneus DOT (TIN),

qui est moulé sur un des flancs du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine (01-52) et les deux derniers chiffres représentent l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2010 aurait une date DOT à quatre chiffres de 0310.

Entreposage du véhicule

Les pneus vieillissent lorsqu'ils sont entreposés et montés normalement sur un véhicule stationné. Lorsqu'un véhicule doit être stationné et entreposé pendant une période d'au moins un mois, on doit utiliser un endroit frais, sec et propre, à l'abri des rayons directs du soleil pour ralentir le vieillissement. Cet endroit devrait être libre de graisse, d'essence ou d'autres substances qui peuvent détériorer le caoutchouc.

Le fait de stationner un véhicule pendant une longue période de temps peut entraîner l'usure des pneus par aplatissement, ce qui peut causer des vibrations lors de la conduite du véhicule. Lorsqu'un

véhicule est entreposé pendant une période d'au moins un mois, enlever les pneus ou soulever le véhicule pour réduire le poids appliqué sur les pneus.

Achat de pneus neufs

GM a développé et apparié des pneus spécifiques pour le véhicule. Les pneus montés avec l'équipement d'origine ont été conçus pour atteindre le niveau des Spécifications des critères de performance des pneus (TPC Spec.) de General Motors. Quand les pneus doivent être remplacés, GM recommande fortement l'achat de pneus répondant aux mêmes spécifications TPC.

Le système de code TPC exclusif GM prend en compte plus d'une dizaine de spécifications critiques qui affectent les performances globales du véhicule, notamment les performances du

système de freinage, la tenue de route et la maniabilité, la traction asservie et la surveillance de la pression des pneus. Le numéro du code TPC de GM a été moulé sur le flanc du pneu près de la taille du pneu. Si les pneus sont équipés d'une sculpture de bande de roulement toutes saisons, le code de spécifications TPC est suivi des lettres MS, pour la boue et la neige. Pour plus d'informations, se reporter à *Étiquette sur paroi latérale du pneu* ⇨ 404.

GM recommande de remplacer les pneus usés en jeu complet de quatre. Une profondeur uniforme de la bande de roulement sur tous les pneus favorise le maintien de la performance du véhicule. Le fait de ne pas remplacer tous les pneus au même moment peut avoir une incidence sur les performances du freinage et de la stabilité. Si la permutation et

l'entretien appropriés ont été faits, les quatre pneus devraient s'user de façon uniforme. Se reporter à *Permutation des pneus* ⇨ 418 pour de plus amples informations sur la permutation des pneus appropriée. Toutefois, s'il est uniquement nécessaire de remplacer les pneus usés d'un seul essieu, poser les nouveaux pneus sur l'essieu arrière.

Avertissement

Les pneus peuvent exploser lors d'un entretien incorrect. Tenter de monter ou démonter un pneu peut amener des blessures graves ou même la mort. Seulement votre concessionnaire ou un centré agréé de montage de pneus ne doivent monter ou démonter les pneus.

 Avertissement

Le fait de rouler avec des pneus de différentes tailles, marques ou différents types peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule et ainsi causer un accident ou endommager d'autres véhicules. Utiliser des pneus de taille, de marque et de type appropriés pour toutes les roues.

Ce véhicule peut être équipé d'une roue de secours de dimension différente de celle des roues d'origine de votre véhicule. Si le véhicule neuf était équipé d'une roue de réserve avec pneu d'un diamètre hors tout semblable aux roues de route avec pneus, la roue de réserve peut être utilisée pour la conduite. La roue de réserve a été mise

(Suite)

Avertissement (Suite)

au point pour être utilisée sur ce véhicule et n'influence pas le comportement du véhicule.

 Avertissement

En utilisant des pneus à carcasse diagonale, cela causer peut amener à ce que les bords de la jante se fissurent après de nombreux kilomètres d'utilisation. Ceci peut causer une défaillance soudaine du pneu ou de la roue et entraîner un accident. Utiliser uniquement des pneus à carcasse radiale sur les roues de ce véhicule.

Il est possible que des pneus hiver de même valeur de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas disponibles pour les

pneus aux caractéristiques H, V, W, Y et ZR. Ne jamais dépasser la capacité de vitesse maximale des pneus d'hiver si vous roulez avec des pneus d'hiver ayant une caractéristique de vitesse faible.

Si les pneus du véhicule doivent être remplacés par des pneus qui ne possèdent pas de numéro de spécification TPC, s'assurer qu'ils ont la même taille, le même indice de charge, le même indice de vitesse et la même structure (radiale) que les pneus d'origine.

Les véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression des pneus peuvent émettre des avertissements de basse pression imprécis s'ils ne sont pas équipés de pneus conformes aux normes de spécification TPC. Voir *Système de surveillance de la pression des pneus* ⇨ 411.

L'étiquette d'information sur les charges et les pneumatiques permet de reconnaître les pneus d'origine du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 246 pour connaître son emplacement et obtenir des informations à son sujet.

Pneus et roues de dimensions variées

Si des roues ou des pneus de dimensions différentes des roues et pneus d'origine sont montés, les performances du véhicule peuvent s'en trouver affectées, notamment les caractéristiques de freinage, de conduite et de maniabilité, ainsi que la stabilité et la résistance au tonneaux. Si le véhicule dispose de systèmes électroniques tels que des freins antiblochage, des sacs gonflables anti-tonneaux, un système de traction asservie, une commande de stabilité électronique ou une transmission intégrale, les performances de ces systèmes peuvent également être affectées.



Avertissement

Si des roues de tailles différentes sont utilisées, il se peut qu'un niveau acceptable de performance et de sécurité pour le véhicule ne soit plus atteint lorsqu'il est monté des pneus non recommandés pour ces roues. Cela augmente les risques d'accident et de blessures graves. N'utiliser que des ensembles spécifiques de roues et de pneus GM conçus pour le véhicule, et les faire monter par un technicien agréé par GM.

Se reporter à *Achat de pneus neufs* ⇨ 421 et *Accessoires et modifications* ⇨ 349.

Classification uniforme de la qualité des pneus

Les informations ci-dessous se rapportent au système développé par le service National Highway Traffic Safety

Administration (NHTSA) des États-Unis, qui classe les pneus selon l'usure de la bande de roulement, la traction, et la température. Ceci s'applique uniquement aux véhicules vendus aux États-Unis. Les catégories sont moulées sur les flancs de la plupart des pneus des voitures particulières. Le système de classement de qualité de pneus uniforme (UTQG) ne s'applique pas aux pneus à lamelles, aux pneus d'hiver, aux roues de secours compactes, aux pneus avec diamètres de jantes de roue nominaux de 25 à 30 cm (10 à 12 pouces), ou à certains pneus à production limitée.

Alors que les pneus disponibles sur les voitures de tourisme et camions General Motors peuvent varier en fonction de ces catégories, ils doivent également se conformer aux exigences de sécurité fédérales

et aux normes supplémentaires de critères de performance des pneus (TPC) de General Motors.

Les catégories de qualité peuvent être trouvées, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur maximum de la section. Par exemple :

**Usure de la bande roulement 200
Traction AA Température A**

Outre ces catégories, tous les pneus des voitures particulières doivent se conformer aux exigences de sécurité fédérales.

**Usure de la bande de
roulement**

Les degrés d'usure de la bande de roulement sont des caractéristiques nominales comparatives qui se basent sur le taux d'usure des pneus, lorsqu'ils sont testés dans des conditions contrôlées avec un programme de test particulier du

gouvernement. Par exemple, un pneu de catégorie 150 s'userait une fois et demie (1½) autant selon le programme gouvernemental qu'un pneu de catégorie 100. La performance relative des pneus dépend cependant des conditions réelles de leur utilisation, et peut différer grandement de la norme en raison des variations dans les manières de conduire, le nombre d'entretiens, et les différences de caractéristiques routières et de climats.

Adhérence

Les catégories de traction, du niveau le plus élevé au niveau le plus bas, sont AA, A, B et C. Ces catégories représentent la capacité des pneus de pouvoir s'arrêter sur une chaussée mouillée tel que mesuré dans des conditions contrôlées sur des surfaces de test, spécifiées par le gouvernement, sur

l'asphalte et le béton. Un pneu portant la mention C peut avoir une performance de traction de bas niveau. Avertissement : le degré de traction attribué à ce pneu se base sur des tests de traction à freinage tout droit et ne comprend pas les accélérations, les virages, l'aquaplanage ou les caractéristiques à traction de pointe.

Température

Les catégories de températures sont A (la plus élevée), B et C. Elles représentent la résistance des pneus au dégagement de chaleur et leur capacité à dissiper la chaleur lors d'un essai effectué dans des conditions contrôlées sur une roue d'essai déterminée à l'intérieur d'un laboratoire. Les températures élevées soutenues peuvent provoquer la dégradation du matériau du

pneu et en réduire la durée de vie. Une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. La catégorie C correspond à un niveau de performance auquel tous les pneus de voitures particulières doivent se conformer selon la norme n° 109 Federal Motor Safety. Les catégories B et A représentent des niveaux de performance plus élevés sur la roue d'essai de laboratoire que le niveau minimum requis par la loi. Avertissement : La catégorie de température pour ce pneu est établie pour un pneu correctement gonflé qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, séparément ou en combinaison, peuvent provoquer une accumulation de chaleur et une défaillance possible des pneus.

Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus

Les pneus et les roues ont été alignés et équilibrés en usine pour permettre la plus longue durée de vie possible des pneus et le meilleur rendement de l'ensemble. Le parallélisme des roues et l'équilibrage des pneus réguliers se sont pas nécessaires. Prévoir une vérification du parallélisme en cas d'usure inhabituelle des pneus ou si le véhicule tire sensiblement d'un côté ou de l'autre. Une légère traction sur la gauche ou sur la droite, selon l'arrondi de la route et/ou d'autres variations de la surface de la route comme des creux ou des ornières, est normale. Si le véhicule vibre en roulant sur une route lisse, les pneus et les roues peuvent devoir être rééquilibrés. Consulter votre concessionnaire pour un bon diagnostic.

Remplacement de roue

Remplacer toute roue faussée, fissurée ou très rouillée ou corrodée. Si les boulons de roue persistent à se relâcher, vous devrez remplacer la roue ainsi que ses boulons et ses écrous. Si la roue fait l'objet d'une fuite d'air, la remplacer. Certaines roues en aluminium peuvent être réparées. Si l'un de ces problèmes se pose, consulter votre concessionnaire.

Votre concessionnaire connaît le type de roue nécessaire.

La nouvelle roue doit avoir la même capacité de charge, le même diamètre, la même largeur et le même déport et être montée de la même manière que la roue qu'elle remplace.

Remplacer les roues, les boulons de roue, les écrous de roue ou les capteurs du système de surveillance de pression de pneu (TPMS) par des pièces GM neuves d'origine.

 Avertissement

Il est dangereux d'utiliser les mauvaises roues de secours et les mauvais boulons ou écrous de roue. Cela pourrait nuire au freinage et à la maniabilité du véhicule. Il pourrait y avoir des fuites d'air au niveau des pneus, ce qui peut entraîner une perte de maîtrise et provoquer un accident. Toujours utiliser les roues de secours appropriées et les boulons ou écrous de roues corrects.

Attention

Un roue incorrecte peut causer des problèmes de durée de vie de palier, de refroidissement des freins, de calibrage de compteur de vitesse ou de totalisateur, de portée des projecteurs, de hauteur de pare-chocs, de garde

(Suite)

Attention (Suite)

au sol du véhicule et espace entre les pneus ou les chaînes de pneu par rapport à la carrosserie et au châssis.

Roues de rechange d'occasion **Avertissement**

Remplacer une roue par une roue d'occasion est dangereux. Il ne vous est pas possible de savoir comment cette roue a été utilisée et quelle distance elle a parcouru. Elle peut présenter une défaillance soudainement et amener un accident. Lorsque vous remplacer des roues, utiliser des nouvelles roues GM originales.

Chaînes à neige **Avertissement**

Si le véhicule est équipé de pneus de dimensions 265/65R18, P265/65R18, P275/55R20 ou P285/45R22, ne pas utiliser de chaînes d'adhérence. Il n'y a pas suffisamment de dégagement. Des chaînes d'adhérence utilisées sur un véhicule n'ayant pas le dégagement suffisant peuvent endommager les freins, la suspension ou d'autres pièces du véhicule. L'endroit endommagé par les chaînes d'adhérence pourrait entraîner une perte de contrôle et une collision.

Utiliser un autre type de dispositif de traction uniquement si le fabricant le recommande pour les dimensions de pneus du véhicule et les conditions routières. Suivre les directives de ce fabricant.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Pour éviter d'endommager votre véhicule, conduire lentement et réajuster ou enlever le dispositif de traction s'il entre en contact avec le véhicule. Ne pas faire patiner les roues.

Si les dispositifs de traction sont utilisés, les installer aux pneus avant.

Attention

Si les pneus du véhicule sont de dimensions P255/70R17, P265/70R17 ou LT265/70R17, n'utiliser les chaînes à neige que si elles sont réglementaires et seulement lorsqu'elles sont nécessaires. Utiliser des chaînes dont les dimensions sont bien adaptées à celles des pneus. Les installer uniquement sur les pneus arrière. Ne pas utiliser de chaînes sur les

(Suite)

Attention (Suite)

pneus avant. Les serrer au maximum et fixer solidement leurs extrémités. Conduire lentement et bien suivre les directives du fabricant. Si les chaînes entrent en contact avec le véhicule, il sera nécessaire de s'arrêter et de les resserrer. Si le contact continue, ralentir jusqu'à ce que cela cesse. Le fait de conduire à haute vitesse ou de faire patiner les roues entraînera des dommages au véhicule.

Au cas d'un pneu à plat

Il est rare qu'un pneu éclate pendant la conduite, surtout si les pneus du véhicule sont bien entretenus. En cas de fuite, l'air s'échappera du pneu probablement très lentement. Toutefois, en cas d'éclatement d'un pneu, voici

quelques informations sur ce qui risque de se produire et ce que vous devez faire :

Si un pneu avant est dégonflé, il produit un frottement qui entraîne une dérivation du véhicule vers ce côté. Retirer votre pied de la pédale d'accélérateur et saisir fermement le volant. Maintenir votre position, puis freiner doucement jusqu'à l'arrêt complet — bien à l'écart de la route, si possible.

En cas d'éclatement d'un pneu arrière, particulièrement dans un virage, le véhicule se comportera comme lors d'un dérapage. Relâcher la pédale d'accélérateur et diriger le véhicule pour le redresser. La situation peut être bruyante et accompagnée de chocs. Freiner doucement jusqu'à l'arrêt, sur le côté de la route, autant que possible.

 Avertissement

Le fait de conduire avec un pneu à plat causera des dommages permanents au pneu. Le fait de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il était très dégonflé ou à plat peut le faire éclater et causer un accident grave. Il ne faut jamais tenter de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il était très dégonflé ou à plat. Demander au concessionnaire ou à un centre de service autorisé de réparer ou de remplacer le pneu à plat le plus tôt possible.

 Avertissement

Il est dangereux de soulever un véhicule et de passer dessous pour effectuer un entretien ou une réparation sans l'équipement de

(Suite)

Avertissement (Suite)

sécurité et la formation adéquats. Si le véhicule est doté d'un cric, celui-ci est conçu uniquement pour changer un pneu à plat. Si vous l'utilisez à d'autres fins, vous ou d'autres personnes pourriez être gravement blessés ou tués si le véhicule glissait hors du cric. Si un cric est offert avec le véhicule, ne l'utiliser que pour changer un pneu à plat.

Si un pneu se dégonfle, éviter tout autre dommage au pneu et à la roue en conduisant très lentement vers un terrain plat, bien à l'écart de la route, si possible. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse* ⇨ 215.

 Avertissement

Le changement de pneu peut être dangereux. Le véhicule peut glisser du cric et se renverser ou tomber provoquant ainsi des blessures ou la mort. Trouver un endroit de niveau pour changer le pneu. Pour empêcher le véhicule de se déplacer :

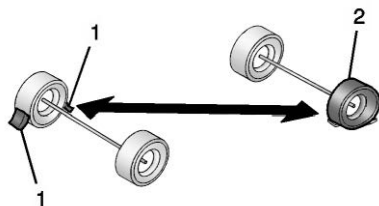
1. Serrer fermement le frein de stationnement.
2. Mettre le levier de vitesses en position de stationnement (P).
3. Sur les véhicules à quatre roues motrices avec une position de point mort (N) de la boîte de transfert, s'assurer que la boîte de transfert est en prise — pas au point mort (N).
4. Couper le contact et ne pas redémarrer le véhicule lorsqu'il est soulevé.

(Suite)

Avertissement (Suite)

5. Demander aux occupants de sortir du véhicule.
6. Placer des cales de roue, selon l'équipement, des deux côtés du pneu au coin opposé du pneu changé.

Si l'un des pneus du véhicule est à plat (2), se reporter à l'exemple suivant pour vous aider à poser les cales de roues (1), selon l'équipement.



1. Cale de roue (selon l'équipement)
2. Pneu dégonflé

Les informations suivantes vous expliquent comment utiliser le cric et changer un pneu.

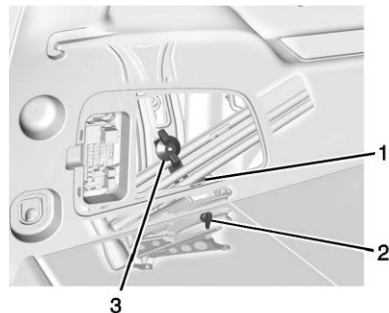
Changement de pneu

Avant de changer un pneu à plat, se reporter à « Fonctionnement mains libres » sous *Hayon* ⇨ 54.

Dépose du pneu de secours et des outils

Pour un Suburban pour service sévère, se reporter au supplément ensemble pour service sévère pour Suburban.

L'équipement doit être modifié, un pneu plat est enregistré à l'arrière du véhicule, du côté conducteur, derrière un volet dans le panneau de garniture.



1. Bouton du cric
2. Écrou à oreilles de retenue des cales de roues
3. Écrou à oreilles de retenue du nécessaire à outils

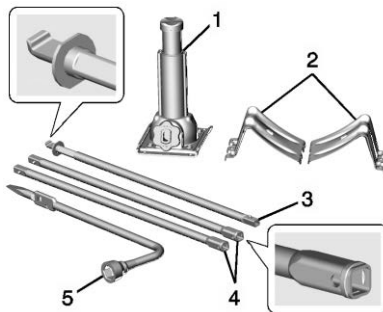


1. Tirer pour ouvrir le volet du panneau de garniture.
Le siège côté conducteur de troisième rangée doit avoir été rabattu pour accéder au volet du panneau de garniture.
2. Lever le patin acoustique pour accéder au cric et aux outils.
3. Tourner l'écrou à oreille fixant le nécessaire à outils (3) dans le sens antihoraire pour le déposer.

Extraire le sac d'outillage vers l'avant du véhicule et lever la partie arrière du sac vers le haut pour le retirer.

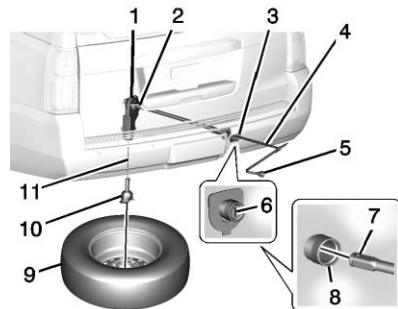
4. Tourner le bouton du cric (1) dans le sens antihoraire pour dégager le cric et les cales de roue du support.
5. Tourner l'écrou à oreille de retenue des cales de roues (2) dans le sens antihoraire pour déposer les cales de roues et la pièce de fixation des cales.

Utiliser les outils suivants :



1. Cric
2. Cales de roue
3. Manivelle du cric
4. Rallonges de levier de cric
5. Clé de roue

Pour accéder à la roue de secours, se reporter aux graphiques et instructions suivant(e)s :



1. Treuil
2. Axe de treuil
3. Trou/couvercle d'accès au treuil
4. Rallonges de levier de cric
5. Clé de roue
6. Verrou de la roue de secours
7. Extrémité de rallonge pour treuil
8. Trou d'accès au treuil
9. Roue de secours (tige de valve orientée vers le bas)

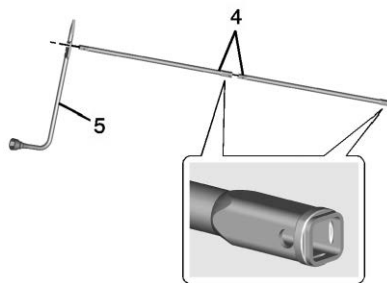
10. Retenue de pneu/roue
11. Câble de treuil

1. Ouvrir la porte d'accès à l'arbre du treuil (3) sur le pare-chocs pour accéder au verrou de la roue de secours (6).

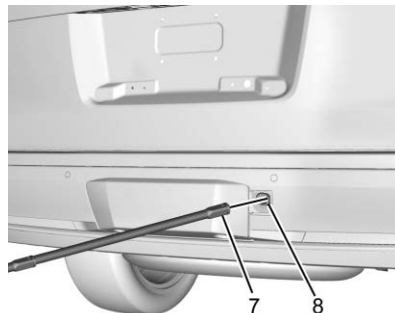


Si le véhicule est équipé d'une protection d'attelage, faire tourner les fixations de la protection dans le sens antihoraire et tirer le couvercle vers le bas pour le retirer avant de déposer la porte d'accès à l'axe du treuil.

2. Pour retirer le verrou de la roue de secours (6), insérer la clé de contact, la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre et l'extraire en ligne droite.



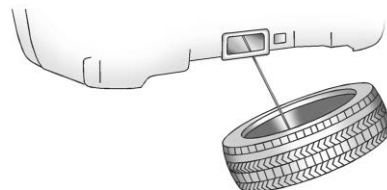
3. Assembler les deux rallonges de levier de cric (4) et la clé de roue (5) comme illustré.



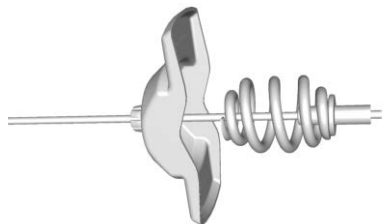
4. Insérer l'extrémité ouverte de la rallonge (7) dans l'orifice du pare-chocs arrière (8) (trou d'accès au treuil).

S'assurer que l'extrémité pour treuil de la rallonge s'emboîte dans l'axe de treuil (7). L'extrémité carrée et cannelée de la rallonge est utilisée pour abaisser la roue de secours.

5. Tourner la clé de roue dans le sens antihoraire pour abaisser la roue de secours au sol. Continuer à tourner la clé de roue jusqu'à ce que la roue de secours puisse être enlevée de sous le véhicule.
6. Tirer la roue de rechange de sous le véhicule.



7. Pencher le pneu vers le véhicule avec un relâchement dans le câble afin d'accéder à la retenue de pneu/roue.

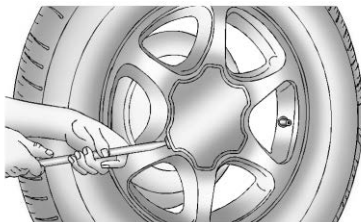


Incliner le support et le tirer ainsi que le câble et le ressort à travers le centre de la roue.

8. Placer la roue de secours près du pneu dégonflé.

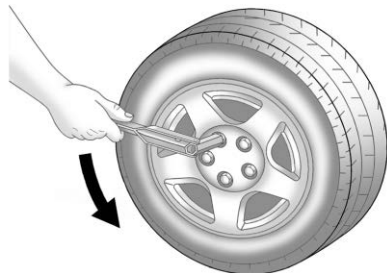
Dépose d'un pneu crevé et installation du pneu de rechange

1. Effectuer un contrôle de sécurité avant de poursuivre. Se reporter à *Au cas d'un pneu à plat* ➔ 427 pour plus d'informations.

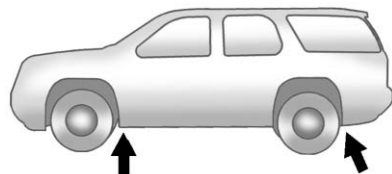


2. Si le véhicule est équipé d'un cache central recouvrant les fixations des roues, placer l'extrémité biseautée de la clé de roue dans la fente de la roue et soulever avec précaution le cache.

Si la roue est dotée d'un cache-moyeu boulonné, desserrer les capuchons d'écrou en plastique en tournant la clé de roue dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Les capuchons seront retenus dans le cache-moyeu après son retrait de la roue.

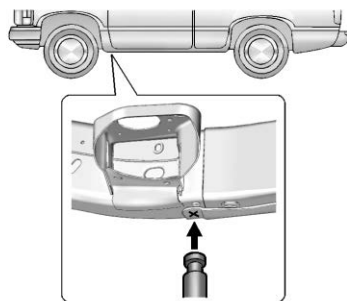


3. Desserrer tous les écrous de roue à l'aide de la clé pour écrous de roue. Tourner la clé pour écrous de roue dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour desserrer les écrous de roue. Ne pas enlever les écrous de roue tout de suite.



Zones de levage (Vue d'ensemble)

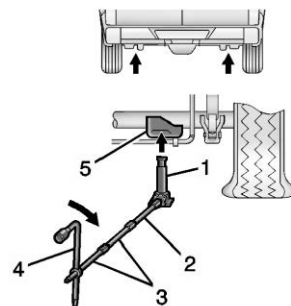
- Placer le cric sous le véhicule comme le montre l'illustration.



Avant gauche illustré, avant droit similaire

Pneu dégonflé à l'avant : si le pneu dégonflé est l'un des pneus avant de votre véhicule, il faut utiliser le levier de cric et une seule rallonge de levier de cric. Fixer la clé pour écrou de roues sur la rallonge de levier de cric. Fixer le levier de cric au cric. Placer le cric sur le châssis, derrière le pneu dégonflé, à l'endroit où les sections de cadre se chevauchent, comme illustré. Faire tourner la clé de roue dans le sens horaire pour lever

le véhicule. Écarter suffisamment le véhicule du sol, pour qu'il y ait suffisamment de place pour la roue de secours.



Position arrière

Pneu dégonflé à l'arrière : si le pneu dégonflé est l'un des pneus arrière de votre véhicule, il faut utiliser le levier de cric (2) et deux rallonges de levier de cric (3). Fixer la clé pour écrou de roues (4) sur les rallonges de levier de cric (3). Fixer le levier de cric (2) au cric (1). Utiliser la molette de cric (5) fourni sur l'essieu

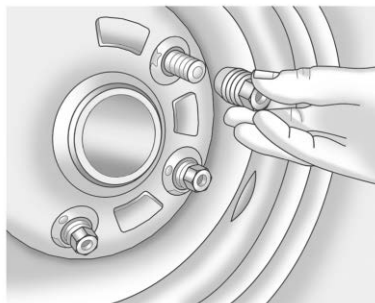
arrière. Faire tourner la clé de roue (4) dans le sens horaire pour lever le véhicule. Écarter suffisamment le véhicule du sol, pour qu'il y ait suffisamment de place pour la roue de secours.

Avertissement

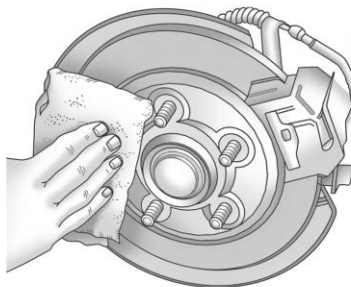
Il est dangereux de se placer sous un véhicule mis sur cric. Si le véhicule quitte le cric, vous risquez de graves blessures, voire le décès. Ne jamais se placer sous un véhicule soutenu uniquement par un cric.

Avertissement

Le levage du véhicule sur un cric mal placé peut endommager le véhicule et même le faire tomber. Pour éviter les blessures et les dégâts, placer la tête du cric à l'emplacement correct avant de lever le véhicule.



5. Enlever tous les écrous de roue.
6. Retirer le pneu à plat.



7. Enlever toute rouille et toute saleté des boulons de roue, des surfaces de montage et de la roue de secours.

Avertissement

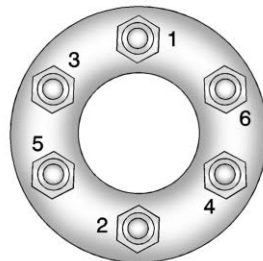
S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent à la longue se desserrer. La roue pourrait alors se détacher et provoquer un accident. Lors du remplacement d'une roue, enlever toute rouille ou toute saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence, utiliser un linge ou un essuie-tout pour le faire, mais utiliser un grattoir ou une brosse à poils métalliques ultérieurement pour supprimer la rouille et la saleté.

8. Une fois la roue de secours en place, remettre les écrous de roue, extrémité arrondie face à la roue de secours.

⚠ Avertissement

Ne jamais utiliser d'huile ni de graisse sur les boulons et les écrous. Ceci risquerait de desserrer les écrous. Les roues du véhicule peuvent tomber et entraîner une collision.

9. Serrer chaque écrou de roue à la main. Serrer ensuite les écrous à l'aide de la clé de roue jusqu'à ce que la roue tienne sur le moyeu.
10. Tourner la clé de roue dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour abaisser le véhicule. Abaisser complètement le cric.



11. Serrer les écrous fermement en croix comme illustré en tournant la clé de roue dans le sens des aiguilles d'une montre.

⚠ Avertissement

Une roue pourrait se desserrer ou se détacher si les écrous de roue sont serrés de façon incorrecte. Les écrous de roue doivent être serrés à l'aide d'une clé dynamométrique au couple adéquat prescrit après leur

(Suite)

Avertissement (Suite)

remplacement. En cas d'utilisation d'écrous de roue accessoires, respecter le couple prescrit par le fabricant du marché secondaire. Se reporter à *Capacités et spécifications* ⇨ 482 pour les couples prescrits des écrous de roue d'origine.

Attention

Des écrous de roue mal serrés peuvent entraîner la pulsation des freins et endommager le rotor. Pour éviter des réparations coûteuses des freins, serrer les écrous de roue également et fermement, dans l'ordre approprié et au couple adéquat. Pour le couple de serrage des écrous de roues, se reporter à la rubrique *Capacités et spécifications* ⇨ 482.

Lors de la repose de la roue et du pneu normaux, il faut également reposer le cache central ou le cache-moyeu boulonné, en fonction de l'équipement du véhicule.

- Pour les caches centraux, aligner la patte du cache central sur la fente de la roue. Le cache ne peut se placer que dans un sens. Placer le cache sur la roue et le presser pour l'emboîter.
- Pour les cache-moyeu boulonnés, aligner les capuchons d'écrou en plastique sur les écrous de roue et serrer dans le sens des aiguilles d'une montre à la main pour les engager. Serrer ensuite à fond à l'aide de la clé à roue.

Entreposage d'un pneu crevé ou d'un pneu de secours et des outils

Avertissement

Le rangement d'un cric, d'un pneu ou d'autres équipements dans l'habitacle peut causer des blessures. En cas d'arrêt brusque ou de collision, l'équipement non arrimé peut heurter quelqu'un. Ranger ces pièces à l'emplacement correct.

Avertissement

Le non-respect de ces instructions d'entreposage des pneus peut entraîner des blessures corporelles ou des dommages matériels si le câble du treuil tombe en panne ou si le pneu se détache. Vérifier que le pneu est rangé et fixé avant de conduire.

Attention

Ranger sous votre véhicule une roue en aluminium dont le pneu est à plat pour une longue période ou dont la tige de valve est orientée vers le haut peut endommager la roue. Lorsque vous rangez la roue, la tige de valve du pneu doit toujours être orientée vers la bas et vous devez faire réparer votre roue ou votre pneu dès que possible.

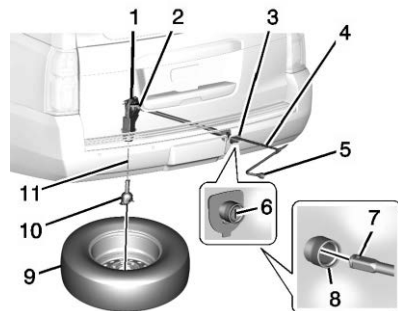
Attention

Le treuil à pneu peut être endommagé s'il n'y a pas de tension sur le câble lors de son utilisation. Pour obtenir la tension nécessaire, le pneu de secours ou l'ensemble roue/pneu doit être installé sur le treuil à pneu pour pouvoir l'utiliser.

Avertissement

Une roue de secours mal entreposée peut se détacher et causer un accident. Pour éviter des blessures corporelles ou des dommages matériels, toujours ranger la roue de secours lorsque le véhicule est stationné sur une surface plane.

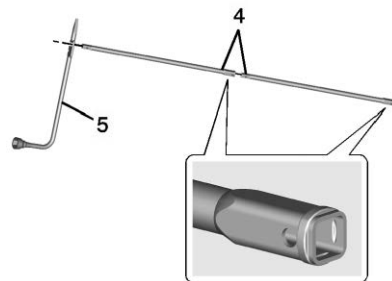
Remiser le pneu sous l'arrière du véhicule dans le porte-roue de secours. Se reporter aux graphiques et instructions ci-après :



1. Treuil
2. Axe de treuil
3. Trou/couvercle d'accès au treuil
4. Rallonges de levier de cric
5. Clé de roue
6. Verrou de la roue de secours
7. Extrémité de rallonge pour treuil
8. Trou d'accès au treuil
9. Roue de secours (tige de valve orientée vers le bas)
10. Retenue de pneu/roue
11. Câble de treuil

1. Mettre le pneu (9) sur le sol à l'arrière du véhicule, la tige de valve étant orientée vers le bas et vers l'arrière.
2. Incliner la roue vers le véhicule. Séparer la retenue de roue de l'axe de guidage. Extraire la goupille par le centre de la roue. Incliner la retenue vers le bas par l'ouverture centrale de la roue.

S'assurer que le dispositif de retenue est complètement logé à travers le dessous de la roue.



3. Assembler les deux rallonges de levier de cric (4) et la clé de roue (5).

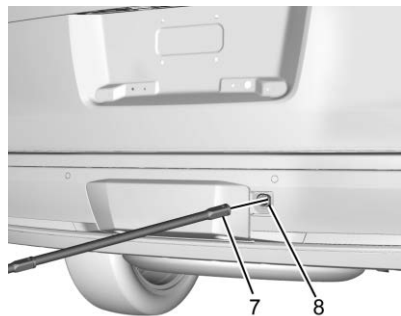
Attention

L'utilisation d'une clé pneumatique ou d'autres outils électriques avec le mécanisme de levage n'est pas recommandée et

(Suite)

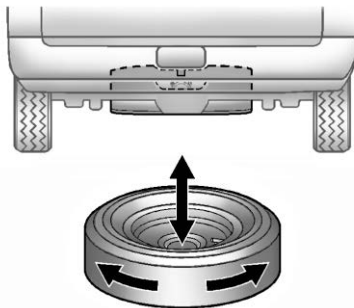
Attention (Suite)

pourrait endommager le système.
N'utiliser que les outils fournis
avec le mécanisme de levage.



4. Insérer l'extrémité ouverte de la rallonge (7) dans l'orifice du pare-chocs arrière (8) (trou d'accès au treuil).
5. Soulever partiellement le pneu. S'assurer que le dispositif de retenue est bien enfoncé dans l'ouverture de la roue.

6. Soulever bien le pneu contre le dessous du véhicule en tournant la clé pour écrous de roue dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous entendiez deux déclics ou que vous le sentiez sauter à deux reprises. Le câble ne peut pas être trop serré.



7. S'assurer de ranger le pneu en toute sécurité. Pousser, tirer et ensuite essayer de tourner le pneu. Si le pneu bouge, utiliser la clé de roue pour serrer le câble.

Répéter cette procédure de contrôle de l'étanchéité lors du contrôle de la pression de la roue de secours en fonction des informations d'entretien programmé ou à chaque fois que la roue de secours est manipulée dans le cadre de l'entretien d'autres composants.



Correctement entreposé



Mal entreposé

8. Réinstaller le verrou de la roue de secours.
9. Réinstaller le couvercle d'accès au treuil.

Selon l'équipement, reposer la protection d'attelage et tourner les fixations dans le sens horaire.

Pour ranger les outils :

1. Remettre les outils (clé de roue, levier de cric et rallonges de levier de cric) dans le sac à outils.

2. Assembler les cales de roues et le cric avec l'écrou à oreilles.
3. Placer le cric et les cales de roue dans le panneau de garniture côté conducteur au-dessus du passage de roue.
4. Tourner le bouton vers la droite jusqu'à ce que le cric soit bien serré dans le support de fixation. Veiller à positionner les orifices dans la base du cric sur la goupille du support de fixation.
5. Utiliser le support de fixation pour fixer le sac à outils sur le goujon et tourner l'écrou à oreilles vers la droite pour le maintenir en place.
6. Fermer le volet du panneau de garniture.

Pneu de secours pleine dimension

Si le véhicule est équipé d'une roue de secours pleine grandeur, le pneu était bien gonflé lorsqu'il était neuf,

toutefois, il peut perdre de l'air au fil du temps. Vérifier régulièrement la pression de gonflage. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 409 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 246. Pour les instructions sur la manière de déposer, poser et entreposer un pneu de rechange, se reporter à *Changement de pneu* ⇨ 429.

En cas de pneu de secours plein format à usage temporaire, ceci est indiqué sur le flanc du pneu. Se reporter à *Étiquette sur paroi latérale du pneu* ⇨ 404. Cette roue de secours ne peut être utilisée sur plus de 112 km/h (70 mi/h) ou 88 km/h (55 mi/h) en tirant une remorque, le pneu étant gonflé correctement. Réparer et remplacer le pneu de route dès que possible et ranger la roue de secours en vue d'un usage ultérieur.

Attention

Si le véhicule est à quatre roues motrices et si une roue de secours de taille différente est

(Suite)

Attention (Suite)

posée, ne pas rouler en quatre roues motrices avant d'avoir fait réparer ou remplacé le pneu crevé. Le véhicule pourrait être endommagé et les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie. N'utiliser jamais les quatre roues motrices avec une roue de secours de taille différente.

Le véhicule peut être équipé d'une roue de secours d'une dimension différente de celle des roues d'origine. Cette roue de secours a été conçue pour être utilisée sur le véhicule et il est correct de l'utiliser pour rouler. Si le véhicule est un modèle à quatre roues motrices et que la roue de secours de dimension différente est installée, conduire uniquement en mode deux roues motrices.

Lorsque la roue de secours a été installée sur le véhicule, arrêter dès que possible pour vérifier que le pneu est gonflé correctement.

Faire remonter le pneu endommagé ou dégonflé réparé ou remplacé et installé aussi rapidement que possible sur le véhicule, afin que la roue de secours soit à nouveau disponible en cas de nécessité.

Ne jamais tenter d'intervertir des pneus et des roues de dimensions différentes, car ils ne s'adapteront pas. Conserver ensemble le pneu de secours et sa roue. Si la roue de secours du véhicule est de taille différente de celle des roues d'origine, ne pas l'inclure dans la permutation des pneus.

Démarrage avec batterie auxiliaire**Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord**

Pour un Suburban pour service sévère, se reporter au supplément ensemble pour service sévère pour Suburban.

Pour plus d'informations au sujet de la batterie du véhicule, se reporter à *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ 377.

Si la batterie (ou les batteries) du véhicule est à plat, il est possible de démarrer le véhicule en reliant la batterie à celle d'un autre véhicule avec des câbles volants. Les indications qui suivent vous permettront d'effectuer cette manœuvre en toute sécurité.

**Avertissement**

AVERTISSEMENT : les batteries, bornes et accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques considérés par l'État de Californie comme cancérigènes et pouvant provoquer des malformations congénitales ou autres problèmes de reproduction. Les batteries contiennent également d'autres produits chimiques considérés par l'État de Californie comme cancérigènes. **SE LAVER LES MAINS APRÈS MANIPULATION.** Pour plus d'information, visiter le site Internet www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

Se reporter à *Avertissement sur proposition 65 - Californie* ⇨ 349 et à la quatrième de couverture.

**Avertissement**

Les batteries peuvent vous blesser. Elles peuvent être dangereuses parce que :

- Elles contiennent de l'acide qui peut vous brûler.
- Elles contiennent du gaz qui peut exploser ou s'enflammer.
- Elles contiennent suffisamment d'électricité pour vous brûler.

Si vous ne respectez pas exactement ces étapes, certains ou tous ces éléments peuvent vous blesser.

Attention

L'ignorance de ces étapes peut causer des dégâts coûteux au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie sur le

(Suite)

Attention (Suite)

véhicule. Le démarrage du véhicule en poussant ou en tirant ne fonctionne pas et risque d'endommager le véhicule.

1. Vérifier l'autre véhicule. Il doit avoir une batterie de 12 volts ainsi qu'un système de masse négative.

Attention

Si l'autre véhicule ne possède pas de circuit 12 V avec masse négative, les deux véhicules risquent des dégâts. Utiliser uniquement un véhicule qui possède un circuit 12 V avec masse négative pour démarrage au moyen d'une batterie d'appont.

2. Si le véhicule est équipé de deux batteries, ne pas utiliser la batterie auxiliaire côté conducteur pour un démarrage

du véhicule avec batterie d'appoint. Cela risque d'endommager système et les accessoires électriques du véhicule. Toujours utiliser la batterie côté passager à l'arrière du compartiment moteur pour un démarrage avec batterie d'appoint.

3. Rapprocher les véhicules suffisamment pour que les câbles volants puissent être à la portée, mais s'assurer que les véhicules ne se touchent pas. Le cas échéant, ceci provoquerait une connexion de masse involontaire. Vous ne pourriez faire démarrer votre véhicule et la mauvaise mise à la masse pourrait endommager les systèmes électriques.

Pour éviter que les véhicules ne roulent, tirer fermement le frein de stationnement des deux véhicules qui servent au démarrage d'appoint. Mettre le levier d'une boîte automatique à la position de stationnement (P) ou celui

d'une boîte de vitesses manuelle à la position de point mort (N) avant de serrer le frein de stationnement. Pour les véhicules à quatre roues motrices dotés d'une boîte de transfert avec une position de point mort (N), s'assurer que la boîte de transfert est en prise — pas au point mort (N).

Attention

Si des accessoires sont laissés sous tension ou branchés pendant la procédure de démarrage par câbles, ils pourraient être endommagés. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Si possible, éteindre ou débrancher tous les accessoires dans les deux véhicules lors du démarrage avec batterie d'appoint.

4. Couper le contact des deux véhicules. Débrancher tout accessoire inutile de la prise

électrique pour accessoires. Éteindre la radio et toutes les lampes inutiles. Ces précautions permettront d'éviter des étincelles et des dommages aux deux batteries, ainsi que des dommages à la radio!

5. Ouvrir le capot de l'autre véhicule et en repérer les cosses positive (+) et négative (-).

La borne positive (+) est sous un couvercle en plastique rouge, près de la borne positive de la batterie. Pour découvrir la borne positive (+), ouvrir le couvercle en plastique rouge.

Pour plus d'informations sur l'emplacement des cosses positive (+) et négative (-) à distance, se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ➔ 351.

⚠ Avertissement

Un ventilateur électrique peut commencer à tourner, même si le moteur est arrêté, et vous blesser. Garder les mains, les vêtements et les outils à l'écart des ventilateurs.

⚠ Avertissement

L'utilisation d'une allumette près d'une batterie peut provoquer une explosion des gaz de batterie. Des personnes ont été blessées par ces explosions et quelques-unes sont même devenues aveugles. Utiliser une lampe de poche si vous avez besoin de plus d'éclairage.

Le liquide de batterie contient de l'acide qui peut vous brûler. Il faut éviter de le toucher. Si par mégarde vous en éclaboussez dans les yeux ou sur la peau,

(Suite)

Avertissement (Suite)

rincer à l'eau et faire immédiatement appel à un médecin.

⚠ Avertissement

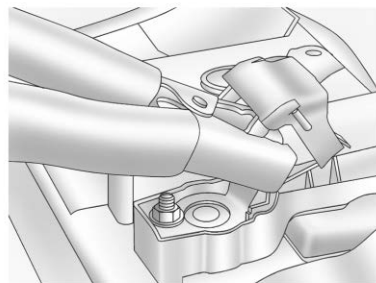
Les ventilateurs et autres pièces mobiles du moteur peuvent provoquer de graves blessures. Garder les mains à l'écart des pièces mobiles une fois que le moteur est en marche.

6. S'assurer que l'isolant des câbles volants n'est pas lâche ou manquant. Le cas échéant, vous pourriez recevoir un choc. Les véhicules pourraient également être endommagés.

Avant de brancher les câbles, voici quelques éléments de base à connaître. Le positif (+) se raccorde au positif (+) ou à une borne positive éloignée (+) si le véhicule en dispose. Le

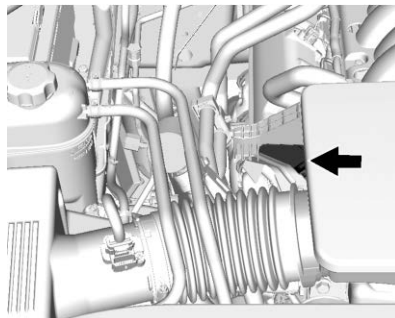
négatif (-) est relié à une pièce métallique non peinte, lourde, du moteur ou sur une borne négative (-) éloignée, si le véhicule en possède une.

Ne pas relier une borne positive (+) à une borne négative (-) sous peine de causer un court-circuit qui pourrait endommager la batterie et d'autres pièces. Ne pas relier le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie déchargée sous peine de provoquer des étincelles.



7. Relier le câble rouge positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
8. Ne pas laisser l'autre extrémité toucher le métal. La brancher à la borne positive (+) de la bonne batterie. Utiliser la borne positive (+) auxiliaire si le véhicule en possède une.
9. Brancher le câble négatif (-) noir à la borne négative (-) de la batterie chargée. Utiliser une borne négative (-) à distance si le véhicule en est équipé.

Ne pas laisser l'autre côté en contact avec quelque chose au cours de l'étape suivante.



10. Connecter l'autre extrémité du câble négatif (-) au support métallique boulonné au moteur du véhicule et qui soutient le résonateur, sur le véhicule avec une batterie déchargée.
11. Démarrer le véhicule de dépannage et laisser son moteur tourner pendant quelques instants.
12. Essayer de faire démarrer le véhicule dont la batterie était déchargée. S'il ne démarre pas après quelques essais, le véhicule doit être réparé.

Attention

Si les câbles volants ne sont pas raccordés ou déposés dans le bon ordre, un court-circuit électrique peut survenir et endommager le véhicule. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Toujours raccorder et déposer les câbles volants dans l'ordre correct, en s'assurant que les câbles ne se touchent pas et qu'ils ne sont pas en contact avec une autre pièce métallique.

Retrait des câbles volants

Inverser la séquence pour déposer les câbles de démarrage d'appoint.

Après le démarrage du véhicule en panne et avoir retiré les câbles volants, le laisser au ralenti pendant plusieurs minutes.

Remorquage du véhicule

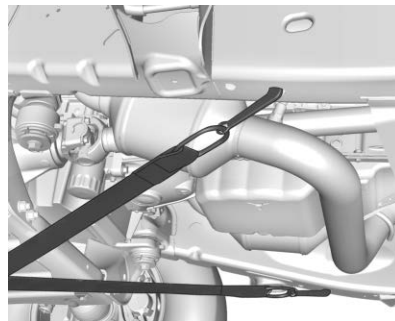
Attention

Le remorquage incorrect d'un véhicule en panne peut causer des dégâts. Les dégâts ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule. Ni fixer ni accrocher aux composants de la suspension. Utiliser les sangles adéquates autour des pneus pour fixer le véhicule. Ne pas traîner une roue ou un pneu bloqué pendant le chargement du véhicule. Ne pas utiliser d'élévateur à élingue pour remorquer le véhicule, au risque d'endommager le véhicule.

GM recommande une dépanneuse à plateau pour le transport d'un véhicule en panne. Utiliser des rampes pour réduire les angles d'approche, si nécessaire. Les roues motrices d'un véhicule remorqué doivent être dégagées du

sol. Communiquer avec l'assistance routière ou un service de remorquage professionnel si le véhicule doit être remorqué.

Points de fixation avant



Le véhicule est équipé de deux points de fixations spécifiques à utiliser pour tirer le véhicule d'une surface plane vers un camion à plateau. Ne pas utiliser ces points de fixation pour extraire le véhicule de la neige, de la boue ou du sable.

Remorquage d'un véhicule récréatif

Le remorquage récréatif de véhicules signifie remorquer le véhicule derrière un autre véhicule, comme par exemple une autocaravane. Les deux types les plus communs de remorquage récréatif de véhicule sont le remorquage avec barre de remorquage et le remorquage avec diabolos. Le remorquage avec barre de remorquage consiste à remorquer le véhicule en laissant les quatre roues sur la route. Le remorquage avec diabolos consiste à remorquer le véhicule en laissant deux roues sur la route et deux autres roues surélevées sur un diabolos.

Suivez les instructions du fabricant du véhicule de remorquage. Consultez votre concessionnaire ou un professionnel du remorquage pour obtenir des conseils supplémentaires et des recommandations relatives à l'équipement.

Voici certaines choses importantes dont vous devez tenir compte avant d'effectuer un remorquage récréatif :

- Avant de tracter le véhicule, prendre connaissance des lois locales concernant le remorquage récréatif de véhicules. Ces lois peuvent varier selon les régions.
- Quelle est la capacité de remorquage du véhicule tractant? S'assurer de lire les recommandations du fabricant du véhicule tractant.
- Quelle est la distance à parcourir? Il y a des restrictions quant à la distance et à la durée du remorquage de certains véhicules.
- Le matériel de remorquage approprié sera-t-il utilisé? Consulter votre concessionnaire ou un professionnel en remorquage pour obtenir des conseils supplémentaires et des recommandations sur les équipements.

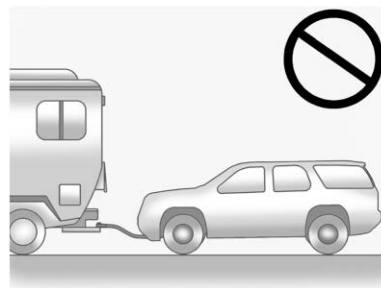
- Le véhicule est-il prêt à être remorqué? Tout comme la préparation du véhicule pour de longs déplacements, il convient de s'assurer que le véhicule est prêt à être remorqué.

Attention

L'utilisation d'un bouclier monté à l'avant de la calandre du véhicule remorqué pourrait restreindre le flux d'air et causer des dommages à la transmission. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Si vous utilisez un bouclier, n'en utiliser qu'un seul qui se fixe au véhicule de remorquage.

Remorquage pneumatique

Véhicules à deux roues motrices

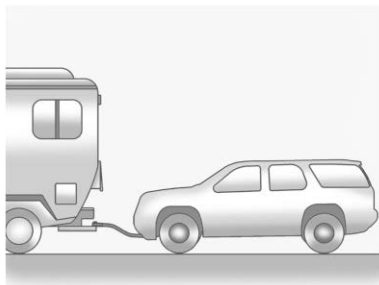


Attention

Si le véhicule à deux roues motrices est remorqué avec les quatre roues en contact avec le sol, les composants de la transmission pourraient être endommagés. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

Les véhicules à deux roues motrices ne devraient pas être remorqués avec les quatre roues au sol.

Véhicules à quatre roues motrices



Ne remorquer avec une barre de remorquage que les véhicules à quatre roues motrices équipés d'une boîte de transfert à deux rapports disposant d'une position de point mort (N) et d'un réglage 4 ↓.



Avertissement

Si vous passez la boîte de transfert d'un véhicule à quatre roues motrices à la position de point mort (N), il peut se mettre à rouler même si la boîte de vitesses est à la position point mort (P). Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Serrer le frein de stationnement avant de passer la boîte de transfert à la position point mort (N).

Pour remorquer avec une barre de remorquage :

1. Positionner le véhicule remorqué derrière le véhicule de remorquage, faisant face vers l'avant et sur une surface de niveau.
2. Attacher solidement le véhicule à remorquer au véhicule tracteur.
3. Serrer le frein de stationnement et démarrer le moteur.

4. Engager la boîte de transfert sur la position N (point mort). Se reporter à « Déplacement sur N (point mort) » sous *Quatre roues motrices* ⇨ 276. Vérifier que le véhicule est sur la position N (point mort) en déplaçant la boîte de vitesses sur R (marche arrière), puis sur D (marche avant). Aucun mouvement du véhicule ne doit être perceptible lors des déplacements de levier.
5. Avec la boîte de vitesses en position de surmultipliée automatique (D), faire tourner le commutateur d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoires). Avec accès sans clé, selon l'équipement : arrêter le moteur du véhicule.

Attention

Le fait de ne pas débrancher le câble négatif de la batterie ou de le mettre en contact avec les bornes peut endommager le véhicule.

6. Débrancher le câble négatif de la batterie à la batterie et fixer la vis et l'écrou. Couvrir la borne négative de la batterie avec un matériau non conducteur pour empêcher tout contact avec la borne négative de la batterie.
7. Mettre la boîte de vitesses en position de stationnement (P).

Attention

Si la colonne de direction est verrouillée, le véhicule risque d'être endommagé.

8. Tourner le volant pour s'assurer que la colonne de direction est déverrouillée.
9. Desserrer le frein de stationnement.
10. Maintenir la clé de contact du véhicule remorqué sur la position ACC/ACCESSORY (accessoires) pour empêcher la colonne de direction de se bloquer. En cas d'accès sans

clé, maintenir l'émetteur RKE hors du véhicule et verrouiller manuellement les portes. Accéder au véhicule comme si la pile de l'émetteur RKE était déchargée à l'aide de la clé dans la serrure de porte.

Dételage du véhicule remorqué

Avant de dételer le véhicule remorqué :

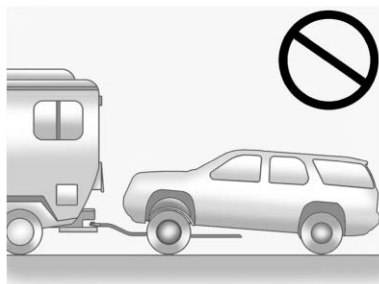
1. Stationner sur une surface de niveau.
2. Serrer le frein de stationnement et sélectionner la position de stationnement (P).
3. Brancher la batterie.
4. Appuyer sur la pédale de frein.
5. Mettre le contact avec le moteur arrêté. Désengager la position N (point mort) de la boîte de transfert et engager la position 2 ↑. Se reporter à « Désengagement de la position N (point mort) » sous *Quatre roues motrices* ➔ 276. Contacter votre concessionnaire si la boîte de

transfert ne peut pas être désengagée de la position N (point mort).

6. Vérifier que le véhicule est en 2 ↑ en démarrant le moteur et en déplaçant la boîte de vitesses sur R (marche arrière), puis sur D (marche avant). Un mouvement du véhicule doit être perceptible lors des manœuvres du levier de vitesses.
 7. Engager la boîte de vitesses sur la position P (stationnement) et couper le contact.
 8. Désaccoupler le véhicule du véhicule tracteur.
 9. Desserrer le frein de stationnement.
 10. Réinitialiser tous les préréglages perdus.
- L'affichage par défaut de la température extérieure est de 0 °C (32 °F), mais est réinitialisé lors d'une utilisation normale.

Remorquage par l'avant avec chariot (roues avant soulevées du sol)

Véhicules à deux roues motrices et véhicules à quatre roues motrices avec boîte de transfert automatique à un rapport



Attention

Si un véhicule à deux roues motrices est remorqué les roues arrière au sol, la boîte de vitesses pourrait être endommagée. Les
(Suite)

Attention (Suite)

réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Ne pas remorquer le véhicule avec les roues arrière au sol.

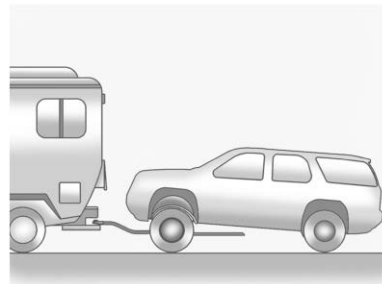
Les véhicules à deux roues motrices et ceux à quatre roues motrices avec boîte de transfert automatique à un seul rapport ne peuvent être remorqués avec les roues arrière sur le sol.

Les boîtes de vitesses des véhicules à deux roues motrices ne possèdent aucun dispositif de lubrification interne adapté au remorquage. Les véhicules à quatre aux motrices avec boîte de transfert automatique à un seul rapport ne possèdent pas de position de point mort (N) et font patiner la boîtes de vitesses lorsque les roues arrière tournent.

Le remorquage à l'aide d'un chariot d'un véhicule à deux roues motrices ou d'un véhicule à quatre roues

motrices avec boîte de transfert automatique à un rapport, doit s'effectuer en plaçant les roues arrière sur le chariot. Se reporter à la rubrique « Remorquage par l'arrière (roues arrière soulevées du sol) » plus loin dans cette section.

Véhicules à quatre roues motrices avec boîte de transfert automatique à deux rapports



Pour remorquer un véhicule à quatre roues motrices avec les roues avant sur un dolly :

1. Fixer le chariot au véhicule de remorquage en suivant les instructions du fabricant du chariot.
2. Placer les roues avant sur le chariot.
3. Mettre la boîte de vitesses en position de stationnement (P).
4. Serrer le frein de stationnement.

Avertissement

Si vous passez la boîte de transfert d'un véhicule à quatre roues motrices à la position de point mort (N), il peut se mettre à rouler même si la boîte de vitesses est à la position point mort (P). Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Serrer le frein de stationnement

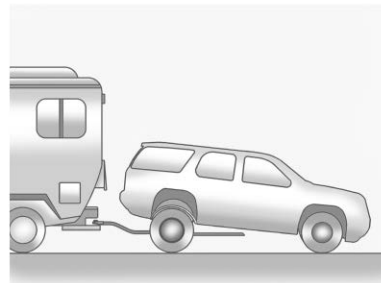
(Suite)

Avertissement (Suite)

avant de passer la boîte de transfert à la position point mort (N).

5. Utiliser un dispositif de serrage conçu pour le remorquage pour bloquer les roues avant en position de ligne droite.
6. Mettre la boîte de transfert au point mort (N). Se reporter à *Quatre roues motrices* ⇨ 276.
7. Fixer le véhicule sur le chariot selon les instructions du fabricant.
8. Ne desserrer le frein de stationnement qu'après avoir solidement attaché le véhicule à remorquer au véhicule tracteur.
9. Couper le contact.

Remorquage par l'arrière (roues arrière soulevées du sol)



Véhicules à deux roues motrices et véhicules à quatre roues motrices avec boîte de transfert automatique à un rapport

Ne pas remorquer le véhicule par l'arrière :

1. Fixer le chariot au véhicule de remorquage en suivant les instructions du fabricant du chariot.
2. Placer les roues arrière sur le chariot.

3. Serrer à fond le frein de stationnement. Se reporter à la rubrique *Frein de stationnement* ⇨ 283.
4. Placer la boîte de vitesses en position de stationnement (P).
5. Fixer le véhicule sur le chariot selon les instructions du fabricant.
6. Utiliser un dispositif de serrage adéquat conçu pour le remorquage pour bloquer les roues avant en position de ligne droite.
7. Pour les véhicules à quatre roues motrices avec boîte de transfert automatique à un rapport, mettre la boîte de transfert à la position 2 ↑. Se reporter à *Quatre roues motrices* ⇨ 276.
8. Couper le contact.

Véhicules à quatre roues motrices avec boîte de transfert automatique à deux rapports

Pour remorquer un véhicule à quatre roues motrices avec les roues arrière sur un dolly :

1. Fixer le chariot au véhicule de remorquage en suivant les instructions du fabricant du chariot.
2. Placer les roues arrière sur le chariot.
3. Serrer à fond le frein de stationnement. Se reporter à la rubrique *Frein de stationnement* ⇨ 283.
4. Placer la boîte de vitesses en position de stationnement (P).
5. Fixer le véhicule sur le chariot selon les instructions du fabricant.
6. Utiliser un dispositif de serrage adéquat conçu pour le remorquage pour bloquer les roues avant en position de ligne droite.



Avertissement

Si vous passez la boîte de transfert d'un véhicule à quatre roues motrices à la position de point mort (N), il peut se mettre à rouler même si la boîte de vitesses est à la position point mort (P). Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Serrer le frein de stationnement avant de passer la boîte de transfert à la position point mort (N).

7. Mettre la boîte de transfert au point mort (N). Se reporter à *Quatre roues motrices* ⇨ 276.
8. Couper le contact.

Une fois le remorquage terminé consulter la rubrique « Pour quitter la position de point mort (N) » sous *Quatre roues motrices* ⇨ 276.

Entretien de l'apparence

Soin extérieur

Serrures

Le serrures sont lubrifiées en usine. Utiliser un agent de dégivrage uniquement en cas de nécessité absolue et faire graisser les serrures après utilisation. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ➔ 476.

Lavage du véhicule

Pour préserver le lustre du véhicule, le laver souvent et éviter les rayons directs du soleil.

Attention

Ne pas utiliser de produits nettoyants à base de pétrole, acides ou abrasifs, car ils peuvent endommager la peinture, le métal ou les pièces de plastique du

(Suite)

Attention (Suite)

véhicule. En cas de dommages, ces derniers ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Des produits de nettoyage approuvés sont offerts par le concessionnaire. Suivre les directives du fabricant concernant l'usage approprié du produit, les précautions de sécurité nécessaires et l'élimination appropriée de tout produit d'entretien du véhicule.

Attention

Éviter un lavage à haute pression à une distance inférieure à 30 cm (12 po) de la surface du véhicule. L'utilisation d'appareils de lavage dont la pression excède 8 274 kPa (1 200 psi) peut endommager ou arracher la peinture et les autocollants.

Attention

N'utiliser de haute pression pour aucun composant du compartiment moteur portant le symbole .

Ceci peut provoquer des dégâts qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

En utilisant une station de lavage automatique, suivre les consignes de lavage. L'essuie-glace avant et arrière (option) doit être désactivé. Retirer tous les accessoires qui risquent des dégâts ou des interférences avec l'équipement de lavage.

Bien rincer le véhicule, avant et après le lavage, afin d'éliminer complètement les produits de nettoyage. S'ils sèchent sur la surface, ils peuvent laisser des taches.

Pour éviter de rayer la fini ou de laisser des traces d'eau, sécher la surface à l'aide d'un chamois doux et propre ou d'une serviette en coton.

Soin de finition

L'application d'un scellant transparent ou d'une cire du marché des pièces de rechange n'est pas recommandée. Si les surfaces peintes sont endommagées, consulter le concessionnaire pour faire évaluer et réparer les dommages. Les matières étrangères, comme le chlorure de calcium et d'autres sels, les agents déglaçant, l'huile et le goudron pour routes, la sève d'arbre, les excréments d'oiseaux, les produits chimiques provenant des cheminées industrielles, etc., peuvent endommager la fini du véhicule si elles demeurent sur les surfaces peintes. Au besoin, utiliser des produits nettoyants non abrasifs recommandés pour les surfaces peintes afin d'enlever les matières étrangères.

Un cirage à la main ou un polissage doux devrait être fait à l'occasion pour enlever les résidus de la surface de peinture. Consulter le concessionnaire pour obtenir des produits de nettoyage approuvés.

Ne pas appliquer de cires ou de produits lustrants sur le plastic, le vinyle, le caoutchouc, les autocollants, le simili-bois ou les peintures mates sous peine de les endommager.

Attention

L'utilisation d'une lustreuse rotative ou un polissage agressif sur une couche de base/couche transparente de peinture de finition peut dégrader celle-ci. Utiliser uniquement des cires et des produits à polir non abrasifs conçus pour la couche de base/couche transparente de peinture de finition d'un véhicule.

Pour préserver l'aspect neuf de la finition de peinture, stationner le véhicule dans un garage ou le recouvrir, autant que possible.

Protection des moulures métalliques brillantes extérieures

Attention

Le manque de nettoyage et de protection des moulures métalliques brillantes peut blanchir et ternir la finition ou entraîner du piquage. Ces dégâts ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les moulures métalliques brillantes du véhicule sont en aluminium, chromées ou en acier inoxydable. Afin d'éviter tout dégât, toujours suivre ces instructions de nettoyage :

- Vérifier que la moulure est fraîche au toucher avant d'appliquer toute solution de nettoyage.

- Utiliser uniquement des solutions de nettoyage approuvées pour l'aluminium, le chrome ou l'acier inoxydable. Certains produits sont fortement acides ou contiennent des substances alcalines et peuvent endommager les moulures.
- Toujours diluer un produit de nettoyage concentré conformément aux instructions du fabricant.
- Ne pas d'utiliser de produits de nettoyage qui ne sont pas destinés à un usage pour l'automobile.
- Utiliser une cire non abrasive sur le véhicule après le lavage, afin de protéger et de faire durer la finition des moulures.

Nettoyage des feux extérieurs/ lentilles, emblèmes, décalques, et bandes

Pour nettoyer les phares, les diffuseurs extérieurs, les emblèmes, les autocollants, et les rayures, n'utiliser que de l'eau tiède ou

froide, un chiffon doux et un nettoyant pour voitures. Suivre les directives de la rubrique « Lavage du véhicule » dans la section précédente.

Les couvercles de lampe sont réalisés en plastique. Certains possèdent un recouvrement protecteur UV. Ni nettoyer, ni essuyer les couvercles secs.

N'utiliser aucun des produits suivants sur les recouvrements de lampe :

- Produits abrasifs ou caustiques.
- Liquides de lavage et autres produits de nettoyage dans des concentrations plus fortes que celles suggérées par le fabricant.
- Solvants, alcools, carburants et autres produits de nettoyage agressifs.
- Racleurs de glace ou autres objets durs.

- Capuchons et recouvrements décoratifs après-vente pendant que les lampes sont allumées, à cause de la chaleur excessive générée.

Attention

Si les lampes ne sont pas nettoyées correctement, le recouvrement peut être endommagé et ceci ne serait pas couvert par la garantie sur le véhicule.

Attention

L'utilisation de cire sur des bandes de finition noir semi-brillant peut augmenter le niveau de brillance et générer un effet hétérogène de la finition. Nettoyer les bandes semi-brillantes uniquement avec de l'eau et du savon.

Prises d'air

En lavant le véhicule, nettoyer les débris des prises d'air, entre le capot et le pare-brise.

Pare-brise et lames d'essuie-glace

Nettoyer l'extérieur du pare-brise à l'aide d'un nettoyant pour glaces.

Nettoyer les balais en caoutchouc à l'aide d'un tissu non pelucheux ou un mouchoir en papier imbibé de liquide de lave-glace ou d'un détergent doux. Laver soigneusement le pare-brise lors du nettoyage des balais. Les insectes, les souillures de la route, la sève et l'accumulation de savon/cire lors des nettoyages peut causer des traînées d'essuie-glaces.

Remplacer les balais d'essuie-glaces s'ils sont usés ou endommagés. Les dommages peuvent être causés par une grande quantité de poussière, de sable, de sel, de chaleur, de soleil, de neige et de glace.

Caoutchoucs d'étanchéité

Appliquer un lubrifiant pour caoutchoucs d'étanchéité sur les caoutchoucs d'étanchéité pour accroître leur durabilité, leur propriété d'étanchéisation et pour éviter qu'ils collent ou grincent. Graisser les caoutchoucs étanchéité au moins une fois par an. Dans des climats chauds et secs, il peut être nécessaire de procéder à des applications plus fréquentes. Les marques noires laissées par le matériau en caoutchouc sur les surfaces peintes peuvent être retirés en frottant avec un linge propre. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 476.

Pneus

Pour nettoyer les pneus, utiliser une brosse raide et un nettoyant pour pneus.

Attention

Si vous utilisez des produits de protection de pneus à base de pétrole sur votre véhicule, vous risquez de dégrader la peinture de finition et/ou les pneus. Lorsque vous appliquez un protecteur de pneus, essuyer toujours tout excès de projection sur toutes les surfaces peintes du véhicule.

Roues et garnissage de roue

Utiliser un chiffon doux, propre avec du savon doux pour nettoyer les jantes. Rincer ensuite abondamment à l'eau claire, sécher avec une serviette propre et douce. Appliquer éventuellement de la cire.

Attention

Les roues et leurs garnitures chromées peuvent être endommagées si vous ne lavez
(Suite)

Attention (Suite)

pas votre véhicule après avoir roulé sur des routes saupoudrées de chlorure de magnésium ou de chlorure de calcium. Ces chlorures sont utilisés sur les routes en cas de verglas ou de poussière. Toujours laver les parties chromées à l'eau savonneuse après exposition à ces produits.

Attention

Pour éviter d'endommager la surface des roues et des garnitures de roue, ne pas utiliser de produits agressifs, comme certains savons, produits chimiques, cires abrasives, produits de nettoyage ou brosses. Utiliser uniquement des produits de nettoyage homologués par GM. Ne pas faire passer le

(Suite)

Attention (Suite)

véhicule par une station de lavage automatique utilisant des brosses de nettoyage de roue/pneu au carbure de silicone. Cela pourrait provoquer des dégâts dont les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

Système de freinage

Inspecter visuellement les conduites et les flexibles de frein pour vérifier leur bon raccordement, leur fixation, les fuites, les fissures, les frottements, etc. Vérifier l'usure des plaquettes de frein à disque et l'état de la surface des disques. Inspecter les garnitures/mâchoires des frein à tambour pour détecter une usure ou des fissures. Inspecter toutes les autres pièces des freins.

Organes de la direction, de la suspension et du châssis

Examiner visuellement les organes de direction, suspension et châssis en recherchant des dégâts, des organes manquants ou desserrés ou des indices d'usure, au moins une fois par an.

Examiner la direction assistée en vérifiant l'attachement, les connections, la reliure et l'absence de fuites, de fissures, d'effilochage, etc.

Vérifier visuellement le joint homocinétique, les soufflets de caoutchouc et les joints d'essieu en recherchant des fuites.

Pour les véhicules de la série 1500, au moins à chaque changement d'huile, lubrifier les embouts des biellettes extérieures.

Les rotules de bras de commande sur les véhicules de la série 1500 ne nécessitent aucun entretien.

Attention

La lubrification des points d'application de la direction/suspension ne doit pas se faire si la température n'est pas au moins égale à -12°C (10°F) ou plus, sinon des dommages pourraient en résulter.

Pour un Suburban pour service sévère, se reporter au supplément ensemble pour service sévère pour Suburban.

Lubrification des éléments de la carrosserie

Lubrifier tous les barilletts de serrure, les charnières du capot, les charnières du hayon, la charnière du volet d'acier à carburant et les charnières d'étape d'assistance d'alimentation sauf les organes de plastique. Appliquer de la graisse au silicone sur les joints d'étanchéité au moyen d'un linge propre qui

prolongera leur durée de vie, favorisera l'étanchéité, n'adhère pas et ne grince pas.

Entretien du dessous de la carrosserie

Au moins deux fois par an, au printemps et en automne, utiliser de l'eau claire pour rincer tous les matériaux corrosifs du soubassement. Nettoyer à fond toutes les zones couvertes de boues et d'autres débris. En cas de marchepieds électriques, les déployer et procéder à un lavage à haute pression pour nettoyer tous les joints et interstices.

Ne pas nettoyer directement à pression la boîte de transfert ni les joints d'étanchéité de sortie des essieux avant/arrière. Une forte pression d'eau peut briser les joints d'étanchéité et contaminer les fluides, ce qui diminue la durée de vie de la boîte de transfert et des essieux, qu'il faudra alors remplacer.

Tôle endommagée

Si le véhicule est endommagé et nécessite la réparation ou le remplacement de la tôle, s'assurer que l'atelier de réparation de carrosserie applique un matériau anticorrosion sur les pièces réparées ou remplacées afin de restaurer la protection anticorrosion.

Les pièces de rechange du fabricant d'origine assureront la protection anticorrosion tout en conservant la garantie du véhicule.

Finition endommagée

Pour éviter la corrosion, corriger rapidement les petites éraflures et rayures avec de la peinture de retouche que vous trouverez chez votre concessionnaire. Les dommages importants de la finition peuvent être réparés dans l'atelier de débosselage de votre concessionnaire.

Peinture endommagée par retombées chimiques

Les polluants atmosphériques peuvent tomber et attaquer les surfaces peintes du véhicule, causant ainsi marbrures, décolorations circulaires et petits points sombres irréguliers sur les surfaces peintes. Se reporter à « Soin de finition » précédemment dans cette section.

Soin intérieur

Pour empêcher l'abrasion dues aux particules de saleté, nettoyer régulièrement l'intérieur du véhicule. Retirer immédiatement toutes les salissures. Les journaux ou les vêtements foncés peuvent déteindre sur l'intérieur du véhicule.

Utiliser une brosse en soie pour retirer la poussière des boutons et reliefs du tableau de bord. Avec une solution savonneuse douce, éliminer immédiatement les résidus de lotions pour les mains, crème solaire et d'insecticide de toutes les

surfaces intérieures sinon les dommages peuvent être irrémediables.

Utiliser des produits de nettoyage spécialement conçus pour les surfaces à nettoyer afin d'empêcher des dommages permanents. Appliquer directement le produit de nettoyage sur le chiffon. Ne pas vaporiser du produit de nettoyage sur les commutateurs ou les commandes. Éliminer rapidement le produit de nettoyage.

Avant d'utiliser des produits de nettoyage, lire et suivre toutes les instructions de sécurité sur l'étiquette. Pendant le nettoyage de l'intérieur, ouvrir les portes et les glaces pour ventiler correctement.

Pour éviter les dégâts, ne pas nettoyer l'habitacle à l'aide des nettoyeurs ou méthodes décrits ci-après :

- Ne jamais utiliser de rasoir ou autre objet tranchant pour éliminer les salissures des surfaces intérieures.

- Ne jamais utiliser une brosse à poils durs.
- Ne jamais frotter une surface de façon agressive ou avec une pression excessive.
- Ne pas utiliser de lessive ou de nettoyant vaisselle contenant des agents dégraissants. Pour les nettoyeurs liquides, utiliser environ 20 gouttes pour 3,8 L (1 gal) d'eau. Une solution savonneuse concentrée peut faire des taches et attirer la saleté. Ne pas utiliser de solutions contenant du savon puissant ou caustique.
- Ne pas saturer excessivement le garnissage lors du nettoyage.
- N'utiliser ni solvants ni produits de nettoyage contenant des solvants.

Intérieur des vitres

Pour nettoyer, utiliser un tissu éponge imprégné d'eau. Essuyer les gouttelettes restantes avec un chiffon propre et sec. Si nécessaire,

utiliser un produit pour vitres du commerce après un nettoyage à l'eau.

Attention

Pour éviter les rayures, ne jamais utiliser de produits de nettoyage abrasifs sur les vitres de la voiture. Les produits de nettoyage abrasifs ou un nettoyage agressif peut endommager le dégivreur de la lunette arrière.

Le nettoyage du pare-brise à l'eau au cours des trois à six premiers mois atténue la formation de buée.

Couvercles de haut-parleur

Passer doucement l'aspirateur autour des couvercles des haut-parleurs pour ne pas les endommager. Nettoyer les taches avec de l'eau et un savon doux.

Moulures enduites

Les moulures enduites doivent être nettoyées.

- Lorsqu'elles sont légèrement souillées, les essuyer avec une éponge ou un chiffon doux non pelucheux humide.
- Lorsqu'elles sont très souillées, utiliser de l'eau chaude savonneuse.

Tissu/Moquette/Daim

Commencer par passer l'aspirateur sur la surface avec un embout à brosse souple. Si un embout à brosse d'aspirateur est utilisé, ne l'utiliser que sur le tapis de sol. Avant le nettoyage, retirer en douceur autant de saletés que possible :

- Éponger les liquides avec du papier absorbant, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de saleté.
- Pour les souillures solides, en éliminer le maximum avant l'aspiration.

Pour nettoyer :

1. Imbiber d'eau un chiffon grand teint propre et non pelucheux. Un chiffon en microfibres est

recommandé pour éviter le transfert des fibres sur les tissus ou les tapis.

2. Éliminer l'excès d'humidité jusqu'à la fin des gouttes s'exprimant du chiffon de nettoyage.
3. Commencer au bord extérieur de la salissure et frotter doucement vers le centre. Replier le chiffon appliqué à la salissure afin qu'il reste propre et pour éviter d'incruster la salissure dans le tissu.
4. Poursuivre jusqu'à la disparition du transfert de teinte de la souillure au linge de nettoyage.
5. Si la salissure n'est pas complètement enlevée, utiliser une solution savonneuse douce puis ensuite uniquement de l'eau claire.

Si une souillure subsiste, utiliser au besoin un produit de nettoyage de sellerie du commerce ou un détachant. Tester une petite zone dissimulée pour la résistance de la

teinte avant d'utiliser un produit quelconque. Si une auréole se forme, nettoyer toute la surface.

Après le nettoyage, utiliser une serviette en papier pour éliminer l'excès d'humidité.

Nettoyage des surfaces très brillantes et Information sur le véhicule et Affichages de la radio

Utiliser un tissu microfibre sur les surfaces très brillantes ou les affichages du véhicule. Pour commencer, utiliser une brosse à poils doux pour enlever les saletés pouvant rayer la surface. Nettoyer ensuite doucement en frottant avec un chiffon microfibre. Ne jamais utiliser de produit à vitres ou de solvants. Laver à la main régulièrement le chiffon microfibre séparément, en utilisant du savon doux. Ne pas utiliser de décolorant ou de produit adoucissant. Rincer minutieusement et sécher à l'air avant la prochaine utilisation.

Attention

Ne pas fixer de dispositif à ventouse sur l'écran. Cela pourrait provoquer des dégâts et ne serait pas couvert par la garantie du véhicule.

Tableau de bord, cuir, vinyle, autres surfaces en plastique, peintures à faible brillance et surfaces en bois naturel à pores ouverts

Utiliser un chiffon microfibras humecté d'eau pour éliminer la poussière et les petites salissures. Pour un nettoyage plus approfondi, utiliser un chiffon microfibras doux trempé dans une solution savonneuse douce.

Attention

Le traitement du cuir, spécialement du cuir perforé, ainsi que d'autres surfaces peut

(Suite)

Attention (Suite)

causer des dégâts définitifs. Éliminer l'humidité en excès de ces surfaces après le nettoyage et les laisser sécher naturellement. Ne jamais utiliser ni chaleur, vapeur, ou détachants. Ne pas utiliser de produits au silicone ou cireux. Les nettoyeurs contenant ces solvants peuvent modifier définitivement l'aspect et la perception du cuir et d'autres garnissages doux et sont déconseillés.

Ne pas utiliser de nettoyeurs améliorant le brillant, en particulier sur le tableau de bord. La réflexion peut affecter la visibilité au travers du pare-brise dans certaines conditions.

Attention

L'utilisation de désodorisants d'atmosphère peut causer des dégâts définitifs aux plastiques et aux surfaces laquées. En cas de contact d'un tel produit avec un plastique ou une surface laquée du véhicule, nettoyer immédiatement au moyen d'un chiffon imbibé d'une solution savonneuse douce. Les dégâts causés par les désodorisants d'atmosphère ne sont pas couverts par la garantie.

Filet de rangement du couvercle de compartiment utilitaire

Selon l'équipement, le laver avec de l'eau tiède et un détergent doux. Ne pas utiliser de javellisant chloré. Le rincer à l'eau froide, puis le sécher complètement.

Entretien des ceintures de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

**Avertissement**

Ni blanchir ni teindre les sangles des ceintures de sécurité. Cela risquerait d'affaiblir considérablement les sangles. En cas d'accident, elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate. Nettoyer et rincer les sangles des ceintures de sécurité uniquement à l'aide de savon doux et d'eau tiède. Laisser sécher les sangles.

Tapis de plancher

**Avertissement**

Si la taille du tapis de sol n'est pas adaptée ou que celui-ci n'est pas correctement installé, il risque

(Suite)

Avertissement (Suite)

d'entraver les pédales. Le fait d'entraver les mouvements des pédales peut entraîner une accélération involontaire et/ou augmenter la distance d'arrêt ce qui peut provoquer une collision et des blessures. S'assurer que le tapis de sol n'entrave pas le déplacement des pédales.

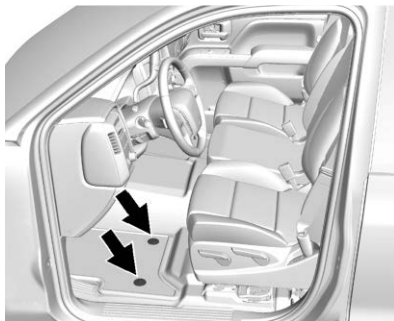
Suivre les directives suivantes concernant l'utilisation appropriée des tapis protecteurs :

- Les tapis de sol d'origine sont conçus pour votre véhicule. S'ils doivent être remplacés, il est conseillé d'acheter des tapis de sol certifiés GM. Des tapis de sol non certifiés GM risquent de ne pas s'adapter correctement et d'entraver le mouvement des pédales. Toujours vérifier que les tapis de sol n'entravent pas les mouvements des pédales.

- Ne pas utiliser de tapis de plancher si le véhicule n'est pas équipé d'un dispositif de retenue de tapis de plancher du côté conducteur.
- Utiliser le tapis protecteur en plaçant le bon côté vers le haut. Ne pas le retourner.
- Ne rien placer sur le tapis protecteur du côté conducteur.
- Utiliser un seul tapis de sol du côté conducteur.
- Ne pas superposer les tapis de sol.

Dépose et remplacement des tapis de sol

Soulever l'arrière du tapis protecteur côté conducteur pour déverrouiller chaque dispositif de retenue et enlever le tapis.



Réinstaller le tapis en plaçant les orifices sur les dispositifs de retenue et les emboîter en place.

S'assurer que le tapis protecteur est bien fixé en place.

S'assurer que le tapis protecteur n'entrave pas le mouvement des pédales.

Entretien et maintenance

Généralités

Information générale 463

Programme d'entretien

Programme entretien 465

Interventions d'application spéciale

Services d'application
spéciale 473

Maintenance et entretien supplémentaires

Maintenance et entretien
additionnels 473

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées

Liquides et lubrifiants
recommandés 476
Pièces de remplacement
d'entretien 478

Enregistrement des travaux d'entretien

Dossiers de maintenance 479

Généralités

Information générale

Votre véhicule représente un important investissement. Ce chapitre décrit les opérations de maintenance nécessaires du véhicule. Suivre ce programme pour éviter les importants frais de réparation entraînés par une maintenance négligée ou inadéquate. Ceci peut également contribuer à maintenir la valeur du véhicule en cas de vente. Il en va de la responsabilité du propriétaire de faire effectuer toute la maintenance requise.

Votre concessionnaire possède des techniciens formés qui peuvent effectuer la maintenance requise en utilisant des pièces de rechange d'origine. Ces techniciens possèdent l'outillage et l'équipement le plus récent de diagnostic rapide et précis. De nombreux concessionnaires travaillent le soir

et le samedi. Proposez un transport de courtoisie et une réservation en ligne pour faciliter les entretiens.

Votre concessionnaire connaît l'importance de la fourniture de services de maintenance et de réparation à des prix compétitifs. Avec des techniciens entraînés, le concessionnaire est le mieux placé pour effectuer la maintenance de routine telle que les vidanges d'huile, les permutations de pneu et autres interventions de maintenance telles que celles qui concernent les pneus, les freins, les batteries et les balais d'essuie-glace.

Attention

Les dommages dus à une maintenance incorrecte peuvent conduire à de coûteuses réparations et peuvent ne pas être couverts par la garantie sur le véhicule. Les intervalles de maintenance, les vérifications, les inspections, les liquides et

(Suite)

Attention (Suite)

lubrifiants recommandés sont importants pour maintenir le véhicule en bon état de fonctionnement.

Ne pas utiliser de produits de rinçage chimiques non approuvés par GM sur le véhicule.

L'utilisation de produits de rinçage, de solvants, de produits de nettoyage ou de lubrifiants non approuvés par GM peut endommager le véhicule, nécessitant des réparations onéreuses non couvertes par la garantie du véhicule.

La permutation des pneus et les services nécessaires sont de la responsabilité du propriétaire du véhicule. Il est recommandé de faire effectuer ces interventions tous les 12 000 km/7 500 mi. Une maintenance correcte du véhicule contribue à maintenir le véhicule en

bon état, favorise l'économie de carburant et réduit les émissions gazeuses du véhicule.

Étant donné la manière d'utiliser le véhicule, les besoins en maintenance varient. Ils peuvent exiger des vérifications et services plus fréquents. Les interventions plus fréquentes concernent les véhicules suivants :

- Transportent des passagers et des charges dans les limites recommandées. Ces limites figurent sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement du véhicule. Se reporter à la rubrique *Limites de charge du véhicule* ⇨ 246.
- Sont conduits sur de bons revêtements routiers à la vitesse autorisée.
- Utilisent le carburant recommandé. Se reporter à la rubrique *Carburant recommandé (Moteur 5.3L V8)* ⇨ 316 ou *Carburant recommandé (Moteur V8 de 6.2 L)* ⇨ 316.

Se reporter à l'information au sujet des interventions de maintenance plus fréquentes - tableau de maintenance normale.

Les interventions supplémentaires concernent des circonstances d'utilisation sévères :

- Utilisation principale dans le trafic urbain par temps chaud.
- Principaux trajets en terrain accidenté ou montagneux.
- Traction fréquente d'une remorque.
- Conduite à vitesse élevée ou compétitive.
- Taxi, police ou livraison.

Se reporter à l'information concernant les interventions supplémentaires de maintenance - tableau d'utilisation dans les circonstances sévères.

Avertissement

Les interventions de maintenance peuvent être dangereuses et blesser. N'effectuer de maintenance que si l'information nécessaire, les outils et équipement corrects sont disponibles. Sinon, consulter votre concessionnaire pour faire effectuer le travail par un technicien compétent. Se reporter à *Entretien par le propriétaire* ➔ 350.

Programme d'entretien

Programme entretien

Vérifications et services par le propriétaire

Lors de chaque remplissage de carburant

- Vérifier le niveau d'huile moteur. Se reporter à *Huile à moteur* ➔ 357.

Une fois par mois

- Contrôler la pression de gonflage des pneus, y compris celle de la roue de secours. Se reporter à *Pression des pneus* ➔ 409.
- Examiner le degré d'usure des pneus. Se reporter à *Inspection des pneus* ➔ 418.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide lave-glace* ➔ 373.

Vidange d'huile moteur

Lors de l'affichage du message CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT, l'huile moteur et le filtre doivent être remplacés avant les prochains 1 000 km/600 mi. En roulant dans les conditions idéales, le système de durée de vie de l'huile moteur peut ne pas indiquer la nécessité d'entretien du véhicule jusqu'à un an. L'huile moteur et le filtre doivent être remplacés au moins une fois l'an et le système de durée de vie de l'huile peut être réinitialisé. Votre concessionnaire dispose de techniciens qualifiés qui effectueront ce travail et réinitialiseront le système. Si le système de durée de vie de l'huile moteur est réinitialisé accidentellement, l'opération de vidange doit s'effectuer au plus tard 5 000 km/3 000 milles après la dernière intervention. Le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange. Se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ➔ 360.

Prise de force (PTO) et utilisation prolongée du ralenti

Lorsque le véhicule est utilisé avec un équipement de prise de force (PTO) ou utilisé d'une manière qui nécessite un temps de ralenti prolongé, une heure d'utilisation équivaut à 53 km (33 mi). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) (De base)* ⇨ 187 ou *Centralisateur informatique de bord (CIB) (Version supérieure)* ⇨ 189 pour le compteur horaire.

Absorbeur d'humidité de climatisation (remplacer tous les sept ans)

Le système de climatisation exige un entretien tous les sept ans. Cette intervention nécessite le remplacement de l'absorbeur d'humidité afin de favoriser la longévité et l'efficacité du système de climatisation. Cette intervention peut être complexe. Consultez votre concessionnaire.

Permutation des pneus et interventions requises tous les 12 000 km/7 500 mi

Permuter les roues, si recommandé pour le véhicule, et effectuer les interventions suivantes. Se reporter à *Permutation des pneus* ⇨ 418.

- Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage restant de durée de vie de l'huile. Au besoin, remplacer l'huile moteur et le filtre. Réinitialiser le système de durée de vie d'huile. Se reporter à *Huile à moteur* ⇨ 357 et *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ 360.
- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement du moteur. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ 367.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide lave-glace* ⇨ 373.
- Contrôler la pression de gonflage des pneus, y compris celle de la roue de secours. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 409.

- Examiner l'usure des pneus. Se reporter à *Inspection des pneus* ⇨ 418.
- Vérifier l'absence de fuites.
- Examiner l'élément de filtre à air du moteur. Se reporter à *Filtre à air du moteur* ⇨ 366.
- Inspecter le système de freinage. Voir *Soin extérieur* ⇨ 452.
- Au moins une fois par an, inspecter visuellement la direction, la suspension et les composants du châssis pour y déceler des dommages, y compris des fissures ou des déchirures dans les soufflets en caoutchouc, des pièces desserrées ou manquantes ou des signes d'usure. Se reporter à *Soin extérieur* ⇨ 452. Lubrifier les composants de suspension et de direction au moins à l'occasion de chaque changement d'huile. (si équipé de raccords graisseurs).

- | | | |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Examiner la direction assistée en ce qui concerne la fixation, les connexions, le grippage, les fuites, les fissures, l'effilochage, etc. • Examiner visuellement les demi-arbres et les arbres d'entraînement en recherchant toute usure excessive, toute fuite de lubrifiant et/ou tout dégât, notamment des bosses ou des fissures de tube, du jeu de joint homocinétique ou de joint de cardan, des soufflets fissurés ou manquants, des colliers de soufflet desserrés ou manquants, du jeu excessif sur le palier central, des fixations desserrées ou manquantes, et des fuites par les joints d'essieu. • Vérifier les composants du système de protection passive. Se reporter à <i>Vérification de système de sécurité</i> ⇨ 107. • Examiner visuellement le circuit d'alimentation en carburant en recherchant des dommages ou des fuites. | <ul style="list-style-type: none"> • Examiner visuellement le circuit d'échappement et les éléments de protection thermiques en recherchant des composants desserrés et endommagés. • Lubrifier les composants de la carrosserie. Se reporter à <i>Soin extérieur</i> ⇨ 452. • Vérifier le contacteur de démarrage. Se reporter à <i>Vérification de contacteur de démarreur</i> ⇨ 380. • Vérifier le fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de rapport de la boîte de vitesses automatique. Se reporter à <i>Vérification de fonction de commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte automatique</i> ⇨ 380. • Vérifier le verrouillage de boîte de vitesses de l'allumage. Se reporter à <i>Vérification du verrouillage de la boîte de vitesses à l'allumage</i> ⇨ 380. | <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier le mécanisme de frein de stationnement et de stationnement de la boîte de vitesses automatique. Se reporter à <i>Vérification du mécanisme de frein de stationnement et de stationnement (P)</i> ⇨ 381. • Vérifier la pédale d'accélérateur en recherchant des dommages, des traces d'efforts importants ou du grippage. Remplacer selon les besoins. • Inspecter visuellement le vérin à gaz et rechercher des traces d'usure, des fissures ou autres dommages. Contrôler la capacité de maintien en position ouverte du vérin. Si cette capacité est faible, faire réparer le vérin à gaz. Se reporter à <i>Vérin(s) à gaz</i> ⇨ 383. • Examiner le rail des toits ouvrants et le joint (option). Se reporter à <i>Toit ouvrant</i> ⇨ 72. |
|--|--|---|

- Vérifier le fonctionnement du verrou de sécurité du pneu de rechange et lubrifier au besoin. Se reporter à *Changement de pneu* ⇨ 429.
- Inspecter visuellement la roue de secours pour s'assurer qu'elle est bien rangée sous le véhicule. Pousser, tirer et essayer de faire tourner la roue. Si la roue de secours bouge, serrer autant que nécessaire. Vérifier que le ressort de compression de la plaque de retenue de la roue est complètement comprimé. Se reporter à *Changement de pneu* ⇨ 429.

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale

(1) Ou tous les deux ans, selon la première occurrence. Le filtre à air d'habitacle peut devoir être remplacé plus fréquemment en cas de conduite dans des zones impactées par une circulation dense, une mauvaise qualité de l'air, des niveaux de poussière élevés, ou des allergènes environnementaux. Le remplacement du filtre à air d'habitacle peut également être nécessaire en présence d'un débit d'air réduit, de buée sur les glaces, ou d'odeurs. Votre concessionnaire GM peut vous aider à déterminer quand remplacer le filtre.

(2) Vérifier visuellement toutes les conduites de carburant et de vapeurs pour s'assurer que leur connexion, leur acheminement et leur état sont adéquats.

(3) Ou tous les quatre ans, selon la première occurrence. En cas de conduite en conditions

poussiéreuses, inspecter le filtre à chaque changement d'huile, ou plus souvent au besoin.

(4) Ne pas directement laver sous pression la boîte de transfert et/ou les joints d'étanchéité des essieux avant et arrière. À pression élevée, l'eau peut traverser les joints d'étanchéité et contaminer le liquide, ce qui diminue la durée de vie utile de la boîte de transfert et/ou des essieux, qui devront alors être remplacés.

(5) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ 367.

(6) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

(7) Remplacer le liquide de frein tous les cinq ans. Se reporter à *huile frein* ⇨ 375.

(8) Ou tous les 12 mois, selon la première occurrence. Se reporter à *Remplacement de lame d'essuie-glace* ⇨ 381.

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation sévère

(1) Ou tous les deux ans, selon la première occurrence. Le filtre à air d'habitacle peut devoir être remplacé plus fréquemment en cas de conduite dans des zones impactées par une circulation dense, une mauvaise qualité de l'air, des niveaux de poussière élevés, ou des allergènes environnementaux. Le remplacement du filtre à air d'habitacle peut également être nécessaire en présence d'un débit d'air réduit, de buée sur les glaces, ou d'odeurs. Votre concessionnaire GM peut vous aider à déterminer quand remplacer le filtre.

(2) Vérifier visuellement toutes les conduites de carburant et de vapeurs pour s'assurer que leur connexion, leur acheminement et leur état sont adéquats.

(3) Ou tous les quatre ans, selon la première occurrence. En cas de conduite en conditions

poussiéreuses, inspecter le filtre à chaque changement d'huile, ou plus souvent au besoin.

(4) Ne pas directement laver sous pression la boîte de transfert et/ou les joints d'étanchéité des essieux avant et arrière. À pression élevée, l'eau peut traverser les joints d'étanchéité et contaminer le liquide, ce qui diminue la durée de vie utile de la boîte de transfert et/ou des essieux, qui devront alors être remplacés.

(5) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ 367.

(6) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

(7) Remplacer le liquide de frein tous les cinq ans. Se reporter à *huile frein* ⇨ 375.

(8) Ou tous les 12 mois, selon la première occurrence. Se reporter à *Remplacement de lame d'essuie-glace* ⇨ 381.

Interventions d'application spéciale

Services d'application spéciale

- Véhicules commerciaux en cas d'usage sévère uniquement : lubrifier les composants du châssis tous les changements d'huile.
- Faire laver la sous-carrosserie. Se reporter à « Entretien de la sous-carrosserie » dans *Soin extérieur* ⇨ 452.

Maintenance et entretien supplémentaires

Maintenance et entretien additionnels

Votre véhicule représente un investissement important et un entretien approprié peut aider à éviter de futures réparations coûteuses. Pour conserver les performances du véhicule, des services d'entretien supplémentaires peuvent être nécessaires.

Il est recommandé que votre concessionnaire effectue ces services : ses techniciens qualifiés connaissent le mieux votre véhicule. Votre concessionnaire peut également effectuer une évaluation minutieuse avec une inspection multi-points pour vous indiquer quand votre véhicule peut nécessiter une attention.

La liste suivante est destinée à expliquer les services et les conditions à rechercher qui peuvent indiquer les services requis.

Batterie

La batterie 12 volt fournit l'électricité qui permet de faire démarrer le moteur et d'utiliser tous les accessoires électriques supplémentaires.

- Pour éviter les pannes et l'échec de démarrage du véhicule, la batterie doit conserver toute sa puissance de démarrage.
- Les techniciens compétents du concessionnaire possèdent l'équipement de diagnostic qui permet de tester la batterie et d'assurer que les connexions et les câbles sont exempts de corrosion.

Courroies

- Les courroies peuvent exiger le remplacement en cas de bruit ou d'indices de fissure ou de séparation.

- Les techniciens formés du concessionnaire ont accès aux outils et à l'équipement leur permettant d'examiner les courroies et de les régler ou de les remplacer si nécessaire.

Freins

Les freins arrêtent le véhicule et sont essentiels pour la sécurité.

- Les signes d'usure des freins peuvent inclure des bruits divers et une difficulté d'arrêt.
- Les techniciens formés du concessionnaire disposent d'outils et d'équipements d'examen des freins et recommandent les pièces de qualité conçues pour le véhicule.

Liquides

Les niveaux corrects de liquide et les liquides approuvés protègent les systèmes et les composants du véhicule. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 476 pour connaître les liquides GM homologués.

- Le niveau d'huile moteur et de liquide de lave-glace avant doit être vérifié à chaque appoint de carburant.
- Les lampes du groupe d'instruments de bord peuvent s'aligner pour indiquer un bas niveau de liquide exigeant un appoint.

Flexibles

Les flexibles transportent les liquides et doivent être régulièrement examinés pour vérifier l'absence de fissures et de fuites. En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut examiner les flexibles et conseiller un remplacement éventuel.

Éclairage

Le fonctionnement correct des phares, des feux arrière et des feux stop est important pour voir et être vu sur la route.

- Vérifier les phares dans les cas suivants : baisse de luminosité, absence d'éclairage, fissures et

dommages. Les feux stop doivent être vérifiés périodiquement pour s'assurer qu'ils s'éclairent pendant le freinage.

- En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut vérifier les lampes et constater les problèmes éventuels.

Amortisseurs et jambes de force

Les amortisseurs et les jambes de force contribuent à une suspension souple.

- Des indices d'usure sont entre autres des vibrations du volant, un rebondissement ou une oscillation au freinage, un allongement de la distance d'arrêt et une usure inégale des pneus.
- Dans le cadre de l'inspection multipoint, les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner visuellement les amortisseurs et les jambes de force en recherchant des traces de fuite, de panne de joint

et des dommages. Ils peuvent conseiller une intervention en cas de besoin.

Pneus

Les pneus doivent être gonflés, permutés et équilibrés correctement. Le maintien des pneus peut économiser l'argent, le carburant ainsi que réduire le risque de panne de pneu.

- Les indices de la nécessité de remplacement des pneus sont l'apparition de deux ou plusieurs indicateurs d'usure, le percement du caoutchouc, des fissures ou des coupures dans la bande de roulement ou les parois du pneu, un gonflement ou une séparation dans le pneu.
- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner et recommander les pneus adéquats. Votre concessionnaire peut également équilibrer les roues et pneus pour un fonctionnement régulier du véhicule à toutes les

vitesse. Votre concessionnaire vend et entretient les pneus de marque.

Entretien du véhicule

Pour contribuer à l'état neuf du véhicule, les produits d'entretien sont disponibles chez votre concessionnaire. Pour l'information sur la manière de nettoyer et de protéger l'intérieur et l'extérieur du véhicule, se reporter à *Soin intérieur* ⇨ 458 et *Soin extérieur* ⇨ 452.

Géométrie des roues

La géométrie des roues est essentielle pour une usure optimale des pneus et le rendement du véhicule.

- Les indices de défaut de géométrie sont un tirage, un comportement incorrect du véhicule ou une usure inhabituelle des pneus.
- Votre concessionnaire possède l'équipement requis pour corriger la géométrie des roues.

Pare-brise

La sécurité, l'aspect et la visibilité exigent de maintenir le pare-brise propre et transparent.

- Des rayures, des fissures et des éclats sont des signes de dommages.
- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner le pare-brise et recommander un remplacement correct éventuel.

Lames d'essuie-glace

Les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés et maintenus en état pour fournir une vision claire.

- Un fonctionnement incorrect d'essuie-glace à travers le pare-brise, des raclettes usées ou séparées sont des signes d'usure.
- Les techniciens formés du concessionnaire peuvent vérifier les balais d'essuie-glace et effectuer les remplacements nécessaires.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées

Liquides et lubrifiants recommandés

Les liquides et lubrifiants identifiés ci-dessous par leur nom, leur numéro de pièce ou par leurs spécifications sont disponibles chez votre concessionnaire.

Usage	Liquide/lubrifiant
Boîte de vitesses automatique (boîte de vitesses à 6 rapports)	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON-VI.
Boîte de vitesses automatique (boîte de vitesses à 10 rapports)	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON ULV (n° de pièce GM 19352619, au Canada 19352620).
Lubrification du châssis	Lubrifiant de châssis (N° de pièce GM 12377985, Canada 88901242) ou lubrifiant conforme à la norme NLGI N° 2, catégorie LB ou GC-LB.
Liquide de refroidissement	Mélange à 50/50 d'eau potable propre, et utiliser uniquement le liquide de refroidissement DEX-COOL. Voir la rubrique <i>Système de refroidissement</i> ⇨ 367.
Huile moteur	Huile moteur conforme à la spécification dexos1 de la classe de viscosité SAE correcte. L'huile ACDelco dexos1 entièrement synthétique est recommandée. Se reporter à <i>Huile à moteur</i> ⇨ 357.
Essieu avant (véhicules à quatre roues motrices)	Lubrifiant synthétique pour essieu SAE 75W-90 (N° de pièce GM 88900401, Canada 89021678).
Cannelure de l'arbre d'essieu avant ou cannelure de l'arbre de transmission monobloc (deux roues motrices)	Lubrifiant de cannelure, lubrifiant spécial (N° de pièce GM É.-U. 19257121, au Canada 19257122).

Usage	Liquide/lubrifiant
Système de freinage hydraulique	Liquide de frein hydraulique DOT 3 (N° de pièce GM 19353126, Canada 19353127).
Barillets de serrure, charnières du capot, marchepieds électriques et points d'articulation de poignée extérieure de hayon	Lubrifiant à usage général, Superlube (N° de pièce GM 12346241, Canada 10953474).
Essieu arrière	Lubrifiant synthétique pour essieu SAE 75W-85 (N° de pièce GM 19300457, Canada 19300458).
Boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices)	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON-VI.
Conditionnement des bourrelets d'étanchéité	Lubrifiant pour bourrelet d'étanchéité (N° de pièce GM 3634770, au Canada 10953518) ou équivalent.
Grincements des profilés d'étanchéité	Graisse synthétique au téflon, superlube (N° de pièce GM 12371287, Canada 10953437).
Lave-glace de pare-brise	Liquide de lave-glace de pare-brise automobile répondant aux exigences de protection antigel régionales.

Pièces de remplacement d'entretien

Les pièces de rechange indiquées ci-après par leur nom, numéro de référence ou spécification peuvent être obtenues auprès de votre concessionnaire.

Pièce	Numéro de référence GM	Numéro de pièce ACDelco
Filtre à air du moteur	22845992	A3181C
Filtre à huile	19330000	PF63E
Filtre à air de l'habitacle	23281440	CF188
Bougies	12622441	41-114
Lames d'essuie-glace		
Avant côté conducteur – 55 cm (21,7 po)	23360288	-
Avant côté passager – 55 cm (21,7 po)	23360288	-
Arrière — 33 cm (13,0 po)	22956295	-

Données techniques

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule (NIV)	480
Étiquette d'identification des pièces de rechange	480

Données sur le véhicule

Capacités et spécifications ...	482
Disposition de la courroie d'entraînement	483

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule (NIV)



Il s'agit de l'identificateur légal du véhicule. Il se trouve sur une plaque fixée dans le coin avant du tableau de bord, côté conducteur. Il est visible à travers le pare-brise depuis l'extérieur de votre véhicule. Le numéro d'identification du véhicule (VIN) se trouve aussi sur les étiquettes de conformité du véhicule et d'identification des pièces de rechange, ainsi que sur votre titre et votre certificat d'immatriculation.

Identification moteur

Le huitième caractère du NIV est le code-moteur. Ce code sert à identifier le moteur du véhicule, ses caractéristiques et ses pièces de rechange. Se reporter à « Caractéristiques du moteur » sous *Capacités et spécifications* ➔ 482 pour le code-moteur du véhicule.

Étiquette d'identification des pièces de rechange

Il peut exister une étiquette sur l'intérieur de la boîte à gants qui contient l'information suivante :

- Numéro d'identification du véhicule (NIV)
- La désignation du modèle
- Des renseignements sur la peinture
- Les options de production et les équipements spéciaux

En l'absence d'étiquette, il existe un code à barres sur l'étiquette d'homologation du montant central (B) qui permet de scanner l'information.

Données sur le véhicule

Capacités et spécifications

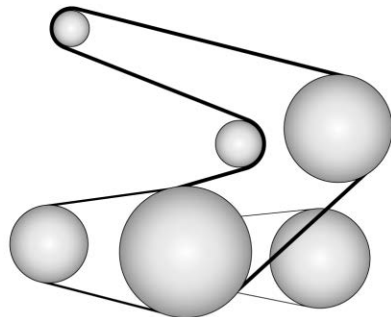
Les capacités approximatives suivantes sont données selon les systèmes de mesure métrique et anglo-saxon. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 476.

Application	Capacités	
	Unités métriques	Unités anglaises
Fluide frigorigène de climatiseur	Pour le volume de charge et le type de réfrigérant de la climatisation, se reporter à l'étiquette relative au réfrigérant placée sous le capot. Consulter votre concessionnaire pour de plus amples renseignements.	
Système de refroidissement	16,8 L	17,8 pintes
Huile moteur avec filtre	7,6 L	8,0 pintes
Réservoir de carburant		
Empattement court	98,4 L	26,0 gal
Empattement long	119,2 L	31,5 gal
Liquide de boîte de transfert	1,5 L	1,6 pinte
Couple de serrage d'écrou de roue	190 N•m	140 lb pi
Les capacités indiquées sont approximatives. Lors de l'ajout de liquide, remplir jusqu'au niveau indiqué, selon les recommandations du présent manuel, puis revérifier le niveau du liquide.		

Caractéristiques du moteur

Moteur	Code NIV	Écartement des électrodes
5.3 L V8 (L83)	C	0,95–1,10 mm (0,037 – 0,043 po)
Moteur V8 de 6.2 L (L86)	J	0,95–1,10 mm (0,037 – 0,043 po)

Disposition de la courroie d'entraînement



Information du client

Information du client

Procédure de satisfaction de la clientèle	484
Bureaux d'assistance à la clientèle	486
Assistance technique aux utilisateurs de téléscrip-teurs	487
Centre d'aide en ligne à la clientèle	487
Programme de remboursement de mobilité GM	488
Programme d'assistance routière	489
Rendez-vous d'entretiens périodiques	491
Programme de transport de courtoisie	491
Réparation de dommages causés par une collision	493
Informations au sujet de la commande des publications	495
Énoncé de fréquence radio ...	496

Déclaration des défauts compromettant la sécurité

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis	496
Comment signaler les défauts compromettant la sécurité au gouvernement canadien	497
Comment signaler les défauts compromettant la sécurité à General Motors	497

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée	498
Enregistreurs de données d'événement	498
OnStar	499
Système Infodivertissement	500

Information du client

Procédure de satisfaction de la clientèle

Votre satisfaction et les privilèges que nous vous accordons sont d'une importance capitale pour votre concessionnaire et pour Chevrolet. Normalement, tout cas ou question se rapportant à la vente et au fonctionnement du véhicule sera résolu par le service des ventes ou le service après-vente de votre concessionnaire. Toutefois, et en dépit des meilleures intentions de toutes les parties intéressées, il peut se produire des malentendus. Si vous avez un cas qui, selon vous, n'a pas reçu toute l'attention qu'il méritait, nous vous conseillons de prendre les mesures suivantes :

Première étape : Discuter de vos problèmes avec un membre de la direction du concessionnaire. Normalement, les problèmes peuvent être résolus rapidement à ce niveau. Si le problème a déjà été présenté au chef du service des

ventes, au chef du service après-vente ou au chef du service des pièces et accessoires, communiquer avec le propriétaire ou le directeur général de votre concessionnaire.

Deuxième étape : Si, après avoir consulté un membre de la direction du concessionnaire, votre cas ne peut être résolu par votre concessionnaire sans aide extérieure, appeler le Centre d'assistance clientèle Chevrolet aux États-Unis, n° 1-800-222-1020. Au Canada, contacter le centre d'assistance à la clientèle de General Motors du Canada au 1-800-263-3777 (en anglais) ou le 1-800-263-7854 (en français).

Nous vous recommandons d'utiliser le numéro sans frais pour obtenir rapidement de l'aide. Soyez prêt à fournir les renseignements suivants au conseiller du Centre d'assistance à la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule (NIV). Vous trouverez ce numéro sur le certificat de propriété du véhicule ou le titre,

ou sur la plaquette fixée au coin supérieur gauche du tableau de bord et visible à travers le pare-brise.

- Nom et adresse du concessionnaire.
- La date de livraison du véhicule et le kilométrage actuel au compteur.

Lorsque vous contactez Chevrolet, se rappeler que le problème sera probablement résolu dans les établissements d'un concessionnaire. C'est pourquoi nous vous suggérons d'effectuer d'abord la première étape.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires américains : General Motors et votre concessionnaire s'engagent à tout mettre en oeuvre pour que le propriétaire du véhicule neuf soit entièrement satisfait. Toutefois, si vous deviez rester insatisfait après avoir suivi les procédures décrites aux étapes 1 et 2, vous pouvez vous inscrire au

programme Bureau d'éthique commerciale (BBB) Ligne Auto pour faire appliquer vos droits.

Le BBB Auto Line Program est une initiative hors tribunaux administrée par le conseil de Better Business Bureau (Bureau d'éthique commerciale) pour l'arbitrage de litiges relatifs aux réparations automobiles ou à l'interprétation de la garantie limitée d'un nouveau véhicule. Même s'il y a lieu de recourir à cette solution d'arbitrage sans formalisme avant d'entreprendre une action éventuelle devant les tribunaux, ce programme n'impose aucun frais et la cause est généralement entendue dans un délai d'environ 40 jours. Si le demandeur n'est pas d'accord avec la décision ayant été prise dans le cas en question, cette décision peut être rejetée et toute autre action disponible peut être entreprise.

Il est possible de communiquer avec le BBB Auto Line Program par le biais de la ligne téléphonique sans frais ou en écrivant à l'adresse suivante :

BBB Auto Line Program
Council of Better Business Bureau,
Inc.

3033 Wilson Boulevard
Suite 600
Arlington, VA 22201

Téléphone : 1-800-955-5100
[http://www.bbb.org/council/
programs-services/
dispute-handling-and-resolution/
bbb-auto-line](http://www.bbb.org/council/programs-services/dispute-handling-and-resolution/bbb-auto-line)

Ce programme est disponible aux résidents des 50 États et du district de Columbia. L'admissibilité à ce programme dépend de l'année de fabrication du véhicule, de son kilométrage et plus de divers autres facteurs. La General Motors se réserve le droit de modifier les limitations d'admissibilité et/ou d'interrompre sa participation à ce programme.

TROISIÈME ÉTAPE —

Propriétaires canadiens : Si vous estimez que vos questions ne reçoivent pas la réponse que vous attendez après avoir suivi la procédure décrite aux étapes 1 et 2, la Compagnie General Motors du

Canada tient à vous signaler qu'elle adhère à un programme de médiation/d'arbitrage gratuit. Ce programme permet l'arbitrage des différends avec les propriétaires, au sujet de réclamations concernant des problèmes de fabrication et d'assemblage. Il consiste en l'examen des faits par un arbitre tiers et impartial, et peut inclure une audience informelle devant cet arbitre. Ce programme est conçu de façon à ce que l'ensemble du processus de règlement du litige, depuis le moment où vous déposez une réclamation jusqu'à la décision finale, ne dépasse pas environ 70 jours. Nous pensons que notre programme impartial offre des avantages par rapport aux tribunaux de la plupart des juridictions car il est informel, rapide et sans frais.

Pour plus de renseignements sur l'admissibilité au Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles au Canada (PAVAC), composer gratuitement le 1-800-207-0685 ou appeler le Centre d'assistance à la clientèle de

General Motors au 1-800-263-3777 (anglais) ou au 1-800-263-7854 (français), ou écrire au :

Programme de médiation/arbitrage
c/o Centre d'assistance à la
clientèle

Compagnie General Motors du
Canada

Code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

La demande devra être
accompagnée du numéro
d'identification du véhicule (NIV).

Bureaux d'assistance à la clientèle

Chevrolet encourage les clients à composer le numéro gratuit pour obtenir de l'aide. Toutefois, si le client désire écrire ou envoyer un courriel à Chevrolet, se reporter aux adresses suivantes :

États-Unis et Porto Rico

Chevrolet Motor Division
Chevrolet Customer Assistance
Center

P. O. Box 33170
Detroit, MI 48232-5170
www.Chevrolet.com

1-800-222-1020
1-800-833-2438 (pour appareils
téléscripteurs (ATS))
Assistance routière :
1-800-243-8872

Aux Îles Vierges américaines :
1-800-496-9994

Canada

Compagnie General Motors du
Canada
Centre d'assistance à la clientèle,
code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7
www.gm.ca

1-800-263-3777 (anglais)
1-800-263-7854 (français)
1-800-263-3830 (pour appareils
téléphoniques à texte :

téléscripteurs)
Assistance routière :
1-800-268-6800

Outre-mer

Prière de communiquer avec les
établissements locaux de la General
Motors.

Assistance technique aux utilisateurs de téléscripteurs

Le centre d'assistance à la clientèle
Chevrolet possède des
téléimprimeurs permettant aux
clients qui souffrent de surdit , qui
sont malentendants ou qui ont des
troubles de parole et de langage et
qui disposent de tels appareils de
communiquer avec nous. Pour nous
contacter à l'aide d'un
téléimprimeur, composer le :
1-800-833-2438. Les utilisateurs de
téléimprimeurs au Canada peuvent
composer le 1-800-263-3830.

Centre d'aide en ligne à la client le

Exp rience du propri taire en ligne machevrolet.ca

L'exp rience du propri taire en ligne
de Chevrolet permet d' tablir une
relation avec Chevrolet et de
conserver des renseignements
importants sur le v hicule en un
seul endroit.

Avantages des membres

 : T l charger des guides du
propri taire et visionner des vid os
explicatives sp cifiques aux
v hicules.

 : Consulter des programmes
d'entretien, des alertes et les
informations de diagnostic
embarqu  du v hicule. Programmer
des rendez-vous pour entretien.

 : Consulter et imprimer les
dossiers d'entretien consign s par
le concessionnaire et des dossiers
d'entretien auto-enregistr s.

 : Sélectionner un concessionnaire préféré et consulter son emplacement sur une carte, ses numéros de téléphone et ses heures d'ouverture.

 : Effectuer votre suivi de l'information de garantie du véhicule.

 : Consulter les rappels en cours par numéro d'identification du véhicule (NIV). Se reporter à *Numéro d'identification du véhicule (NIV)* ⇨ 480.

 : Consulter des informations sur le compte de la carte GM, de la radio satellite SiriusXM (selon l'équipement), et OnStar (selon l'équipement).

 : Clavarder en ligne avec des conseillers.

Visiter my.chevrolet.com pour enregistrer le véhicule.

Chevrolet Owner Center (centre des propriétaires Chevrolet) (Canada) www.chevroletowner.ca

Visite le Centre des propriétaires Chevrolet :

- Clavarder en ligne avec des conseillers.
- Trouver des ressources pour le propriétaire, comme la fin de location, le financement et l'information sur la garantie.
- Récupérer vos articles, jeux, conseils et galeries multimédias préférés dans les sections Articles vedettes et Entretien des véhicules.
- Télécharger les guides du propriétaire.
- Consulter les entretiens préconisés par Chevrolet.

Programme de remboursement de mobilité GM

GENERAL MOTORS MOBILITY



Ce programme est disponible pour les candidats qualifiés pour le remboursement, jusqu'à certaines limites, du coût d'équipement adaptatif après-vente admissible nécessaire pour le véhicule, tel que des commandes manuelles ou un élévateur pour chaise roulante/scooter pour le véhicule.

Pour en savoir plus sur le programme GM Mobilité, consulter le site www.gmmobility.com ou appeler le Centre d'assistance GM Mobilité au 1-800-323-9935. Les utilisateurs de télécopieur (TTY) peuvent appeler le 1-800-833-9935.

General Motors du Canada dispose également d'un programme Mobilité. Consulter le site www.gm.ca ou appeler le 1-800-GM-DRIVE (800-463-7483). Les utilisateurs de téléscripateur (TTY) peuvent appeler le 1-800-263-3830.

Programme d'assistance routière

Pour les véhicules achetés aux États-Unis, composer le 1-800-243-8872. (Téléscripateur (TTY) : 1-888-889-2438.)

Pour les véhicules achetés au Canada, composer le 1-800-268-6800.

Le service est disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Recours à l'assistance

Lors de l'appel à l'assistance routière, avoir les informations suivantes à portée de main :

- Nom, adresse du domicile, et numéro de téléphone du domicile

- Numéro de téléphone de l'emplacement d'où est effectué l'appel
- Emplacement du véhicule
- Modèle, année, couleur et numéro d'immatriculation du véhicule
- Kilométrage, Numéro d'identification du véhicule (VIN) et date de livraison du véhicule
- Description du problème

Couverture

Les services sont fournis pour toute la durée de la garantie du groupe motopropulseur.

Aux États-Unis, toute personne conduisant le véhicule est couverte. Au Canada, une personne conduisant le véhicule sans la permission du propriétaire n'est pas couverte.

L'assistance routière ne fait pas partie de la garantie limitée du véhicule neuf. General Motors Amérique du Nord et Chevrolet se réservent le droit de modifier ou

d'annuler le programme d'assistance routière à tout moment sans préavis.

General Motors Amérique du Nord et Chevrolet se réservent le droit de limiter leurs services ou paiement à un propriétaire ou conducteur lorsqu'ils décident que des demandes sont émises trop souvent ou que le même type de demande est émis à plusieurs reprises.

Services fournis

- **Approvisionnement de secours en carburant :** Approvisionnement en quantité suffisante de carburant pour atteindre la station-service la plus proche.
- **Service de déverrouillage :** ce service permet de déverrouiller le véhicule si vous êtes bloqué à l'extérieur. Un déverrouillage à distance est possible si vous avez un abonnement OnStar. Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit s'identifier avant que ce service ne soit exécuté.

- **Remorquage de secours sur route ouverte ou autoroute :** remorquage jusqu'au concessionnaire Chevrolet le plus proche pour un service sous garantie ou en cas d'accident à la suite duquel le véhicule ne peut être conduit. Une assistance n'est pas fournie lorsque le véhicule est ensablé ou enlisé dans la boue ou la neige.
- **Changement de pneu crevé :** remplacement d'un pneu crevé par le pneu de secours. Celui-ci, si le véhicule en comporte un, doit être en bon état et correctement gonflé. Il incombe au propriétaire de réparer ou de remplacer le pneu si celui-ci n'est pas couvert par la garantie.
- **Démarrage avec batterie auxiliaire :** démarrage avec batterie auxiliaire en cas de batterie déchargée.
- **Indemnités d'interruption de voyage et assistance :** Si votre voyage est interrompu en raison d'un événement couvert par la

garantie, les dépenses qui en découlent peuvent vous être remboursées pendant la période de garantie du groupe motopropulseur. Sont prises en charge les dépenses raisonnables et d'usage courant liées aux hôtels, repas ou locations de voiture, ainsi que celles engagées pour rapporter le véhicule au client, dans la limite de 500 milles.

Services non compris dans l'assistance routière

- Remorquage pour mise en fourrière à la suite d'une infraction
- Amendes légales
- Montage, démontage ou changement de pneus d'hiver, de chaînes ou d'autres dispositifs d'amélioration de la traction

L'entretien n'est pas fourni si un véhicule se trouve dans une zone non accessible au véhicule d'entretien ou n'est pas sur une route publique régulièrement

empruntée ou entretenue, comme les routes verglacées et en hiver. L'utilisation hors-route n'est pas couverte.

Services spécifiques aux véhicules achetés au Canada

- **Approvisionnement en carburant :** le remboursement va jusqu'à 7 Litres. Lorsque disponible, la livraison de carburant diesel peut être restreinte. Pour des raisons de sécurité, le propane et autres carburants alternatifs ne sont pas fournis par ce service.
- **Service de déverrouillage :** l'immatriculation du véhicule est requise.
- **Interruption de voyage et assistance :** il faut que le véhicule soit à au moins 150 kilomètres du point de départ pour être admissible. Une préautorisation, les reçus détaillés d'origine et une copie des bons de travail sont requis. Une fois l'autorisation obtenue, le conseiller de l'assistance

routière vous aidera à prendre les dispositions nécessaires et vous expliquera comment être remboursé.

- **Service alternatif** : si une assistance ne peut être immédiatement fournie, le conseiller de l'assistance routière peut vous donner la permission de contacter un service d'assistance routière local. Vous recevrez un montant de maximum 100 \$, après envoi du reçu original à l'assistance routière. Les pannes mécaniques sont couvertes; toutefois, tous les frais relatifs aux pièces et à la main d'oeuvre non couvertes par la garantie incomberont au propriétaire.

Rendez-vous d'entretiens périodiques

Lorsqu'une réparation doit être réalisée au titre de la garantie, il est recommandé de contacter votre concessionnaire pour fixer un rendez-vous. En fixant un rendez-vous pour l'entretien et en

avisant le concessionnaire de vos besoins de transport, il peut vous aider à minimiser les inconvénients.

Si un rendez-vous ne peut être fixé immédiatement avec le service d'entretien, continuer à conduire le véhicule jusqu'à ce que le rendez-vous soit fixé, sauf bien sûr, s'il s'agit d'un problème mettant en jeu la sécurité. Si c'est le cas, veuillez communiquer avec votre concessionnaire pour lui faire part du problème et lui demander la procédure à suivre.

Si votre concessionnaire vous demande de laisser le véhicule au garage pour réparation, nous vous conseillons fortement de lui laisser le véhicule le plus tôt possible au cours du jour ouvrable afin que les réparations puissent être effectuées le même jour.

Programme de transport de courtoisie

Pour rendre votre expérience de propriétaire plus agréable, nos concessionnaires participants et

nous-mêmes sommes fiers de vous offrir le transport de courtoisie : un programme d'assistance destiné aux véhicules bénéficiant de la garantie Pare-chocs à pare-chocs (période de couverture de la garantie de base au Canada) et de la garantie étendue couvrant le groupe motopropulseur et/ou les garanties hybrides spécifiques aux États-Unis et au Canada.

Plusieurs options de transport de courtoisie sont disponibles afin de vous aider à minimiser les inconvénients en cas de nécessité de procéder à des réparations sous garantie.

Le véhicule de courtoisie ne fait pas partie de la garantie limitée du véhicule neuf. Un livret séparé, intitulé « Limited Warranty and Owner Assistance Information » (Renseignements sur la garantie limitée et l'assistance au propriétaire), fourni avec tout véhicule neuf, donne des renseignements détaillés sur la garantie.

Options de transport

L'entretien sous garantie peut généralement être effectué pendant que vous attendez. Mais cela ne vous est pas possible, votre concessionnaire peut vous proposer les options de transport suivantes :

Service de navette

Ce service inclut un service de navette aller ou aller-retour, dans la mesure où les horaires et la distance sont raisonnables pour votre concessionnaire.

Remboursement des frais de transport en commun ou de carburant

Si des réparations de nuit sous garantie sont nécessaires et que les transports publics sont utilisés, les frais doivent être pris en charge sur présentation des reçus originaux et sans dépasser le montant maximum autorisé par GM pour le service de navette. Si des clients aux États-Unis organisent leur propre transport, un remboursement limité aux dépenses raisonnables de carburant peut être accordé. Les

montants réclamés doivent refléter les coûts réels et faire l'objet de reçus originaux. Consulter votre concessionnaire pour toute information.

Voiture-clientèle ou de location

Pour une réparation sous garantie jusqu'au lendemain, le concessionnaire peut fournir un véhicule de courtoisie disponible ou rembourser la location d'un véhicule. Le remboursement est limité et doit faire l'objet de reçus originaux, ainsi que d'un accord signé et complété, et être conforme aux exigences de l'état/la province, locales et du fournisseur du véhicule de location. Les conditions peuvent varier et comprendre des exigences d'âge minimum, une assurance, carte de crédit, etc. Les frais supplémentaires tels que les frais de carburant, taxes, prélèvements, frais d'utilisation, kilométrage excessif ou location après la fin de la réparation sont également de votre responsabilité.

Il peut ne pas être possible de fournir un véhicule de prêt semblable au véhicule en réparation.

Information concernant les programmes additionnels

Toutes les options du programme telles que le service de navette, peuvent ne pas être disponibles chez tous les concessionnaires. Contacter votre concessionnaire pour une disponibilité particulière.

General Motors se réserve le droit de modifier, changer ou interrompre unilatéralement la mise à disposition d'un véhicule de courtoisie à n'importe quel moment et à sa seule discrétion afin de résoudre toutes les questions d'éligibilité de revendication relative aux termes et conditions décrites dans ce document.

Réparation de dommages causés par une collision

Si le véhicule est impliqué dans une collision et s'il est endommagé, le faire réparer par un technicien qualifié qui utilisera les équipements appropriés et des pièces de rechange de qualité. Des réparations mal effectuées diminueront la valeur du véhicule lors de sa revente et les performances de sécurité pourraient être compromises en cas de collisions ultérieures.

Pièces de collision

Les pièces de collision GM d'origine sont des pièces neuves conçues avec les mêmes matériaux et méthodes de fabrication que pour la réalisation du véhicule. Les pièces de collision GM d'origine constituent votre meilleur choix pour garantir la préservation de l'apparence, de la durabilité et de la sécurité du véhicule. L'utilisation de pièces GM d'origine peut vous permettre de conserver votre garantie limitée sur les véhicules neufs GM.

Les pièces d'équipement d'origine recyclées peuvent également être utilisées pendant la réparation. Ces pièces sont habituellement retirées des véhicules complètement détruits dans des accidents antérieurs. Dans la plupart des cas, les pièces recyclées proviennent de sections non endommagées du véhicule. Une pièce GM provenant d'un équipement d'origine recyclé peut constituer un choix acceptable pour préserver l'apparence et les performances de sécurité d'origine du véhicule. Cependant, on ne connaît pas l'histoire de ces pièces. De telles pièces ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance y afférent n'est pas couverte par cette garantie.

Les pièces de collision du marché secondaire sont également disponibles. Elles sont fabriquées par des sociétés autres que GM et peuvent ne pas avoir été testées pour le véhicule. Par conséquent, ces pièces risquent de ne pas convenir, de présenter des

problèmes de corrosion ou de durabilité prématurément et de ne pas se comporter correctement lors de collisions ultérieures. Les pièces du marché secondaire ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance du véhicule liée à de telles pièces n'est pas couverte par cette garantie.

Entreprise de réparation

GM vous recommande également de choisir une entreprise de réparation qui réponde à vos besoins en cas de nécessité de procéder à des réparations suite à une collision. Il est possible que votre concessionnaire dispose d'un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et d'équipements ultramodernes ou bien qu'il soit en mesure de vous recommander un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et un équipement comparable.

Assurance du véhicule

Protégez l'investissement que vous avez fait lors de l'acquisition d'un véhicule GM en souscrivant à une couverture d'assurance complète contre les collisions. Il existe des différences importantes quant à la qualité de la couverture décrite dans les contrats d'assurance. De nombreuses compagnies d'assurance proposent une protection réduite du véhicule GM en limitant les indemnisations pour les réparations, par le biais de l'utilisation de pièces de collision du marché secondaire. Certaines compagnies d'assurance ne précisent pas que des pièces de collision du marché secondaire seront utilisées. Lors de la souscription, nous vous recommandons de vous assurer que le véhicule sera réparé à l'aide de pièces de collision d'équipement d'origine GM. Si votre compagnie d'assurance actuelle ne vous permet pas de bénéficier d'une telle couverture, envisagez de vous tourner vers une autre compagnie.

Si le véhicule est loué, la société de location peut vous demander de souscrire une assurance couvrant les frais de réparations à l'aide de pièces d'origine d'un équipementier GM ou de pièces de rechange du constructeur d'origine. Lire attentivement votre contrat de location car vous risquez de vous voir facturer des réparations de mauvaise qualité à la fin de votre location.

En cas d'accident

Si l'un des passagers est blessé, appeler les services d'urgence pour obtenir de l'aide. Ne pas quitter les lieux de l'accident avant que tous les problèmes soient réglés. Déplacer le véhicule uniquement si sa position vous met en danger ou bien si un agent de police vous demande de le faire.

Ne donner que les informations nécessaires à la police et aux autres parties impliquées dans l'accident.

Pour un remorquage d'urgence, se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ 489.

Se procurer les informations suivantes :

- Nom adresse et numéro de téléphone du conducteur
- Numéro de permis de conduire du conducteur
- Nom adresse et numéro de téléphone du propriétaire
- Numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule
- Marque, modèle et année modèle du véhicule
- Le numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Compagnie d'assurance et numéro de la police
- Description générale des dommages de l'autre véhicule

Sélectionner un atelier de réparation fiable utilisant des pièces de remplacement de qualité. Se reporter à « Pièces de collision » plus haut dans cette section.

Si le sac gonflable s'est déployé, se reporter à *Que voit-on une fois qu'un sac gonflable se gonfle ?*

⇨ 114.

Gestion du processus de réparation des dommages causés au véhicule

Dans l'éventualité où le véhicule nécessite des réparations, GM vous recommande de vous impliquer activement dans celles-ci. Si vous avez déjà opté pour une entreprise de réparation, y amener le véhicule ou le faire remorquer. Préciser à l'entreprise d'utiliser uniquement des pièces de collision d'origine, que ce soient des pièces GM d'origine ou des pièces GM d'origine recyclées. Ne pas oublier que les pièces recyclées ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule GM.

L'assurance paye la facture des réparations mais vous devez vivre avec les réparations. En fonction des limites de votre police, votre compagnie d'assurance peut évaluer les réparations sur la base

de pièces du marché secondaire. En discuter avec votre professionnel des réparations et insister pour obtenir des pièces GM d'origine. Ne pas oublier que si le véhicule est en location, vous risquez d'être obligé de faire réparer le véhicule à l'aide de pièces GM d'origine, même si votre assurance ne vous rembourse pas l'ensemble des frais.

Si une compagnie d'assurance tierce paye les réparations, vous n'êtes pas obligé d'accepter une évaluation des réparations en fonction des limites de réparation fixées par la politique de collision de cette compagnie d'assurance, car vous n'avez aucune limite contractuelle avec cette société. Dans ce cas, vous pouvez avoir le contrôle des réparations et le choix des pièces dans la mesure où leur coût reste dans des limites raisonnables.

Informations au sujet de la commande des publications

Manuels de réparation

Les manuels de réparation comprennent l'information de diagnostic et d'entretien du moteur, boîtes de vitesses, essieu, suspension, freins, système électrique, système de direction, carrosserie, etc.

Documentation client

Les manuels de propriétaire sont rédigés spécifiquement pour lui et visent à fournir de l'information fondamentale sur le fonctionnement du véhicule. Le manuel du propriétaire comprend un programme d'entretien pour tous les modèles.

La documentation client disponible à l'achat comprend les manuels du propriétaire, les manuels de garantie, les manuels d'Infodivertissement et les portfolios. Les portfolios comprennent un

manuel du propriétaire, un manuel de garantie, un manuel d'Infodivertissement, selon le cas et un sac ou une pochette à fermeture éclair.

Modèles courants et antérieurs

Les manuels d'atelier et la documentation client sont disponibles pour de nombreux véhicules GM anciens et actuels.

Pour commander, téléphoner à 1-800-551-4123 lundi-vendredi, de 8 h à 18 h heure de l'est.

Pour les commandes par cartes de crédit seulement (VISA-MasterCard-Discover), visiter le site de Helm, Inc. : www.helminc.com.

Pour commander par courriel, écrire à :

Helm, Incorporated
À l'attention de : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170

Effectuer des chèques payables en dollars des États-Unis.

Énoncé de fréquence radio

Ce véhicule est équipé de systèmes qui fonctionnent sur une fréquence radio qui est conforme à la partie 15/partie 18 des règles de la commission américaine au sujet des communications (FCC), du développement scientifique et économique (ISED) du Canada RSP-100 / avec exemption de licence RSS / ICES-001.

Leur fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne peut causer d'interférence dangereuse.
2. L'appareil doit accepter toute interférence reçue dont celles pouvant causer un fonctionnement intempestif.

Des changements ou des modifications à l'un de ces systèmes effectués par un autre établissement qu'un centre de réparation agréé risquent d'annuler le droit d'utiliser cet équipement.

Déclaration des défauts compromettant la sécurité

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis

Si vous estimez que le véhicule présente une défectuosité qui pourrait entraîner un accident, des blessures ou la mort, vous devrez immédiatement en informer la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'avertir General Motors.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes de ce genre, elle peut faire une enquête, et, si elle découvre qu'un groupe de

véhicule présente une défectuosité posant un problème de sécurité, elle peut exiger une campagne de rappel et de réparation. Toutefois, la NHTSA ne peut s'occuper des problèmes individuels entre vous-même, le concessionnaire ou General Motors.

Pour entrer en contact avec NHTSA, vous pouvez appeler l'assistance de sécurité des véhicules gratuitement au 1-888-327-4236 (TTY : 1-800-424-9153); visiter le site <http://www.safercar.gov> ou écrire à :

Administrator, NHTSA
1200 New Jersey Avenue, S. E.
Washington, D. C. 20590

D'autres informations sur la sécurité des véhicules à moteur sont disponibles sur le site <http://www.safercar.gov>.

Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement canadien

Si vous vivez au Canada et si vous pensez qu'un défaut compromet la sécurité du véhicule, vous devez avertir Transport Canada immédiatement ainsi que la Compagnie General Motors du Canada. Téléphoner à Transport Canada au 1-800-333-0510; aller sur :

www.tc.gc.ca/recalls (anglais)
www.tc.gc.ca/rappels (français)
ou écrire à :

Transport Canada
Direction de la sécurité des véhicules à moteur
Division des investigations des défectuosités et des rappels
80 Noel Street
Gatineau, Québec J8Z 0A1

Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité à General Motors

En plus d'avertir la NHTSA (ou Transports Canada) d'une telle situation, signaler également à General Motors.

Aux États-Unis, appeler le 1-800-222-1020, ou écrire à :

Chevrolet Motor Division
Chevrolet Customer Assistance Center
P. O. Box 33170
Detroit, MI 48232-5170

Au Canada, appeler le 1-800-263-3777 (anglais) ou 1-800-263-7854 (français), ou écrire à :

Compagnie General Motors du Canada
Centre d'assistance à la clientèle,
code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

Au Mexique, appeler le
01-800-466-0811.

Dans les autres pays d'Amérique
Centrale et des Caraïbes, appeler le
52-722-236-0680.

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée

Le véhicule est doté d'un certain nombre d'ordinateurs qui enregistrent des informations relatives aux performances du véhicule et à la manière dont il est conduit. Par exemple, le véhicule utilise des modules qui surveillent les performances du moteur et de la boîte de vitesses, les conditions de déploiement d'un sac gonflable et commandent le déploiement de ces sacs gonflables en cas d'accident et, selon l'équipement, qui empêchent le blocage des freins pour aider le conducteur à contrôler le véhicule. Ces modules peuvent mémoriser des données qui aideront le technicien de la concession à intervenir sur le véhicule. Certains modules peuvent également mémoriser des données sur la manière dont le véhicule est utilisé, comme par exemple la

consommation ou la vitesse moyenne. Ces modules peuvent retenir des préférences personnelles telles que les présélections de radio, les positions de siège et les réglages de température.

Enregistreurs de données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données événementielles (EDR). L'objectif principal d'un EDR est d'enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, telles qu'un déploiement de sac gonflable ou de heurt d'un obstacle routier, des données qui contribueront à la compréhension du fonctionnement des systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées aux systèmes dynamiques et de sécurité du véhicule pendant une courte période, généralement inférieure ou

égale à 30 secondes. L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que :

- Fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- Bouclage ou non des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- Degré d'enfoncement (le cas échéant) de la pédale d'accélérateur et/ou de la pédale de frein; et,
- Vitesse du véhicule.

Ces données peuvent permettre de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles des accidents et des blessures surviennent.

Remarque

Les données EDR ne sont enregistrées par votre véhicule qu'en cas d'accident grave; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR dans des conditions normales de circulation et aucune donnée personnelle (p.ex. nom, sexe, âge, emplacement de l'accident) n'est

enregistrée. Cependant, d'autres parties, telles que les représentants de l'ordre, peuvent combiner les données EDR aux données d'identification personnelles acquises invariablement lors d'investigations relatives à un accident.

Pour lire les données enregistrées par un EDR, un équipement spécial est requis et un accès au véhicule et à l'EDR est nécessaire. Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les autorités policières, peuvent lire ces informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

GM n'aura pas accès à ces données ni ne les partagera avec d'autres, sauf : avec le consentement du propriétaire du véhicule ou, si le véhicule est loué, avec le consentement du locataire; en réponse à une demande officielle de la police ou d'une instance gouvernementale similaire; dans le cadre de la défense d'une poursuite contre GM, dans le processus de libre détermination; ou, comme

l'exige la loi. Les données récoltées ou reçues par GM peuvent également être utilisées pour les besoins de la recherche GM ou être rendues disponibles à d'autres pour des motifs de recherche, lorsque leur nécessité est avérée et que les données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire spécifique.

OnStar

Si le véhicule est doté du système OnStar et dispose d'un plan de services actif, des données supplémentaires peuvent être collectées via le système OnStar. Celles-ci incluent des informations relatives au fonctionnement du véhicule; aux collisions impliquant le véhicule; à l'utilisation du véhicule et de ses dispositifs; et, dans certains cas, à l'emplacement et à la vitesse GPS approximative du véhicule. Se reporter aux Termes et conditions et à la Déclaration de confidentialité OnStar figurant sur le site web OnStar.

Voir *Renseignements supplémentaires OnStar* ➔ 504.

Système Infodivertissement

Si le véhicule est équipé d'un système de navigation intégré au système d'infodivertissement, l'utilisation de ce système peut entraîner une mémorisation de destinations, d'adresses, de numéros de téléphone et d'autres informations de trajet. Se reporter au manuel d'infodivertissement pour les informations sur les données mémorisées et les instructions d'effacement.

OnStar

Aperçu OnStar

Vue d'ensemble d'OnStar 501

Services OnStar

Urgence 503

Sécurité 503

Information complémentaire au sujet d'OnStar

Renseignements
supplémentaires OnStar 504

Aperçu OnStar

Vue d'ensemble d'OnStar



 Bouton de commande vocale



 Bouton bleu OnStar



 Bouton rouge d'urgence

Ce véhicule peut être équipé d'un système embarqué le plus complet qui peut se connecter en direct à un conseiller OnStar pour toute question relative à une urgence, la sécurité, la navigation, les connexions et les services de diagnostics. Les services OnStar peuvent nécessiter un plan de services et un plan de données payants. Le fonctionnement efficace d'OnStar nécessite la batterie et le système électrique du véhicule, un service de téléphonie cellulaire et

des signaux satellites GPS disponibles et opérationnels. OnStar agit comme lien avec les services publics d'urgence actuels. OnStar peut collecter des informations vous concernant et sur votre véhicule, y compris les informations de localisation. Consulter les termes et conditions d'utilisation, la déclaration de confidentialité, et le consentement relatif au logiciel OnStar pour plus de détails, y compris les limitations du système sur www.onstar.com (États-Unis) sur www.onstar.ca (Canada).

La lampe indicatrice de statut du système OnStar se trouve à côté des boutons OnStar. Si la lampe indicatrice de statut est :

- Vert fixe : le système est prêt.
- Vert clignotant : en cas d'appel.
- Rouge : indique un problème.
- Éteinte : le système est désactivé. Appuyer à deux reprises sur  pour communiquer avec un conseiller OnStar.

Appuyer sur  ou appeler 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) pour parler à un conseiller.

Les fonctionnalités du bouton Commandes vocales peuvent varier selon le véhicule et la région.

Appuyer sur  pour :

- Ouvrir l'application OnStar sur l'écran d'infodivertissement. Se reporter au manuel d'infodivertissement pour plus d'informations sur l'utilisation de l'application OnStar.

Ou bien

- Lancer un appel, terminer un appel ou répondre à un appel entrant.
- Lancer des commandes de téléphonie mains libres OnStar.

- Lancer des commandes vocales de navigation OnStar pas à pas.
- Obtenir et personnaliser le nom du point d'accès Wi-Fi ou le SSID et le mot de passe, selon l'équipement.

Appuyer sur  pour se connecter à un conseiller pour :

- Vérifier l'information de compte ou mettre à jour l'information de contact.
- Obtenir des directions de conduite.
- Recevoir un diagnostic de vérification des systèmes d'exploitation clés du véhicule.
- Recevoir une assistance routière.
- Gérer les paramètres du Wi-Fi, selon l'équipement.

Appuyer sur  pour obtenir une connexion prioritaire avec un conseiller OnStar disponible 24h/24 et 7j/7 pour :

- Obtenir de l'aide en cas d'urgence.
- Être un bon samaritain ou répondre à une alerte de teinte ORANGE.
- Obtenir de l'aide en cas de météo difficile ou d'autres situations critique et pour trouver des itinéraires d'évacuation.

Services OnStar

Urgence

Les services de secours exigent un abonnement de sûreté et sécurité. Avec la réaction automatique en cas d'accident, les capteurs intégrés peuvent alerter automatiquement un conseiller OnStar spécialement formé qui est immédiatement connecté avec le véhicule pour aider.

Appuyer sur  pour se connecter prioritairement à un conseiller OnStar qui peut contacter les services d'urgence, les diriger vers votre emplacement exact et relayer des informations importantes.

Avec l'assistance OnStar en situation critique, des conseillers OnStar spécialement formés sont disponibles 24 heures par jour et 7 jours par semaine, pour fournir un point de contact central, une assistance et des information pendant une situation critique.

Avec l'assistance routière, des conseillers peuvent repérer un prestataire de service à proximité pour vous aider en cas de pneu à plat, pour une batterie de secours ou un réservoir d'essence vide.

Sécurité

Selon l'équipement, OnStar fournit ces services :

- Avec l'assistance en cas de vol de véhicule, des conseillers OnStar peuvent utiliser un GPS pour localiser le véhicule et aider les autorités à le retrouver rapidement.
- Avec le blocage d'allumage à distance, selon l'équipement, OnStar peut empêcher le moteur de redémarrer.
- Avec le Ralentissement de véhicule volé, selon l'équipement, OnStar peut collaborer avec les forces de police pour ralentir progressivement le véhicule.

Notification d'alarme antivol

Selon l'équipement, si les portes sont verrouillées et que l'alarme du véhicule retentit, une notification est envoyée par message texte, courriel ou appel téléphonique. Si le véhicule est volé, un conseiller OnStar peut collaborer avec les autorités pour récupérer le véhicule.

Information complémentaire au sujet d'OnStar

Renseignements supplémentaires OnStar

Messages audio à bord

Les messages audio peuvent donner des informations importantes aux moments suivants :

- Avant l'achat du véhicule.
Appuyer sur  pour configurer un compte.
- Après un changement de propriétaire et à 90 jours.

Service de transfert

Appuyer sur  pour demander des renseignements sur l'éligibilité de transfert de compte. Le conseiller peut annuler ou modifier des informations de compte.

Vente/Transfert du véhicule

Appeler immédiatement le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) pour mettre fin à vos services ou à la connexion OnStar si le véhicule est cédé, vendu, transféré, ou si le bail se termine.

Réactivation pour les propriétaires suivants

Appuyer sur  et suivre les invites pour parler à un conseiller dès que possible. Le conseiller mettra à jour les dossiers du véhicule et expliquera les options de services OnStar ou connexes.

Comment fonctionne le service OnStar

La réaction automatique en cas d'accident, les services de secours, l'assistance de crise, l'assistance suite au vol du véhicule, les services à distance, l'assistance routière et la téléphonie mains libres sont disponibles sur la plupart des véhicules. Tous les services OnStar ne sont pas disponibles partout ou sur tous les véhicules. Pour plus

d'informations, il existe une description complète des services OnStar, des limitations du système et des conditions d'utilisation, de la déclaration de confidentialité d'OnStar et des conditions d'utilisation du logiciel.

- Appeler le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827).
- Consulter le site www.onstar.com (États-Unis).
- Consulter le site www.onstar.ca (Canada).
- Appeler TTY 1-877-248-2080.
- Appuyer sur  pour parler à un conseiller.

Les services OnStar ou connexes ne peuvent pas fonctionner sauf si le véhicule se trouve dans un lieu pour lequel OnStar possède un accord avec un fournisseur de service sans fil dans cette zone. Le fournisseur de service sans fil doit avoir une couverture, la capacité de réseau, de la réception et de la technologie compatible avec les services OnStar ou connexes. Le

service appliquant l'information de localisation du véhicule ne peut fonctionner sauf si les signaux du système de positionnement global (GPS) sont disponibles, sans obstruction et compatibles avec le matériel OnStar. Les services OnStar ou connexes peuvent ne pas fonctionner si l'équipement OnStar n'est pas installé correctement ou s'il n'a pas été maintenu correctement. Si un équipement ou un logiciel est ajouté, connecté ou modifié, les services OnStar ou connexes peuvent ne pas fonctionner. D'autres problèmes au-delà du contrôle de OnStar — tels que des montagnes, des bâtiments élevés, des tunnels, la météo, la conception du circuit électrique et l'architecture du véhicule, des dégâts au véhicule dans une collision, une congestion ou une surcharge du réseau téléphonique sans fil — peuvent empêcher le service.

Voir *Énoncé de fréquence radio*
 ➔ 496.

Services aux personnes handicapées

Les conseillers peuvent fournir des services pour aider dans des situations de handicap physique et médicales.

Appuyer sur  pour aider à :

- Localiser une station-service avec préposé au service de carburant.
- Rechercher un hôtel, un restaurant, etc. puis remplir les conditions d'accessibilité.
- Indiquer la direction de l'hôpital ou de la pharmacie les plus proches en cas d'urgence.

Utilisateurs TTY

OnStar permet de communiquer avec les personnes malentendantes ou présentant des difficultés de parole pendant qu'elles se trouvent dans le véhicule. Le système TTY installé par le concessionnaire disponible peut offrir l'accès dans le

véhicule à tous les services OnStar, sauf le conseiller virtuel et la navigation pas-à-pas OnStar.

Le mode TTY (option) peut être activé et désactivé en effleurant Settings (réglages) puis Apps (applications) et finalement Phone (téléphone). Lorsque le mode TTY est activé, les appels téléphoniques peuvent être lancés ou reçus avec OnStar en utilisant l'affichage d'Infodivertissement.

Numéro personnel d'identification OnStar (PIN)

Un NIP est nécessaire pour accéder à certains services OnStar. Le NIP devra être changé lors du premier entretien avec un conseiller. Pour changer le NIP OnStar, contactez un conseiller OnStar en appuyant sur  ou en composant le 1-888-4ONSTAR.

Garantie

L'équipement OnStar peut être garanti dans le cadre de la garantie du véhicule.

Langues

Le véhicule peut être programmé pour répondre dans plusieurs langues. Appuyer sur  et demander à parler à un conseiller. Les conseillers sont disponibles en anglais, espagnol et français. Les langues disponibles peuvent varier en fonction du pays.

Problèmes potentiels

Le OnStar ne peut pas effectuer un déverrouillage des portes à distance ou une assistance en cas de vol du véhicule si le véhicule a été arrêté pendant 10 jours de suite sans aucun cycle d'allumage. Si le véhicule n'a pas été démarré pendant 10 jours, OnStar peut contacter l'assistance routière ou un serrurier pour vous permettre d'accéder au véhicule.

Système de positionnement global (GPS)

- L'obstruction des signaux du système de positionnement global (GPS) peut se produire dans une grande ville avec

grands bâtiments, dans les garages de stationnement, autour des aéroports, dans les tunnels et dans les passages souterrains, ou dans une zone très arborée. Si les signaux du système de positionnement global (GPS) ne sont pas disponibles, le système OnStar continue à fonctionner pour les appels OnStar. Cependant, OnStar peut éprouver des difficultés pour identifier l'emplacement exact.

- Dans les situations d'urgence, OnStar peut utiliser le dernier emplacement du système de positionnement global (GPS) enregistré pour envoyer les services de secours.

Une perte temporaire des signaux du système de positionnement global (GPS) peut causer la disponibilité de transmission d'un itinéraire de navigation pas-à-pas. Le conseiller peut indiquer verbalement un itinéraire ou peut

demander un appel en retour après que le véhicule est conduit dans une zone ouverte.

Antennes cellulaires et du système de positionnement global (GPS)

La réception cellulaire est nécessaire pour que le OnStar envoie des signaux à distance vers le véhicule. Ne placer aucun objet sur ou près de l'antenne pour ne pas bloquer la réception des signaux cellulaires et GPS.

Impossibilité de se connecter à un message OnStar

En cas de couverture cellulaire limitée ou si le réseau cellulaire a atteint sa capacité maximum, ce message peut se présenter.

Appuyer sur  pour tenter un nouvel appel ou un nouvel essai après avoir roulé quelques kilomètres dans une autre zone cellulaire.

Problèmes de véhicule et d'alimentation

Les services OnStar exigent un circuit électrique de véhicule, un service sans fil et les technologies de satellite du système de positionnement global (GPS) qui doivent être disponibles et fonctionner pour un fonctionnement correct. Ces systèmes peuvent ne pas fonctionner si la batterie est déchargée ou déconnectée.

Équipement électrique ajouté

Le système OnStar est intégré à l'architecture électrique du véhicule. N'ajouter aucun équipement électrique. Se reporter à *Équipement électrique complémentaire* ➔ 346. Un équipement électrique complémentaire peut interférer avec le fonctionnement du système OnStar et l'empêcher de fonctionner.

Mises à jour logicielles du véhicule

OnStar ou GM peuvent fournir à distance des mises à jour logicielles ou des changements au véhicule, sans préavis ni consentement préalable. Ces mises à jour ou ces changements peuvent renforcer ou maintenir la sécurité, le fonctionnement du véhicule ou les systèmes du véhicule. Les mises à jour logicielles ou les changements peuvent affecter ou supprimer des données ou des réglages enregistrés dans le véhicule, tels que des étiquettes de contacts de téléphonie mains libres OnStar, des destinations de navigation enregistrées, ou des stations radio pré-réglées. Ni OnStar ni GM ne sont responsable pour des données ou des paramètres affectés ou supprimés. Ces mises à jour ou ces modifications peuvent également recueillir des informations personnelles. Cette collecte est décrite dans la déclaration de confidentialité de OnStar ou diffusée séparément au moment de

l'installation. Ces mises à jour ou ces changements peuvent mettre automatiquement le système en communication avec les serveurs GM pour recueillir des informations sur l'état des systèmes du véhicule, identifier si des mises à jour ou des changements sont disponibles, ou fournir des mises à jour ou des changements. Un accord OnStar actif constitue un consentement à ces mises à jour ou changements logiciels et l'accord pour que OnStar ou GM puisse les fournir à distance au véhicule.

Vie privée

La version complète de la déclaration de confidentialité d'OnStar est consultable sur www.onstar.com (États-Unis), ou sur www.onstar.ca (Canada). Nous vous recommandons de la lire. Si vous avez des questions, appeler le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) ou appuyez sur  pour parler à un conseiller. Les utilisateurs de communications sans fil sont avertis que la confidentialité des informations transmises via les

communications cellulaires sans fil ne peut pas être assurée. Des tiers peuvent illégalement intercepter ou accéder à des transmissions et des communications privées sans consentement.

OnStar - Reconnaissances du logiciel

Certains composants OnStar comprennent un logiciel Libcurl et de décompression, ainsi que d'autres tiers. Ci-dessous se trouvent les notices et les licences associées aux logiciels Libcurl et de décompression, ainsi que d'autres tiers; se reporter à <http://opensource.lge.com/index>

www.onstar.com/us/en/

libcurl :

AVIS DE COPYRIGHT ET D'AUTORISATION

Copyright (c) 1996 - 2010, Daniel Stenberg, <daniel@haxx.se>.

Tous droits réservés.

L'autorisation d'utiliser, de copier, de modifier et de distribuer ce logiciel, à quelque fin que ce soit, avec ou sans frais, est accordée à condition que l'avis de copyright ci-dessus et que le présent avis d'autorisation apparaissent dans toutes les copies du logiciel.

LE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ÉTAT » SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS LIMITATION, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERCES PARTIES. LES AUTEURS OU LES DÉTENTEURS DU COPYRIGHT NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUTE RÉCLAMATION OU DOMMAGES OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE QUE CE SOIT DANS LE CADRE D'UN CONTRAT, D'UNE NÉGLIGENCE OU D'UNE AUTRE ACTION PRÉJUDICIALE, DUS

OU LIÉS À CE LOGICIEL OU RÉSULTANT DE SON UTILISATION.

Sous réserve des dispositions du présent avis, le nom d'un détenteur du copyright ne doit pas être utilisé pour annoncer ou promouvoir la vente, l'utilisation ou toute autre activité liée à ce Logiciel sans l'autorisation écrite préalable dudit détenteur.

unzip :

Il s'agit de la version 10-Fév-2005 du copyright et de la licence Info-ZIP. La version définitive de ce document devrait être disponible sur le site <ftp://ftp.info-zip.org/pub/infozip/license.html> à une date indéterminée.

Copyright (c) 1990-2005 Info-ZIP.
Tous droits réservés.

Pour les besoins de ce copyright et de cette licence, « Info-ZIP » est défini comme comprenant l'ensemble des personnes suivantes :

Mark Adler, John Bush, Karl Davis, Harald Denker, Jean-Michel Dubois, Jean-Loup Gailly, Hunter Goatley, Ed Gordon, Ian Gorman, Chris Herborth, Dirk Haase, Greg Hartwig, Robert Heath, Jonathan Hudson, Paul Kienitz, David Kirschbaum, Johnny Lee, Onno van der Linden, Igor Mandrichenko, Steve P. Miller, Sergio Monesi, Keith Owens, George Petrov, Greg Roelofs, Kai Uwe Rommel, Steve Salisbury, Dave Smith, Steven M. Schweda, Christian Spieler, Cosmin Truta, Antoine Verheijen, Paul von Behren, Rich Wales, Mike White.

Ce logiciel est fourni « en l'état », sans garantie d'aucune sorte, explicite ou implicite. En aucun cas, Info-ZIP ou ses collaborateurs ne pourront être tenus responsables des dommages directs, indirects, accessoires, spéciaux ou

conséquents découlant de l'utilisation ou de l'incapacité à utiliser ce logiciel.

Quiconque est autorisé à utiliser ce logiciel à toute fin, y compris pour des applications commerciales, de même qu'à le modifier et à le redistribuer librement, à condition de se soumettre aux restrictions suivantes :

1. Le code source redistribué doit reproduire le copyright, la définition, l'avis de non responsabilité ci-dessus et la présente liste de conditions.
2. Les redistributions au format binaire (exécutables compilés) doivent reproduire le copyright, la définition, l'avis de non-responsabilité ci-dessus et la présente liste de conditions dans la documentation et/ou dans tout autre matériel livré avec la distribution. La seule exception à cette condition est la redistribution d'un exécutable UnZipSFX binaire standard (notamment SFXWiz) faisant partie d'une archive

d'auto-extraction; cette redistribution est autorisée sans inclure la présente licence, à condition que la bannière SFX normale n'ait pas été enlevée de l'exécutable binaire ou désactivée.

3. Les versions modifiées - notamment, mais sans s'y limiter, ports de communication vers de nouveaux systèmes d'exploitation, ports de communication existants avec nouvelles interfaces graphiques, et versions de bibliothèque dynamique, partagée ou statique - doivent être clairement indiquées comme telles et ne doivent pas être présentées de manière inexacte comme étant le code source d'origine. Ces versions modifiées ne doivent pas non plus être présentées de manière inexacte comme étant des versions Info-ZIP, y compris, mais sans s'y limiter, l'étiquetage des versions modifiées sous les noms « Info-ZIP » (ou toute variante

en découlant, y compris, mais sans s'y limiter, l'usage de majuscules différentes), « Pocket UnZip », « WiZ » ou « MacZip » sans l'autorisation expresse de Info-ZIP. Par ailleurs, ces versions modifiées ne doivent pas présenter à tort l'utilisation des Zip-Bugs ou des adresses électroniques Info-ZIP ou des URL Info-ZIP.

4. Info-ZIP conserve le droit d'utiliser les noms « Info-ZIP », « Zip », « UnZip », « UnZipSFX », « WiZ », « Pocket UnZip », « Pocket Zip » et « MacZip » pour ses propres versions de code source et exécutable binaire.

Services connectés

Services connectés

Navigation	511
Raccords	512
Diagnostics	515

Services connectés

Navigation

La navigation exige un abonnement ou une connexion OnStar.

Appuyer sur  pour recevoir un service d'orientation pas à pas ou le faire envoyer sur l'écran de navigation du véhicule, s'il en est équipé.

Navigation pas à pas

1. Appuyer sur  pour se connecter à un conseiller.
2. Demander les directions à télécharger sur le véhicule.
3. Suivre les commandes vocales.

Utilisation des commandes vocales pendant un itinéraire planifié

La fonctionnalité du bouton de commande vocale, selon l'équipement, peut varier avec le véhicule et la région. Pour certains

véhicules, appuyer sur  pour ouvrir l'application OnStar à l'écran d'Infodivertissement. Pour les autres véhicules, appuyer sur  comme suit.

Annulation d'itinéraire

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.
2. Dire « Annuler l'itinéraire. ». Le système répond : « voulez-vous annuler des directions ? »
3. Dire « Oui. » Le système répond : « OK, request completed, thank you, goodbye. » (d'accord, demande satisfaite, merci, au revoir).

Prévisualisation d'itinéraire

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.
2. Dire « Itinéraire prévu. » Le système répond avec les trois manœuvres suivantes.

Répéter

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.
2. Dire « Répéter. » Le système répond avec la dernière direction donnée. Ensuite avec « OnStar ready » (OnStar prêt) suivi d'une tonalité.

Dire la Destination

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.
2. Dire « Dire la Destination. » Le système répond avec l'adresse et la distance jusqu'à destination puis avec « OnStar ready » (OnStar prêt) suivi d'une tonalité.

Envoyer la destination au véhicule

Les destinations peuvent être envoyées à l'écran de navigation du véhicule (option).

Appuyer sur , puis demander au conseiller de télécharger des directions sur le système de navigation du véhicule, selon l'équipement. À la fin de l'appel, l'écran de navigation affiche des invites pour commencer les directions de conduite. Les itinéraires envoyés sur l'écran de navigation ne peuvent être annulés que par le système de navigation.

Voir www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Raccords

Les services suivants contribuent à rester connecté.

Pour les cartes de couverture, consulter www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Sécurité

- Modifier les mots de passe par défaut du point chaud Wi-Fi et de l'application mobile myChevrolet. Rendez ces mots de passe différents les uns des

autres et utiliser une combinaison de lettres, de chiffres et de symboles pour augmenter la sécurité.

- Modifier le nom par défaut de l'identifiant de service (SSID). C'est le nom de votre réseau qui est visible par les autres appareils sans fil. Choisir un nom unique et éviter les noms de famille ou les descriptions de véhicule.

Point chaud Wi-Fi (option)

Le véhicule peut être équipé d'un point chaud Wi-Fi intégré qui donne accès à Internet et au contenu Internet à la vitesse 4G LTE. Il est possible de connecter jusqu'à sept appareils mobiles. Un plan de données est nécessaire. N'utiliser les commandes embarquées que lorsqu'il est sûr de le faire.

1. Pour récupérer les informations du point d'accès Wi-Fi, appuyer sur  pour ouvrir l'application OnStar sur l'écran d'infodivertissement, puis sélectionner point d'accès

Wi-Fi. Sur certains véhicules, toucher Wi-Fi ou Paramètres Wi-Fi sur l'écran.

2. Les paramètres Wi-Fi affichent le nom du point chaud Wi-Fi (SSID), le mot de passe et sur certains véhicules, le type de connexion (pas de connexion Internet, 3G, 4G, 4G LTE) et la qualité de signal (mauvaise, bonne, excellente).
3. Pour modifier le SSID ou le passeport, appuyer sur  ou appeler 1-888-4ONSTAR pour communiquer avec un conseiller. Sur certains véhicules le SSID et le mot de passe peuvent être modifiés dans le menu du point d'accès Wi-Fi.

Après la configuration initiale, le point chaud Wi-Fi de votre véhicule se connecte automatiquement à vos appareils mobiles. Gérer l'utilisation des données en activant ou désactivant le Wi-Fi sur votre appareil mobile, en utilisant l'application mobile myChevrolet ou

en s'adressant à un conseiller OnStar. Sur certains véhicules, le Wi-Fi peut également être géré à partir du menu Wi-Fi Hotspot.

Application mobile MyChevrolet (si disponible)

Télécharger l'application mobile myChevrolet sur les smartphones compatibles Apple et Android. Les utilisateurs Chevrolet peuvent accéder aux services suivants depuis un smartphone :

- Démarrage/arrêt à distance du véhicule selon l'équipement en usine.
- Verrouillage/déverrouillage des portes, en cas de serrures automatiques.
- Activation de l'avertisseur sonore et des lampes.
- Vérification du niveau de carburant du véhicule, de la durée de vie de l'huile ou de la pression des pneus selon l'équipement en usine avec le système de surveillance de la pression des pneus.

- Envoi des destinations au véhicule.
- Localisation du véhicule sur une carte (marché des États-Unis uniquement).
- Marche/arrêt du point chaud Wi-Fi du véhicule, gestion des paramètres et surveillance de la consommation des données (option).
- Localisation d'un concessionnaire et calendrier d'entretien.
- Demande d'assistance routière.
- Fixation d'un rappel de stationnement à l'aide d'une punaise. Prendre une photo, noter et fixer une minuterie.
- Connexion avec Chevrolet sur média social.

Les caractéristiques sont sujettes à modification. Pour les renseignements sur l'application mobile myChevrolet et sa compatibilité, consulter my.chevrolet.com.

Un abonnement OnStar ou une connexion active peut s'avérer nécessaire. Un dispositif compatible, un démarrage à distance installé en usine et des serrures électriques sont nécessaires. Les tarifs des données s'appliquent. Voir www.onstar.com pour plus de détails et les limitations du système.

Services distants

S'adresser à un conseiller OnStar pour déverrouiller les portes ou faire retentir l'avertisseur sonore et faire clignoter les feux.

Place de marché

Les conseillers OnStar peuvent proposer des restaurants et des commerçants sur votre itinéraire, vous aider à localiser des appels ou réserver une chambre. Ces services varient avec le marché.

Téléphonie mains libres

Passer et recevoir des appels à l'aide du service d'appel sans fil intégré, qui requiert des minutes disponibles. Les fonctionnalités du

bouton Commandes vocales peuvent varier selon le véhicule et la région. Sur certains véhicules appuyer sur  pour ouvrir l'application OnStar sur l'écran d'infodivertissement, puis sélectionner Téléphonie mains libres. Sur les autres véhicules, appuyer sur  comme suit.

Lancer un appel.

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt ».
2. Dire « Appeler. » Le système répond : « Call. Please say the name or number to call » (appel. Veuillez dire le nom ou le numéro désiré).
3. Dire le numéro entier sans pause, incluant un « 1 » et le code de zone. Le système répond : « OK, calling » (d'accord, appel).

Appel du numéro d'urgence 911

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt ».

2. Dire « Appeler. » Le système répond : « Call. Please say the name or number to call » (appel. Veuillez dire le nom ou le numéro désiré).
3. Dire « 911 » sans pause. Le système répond : « 911 ».
4. Dire « Appeler. » Le système répond : « OK, dialing 911 » (d'accord, composition du 911).

Retrouver mon numéro

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt ».
2. Dire « Mon numéro. » Le système répond : « Your OnStar Hands-Free Calling number is » (votre numéro d'appel mains libres OnStar est) puis dit le numéro.

Terminer un appel

Appuyer sur . Le système répond : « Appel terminé ».

Vérification des minutes et de l'expiration

Appuyer sur  et dire « Minutes » puis « Vérifier » pour vérifier combien de minutes restent et leur date d'expiration.

Appuyer sur  (option) et effleurer Account Services (services de comptabilité) pour connaître le nombre de minutes restantes, les données Wi-Fi disponibles et les autres informations comptables.

Diagnostics

Grâce à la surveillance et aux rapports concernant les principaux systèmes du véhicule, OnStar Advanced Diagnostics, selon l'équipement, fournit un moyen de rester à jour avec l'entretien. Les capacités varient selon les modèles. Visiter www.onstar.com pour des détails et les limites du système. Les caractéristiques peuvent faire l'objet de modifications. Pour des mises à jour concernant les capacités du dispositif, voir

my.chevrolet.com. Des tarifs de messagerie et de données peuvent s'appliquer.

Index

A

Accélérateur, réglable	252
Accessoires et modifications	349
Achat de pneus neufs	421
Acheminement de la courroie de transmission, moteur	483
Acheminement, courroie de transmission du moteur	483
Active Fuel Management (gestion active de carburant)	263
Affichage « tête haute »	192
Aide au démarrage en côte (HDC)	286
Air climatisé	222, 227
Aires de stockage	
Accoudoir	148
Boîte à gants	148
Console au plancher	150
Console centrale	149
Filet d'arrimage	151
Lunettes solaires	148
Panneau d'instruments	147
Porte-bagages de toit	151
Alarme	
Sécurité du véhicule	61

Alerte de changement de voie (LCA)	311
Alerte de zone aveugle latérale (SBZA)	310
Alimentation des accessoires ...	261
Ampoules halogènes	385
Ancrages inférieurs et supérieurs pour siège d'enfant (Système LATCH) Remplacement des pièces après une collision	140
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)	132
Antibrouillard - Phares antibrouillard	216
Remplacement d'ampoule	386
Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique	284
Antivol	64
Dispositif antidémarrage	64
Aperçu du tableau de bord	6
Aperçu OnStar	501
Appareils de retenue pour enfant Ancrages inférieurs pour siège d'enfant	132
Bébés et jeunes enfants	126
Enfants plus âgés	124

Appareils de retenue pour enfant (suite)
 Fixation 141, 143, 144
 Systèmes 128
 Appliqué de hayon 54
 Appuie-tête 75
 Assistance à la clientèle 487
 Bureaux 486
 Utilisateurs de
 téléscribes (TTY) 487
 Assistance au démarrage
 en côte 284
 Assistance au démarrage en
 côte (HSA) 284
 Assistance au maintien de
 trajectoire (LKA) 313
 Assistance de stationnement ... 301
 Assistance Routière,
 Programme 489
 Assistance ultrasonique arrière de
 stationnement
 au-dessus d'objets qui
 brûlent 263
 Empattement long 264
 Frein 283

Assistance ultrasonique arrière de
 stationnement (suite)
 Vérification du frein de
 stationnement et du
 mécanisme de position de
 stationnement(P) 381
 Attention, danger et
 avertissement 3
 Automatique
 Boîte de vitesse 266
 Commande de niveau 288
 Freinage en marche avant 308
 Liquide 362, 365
 Serrures de porte 53
 Système d'allumage des
 phares 215
 Auxiliaire
 éclairage monté sur le toit 217
 Avertissement
 Angle mort (SBZA) 310
 Attention et danger 3
 Changement de voie 311
 Changement de
 voie (LDW) 313
 Témoin du système de
 freinage 180

Avertissement
 relatif à la
 proposition 65,
 Californie 349, 377, 440,
 Couvercle arrière
 Avertissement sur
 proposition 65 -
 Californie 349, 377, 440,
 Couvercle arrière
 Avertissements
 Feux de détresse 215
 Avertisseur de changement
 de voie (LDW) 313
 Avertisseur de dépassement 214

B

Batterie
 Économiseur de batterie
 d'éclairage extérieur 220
 Gestion de la charge 219
 Protection de l'alimentation ... 220
 Batterie - Amérique
 du Nord 377, 440
 Bébé et jeunes enfants,
 Appareils de retenue 126
 Blocage 379
 Essieu arrière 288
 Boîte à gants 148

Boîte à gants du tableau de bord	
Espace de rangement	147
Boîte de transfert	276
Boîte de transfert -	
Tracker	276, 377
Boîte de vitesses automatique	
Contrôle de la fonction de	
commande de blocage de	
changement de vitesse	380
Mode manuel	270, 271
Boîte de vitesses manuelle - MM6	
Glace	382
Bouches d'aération	228
Boussole	159

C

Calage du moteur au ralentissement	
Acheminement de la	
courroie de transmission	483
Aperçu du compartiment	351
Chauffage	259
Démarrage	257
Échappement	265
Épurateur d'air/Filtre	366
Fonctionnement en	
stationnement	265
Indicateur d'usure	360

Calage du moteur au	
ralentissement (suite)	
Indicateur de pression	
d'huile	173
Indicateur de température	
du liquide de	
refroidissement	174
Messages de puissance	197
Surchauffe	371
Système de	
refroidissement	367
Témoin de vérification	
(témoin de panne)	178
ventilateur	373
Californie	
Exigences relatives aux	
matériaux contenant du	
perchlorate	349
Caméra de vision	
arrière(RVC)	301
Capacités et spécifications	482
Capot	351
Carburant Top Tier	315
Carburants interdits	316
Ceinture ventrale	106
Ceinture-baudrier	100
Ceintures de sécurité	96
CD et DVD	107

Ceintures de sécurité (suite)	
Ceinture ventrale	106
Ceinture-baudrier	100
Extension	106
Port adéquat des ceintures	
de sécurité	98
Rappels	175
Remplacement après un	
accident	108
Utilisation pendant la	
grossesse	105
Central - Siège central	77
Centralisateur	
informatique de bord	187, 189
Centre d'aide en ligne à la	
clientèle	487
Chaînes à neige	426
Changement de vitesse	
en position de	
stationnement	261
Sortie de la position de	
stationnement	263
Charge	
Sans fil	163
Charge sans fil	163
Chargement	
Points d'arrimage	150
Chauffage	222, 227

Chauffage (suite)	
Huile pour moteur	259
Sièges arrière	86
Volant de direction	155
Chauffés	
angle mort	67
Chauffés	67
Convexes Rétroviseurs	65
Électrique	65
Gradation automatique,	
vision arrière	69
Inclinaison en marche arrière ..	68
Rabattable	66
Rétroviseur manuel	68
Circuit de refroidissement	367
Circuit électrique	
Bloc-fusibles	
d'ensemble	395, 397
Bloc-fusibles du	
compartiment moteur	390
Boîtier à fusibles du	
compartiment arrière	400
Fusibles et disjoncteurs	390
Surcharge	389
Classification uniforme de la	
qualité des pneus	423
Clés	33, 34

Clignotant	
Remplacement d'ampoule	387
Clignotants avant	386
Clignotants, indicateurs de	
changement de voie	216
Climatisation	
ARRIÈRE	227
Automatique double zone	222
Collecte des données du véhicule et	
enregistreurs de données	
d'événement	
Enregistrement des	
données du véhicule	498
Collecte des données du	
véhicule et enregistreurs et	
Confidentialité	498
Collision, réparation de	
dommages	493
Combiné d'instruments	167
Combiné, instruments	167
Commande	
Descente en côte	286
Traction et stabilité	
électronique	284
Commande de niveau	
Allumage automatique	288
Commande de suspension	
magnétique	287

Commandes de l'éclairage	
extérieur	211
Comment signaler les défauts	
compromettant la sécurité	
General Motors	497
Gouvernement canadien	497
Gouvernement des	
États-Unis	496
Communication cellulaire	499
Compartiments	
Entreposage	147
Compartiments de	
rangement	147
Compte-tours	172
Compteur de vitesse	171
Compteur journalier	171
Compteur kilométrique	171
Journalier	171
Conduite	233
Caractéristiques et conseils	
de remorquage	321
Conduite pour une meilleure	
économie de carburant	31
Défensive	233
État d'ivresse	233
Hiver	243
Hors route	236

Conduite (suite)	
Limites de charge du véhicule	246
Perte de contrôle	235
Reprise en tout-terrain	235
Routes mouillées	242
Routes onduleuses et de montagne	243
Si le véhicule est bloqué	245
Systèmes d'assistance	305
Connexions	
Services connectés	512
Contrôle du véhicule	234

D

Danger, Avertissements et Attentions	3
Déclaration de fréquence Radio	496
Déflecteur d'eau	
Dispositifs de verrouillage	50
Serrures à verrouillage électrique	52
Témoin de porte ouverte	186
Verrouillage retardé	52
Démarrage à distance du véhicule	49

Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord	440
Démarrage du moteur	257
Démarrage du véhicule, À distance	49
Description et fonctionnement	
d'ouvre-porte de garage	207
Programmation	207
Diagnostics	
Services connectés	515
Direction	234
Chauffage	155
Commandes au volant	155
Liquide, Assistance	373
Réglage du volant	154
Disjoncteurs	390
Dispositif antidémarrage	64
Dispositifs de retenue	
Où le placer	130
Dispositifs de verrouillage	
Automatiques de porte	53
Dispositif antiverrouillage	53
Porte	50
Serrures	54
Verrouillage électrique des portes	52

Dispositifs de verrouillage (suite)	
Verrouillage retardé	52
Distraction au volant	232

E

E85 ou carburant mixte	317
Éclairage	219
Activation des feux de route	185
Assistance au maintien de trajectoire	182
Avertissement de bas niveau de carburant	184
Avertissement de système de freinage antiblocage (ABS)	181
Avertissement du système de freinage	180
Avertisseur de dépassement	214
Circulation de jour (DRL)	214
Clignotant avant	386
commande d'éclairement	218
Commandes de l'éclairage extérieur	211
Contrôle de vitesse en descente	182

Éclairage (suite)	
Contrôle du moteur (témoin de panne)	178
Disponibilité de sacs gonflables	176
Éclairage	385
Éclairage auxiliaire monté sur le toit	217
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur	220
Entrée	219
Exit (Sortie)	219
Inverseur des feux de route/de croisement	213
Lampes	218
Mode remorquage/transport ..	181
Phares antibrouillard avant ...	185
Plafonnier	218
Plaque d'immatriculation	388
Porte entrouverte	186
Pression des pneus	184
Rappel	185
Rappel d'extinction de l'éclairage extérieur	213
Rappels de ceinture de sécurité	175
Régulateur automatique de vitesse	186

Éclairage (suite)	
Sécurité	185
StabiliTrak OFF (StabiliTrak désactivé)	183
Système de charge	177
Système de traction asservie (TCS)/StabiliTrak ..	183
Témoin de panne (contrôle du moteur)	178
Traction asservie désactivée	183
Éclairage d'entrée	219
Éclairage DEL	385
Économie de carburant	
Additifs	317
Carburants dans les pays étrangers	317
Carburants interdits	316
Conduite	31
Gestion, active	263
Indicateur	172
Recommandé	316
Remplissage d'un bidon de carburant	320
Remplissage du réservoir	318
Témoin d'avertissement de bas niveau	184
Top Tier	315

Économiseur de batterie d'éclairage extérieur	220
Écran pare-chaleur	
Allumage automatique	266
Liquide, Automatique	362, 365
Électrique	
Glaces	69
Liquide de direction assistée	373
Prises électriques	160
Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP)	261
Protection, Batterie	220
Réglage de siège	77
Rétroviseurs	65
Serrures de porte	52
Emergency (urgences)	
OnStar	503
Enfants plus âgés, Appareils de retenue	124
Enregistreurs de données d'événement	498
Enregistreurs de données, Événements	498
Entreposage	
ARRIÈRE	149
Entretien	230

Entretien (suite)	
Accessoires et modifications	349
Entretien, Informations générales	463
Étiquette d'identification des pièces de rechange	480
Exécution par le propriétaire	350
Fiches	479
Fiches d'entretien	479
Fixation de rendez-vous	491
Entretien de l'apparence	
Extérieur	452
Intérieur	458
Entretien du système de sac gonflable	121
Entretien du véhicule	
Pression des pneus	409
Entretien et soin	
Supplémentaire	473
Entretiens	
Application spéciale	473
Épurateur d'air/Filtre, moteur ...	366
Équipement électrique	
complémentaire	346
Équipement, Remorquage	333
Essieu arrière	379

Essieu arrière de blocage	288
Essieu avant	378
Essieu, avant	378
Essuie-glace	
4T65-E	383
Essuie-glace arrière	158
essuie-glaces/lave-glace	155
Étalonnage	68, 159
Atténuation automatique	69
Exigences relatives aux matériaux contenant du perchlorate, Californie	349

F

Feu d'arrêt	374
Antiblocage	282
Assistance	283
Liquide	375
Stationnement	283
Feux arrière	
Remplacement d'ampoule	387
Feux clignotants, Détresse	215
Feux de circulation de jour (DRL)	214
Feux de détresse	215
Feux stop et de recul	
remplacement d'ampoule	387

Fiches	
Entretien	479
Filet d'arrimage	151
Filet, Arrimage	151
Filtre à air de l'habitacle	229
Filtre,	
Filtre à air du moteur	366
Fixation de rendez-vous	491
Fixation des sièges d'enfant	141, 143, 144
Flexible de dérivation du liquide de refroidissement	
Indicateur de température du moteur	174
Fluide	
à 4 vitesses-MU4	362, 365
Boîte de transfert de modèle à traction	
intégrale	276
Direction assistée	373
Freins	375
Lave-glace	373
Fonctionnement	
Feux antibrouillard	216
Fonctionnement à vitesse élevée	411
Fonctionnement du véhicule en stationnement	265

Fonctions	13
À mémoire	13
Frein	
pédale et accélérateur	
réglables	252
Témoin d'avertissement	180
Freinage	234
Transfert automatique	308
Freinage automatique en	
marche avant	308
Fréquences radio :	
déclaration	496
Fusibles	
Bloc-fusibles	
d'ensemble	
d'instruments	395, 397
Bloc-fusibles du	
compartiment moteur	390
Boîtier à fusibles du	
compartiment arrière	400
Fusibles et disjoncteurs	390
G	
Glaces	69
Électrique	69
Grossesse, utilisation des	
ceintures de sécurité	105

H	
Habitacle, filtre à air	229
Heure	159
Hiver	
Conduite	243
Horloge	159
Hors route	236
Conduite	236
Reprise	235
Huile	
Carburant	172
Compte-tours	172
Compteur de vitesse	171
Compteur journalier	171
Huile pour moteur	357
Indicateur d'usure de l'huile	
moteur	360
Indicateur de pression	
d'huile moteur	173
Pression d'huile moteur	173
Témoins d'avertissement et	
indicateurs	166
Température du liquide de	
refroidissement du moteur ...	174
Totalisateur	171
Voltmètre	174
HVAC	222, 227

I	
Indicateur d'obstacle devant	
le véhicule	182
Indicateur de statut de sac	
gonflable du passager	176
Indicateur de voltmètre	174
Infoloisirs	221
Information (information)	
Commande de publication	495
Information complémentaire	
OnStar	504
Information complémentaire	
au sujet d'OnStar	504
Information de la clientèle	
Renseignements sur la	
commande de guides	495
Informations au sujet de la	
commande des	
publications	495
Informations générales	
Entretien du véhicule	348
Remorquage	321
Réparations et Entretien	463
Inscription, Flanc du pneu	404
Interventions d'application	
spéciale	473
Introduction	2

K

Klaxon 155

LLampe de mode de
remorquage/transport 181

Lampes de lecture 218

LATCH, ancrages inférieurs
pour siège d'enfant 132Lave-glace/Essuie-glace de
lunette arrière 158Levier du régulateur de
vitesse automatique 289

Éclairage 186

Liquide lave-glace 373

Liquides et lubrifiants
recommandés 476**M**Maintenance et entretien
supplémentaires 473Manoeuvres de stationnement ou
de recul

Systèmes d'assistance 301

Marche-pieds
électriques 60

Marche-pieds électriques 60

Mémoire
À mémoire 81**Mémoire (suite)**

Appuie-tête. 75

ARRIÈRE 86

Chauffant, arrière 86

Chauffés et ventilés avant 85

Deuxième rangée 87

Dossiers inclinables 79

Réglage électrique, avant 77

Réglage lombaire, avant 78

Réglage, Avant 77

Siège central 77

Sièges de la troisième
rangée 92**Messages**

Puissance du moteur 197

Véhicule 196

Vitesse du véhicule 197

Miroir de vision enfant 69

Mobilité GM, programme de
remboursement 488

Mode de remorquage 274

Mode manuel 270, 271

Monoxyde de carbone

Conduite hivernale 243

Échappement du moteur 265

Hayon 54

N**Navigation**

Services connectés 511

Nettoyage

Extérieur 452

Intérieur 458

OOù placer le dispositif de
retenue 130**P****Panneau d'arceau de pavillon**Remplacement de joint
d'étanchéité/moulure 72

Pare-soleil 71

Park

Passage à 261

Sortie du point mort (N) 263

Pédales réglables

d'accélérateur et de frein 252

Permutation, Pneus 418

Personnalisation

Véhicule 198

Perte de contrôle 235

Phare antibrouillard avant

Éclairage 185

Phares 385

Allumage automatique 215

Phares (suite)		Pneumatiques (suite)	
Avertisseur de		Remplacement de roue	425
dépassement	214	roue de secours plein	
Éclairage à haute		format	439
intensité (DIH)	385	Système de surveillance de	
Feux de circulation de		la pression	411
jour (DRL)	214	Témoin de pression	184
Inverseur des feux de		Terminologie et définitions	406
route/de croisement	213	Tout-terrain	404
Pointage	384	Toute saison	402
Rappel d'allumage	185	Pneus de profil bas	403
Remplacement d'ampoule	385	Pneus hiver	403
Témoin d'activation des		Pneus tout-terrain	404
feux de route	185	Pneus toute saison	402
Phares et feux de gabarit		Polycarburant	
Ampoules halogènes	385	E85	317
Clignotants avant	386	Port adéquat des ceintures de	
Éclairage à haute		sécurité	98
intensité (DIH)	385	Porte-bagages de toit	151
Éclairage de plaque		Porte-gobelets	148
d'immatriculation	388	Positionnement du véhicule	
Feux antibrouillard	386	Commande	234
Feux arrière, clignotant,		Démarrage à distance	49
feux d'arrêt et feux de		Limites de charge	246
recul	387	Messages	196
Phares	385	Messages de vitesse	197
Réglage des phares	384	Numéro	
		d'identification (NIV)	480
Pièces de rechange			
Entretien	478		
Sacs gonflables	123		
Plafonniers	218		
Pneu dégonflé	427		
Remplacement	429		
Pneumatiques	401		
Vérification	418		
Achat de pneus neufs	421		
Au cas d'un pneu à plat	427		
Chaînes à neige	426		
Classification uniforme de			
la qualité des pneus	423		
Désignations	405		
Dimensions variées	423		
Fonctionnement du			
dispositif de surveillance			
de la pression	413		
Hiver	403		
Inscription sur le flanc	404		
Permutation	418		
Pression	409, 411		
Profil bas	403		
Quand faut-il remplacer les			
pneus?	420		
Réglage de la géométrie et			
équilibrage des pneus	425		
Remplacement	429		

Positionnement du véhicule (suite)		Propriétaires de véhicule canadiens 2	Réglages Lombaire, sièges avant 78
Personnalisation 198			Régulateur de vitesse, adaptatif 292
Propriétaires canadiens 2		Q	Régulation de vitesse à commande adaptative 292
Remorquage 445		Quand faut-il remplacer les pneus? 420	Remboursement, Mobilité GM 488
Sécurité 61		R	Remorquage 5AT 321
Système d'alarme 61		Rallonge, ceinture de sécurité 106	Caractéristiques de conduite 321
Positions du commutateur d'allumage 252, 255		Rangement arrière 149	Contrôle du roulis (TSC) 343
Prises Électrique 160		Rangement d'accoudoir 148	Équipement 333
Procédure de satisfaction de la clientèle 484		Rangement de console au plancher 150	Remorque 327
Programme Transport de courtoisie 491		Rangement de console centrale 149	Véhicule 445
Programme Assistance routière 489		Rangement de lunettes solaires 148	Véhicule récréatif 445
Programme d'entretien 465		Rappel d'extinction de l'éclairage extérieur 213	Remorquage d'un véhicule récréatif 445
BW 4484 276		Recommandé Carburant 316	Remorque Contrôle du roulis (TSC) 343
Liquides et lubrifiants recommandés 476		Recueil de données OnStar 499	Remorquage 327
Programme Transport de courtoisie 491		Système Infodivertissement .. 500	Remplacement de glace 382
Programme Transport, Courtoisie 491		Refroidissement 222, 227	Remplacement de lame d'essuie-glace 381
Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) 261		Réglage lombaire 78	Remplacement de lame, essuie-glaces 381
		Sièges avant 78	

Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision ...	108
Remplacement des pièces système LATCH après une collision	140
Remplacement du cylindre de couvercle de compartiment de rangement de panneau de toit escamotable	72
Remplacement du système de sac gonflable	123
Réparation de dommages causés par une collision	493
Rétroviseur	
Vision enfant	69
Rétroviseurs à rabattement	66
Rétroviseurs chauffés	67
Rétroviseurs convexes	65
Rétroviseurs d'angle mort	67
Rétroviseurs inclinables	68
Rétroviseurs intérieurs	68
Rétroviseurs, intérieurs	68
Rodage de véhicule neuf	251
Rodage, véhicule neuf	251
Roue de secours plein format	439

Roues	
4T65-E	425
Dimensions variées	423
Géométrie et équilibrage des roues	425
Routes	
Conduite, mouillée	242
Routes onduleuses et de montagne	243

S

Sac gonflable	
Ajout d'équipement au véhicule	121
Commandes du moteur - 2.5L (LE8)	108
Indicateur de statut du sac gonflable du passager	176
Réparation de véhicules munis de sacs gonflables ...	121
Témoin de disponibilité	176
Sacs gonflables	
Vérification	122
De quelle façon le sac gonflable agit-il?	114
Où se trouvent les sacs gonflables?	111

Sacs gonflables (suite)	
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?	114
Quand un sac gonflable doit-il se déployer?	112
Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable?	114
Système de détection des occupants	116
Sécurité	
Alarme du véhicule	61
Éclairage	185
OnStar	503
Véhicule	61
Sécurité OnStar	503
Serrures de sécurité	54
Services connectés	
Connexions	512
Diagnostics	515
Navigation	511
Sièges à dossier inclinable	79
Sièges à mémoire	81
Sièges arrière	86
Chauffés	86
Sièges avant	
4T65-E	77

Sièges avant (suite)		Système de freinage		Télécommande universelle (suite)	
Chauffés et ventilés85		antiblocage (ABS)282		Programmation 207	
Sièges chauffés et ventilés 85		Témoin 181		Fonctionnement 210	
Sièges de deuxième rangée 87		Système de surveillance,		Témoin	
Sièges de troisième rangée 92		Pression des pneus 411		Obstacle devant le véhicule .. 182	
Signaux de changement de		Système de		Témoin d'activation des feux	
direction et de changement		télédéverrouillage		de route 185	
de voies216		(RKE) 37, 38, 46		Témoin d'anomalie 178	
Spécifications et Capacités482		Système Infodivertissement500		Témoin d'assistance au	
StabiliTrak		Systèmes		maintien de trajectoire 182	
Témoin de désactivation 183		Assistance au conducteur 299		Témoin d'avertissement de	
Stationnement prolongé264		Systèmes d'assistance au		bas niveau de carburant 184	
Surchauffe du moteur371		conducteur299		Témoin de commande	
Symboles 3		Systèmes d'assistance pour		Descente en côte 182	
Système		la conduite305		Témoin de commande de	
Alerte de collision		Systèmes d'assistance pour		descente en côte 182	
avant (FCA) 305		les manoeuvres de		Témoin du système de	
Infodivertissement 500		stationnement et de recul 301		charge177	
Infoloisirs 221		Systèmes de commande de		Témoins d'avertissements et	
Porte-bagages de toit 151		climatisation automatique		indicateurs 166	
Système d'alerte de collision		double zone222		Traction	
avant (FCA)305		Systèmes de commande de		Témoin de désactivation 183	
Système d'accueil sans clé		suspension		Témoin du système	
Système de (RKE)38, 46		Magnétique 287		(TCS)/StabiliTrak 183	
Système de commande de					
climatisation arrière227					
Système de détection des					
occupants 116					
		T			
		Tapis de plancher461			
		Télécommande universelle207			

U

Urgences OnStar	503
Utilisateurs de	
téléscribes (TTY)	487
Utilisation de ce manuel	2

V

Véhicule bloqué	245
Ventilateur	
Huile pour moteur	373
Ventilation, Air	228
Vérification	
Interverrouillage	
allumage/boîte de	
vitesses	380
Témoin du moteur (témoin	
de panne)	178
Vérification de	
l'interverrouillage	
allumage/boîte de vitesses	380
Vérification de la fonction de	
commande de verrouillage	
de changement de vitesse,	
boîte de vitesses	
automatique	380
Vérification du commutateur	
de démarrage	380

Vérification du système de	
sécurité	107
Vérin(s) à gaz	383
Vérins	
Gaz	383
Verrouillage retardé	52



AVERTISSEMENT

La conduite, l'entretien et la maintenance d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule à moteur tout-terrain peuvent vous exposer à des substances chimiques telles que les gaz d'échappement du moteur, le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb, reconnus par l'État de Californie comme étant susceptibles de provoquer le cancer, des malformations congénitales ou autres anomalies de la reproduction. Pour minimiser l'exposition à ces substances, évitez de respirer les gaz d'échappement, ne faites pas fonctionner le moteur au ralenti sauf si nécessaire, entretenez votre véhicule dans un endroit bien ventilé et portez des gants ou lavez-vous les mains fréquemment lors de l'entretien de votre véhicule. Pour de plus amples informations, consultez le site Web www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.



84161702A_CA



Canada 

